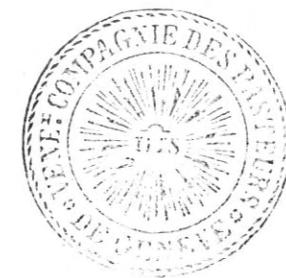


LE PREMIER RÉVEIL
ET LA
PREMIÈRE ÉGLISE INDÉPENDANTE
A GENÈVE



LE PREMIER RÉVEIL

ET LA

PREMIÈRE ÉGLISE INDÉPENDANTE

A GENÈVE

D'APRÈS SES ARCHIVES ET LES NOTES ET SOUVENIRS
DE L'UN DE SES PASTEURS

1810 A 1826

SUIVIS D'UN

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT DE CETTE MÊME ÉGLISE

DE 1826 A 1849

Époque de la fondation de l'Église évangélique

« Qui est-ce qui méprise le jour des petits
commencements ? »

(ZACH. IV, 10.)



GENÈVE

LIBRAIRIE BEROUD & KAUFMANN

Corraterie, N° 18

1874

CPT 516

On m'avait plus d'une fois demandé de raconter les commencements de notre Réveil religieux, à la naissance et au développement duquel j'ai eu le privilége d'assister; d'en mentionner aussi les progrès, et d'en retracer en même temps les conséquences ecclésiastiques. Mais je n'avais pas cru devoir me rendre à ce désir. Il est superflu d'en dire ici les motifs. Cependant la même invitation m'ayant été plus tard adressée par mes Collègues dans le ministère libre à Genève, il m'a semblé voir dans ce fait, grave à mes yeux, une indication de la Volonté divine, et dès lors je ne me suis plus senti libre de m'en tenir à ma première détermination. J'ai donc commencé le travail, comptant sur le secours de Celui qui accomplit sa force dans notre infirmité.

Les choses que je vais narrer sont en bonne partie connues ; maints ouvrages en rappellent les traits les plus saillants ; mais les récits qui en ont été faits sont, pour la plupart, ou trop personnels, ou trop incomplets, ou trop inexacts ; ils ne donnent qu'une idée plus ou moins déficiente du Réveil, de sa phase initiale surtout ; ils n'en reproduisent pas la vraie physionomie ; la couleur locale y manque trop souvent. Il y a donc place, selon moi, dans notre littérature religieuse, pour un ouvrage tel que celui que j'offre au lecteur chrétien.

Le livre que je mets au jour est dépourvu de tout caractère officiel. Il y a, dans le premier Réveil de Genève, principalement dans ses conséquences ecclésiastiques, bien des choses dont mes Compagnons d'œuvre n'accepteraient nullement la responsabilité; il en est même que je n'approuverais plus aujourd'hui. Puis, je donne aux premiers temps du Réveil, et surtout à la première Eglise qu'il a créée, plus de développement que mes amis n'en eussent probablement désiré. En écrivant ces pages, je me suis réservé la liberté la plus entière, et je les publie sous ma propre responsabilité.

Une histoire complète du Réveil et de l'Eglise libre à Genève, telle que je la conçois, offrirait au lecteur quatre parties distinctes. La première raconterait le premier Réveil et le travail de la première Eglise indépendante de notre pays, Eglise qui fut établie sur le principe de l'Imitation des Eglises fondées et régies par les apôtres ou leurs délégués (1817). — La deuxième retracerait l'œuvre d'un serviteur de Dieu, qui a beaucoup fait pour le bien spirituel de nos compatriotes; elle parlerait tout au long de l'Eglise que sa prédication remarquablement bénie avait rassemblée autour de lui, et qui, dans sa pensée, devait recommencer, en quelque façon, l'Eglise de notre grand Réformateur (1824). — La troisième partie rappellerait les pieux travaux de tout ce qu'il y avait alors de prédicateurs fidèles dans l'Eglise nationale de Genève, les associations et congrégations religieuses qu'ils avaient formées; elle rappellerait surtout les importants labours qui ont préparé la création de notre Société évangélique et de son Oratoire, cette Eglise libre en germe (1832). — La quatrième partie, enfin, serait en entier consacrée à l'Eglise évangélique, à la formation de laquelle devaient concourir les Eglises et

les Associations diverses que je viens de mentionner; elle suivrait cette Eglise dès sa naissance (1849) jusqu'à nos jours.

Voilà ce qu'une histoire complète du Réveil et de l'Eglise affranchie dans Genève embrasserait dans son cadre agrandi. Mais plus simple est la tâche qui m'a été proposée. Raconter les commencements du Réveil et ses progrès jusqu'en 1849, époque de la fondation de l'Eglise évangélique — décrire les Eglises et Associations diverses auxquelles il a successivement donné naissance, et montrer comment elles viennent toutes se fondre presque entièrement dans l'Eglise évangélique, à laquelle chacune d'elles apporte son tribut de lumières, d'expériences et de bénédictions spirituelles; caractériser cette Eglise et en retracer les premiers temps — suivre ainsi, d'époque en époque, l'Emancipation graduelle de l'Eglise de Christ dans Genève (1817, 1824, 1832) jusqu'à la fondation de l'Eglise évangélique (1849); en esquisser au moins les grands traits, tel est le but qu'il s'agissait d'atteindre. La tâche alors était restreinte et devenait ainsi plus facile. Mais elle n'en comportait pas moins toujours quatre parties, les mêmes naturellement que celles indiquées plus haut.

Le présent écrit peut, en quelque sorte, être considéré comme la première partie du travail à faire — la première dans l'ordre chronologique; autrement, de toute façon, la dernière. Si je l'ai développée au point d'en faire un Volume, c'est que je me suis persuadé, à tort ou à droit, que le Récit des premiers temps du Réveil et de l'Eglise affranchie dans Genève aurait, à ce titre, un intérêt particulier pour toute une catégorie de lecteurs.

La deuxième partie du travail est également faite. On la trouve dans le beau livre qu'a publié, sur la *Vie et les tra-*

vaux du Dr Malan, un de ses fils, héritier de son nom complet et de son talent littéraire. On peut y suivre en détail ce qui concerne l'Eglise que son bienheureux père avait fondée dans notre patrie, et la suivre jusqu'à son dernier jour.

Quant à la troisième et à la quatrième partie du travail, auxquelles on aurait également désiré que je misse la main, je me borne presque à les indiquer. J'ai pu écrire la première, et l'écrire sans l'aide de personne, ayant pour cela les documents nécessaires, c'est-à-dire les modestes Archives de la première Eglise indépendante, Archives dont je suis dépositaire, et pouvant toujours en appeler à mes Notes et Souvenirs personnels¹. Mais j'ai bientôt compris qu'il me fallait laisser les deux dernières à d'autres, mieux renseignés et plus compétents que moi. Toutefois j'offre ici mon faible concours à qui voudra se charger de cette portion du travail, la plus importante incontestablement. Faire davantage excéderait la mesure de mes forces.

Le plan de mon livre est simple. Je raconte avant tout le premier Réveil (1810 à 1816). Après quoi, je parle de l'Eglise à laquelle il a donné lieu, savoir de la première Eglise indépendante de Genève (année 1817 et suivantes). Je la suis jusqu'à l'année 1826, où finit ce qu'on peut regarder comme la première et la plus importante période de son existence;

¹ C'est à ces sources que j'ai puisé mes récits. Dans le cours de mon travail, je cite les ouvrages suivants : Ordonnances ecclésiastiques de Genève, Genève 1735; Genève religieuse au 19^{me} siècle, par le baron de Goltz (ce livre m'a été utile pour mon Introduction); la Défense des Fidèles, d'Ami Bost, et le Procès auquel il donna lieu, Genève 1826; ses Mémoires, Paris 1854; la Saine Doctrine, Neuchâtel 1804; l'excellente Biographie de Dutoit, par Jules Chavannes, pasteur, Lausanne 1865; la Vie non moins précieuse du comte de Zinzendorf, par Félix Bovet, etc.

elle a, pour ainsi dire, atteint alors sa pleine formation. L'année 1826 est ainsi la limite de temps que je me suis imposée. Mais, au moyen d'un Appendice ou Coup d'œil rapide, spécialement destiné à ceux qui désireraient savoir ce que l'Eglise indépendante devient plus tard, je la suis de 1826 à 1849, année de la fondation de l'Eglise évangélique à laquelle elle s'est unie; je rappelle du moins les principaux faits qui la concernent dans cette seconde et dernière période de son existence.

Entre les faits en grand nombre que j'avais sous la main pour faire mon travail, j'ai choisi ceux qui m'ont semblé pouvoir offrir au lecteur le plus d'intérêt, comme aussi le plus d'utilité; dans ce dernier but, je me suis particulièrement attaché à relever ce que l'ancienne Dissidence avait, selon moi, de bon, de scripturaire dans ses principes et dans sa marche, de vraiment digne d'être imité; mais d'en faire ressortir aussi les côtés fâcheux, pour servir, si possible, d'avertissement aux Eglises libres qui se forment de nos jours; à ce point de vue, on ne regrettera pas, j'aime à le croire, les détails dans lesquels j'ai cru devoir entrer.

Le Réveil que retracent ces pages, comme tous les Réveils dont l'Histoire de l'Eglise nous a conservé le souvenir, a eu sa source dans la foi, ce fruit par excellence du Saint-Esprit; ceux qui en ont été les instruments ont pu dire avec l'apôtre: « Nous croyons, c'est aussi pourquoi nous parlons » (2 Cor. IV, 13). L'œuvre qu'il fallait accomplir était infiniment au-dessus des forces de l'homme; il ne s'agissait, en effet, de rien moins que de réédifier dans Genève un temple; non plus, comme autrefois à Jérusalem, un temple matériel (Zach. IV), mais un temple spirituel; il fallait y restaurer ce que l'incrédulité des jours précédents avait aboli: la Doctrine de Christ et l'Eglise de Christ. Qui donc était suffisant

pour de telles choses? Mais la foi a de saintes témérités; pour elle, l'impossible n'existe pas; elle dit à la plus haute montagne : « Qui es-tu, devant les serviteurs de l'Éternel?... Une plaine. » (Zach. iv, 7). A ceux qui, forts de la force de Dieu, osèrent tenter une œuvre humainement impossible, à ces pauvres, et, selon le monde, à ces imprudents et absurdes édificateurs, la Parole disait encore, comme aux contemporains de Zacharie : « Courage! l'édifice à peine commencé s'achèvera; l'assise supérieure sera placée en son temps au milieu de ces acclamations : Grâce, grâce pour elle! que personne ne méprise le jour des petits commencements » (vt 10). Leur foi naïve ne recula pas devant des difficultés qui en eussent effrayé de plus hardis et de plus habiles.

C'est donc le jour des petites choses que je vais raconter. Cette première page de l'histoire de notre Réveil n'intéressera guère que les amis décidés de l'Evangile, ceux qui admettent sans arrière-pensée l'Autorité divine de l'Ecriture, et la notion biblique du Réveil et de la Conversion; les autres, après avoir jeté sur ce volume un regard distrait, se hâteraient probablement de le fermer; ils n'y verraienr, pour la plupart, qu'un spécimen de plus de la folie humaine; c'est, en effet,* de la folie, mais c'est la folie de Dieu, laquelle est plus sage que les hommes (1 Cor. i).

Mais ce livre intéressera-t-il du moins *tous* les amis de l'Evangile? Il est permis d'en douter; on n'y trouve, en effet, ni personnalités marquantes, ni luttes héroïques, ni émouvantes péripéties, ni résultats grandioses; rien, en un mot, de cet intérêt dramatique que plusieurs demandent pour l'ordinaire aux récits de ce genre; ici tout est modeste, pour ne pas dire, mesquin: le champ de travail, l'œuvre même et son produit, les ouvriers surtout;

ce sont de simples étudiants de notre Académie, et leurs amis appartenant à des professions diverses; ils pourront intéresser un instant par leur droiture, par la simplicité de leur foi, par l'ardeur avec laquelle ils cherchent la Vérité; mais ils ne se recommandent ni par leur position sociale, ni par leur science, ni (la plupart du moins) par leurs talents; leurs travaux, comme leurs personnes, n'offrent rien non plus qui puisse attirer particulièrement les regards.

Pour ceux-là seulement nos pages auront quelque attrait, qui savent que toute œuvre de l'Esprit de Dieu, si modeste qu'elle soit en apparence, a droit à notre attention; qu'elle a son temps marqué, sa place, son rôle dans l'ensemble des dispensations divines; ils assisteront volontiers aux commencements de notre Réveil, et voudront le connaître et le suivre jusque dans ses plus humbles manifestations; ils aimeront à voir, une fois de plus, comment, à toutes les époques de l'Eglise, Dieu se plaît à tirer sa louange de la bouche des petits enfants; comment il se sert des choses qui ne sont pas pour confondre celles qui sont. Ceux-là, bien sûrement, ne mépriseront pas le jour des petits commencements.

Le présent écrit n'a d'ailleurs aucune prétention littéraire; c'est un simple exposé de quelques-uns des faits relatifs au premier Réveil et à la première Eglise indépendante de Genève; il n'aspire qu'à les reproduire avec une entière exactitude. S'il est reçu favorablement de mes frères, et qu'il plaise à Dieu de le faire servir à leur édification, je m'estimerai amplement dédommagé de la peine qu'il m'a donnée et du temps que j'y ai consacré.

Genève, 1^{er} Décembre 1870.

E. G.

INTRODUCTION

GENÈVE AVANT LE RÉVEIL

Retracer en peu de mots le Réveil de Genève à l'époque de la bienheureuse Réformation ; montrer ensuite comment la doctrine évangélique, rendue alors à notre chère patrie, y perd graduellement sa pureté première, et comment avec la Vérité décline aussi la vie dont elle est la source ; établir ainsi la nécessité d'un nouveau Réveil ; en mentionner enfin les préludes — tel est le but de la présente Introduction.

I. GENÈVE AU XVI^{me} SIÈCLE

La saine Doctrine et la Vie.

Genève païenne reçut le christianisme au 4^{me} siècle. Mais, dans les siècles qui suivirent, la religion du divin Maître s'y altéra rapidement sous l'influence délétère d'un clergé généralement ignorant et corrompu. Au commencement du 16^{me} siècle, Genève était enveloppée des

mêmes ténèbres qui couvraient alors tout le monde romain. Toutefois un nouveau jour allait se lever sur elle. Dieu lui donnera la liberté civile d'abord, puis l'Evangile, et par l'Evangile, la liberté morale. Alors la sombre nuit d'un nouveau paganisme s'évanouira devant les resplendissantes clartés de la Révélation; et, pleinement affranchie du joug avilissant de Rome en même temps que de celui des princes de la terre ses vassaux, Genève arborera sa noble bannière: *Post tenebras lux.* (1535.) Appelée à jouir pour elle-même des glorieux priviléges de l'Evangile, la petite cité ne tardera pas à devenir aussi, pour tous les pays d'alentour, un foyer ardent de lumière et de vie.

Tous ceux qui adoptaient alors la Réforme étaient cependant loin d'en ressentir la vivifiante efficace. Réformé n'est pas synonyme de régénéré. Il y a, dès 1535, une Eglise, une véritable Eglise, dans Genève; mais Genève comme telle n'est pas une Eglise. Eglise et nation sont deux idées qui se repoussent l'une l'autre, même aux plus beaux jours de la Réformation. L'Ecriture parle bien d'un peuple qui doit naître au Seigneur en un jour (Es. LXVI); mais ce peuple, ce n'est pas l'Eglise ni aucune Eglise, c'est Israël; et l'Ecriture dit comment s'accomplira pour lui cette merveille de puissance et d'amour (Zach. XI). Quant à l'Eglise, elle est et demeure le petit troupeau; les âmes qui la composent passent, les unes après les autres, de la mort à la vie, par la prédication de l'Evangile sous l'action victorieuse du Saint-Esprit. Mais voilà ce que personne ne comprenait encore à l'époque de la Réformation. La fiction légale d'une Eglise embrassant

tous les citoyens d'un pays, en d'autres termes, la notion d'Eglise-Nation, ce triste legs du Romanisme qui l'avait lui-même hérité du Paganisme, régnait universellement alors. C'est une idée que les Réformateurs partageaient avec tous leurs contemporains. L'expérience devait en montrer la fausseté. L'Eglise de Genève, en particulier, subit encore à l'heure qu'il est, et plus que jamais peut-être, les amères conséquences de la confusion de deux domaines que la Parole de Dieu met le plus grand soin à distinguer.

Mais si Genève réformée était fort loin, même alors, d'être une ville chrétienne, une ville de régénérés, elle renfermait néanmoins dans son heureuse enceinte un peuple de vrais chrétiens, de régénérés, un Israël en Israël; il ne s'était pas contenté, lui, de briser le joug du pape; il avait franchement, joyeusement accepté celui de Christ, et n'aspirait qu'à le servir fidèlement selon sa Parole. Ce peuple n'était peut-être que le petit nombre; mais il rachetait son infériorité numérique par l'énergie de ses convictions et par l'ardeur de son prosélytisme qu'alimentait constamment une foi vivante; aussi son influence sur l'état religieux et moral de notre pays fut-elle décisive. Genève était bénie entre les cités protestantes. L'orthodoxie évangélique y régnait en maîtresse souveraine. Ses pieux Réformateurs l'avaient dotée de deux admirables formulaires: d'une Confession de foi, résumant dans un langage simple, précis, parfaitement clair, les grands traits de la doctrine chrétienne; et d'un Catéchisme non moins précieux destiné à la développer et à en populariser la connaissance. A ces deux incomparables monuments de

la foi primitive on joignit dans la suite, sous le titre d'Ordonnances ecclésiastiques, un corps entier d'institutions ayant pour objet de régler ce qui appartenait au gouvernement spirituel de la nation. Spécialement appropriées à une Eglise issue d'un mouvement politico-religieux, puis solennellement votées en Conseil général, ces Ordonnances formèrent, dès 1576, ce qu'on peut appeler le Droit canonique de Genève, sa Constitution ecclésiastique; n'ayant jamais été révoquées, elles ont encore aujourd'hui force de loi, et, ce qu'il faut soigneusement noter ici, c'est qu'elles ne reconnaissent pour doctrines de l'Eglise que celles dont on possédait le sommaire dans le Catéchisme de la Réformation, c'est-à-dire, les doctrines vitales de l'Evangile; ce sont ces doctrines-là que les candidats au Saint-Ministère étaient tenus de professer pour obtenir la consécration (Art. 6); et les ministres, lors de leur entrée en charge, devaient jurer, entre les mains de la Seigneurie (du Conseil d'Etat), de les garder fidèlement. (Art. 12 à 14.)¹

II. GENÈVE AU XVII^{me} SIÈCLE

Le Dogmatisme et l'affaiblissement de la Vie.

Tel fut le Réveil de notre patrie au 16^{me} siècle. Le 17^{me} siècle n'y présente déjà plus le même caractère. Genève alors possède bien toujours la saine doctrine; mais, saisie par l'intelligence plus encore peut-être que par la conscience et par le cœur, cette doctrine y perd

¹ Voir la Note I à la fin du volume.

bientôt sa puissance régénératrice. Le 17^{me} siècle à Genève, comme ailleurs, est le siècle du dogmatisme, de la théologie à outrance; plus soucieux de bien définir les doctrines, d'en dessiner nettement les contours, que d'en jouir, on spécule plutôt qu'on ne vit; le cœur souvent demeure vide et sans élan, il se tait en présence des ineffables richesses de la Rédemption, d'ailleurs fidèlement retracées. Si du moins la théologie d'alors avait su s'arrêter où s'arrête la Bible! Mais non; sur des points importants de doctrine, sur la prédestination, par exemple, sur les deux alliances¹, on va manifestement, selon nous, au-delà de ce qui est écrit; on précise là où l'Ecriture ne le fait pas; on accentue ce qu'elle ne laisse qu'entrevoir. Qu'est devenue alors la simplicité des Confessions de foi du siècle précédent? L'intellectualisme orthodoxe inaugure le règne des formules scolastiques. Toutefois, hâtons-nous de le dire, sous ces formules on retrouve aisément la Vérité chrétienne, et c'est là bien sûrement qu'il faut chercher la cause principale de l'hostilité qu'elles rencontreront plus tard. Le clergé retenait toujours, avec une sainte jalouse, les doctrines caractéristiques de l'Evangile; il professait hautement la chute complète de l'homme en Adam et son parfait relèvement en Christ Dieu-homme; mais il négligeait trop d'en presser les conséquences pra-

¹ Alliance de Dieu en Eden avec Adam comme chef et représentant de l'humanité, ou alliance des œuvres, renouvelée à Sinaï et incorporée alors dans l'alliance avec Israël; ses promesses et ses conditions pour Adam. — Alliance du Père avec le Fils comme chef et représentant de l'Eglise, ou alliance de grâce, traitée avant la fondation du monde, ratifiée et promulguée dans la plénitude du temps; ses promesses et ses conditions pour le Fils.

tiques. Il n'attirait pas suffisamment l'attention du troupeau sur ce que la Vérité divine a d'intime et de personnel. Aussi l'indifférence religieuse et le relâchement des mœurs envahissaient-ils de plus en plus l'Eglise de la Réformation.

Dieu, cependant, ne se laissa pas sans témoignage envers Genève. Il suscita entre autres, pour la réveiller de son assoupissement, un instrument d'élite. Jean de Labadie, catholique romain converti, chassé de France pour cause de religion (il était janséniste), vint s'établir dans notre patrie (1659), et il y passa six ans; il proclamait avec une grande force et un remarquable succès, dans des réunions particulières comme dans les chaires qui lui étaient ouvertes, la repentance évangélique et la nécessité d'une vie conforme à la Parole de Dieu; il insistait principalement sur l'union intime de l'âme avec son Créateur et sur l'amour fraternel. Lui-même vivait dans la communion du Seigneur. Un fait mérite d'être rappelé: Il avait parmi ses auditeurs Frédéric-Jacques Spener, de Ribeauvillé, le même qui devait bientôt inaugurer en Allemagne le vaste mouvement rénovateur qui allait y secouer tant de consciences endormies, et y réchauffer tant de cœurs refroidis. Ce fut probablement à Genève, et sous le ministère de Labadie, que Spener reçut la première impulsion pour cette œuvre bénie qui devait porter de si beaux fruits en Allemagne et ailleurs; Genève en fut, en quelque sorte, le point de départ.

Les Conventicules religieux que Labadie avait formés dans notre ville, ne finirent pas avec lui; ils subsistèrent longtemps après son départ pour la Hollande où il alla

porter son pieux ministère en quittant Genève, et même longtemps après sa mort. Ces Conventicules suppléaient aux besoins spirituels de bien des âmes réveillées qui ne trouvaient pas une nourriture suffisante dans la prédication trop dogmatique de l'époque; outre les psaumes, on y chantait des cantiques sur des mélodies ordinaires; on y lisait l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Voyage du chrétien* de Bunyan, et quelques ouvrages mystiques, entre autres ceux de M^{me} Guyon; on s'y préoccupait aussi de l'avenir prophétique, du règne de mille ans, par exemple, et des glorieuses espérances de la foi. C'étaient, du reste, de simples réunions d'éducation mutuelle, auxquelles ne se mêlait aucune pensée de séparation d'avec le culte public; on y donnait une grande importance à la piété individuelle, à la conversion du cœur et à la sanctification de la vie, en opposition au formalisme qui régnait généralement alors. Si le clergé les eût encouragées et qu'il les eût dirigées, on eût pu voir se produire à Genève quelque chose de semblable à ce qui se manifesta plus tard en Allemagne sous le ministère de Spener et des pasteurs qui poursuivirent l'œuvre qu'il avait commencée. Malheureusement, on voulut, déjà alors, obtenir, par des mesures administratives, ce qu'il ne fallait attendre que de l'action du Saint-Esprit sur les âmes, de la libre association des vrais chrétiens entre eux, et de paternelles et sérieuses exhortations à suivre en tout point cette Parole de vérité qui peut seule préserver de toute aberration notre esprit si facile à s'égarer.

Parmi les auditeurs de Labadie, mentionnons encore un homme qui occupe une place non moins éminente dans

l'Eglise de Dieu. Ezéchiel Spanheim, né à Genève en 1629, fut tout à la fois un savant et un littérateur du premier ordre, un homme d'état distingué et un profond théologien. Nommé, fort jeune encore, professeur d'éloquence dans sa patrie, Spanheim avait choisi pour thème de ses oraisons académiques, une fois la Crèche, et une autre fois la Croix de Christ ; il y proclamait l'éternelle Divinité de Jésus et la Rédemption par son sang comme la source unique de notre salut ; chacune de ses oraisons se terminait par une prière fervente adressée à Jésus-Christ, son Dieu-Sauveur.

Dans le cours du même siècle, François Turretin d'abord, puis Jean Diodati et Bénédict Pictet, ces grandes lumières de l'Eglise de Genève, y rendirent témoignage à la Vérité divine avec la double autorité d'une science profonde et d'une vie sainte.

Quitterai-je le 17^{me} siècle sans rappeler un fait considérable qui ne manqua pas d'exercer une grande influence sur l'état religieux de Genève ? Bravant la colère du grand roi, la petite cité ouvrit noblement ses portes aux Protestants français contraints d'abandonner leur patrie à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes. Mais si Genève leur rendit un immense service en les accueillant dans ses murs et en les admettant à sa bourgeoisie, quelle reconnaissance ne leur doit-elle pas, à son tour, pour les biens inappréciables qu'ils lui apportèrent, pour le sang nouveau, si je puis ainsi parler, qu'ils infusèrent dans ses veines, et dont l'influence réparatrice se fit longtemps sentir ? Le Refuge du 16^{me} siècle l'avait dotée d'une élite de familles pieuses qui, venues les unes d'Italie, les autres

de France, payèrent largement à leur nouvelle patrie, par les importants services qu'elles lui rendirent et par l'éclat qu'elles répandirent sur elle, l'hospitalité chrétienne qu'elles en avaient reçue ; non moins bénis pour elle que le Refuge du 16^{me} siècle, celui du 17^{me} déposa dans son sein de riches semences de vérité, de vie, de piété, de prospérité matérielle et morale qui ne tardèrent pas à s'y développer de la façon la plus heureuse ; c'est ainsi que lui aussi acquitta dignement envers elle la dette sacrée de la reconnaissance.

III. GENÈVE AU XVIII^{me} SIÈCLE

L'Unitarianisme et la Mort spirituelle.

Mais au 18^{me} siècle tout change ; ce n'est pas seulement un nouveau siècle, c'est une ère nouvelle qui commence alors pour la théologie. Jean-Alphonse Turretin, fils de François, en fut l'inaugurateur. Il ne touchait cependant pas aux doctrines fondamentales du christianisme et n'entendait réagir que contre le dogmatisme officiel de ce temps-là. Mais ses successeurs n'y mirent pas la même réserve ; ils entrèrent résolument dans la voie qu'il avait ouverte. Le mouvement dont Turretin prit l'initiative sous l'influence d'une philosophie nouvelle, le cartésianisme, dont le point de départ était le doute, et qu'il avait embrassé avec ardeur, devait acquérir, avec le cours des années, des proportions telles qu'il en eût frémi lui-même et qu'il eût bondi d'indignation, s'il eût pu prévoir que le

jour viendrait où l'on oserait se prévaloir de son nom pour fonder à Genève, sa patrie, une œuvre ouvertement antichrétienne¹.

L'opposition se tint, paraît-il, dans de prudentes limites, aussi longtemps que vécut Bénédict Pictet, ce vénérable représentant de l'orthodoxie traditionnelle. Mais après sa mort, survenue en 1721, elle se donna libre carrière. Une première chose à faire pour atteindre le but désiré, était d'abattre la noble et glorieuse bannière que les Réformateurs avaient arborée dans notre cité ; la Confession de foi de l'Eglise de Genève fut donc abolie. Dès lors la porte était toute grande ouverte à toutes les doctrines théologiques, à toutes les innovations religieuses. On remplaça graduellement le Catéchisme de la Réformation par d'autres catéchismes qu'on jugea plus appropriés, pour le fond comme pour la forme, aux idées du temps. On altéra peu à peu dans le même sens les liturgies qui avaient été en usage jusqu'alors. Toutes ces innovations, constamment dirigées vers l'anéantissement graduel de la croyance évangélique, se succédèrent avec une grande rapidité. Il n'est pas jusqu'aux beaux cantiques de Pictet que le parti régnant dans la Compagnie des pasteurs ne modifiait dans le sens unitaire ; c'est ainsi, par exemple, que Jésus le *Dieu de gloire* y devint par la suite Jésus le *Roi de gloire*². La Bible elle-même ne fut pas respectée : la version de 1805 trahit de la façon la plus évidente les tendances négatives du clergé d'alors. En un mot, on peut suivre les progrès de l'erreur dans Genève rien qu'en

¹ L'Alliance (dite libérale), 1869, n° 1.

² Cantique pour la Communion de septembre, § 5.

parcourant les modifications successives que la Compagnie fit subir aux Livres symboliques de l'Eglise, notamment au Catéchisme ; le néoprotestantisme les pénétrait et les dénaturait de plus en plus.

La révolution dont je viens de résumer les principaux traits, s'accomplissait tout entière dans le sein du clergé ; la nation, toujours plus indifférente aux choses religieuses, n'en prenait qu'un médiocre souci ; ses pensées à elle étaient ailleurs ; les intérêts politiques la préoccupaient déjà au plus haut degré. Profitant de cet état de choses, la Compagnie des pasteurs, d'abord simple autorité administrative, avait peu à peu réussi à se rendre maîtresse souveraine dans son domaine particulier, à accaparer tous les pouvoirs que les Ordonnances ecclésiastiques réservent au Conseil d'Etat et au Consistoire ; l'abolition de la Confession de foi, l'introduction de nouveaux Catéchismes, le changement de la Liturgie, celui de la Version autorisée de la Bible, toutes ces innovations s'opéraient silencieusement et comme de simples mesures d'administration, motivées par les nouveaux besoins de l'époque.

Il y avait là bien sûrement une double prévarication : d'abord, on violait formellement une loi du pays, la Loi ecclésiastique ; on foulait aux pieds les droits qu'elle reconnaît au Conseil d'Etat et au Consistoire dans le gouvernement religieux de la nation (Art. 18)¹ — puis, ce qui était bien autrement grave, on répudiait totalement les doctrines dont la Confession de foi et le Catéchisme de Calvin contenaient le sommaire, c'est-à-dire les doctrines vitales de l'Evangile (Art. 6 et 48)¹. Le drapeau de la Ré-

¹ Voir à la fin du volume la Note I sur les Ordonnances ecclésiastiques.

formation était lacéré par ceux-là mêmes à qui la garde en avait été plus spécialement confiée.

Telle fut l'œuvre des Novateurs au 18^{me} siècle. Il n'y aurait pas eu, selon nous, un si grand mal à modifier les formules théologiques du siècle précédent ; on peut admettre, en effet, les doctrines vitales du christianisme, sans accepter nécessairement la systématisation du 17^{me} siècle ; les Vérités évangéliques n'eussent même pu que gagner à être revêtues d'un langage plus simplement et plus purement biblique. Mais c'était moins à la forme scolaire que l'orthodoxie avait prise, qu'à l'orthodoxie même qu'on en voulait. Il fallait alors avoir le courage de son opinion ; il fallait combattre à huis ouverts une dogmatique qu'on n'acceptait plus, et, avec la loyauté qui sied à des serviteurs de Christ, proposer au Consistoire et au Conseil d'Etat une révision de la Loi ecclésiastique qui la mit en harmonie avec les idées du jour, au double point de vue de la doctrine et des mœurs ; — puis, la soumettre, ainsi révisée, à la votation du Souverain, c'est-à-dire du Conseil général, qui seul avait le droit d'annuler la première loi et de sanctionner la seconde. Mais voilà précisément ce dont on ne se serait guère soucié ; on n'aurait pas voulu se dessaisir de l'omnipotence qu'on était insensiblement parvenu à s'approprier ; on aurait craint sans doute aussi de s'aliéner la partie de la nation demeurée fidèle à la vieille orthodoxie et à ses austères traditions, et qui sait même ? de la pousser peut-être au schisme. La Compagnie a toujours attaché plus de prix au maintien de la paix extérieure de l'Eglise et à l'apparence de l'unité, qu'à la netteté, à la sincérité des situa-

tions. En conséquence, on entreprit d'accomplir, de sa propre autorité, dans l'ombre, et, si possible, à l'insu des autres Eglises, une révolution qui changeait complètement les bases fondamentales de la religion du pays.

Libre désormais de toute entrave, la Compagnie montrera bientôt autant d'exagération dans son opposition à l'Evangile qu'elle en avait auparavant montré dans son attachement à l'orthodoxie scolaire ; ainsi est fait l'esprit humain ; Luther, dans son langage pittoresque, le compare à un homme ivre à cheval. La réaction contre le dogmatisme outré du 17^{me} siècle, ne connaissant maintenant plus de bornes, deviendra fatallement à Genève une réaction contre le dogme même, c'est-à-dire contre la Vérité divine. Mais on aura soin de la dissimuler sous des apparences évangéliques. Mis plus d'une fois en démeure de déclarer nettement et sans détour ce qu'on ne croit plus et ce qu'on croit encore, on louvoiera, on équivoquera ; les réserves mentales, les évasions, de coupables réticences, remplaceront la noble franchise qui devrait toujours caractériser les serviteurs du Dieu de vérité. Je ne connais rien de plus propre à fausser l'esprit et le caractère, même chez les meilleurs, que les fausses positions théologiques.

La décadence toujours plus marquée de la doctrine dans l'Eglise de notre pays, y eut pour inévitable résultat une décadence proportionnée de la vraie piété. Cependant des efforts furent tentés vers le milieu du 18^{me} siècle, par des étrangers encore, comme au siècle précédent, pour y ranimer le souffle de vie qui semblait près de s'éteindre. Le comte de Zinzendorf, de bienheureuse mémoire, obéis-

sant à un appel intérieur de ce Dieu qui a toujours protégé Genève, arrivait dans notre ville avec un nombreux cortège de frères et de sœurs moraves (mars 1744) et y établissait des réunions publiques d'édification. Plein d'amour pour son Rédempteur, le comte parvint, en fort peu de temps, à rallier autour de lui beaucoup de personnes qui ne trouvaient plus dans les temples l'aliment spirituel dont elles avaient besoin.

Mais, loin d'encourager ces pieuses tentatives, le clergé en prit ombrage. Entraînés par la crainte de l'orthodoxie scolaire, et surtout, disons-le, par l'esprit du siècle, il abandonnait de plus en plus la prédication du dogme pour celle de la morale, et dès lors d'une morale purement humaine. Ouvrez au hasard les sermonnaires les plus accrédités de la seconde moitié du 18^{me} siècle ; qu'y lisez-vous ? De fort bonnes choses comme morale, assurément, et souvent des choses fort bien dites ; quelquefois même des pages d'une beauté oratoire incontestable ; mais, en général, n'y cherchez pas ce qui donne à la morale, avec son parfum évangélique, sa puissance et sa sanction, je veux dire le dogme rédempteur purement et nettement annoncé. N'y cherchez pas même une conception bien élevée du christianisme. L'Evangile n'est guère autre chose, pour les docteurs de ce temps-là, qu'une seconde édition revue et améliorée de la religion naturelle. « La doctrine de Jésus-Christ, dit l'un de ceux qu'on appréciait le plus alors, est le pur bon sens, le sens commun développé, autorisé par une éclatante sanction des cieux, perfectionné, enfin, par des vérités qu'il n'était pas donné à

l'homme de découvrir, mais qu'il reconnaît être excellentement raisonnables dès qu'elles lui sont offertes, etc. »

Pas un mot dans les sermons d'alors du fait immense qui excite dans le ciel les plus fervents transports des rachetés et des anges, c'est-à-dire de la rédemption de l'homme par le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, si ce n'est peut-être aux grandes solennités religieuses ; encore n'y apparaît-il que fort amoindri pour l'ordinaire, et toujours accompagné de la phrase en quelque sorte consacrée : Nous devons nous rendre dignes, par nos vertus, de la grâce que Dieu nous accorde en Jésus-Christ. On enseignait aussi que, par un effet de sa miséricorde, il voulait bien se contenter de nos intentions et de nos efforts, et récompenser nos vertus, quoiqu'imparfaites, par le don de la vie éternelle. Le salut mérité par le travail de l'homme, et non purement et simplement donné de Dieu en Jésus-Christ, tel était le thème habituel des sermons qui se préchaient à cette époque. On répétait à satiété que trois conditions sont nécessaires pour obtenir la rémission des péchés : la repentance, la foi et la sanctification, ou pratique des bonnes œuvres. La grande doctrine de la Réformation, celle que Luther appelait « la doctrine sans laquelle l'Eglise tombe et n'est plus, » ¹ la justification par la foi en Jésus-Christ était méconnue à Genève. Celle qu'on proposait à nos ancêtres était précisément l'hérésie que Paul foudroie de son anathème dans son épître aux Galates ; c'était celle aussi que Rome, au mépris de la menace apostolique deux fois répétée (Gal. I. 8, 9), a définitivement consacrée, avec force malédictions, comme une vérité divine, dans son fa-

¹ *Articulus Stantis aut cadentis Ecclesiae.*

meux Concile de Trente ; si bien que, sur un point capital, sur celui-là même qui, plus qu'aucun autre, avait provoqué la Réformation, Genève était retournée au Pâpisme. Elle y est restée jusqu'à présent ; encore aujourd'hui, les prédicateurs genevois qui ne sont pas franchement orthodoxes ou franchement libéraux, associent, dans la question du salut, les prétendus mérites de l'homme, ses pauvres vertus, aux mérites parfaits du Fils de Dieu.

L'époque à laquelle nous sommes parvenus était pour Genève une époque de luttes et de troubles ; en butte, comme Etat, à d'incessantes commotions politiques, elle était, comme Eglise, agitée par les idées nouvelles qui préoccupaient alors toutes les imaginations. La philosophie française y gagnait tous les jours de fervents adeptes ; à Genève, comme ailleurs, elle était au fond de toute la vie intellectuelle de ce temps-là ; elle s'emparait de plus en plus de la direction des esprits. Le clergé, — c'est une justice qui lui est due, — ne s'épargna pas à la combattre ; il y mit de la résolution, il y déploya du talent. Malheureusement il crut que, pour mieux réussir dans sa défense de la Révélation, il devait, comme on dit aujourd'hui, faire la part du feu, et ne comprit pas que ce qu'il concédait à l'esprit du siècle était précisément ce qui constitue l'essence même de l'Evangile ; il se flatta de le faire mieux accepter de ses concitoyens en essayant de leur montrer que les mystères et les dogmes qui les effrayaient ne lui étaient point essentiels, en le façonnant à leur goût, en s'efforçant, en un mot, de rendre sage la folie de Dieu (I. Cor. 4.) C'est ainsi qu'il fut amené à réduire peu à peu le christianisme aux mesquines proportions de la morale la

plus vulgaire. A cet Evangile qui seul est la puissance de Dieu pour sauver les âmes (Rom. 1), on vit alors succéder un Evangile à l'usage de tout le monde ; on n'entendait plus retentir dans les temples que les froids et impuissants discours d'une sagesse purement humaine. Vinet dit quelque part, en parlant du christianisme : « On le rend presque raisonnable ; mais, chose singulière ! quand il est raisonnable, il n'a plus de force. » C'est ce christianisme raisonnable qui, détaché du dogme, n'a plus d'action ni sur la conscience, ni sur le cœur ; c'est ce pauvre christianisme, s'il mérite encore ce nom, que le 18^{me} siècle, riche à son début des trésors que lui avaient légués le 16^{me} et le 17^{me}, allait transmettre au siècle suivant — « *Post lucem tenebrae !* »

IV. GENÈVE AU COMMENCEMENT DU XIX^{me} SIÈCLE

L'Unitarianisme encore et la Mort spirituelle. — L'Aurore d'un nouveau jour.

Au commencement du 19^{me} siècle et durant l'occupation française, la religion que professait la majorité de la Compagnie ne dépassait guère le programme de ce qu'on appelle ordinairement la religion naturelle. L'Eglise qu'elle dirigeait était tout imbue des idées de Jean-Jacques Rousseau ; elle n'avait en général d'autre profession de foi que celle du Vicaire Savoyard. Le clergé, si l'on veut, parlait bien de Jésus-Christ, mais comme docteur, jamais comme caution ; comme martyr, jamais comme victime expiatoire ; Jésus était mort pour sceller sa doctrine et non pour ôter

nos péchés. Ce qu'on nous prêchait alors — nous n'en avons pas perdu le souvenir — c'était toujours le salut par les œuvres. Et les modèles qu'on proposait à notre imitation étaient le plus souvent empruntés à l'antiquité païenne. On nous citait autant les maximes des sages de la Grèce et de Rome que les paroles de Jésus-Christ. Dans les instructions particulières, comme dans les prédications publiques, il n'était question, cela va bien sans dire, ni de la justification par la foi, ni de la nouvelle naissance sans laquelle pourtant l'on ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Nous ne sommes pas sujets à la condamnation ; quel besoin aurions-nous d'être absous ? Nous ne sommes pas déchus, pas corrompus de notre nature ; quel besoin aurions-nous d'être régénérés ? Nous possédons en nous-mêmes la force nécessaire pour vaincre nos passions et pour accomplir la volonté de Dieu ; quel besoin aurions-nous de l'assistance du Saint-Esprit ? Le Saint-Esprit ! On n'y croyait pas, et cependant l'on répétait chaque dimanche : « Je crois au Saint-Esprit ! » Le Pelagianisme donnait la main au Socinianisme, enfant comme lui, comme l'Arianisme, du même père.... l'Unitarianisme. En un mot, la théologie de l'époque était le rationalisme vulgaire, la négation timide des doctrines vitales de l'Evangile, le déplorable système, enfin, auquel notre ville a eu le triste honneur d'attacher son nom... le Genevianisme.

Pauvre Eglise de Genève ! qu'y restait-il alors de la religion de la Bible ? L'œuvre de démolition commencée en 1725 y était actuellement consommée. Dieu toutefois ne l'abandonnera pas dans sa chute. Il a toujours maintenu

chez nous, et jusque dans les jours les plus mauvais, un témoignage à son Evangile.

Déjà vers le milieu du 18^{me} siècle, le professeur Antoine Maurice s'était montré le digne et ferme représentant de l'ancienne orthodoxie. Un trait surtout de sa vie honore à nos yeux sa mémoire : Le catéchisme d'Osterwald, qui avait remplacé celui de Calvin dans l'instruction de la jeunesse, ayant été à son tour revu et corrigé par le pasteur Jacob Vernes, grand admirateur de Rousseau, et presque généralement adopté par la Compagnie, A. Maurice (1761) ne craignit pas de le dénoncer au Petit-Conseil, qui le fit saisir au moment où il sortait de presse.¹

Vers la fin de ce même siècle, un vénérable pasteur, originaire du pays de Vaud, Jacob Francillon, allié par sa famille à des membres de la communauté morave, s'était lui-même rapproché de leurs tendances. Son cœur était sous l'influence de l'Evangile, et la foi qu'il avait en son Sauveur se répandait en œuvres de bénédicence ; on cite des traits touchants de son active charité : c'est ainsi, par exemple, qu'on le voyait en hiver porter souvent lui-même à des paroissiens indigents les choses les plus nécessaires à la vie, et jusqu'à des fagots pour les réchauffer dans leurs tristes et froids réduits. Son *Histoire de la passion de N.-S. Jésus-Christ* témoigne également d'une piété vivante ; elle servit à l'édification de plusieurs dans un temps où les bons

¹ La Compagnie n'en décida pas moins, en 1787, l'adoption définitive d'un Catéchisme dont celui de Jacob Vernes formerait la base. Ce catéchisme, sauf de légers changements qui ne l'ont certes pas rapproché de la doctrine évangélique est resté, jusque dans ces dernières années, le texte officiel et obligatoire de l'enseignement religieux à Genève.

livres religieux étaient extrêmement rares. Jacob Franclion quitta ce monde en 1796, plein de confiance en la miséricorde de Dieu son Rédempteur, et accompagné des bénédictions et des regrets de son troupeau.

Un peu plus tard, le pasteur Demellayer professa hautement les doctrines orthodoxes ; c'est à ses instructions religieuses que deux serviteurs de Christ, dont il sera question plus bas, Empaytaz et Lhuilier, rapportent les impressions sérieuses qui préparèrent leur conversion et décidèrent peut-être leur vocation au ministère évangélique. Demellayer se montrait toujours leur ami fidèle et celui de leurs jeunes contemporains qui aimait aussi la Parole de Dieu.

Mentionnons encore dans le sein de la Compagnie d'autres hommes distingués par leurs talents autant que par leur piété, et qui exercèrent alors une heureuse influence sur l'état religieux de notre patrie.

Cellerier père, pasteur de Satigny, près de Genève, ne prêchait que rarement dans la ville ; mais sa prédication y était toujours un événement. J'aime à reproduire ici le beau témoignage que lui rend L. Gausson, qui fut tout à la fois son successeur et son ami :

« M. Cellerier, dit-il, sans avoir dans sa prédication cette précision et cette autorité de doctrine qu'on admire dans les Pères de l'Eglise réformée, mais qu'on n'eût alors point comprise, avait été suscité de Dieu dans cette époque désastreuse pour préparer une sainte transition entre les plus mauvais jours de Genève et des temps plus heureux. Son ministère, jeté à travers l'abîme où nous étions descendus, était comme un pont entre l'ancienne Eglise de Genève, fondée sur le roc des doctrines réformées, et l'Eglise de Genève, qui devait se relever de l'autre côté de l'abîme sur ce même rocher. Souvent

« il le disait lui-même avec la plus attendrissante humilité. Ses sermons, incomparables par le style, toujours pleins d'onction, toujours pénétrés de l'esprit de l'Evangile, ont eu l'inappréciable avantage de faire entièrement tomber dans nos familles l'usage des sermonnaires ariens qui l'avaient précédé depuis cinquante années. La prédication de M. Cellerier a donc été un immense bienfait dans cette Genève qu'il aimait tant. Elle y est venue, au jour convenable, suscitée de Celui qui tient nos temps dans sa puissante main. Elle y a réveillé le goût de la piété et le respect des Ecritures ; elle y a redressé les âmes vers les choses d'En Haut ; elle y a fait désirer l'ancienne foi.¹,

Cependant Cellerier ne rendit pas d'abord un hommage complet aux doctrines distinctives de l'Evangile. Je me rappelle un fait qui me concerne. Mon père voyant avec inquiétude, au commencement du Réveil, les relations que je soutenais avec le troupeau morave, faible résidu de celui s'était formé dans notre ville à la suite du passage du comte de Zinzendorf, avait cru devoir en écrire au pasteur de Satigny, et lui demander son avis à ce sujet. Cellerier, se hâtant de le rassurer, lui répondit que les Moraves étaient d'excellents chrétiens, et que mes rapports avec eux ne pouvaient avoir sur moi qu'une bonne influence ; seulement, ajoutait-il, on doit regretter qu'ils distinguent les gens en deux classes, les enfants de Dieu et ceux qui ne le sont pas. Cellerier n'admettait pas encore cette distinction, pourtant si positivement énoncée dans l'Ecriture (1 Jean iii) ; mais peut-être avait-il ici moins en vue la doctrine même que l'abus qui, malheureusement, en a été fait plus d'une fois dans l'application. Quoi qu'il en soit, Cellerier, sur la fin de sa vie, fit de rapides progrès

¹ Notice sur Cellerier père, p. 12.

dans la grâce et la connaissance de son Rédempteur. Rien n'était touchant comme de voir chaque dimanche le vénérable vieillard venir s'asseoir, au milieu des petits, dans la chapelle de l'Oratoire, et écouter avec recueillement les admirables leçons que leur donnait le pieux et fidèle Gaussin. Je n'oublierai pas non plus avec quelle onctueuse simplicité et quelle sainte décision il me disait un jour que plus il vivait, plus il sentait que toute son espérance de salut ne pouvait reposer que sur le sacrifice de Jésus-Christ.

Moulinié, esprit spéculatif, réunissait chez lui plusieurs étudiants en théologie, et s'efforçait de combler les vides que laissait l'enseignement académique, alors tombé si bas à Genève, comme on le verrá tout à l'heure ; il leur lisait les *Leçons sur la Parole de Dieu*, qu'il publia quelques années après. Moulinié eût été à sa place dans la chaire de professeur de théologie ; mais il était orthodoxe, et, si l'on appréciait à bon droit sa personne, on avait en horreur sa doctrine. Moulinié professait hautement le dogme de la Sainte Trinité. Sa doctrine était en général biblique ; seulement il portait quelquefois en chaire ses opinions favorites sur la hiérarchie des anges, et sur le rétablissement final de toutes choses. A cela près, sa prédication, toujours animée du souffle d'une foi vivante, était pénétrée des expériences d'un esprit éminemment chrétien. Moulinié fut un vrai père pour celui qui trace ces lignes, et qui ne prononcera jamais son nom qu'avec un vif sentiment de gratitude et de respect. Ce ne fut cependant pas lui qui m'introduisit dans le chemin de la vie ; il jouissait sûrement lui-même de la paix qu'inspire l'Evangile,

mais il ne savait pas en faire jouir les autres ; il ne comprenait pas suffisamment que celui qui, dans le sentiment de sa misère, s'approprie par la foi la justice parfaite de Christ est dès lors considéré comme juste devant Dieu. Ce que je dis de Moulinié, je dois le dire aussi de Cellerier et des autres pasteurs dont il me reste à parler ; c'est d'humbles *ouvriers* ou évangélisateurs des Frères moraves, c'est de Jacques Mérillat, et du ci-devant coutelier J.-N. Mettetal, que Dieu se servit pour nous faire connaître, à Empaytaz et à moi, le salut qui est en Christ et la paix qu'il donne. Moulinié se distinguait d'ailleurs par une grande humilité ; il disait quelquefois, sur la fin de sa vie : « Il y a trois choses en ma personne : un homme vieux, un vieil homme et un petit enfant (le nouvel homme). » Moulinié n'attendait, lui non plus, le salut de son âme que de la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ.

Peschier, pasteur de Cologny et des Eaux-Vives, près de Genève, passait pour être une encyclopédie vivante de toutes les sciences ; il enseignait en même temps, et avec une égale facilité, dans les trois facultés de notre académie (lettres, sciences et théologie). A l'époque du Réveil de Genève, il prit la défense des étudiants qui avaient embrassé la doctrine orthodoxe ; un jour qu'on les accusait devant lui de proposer une doctrine nouvelle : « Oui, dit-il avec cette forme incisive qui lui appartenait — oui, nouvelle comme est nouveau le jeu de l'oie renouvelé des Grecs ! » C'était, en effet, la vieille doctrine des Apôtres et des Réformateurs que professaient ces jeunes hommes ; leur parole n'était qu'un écho bien affaibli de la voix puissante de ces grands serviteurs du Fils de Dieu. J'ai eu le

privilége de visiter le vénérable professeur dans la maladie qui devait le conduire à la tombe, et de prier auprès de son lit ; pénétré du sentiment de sa misère spirituelle, il me disait un jour dans son langage toujours original : « Cher ami, à mesure que les feuilles des arbres tombent, les nids qu'elles cachaient apparaissent ; c'est l'expérience que je fais actuellement. » Mais si la conviction de péché croissait chez lui avec les années, il lui était donné de se reposer toujours plus simplement sur le sacrifice parfait et la toute-puissante intercession de son fidèle et miséricordieux Souverain-Sacrificateur ; Peschier attendait sans crainte le signal du départ, sachant en qui il avait cru, et que le Seigneur était puissant pour garder son dépôt jusqu'au jour où il apparaîtra dans sa gloire.

Aux trois noms vénérés que je viens d'écrire, je voudrais ajouter celui de Diodati, qui débutait alors dans le ministère évangélique (1814). Une douce et persuasive onction caractérisait son talent oratoire. Diodati occupa successivement le poste de pasteur à Avully, près de Genève, et celui de professeur dans la faculté de théologie de cette ville. Le sujet favori de ses prédications, qui tranchaient avec les discours en général secs et ampoulés de l'époque, était l'amour du Seigneur Jésus et la communion vivante de l'âme avec lui. Une légère teinte de mysticisme, mais d'un mysticisme de bon aloi, pénétrait ses paroles. C'était toujours avec bonheur qu'on voyait reparaitre son nom sur la liste des prédicateurs de la semaine. Mais Diodati était plutôt un Apollos qu'un Paul ; il arrosait, il ne plantait pas.

J'ai parlé de Moulinié et de Demellayer ; un mot encore

à leur sujet. Unis d'une étroite amitié reposant sur les mêmes convictions religieuses, ils exercèrent une influence bénie sur plusieurs de leurs contemporains, moins peut-être par leur prédication qui, bien que déjà courageuse pour l'époque, n'était pourtant pas suffisamment positive, que par leur conversation et par leurs instructions particulières ; leur simplicité parfaite, la facilité de leur abord, leur jovialité, en un mot leur amabilité chrétienne leur gagnaient tous les cœurs. Ce qu'ils ont écrit a servi de leur vivant déjà, et sert encore aujourd'hui, à l'édification de l'Eglise. J'ai mentionné plus haut les Leçons de Moulinié sur la Parole de Dieu ; on ne lira pas sans profit celles qui ont spécialement pour objet la corruption originelle de l'homme et la Divinité de Jésus-Christ. Quant à Demellayer, il versifiait facilement et avec grâce ; il a composé d'excellentes poésies religieuses ; on lui doit entre autres, légèrement modifié, le cantique 64^{me} de notre Recueil (« O mon Sauveur ! O Charité suprême ! ») ; c'est une des meilleures paraphrases en vers que je connaisse du Ps. xxiii. Il avait composé, pour être placé sur sa tombe, le quatrain suivant que j'y ai relu plus d'une fois, et qui témoignait de sa ferme espérance en Christ le Premier-né d'entre les morts :

« Quand du Soleil d'en haut la ravissante aurore
Viendra sur mon tombeau répandre sa clarté,
M'envolant vers les cieux, je dirai mieux encore,
Il est ressuscité. »

Autour de Moulinié et de Demellayer se ralliait une élite d'hommes pieux qui partageaient leurs sentiments, et, comme eux, tenaient fortement au dogme biblique de la

sainte Trinité. Je nommerai surtout Lombard-Morin, le père vénéré du cher Dr Lombard et des honorables banquiers de ce nom, tous trois héritiers de sa foi; l'excellent Dumas, père de deux sœurs en Christ que nous aimons; Simon Gounouilhou, habile industriel; le commandant Pittard; le colonel Pinon, qui rendit à Genève un service signalé dont elle n'a pas entièrement perdu le souvenir. Ils appartenaient à la Franc-maçonnerie, au sein de laquelle ils formaient, sous le nom « d'Union des coeurs », une loge distinete. Demellayer et Moulinié en faisaient aussi partie. Là on s'exhortait mutuellement à servir le Seigneur au milieu d'un monde qui le méconnaissait; on s'édifiait les uns les autres selon la mesure de connaissance et de grâce qu'on avait reçue. Il est seulement à regretter que ces fidèles n'aient pas toujours donné à leur foi une expression plus simplement biblique; on leur a de plus reproché des tendances mystiques; ils lisaienr les ouvrages de la célèbre M^{me} Guyon, de J.-Philippe Dutoit, de Poiret, de de Marsay. Ceux d'entre eux que j'ai eu l'avantage de connaître, sont, autant que j'ai pu le savoir, morts dans une humble confiance aux mérites de leur Sauveur, laissant à l'Eglise une nouvelle démonstration de cette vérité: que *l'Eternel des armées est admirable en conseil et magnifique en moyens* (Es. xxviii, 29) pour accomplir envers nous les desseins éternels de sa miséricorde.

Je viens de nommer Jean-Philippe Dutoit. Ce ministre vaudois qui vivait au siècle dernier (1721 à 1793), a eu trop d'influence sur l'état religieux de Genève, alors et de nos jours, pour qu'il soit permis de ne le mentionner

qu'incidemment.¹ Après avoir exercé, non sans une grande bénédiction, le ministère évangélique à Lausanne, il vint habiter Céligny, près de Genève, où l'avaient attiré des amis appartenant à la haute bourgeoisie de notre ville (1766); il passa aussi quelque temps dans nos murs à la même époque. Disciple fervent du mystique Fleschbein, admirateur enthousiaste de M^{me} Guyon, la célèbre amie du pieux Fénelon, il devint à son tour chef d'école. Au fond, Dutoit ne prêchait pas une autre doctrine que celle de la Réformation; il admettait pleinement le salut par la foi en Jésus-Christ; mais, tout en acceptant sans réserve l'œuvre que Jésus a accomplit pour nous sur la croix, et en s'y appuyant de toute son âme, il était plutôt préoccupé de celle qu'il veut accomplir maintenant en nous par son Esprit; pour lui, le christianisme consistait essentiellement dans le culte spirituel, l'oraison, le renoncement, la mort à soi-même. *Il faut qu'il croisse et que je diminue*, telle était sa devise. Il aimait, du reste, la Bible et la faisait aimer, dit quelque part le doyen Bridel qui le connaît dans le temps où il étudiait à Lausanne; Dutoit ne voulait d'autre autorité que celle de l'Ecriture, et s'il avait embrassé avec tant d'ardeur les vues de M^{me} Guyon, s'il appelait « divins » ses ouvrages, c'est que jamais personne, selon lui, n'était entré dans le sens intime de la Révélation, jamais personne ne l'avait expliquée comme celle qu'il qualifiait de « chérubin en connaissance et de séraphin en amour. » Dutoit ne posait pas d'autre fondement que celui que Dieu a placé en Sion; mais, à côté de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, il édifiait sur ce fondement du bois,

¹ Voir sa Biographie. Lausanne, 1865.

du foin, du chaume (1 Cor. iii.), autant peut-être qu'auteur mystique en eût encore accumulé.¹

Dutoit parvint à inculquer ses vues théosophiques à plusieurs dans notre ville pendant le séjour qu'il y fit. Bien des personnes appartenant à diverses classes de la société lui étaient attachées. Les pasteurs et leurs amis s'en émurent. Accusés de piétisme, quelques-uns des partisans de Dutoit durent comparaître devant le Consistoire pour y rendre raison de leur foi. Ce fut à cette occasion que Dutoit demanda aux pasteurs de Genève de quel droit ils s'opposaient à des idées qui n'étaient pas exactement conformes aux leurs ; il les invita à déclarer s'ils avaient eux-mêmes une règle d'opinion religieuse, fixe et invariable ; il leur demanda si l'on ne trouverait pas, parmi eux, des Ariens, des Arminiens, des Sociniens peut-être, et s'il devait y avoir des papes dans la Réforme ! ...

Dutoit mourut à Lausanne en janvier 1795 ; il quitta ce monde le cœur plein, j'aime à le croire, de cette pensée

¹ La *Philosophie chrétienne* de Dutoit a souvent d'excellentes pages ; on en lisait quelquefois des fragments dans nos assemblées au commencement du Réveil. Mais sa *Philosophie divine* présente des théories d'une rare hardiesse, pour ne pas dire d'une grande témérité. On pourrait plus d'une fois appliquer à l'auteur ce qu'il disait au sujet de l'illuminé Saint-Martin : « Je suis fâché pour lui qu'il ait souvent fait filtrer la divine Vérité de l'Écriture à travers son imagination, dont elle a trop souvent pris la teinture et le vernis. Cette Vérité ne se montre jamais pure, lorsque, pour y arriver, il faut se frotter le front, et gratter occiput et sinciput. » — Dutoit reprochait justement au théosophe Swedenborg « de porter assez souvent une main destructive et trop téméraire sur le sens littéral, auquel, disait-il, il faut rarement déroger, mais le conserver, au contraire. » (Jean-Philippe Dutoit, p. 325 et 327.) Lui-même fut-il toujours à l'abri d'un tel reproche ?

qu'il déposait dans un de ses ouvrages : « Pauvres et misérables pécheurs que nous sommes, nous avons besoin de tout le sang de Jésus-Christ et des miséricordes de Dieu. » Ses écrits, recueillis avec soin par ses amis, surtout par l'excellent D^r Pétillet, libraire à Lausanne, dont le souvenir m'est cher, se trouvaient dans bien des mains à Genève au commencement de ce siècle ; on les lisait avec édification ; mais leur influence sur notre Réveil fut après tout peu sensible ; pouvait-il en être autrement quand on y répétait à chaque page : « Enfants du Très-Haut, disciples de la vie intérieure, cachez-vous ! » — Cachez-vous, non certes par lâcheté, mais par prudence et dans un esprit d'humilité. Heureusement pour nous, les Moraves qui avaient paru dans notre ville le siècle précédent, un peu avant Dutoit et ses premiers adeptes, et qui, bien que réduits à un fort petit nombre au commencement de ce siècle-ci, continuaient cependant de rendre témoignage à la Vérité, avaient mieux compris le divin Maître : « Ce que je vous dis à l'oreille, publiez-le du haut des toits. Allez, annoncez la bonne nouvelle : celui qui croit a la vie¹. Tandis que, au milieu de leurs spéculations et de leurs jouissances théosophiques, nos Mystiques oubliaient de nous montrer le chemin du salut, ou ne savaient pas nous l'indiquer clairement, les frères Moraves, eux, nous adressaient avec amour, et dans un langage simple, net, tout biblique, à Celui qui est venu chercher et sauver ce qui est perdu ; ils nous disaient ce qu'il a fait pour nous racheter de la malédiction ; ce n'était là, si l'on veut, que le commencement de la parole du Christ

¹ Les Moraves ont en conséquence des missions, et quelles missions Mais où sont les missions des Mystiques !

(Hébr. vi.), l'abc de son Evangile, mais c'était précisément ce dont nous avions alors besoin ; ne fallait-il pas recevoir Christ avant d'apprendre comment l'on doit marcher en lui ? (Col. ii. 6.)

Tel était à Genève l'état général des choses, au point de vue religieux, quand le Réveil s'y déclara. « La foi, arrivée au degré le plus bas de sa décadence, dit Bost (Mémoires, tome 1, p. 19), allait recommencer son mouvement ascensionnel. » L'organisation de l'Eglise était restée entièrement cléricratique. Le pouvoir ecclésiastique demeurait toujours concentré dans les mains de la Compagnie, dont la majorité était notoirement hostile à la saine doctrine. La faible minorité orthodoxe qu'elle renfermait était « la voix qui crie dans le désert, » comme me le disait un jour le digne pasteur Cellérier, père, à l'occasion de mon affaire dont il sera question plus bas. La parole évangélique était fort rare en ce temps-là ; aussi les âmes pieuses se voyaient-elles forcées de chercher dans l'édification privée l'aliment que ne leur offrait pas la prédication publique. Ce qui restait encore à Genève de vie et de vérité divines s'était réfugié dans le petit nombre de pasteurs et autres personnes pieuses dont je viens de parler, mais surtout dans les derniers débris du troupeau morave que nous connaissons déjà. On se rappelle comment il s'était formé, vers le milieu du siècle précédent, à la suite du séjour qu'avait fait dans notre ville le comte de Zinzendorf. J'ai parlé de l'heureuse influence que la présence de ce grand serviteur de Christ eut sur l'état moral de Genève ; c'est le moment d'entrer dans de plus amples détails sur un mouvement religieux

qui devait déposer de si précieux éléments dans le nouveau Réveil.

A peine arrivé à Genève, le comte, assisté des frères et des sœurs moraves qui l'y avaient accompagné au nombre d'environ 50, se mit donc à former des assemblées religieuses dans le quartier où il était logé (Plainpalais), et dans d'autres quartiers de la ville. C'était en 1741. Dieu bénit ses pieux efforts. Beaucoup d'âmes apprirent alors à connaître et à aimer le Sauveur dont on ne parlait plus guère dans les temples. Zinzendorf avait eu soin de se mettre en relation avec le Clergé. Les rapports qui s'établirent entre lui et les membres de la Compagnie furent toujours bienveillants, mais, de leur part, toujours réservés. « Le comte, dit Spangenberg, trouva parmi les savants de Genève beaucoup d'hommes remarquables par leur sens et leur érudition ; mais toutes les fois qu'il en venait à parler de cette connaissance de Christ à laquelle on ne parvient ni par les lumières de la raison, ni par les efforts de la volonté humaine, il avait l'occasion de voir se vérifier le mot de Paul : *Dieu n'a pas choisi beaucoup de sages... mais il a choisi les choses faibles de ce monde.* » (1 Cor. i, 26.) — Quand il les pressait de s'expliquer au sujet de la Divinité de Christ, nous apprend encore son biographe, ils évitaient avec soin de se prononcer. Avant de partir, il dédia à l'Eglise de Genève un recueil de textes de l'Ecriture destiné à mettre en lumière cette vérité capitale ; mais deux des membres les plus influents de la Compagnie, à qui il avait plus spécialement adressé cet écrit, Vernet et Lullin, déclarèrent, par la voie de la presse, qu'ils ne pouvaient absolument pas lui accorder leur ap-

probation, et que, prévenus par l'auteur, il n'auraient pas consenti à en accepter l'hommage.

Après son départ, la communauté qu'il avait fondée compta bientôt jusqu'à 6 ou 700 membres. Le comte les revit en 1758, à l'occasion d'une visite qu'il fit alors à Montmirail, près de Neuchâtel, et les conjura, avec la chaleur d'une âme toute donnée à Christ, de demeurer attachés de cœur à Celui qui, « par sa mort, leur dit-il, a fait que nous n'avons pas à craindre la mort. » Je viens de nommer Montmirail : c'était un autre point lumineux dans nos contrées ; Montmirail appartenait à la famille du baron Fréd. de Watteville, l'ami de collège de Zinzendorf, son compagnon d'œuvre et l'une des colonnes de la nouvelle église des Frères. Cette église y fonda, comme on le sait, un établissement où de jeunes demoiselles étaient et sont encore actuellement élevées dans les principes de l'Évangile ; c'est ainsi que la Vérité pénétra bientôt dans maintes familles pour le salut de plusieurs de leurs membres. Montmirail était en même temps la résidence des frères *ouvriers* ou évangélisateurs que la direction de Herrnhut entretenait dans notre pays. C'est alimenté par leurs visites et par leurs lettres que le noyau de la communauté de Genève se conserva pendant tout le cours du 18^{me} siècle. On y retrouve encore en 1800, non-seulement les doctrines qu'affectionnent particulièrement les Frères moraves, la Divinité suprême et l'adoration de Jésus-Christ, le salut parfait déroulant de sa Croix, mais encore les mœurs, les habitudes, et jusqu'au langage propre à cette intéressante catégorie de chrétiens. Ils lisaien la Parole de Dieu dans leurs assemblées ; ils chantaient les hymnes de Zinzendorf et d'autres

auteurs allemands, bien imparfairement traduites en vers français ; quoiqu'en fort petit nombre à l'époque de la révolution de Genève, et plus tard durant la domination française, ils n'en continuaient pas moins leurs saintes réunions.

Le frère ouvrier qui visitait alors les troupeaux ou *diasporas* moraves était l'excellent J.-N. Mettetal, du pays de Montbéliard ; riche de foi, de connaissance biblique et d'expérience chrétienne, il les soutenait de ses prières et de ses efforts personnels ; il entretenait avec eux, en particulier avec celui de Genève, un commerce épistolaire actif (1785-1800). La bénédiction de Dieu reposa sur ses travaux. Combien de familles bénissent encore sa mémoire ! les de Villette, les Fels, les Bovet, les Rivier, les Delessert, les Vautier, les Suèz-Francillon, les Collet, et bien d'autres, dont les noms étaient connus et prononcés avec respect dans tout le Réveil morave, de Genève à Montmirail, honoraient à juste titre le fidèle ministère du ci-devant coutelier. On possède de lui, dans la famille du pieux Jacob Francillon, de précieuses lettres écrites en vue de la *diaspora* de Genève, qu'il portait dans son cœur ; les lignes suivantes, qu'on m'a permis d'en extraire, édifieront, je l'espère, ceux qui les liront, autant qu'elles m'ont édifié moi-même ; on y retrouve partout les pensées dont les Frères-unis aiment surtout à se nourrir ; la couleur locale, je veux dire la teinte morave, y est fortement accusée ; mais la doctrine en est toujours pure, et l'aliment qu'elles offrent est bien celui qu'il faut à des âmes réveillées ; quel contraste entre les édifiantes paroles de l'humble serviteur de Christ, et les pauvres sermons qu'on entendait

précher alors dans les temples, ou qu'on lisait dans sa maison !

« Que le Sauveur daigne visiter souvent en sa grâce notre cher petit troupeau de Genève, et chacun de ses membres en particulier ! (écrivait de Montmirail le frère J.-N. Mettetal à M^{me} Suèz, la sœur du digne pasteur Jacob Francillon). Qu'il nous donne aussi de bien connaître les temps et la saison où nous vivons ! C'est le cas de nous réveiller de notre assoupissement, de nous détacher de ce pauvre monde gisant dans le mal, et entraîné par un esprit d'étourdissement qui l'empêche d'ouvrir les yeux et de prendre le sage parti que prirent autrefois les habitants de Ninive : ils n'attendirent pas que les jugements de Dieu dont ils étaient menacés fondissent sur eux, mais ils reconnaissent leurs égarements, s'humilièrent devant Dieu avec le sac et la cendre, et le flétrirent par une repentance sincère. (Mettetal écrivait ceci en 1794, c'est-à-dire à l'époque de la révolution de Genève.) Je me réjouis de voir par votre billet que vos entretiens dans les sociétés de sœurs (selon l'usage morave) vous sont en bénédiction ; je souhaite qu'il en soit toujours ainsi pour vous et toutes les autres sœurs, que je salue cordialement, les priant de mettre bien à profit ce moyen de grâce que le Sauveur nous a donné. Saluez bien affectueusement de ma part M. le pasteur Francillon, la chère maman Rivier, sa famille Fels, etc. »

— « Ce ne sont pas tant nos faiblesses et nos misères, quelque nombreuses qu'elles soient (écrivait encore Mettetal à ses amis de Genève), qui sont la cause de nos plus grandes peines et détresses, que cette triste disposition que nous avons à vouloir premièrement tout essayer et tout mettre en œuvre avant de prendre le parti de consulter notre cher Sauveur et de mettre notre confiance en Lui seul. C'est ainsi que pour l'ordinaire on ne devient sage qu'à ses dépens, comme la femme de l'Evangile qui avait dépensé inutilement tout son bien avant d'aller au seul Médecin qui pouvait la guérir.... Si nous voulons faire notre fortune, et acquérir comme les premiers chrétiens un trésor que

les voleurs ne puissent nous ravir, que ni les vers ni la rouille ne puissent gâter, un trésor qui vaut mieux que le monde entier, et qui ne passera pas avec le monde, si nous voulons faire notre vrai bonheur, nous n'avons qu'à nous livrer au Sauveur de corps et d'âme avec toutes nos propres volontés et toutes les misères que nous remarquons en nous chaque jour, nous remettant à la conduite de son bon Esprit avec une simplicité et une confiance enfantines. C'est ainsi qu'ayant une fois donné au Sauveur tout notre être, il sera aussi Lui-même à nous avec tous ses mérites, et qu'en vivant chaque jour dans sa communion, chacun de nous éprouvera qu'on a toutes choses en le possédant. »

— « Nous ne pouvons rien faire que mendier, disait-il aussi; puis donc que sa volonté est de nous faire part gratuitement de ses biens, et qu'il nous invite à les lui demander, demandons-lui tout de nouveau ce qu'il appelle lui-même la seule chose nécessaire, la part de Marie, un cœur fondu d'amour pour ce grand Bienfaiteur qui est mort pour nous rendre la vie, et pour nous couvrir de sa justice comme d'un vêtement avec lequel nous oserons nous présenter un jour devant son Tribunal, sans crainte. C'est cette justice du royaume de Dieu, cette perle de grand prix que je vous souhaite; car je ne sais rien de plus grand, ni dans le ciel ni sur la terre. »

— « Ah! que nous serions heureux, même dans la souffrance, la pauvreté et tout ce qui nous arrive ici-bas, si notre premier soin était de voir ce que nous devons faire pour en retirer de la bénédiction pour notre cœur! Tout ce que nous éprouvons, tout ce que nous apprenons de pénible et de désagréable, nous déta-cherait de plus en plus de ce pauvre monde, qui n'est que vanité, et nous pousserait à nous attacher toujours plus fermement au Sauveur, comme au seul vrai trésor qui peut contenter parfaitement notre âme et remplir le vide immense de notre cœur. Voilà comment toutes choses contribuent véritablement au bien de ceux qui aiment Dieu. Mais pour que tout nous soit salutaire, il ne faut pas que nous soyons de ces raisonneurs qui veulent

contrôler la conduite de Dieu, et qui disent au potier : Que fais-tu ? Prenons donc le parti, tous tant que nous sommes, de poser, aujourd'hui plutôt que demain, tous nos raisonnements sous les pieds ; et prions notre bon Sauveur de nous recevoir dans son Ecole pour y devenir vraiment humbles de cœur. Alors nous accepterons tout comme venant de lui directement, et nous dirons : Que ta volonté soit faite, et non la mienne ! »

Voici, dans la correspondance de Mettetal, un conseil qui malheureusement est d'une application trop peu rare :

« Quand une personne, au lieu de se plaindre d'elle-même, se plaint des autres, il faut la ramener au plus tôt sur son propre cœur, et lui faire bien entendre que si elle désire d'avoir la paix, elle ne l'aura pas en critiquant toujours son prochain, mais en cherchant, dans le sentiment de sa propre misère, grâce et paix auprès du Sauveur. C'est dans un pareil cas qu'il faut parler cordialement, mais sévèrement. David dit : « Que le juste me soit sévère, — Ses reproches me seront doux; — Et pour moi ses plus rudes coups — Seront un baume salutaire. » — Quand chacun de nous pourra tenir ce langage du fond de son cœur, et, en conséquence, remercier humblement ceux qui martelleront un peu sa vieille nature, son amour propre, alors nous serons assurés que nous sommes dans une bonne et salutaire Ecole, celle du Sauveur. La petitesse, l'humilité de cœur a été de tout temps agréable à Dieu; c'est une marque à laquelle on pourra toujours distinguer les vrais disciples de Jésus. »

La parole suivante n'est pas moins précieuse :

« Le sentiment que vous avez de vos propres misères ne doit nullement être un obstacle à vous entretenir avec vos sœurs; au contraire, plus nous sentons combien nous sommes pauvres, faibles et misérables, plus aussi nous sommes convaincus du besoin indispensable que nous avons de la grâce, du pardon et des consolations de notre cher Sauveur; alors on va à lui tout droit,

tel que l'on est, et l'on ne s'en retourne jamais à vide, mais on éprouve qu'aujourd'hui encore il sort de lui une vertu qui soulage, console et fortifie ses pauvres malades; c'est ainsi que le sentiment même de nos misères nous devient salutaire. »

Après un long et fidèle ministère exercé dans nos contrées, Mettetal passa ses vieux jours à Koenigsfeld (Grand Duché de Bade), dans l'heureuse retraite que les Frères moraves accordent volontiers à des ouvriers avancés en âge. C'est de là que j'eus le bonheur de recevoir encore — en 1827 — de celui qui avait été mon père en la foi, et dont le souvenir me restera toujours cher, une lettre comme il savait en écrire; simple, cordiale, nourrie du suc des Ecritures, elle était toute empreinte des sentiments d'espérance, de paix et d'amour qui remplissaient le cœur du bon vieillard au moment de dire un éternel adieu à toutes les misères d'ici bas, et de saisir, enfin, cette félicité suprême dont il n'avait encore eu que les prémisses; on y respirait déjà l'air du ciel.



PREMIÈRE SECTION

LE PREMIER RÉVEIL DE GENÈVE

SON ORIGINE ET SES PREMIERS COMMENCEMENTS

(1810 à 1816)

Retraçons d'abord les faits qui ont eu lieu pendant les années 1810 à 1815. Ce qui concerne l'année 1816 formera une Section à part.

§ 1. 1810-1812

LES ÉTUDIANTS ORTHODOXES ET LEURS INTIMES. — LES FRÈRES MORAVES. — LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

Le Réveil de Genève ne ressemble pas en tout point aux autres Réveils de la Suisse romande. Dans le canton de Vaud, par exemple, ou dans celui de Neuchâtel, la doctrine était en général pure quand le Réveil y éclata ; si l'on n'était pas vivant, on était du moins orthodoxe ; mais chez nous il n'en était pas ainsi : tout avait été perdu, la doctrine et la vie ; il fallait les reconquérir l'une et l'autre, la doctrine avant tout, puis la vie par la doctrine annoncée dans sa pureté.

Le Réveil qui allait inquiéter si fort la Compagnie des pasteurs et provoquer de sa part d'énergiques mesures de répression, fut moins dans le principe un Réveil nouveau qu'une

conséquence de celui qui s'était opéré chez nous le siècle précédent, à la suite du passage du comte de Zinzendorf (p. 50). L'origine en est des plus humbles. Jamais peut-être cette parole de Jésus : « Le règne de Dieu ne vient point avec éclat, » et celle de son apôtre : « Il a choisi ce qui n'est pas, afin de confondre ce qui est, » ne se vérifièrent mieux qu'alors. Le Réveil se manifesta d'abord parmi quelques jeunes hommes qui suivaient les cours de notre Académie. C'étaient Ami Bost, Jⁿ-Guillaume Gonthier, H.-L. Empaytaz, Henri Pyt, et celui qui trace ces lignes. Ami Bost, après avoir passé quelques années à Neuwied, dans l'Institut morave de cette ville, était alors de retour à Genève et étudiait dans la Faculté de théologie ; Gonthier et moi nous étions encore dans celle des sciences, et Pyt dans celle des lettres. Ce dernier ne ressentit d'abord qu'assez imparfaitement la salutaire influence du nouveau Réveil. Quant à Gonthier, il ne reçut pleinement, comme on le verra bientôt, le salut gratuit et la paix qu'il donne que bien des années après. D'autres jeunes hommes de notre âge qui ne suivaient pas la carrière des études, soutenaient avec nous des relations intimes : c'étaient Julien-François Privat, instituteur, Antony Porchat, tailleur d'habits, et le bon Samuel Veyrassat, fils unique d'une digne mère appartenant au troupeau morave, et cousin germain du père de notre bien aimé diacre de ce nom ; il travaillait dans un des bureaux de notre maison de ville. Antony Porchat, originaire de Rolle, avait été élevé dans la capitale de la France, où il avait passé les premières années de sa vie ; c'était un véritable enfant de Paris, il en avait le langage, les manières, les habitudes. Notre cher compatriote Richard, qui fut depuis directeur de l'établissement de Montmirail, fraternisait avec nous.

Las de n'entendre pour l'ordinaire dans les temples de notre patrie que les froids et maigres enseignements d'une morale

toute humaine, débités avec le ton peu naturel qu'on a souvent reproché à l'école genevoise, nous demandions aux assemblées moraves la pâture dont nos coeurs éprouvaient le besoin. Ce fut là que nous trouvâmes ce que nous avions cherché vainement ailleurs. Deux ouvriers des Frères-unis nous furent particulièrement utiles, savoir : Jacques Mérillat, de Moutiers-Grandval (Jura Bernois), alors employé à l'œuvre du Seigneur dans le midi de la France, et J.-N. Mettetal, que nous connaissons déjà. Le premier ouvrit à Empaytaz, dans une visite qu'il fit à Genève, le trésor des révélations divines (1810) ; le second l'ouvrit, l'année suivante, à l'ami d'Empaytaz, à l'auteur du présent écrit. J'aime encore à me rappeler de quelle manière le bon Mettetal s'y prit pour m'annoncer le salut gratuit : sans entrer dans beaucoup de raisonnements, sans user de beaucoup de paroles, il ouvrit le Saint-Livre, et me lut, dans l'Evangile de St-Jean, ces nombreuses déclarations où Jésus atteste solennellement que Celui qui croit en lui ne péira pas, mais qu'il aura la vie éternelle ; puis il me demanda, sans autre préambule, si je recevais les paroles du Seigneur avec une entière soumission de foi ; ayant répondu que oui : « alors, ajouta-t-il, pourquoi douteriez-vous encore de votre salut, et n'en jouiriez-vous pas dès cette heure ? » Déjà auparavant une parole d'Ami Bost, ou plutôt de l'Ecriture citée par lui, avait fait sur moi une vive impression ; fatigué de m'entendre toujours répéter les mêmes plaintes sur mon état spirituel, il m'avait dit un jour, avec une brusquerie d'ailleurs toute amicale : « Ah ! tu es sous la Loi, tu n'es pas sous la Grâce ! » C'était, comme il le remarque lui-même dans ses Mémoires (T. 1, p. 40), « un abrégé un peu rude de l'Epître aux Galates. » Mais cet abrégé n'en fut pas moins béni pour mon âme.

Le Réveil de Genève, dans sa phase initiale, est essentiellement morave ; Ami Bost, Henri Empaytaz, Henri Pyt, Ri-

chard, nos jeunes amis d'alors et moi-même, nous étions, comme on le voit, des enfants de ce Réveil à jamais bénî ; l'Eglise des Frères a été notre berceau spirituel ; aussi avons-nous toujours conservé pour elle un vif sentiment de reconnaissance. Ce fut sous ses auspices que nous entrâmes en rapport avec d'autres jeunes hommes pieux de la Suisse, candidats comme nous au saint ministère ; je nommerai surtout Jean Linder, qui fut dans la suite archidiacre de Bâle : l'année 1812 a sa place marquée dans nos souvenirs ; ce fut alors que, « pour la première fois, comme il me l'écrivait plus tard (1842), nous fîmes connaissance au pied de la croix de Jésus, » et que nous formâmes ces douces relations que le Seigneur se plut à bénir pour nous, à Genève, pendant de longues années.

Nous suivions avec édification les assemblées moraves, ordinairement présidées par F. Bost père, chante de la Madeleine. Le membre le plus âgé de la congrégation, réduite alors, je l'ai déjà dit, à un fort petit nombre, était l'excellente madame de Bary ; elle ne pouvait plus en fréquenter les réunions, mais nous allions de temps en temps, Empaytaz et moi, la visiter dans sa demeure, et toujours avec un réel profit pour nous. Elle appartenait à une famille du Refuge français. M^{me} de Bary nous a plus d'une fois raconté comment elle avait été amenée à la connaissance du Seigneur. C'était, je crois, en 1782 ; une armée étrangère menaçait alors Genève en proie à des dissensions intestines ; saisie de frayeur à son approche, le calme d'une jeune personne qui travaillait pour elle la frappa ; elle voulut en savoir la cause ; la jeune ouvrière, qui assistait aux assemblées moraves, lui déclara qu'ayant mis sa confiance dans le Sauveur, elle estimait n'avoir plus rien à craindre. M^{me} de Bary crut elle-même en Jésus, et dès lors la paix de Dieu, qui passe toute intelligence, ne la quitta plus jusqu'au terme de sa longue carrière ; elle s'endormit au Seigneur à l'âge de 96

ans. M^{me} de Bary exercait une bonne influence sur des familles de la haute bourgeoisie avec lesquelles elle était en relation. Ch. Rieu, encore étudiant, allait quelquefois la voir, et nul doute que les entretiens qu'il avait avec elle ne lui aient été en bénédiction ; elle l'appelait « son petit ministre. » Déjà sérieux pendant ses études, Ch. Rieu, de même que L. Gausson son ami, son parent et son condisciple, devint plus tard un fidèle ministre du Seigneur ; il mourut, comme on le sait, à Frédéricia, en Danemark, après avoir rendu, par sa prédication et par toute sa vie, un magnifique témoignage à son Rédempteur.

Vivifiée par l'Esprit de Dieu, la foi naissante des jeunes gens qu'il venait de réveiller, ne demeurait pas entièrement stérile ; voici ce que l'un d'eux écrivait dans son journal sous la date du 50 novembre 1812 : « Un excellent sermon de M. le pasteur Moulinié, sur les mœurs des premiers chrétiens, nous a engagés, Pyt, Empaytaz et moi, à secourir les pauvres et les affligés par tous les moyens que le Seigneur mettrait à notre disposition. » Le besoin de répandre autour de nous les grâces spirituelles dont il nous comblait, nous engagea, vers la même époque, à ouvrir pour les enfants une école du dimanche et du jeudi ; Empaytaz surtout y parlait avec onction de Jésus et de son amour à ceux d'entre eux que nous avions pu réunir ; il savait fixer leur attention et trouvait facilement le chemin de leurs cœurs.

J'ai parlé des réunions moraves auxquelles nous assistions ; elles n'étaient cependant pas la seule source où nous allions puiser la nourriture qu'il fallait à nos âmes. A côté de ces réunions, il existait à Genève une Société religieuse, récemment fondée, sous le nom de *Société des amis*, par F^s Bost père, Empaytaz et quelques autres ; elle n'était, du reste, que la suite de plusieurs tentatives antérieures du même genre que

Bost père n'avait cessé de renouveler. La Société des amis à laquelle nous nous empressâmes de nous unir, Pyt, Gonthier, Ami Bost et moi, se composait d'étudiants et d'autres personnes qui, faute d'un aliment suffisant dans le culte public, cherchaient à s'éduquer ensemble par la lecture de la Bible et de bons ouvrages religieux, par des entretiens pieux, par le chant des psaumes et des cantiques, et par la prière. Dans leur nombre je trouve les noms suivants : John Boissonnas, le calligraphe, et son père, alors chantre du Temple neuf; François Roget, qui devait un jour enseigner avec talent l'histoire générale dans la Faculté des lettres de Genève ; Jonathan Devisme qui occupa plus tard la chaire de Dour (Borinage), en Belgique, où il a terminé, en 1866, sa carrière après un fidèle service de 49 ans ; Matthieu Miroglia dont le long ministère à Besançon y a laissé les plus honorables souvenirs.

Voici, tel qu'elle avait pris soin de le formuler elle-même, le but que la Société des amis se proposait :

« Le motif qui nous rassemble est celui de nous encourager mutuellement à persister et à croire dans l'amour de Dieu et de notre Sauveur ; à vivre comme nous voudrions l'avoir fait au moment de la mort. Nous nous aidons dans ce travail par tous les moyens possibles, en nous soutenant les uns les autres comme le conseille saint Paul , et en ouvrant franchement notre cœur à nos frères, comme le commande saint Jacques. »

« Sentant notre extrême faiblesse, l'état de corruption où nous sommes par nous-mêmes et le besoin que nous avons d'un Sauveur, nous ne voulons savoir autre chose que Jésus et Jésus crucifié. Fortifiés par ce divin Maître, nous espérons contribuer à l'édification de notre prochain. »

« Enfin nous désirons de tout notre cœur ramener dans nos familles le culte domestique et la piété de nos ancêtres. »

Entre autres règlements, la Société des amis avait adopté le suivant :

« Comme nous croyons les plaisirs mondains incompatibles avec l'esprit qui doit animer des chrétiens, nous avons tous résolu de ne recevoir parmi nous que des personnes qui promettraient de s'interdire entièrement tous ces plaisirs, notamment la danse et les spectacles. Aucune raison ne peut autoriser à se les permettre, soit qu'on s'y livre habituellement, soit qu'on ne les fréquente qu'occasionnellement, puisque la Sainte-Ecriture déclare que celui qui aime le monde n'a point l'amour du Père, et que celui qui est ami du monde est ennemi de Dieu. » ...

Le premier Rapport annuel de la Société des amis, lu par Henri Empaytaz, se terminait ainsi :

« Jamais, ô mon Sauveur ! nous ne cesserons d'espérer en toi ; tu le sais, ce sang qui coule dans nos veines ne coule que pour toi ; ce cœur qui bat dans ce corps d'argile ne bat que pour toi, etc. »

Le second Rapport, lu par celui qui trace ces lignes, rappelait en ces mots la pensée des fondateurs :

« Renoncer au monde et à ses convoitises, veiller les uns sur les autres, nous reprendre mutuellement dans l'amour, et n'avoir d'autre Maître que Celui dont le sang nous a lavés, tel est le but spécial de la Société que nous avons formée. »

Les Amis avaient passé ensemble avec bénédiction les solennités de la fin de 1811 et les premières heures de cette année 1812 qui allait voir s'accomplir dans le monde politique de si prodigieux événements ; ils résolurent de faire part, dans une lettre signée de tous (12 janvier), au frère J.-N. Mettelat qui les avait visités peu auparavant et les avait fort édifiés, des grâces précieuses que le divin Chef de l'Eglise venait de répandre sur eux. La réponse du saint vieillard ne se fit pas attendre ; on y lisait entre autres ce qui suit :

« Comme il est tout naturel que la branche, unie à un bon arbre, croisse, fleurisse et fructifie, il en est de même de toute âme qui, après être allée à Jésus pour avoir la vie, est entrée dans sa communion; si dès lors elle demeure en lui comme le sarment demeure attaché au cep, elle ne peut que croître, s'affermir et prospérer à son honneur et à la joie de notre Père céleste à qui elle est agréable en son Bien-aimé.... C'est ainsi, mes bons amis, qu'en puisant jurement grâce sur grâce dans la plénitude des mérites de votre Rédempteur, vous éprouverez la vertu divine du sang de la réconciliation qui mate en nous le péché, le vieil homme, et fortifie le nouvel homme, le cœur nouveau, qui nous a été acquis bien chèrement et nous est donné gratuitement. Alors chaque jour de la nouvelle année sera pour vous un jour de fête et d'actions de grâces, et comme David vous pourrez dire à l'honneur de notre Ami par excellence : « Chaque jour j'ai de nouveau sujets de te louer des biens que tu me fais. » C'est le moyen le plus sûr, mes bons amis, d'avoir une bonne et heureuse année, telle que je vous la souhaite de tout mon cœur et que je la désire aussi moi-même pour tout ce qui m'est proche. »...

Les paroles de foi, de sagesse et d'expérience chrétienne qu'on vient de lire, et qui sont bien dignes de figurer à côté de celles que nous citons plus haut (p. 34), ces belles paroles étaient-elles réellement à la portée de tous ceux à qui le cher vieillard les adressait? répondraient-elles véritablement à l'état spirituel de la plupart d'entre eux? Je ne le pense pas; mais elles ne furent sûrement pas sans bénédiction pour ceux qui, déjà alors, étaient mieux en état que leurs amis de les comprendre et de les apprécier.

§ 2. 1813

LES MORAVES ET LEUR PSALMODIÉ. — MOULINIÉ. — BONS LIVRES RELIGIEUX. — CATHOLICISME ET MYSTICISME. — LA BARONNE DE KRUDENER. — EMPAYTAZ.

La Société des amis, mal vue du clergé, vécut peu; fondée en 1810, elle n'existed déjà plus en 1813 ou 1814; l'opposition de la Compagnie en avait amené la dissolution. Au reste, avec les éléments dont elle se composait, elle n'aurait guère pu subsister beaucoup plus longtemps. Sans être encore bien éclairés sur l'Evangile, quelques-uns de ses membres, réveillés dans leur conscience, ne cherchaient leur salut qu'en Jésus-Christ; mais la plupart d'entre eux étaient alors étrangers à la grâce et à la connaissance vivante de ce précieux Sauveur; ils étaient, en général, dans leur propre justice, et n'éprouvaient en réalité d'autre besoin que celui d'une réunion plus intime consacrée à des exercices religieux. La minorité de la Société, pour ne pas froisser la majorité, avait dû s'interdire, après de longs et pénibles débats, la fréquentation des assemblées moraves dans lesquelles elle avait trouvé jusqu'alors l'aliament spirituel qu'elle ne recevait nulle part ailleurs. Une fois libre, elle reprit le chemin des maisons particulières où se tenaient ces réunions bénies. De là, pour ceux d'entre nous qui faisions alors nos études et qui suivions le culte morave, de sérieux ennuis de la part du clergé. Il fermait volontiers les yeux sur la conduite des étudiants mondains et réservait pour nous ses rigueurs.

L'année 1813 a pour nous de bien doux souvenirs : nous ne possédions encore que des notions bien superficielles du conseil de Dieu; notre horizon biblique était fort borné; mais, éclairés

du moins, sur la vérité fondamentale de l'Evangile, nous n'attendions le salut que de Jésus et de ses souffrances expiatoires. Le cœur chez nous allait mieux que la tête. La Psalmodie des Frères-Unis offrait à nos âmes un aliment précieux. Voici quelques-unes des strophes de ce Recueil qui servaient le plus à notre édification :

« Aimer le Sauveur — C'est le choix du cœur
Le plus heureux, le plus sage; — On dit, ayant ce partage :
C'est tout mon bonheur — D'aimer le Sauveur. »

« Le suivre pas à pas, — L'aimer, lui plaïre,
Ce doit être ici-bas — Ma seule affaire.
Ainsi fondu d'amour, — Vivant de grâce
J'attendrai l'heureux jour — De voir sa face. »

« Sois l'Ami qui me console — Lorsqu'un mal réel ou frivole
Vient troubler la paix de mon cœur; — Et fais-moi sentir sans cesse
Que tu veux être en ta tendresse — Mon trésor, mon Dieu, mon Sauveur.
Jésus qui m'aimas tant! — Donne à ton pauvre enfant
Un cœur tendre — Qui, par retour,
Soit chaque jour — Envers toi seul brûlant d'amour. »

Les versets suivants étaient de même au nombre de nos versets favoris; nous les chantions comme les précédents sur les douces mélodies du Recueil luthérien :

« Qu'il me soit tout dès aujourd'hui — Ma douceur dans les larmes;
Dans l'accablement mon appui, — Dans le combat mes armes;
Dans la fatigue, dans la faim, — Mon lit de repos et mon pain;
Dans la soif mon breuvage; — Qu'il soit ma méditation,
Mon entretien dans la maison — Et mon guide en voyage. »

« Marcher en la présence — De Dieu notre Sauveur,
Toujours d'intelligence — Avec son tendre cœur,
Ne chercher qu'à lui plaïre — Dans tout ce que l'on fait,
C'est le ciel sur la terre, — C'est le bonheur parfait. »

Comme direction spirituelle nous attachions du prix à ce verset :

« Satan qui me vit — De ses mains ravi
Fit tout contre moi; — Je le laissai faire
Et m'en tins à toi. »¹

Enfin, nous chantions de tout notre cœur cette belle strophe relative à l'Avénement de Christ :

« Seigneur! quand sera-ce — Que ces temps heureux
Abondants en grâce — Combleront nos vœux ?
Ton Epouse crie : — Viens, Prince de paix!
Viens, Prince de vie! — Régner à jamais! »

Voilà, dira-t-on sans doute, d'assez pauvres vers. D'accord; mais, ce qui vaut mieux qu'une versification correcte et même qu'une belle poésie, voilà, dirons-nous, de grandes et saintes pensées; voilà ce qu'il faut à l'âme que l'Esprit saint a réveillée du sommeil de la mort.

Outre l'édification que nous trouvions dans nos rapports avec le petit troupeau morave, nous puisions, nous qui suivions alors la carrière des études, de précieuses instructions dans nos relations particulières avec le vénérable Moulinié. La Faculté de théologie où nous étions entrés ne pouvait d'aucune façon satisfaire à nos besoins religieux; tandis qu'on n'y faisait guère usage de la Bible, les auteurs profanes, grecs et latins, y étaient fréquemment cités à l'appui de telle ou telle doctrine de la Religion naturelle. La dogmatique chrétienne n'y était pas

¹ C'est le verset 7 du cantique 169 de la Psalmodie morave : « Aveugle et perdu — Au péché vendu — Que je fus troublé — Quand, par ta lumière — Je fus réveillé! » etc. — Ce cantique est celui qu'il plut à Dieu de faire servir, quelques années après, à la conversion d'un de nos amis, Samuel Gobat, du moulin de Crémine (Jura bernois), aujourd'hui évêque protestant de Jérusalem.

professée. Moulinié rendit donc à l'Eglise un vrai service en réunissant chez lui les étudiants désireux de connaître la théologie biblique. Nous assistions avec eux à la lecture des excellentes Leçons sur la Parole de Dieu qu'il fit imprimer plus tard et dont j'ai déjà parlé. Mais les réunions qui avaient lieu chez lui excitaient le déplaisir de la Compagnie; elle y voyait, non sans quelque raison, comme on le pense, une accusation tacite contre son enseignement académique.

La paternelle bonté du Seigneur nous avait encore préparé d'autres moyens d'édification. A côté de la Bible, nous possédions de bons ouvrages religieux. Le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce précieux document de l'ancien Mysticisme, nous fut d'abord en grande bénédiction; mais nous reconnûmes bientôt que « ce livre, d'ailleurs si distingué, comme le remarque l'auteur des *Mémoires* (t. I, p. 64), se borne trop exclusivement au point de vue de la sanctification; il laisse trop dans l'ombre la doctrine fondamentale de la Rédemption, celle du salut que Dieu accorde gratuitement au pécheur repentant, à celui qui ne fait pas les œuvres, selon l'expression hardie de saint Paul; sous une forme onctueuse, c'est encore la loi qu'il nous présente et non la grâce. » — Or, c'est de grâce que nous avions alors besoin, ayant auparavant gémi sous la loi. Nous comprenions d'ailleurs que la sainteté véritable ne peut jamais être que la conséquence du pardon gratuit, et que, dans l'ordre des bénédictions spirituelles que Dieu nous dispense en Christ, ce bien-aimé Sauveur nous a été fait d'abord justice, puis sanctification. (1 Cor. 1, 30.) Le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* peut bien servir de guide à celui qui est entré dans le chemin du salut, mais il ne montre pas comment on y entre; la conscience réveillée n'y trouve pas la réponse à la grande question: « Que faut-il faire pour être sauvé? »

Il fallait au livre de l'*Imitation* un correctif, ou, si l'on

préfère un complément; nous le trouvions dans l'*Ordre de la Grâce évangélique dans l'Economie du salut*, ouvrage traduit de l'allemand, du pasteur poméranien David Hollaz. Ce remarquable écrit, que le pasteur Lissignol, de Montpellier, fit réimprimer plus tard (1823) et répandre dans les pays de langue française, devint pour quelques-uns d'entre nous une source abondante de lumière et de vie.

Le *Catéchisme de Heidelberg* (le grand catéchisme), ce beau monument de foi et de science évangélique, contribua beaucoup pour sa part à nous affermir dans la Vérité telle qu'elle est en Christ. — L'excellente *Exposition de la Doctrine des Frères de l'Unité*, par l'évêque Spangenberg, nous fut aussi d'un grand secours. — Les *Sermons de Nardin*, où ce que Christ veut faire en nous par son Esprit est étroitement uni à ce qu'il a fait pour nous sur la croix; les sermons de Nardin, si évangéliques à la fois et si pratiques, quoique avec une légère teinte de mysticisme, étaient notre lecture favorite.

Un petit livre, traduit de l'anglais : *Le miel découlant du Rocher qui est Christ*, ne répandait pas moins de lumière et de paix dans nos coeurs avides de grâce et de vérité. « C'est de Jésus, y lisions-nous, que découle continuellement le miel de la grâce qui peut seul rassasier. » — « Voulez-vous aller à Lui? Laissez en arrière toute propre justice; ne lui portez que vos péchés, votre misère. » — « Voulez-vous connaître toute l'horreur du péché? Ne vous arrêtez pas à l'examiner; approchez-vous de Jésus en croix, contemplez-le dans sa forme souffrante, et vous frémirez. » Opposé à l'antinomianisme contre lequel il met le lecteur en garde, l'auteur de ce petit livre signale le fâcheux état de ceux qui, dit-il, « ont trouvé le malheureux secret de prier et de pécher tout ensemble. »

La *Saine Doctrine*, enfin, ce beau recueil de morceaux tirés des sermons ou écrits divers des prédicateurs français les plus

renommés de la Réforme aux 16^e et 17^e siècles, apportait de même à notre édification son précieux contingent ; nous y relissons souvent, et toujours avec le même plaisir, cette belle page des sermons du pieux Daillé :

« Venez à lui, pécheurs, qui que vous soyez, quelque rouges que soient vos crimes, quelque noire qu'ait été votre impiété ; venez et il vous pardonnera. Ne m'allégez point votre âge, votre condition, vos mœurs ou votre nation ; cet Agneau ôte le péché du monde. Si vous êtes du monde, qui que vous soyez d'ailleurs, Gentil ou Juif, Grec ou Barbare, serf ou franc, mâle ou femelle, il ôtera vos péchés. Ne craignez point que vos péchés puissent résister à la vertu de son sang. Ce sang a une efficace divine et infinie, parce que c'est le sang de l'Agneau de Dieu, Dieu lui-même bénî éternellement ; ce sang effacera toutes vos taches quelque noires et profondes qu'elles soient. Il nettoiera toutes vos ordures ; il vous purifiera et vous rendra aussi blanc que la neige, fussiez-vous aussi rouge que le vermillon. Ne vous amusez point aux œuvres et aux satisfactions des hommes. Vous avez l'Agneau de Dieu au milieu de vous, la source de grâce, la fontaine du salut. A quel autre vous en iriez-vous ? Il n'y a que lui qui ait les paroles de vie. Ceux qui s'en éloignent péirront, tous ceux qui se débauchent de lui seront retranchés. Mais quant à nous, nous approcher de lui, c'est notre bien. Il a très-abondamment tout ce qui est nécessaire à notre béatitude. » (*Sainte doctrine*, p. 211.)

Tels étaient les principaux moyens d'édification que Dieu avait mis à notre portée. Nous en recueillimes sans doute beaucoup de bien ; toutefois le temps de l'affranchissement spirituel n'était pas encore venu pour nous. Privés de guides suffisamment éclairés, nous étions trop souvent alors *flottants et emportés ça et là par tout vent de doctrine*, tour à tour attirés par le Catholicisme romain et par le Mysticisme. Le Catholicisme, lui du moins, nous présentait les grandes vérités que l'Unitarianisme avait complètement répudiées : la Divinité de

Jésus-Christ et l'Expiation sanglante du Calvaire ; mais, gardés par la Parole et l'Esprit de Dieu, nous ne tardâmes pas à reconnaître que le Catholicisme neutralise l'une après l'autre, par son idolâtrie et l'ensemble de ses doctrines, les grandes vérités qu'il semble établir.

Quant au Mysticisme, il offrait à notre âme un aliment que lui refusait le système religieux terre à terre régnant alors, et sa désolante sécheresse ; aussi nous arrêta-t-il plus longtemps que le Catholicisme. Sans doute nous en eûmes vite fini avec les auteurs les plus avancés de cette école, avec Jacob Böhme, Emmanuel Swedenborg, et les autres docteurs de l'Illuminisme ; mais les ouvrages de M^{me} Guyon, ceux de Fénélon (*Lettres spirituelles*), ceux de Dutoit, nous parurent dignes d'une plus sérieuse attention ; quel est, en effet, l'idéal de ces auteurs ? que nous demandent-ils ? une entière consécration à Dieu, le renoncement à notre volonté propre, la mort à nous-même, en un mot, l'édification de l'homme nouveau sur les ruines du vieil homme. Mais pour y parvenir indiquent-ils le vrai moyen ? Je ne le pense pas ; leur piété a généralement quelque chose de triste, d'ascétique, de légal ; ils perdent à s'analyser, à s'éplucher eux-mêmes, un temps qui serait mieux employé à contempler Celui dont le regard est la délivrance :¹

« Le péché n'a plus de venin — Pour qui voit le Serpent d'airain. »

Voilà ce que nous sentions déjà alors, sans nous en rendre

¹ Dutoit le sentait par moments ; il écrivait un jour à un ami : « Je crois qu'il ne faut pas pousser si loin l'analyse de son intérieur, mais se mettre un peu le cœur au large ; j'y ai assez souvent été dupe. Il ne faut pas se chicaner soi-même perpétuellement. Dès qu'on agit avec Dieu en sincérité, il n'est pas nécessaire d'apprécier avec réflexion toutes les petites nuances du cœur. Cela l'étrécit et l'apetisse ; et je serais fâché de le faire en vous jetant des scrupules excessifs. » (J.-Philip. Dutoit, 1865, p. 220.)

aussi clairement compte à nous-mêmes que nous pourrions le faire aujourd'hui.

Puis, il y a, dans les théories mystiques sur l'amour pur, sur le renoncement à soi-même, l'extinction de toute volonté propre, des choses qu'il est bien difficile d'accepter.¹ Le Mysticisme nous présentait d'ailleurs de sérieux périls; il en avait conduit plusieurs au Catholicisme; nous le savions, et cela nous le rendait suspect; non qu'il mène directement à l'asservissement au pape et au clergé romain, aux dévotions grossières du Romanisme — les Mystiques catholiques n'en veulent pas plus que nous — mais, par la lecture assidue des auteurs de cette classe appartenant à l'Eglise de Rome, on est aisément conduit à accepter peu à peu bien des erreurs de leur communion: ainsi, par exemple, la dévotion à la Vierge, ainsi la doctrine d'une purification forcée après cette vie, si la purification actuelle n'a pas été amenée au point où Dieu la veut, ainsi l'idée de mérite expiatoire et purificateur attachée à la souffrance intérieure, au renoncement, au sacrifice volontaire.

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon, dit saint Paul. La pierre de touche est la Parole de Dieu. C'est en la prenant pour guide que nous avions été préservés de l'idolâtrie de Rome et de ses fausses doctrines; c'est de la même manière que nous fûmes préservés des écarts du Mysticisme. Nous trouvions sûrement pour nos âmes un aliment sain dans plus d'une page de M^{me} Guyon, de Dutoit, de Gerhard Tersteegen, mystique

¹ M^{me} Guyon disait, par exemple, « que le seul désir de travailler à la gloire de Dieu et au salut des hommes rend celui qui l'éprouve indigne que Dieu se serve de lui! Il faut être mort à tout. — On doit attendre le moment divin sans faire le moindre pas pour l'avancer. » (Id., p. 250.)

allemand que Bost nous fit connaître plus tard;¹ mais, à notre palais spirituel, rendu de jour en jour plus délicat, plus difficile par la lecture assidue et la méditation de la Parole de Dieu, il fallait une pâture plus simplement et plus complètement biblique; déjà alors nous ne concevions pas de vraie spiritualité en dehors de l'union vivante avec Christ reçu dans le cœur par la foi, comme l'Ecriture nous le présente, c'est-à-dire avant tout comme l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, comme notre unique et parfait Rédempteur. C'est le Mysticisme de la Bible: il a pour fondement Christ *pour nous*, ou Christ notre justice — pour principe, Christ *en nous* par le Saint-Esprit, ou Christ notre sanctification — pour objet, une entière conformité avec Christ — pour règle unique et indispensable contrôle, la Parole de Christ.

L'année 1813 éveille encore en nous d'autres souvenirs. Ce fut alors que nous vîmes arriver à Genève la célèbre M^{me} de Krüdener. Nous entrâmes bientôt en relation avec elle par l'entremise d'une amie commune, M^{me} Armand-Piaget, notre compatriote. Sans posséder, elle non plus, sur les Saintes-

¹ Un cantique qu'on attribue à M^{me} Guyon nous édifiait beaucoup et nous édifie encore; c'est celui qui commence ainsi:

« Revêtu de ton Fils, Majesté redoutable!
Tu vois à tes genoux un malheureux coupable;
Si tu veux me punir du mépris de ta Loi,
Il faut percer son sein pour venir jusqu'à moi. »

(On peut le lire sous la Note II à la fin du vol.)

Gerhard Tersteegen vivait bien près de Dieu; c'est lui qui disait en parlant de nos relations avec nos frères en Christ: « Très-volontiers avec les enfants, mais plus volontiers avec le Père. » On a de lui un fort beau cantique que Bost a traduit en vers français et mis en musique:

« C'en est fait, ô Jésus! je ne suis plus à moi, » etc.

(Voir le Recueil de ses compositions musicales.)

Ecritures, des notions bien justes ni bien étendues, la baronne en ressentait néanmoins la divine puissance. D'assez nombreux amis de l'Evangile se réunissaient habituellement autour d'elle ; quelques-uns d'entre eux appartenaient à la loge maçonnique de l'Union des cœurs, dont il a été question plus haut (p. 26). Nous suivions comme eux les réunions d'éducation qu'elle avait formées, et que la Compagnie ne voyait pas non plus sans déplaisir. La baronne de Krüdener nous fut utile en nous donnant une salutaire impulsion religieuse, plutôt qu'en déployant sous nos yeux les insondables richesses de Christ. Elle nous émouvait par ses allocutions et par ses prières constamment empreintes d'un sentiment profond de sa misère morale, en même temps que de l'ineffable charité de son Rédempteur. Sa parole nous électrisait. Ame de feu, elle faisait passer en nous quelque chose de ses pieuses ardeurs. Pleine de reconnaissance envers Celui qui lui avait pardonné les erreurs de sa jeunesse, elle aurait voulu nous faire partager tous les sentiments dont son cœur débordait. Cependant, comme le remarque avec raison l'auteur des *Mémoires*, « sa mission portait déjà alors l'empreinte de ce mélange de vrai et de faux qui l'a de plus en plus caractérisée ; une sorte de chaleur factice y tenait trop souvent lieu d'une inspiration supérieure. » Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'elle n'ait exercé qu'une influence superficielle et passagère sur le mouvement religieux de notre pays. Elle n'avait pourtant pas alors les opinions excentriques qu'elle adopta depuis, mais que l'ignorance ou la malice a singulièrement exagérées.

A la suite du passage à Genève de la célèbre baronne, il s'établit une assemblée d'éducation qu'Empaytaz présidait ; elle se tenait dans l'appartement qu'il habitait à la rue Verdaine. On y lisait la Bible, les sermons de Nardin, des morceaux choisis de la « Philosophie chrétienne de Dutoit » (p. 28) ;

cette lecture remplissait, avec le chant des cantiques et la prière, les heures consacrées à la dévotion ; on y chantait souvent une hymne fort édifiante que la baronne nous avait apprise et qu'un de nos amis, Marc Dejoux, avait traduite de l'allemand :

« Ah ! désirez-vous savoir — Quel est mon unique espoir,
Ma sagesse et ma science, — Mon trésor, ma récompense ?

JÉSUS LE CRUCIFIÉ, etc.¹

C'était là, du reste, ainsi que je viens de le dire, une simple assemblée d'éducation ; elle avait lieu le soir, et il ne s'y mêlait aucune pensée de séparation d'avec l'Eglise nationale. Quelques-uns des amis d'Empaytaz, Pyt, Guers, Marc Dejoux y assistaient souvent. Dejoux, neveu de l'ancien pasteur de Nantes, aimait aussi l'Evangile ; il faisait ses études théologiques en même temps que nous ; mais il les interrompit bientôt pour épouser sa cousine germaine, digne fille du pasteur que je viens de nommer ; il nous quitta plus tard pour aller occuper le poste de pasteur à Serke dans les îles normandes ; il fut ensuite appelé à remplir les fonctions de surintendant des écoles coloniales, connues sous le nom de Mico-Schools, dans l'Ile Maurice (anciennement Ile de France) ; c'est là qu'il a terminé sa carrière terrestre, il y a plusieurs années.

Quant à Empaytaz, il eut à souffrir de la part de la Compagnie des pasteurs aussi longtemps que durèrent les réunions religieuses qu'il tenait chez lui. Je ne rappelerai pas toutes les tracasseries auxquelles il se vit en butte à cette occasion ; on peut en lire le récit détaillé dans la biographie de la baronne de Krüdener, par Ch. Eynard. Je me bornerai donc à dire que le Consistoire, ayant pris, sous l'influence du Clergé, un arrêté portant que tout étudiant en théologie qui continuerait

¹ Woll't Ihr wissen was ich weiss — Woll't Ihr lernen was mein Preis, etc., *Jesus der Gekreuzigte*. (C'est le refrain de chaque strophe.)

à fréquenter des assemblées religieuses particulières, ne serait pas admis à la consécration, Empaytaz qui n'avait pas cru pouvoir se soumettre en bonne conscience à cet arrêté, dut comparaître devant la Compagnie toujours omnipotente (juin 1814); et qu'ayant persisté dans son refus, il fut, bientôt après, rayé par une décision de ce corps, du rôle des candidats au saint ministère. Triste, abattu, sans appui, Empaytaz qui pourvoyait avec peine à ses besoins par des leçons particulières et, dont l'avenir temporel était sérieusement menacé, prit alors le parti de quitter sa patrie (août 1814), et de se rendre auprès de la baronne de Krüdener. Elle était partie de Genève vers la fin de l'année précédente, et se trouvait à ce moment près de Bâle; c'est là que la vieille mère de notre ami, veuve depuis quelques années, le rejoignit un peu plus tard. Déjà avant son départ, les amis et condisciples d'Empaytaz s'étaient retirés de l'assemblée de la rue Verdaine, craignant de s'exposer au déplaisir de la Compagnie dont ils dépendaient eux aussi comme étudiants. Après lui, ces assemblées tombèrent malheureusement dans les mains d'un homme qui avait bien l'apparence de la piété, mais qui avait renié ce qui en fait la force, comme la suite ne le prouva que trop.

§ 3. 1814 et 1815

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — DÉFAILLANCE SPIRITUELLE. — PRÉDICATEURS ÉVANGÉLIQUES : DIODATI, GALLAND, GAUSSEN.

Ce qu'on dit des jours est également vrai des années : elles se suivent et ne se ressemblent pas. L'année 1814 et une partie de l'année 1815 ne furent pas pour nous, comme elles auraient dû l'être après tant de grâces reçues, des années de progrès

religieux. Le séminaire théologique dans lequel, on l'a vu, quelques-uns de nous étaient entrés, non-seulement ne nous offrait aucun secours pour servir Dieu, mais nous était plutôt en piège. Le temps que nous y passâmes fut pour nous un temps de défaillance spirituelle, d'affaissement moral. On n'y parlait guère, entre les leçons, que de choses futiles, de soirées mondaines, de bals; on y chantait des chansons érotiques ou de table; « les propos et la conduite de quelques-uns, dit l'auteur des *Mémoires*, y étaient au-dessous du tolérable »; c'était pour le cœur une atmosphère malfaisante, en même temps qu'une sorte d'éteignoir pour l'intelligence; nous y aurions perdu jusqu'à la foi, si Dieu n'eût gardé lui-même dans nos âmes le germe de vie qu'il y avait déposé.

Quelques étudiants, néanmoins, avaient compris le sérieux de la vocation à laquelle ils se destinaient. Ce sont ceux que nous avons trouvés parmi les membres de la Société des amis, et quelques-uns de ceux qui se rallieront bientôt avec nous autour du vénérable Haldane; j'aime, en particulier, à me rappeler parmi ceux qui ne sont plus ici-bas, Charles Rieu, Jonathan De Visme, et César Bonifas, qui fut successivement pasteur à Grenoble, et professeur de théologie à Montauban; ils étaient tout entiers à leurs études qui, mieux dirigées, les eussent aussi mieux préparés aux importantes fonctions qui leur furent confiées plus tard. Mais, je l'ai déjà dit, l'enseignement théologique était tombé bien bas dans la Faculté de Genève. Ce n'est pas, cependant, qu'elle fût entièrement dépourvue de bons professeurs. Duby père, esprit éminemment sérieux, enseignait avec soin l'apologétique telle qu'on la faisait alors. Cellier fils, qui fut, un peu plus tard, chargé d'enseigner la critique sacrée, apportait à l'accomplissement de sa tâche autant de conscience que de talent. Peschier, pasteur de Cologny, seul professeur orthodoxe de la Faculté,

exposait de notre temps la Morale chrétienne avec sa supériorité accoutumée ; mais, son cours qui, plus qu'un autre, aurait pu exercer sur nous une heureuse influence, laissait le cœur froid et la connaissance stérile ; le vénérable professeur n'établissait pas, avec autant de clarté et d'onction qu'il l'aurait fait peu d'années après, le lien intime qui rattache la morale au dogme rédempteur dans lequel elle plonge ses racines et dont elle tire toute sa force. A tout l'enseignement théologique d'alors, il manquait ce qui aurait parlé à notre conscience et à notre cœur, le sel de la grâce évangélique, ou, si l'on veut, ce que Paul appelle « le fondement » (1 Cor. iii), c'est-à-dire la connaissance vivante et la franche confession de Jésus, homme-Dieu, Rédempteur unique et parfait de l'homme déchu. Le cours qui nous aurait été le plus utile n'existait pas alors, comme on l'a déjà vu ; la théologie biblique n'avait pas d'organe spécial dans la Faculté ; elle en reçut un, peu d'années après ; mais il eût infiniment mieux valu pour elle, pour Genève et le protestantisme français, qu'elle eût continué de n'en point avoir.

L'époque à laquelle nous sommes parvenus ne me rappelle que de tristes et humiliants souvenirs. En butte alors aux séductions du présent siècle, amorcés, sollicités par nos propres convoitises, nous contristions, hélas ! bien souvent l'Esprit de Dieu. Cependant il eut pitié de nous, et nous prévint par de nouveaux biensfaits. « Je t'ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai conservé ma faveur. » Diverses circonstances, visiblement ménagées par sa divine miséricorde, contribuèrent à ranimer un peu dans nos cœurs la vie qui déclinait de jour en jour. C'est ainsi, par exemple, que le pasteur d'Avully, le pieux Diodati, venait de temps en temps faire alors à Genève les excellentes prédications dont j'ai parlé plus haut et qui ne manquaient jamais de nous édifier. A cette même époque, un

de nos compatriotes et anciens condisciples, Antoine Galland, récemment consacré, prononça dans nos temples un discours sur la régénération qui fit également sur nous une impression salutaire. Ce discours marquait le début de ce bien-aimé frère dans la belle carrière où la bénédiction d'en haut allait s'attacher à tous ses pas.

L'auteur des *Mémoires* place à l'année 1815 un fait que je ne dois pas passer sous silence, car il ne laissa pas d'avoir une bonne influence sur notre état religieux : « Alors, dit-il (T^e 1, p. 56, 57), le Réveil présentait déjà un symptôme important : Il se fait à Genève, tous les jours, dans quelques-uns des temples, à trois heures de l'après-midi, un service public, où l'officiant lit une portion de l'Ecriture sainte, en y ajoutant — du moins c'est ce qui se faisait alors, — la lecture des réflexions d'Osterwald. Ces offices qui étaient quelquefois confiés à de jeunes ministres, le furent bientôt à Gausson, qui avait été consacré en même temps que moi. Dès qu'il fut chargé de ces fonctions, il fit selon son habitude ; il les agrandit. Au lieu des froides et insignifiantes réflexions d'Osterwald, il apporta à ces exercices un commentaire de sa composition, écrit, vivant, et assez longuement développé ; c'était presque un sermon. De quatre ou cinq personnes qui formaient l'auditoire habituel, le nombre des assistants monta rapidement jusqu'à 40, 20, 60, 100, même 200 et au-delà : le public arrivait comme un dimanche, surtout la classe aisée. La Compagnie des pasteurs s'alarmea naturellement bientôt : les corps constitués n'aiment pas les innovations ni le mouvement, et le monde n'aime pas l'Evangile. On interdit donc cette espèce de culte à Gausson et à tel autre qui aurait tenté de l'imiter, et il fallut en revenir à ces réflexions d'Osterwald que peut lire chaque régent de village. »

Tel est le fait cité par Bost. « Rien ne prouve plus claire-

ment, dit à ce propos de Goltz, à quel point le formalisme ecclésiastique était alors décidé à s'opposer aux tentatives les plus simples des orthodoxes, et à étouffer dans son germe toute cette jeune vie évangélique » (p. 152). — Le clergé n'entendait pas qu'on vînt le troubler dans son sommeil séculaire.

DEUXIÈME SECTION

LE PREMIER RÉVEIL DE GENÈVE

SON ORIGINE ET SES PREMIERS COMMENCEMENTS

(1810 à 1816)

(SUITE)

Année 1816

La première Section a retracé les commencements du Réveil, de 1810 à 1815; la Section présente, uniquement consacrée à l'année 1816, continue le même sujet; mais elle a déjà plus d'importance à ce point de vue que la première.

§ 1.

SOCIÉTÉ BIBLIQUE ET DES TRAITÉS RELIGIEUX DE LONDRES. — PETITES RÉUNIONS DE PRIÈRES. — LA QUESTION DU MINISTÈRE. — RICHARD WILCOX. — PRÉDICATIONS SOCINIENNES. — LE REPAS DES DOUZE.

Tous les événements d'ici-bas sont dans les mains du Souverain Arbitre du monde; il les fait tous également concourir à l'accomplissement de ses glorieux desseins. La chute du

1^{er} empire (1814 et 1815), suivie de la paix générale, avait ouvert le continent européen à la libre circulation de la Parole de vie et de bons livres religieux. La grande Société biblique de Londres et celle des Traités de cette même ville s'empressèrent de profiter de ce nouvel état de choses pour couvrir, du Saint-Livre et d'ouvrages évangéliques, les pays de langue française et l'Europe entière. Parmi les opuscules que la Société des Traités religieux fit traduire en français et répandre abondamment dans nos contrées, je mentionnerai surtout ceux du pieux Legh Richmond : *la Fille du Laitier et la jeune Villageoise*; il plut à Celui qui se sert des choses faibles pour confondre les fortes (1 Cor. 1), d'en bénir pour nous la lecture; ces petits écrits populaires contribuèrent à lui rattacher des cœurs qui s'étaient peu à peu laissé reprendre à l'amour du monde et de ses vanités.

A toutes les grâces que je viens de rappeler, Dieu, vers la fin de 1815 et dès le commencement de 1816, en ajouta encore une autre: il nous inspira la pensée de nous réunir régulièrement pour méditer sa Parole et prier ensemble, ce que nous ne faisions plus depuis longtemps. Il est écrit que, « là où deux ou trois sont assemblés en son Nom, il est au milieu d'eux » (Matth. xviii); nous ne tardâmes pas à en faire de nouveau l'heureuse expérience. Les réunions dont je parle étaient toujours de simples réunions d'édification. « Alors, comme dit Ami Bost (*Mémoires*, T. I, p. 24), nous ne savions ce que c'était que dissidence; nous ne connaissions en ce genre que le système morave et celui de Spener et des Wesleyens : *ecclesiola in ecclesiā*, de petites associations dans la grande. »—Et nous n'en voulions pas d'autres. Nos réunions, particulièrement bénies, se tenaient chez Ami Bost. Il avait terminé ses études depuis deux ans et cherchait un poste de pasteur; Gonthier et

moi nous poursuivions encore les nôtres. Nous sentions bien tout ce qu'il manquait à notre foi; mais nous avions cette confiance que le Seigneur, venant à notre aide, suppléerait à notre profonde indigence. Ces moments furent des plus heureux de notre vie. C'est à cette époque, si douce par ses souvenirs, dit encore l'auteur des *Mémoires* (p. 42), que nous chantions, entre autres beaux cantiques, celui qui commence ainsi :

« Cœurs qui savez aimer,
Donnez toutes vos flammes
A l'Epoix de vos âmes,
Lui seul peut les charmer! »

Au sein de la mort spirituelle qui régnait autour de nous, quelle force ne puisions-nous pas dans la communion fraternelle! et par quels cordages d'amour ne nous attirais-tu pas à toi, Seigneur! L'espoir d'un nouveau réveil dans Genève nous remplissait d'un saint courage. Ce fut au sortir d'un de ces conventicules que l'un de nous, dans le naïf élan d'une joyeuse espérance, s'écria : « Nous ne sommes maintenant ici que trois ou quatre; nous ne connaissons autour de nous que bien peu de frères; mais l'heure vient où l'on comptera par centaines ceux que Dieu nous donnera. » C'était plus qu'un vœu, c'était comme un pressentiment de la grande œuvre que le Divin Chef de l'Eglise allait accomplir dans Genève, en même temps qu'une vague réminiscence de cette parole des Actes (Ch. xviii) : *J'ai un grand peuple dans cette ville* (Corinthe).

Cependant, au milieu de ces jouissances spirituelles, une question importante se posait devant Gonthier et moi, et nous préoccupait vivement l'un et l'autre, c'était celle de notre vocation au ministère évangélique. A mesure que

nous devenions plus sérieux, nous comprenions aussi toujours mieux la solennelle importance de ce ministère. Gonthier surtout, qui était plus près que moi du terme de ses études, hésitait à en accepter la redoutable responsabilité. Ne trouvant pas autour de nous les directions dont nous avions besoin dans cette grave circonstance, nous résolûmes de nous adresser à un digne serviteur de Christ, originaire de Genève, Louis Lissignol, pasteur à Montpellier, qui, deux ans auparavant, avait visité sa ville natale et y avait annoncé fidèlement le conseil de Dieu. Nous reçûmes de ce cher frère une lettre dont je transcris ici quelques lignes, espérant qu'elles pourront être utiles aux jeunes gens qui se trouveraient dans une situation d'esprit analogue à celle que je viens de mentionner :

« Les raisons mêmes qui vous font hésiter dans le parti que vous devez prendre, nous écrivait le pasteur Lissignol, me paraissent un puissant motif de vous abandonner avec une entière confiance à ce Grand Pasteur des brebis qui a déjà commencé son œuvre en vous, et qui l'achèvera indubitablement, si vous consentez à recevoir la continuation de ses grâces. Le premier pas à faire pour aller à Jésus est celui que vous avez fait, je veux dire la conviction de votre indignité, conviction qui se fortifie de tout ce que vous m'exposez, de votre sécheresse, de votre insensibilité de cœur, du sentiment de votre insuffisance pour l'œuvre importante du ministère, etc., etc. Mais vous savez qu'une pareille conviction ne vient pas de l'homme; elle froisse trop son orgueil, elle est trop opposée à l'opinion avantageuse qu'il se plait à conserver de lui-même, pour qu'elle trouve un facile accès dans son âme; il faut qu'une lumière, qui ne dépend pas de lui, soit introduite dans cette âme obscurcie de ténèbres pour lui découvrir ses nombreuses défectuosités, et l'Ecriture déclare que c'est l'Esprit de Dieu qui nous la donne; plus cette lumière augmente, plus elle nous inspire de défiance de nous-mêmes, plus elle nous découvre ce que nous devrions être et ce que nous ne sommes pas.

« Et c'est ici, continuait le pasteur Lissignol, que le disciple de Jésus a plus besoin que jamais de se jeter dans les bras de son Sauveur, pour qu'il le soutienne; car Satan s'évertue alors à faire naître en nous mille doutes, mille scrupules pour nous séparer du Maître qui nous appelle; vous offrez vous-mêmes un exemple de l'état d'incertitude et d'angoisse où il peut nous réduire par ses *fallaces insignes*, comme s'exprime Calvin; il veut vous faire méconnaître ce que vous avez déjà reçu du Seigneur; il se sert de vos progrès mêmes pour vous ébranler; il vous insinue que vous ne sauriez jamais, pauvres et misérables que vous êtes, servir utilement un Maître qui exige tant de qualités dans les ouvriers qu'il envoie pour travailler à sa vigne; il vous inspire des doutes injurieux sur les promesses que notre Père Céleste nous a faites en Jésus-Christ; il grossit les difficultés qui accompagnent le sacerdoce évangélique et ne néglige rien pour vous en détourner. A Dieu ne plaise que, me laissant surprendre par une ruse non moins dangereuse de cet ennemi de notre salut, je veuille ouvrir le Sanctuaire à quiconque se présente pour y porter l'encensoir d'or, de peur qu'il ne tombe en des mains sacriléges! mais quand je vois de jeunes candidats au saint ministère craindre de s'y engager, par cela seul que la connaissance de leur misère leur persuade que le Seigneur ne les y a peut-être pas appelés, je leur crie de toute ma force, entrez, chers frères, entrez, etc., etc. »

L'excellente lettre du pasteur de Montpellier ne resta sûrement pas sans bénédiction pour nous; toutefois elle ne réussit pas à vaincre les scrupules de Gonthier qui se décida finalement à quitter l'Auditoire de théologie. Il est vrai que, ne possédant pas à cette époque la paix que procure une foi simple en Jésus, il ne se sentait pas libre d'annoncer aux autres une grâce dont il ne jouissait pas lui-même; sans doute, il ne cherchait plus le salut de son âme hors de la propitiation de Christ, mais il ne lui était pas encore donné de le recevoir comme une pure grâce de

Dieu, comme le fruit de la rédemption parfaite que Jésus nous a acquise par sa mort.

J'ai parlé des moyens d'édification que nous possédions alors; le Seigneur, dans son inépuisable bonté, nous en réservait encore d'autres. Au commencement de 1816, un industriel anglais, appartenant à l'Ecole méthodiste de Withefield, vint s'établir à Genève, où il passa toute cette année. Nous eûmes bientôt l'avantage d'entrer en relation avec lui. Rd Wilcox habitait la maison bâtie sur les ruines de l'ancien Couvent de Rive, où, pour la première fois, la Réformation avait été prêchée dans notre ville; c'est là aussi qu'Empaytaz avait tenu ses assemblées religieuses avant son départ pour l'Allemagne. Auprès de Wilcox se réunissaient habituellement le soir, surtout vers la fin de l'année, Gonthier, Pyt, Guers, Ami Bost qui allait nous quitter bientôt pour occuper le poste de pasteur-suffragant à Moutiers-Grandval (Jura Bernois). Un autre frère qui, après une grande lutte intérieure, avait enfin trouvé la paix dans des entretiens avec l'un de nous, et surtout dans la lecture de « l'Ordre de la Grâce, » par David Hollaz (p. 51), Antony Porchat assistait à ces douces soirées, autant que le permettaient ses devoirs; d'abord tailleur d'habits, comme on l'a vu plus haut, il était devenu le régent intelligent et béni d'un cher serviteur de Christ, qui l'appréciait beaucoup, d'Edouard Diodati, alors pasteur d'Avully, près de Genève. Porchat préludait, par ses modestes fonctions d'instituteur primaire, à la vocation de missionnaire évangélique, puis de pasteur, qu'il devait exercer successivement et avec bénédiction, à Paris d'abord, puis dans la Beauce, dans la Picardie et dans l'Ouest. Notre ami anglais nous expliquait avec feu les Ecritures; quoiqu'il parlât fort mal le français, nous étions avides d'entendre les paroles évangéliques qui

jaillissaient de son cœur; elles nous faisaient du bien. Il chantait de sa belle voix, et nous chantions de cœur avec lui le cantique anglais bien connu : « All hail the powr of Jesus Name. — Let Angels prostrate fall. — Bring forth the royal diadem. — To crown him Lord of all. (Que tous acclament le puissant Nom de Jésus. — Que les Anges se prosternent devant lui. — Apportez le Diadème royal. — Et couronnez le SEIGNEUR DE TOUS). (Act. x.)

Wilcox insistait principalement sur l'amour éternel et les infinies compassions du Père, et sur la certitude et l'immuable fermeté du salut opéré par le Fils: c'était le côté de l'Evangile qui le préoccupait habituellement. Elevant ainsi l'édifice, sans prendre suffisamment souci d'en bien poser le fondement, il ne montrait pas assez clairement, d'après les saints Témoignages, que Dieu reçoit et justifie le plus grand des pécheurs, dès que, dans le sentiment de sa misère, il recourt à Jésus, et croit en Lui de tout son cœur; il faisait plutôt regretter de ne pas jouir encore de la grâce dont il paraissait jouir lui-même, qu'il ne signalait la voie à suivre pour y avoir part; aussi, tout en affermissant ceux d'entre ses jeunes auditeurs qui connaissaient l'Evangile un peu mieux que leurs amis, il n'ouvrit point aux autres la porte du salut; mieux équilibré, plus complet et plus pratique, il eût pu devenir pour tous également un instrument béni dans les mains de Dieu.

Les conversations que nous avions avec Wilcox nous dégoûtaient de plus en plus des prédications sociennes, qui ne nous entretenaient guère que de « l'Etre Suprême » et des œuvres que nous devions accomplir pour nous rendre dignes de sa faveur. Les sermons d'alors nous repoussaient encore par d'autres côtés. J'ai déjà parlé du pathos glacial et du ton conventionnel de la plupart des orateurs de ce

temps-là. Leurs discours étaient de plus empreints d'une désolante étroitesse d'esprit au point de vue national, et d'une propre justice non moins déplorable. Genève y était fréquemment assimilée à Sion. Dieu n'avait jamais cessé de l'aimer, de la protéger, de la bénir ; et si, dans l'année 1813, en particulier, il lui avait rendu la liberté, c'est qu'elle était sa ville privilégiée ; c'était à cause des justes qu'elle renfermait en grand nombre, et en considération de leur piété, de leurs vertus, de leurs bonnes œuvres. — Oui, dirai-je, Dieu qui choisit librement les objets de son affection, peuples ou individus, oui, Dieu aime Genève, mais c'est gratuitement et dans sa pure miséricorde ; oui, Dieu aime Genève, et que de preuves ne lui en a-t-il pas données ? C'est parce qu'il l'aime qu'il lui accorda, il y a plus de trois siècles, la liberté politique, et, avec la liberté, l'Evangile, qui a toujours fait sa principale gloire ; c'est parce qu'il l'aime, qu'à la fin du siècle dernier, et après qu'elle eût rejeté le bon dépôt qu'il lui avait confié, il la frappa de ses verges paternelles et la livra pour un temps aux mains de l'étranger ; c'est parce qu'il l'aime encore qu'il lui a rendu de nos jours la liberté politique, et, avec la liberté, l'Evangile qu'elle avait si longtemps méconnu, et qu'il fait, encore aujourd'hui, du peuple qu'il s'est acquis au milieu d'elle — de ce peuple un dans sa diversité — un foyer ardent de lumière et de vie pour tous les pays d'alentour.

Nous avons conservé longtemps le souvenir d'une sorte d'agape qui eut lieu dans l'automne de 1816, et que nous appelâmes le repas des 12, à cause du nombre des convives. Ce repas qui nous avait été préparé chez l'un de nous, J.-G. Gonthier, réunissait autour de la même table et dans une douce fraternité, R^d Wilcox, Antony Porchat, notre compatriote Théodore Lhuilier, alors négociant en France,

et depuis l'un des pasteurs de l'Eglise indépendante de Genève, Em. Guers, Jean-Nicolas Coulin, ancien instituteur, François Bally, Ami Bost, qui allait partir pour Moutiers-Grandval, et d'autres frères. C'était à l'occasion du départ prochain de ce dernier que nous étions réunis. Nous ne le vîmes pas s'éloigner de nous sans un vif regret ; car, autant notre ami anglais nous avait encouragés et relevés par la contemplation de l'amour éternel du Père, autant Bost avait su nous électriser par de nobles aspirations vers Dieu et la sainteté parfaite.

L'auteur des *Mémoires* (T. I, p. 45), raconte ces mêmes choses ; puis il ajoute la réflexion suivante, qu'il est bon de rappeler : « Ne nous lassons pas de remarquer à quel point alors le Réveil était déjà avancé avant que parussent, dans nos murs ou dans ses rangs, aucune des personnes auxquelles on l'a quelquefois attribué. »

Parmi les convives, j'ai nommé François Bally, de Genève ; il aimait aussi le Seigneur, et trouvait alors son bonheur à le suivre ; mais il ne devait pas marcher bien longtemps encore avec ses amis ; amorcé par la perspective d'une belle position qu'on avait fait miroiter à ses yeux, Bally nous quitta pour se rendre à Paris, où, malheureusement, il finit par s'éloigner tout à fait du sentier de la justice. Mais Dieu ne l'abandonna pas à la folie de ses pensées ; on ne saurait regimber toujours contre les aiguillons (Act. ix, 5). Je veux le dire à la gloire du Seigneur : 42 ans après, des peines domestiques, le souvenir de ses anciens amis et des joies pures qu'il avait goûtables avec eux dans la communion de Jésus, pressèrent Bally de se rapprocher de nous ; il était depuis longtemps de retour dans notre pays, où ses affaires l'avaient ramené ; le 1^{er} avril 1860, je le vois entrer tout à coup dans ma chambre, le

coeur plein de tristesse et de regrets ; il se jette dans mes bras, et d'une voix étouffée par l'émotion : « Crois-tu, me dit-il, que le Seigneur veuille encore me recevoir ? » « Christ, m'écriai-je aussitôt, est le même hier, aujourd'hui, éternellement. » F^s Bally, ancien négociant, ancien major dans nos milices, vécut encore cinq ans depuis lors, heureux en Christ, ferme dans la foi, plein de sollicitude pour le salut des siens, à qui il ne se lassait pas de parler du miséricordieux Ami de son âme. Le 31 mai 1865, j'étais auprès de lui ; fort malade, il attendait sans crainte le signal du départ ; je lui lus le psaume 23^e, qui lui rappelait l'amour de Jésus pour sa brebis perdue et maintenant retrouvée ; peu d'heures après, le Bon Pasteur la chargeait sur ses épaules et la portait dans son bercail (Luc xv, 5).

§ 2.

LA BROCHURE D'EMPAYTAZ. — CRISE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DANS LA COMPAGNIE DES PASTEURS.

Un événement religieux d'une grande importance devait marquer chez nous la fin de 1816 ; ce fut au mois de novembre de cette année que parut la brochure intitulée : *Considérations sur la Divinité de Jésus-Christ*. L'auteur, H.-L. Empaytaz, longtemps inquieté, comme on l'a vu, par la Compagnie des pasteurs au sujet des assemblées qu'il tenait chez lui, s'était enfin décidé, deux ans auparavant, à quitter Genève pour aller rejoindre, en Allemagne, la baronne de Krüdener. Ce fut de là qu'il lança la brochure dont je viens de parler et qui rompait en visière à l'Unitarianisme genevois. Dans les pages d'une extrême

hardiesse qu'il adressait à ses anciens condisciples, Empaytaz posait et examinait successivement les six questions suivantes :

- 1^o Le reproche qu'on fait à la Compagnie de ne plus professer la foi à la Divinité de Jésus-Christ est-il fondé ?
- 2^o Ce dogme est-il conforme à l'Ecriture ?
- 3^o Quelle était sur ce point la croyance de l'Eglise de Genève au commencement du XVIII^e siècle ?
- 4^o La Divinité de Jésus-Christ était-elle généralement admise à l'époque de la Réformation ?
- 5^o Est-il indifférent d'embrasser sur cet article l'affirmation ou la négation ?
- 6^o Que devez-vous faire, messieurs, pour concourir à rétablir l'enseignement de la saine doctrine dans notre Eglise ?

Comme on le voit, ce qui préoccupait Empaytaz dans sa brochure, c'était avant tout la Divinité de Christ ; ce qui l'avait surtout préoccupé, et nous, comme lui, au moment du Réveil, c'était plutôt la justification par la foi au sang de Christ ; nous avions saisi la Parole de Dieu par la conscience et par le cœur autant que par l'intelligence ; or, quand la conscience se réveille sous l'action puissante, irrésistible de la Parole et du Saint-Esprit, elle ne demande pas d'abord si Jésus-Christ est Dieu, ou s'il ne l'est pas, s'il participe, oui ou non, à l'essence divine avec le Père et le Saint-Esprit ; elle crie : « Que faut-il faire pour être sauvé ? » C'est l'histoire de notre Réveil et de tout Réveil vraiment digne de ce nom. Et c'en est aussi la clef ; nous n'étions compris alors et nous ne pouvions non plus l'être que de ceux qui éprouvaient les mêmes besoins spirituels que nous, qui faisaient les mêmes expériences religieuses ; pour nos adversaires, l'orthodoxie évangélique n'était et n'est encore aujourd'hui qu'une idée, et une idée fausse, ab-

surde ; pour nous, elle était et elle sera toujours une vie, la vie de l'âme saisissant la vérité sanctifiante sous l'influence bénie de l'Esprit de Dieu.

Mais tout se lie dans la Bible ; si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il est soumis à la loi commune de la création intelligente et morale ; il est tenu d'obéir, et son obéissance n'a de valeur que pour lui-même ; il ne peut l'imputer à d'autres, et les justifier par la foi en son sang (Rom. v, 9) ; niez la Divinité de Jésus-Christ, et vous ruinez de fait le salut par Jésus-Christ. Elle est le fondement du christianisme ; sans elle, la religion que le Christ est venu apporter au monde n'est plus qu'un système de philosophie morale, le plus parfait de tous, si vous le voulez, mais rien de plus. Empaytaz l'avait compris avec l'Eglise universelle, et c'est par ce côté-là qu'il entreprit d'attaquer la Compagnie des pasteurs. Cependant, il y a du vrai, je dois en convenir, dans les réflexions suivantes de l'auteur des *Mémoires* (T. I, p. 79) : « Je ne crois pas qu'il soit conforme à l'Evangile de faire de cette doctrine le début de la prédication, le dogme initial du christianisme ; elle a quelque chose de spéculatif qui ne sent pas aussi directement la piété et ne saisit pas aussi vivement la conscience que celle du péché de l'homme, de la régénération et surtout de la rédemption. D'ailleurs, par cela même qu'elle a quelque chose de spéculatif, on peut se persuader qu'on croit à la Divinité de Christ, ou même y croire réellement, sans être pour cela un vrai chrétien. Enfin, ni Jésus, ni les apôtres n'ont fait de ce point le foyer où convergeât leur prédication... »

La première des six questions prémentionnées, celle qui se rapporte au reproche fait à la Compagnie de ne plus professer de foi à la Divinité de Jésus-Christ, est, de la part

d'Empaytaz, l'objet d'un examen particulièrement attentif ; il établit qu'à cet égard la Compagnie a gardé le silence, ou ne l'a rompu que pour professer des opinions entièrement opposées au dogme orthodoxe. Sa brochure, datée du mois d'août 1816, ne parut qu'en novembre de la même année ; « tombant tout à coup comme une fusée sur un amas de poudre », selon l'expression de Bost, elle fit, sur les élèves de la Faculté de théologie, à qui elle était spécialement adressée, une impression difficile à décrire et mit en émoi tout le clergé de Genève. Aussitôt les étudiants se réunissent dans la grande salle du Consistoire, sous la présidence de leur *préses* ou prêteur pour le second semestre de 1816 — c'était H. Merle — et dans une lettre écrite à la Compagnie, ils protestent solennellement contre ce qu'il leur plaît d'appeler une *odieuse agression*, en même temps qu'ils promettent à ce corps dévouement et fidélité. Deux d'entre eux seulement, Pyt et l'auteur de ces lignes, refusèrent nettement de prendre part à cette manifestation. Voici ce que je lis à ce sujet dans mon journal d'alors : « Les étudiants ont voté une adresse à la Compagnie pour lui exprimer tout le mécontentement que leur fait éprouver ce prétendu *pamphlet calomnieux dont le but*, selon eux, *est de séparer le troupeau de ses pasteurs*. Mais Pyt et moi nous avons refusé d'y apposer notre signature, et déclaré que la Compagnie est arienne ; nous avons demandé qu'on lui notifiât notre refus, ce que les étudiants n'ont pas accepté. »

Je veux à ce propos citer un fait qui honore, à mes yeux, la mémoire de celui dont je vais parler, et qui fut pour moi, dans ce moment si douloureux, un vrai soulagement : à peine la séance terminée, un de nos condisciples, le fils ainé de notre professeur d'histoire ecclésiastique, se jetant

Amélie Verroneau

dans mes bras, me dit avec effusion : « Tu as agi selon ta conscience, je ne puis que t'approuver en cela. » Et cependant mon refus de signer la lettre en question avait dû lui causer, plus qu'à tout autre, une vive peine; mais, cœur simple et tout d'élan, H. V., qui malheureusement se montra plus tard un adversaire décidé du Réveil, obéissait alors sans calculer à la noble impulsion d'une âme naturellement généreuse.

Le lendemain de la séance, je reçus la visite de deux de nos condisciples, F^e M. et H.; ils désiraient savoir, me dirent-ils, quels avaient été nos motifs pour agir comme nous l'avions fait; je n'hésitai pas à les satisfaire. Dans le courant de la conversation, qui s'engagea alors entre nous, je fus amené à leur déclarer, en toute franchise, que « je verrais sans peine le troupeau se mettre en garde contre les pasteurs et leur doctrine. » Ce propos fut répété le lendemain par H. devant tout l'auditoire; « et — (je cite encore ici mon journal) — nous eûmes alors, Pyt et moi, l'occasion de le confirmer et de dire publiquement : Oui, Messieurs, nous déplorons cet oubli désolant de la doctrine évangélique qu'on vient de signaler dans Genève; aussi verrons-nous avec plaisir apparaître tout écrit donnant à cet égard l'éveil à l'Eglise, et l'engageant à comparer ce qu'on lui enseigne avec la Parole de Dieu, pour s'assurer s'il y a conformité. » — « Au reste, continue mon journal, nous sommes sans inquiétude, ayant mis le Seigneur dans nos intérêts; quelques étudiants, H. M. et B. (ces deux derniers élèves distingués de la Faculté) prétendent qu'avec nos opinions nous ne pourrons pas rester dans l'auditoire, et peut-être chercheront-ils à nous en faire sortir; mais nous verrons qui remportera la victoire. »

Que peut l'homme contre le conseil de Dieu? La Vérité

triomphera toujours; et, pour avancer son règne, elle se servira peut-être de ceux-là même qui lui résistent le plus aujourd'hui. On le vit encore dans cette occasion. Deux des candidats que je viens de nommer, M. et F^e M. allaient bientôt, mieux éclairés, prendre place au rang des amis les plus fervents et les plus dévoués de la cause qu'ils combattaient à ce moment-là dans l'ignorance de leur esprit, mais dans la droiture de leur cœur.

La Compagnie eut immédiatement connaissance de ce qui venait de se passer dans l'Auditoire de théologie; et bientôt le professeur d'histoire ecclésiastique nous demanda à Pyt et à moi notre confession de foi par écrit pour la transmettre à ce corps. Appelés, en réponse à une injonction qui se trouvait en contradiction avec l'esprit et les antécédents du clergé genevois, à déclarer notre foi devant lui, nous n'hésitâmes pas un instant. Il s'agissait seulement de savoir sous quelle forme nous le ferions : serait-ce dans des termes choisis par nous mêmes? mais alors nous risquions de donner prise à un clergé tout-puissant et très-mal disposé à notre égard. Il nous parut donc plus sage d'adopter les expressions de quelque symbole généralement connu et respecté dans le sein du protestantisme; et nous donnâmes la préférence à la belle confession de foi des Eglises réformées de France. Parmi les 40 articles qu'elle renferme, nous nous bornâmes à transcrire ceux qui se rapportent plus spécialement à la chute de l'homme en Adam et à son relèvement parfait en Christ homme-Dieu, notamment à la justification par la foi seule en son Nom; nous restions ainsi dans le point de vue spécial et l'esprit du Réveil. La méthode que nous suivions avait pour nous un double avantage : nous exprimions beaucoup mieux que nous n'eussions pu le faire par nous-mêmes la foi pré-

cieuse qui vivait dans nos coeurs; puis, nous nous abritions sous l'égide d'une confession de foi vénérable, que tant de nobles martyrs avaient scellée de leur sang; dès lors on ne pouvait guère nous frapper sans rompre ouvertement avec la Réforme.

Le professeur d'histoire ecclésiastique ne reconnut pas d'abord l'origine de la profession de foi qui lui était présentée; il nous dit naïvement, après l'avoir lue, qu'une pareille doctrine ne pouvait qu'ouvrir la porte à la licence et mettre les gens sur la voie qui mène au gibet. C'était, sous la forme la plus vulgaire, l'objection qu'on a toujours faite à la doctrine du salut gratuit (Rom. vi, 1). Le professeur nous demanda si nous persistions à vouloir qu'elle fût remise en ces termes à la Compagnie, qui en réclamait une de notre part; puis, sur notre réponse affirmative : « Eh bien! messieurs, ajouta-t-il, je la communiquerai à mes collègues, mais il y aura parmi nous de l'agitation (il dit du *grabuge* ou quelque chose de semblable); et, je dois vous en prévenir, vous n'y gagnerez rien. »

La Compagnie reconnut l'origine de la pièce en question; et quand le professeur, qui l'avait exigée de sa part, nous la rendit, voulant sans doute réparer, autant que possible, la bêtise qu'il avait commise et effacer l'étrange impression qu'elle avait dû faire sur nous, il nous dit avec un sourire forcé: on ne peut pourtant pas vous accuser d'hérésie, puisque votre profession de foi n'est qu'un extrait de celle des Eglises réformées de France.

Si nous avions présenté à la Compagnie une profession de foi unitaire, la majorité de ses membres l'aurait accueillie avec empressement. Cependant, celle que nous produisions ne pouvait, selon la Constitution genevoise, rencontrer de contradiction sérieuse; c'était, au fond, celle qu'exige, des

candidats au St-Ministère, l'Article 6 des Ordonnances ecclésiastiques; elle était exactement conforme à la doctrine qu'expose le Catéchisme de la Réformation. Nous avions donc été beaucoup mieux dirigés dans toute cette affaire que nous n'aurions pu le supposer à première vue. La Compagnie ne pouvait sévir contre nous sans violer la loi ecclésiastique et se placer ainsi toujours plus en dehors de la légalité. Le comprit-elle alors? Je ne sais; mais le fait est qu'elle s'en tint là pour l'heure.

Tout cela se passait sur la fin de 1816. L'affaire n'eut pas d'autre suite pour le moment. On nous attendait, — nous le savions, — à l'époque de la consécration qui, pour moi, si rien ne venait y mettre obstacle, devait avoir lieu l'année suivante.

TROISIÈME SECTION

PROGRÈS DU RÉVEIL

(1817)

§ 1.

ROBERT HALDANE.

L'ami anglais, dont il a été question plus haut (p. 68), partit de Genève au mois de Janvier 1817, laissant ses jeunes frères pressés du besoin de connaître toujours mieux la Vérité. Mais, à ce moment-là même, le Seigneur, ayant égard à nos vœux, nous envoyait l'un de ses plus chers serviteurs pour continuer envers nous l'œuvre de sa miséricorde. Richard Wilcox n'avait pas quitté nos murs, que Robert Haldane y entrat déjà. C'était de ce vieux marin anglais, succédant à un industriel de la même nation, que Dieu, toujours abondant en moyens, comme il est riche en grâces, avait fait choix pour nous conduire plus ayant dans la voie du salut. Instrument d'élite dans ses mains toutes puissantes, Haldane allait devenir pour nous, et pour beaucoup d'autres, une source féconde de bénédictions spirituelles. Il ne se borna pas à établir la Divinité de Jésus-

Christ, comme avait fait Empaytaz qui avait pris son point de départ dans ce dogme ; « Haldane, lui, comme on l'a dit avec raison, ramena l'attention sur le centre du christianisme personnel et pratique, sur la doctrine de la justification par la foi. Ce fut en s'adressant aux intérêts les plus profonds de l'âme qu'il frappa à la racine du rationalisme supranaturaliste et du formalisme mort qui régnaien alors dans Genève en maîtres absolus. Il ne voulait pas renverser : il s'appliquait plutôt à édifier ; en lui apparaissait l'homme fait en Christ. » (De Goltz, p. 137.)

Après vingt ans employés à l'œuvre du Seigneur dans son pays, Haldane, ayant vu la paix européenne rétablie, entreprit un voyage de mission dans les pays de langue française ; il vint à Paris, puis à Genève, et ne trouvant rien à faire dans notre ville, il s'apprêtait à la quitter, quand, le jour avant celui qu'il avait fixé pour son départ, le pasteur Moulinié, à qui il avait été adressé, le mit en rapport avec un de nos condisciples, le pieux James. Celui-ci l'amena à Charles Rieu, et me parla de lui. Je le visitai le 19 janvier et fus pleinement confirmé dans l'opinion que je m'en étais d'abord formée. Pyt le vit avec le même plaisir deux ou trois jours après moi. Bientôt d'autres étudiants le visitèrent aussi, et, en peu de temps, un beau Réveil se manifesta dans la Faculté de théologie. Autour du vénérable Haldane, leur vrai professeur de dogmatique, se réunissaient habituellement plus de vingt élèves de cette Faculté, désireux de mieux connaître la Parole sainte qu'ils devaient prêcher, les uns à Genève immédiatement, les autres un peu plus tard dans les contrées voisines. Parmi ces derniers, je nommerai de nouveau James, qui fut depuis pasteur à Bréda (Hollande) ; son ami, l'excellent Denis Duvivier, mort pasteur à Saumur ; César Boniface, mort professeur

de théologie à Montauban; H. Pyt, un instant pasteur indépendant à Genève, puis évangéliste en France; l'aimable Frédéric Monod, de Paris, dont la mémoire est chère à tous ceux qui l'ont connu; Charles Rieu dont j'ai déjà parlé (p. 43), et qui allait bientôt quitter Genève, sa patrie, pour se rendre à Frédéricia en Jutland, où son ministère pastoral serait de si courte durée, mais si richement bénî¹.

D'autres amis visitaient souvent Haldane, et, comme nous, mettaient à profit sa rare connaissance des Ecritures, mais ne suivaient pas avec nous ses instructions régulières; c'était Malan, déjà ministre à cette époque et régent au collège de Genève; Gaussen, pasteur à Satigny; et notre cher condisciple H. Merle, qui devait bientôt rendre un fidèle témoignage à son Rédempteur, d'abord à Hambourg, au

¹ Rieu mourut à 28 ans, victime de son dévouement pendant le fléau qui décima, en 1821, la colonie française de Frédéricia. Avant de quitter ce monde, il écrivit aux siens : « Je me couche à cette heure au pied de la Croix, en faisant pleine et parfaite abstraction de tous mes mérites, qui ne sont tous, du premier au dernier, que le linge le plus souillé, et déclarant solennellement devant Dieu que je reconnais Jésus-Christ, Dieu béni éternellement, pour mon seul Sauveur, qui, par le sang versé sur la Croix, m'a lavé de mes énormes iniquités et purifié par son Esprit, tellement que je puis subsister devant sa face en justice.... Aussi la mort est-elle pour moi le plus beau moment de ma vie.... Qui étais-je, ô mon Dieu ! pour que le combat fut si tôt terminé, avant d'avoir résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché!... » « Oh ! que tu es bon, Seigneur ! écrivait-il en même temps dans son journal; ta face rassasie de joie. Résurrection et vie ! Eternité, Eternité avec Jésus, tant aimé sans l'avoir vu!.... Je brûle ! Quand perceraï-je cette écorce de chair ? Plus qu'un peu de temps ! Oh ! qu'il est bon ! Ne pleurez pas mes amis..... »

Voir, sur Rieu, la Notice de Frédéric Monod, son condisciple et le mien. Rieu vivait dans la communion de son Sauveur; aussi pouvait-il annoncer avec efficace le message du salut: « MON ART ORATOIRE, disait-il, C'EST LA PRIÈRE. »

milieu d'une grande opposition, puis dans la capitale de la Belgique, enfin à Genève, sa patrie, où de riches bénédictions lui étaient réservées comme pasteur, comme professeur dans l'Ecole libre de la Société évangélique, et surtout comme historien de la Réformation.

Ce fut le jeudi, 6 février 1817, qu'Haldane entreprit avec nous la lecture et l'explication suivie de l'Epître de saint Paul aux Romains. « Il connaissait les Ecritures, dit Pyt, comme peut les connaître un chrétien qui a eu pour Maître le Saint-Esprit qui les a dictées. » Ne possédant pas suffisamment notre langue, il parlait en anglais; Rieu d'abord, puis Frédéric Monod, ou James interprétaient. Jamais, depuis François Turretin et Bénédict Pictet, de sainte et vénérée mémoire, docteur n'avait exposé le Conseil de Dieu avec cette pureté, cette force et cette plénitude; jamais si vive lumière n'avait resplendi dans la cité de Calvin. « Haldane ouvrait aux yeux ravis de ses jeunes auditeurs, les vastes horizons des grandes vérités évangéliques, et leur faisait part des pensées profondes et des riches expériences de sa piété. (De Goltz, p. 144.)

Frédéric Monod, un de ceux qui avaient eu le plus de part à la rédaction de la lettre adressée à la Compagnie par les Etudiants (p. 75), et qui depuis dirigea, pendant tant d'années, les *Archives du Christianisme*, décrit en ces termes sa première rencontre avec Haldane :

« Lorsque cet homme béni, que j'appelle, après Dieu, avec un cœur plein d'amour et de reconnaissance, mon père spirituel, « parce qu'il m'a engendré en Christ par l'Evangile; lors, dis-je, « que cet homme béni vint à Genève, toutes les circonstances semblaient opposées à sa mission de foi et d'amour. Le champ religieux dans lequel il entrait était couvert d'épines et de chardons... « Quant à nous, jeunes étudiants..., nous étions pour la plupart

« légers, remplis de pensées mondaines et plongés dans les joies saines terrestres. Quoique étudiants en théologie, la vraie théologie était une des choses que nous connaissions le moins. La sainte Parole de Dieu était pour nous *terra ignota*; l'Unitarianisme, avec toute sa glaciale influence et tous ses accessoires mortels pour l'âme, était la seule doctrine qui nous fut enseignée par nos professeurs¹. »

Voici le tableau parfaitement exact que Monod a tracé de nos soirées Haldane :

« Ce qui me frappa beaucoup et nous frappa tous, ce fut d'abord sa manière solennelle de procéder; il était évident qu'il s'occupait sérieusement de nos âmes, et des âmes de ceux qui pourraient être placés sous nos soins pastoraux : de tels sentiments nous paraissaient à tous bien nouveaux. Ensuite la débonnaireté, la patience à toute épreuve avec laquelle il prêtait l'oreille à nos sophismes, à nos ignorantes objections, aux essais que nous faisions de l'embarrasser par des difficultés de notre invention, et ses réponses à tout et à nous tous. Mais ce qui m'étonna et me fit réfléchir plus que toute autre chose, ce fut sa connaissance pratique de l'Écriture, sa foi implicite à la divine autorité de cette Parole, dont nos professeurs étaient presque aussi ignorants que nous, et qu'ils citaient, bien moins pour en référer à la source unique et infallible de la Vérité religieuse, que pour relever leurs propres enseignements. Nous n'avions jamais rien vu de semblable. Maintenant encore, après un si grand nombre d'années, je me représente cet homme de haute taille, plein de dignité, environné d'étudiants, sa Bible anglaise à la main, maniant la seule arme de la Parole qui est l'épée de l'Esprit, réfutant chaque objection, écartant chaque difficulté, répondant promptement à toutes les questions par des citations variées, au moyen desquelles il abordait et éclaircissait convenablement ces objections, ces difficultés et ces questions, et concluait bientôt d'une manière pleinement

¹ Vies de Robert et de James Haldane, T. II, p. 22.

« satisfaisante. Il ne perdait jamais son temps à argumenter contre nos prétendus raisonnements ; il montrait immédiatement la Bible avec son doigt, ajoutant ces simples paroles : *Regarde ici, comment lis-tu ? Cela est écrit ici avec le doigt de Dieu.* Il était, dans le sens parfait de ce mot, une Concordance vivante.

« Les premières réunions nous préparèrent à écouter, avec une plus grande confiance, les enseignements didactiques qu'il commença bientôt, en nous expliquant l'Epître aux Romains, que plusieurs d'entre nous n'avaient probablement jamais lue, et qu'aucun ne connaissait. En suivant régulièrement cette Epitre, il eut l'occasion de nous mettre sous les yeux un corps complet de théologie et de morale chrétienne. Cet enseignement, par la bénédiction de Dieu qui s'y fit puissamment sentir, atteignit la conscience et le cœur de plusieurs de ses auditeurs qui, comme moi, font remonter à ce vénérable et fidèle serviteur de Dieu, leur première connaissance de la voie du salut et de l'Evangile de vérité. J'envisage comme l'un des plus grands priviléges de ma vie, maintenant avancée, d'avoir été son interprète presque durant tout le temps qu'il expliqua cette Epitre, étant presque le seul qui connaît assez bien l'anglais pour être honoré de cet emploi..... Le nom de R. Haldane est inséparablement lié à l'aurore du Réveil de l'Evangile en Suisse et en France¹. »

Haldane évitait avec un soin particulier de mêler aux vérités divines aucune théorie qui fût de lui. « C'est ce caractère spécial de sa parole, dit de Goltz (p. 146), joint au saint enthousiasme qui l'animait pour la Vérité et au tendre intérêt que lui inspiraient les âmes auxquelles il s'adressait, qui nous explique l'influence irrésistible qu'il exerça sur les étudiants... Un monde entièrement nouveau surgissait à leurs yeux, quand Haldane, en suivant pas à pas l'Epître aux Romains, les conduisait, avec la soumission la plus absolue pour la lettre de la Parole inspirée, dans le

¹ Vies de Robert et de James Haldane, T. II, p. 24 et suiv.

sanctuaire le plus intime de l'Evangile lui-même. C'était comme si des écailles leur fussent tombées des yeux, lorsqu'ils voyaient combien est simple le témoignage que la Bible rend à la nature du Sauveur, à l'état de chute de l'homme, au salut gratuit; et combien ce témoignage est éclatant pour tout esprit sincère; et lorsqu'ils s'apercevaient à quel point ce témoignage inspiré différait de la doctrine de leurs professeurs. A côté de cet univers, jusque-là inconnu par eux, des *pensées divines*, le souffle d'une *vie* toute nouvelle venait réveiller leur conscience et ranimer leur espoir. Non-seulement ils comprenaient ce que signifiaient les mots de *péché* et de *grâce*, mais ils en faisaient encore l'expérience dans leurs propres cœurs. »

Les instructions d'Haldane furent bénies pour nous tous, mais particulièrement pour le cher Gonthier; je ne l'oublierai jamais: j'étais assis à côté de lui, près de la table autour de laquelle Robert Haldane réunissait habituellement ses jeunes amis; nos Bibles étaient ouvertes devant nous au ch. iv^e de l'Epître aux Romains; arrivé au v^t 4, si bien fait pour rassurer le pécheur qui croit (*A celui qui ne travaille pas, mais qui croit en celui qui justifie le méchant, sa foi lui est imputée à justice*), Haldane fit ressortir avec tant de force, à propos de ce verset, l'absolue gratuité du salut, que Gonthier en fut visiblement frappé. Cette première impression ne fit que s'accroître en lui, quand parvenu au chapitre suivant, v^{ts} 6 et 8, le serviteur de Christ montra avec une irrésistible évidence, d'après ces mots: *encore sans force, des impies*, que le salut est pour des êtres entièrement perdus; alors, « je respirai, » dit-il; et ses amis qui voyaient se terminer heureusement la lutte

intérieure dont il souffrait depuis tant d'années, *respirèrent avec lui*¹.

§ 2.

PREMIÈRES ASSEMBLÉES D'APPEL.

Gonthier et ses intimes ne gardaient pas pour eux les bénédictions que le Seigneur leur accordait par le ministère de Rob. Haldane. A mesure qu'ils les recevaient, ils s'empressaient de les communiquer à d'autres. Depuis le départ de notre ami méthodiste, qui avait habité, comme on l'a vu, la maison bâtie sur l'emplacement de l'ancien Couvent de Rive, nous nous réunissions à la Tête-Noire, rue basse de la Croix-d'Or, dans la salle d'école de l'un de nous, Julien-Fr. Privat: c'était tout près de l'endroit où le jeune réformateur Froment avait jadis ouvert son école, et, le premier, replacé dans Genève le flambeau du pur christianisme; c'était bien aussi le même Evangile, pareillement annoncé dans une salle d'école, et par de jeunes hommes, qui n'étaient non plus eux-mêmes que l'avant-garde d'ouvriers plus nombreux et plus capables. Disciples le lundi et le jeudi (jours Haldane), docteurs les autres jours de la semaine, ils exposaient avec simplicité la Parole du salut, dont ils éprouvaient la divine efficace; la joie du Saint-Esprit remplissait toujours plus leurs cœurs à mesure que le plan de la Rédemption se déroulait devant eux; arrosés eux-mêmes tout en arrosant les autres, ils croissaient dans la grâce et la connaissance de Jésus-Christ.

¹ Je ne puis toutefois me rappeler exactement si ce fut dans une de nos soirées ou dans une conversation particulière avec Haldane, que Gonthier fut totalement affranchi des doutes qui l'avaient tourmenté jorqu'alors.

Nos assemblées étaient toujours plus suivies; des personnes qui ne trouvaient pas la paix de leurs âmes dans les réunions de *visionnaires*, qui se tenaient alors dans un autre quartier de la ville, se jetant subitement au milieu de nous, reçurent avec avidité la Parole de Dieu. Mais encore peu aguerris, cette affluence nous intimida quand elle aurait dû nous réjouir; et craignant de voir entrer dans notre salle des gens qui n'y viendraient qu'attirés par la curiosité, ou peut-être même dans des intentions plutôt hostiles, nous arrêtâmes un jour de lire devant toute l'assistance cet étrange avis: « Nous prions les personnes, connues ou inconnues, qui nous font l'honneur de nous visiter : 1^o de n'amener personne avec elles jusqu'à nouvel ordre; 2^o de venir dimanche prochain, de 1 à 2 heures, à tel endroit (qu'on leur indiquait) nous communiquer les intentions qui les conduisent dans nos assemblées, afin que la permission d'y assister puisse leur être continuée; 3^o de garder le silence sur tout ce qu'elles entendent parmi nous! » — Imprudents et pauvres prédictateurs, que nous exécutions mal cet ordre du divin Maître: « Ce que je vous dis dans les ténèbres, prêchez-le du haut des toits! » Que nous comprenions peu cette autre parole: « Tous ceux que vous trouverez, invitez-les aux noces, tant les méchants que les bons! » Et quel besoin n'avions-nous pas alors de lui demander cet esprit qui n'est pas un esprit de timidité, mais de puissance, d'amour et de sens rassis!... Il le donnera bientôt.

Pendant que nous jouissions en paix des priviléges de l'Evangile, la Compagnie, en proie à une inquiétude toujours croissante, ne demeurait pas inactive. Tout ce qui s'était passé depuis la formation de la Société des Amis, la fréquentation des assemblées moraves par quelques élèves

de l'Académie, plus récemment la franche et hardie attaque d'Empaytaz, surtout la présence d'Haldane dans nos murs, et l'empressement que les étudiants les plus sérieux de la Faculté de théologie mettaient à se rassembler autour de lui et à se ranger du côté de l'orthodoxie, toutes ces causes réunies l'avaient profondément blessée. Des faits qui venaient d'avoir lieu dans le sein même du Clergé n'avaient pas laissé non plus que de lui inspirer une vive sollicitude. A Noël 1816, Cellérier père avait rendu, du haut de la chaire, un témoignage décidé à la Divinité suprême de Jésus-Christ. Quelque temps après (mars 1817), un sermon sur le salut gratuit, prêché dans le temple de la Madeleine, avait mis en émoi la Compagnie et provoqué son indignation. L'auteur de ce sermon était César Malan. C'était un vaillant champion que Dieu suscitait à ce moment pour la défense de la Vérité. Son discours exposait fidèlement la doctrine du salut; fort pour l'époque, il n'avait cependant rien de très-remarquable; il s'en est fait dès lors et il s'en fait encore aujourd'hui de plus forts dans l'Eglise nationale; Malan lui-même en prononça dans la suite de plus incisifs sur le même sujet. Mais tel qu'il était, son sermon n'en causa pas moins beaucoup de déplaisir aux adversaires et beaucoup de joie aux amis; depuis longtemps ceux-ci demandaient à Dieu qu'il lui plût de susciter un témoin de sa Vérité dans les chaires de Genève, dont l'accès ne leur était pas ouvert; en réponse à leurs requêtes, le Seigneur leur accordait Malan, alors ministre, comme on l'a vu, et régent au collège de Genève; à peine eût-il goûté la Parole de vie, qu'il l'annonça publiquement avec la liberté d'un vrai serviteur de Dieu et le talent d'un orateur chrétien.

§ 3.

LE RÈGLEMENT DU 3 MAI 1817.

La Compagnie voyait avec une indicible perplexité ce qui se passait autour d'elle et dans son propre sein. Se sentant contrariée dans son autorité qui jusque-là n'avait point connu de bornes, souffrant surtout d'entendre proposer les doctrines de la Réformation qu'elle avait en horreur, elle se mit à délibérer sur les mesures qu'il y aurait à prendre pour conserver la paix extérieure sérieusement troublée, et pour sauver une position décidément compromise. Le résultat de ses délibérations fut le trop fameux Règlement du 3 mai 1817. Le voici textuellement :

« La Compagnie des pasteurs de l'Eglise de Genève, pénétrée d'un esprit d'humilité, de paix et de charité chrétienne, et convaincue que les circonstances où se trouve l'Eglise, confiée à ses soins, exigent de sa part des mesures de sagesse et de prudence, arrête, sans porter aucun jugement sur le fond des questions suivantes, et sans gêner en aucune manière la liberté des opinions, de faire prendre, soit aux proposants qui demanderont à être consacrés au saint ministère, soit aux ministres qui aspireront à exercer dans l'Eglise de Genève les fonctions pastorales, l'engagement dont voici la teneur :

« Nous promettons de nous abstenir, tant que nous résiderons et « que nous prêcherons dans les églises du canton de Genève, d'éta- « blir, soit par un discours entier, soit par une partie de discours « dirigé vers ce but, notre opinion :

« 1^o Sur la manière dont la nature divine est unie à la personne « de Jésus-Christ;

« 2^o Sur le péché originel ;

« 3^o Sur la manière dont la grâce opère, ou sur la grâce effi- « ciente;

« 4^o Sur la prédestination.

« Nous promettons aussi de ne point combattre, dans des discours « publics, l'opinion de quelques pasteurs ou ministres sur ces ma- « tières. Enfin, nous nous engageons, si nous sommes conduits à « émettre notre pensée sur l'un de ces sujets, à le faire sans abonder « dans notre sens, en évitant les expressions étrangères aux Saintes- « Ecritures, et en nous servant, autant que possible, des termes « qu'elles emploient. »

Tel est le Règlement du 3 mai 1817. Il fut aussitôt com- muniqué par le secrétaire de la Faculté (alors Cellerier fils), dans une séance spéciale, aux 12 étudiants, dont 6 Gene- vois et 6 Français, qui avaient terminé leurs études, et cela, notez-le bien, la veille du jour où devait commencer pour eux la série des épreuves qui précèdent immédiatement la consécration. Le Règlement du 3 mai avait pour objet avoué de maintenir la paix ecclésiastique dans le pays. Mais il cachait en même temps d'autres buts moins légi- times et moins honorables, un, entre autres, que je devinai sans trop de peine; aussi ne me surprit-il que fort méadio- crement. Les candidats au saint ministère étaient tenus d'y souscrire pour être admis à subir les dernières épreuves académiques; je refusai de l'accepter, on refusa de m'y ad- mettre. Mon père, en l'apprenant, ne put retenir ses larmes; c'était la première fois que je le voyais pleurer; sa douleur me navra; mais pouvais-je aller contre la voix de ma con- science, et souscrire à un engagement qu'elle réprouvait? Mon père ne le demandait pas non plus. Il avait quitté l'Eglise romaine quelques années auparavant pour entrer dans l'Eglise protestante, où il avait espéré de trouver la liberté religieuse la plus entière et le respect des convictions

individuelles. Il reconnut alors son erreur et ne tarda pas à rentrer dans le sein de la Communion qu'il avait abandonnée; despotisme pour despotisme, il préferait encore celui de Rome.

Le Règlement du 3 mai, de quelque manière qu'on l'envisage, ne peut être jugé trop sévèrement; avant tout, comme dit Bost (Procès, p. 22, 23): « Il est entaché de trois caractères illégaux : l'engagement qu'il fait prendre est un *autre* que celui qui est voulu par l'Article 6 des Ordonnances ecclésiastiques (p. 4), — il est *contraire* à la doctrine qu'établissent les Ordonnances (*id.*) ; — il a été imposé aux ministres (eux aussi devaient l'accepter), en *contravention avec la marche* voulue par l'Article 18 de ces mêmes Ordonnances » (celui qui exige ici le concours des Anciens et du Conseil d'Etat).

Puis, examiné au point de vue de la doctrine, plus important encore que celui de la légalité, quelle prise ne donne-t-il pas à la critique même la plus réservée?

Le premier article, en effet, équivalait à une défense de prêcher la Divinité de Jésus-Christ et la Sainte-Trinité. C'est bien, au fond, ce que la Compagnie avait en vue; car personne à Genève ne s'occupait alors de la question de savoir *comment* les deux natures sont unies dans la personne du Rédempteur; on affirmait seulement, d'après l'irrécusable témoignage de l'Ecriture, que le Fils unique du Père est de même essence que lui.

Le second article sacrifiait positivement le dogme de la chute, bien qu'elle soit la cause et le fondement de la Rédemption; niez-la, et vous niez de fait la nécessité de la Régénération, du rachat de l'homme par le sang expiatoire du Calvaire, de la justification par la foi; vous renversez tout le conseil de Dieu. Genèse III est la clef de l'Epître aux

Romains et de toute la Révélation; mais cette clef, la Compagnie ne la possédait pas.

Quant au troisième article, les opposants ne s'occupaient pas plus à Genève de la *manière* dont la grâce opère en nous, que de la *manière* dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ; ce qu'ils enseignaient, c'était uniquement qu'il doit se faire en l'homme un changement radical pour entrer dans le Royaume de Dieu, ce changement qui est effectué par une action directe du Saint-Esprit et dont le Seigneur lui-même parlait à Nicodème; mais, comme on l'a dit, ce n'était là pour la majorité de la Compagnie que l'expression du fanatisme méthodiste.

Enfin, l'article 4 cherchant de même à donner le change à l'opinion publique, interdisait de prêcher sur la prédestination, comme si Haldane et ses jeunes amis eussent entrepris de ranimer au XIX^e siècle les vieilles luttes théologiques du XVII^e, et comme si pour eux il se fût agi d'autre chose que de savoir si notre salut dépend de nous ou de la seule miséricorde de Dieu, si nous devons le mériter ou le recevoir comme une grâce, une pure grâce de son amour libre et souverain¹.

Le Règlement inquisitorial du 3 mai 1817, vrai modèle de rédaction jésuite, « enveloppait de silence, comme on l'a dit, les bases mêmes du christianisme. » Sous des expressions habilement choisies, ce qu'il avait par dessus tout pour objet, c'était bien réellement de fermer les chaires de Genève à la libre prédication de la Divinité du Rédempteur, de la Chute de l'homme, de sa Régénération par le Saint-Esprit, du Salut gratuit, c'est-à-dire des doctrines caractéristiques de la Révélation: — ce qu'il avait pour objet, c'était

¹ Voir de Goltz, p. 158 et suiv.

de réagir ainsi contre tout le mouvement religieux d'alors, de le paralyser, si possible, à son origine, et de maintenir à tout prix le *Statu quo* dans l'Eglise de Genève. « Le Règlement de 1817, dit de Goltz, prouve de la manière la plus évidente que les vérités fondamentales du christianisme biblique avaient alors fait place aux propositions de la religion naturelle; en effet, il ne s'agissait pas ici de telle ou telle vérité plus ou moins importante; c'était bien du *point central de l'Evangile* qu'il était question; c'était de l'Evangile lui-même, de cet Evangile qui, de tout temps, fut un scandale aux Juifs et une folie aux Grecs, » p. 159¹.

Enfin, le Règlement de 1817 afflige autant par l'esprit qui l'a dicté que par le mépris qu'il témoigne pour la légalité et surtout pour l'orthodoxie évangélique sanctionnée par la loi ecclésiastique du pays (Art. 6, 12). Ce qu'il veut, c'est la paix extérieure, la paix à tout prix, la paix avant tout, avant la vérité, avant la légalité, avant la liberté! ce sont les intérêts du Corps avant les intérêts de l'Evangile!

Mais, ô folie de la sagesse humaine! ce même Règlement, qui avait pour objet avoué de sauvegarder la paix ecclésiastique, devint, au contraire, la cause d'une scission dans l'Eglise, et le point de départ d'une lutte de plus de vingt années. « La Compagnie, dit encore l'auteur de *Genève religieuse*, allait être appelée à voir que l'autorité et la violence ne peuvent rien contre le courant des esprits, surtout lorsqu'il s'agit d'une vérité éternelle, répondant à des be-

¹ Le même auteur termine son article sur le Règlement du 3 mai par cette sérieuse réflexion: « Les expressions les plus fortes que l'Ecriture renferme contre les erreurs et les errants sont celles que Jean (2^e Ep.) et Paul (Gal. 1) employèrent pour affirmer leurs disciples dans ces mêmes doctrines auxquelles la Compagnie, par amour pour une paix toute extérieure, fermait l'accès aux chaires de Genève » (p. 160.)

soins profonds de l'âme, et qui est à même de se créer des formes nouvelles pour sa libre expression. — Elle ne tarderait pas à se convaincre que, pour ses opposants, la franche profession de leurs doctrines était encore plus une affaire de conscience, une cause sainte et sacrée, que ne pouvait l'être, pour elle-même, le maintien de la paix et de l'unité extérieure de l'Eglise » (p. 155).

Les adversaires de la Compagnie respectaient le caractère de ses membres, caractère éminemment moral; ils n'auraient rien tant désiré que de leur témoigner en toute chose une entière déférence; mais ils les voyaient aux prises avec tout ce que l'Ecriture a de plus clair, de plus sacré, avec la Vérité qui sauve; dès lors ils n'avaient plus à hésiter : *Il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.*

Le Règlement de 1817 n'était pas imposé seulement aux étudiants en théologie qui se présentaient pour obtenir la consécration; les pasteurs en charge et les ministres aussi, comme on l'a vu, devaient s'y conformer dans leurs discours. Cependant, Moulinié, Cellérier père et Demellayer se refusèrent constamment à y accorder leur approbation. Malan ayant déclaré qu'il ne saurait s'y soumettre, la chaire lui fut interdite jusqu'à ce qu'il se fût décidé à donner sa signature, ce qu'il fit le 6 mai de l'année suivante (voir plus bas Section XII).

Aujourd'hui, on n'impose plus le Règlement de 1817 aux étudiants en théologie qui se présentent pour être consacrés; on l'a laissé tomber en désuétude depuis la révolution de 1846; il n'aurait d'ailleurs pu subsister avec le Règlement organique de 1849, et la Déclaration de principes qui l'accompagne.

QUATRIÈME SECTION

UNE ÉGLISE INDÉPENDANTE A GENÈVE

§ 1.

PRÉLUDES DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE.

Depuis fort longtemps nous étions, mes amis et moi, dégoûtés des prédications nationales, dans lesquelles ordinairement la morale, et quelle morale ! était seule annoncée.

Il y avait alors à Genève un orateur fort goûté de quelques-uns : c'était le professeur d'histoire ecclésiastique dont j'ai déjà parlé (p. 77 et 78); homme de cœur, simple et vrai, moins rhéteur que la plupart de ses collègues, il aurait pu faire du bien, s'il avait prêché l'Evangile ; mais, hélas ! il n'en savait pas le premier mot ; et, dans ses entretiens particuliers, il qualifiait de « bêtises » les doctrines du Réveil. Le dernier discours que nous entendîmes de lui roulait sur la nécessité de se préparer des ressources pour les jours de la maladie ou ceux de la vieillesse; c'était un de ses sujets favoris ; à la bonne heure ! mais il avait eu la malheureuse idée de rattacher à cette solennelle parole du Sauveur : *Veillez*, les développements d'une désolante trivialité qu'il présentait ce jour-là à ses auditeurs; non-seulement il ne

fut pas question de Jésus dans tout son discours, mais, autant qu'il m'en souvient, le Nom de Dieu n'y fut pas même prononcé une seule fois. Nous sortîmes du temple le cœur opprimé.

Nous perdions insensiblement le chemin des lieux consacrés au culte public, préférant nous édifier en particulier par la lecture et la méditation de la Parole de Dieu, par la prière et le chant des cantiques. La communion générale nous repoussait bien autant que la prédication ; la Sainte-Cène était le plus souvent distribuée par des hommes qui ne croyaient pas à la Rédemption. Ce qui venait d'arriver à l'occasion du Règlement, la conduite de la Compagnie à mon égard, et, ce qui en avait été l'inévitable conséquence, la retraite spontanée de mon ami Pyt de la Faculté de Théologie où il aurait eu encore deux ans à passer, l'indignation que nous avait inspirée une mesure administrative inique, tout se réunissait pour nous éloigner de plus en plus de l'Eglise nationale et nous jeter sur le chemin de la dissidence. Cependant, comme il a été déjà dit (p. 64), nous ne connaissions encore en ce genre que le système de Spener et celui des Moraves : de petites associations dans la grande ; et nous ne demandions rien de plus. Nous étions si peu décidés à l'égard de la séparation d'avec les Eglises nationales, que je tournais alors les yeux vers la France, ma première patrie, et que j'y aurais volontiers accepté un poste de pasteur ou de suffragant dans une Eglise consistoriale, pour peu que j'eusse pu y exercer librement mon ministère, ce que mon ami Pyt fit l'année suivante, comme on le verra plus bas¹.

¹ Je hasardai vers cette époque une démarche particulière qui pourra surprendre, mais qui témoigne du désir sincère que j'avais d'éviter à tout prix une rupture complète avec l'Eglise de notre patrie. J'allai trouver un

Gonthier était à l'unisson avec nous en toute chose. Son concours nous était précieux. On se souvient qu'il avait quitté l'auditoire de théologie peu de temps avant Pyt, et renoncé de lui-même à la carrière pastorale, ayant à peu près terminé ses études, mais ne se croyant pas suffisamment qualifié pour le ministère évangélique, lui, un des élèves les plus pieux et les plus capables de la Faculté ! aussi tous ses condisciples n'avaient-ils appris sa détermination qu'avec étonnement et avec chagrin.

Bien que toujours plus dégoûtés du culte public et que, jetés, comme on l'a vu, sur la voie de la dissidence par une mesure arbitraire qui nous frappait tous, les uns directement, les autres dans la personne de leurs amis, nous ne nous hâtâmes pas cependant d'inaugurer une Eglise à part. Sans doute nous étions, dès ce jour, par la doctrine, par le cœur, par nos convictions les plus intimes, séparés de l'Eglise de notre pays, ou plutôt du Corps qui la gouvernait souverainement (car nous aurions été trop heureux de la servir si nous avions pu le faire avec une entière liberté de conscience) ; mais nous sentions vivement, dans ce moment solennel, et en présence d'une si redoutable responsabilité, le besoin de procéder avec une sage lenteur, et de bien « balancer le chemin de nos pieds. » Toutefois l'heure était venue, nous le sentions, de prendre finalement un parti sous le regard de Dieu.

pasteur en qui j'avais confiance, et je lui dis que si l'on nous accordait pour notre culte un temple — j'indiquai le Temple neuf — et un prédicateur spécial — j'indiquai Malan qui venait de prêcher la saine doctrine, — nous resterions, mes amis et moi, dans l'Eglise nationale, ou que du moins je les engagerais à y rester avec moi. Le respectable pasteur Ferrière-Develey n'eut pas de peine à me faire comprendre que ce que je demandais serait déjà le schisme que je désirais pourtant éviter, et que la Compagnie ne prêterait jamais les mains à un pareil arrangement.

Le dimanche 18 mai 1817 occupe une place importante dans nos souvenirs. Ce jour-là, nous crûmes devoir, après nous en être entretenus tous ensemble avec prières, former le premier noyau d'une association chrétienne composée de croyants, *autant du moins que nous pourrions les reconnaître*, mais dont il nous parut prudent d'ajourner l'organisation définitive. Le fait de la dissidence avait, par la force même des choses, précédé pour nous la théorie. Il fallait maintenant, avant de passer outre, étudier avec un soin particulier, ce que le Nouveau Testament enseigne au sujet de l'Eglise; car, pour qui sait lire et veut comprendre, il y a dans ce divin Livre une doctrine de l'Eglise.

Pour former le noyau dont je viens de parler, voici comment il nous sembla bon de procéder : nous commençâmes par nous interroger mutuellement au sujet de notre foi ; cette espèce d'examen portait sur deux points, la doctrine et son action sur nos sentiments et notre vie. Ce fut ainsi que Pyt et Porchat d'abord, puis Gonthier, puis l'auteur de ce récit, puis Privat, et Coulin ancien instituteur, furent successivement reconnus comme membres de l'association dont allait bientôt sortir la première Eglise libre qu'on eût vue dans Genève depuis les jours de la Réformation. J'exposerai tout à l'heure les principaux faits relatifs à son établissement.

Haldane était encore à Genève à ce moment-là ; mais il prit congé de nous le 20 juin suivant. Il se rendit à Montauban, qui possédait, comme notre ville, une Faculté de théologie et où il comptait se fixer pour un certain temps. Ce digne frère ne s'était en rien mêlé de ce qui venait de se passer au milieu de nous ; il avait mis un soin particulier à n'y intervenir daucune façon ; seulement, la veille de son départ, il nous avait conjurés, au milieu des adieux

les plus fraternels, de n'adopter pour règle, en toute chose, que la Parole de Dieu et de ne l'appliquer qu'avec prières et mûres délibérations; il nous avait de plus recommandé de fuir l'éclat, de ne pas nous exposer inutilement à la persécution, d'être modestes, exemplaires à tous égards, mais aussi d'aller en avant, animés d'un saint courage et pleinement assurés du secours d'en haut.

Haldane passa plusieurs mois à Montauban; mais, s'il y fut utile à plusieurs par sa profonde connaissance de la Bible, il s'en faut qu'il y ait obtenu les succès qu'il avait eus à Genève. *Le vent de l'Esprit souffle où il veut.* C'est à Montauban qu'il écrivit son *Commentaire sur l'Epître aux Romains*; il y consigna les précieuses instructions qu'il nous avait données de vive voix, et y ajouta de considérables développements. Ses yeux demeuraient toujours tournés vers la ville où il lui avait été donné d'accomplir une œuvre si magnifique; et ses lettres venaient de temps en temps éclairer, encourager ou conseiller les jeunes amis qu'il y avait laissés. Plus tard, il retourna en Ecosse; mais, comme on le verra bientôt, il ne perdit jamais de vue la grande et importante lutte dont Genève était le théâtre, et à laquelle il continua toujours de prendre le plus vif intérêt.

Haldane, ainsi qu'on l'a vu plus haut (p. 80), était arrivé à Genève au moment du départ de Wilcox; Drummond, qui allait continuer ce qu'Haldane avait commencé, y arriva de même au moment du départ de celui-ci. Henri Drummond! encore un étranger que Dieu conduisait à Genève et qui, la Bible à la main et dans le cœur, allait y coopérer à l'œuvre de son amour. Qu'il me soit permis de le dire à cette occasion: on a souvent reproché au nouveau Réveil de n'avoir pas été une œuvre autochtone, mais plutôt une importation étrangère. A cette objection je me contenterai

de répondre: la Réformation de notre pays avait-elle donc été une œuvre indigène? Calvin, Farel, Froment, Théodore de Bèze étaient-ils des Genevois¹? Ainsi qu'on a déjà pu le remarquer, Dieu, pour rendre à notre ville le flambeau de sa Parole, ou pour y ranimer la vie spirituelle, a souvent employé les étrangers plutôt que les nationaux: Calvin, par exemple, au xvi^e siècle; Jean de Labadie, au xvii^e; Zinzen-dorf, au xviii^e; Mettetal, Haldane et Drummond, au xix^e; il est toujours libre et souverain dans le choix de ses instruments, comme aussi dans la distribution de ses grâces (1 Cor. XII, XIV).

La marche du Seigneur envers nous avait eu quelque chose d'admirablement paternel et de remarquablement suivi; elle remplissait nos cœurs de reconnaissance et d'adoration. Les Moraves d'abord avaient posé le fondement, Jésus-Christ crucifié, unique auteur du salut. Après eux Wilcox, mais surtout Haldane, avaient édifié sur ce fondement, de l'argent, de l'or, des pierres précieuses; tout en affermissant notre foi aux vérités élémentaires de l'Evangile, ils avaient déroulé sous nos yeux les doctrines qui forment le glorieux couronnement de l'édifice divin. Henri Drummond vint ajouter encore des bénédictions à celles que nous avions déjà reçues.

Drummond avait la même foi qu'Haldane; mais il différait de lui par le caractère; il ne possédait, comme on l'a dit, ni sa profondeur, ni son calme bon sens; cependant il

¹ Genève avait, contre les Réformateurs, cinq griefs principaux: 1^o c'étaient des étrangers; — 2^o pour la plupart des jeunes gens; — 3^o ils mettaient, disait-on, le désordre et le trouble dans le pays; — 4^o leur doctrine faisait devenir fou; — 5^o enfin, ils annonçaient une autre religion que celle que Genève avait reçue de ses pères, et qu'on appelait luthérienne par mépris et par haine.

nous fut très-utile ; il affermit notre foi ; il agrandit notre horizon spirituel, il accrut encore nos moyens d'édification. Drummond insistait principalement sur l'unité mystique de Christ et de l'Eglise, et sur les conséquences glorieuses de cette unité ; il parlait peu de la sanctification, mais son exemple en disait assez : s'agissait-il de la gloire de Dieu, travaux, veilles, fatigues, rien ne lui coûtait, bien qu'il ne jouit pas d'une fort bonne santé ; son esprit fraternel, son affabilité lui gagnaient tous les cœurs. Il est bon d'ajouter qu'il n'avait pas alors les opinions particulières, si connues sous le nom d'Irwingisme, qu'il mit plus tard tant d'ardeur à propager. Drummond était riche, et nous étions pauvres ; sa générosité chrétienne vint plus d'une fois en aide à des jeunes gens dont la carrière terrestre semblait désormais brisée ; de là contre nous et les doctrines du Réveil, des insinuations calomnieuses qui ont trop longtemps persisté ; un de nos condisciples, alors tout nouvellement consacré, et qui fut depuis pasteur à Genève, ne craignit pas de s'en constituer l'écho ; il fit circuler chez nous un petit écrit de sa composition, dans lequel Drummond était désigné sous le nom de *Banquier de la nouvelle doctrine !* (Drummond comptait des banquiers dans sa famille). Ce pamphlet n'était, au reste, d'un bout à l'autre, qu'une affligeante parodie des vérités fondamentales de l'Evangile.

La présence de Drummond dans nos murs alarmait singulièrement la Compagnie. Sans parler de sa profonde antipathie pour la doctrine orthodoxe, elle s'indignait que des étrangers, des *laïques*, d'abord Haldane et maintenant Drummond, vinssent s'interposer, comme ils le faisaient, entre les professeurs et leurs élèves, entre les pasteurs et leur troupeau, et semer à pleines mains, disait-elle, la

désiance et la discorde dans la population.¹ « L'indifférence religieuse du Clergé genevois lui faisait perdre de vue la question éternelle de la vérité et de la vie spirituelle ; il oubliait aussi que Paul avait été étranger à Ephèse, Calvin dans Genève elle-même, et que le *Galiléen* avait trouvé une moisson plus abondante dans Samarie que dans sa patrie de Nazareth... Puis, à qui la faute si le lait du pur Evangile, dont tant d'âmes étaient altérées, avait dû leur venir du dehors ? Et comment ne pas blâmer sévèrement la mère qui, après avoir si longtemps refusé ce lait à son enfant, se mit à le maltraiter, quand une main étrangère vint le lui offrir ! » (De Goltz, p. 160 et 165.)

Je ne raconterai pas en détail les débats particuliers de la Compagnie et de Drummond ; on peut en trouver le récit ailleurs, par exemple dans la *Genève religieuse* de l'auteur que je viens de citer (p. 162, 163, etc.). Je ne dirai pas comment Drummond fut conduit à déclarer à une délégation du Consistoire que ceux qui croyaient à la Divinité de Jésus-Christ et ceux qui n'y croyaient pas n'avaient pas la même religion ; — puis à écrire à la Compagnie : « Que ceux qui professent la Divinité de Christ tenant les Ariens pour des blasphémateurs, il était inévitable que les Ariens, de leur côté, ne regardassent les orthodoxes comme des idolâtres. » Je n'entreprendrai pas non plus de justifier le manque absolu de ménagement dont Drummond fit preuve dans ses relations avec le Clergé genevois ; car, au fond, tout cela n'a rien de commun avec le point spécial qui nous occupe, savoir la fondation d'une Eglise indépendante

¹ Au xv^e siècle, Froment, Saunier, Farel n'étaient pas seulement des étrangers, mais encore des *laïques*, comme on dit ; c'était un autre grief qu'on avait alors contre eux.

à Genève. Ce sont les premiers jours de cette Eglise que j'ai maintenant à raconter.

§ 2.

FONDATION DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DE GENÈVE.

Le mois d'Août 1817 marque dans nos modestes Annales. Le Vendredi 15, nous invitâmes les membres de l'Association que nous avions formée le 18 mai précédent (p. 99), à examiner devant le Seigneur s'il ne nous appelait pas à fonder en toute humilité une Eglise uniquement basée sur sa Parole; et nous les engageâmes à prier avec ardeur pour qu'il daignât nous diriger dans une affaire aussi grave et aussi solennelle. Le 23 du même mois, l'Eglise à laquelle se rattachent pour nous de précieux souvenirs, la nouvelle Eglise longuement préparée par tout ce que je viens de rappeler, était définitivement constituée.

Le 25 août, nous eûmes, chez Drummond qui prenait le plus vif intérêt à nos affaires, une conférence à laquelle assistèrent Méjanel, jeune pasteur français, Malan, Pyt, Marc Dejoux, Gonthier, moi-même et quelques autres. On s'entretint fraternellement sur la forme et l'organisation d'une Eglise d'après le Nouveau Testament, et l'on s'arrêta d'un commun accord aux données scripturaires qu'on possédait déjà (notamment 1 Cor, xiv).

Méjanel, dont il est ici question pour la première fois, avait déjà rempli des fonctions pastorales à Montauban, et maintenant il revenait d'Angleterre où il avait reçu bien des lumières et des bénédictions spirituelles. A la vue du déplorable état religieux de notre ville, il avait, dès son arrivée (18 août), adressé, par la voie de la presse, à la

Compagnie des pasteurs, une Epître fort connue, et dans laquelle il témoignait le désir de voir régner chez nous la paix et la liberté de conscience la plus entière. Il faisait allusion dans sa lettre à un acte récent, ar lequel ce Corps avait interdit à Malan la prédication publique de l'Evangile, et il y rappelait aux pasteurs ariens de Genève le défi qu'Elie avait jadis adressé aux prêtres de Bahal : Nous verrons sur quel autel le feu du ciel descendra. La lettre de Méjanel à la Compagnie était accompagnée d'une lettre de Drummond; celle-ci fut jugée insolente et valut à son auteur une visite d'un conseiller d'Etat qui lui déclara que le Gouvernement ne tolérerait pas de secte à Genève.

Le lecteur n'apprendra peut-être pas sans quelque intérêt que c'est à cette même époque que fut conçue la première idée d'une Institution religieuse sur laquelle devait reposer la bénédiction de Dieu; je veux parler de la Société continentale, destinée, ainsi que son nom l'indique, à répandre sur le continent européen la connaissance de la Vérité. Les bases de cette Société furent posées dans le salon de Drummond, à Sécheron, près de Genève (ancienne campagne Pictet-Mennet). Pyt et Méjanel allaient bientôt prendre place au nombre de ses meilleurs ouvriers.

Un autre fait, que je désire également rappeler, se rattache à cette même époque. Drummond était un membre et un membre influent de la grande Société biblique britannique et étrangère; il me proposa, en cette qualité, de me rendre en Egypte et en Syrie, au nom de la Société, pour y répandre la Parole de Dieu; mais ayant refusé cette belle mission, pour laquelle je ne me croyais pas suffisamment qualifié, Drummond l'offrit à un ministre de Bâle qui se trouvait depuis quelque temps à Genève et qui fréquentait assidûment nos réunions. Le cher Christophe Burkhardt,

fils du vénérable pasteur, et frère du digne Antistès ou président ecclésiastique de ce nom¹, l'accepta comme de la part du Seigneur. Il passa quelques semaines encore au milieu de ses amis de Genève, les édifiant par son amour fraternel et sa touchante humilité. Puis, il partit pour l'Egypte vers la fin de Septembre, accompagné de nos vœux les plus sincères. Il s'arrêta d'abord à Alexandrie où il put vendre un assez bon nombre de Bibles et de Nouveaux-Testaments en grec, soit ancien soit moderne, en espagnol, en arabe, en allemand, etc. ; il y traduisit lui-même en grec plusieurs écrits relatifs à la Société biblique, et en adressa des exemplaires aux prêtres grecs, à leur Supérieur, le patriarche qui résidait au Caire, et à d'autres personnages. « Mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ! écrivait-il alors ; c'est par l'imprimerie que le miracle de Jésus doit se répéter de nos jours... » D'Alexandrie il se rendit au Caire ; il parcourut ensuite la Syrie, Jérusalem, Bethléem, Jaffa, Antioche, Tripoli, Alep, toujours occupé avec le même zèle à l'œuvre de son Maître, et continuellement poursuivi de la pensée qu'il ne lui restait que peu de temps pour le glorifier ici-bas. D'Alep il se disposait à passer en Angleterre, quand une fièvre épidémique le transporta dans le sein de Celui qu'il avait fidèlement servi pendant sa courte mais belle carrière. C'était le 12 août 1818. Ce même jour, l'auteur de ces lignes et Ami Bost étaient fraternellement reçus à Bâle dans la famille du cher serviteur de Christ ; on s'entretenait de ce fils bien-aimé, de ce frère, de cet ami absent de corps, mais présent à tous les cœurs. Lorsqu'en 1817, Chr. Burckhardt quitta les siens, il le fit avec la ferme

¹ Frère aussi de l'excellent pasteur et professeur Jean Burckhardt, de Schaffhouse, mort dans le Seigneur, il y a près de trois ans, dont l'affection m'était précieuse et dont l'image reste gravée dans mon cœur.

conviction qu'il leur disait un éternel adieu pour cette vie ; un secret pressentiment l'avertissait que sa fin n'était pas éloignée ; aussi son unique affaire, disait-il lui-même, était de se tenir en présence du Seigneur, et son unique vœu de vivre et de mourir pour lui.

Méjanel, dont je viens de parler et qui désirait travailler avec nous à l'œuvre du Seigneur, ne resta, cette fois-ci, que peu de temps à Genève ; nous décidâmes unanimement qu'il retournerait à Paris, où d'ailleurs des affaires particulières l'appelaient ; ayant formé seuls la nouvelle Eglise, nous voulions cheminer seuls pendant quelque temps, afin qu'à son retour il trouvât les choses en train, et que le gouvernement ne rejettât pas sur un *étranger* le blâme de notre rupture avec l'Eglise de notre pays. Nous continuâmes donc à nous assebler avec plus ou moins d'édification. Malan venait quelquefois dans nos réunions et y prenait aussi la parole.

Nos assemblées se tenaient toujours dans la salle d'école de notre ami J.-F. Privat, à la Tête-Noire, rue basse de la Croix-d'Or ; il l'avait fraternellement mise à notre disposition, sans craindre de se compromettre aux yeux du monde, et de nuire à ses intérêts matériels. La Parole de vie y était annoncée trois fois le dimanche et tous les soirs de la semaine, mais avec plus de zèle peut-être que de discernement ; la doctrine de l'élection de grâce, dont nous étions tout pénétrés et dont nous sentions la puissance, était indistinctement proposée à tout le monde, de sorte que la prédication risquait bien de faire fausse route. Mais un chrétien anglais, voyageant alors pour son commerce, Anderson de Londres, arrivé fort à propos dans notre ville (6 Septembre), nous donna d'excellents conseils sur cet important sujet ; il nous recommanda de ne pas mettre l'élec-

tion divine entre le pécheur et la croix, et de n'adopter pour modèle, quant à la manière de prêcher l'Evangile, que le Docteur céleste annonçant à Nicodème la bonne nouvelle du salut dans toute sa largeur (Jean III, 16) : *Dieu a tellement aimé le monde, etc.* Peu d'avis nous ont été aussi profitables.

Le 21 Septembre 1817 fut un beau jour pour nous ; la Cène fut prise dans une réunion de dix frères chez Drummond, à Sécheron. Malan, Méjanel, alors de retour de Paris, et Christophe Burkhardt, encore à Genève, en faisaient partie. La Cène, à laquelle nous participâmes tous ensemble sous le regard du Seigneur, était probablement la première qu'on eût prise à Genève, hors de l'Eglise nationale, depuis les jours de la bienheureuse Réformation. Ce fut Malan qui la distribua. Elle en rappelle une autre, celle qu'en l'année 1536, un fidèle disciple de Jésus, maître Jean Guérin, bonnetier, avait distribuée aux âmes pieuses, réunies dans le jardin d'Etienne Dádaz, au Pré-l'Evêque, et qui avait été la première communion des Protestants à Genève.

L'Eglise indépendante de notre ville était fondée. Il s'agissait maintenant de lui donner des hommes pour la paître. L'élection devait se faire au scrutin de liste. Elle eut lieu le lundi 22 septembre. Malan, désigné le premier, n'accepta pas sa nomination ; peut-être ne voulait-il pas d'un pastorat collectif ; il avait encore un autre motif que je mentionnerai plus tard. Méjanel, Gonthier et Pyt, dont les noms venaient après le sien dans la liste, furent nommés pasteurs. Gonthier n'avait pas trouvé seulement la paix de son âme dans les instructions du pieux Haldane, mais, avec cette grâce inappréciable, celle de l'appel intérieur au ministère évangélique ; et Dieu, comme on le voit, venait de confirmer cet appel par celui de ses enfants. Ainsi, le même jeune homme

qui, l'année précédente, s'était cru tout à fait impropre à son service, allait devenir dans ses mains un instrument des plus bénis pour assembler et conduire un troupeau composé d'âmes sincèrement désireuses de le glorifier.

Le Dimanche, 5 Octobre, les frères et les sœurs de l'Eglise naissante célébrèrent entre eux la Cène pour la première fois dans leur local ordinaire de la Tête-Noire, et le firent avec bénédiction. Ce fut Pyt qui distribua cette première Cène de la « petite Eglise, » comme elle a été longtemps nommée.

« La petite Eglise ! » C'était bien le nom qui lui appartenait : petite par le nombre de ses membres, elle l'était aussi par leur position sociale ; elle ne renfermait que des petits selon le monde. Paul disait aux Corinthiens : *Il n'y a pas beaucoup de puissants ni beaucoup de nobles parmi vous* ; nous n'aurions pas même pu le dire à nos frères ; il n'y avait parmi nous ni puissants ni nobles ; mais le Seigneur était lui-même notre noblesse. Et sa joie était notre force. Temps heureux dont le souvenir nous émeut en même temps qu'il nous humilie ! La foi opérait par l'amour. On marchait dans la crainte du Seigneur et l'on jouissait de la consolation du Saint-Esprit. L'Evangile faisait chaque semaine de nouvelles conquêtes. La petite Eglise n'avait pas de règlements écrits ; elle allait au jour le jour, sans route tracée d'avance, sans autre règle que la Parole de Dieu, sans autre guide dans son application que l'Esprit qui l'a inspirée, et qui, par elle, conduit dans toute la Vérité ceux qui s'abandonnent à sa direction.

Un changement survint alors dans notre situation extérieure ; le nombre de nos auditeurs continuant à s'accroître, et notre local de la Tête-Noire ne pouvant plus les contenir tous, il nous fallut chercher, dans le centre de la ville, un

local plus spacieux ; nous louâmes donc près de l'Ecu-de-France (aujourd'hui le Grand-Aigle) un appartement que nous arrangeâmes en salle de culte. Un changement d'un autre genre et plus important fut amené par la circonstance suivante : Nous annoncions à tour la Parole de Dieu dans nos assemblées, Pyt, Gonthier, Méjanel et moi ; mais la prédication de Méjanel laissant alors trop à désirer, surtout pour le fond, je proposai à mes frères de rappeler Empaytaz qui, depuis plus de trois ans, accompagnait la baronne de Krüdener dans ses voyages. J'avais conservé avec lui une correspondance intime, et je savais fort bien que, malgré certains bruits accrédités par la malveillance, rien, au fait, n'était changé, ni dans la doctrine, ni dans les sentiments de mon ami ; je pensais d'ailleurs qu'il apporterait à la jeune Eglise sa riche part de bénédicitions. Il est vrai que, en matière de connaissances bibliques, Empaytaz en était resté au point où nous en étions nous-mêmes avant l'arrivée d'Haldane ; mais il était pleinement soumis à la Parole, et le feu divin brûlait dans son cœur. Rappelé par ses frères, en novembre 1817, il rendit à Genève de grands services à la cause du Seigneur,

Cependant Méjanel croissait de jour en jour dans la grâce et la connaissance de Jésus-Christ, si bien qu'au bout de peu de semaines, ses méditations, d'abord faibles, furent abondamment bénies pour l'édification de plusieurs. Empaytaz, heureux de se retrouver au milieu de nous, prenait part, lui aussi, à la prédication de la Parole, autant du moins que le lui permettait l'état de sa santé, mauvaise à cette époque. N'admettant pas encore nos principes ecclésiastiques, il resta près de six mois sans se joindre à nous comme membre de notre troupeau. Il avait ouï d'ailleurs raconter, sur notre compte, des choses si étranges dans ses voyages,

qu'il jugea prudent de se tenir d'abord à l'écart et d'observer. D'un autre côté, plusieurs de nos amis, craignant qu'il n'eût adopté certaines idées mystiques attribuées à la baronne de Krüdener, désiraient de le voir marcher quelque temps à côté de nous avant de serrer avec lui des noeuds plus étroits. Cette attitude de mutuelle observation ne nuisait pas cependant à la fraternité. Empaytaz croissait rapidement dans l'intelligence des Saintes Lettres, et ses méditations étaient de plus en plus appréciées.

Des Notes, rédigées par le bien-aimé Pyt, contiennent d'intéressants détails sur les premiers jours de l'Eglise libre de Genève.

Jeudi 18 Décembre 1817. — « Aujourd'hui, pour la première fois, depuis qu'il a plu au Seigneur de se choisir à Genève une petite Eglise, Gonthier, Méjanel et Pyt, qui en sont les pasteurs provisoires, se sont réunis chez Méjanel avec leurs frères Empaytaz et Guers, pour conférer sur les intérêts de l'Eglise, sur ce qu'il y a à faire et sur la manière dont il faut se conduire en ces circonstances importantes, où le Seigneur opère de si nombreux réveils. Après une fervente prière, où nous avons demandé au Seigneur de nous conduire par sa sagesse et son Esprit, nous avons commencé par régler l'ordre des présidents pour l'Eglise de la ville et pour la petite assemblée de Saint-Gervais¹, laquelle a témoigné le désir que l'un de nous la présidât les dimanches, jeudis et vendredis... Le frère Méjanel a ensuite proposé d'établir à Ferney une assemblée dans laquelle nous irions à tour prêcher le dimanche. Nous nous exhortons mutuellement à remplir fidèlement la tâche imposée à chacun de nous. »

Samedi, 27. — « Nous nous sommes assemblés à 1 heure chez le frère Méjanel. Il propose l'institution d'une école du dimanche, afin d'enseigner la lecture et plus particulièrement celle de la Parole de Dieu... »

¹ Résidu de celle qui avait été établie par Empaytaz (p. 56).

Dimanche, 28. — « De 9 à 10 heures, Méjanel a ouvert l'école; le Seigneur bénira sans doute ce projet et celui qui en a commencé l'exécution... Nous avons pris la Cène à 4 1/2 heures. Cette réunion a été bénie; frère Pyt donnait la Cène; le Seigneur lui a mis au cœur de parler de l'amour de Jésus et d'exhorter à l'amour fraternel, qui en est la vivante marque; après la Cène, nous nous sommes donné le baiser de paix. »

L'année 1818 s'ouvrit pour nous par une épreuve que nous ressentîmes bien vivement. Méjanel, étant étranger à Genève, n'y séjournait qu'avec l'autorisation de la Police, et l'on pouvait craindre que, d'un jour à l'autre, cette autorisation ne lui fût retirée. Une sourde menée des ennemis de l'Evangile vint, en effet, l'entraver d'abord dans l'exercice de son ministère; puis le ravir entièrement à l'affection du troupeau qu'il paissait avec zèle et fidélité. Voici quelques détails de cette affaire, encore empruntés au journal particulier de Pyt :

« Il y a quelques jours, un frère nous dit savoir de bonne part que la Compagnie agissait contre nous auprès du Conseil d'Etat, et que dans peu l'on nous intimera l'ordre de nous séparer et de dissoudre nos réunions. A cette nouvelle, nous avons tous prié avec ferveur que le Seigneur dirigeât tellement les choses, que nous ne compromissions en rien la gloire de son Nom par notre timidité; nous lui avons demandé de répandre sur nous son Esprit, afin que nous fussions conduits par la sagesse et la charité. Nous espérions donc que les suites de cette persécution, si elle a lieu, tourneront à l'avantage du règne du Seigneur parmi nous. Nous étions tranquilles depuis quelques jours, lorsque, Vendredi, 16 janvier, frère Méjanel reçoit l'ordre de se transporter chez M. le Lieutenant de police, qui l'invite à sortir de Genève. Méjanel lui en demande la raison; le magistrat lui répond : « Nous sommes maîtres chez nous. » Quelques heures après, un huissier vient lui apporter une lettre du Lieutenant de police qui lui ordonne formellement de quitter le canton dans le délai de vingt-quatre heures... »

Dimanche, 18 janvier 1818. — « Le terme de vingt-quatre heures est expiré depuis samedi soir; aussi, dans la nuit du samedi au dimanche, des gendarmes sont venus pour prendre notre frère; mais il avait passé la nuit chez notre frère V... à l'autre bout de la ville... A cinq heures, il se rend à notre Eglise pour prendre encore une fois la Cène avec ses frères et sœurs, s'attendant à être bientôt arrêté. A sept heures du soir, heure du service public, il demande à prêcher lui-même; et il nous édifie encore par sa méditation sur Act. xx, 26 : « Je vous prends aujourd'hui à témoin que je suis net du sang de vous tous. » A chaque moment nous attendions qu'on viendrait le saisir; mais l'action s'est passée avec beaucoup de calme....

Lundi, 19. — Tout est tranquille. Notre frère s'est publiquement produit. A six heures, nombreuse réunion chez le frère V..., pour entendre la lecture de la Parole de Dieu et pour prier. Ainsi donc, le Seigneur se sert encore de notre frère proscrit pour continuer la grande œuvre qu'il a à faire dans Genève. Rien de plus frappant que les nombreux réveils qui s'opèrent et la multitude des personnes qui arrivent chez nous pour entendre la Parole...

« Je ne dois pas passer sous silence le dévouement de V.... C'est un frère pauvre qui gagne son pain jour par jour; cependant, aussitôt qu'il eût appris la nouvelle de l'expulsion de Méjanel, il vint, connaissant sa position et celle des autres frères, le conjurer avec larmes d'accepter 40 francs qui étaient peut-être tout son avoir. Non content de cela, il a voulu le posséder chez lui, à sa table, où il le traite avec un amour fraternel, qui nous rappelle la charité des premiers chrétiens. Le Seigneur lui en tienne compte !...

Mercredi, 28 janvier. — « Méjanel est encore avec nous; il se produit en public; il prêche chez nous, il prêche chez le frère V... où il loge; il fait des visites et au milieu de tout cela il est tranquille. Il faudrait être ingrat et aveugle pour ne pas reconnaître ici la main du Seigneur...

Mercredi, 4 février. — « Rien d'extraordinaire depuis huit jours. Le frère Méjanel est encore parmi nous. Un grand nombre de personnes, attirées chez le frère V... par sa prédication, continuent de

s'y rendre avec assiduité; chaque soir, on en voit arriver de nouvelles.

« Voilà quatre endroits de la ville où nous pouvons prêcher l'Evangile : chez M..., rue du Cendrier; chez le frère V..., à la place du Temple ; chez les sœurs G..., au Bourg-de-Four, et chez nous, aux Rues-Basses. Ces dernières assemblées croissent aussi ; l'Evangile y est prêché et reçu avec bénédiction. La situation de ces quatre lieux de réunions est encore une marque des tendres soins du Seigneur pour appeler ses enfants épars çà et là dans Genève ; car ces locaux se trouvent, pour ainsi dire, aux quatre coins de la ville. Outre cela, l'Evangile se prêche encore dans les maisons particulières, où il est presque partout reçu avec empressement. Oh ! que le Seigneur répande abondamment son Saint-Esprit sur sa petite Eglise et sur ses serviteurs ; qu'il les embrase tous d'un zèle dévorant pour la prédication de sa Parole ; qu'il les anime d'un vrai courage, d'une grande prudence, de fermeté, de douceur ; qu'il ne permette pas que cette œuvre, qui vient si manifestement de lui, se ralentisse ; qu'il nous garde tous ! etc. »

Tels furent les commencements du petit troupeau de Genève. C'est ainsi que l'Eglise de Christ se manifesta de nouveau dans la cité de Calvin, malheureusement devenue alors un des principaux sièges de l'Unitarianisme en Europe. Dieu se servait encore des choses faibles pour confondre les fortes, de celles-là même qui ne sont point pour renverser celles qui sont.

§ 3.

CARACTÈRE, LÉGITIMITÉ, FORME DE L'ÉGLISE, ET DE LA DISSIDENCE DONT
ELLE FUT L'EXPRESSION.

I. *Son caractère.* — Il ressort naturellement de tout ce que je viens de narrer. La dissidence du xvi^e siècle avait

eu, comme on le sait, un caractère plutôt national ; la nôtre eut un caractère purement individuel, et elle ne pouvait en avoir un autre ; c'était, dans notre pensée, un simple retour à l'ordre de choses primitif. Entièrement affranchie de toute autorité humaine, la petite Eglise ne reconnaissait de Chef que Jésus-Christ, de Règle que sa Parole ; elle se réservait une indépendance absolue vis-à-vis de l'homme pour mieux obéir à Dieu. C'était, si l'on veut, mais sur une fort petite échelle et dans des conditions toutes spéciales, la séparation telle qu'on l'entend aujourd'hui et qu'elle figure dans maint programme politico-religieux ; alors elle soulevait l'indignation générale, maintenant elle est de plus en plus à l'ordre du jour.

Mais la Dissidence et l'Eglise de 1817 allait beaucoup plus loin ; ce qu'on voulait alors, ce n'était pas seulement la séparation du civil et du religieux, mais la séparation d'avec le monde, d'avec ses fausses doctrines avant tout, d'avec son esprit, ses maximes, ses manières de faire, en même temps que d'avec son culte ; c'était la séparation telle qu'on la voit maintenant inscrite sur le drapeau de plusieurs des Eglises libres qui se forment de nos jours.

Je dis, en particulier, que ce qu'on voulait alors c'était la séparation d'avec le monde et ses fausses doctrines. Ailleurs, la dissidence devait s'opérer dans un milieu plus ou moins orthodoxe. Chez nous, elle s'opéra dans un milieu qui ne l'était plus. Elle empruntait de ce fait un caractère tout particulier. Elle devait être et elle fut réellement une protestation contre l'erreur. De fausses et dangereuses doctrines avaient envahi l'Eglise de notre patrie ; nous avions un instant espéré de pouvoir professer librement dans son sein la Vérité qui sauve ; mais, par un odieux abus de pouvoir, on nous força de la professer à côté d'elle. Nous

l'entreprîmes sans calculer, sans nous laisser arrêter par notre petit nombre et notre extrême faiblesse à tous égards. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer si l'on veut comprendre notre dissidence et l'apprécier sainement; ce serait s'en former une idée bien fausse que d'attribuer, à ceux qui en prirent la responsabilité, la mesquine pensée de créer simplement dans Genève une société ou confrérie religieuse régie par de nouveaux principes ecclésiastiques; elle fut déterminée, au contraire, par des considérations de l'ordre le plus élevé; ce qui était alors en cause, c'était l'Evangile même, c'étaient ses doctrines distinctives, remises autrefois en lumière par les Réformateurs, mais actuellement rejetées par un Clergé qui les abhorrait. Nous réunir pour rendre à la bonne nouvelle du salut gratuit un témoignage collectif, et, ainsi, plus efficace, telle était alors notre unique préoccupation. Pour nous, la séparation n'était pas le but, elle n'était que le moyen, ou, si l'on veut, la conséquence; ce que nous désirions par dessus tout, c'était le rétablissement dans notre patrie de la Vérité biblique, et le réveil des âmes par un contact intime avec cette même Vérité sous l'action vivifiante du Saint Esprit. Le Réveil de Genève n'eut à son origine, comme on l'a dit d'un autre réveil, aucun caractère ecclésiastique; on revenait au christianisme, et non à une forme particulière du christianisme. Mais au retour vers le christianisme succéda tout naturellement un retour vers l'Eglise — l'Eglise selon la Bible.

II. *Sa légitimité.* — Elle est suffisamment justifiée par tout ce qui vient d'être dit. Dans les circonstances où nous nous trouvions alors, l'Ecriture ne nous donnait pas seulement le droit d'exister comme Eglise distincte, elle nous en imposait encore l'obligation; que veut-elle, en effet? qu'on

se sépare de ceux qui se sont eux-même séparés de Christ (Rom. xvi, 17 ; 2, Jean 10; Gal., 1, 8, 9; Tite, iii, 10, etc.). On avait beau nous qualifier de schismatiques, de sectaires, de perturbateurs de l'Eglise, de destructeurs de son unité, etc.; toutes ces épithètes nous émouvaient fort peu; notre raison d'être comme Eglise se légitimait parfaitement à notre esprit. Sans doute nous ne formions dans Genève qu'une infime minorité; mais l'Ecriture ne nous avait-elle pas appris que ce qui fait la secte, c'est la doctrine, et non le nombre? que ce qui caractérise essentiellement le schisme, c'est l'abandon de l'Evangile? Sur ce point capital, comme sur bien d'autres, nous avions le bonheur de nous trouver d'accord avec l'un des plus éminents docteurs de l'Eglise de Genève :

« Toute séparation n'est pas un schisme, dit Bénédict Pictet¹, quoique tout schisme soit une séparation. Lorsqu'un grand nombre de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, se séparèrent des Ariens qui s'étaient rendus maîtres des synodes et des Eglises, ils ne firent point un schisme. On a loué ces peuples qui, après le synode de Séléucie où l'Arianisme fut établi, se trouvant sous la juridiction des Ariens, demeurèrent fermes dans la confession de la vraie foi et s'établirent eux-mêmes d'autres évêques... Il paraît donc qu'il y a des cas où il est permis de se séparer d'une Eglise... Quoi, donc! si l'Eglise embrassait les erreurs des Socinians et de Servet, etc., il faudrait s'y tenir? quelle proposition!

« La vérité doit toujours être préférée à l'unité... L'unité dans la vérité est bonne; mais l'unité dans le mensonge ne vaut rien. Lors donc qu'une Eglise détruit essentiellement le vrai culte que Dieu nous a prescrit, qu'elle s'affermi dans des erreurs directement opposées au salut, et que, par une tyrannie insupportable, elle veut contraindre tous ceux qui vivent dans sa communion à faire profession de ces mêmes erreurs, il est juste de s'en séparer et on le doit

¹ Théologie chrétienne, liv. XIV, ch. 5.

absolument... Quand nous nous séparons d'une telle Eglise, nous ne commettons point de *schisme*; au contraire, nous gardons l'unité de l'Eglise, car ce qui conserve l'essence de l'Eglise conserve aussi son unité. Or, il est constant que la vérité de la foi, la pureté du culte divin, la soumission à Christ comme à son Chef unique, constituent l'être de l'Eglise; il est donc constant que conserver ces choses, c'est garder l'unité de l'Eglise. »

« Dieu lui-même, ajoute B. Pictet, veut que nous nous séparions d'une Eglise qui serait dans cet état. » Il cite ici les passages que nous indiquons plus haut (2, Jean, 9—11, 2 Cor. vi, 16, 17, etc.), et en ajoute d'autres. « On demande, dit-il encore, si l'on doit se séparer d'une Eglise corrompue lorsqu'elle nous présente sa paix, qu'elle nous veut recevoir dans ses assemblées et nous traiter comme ses enfants? » Il répond avec Libérius, évêque de Rome que l'empereur Constance voulait attirer dans le parti des Ariens : « Il ne faut pas aimer toute sorte de paix; il peut y avoir une très-bonne dissension, comme il peut y avoir une très-pernicieuse concorde; il ne faut aimer que la paix qui est bonne, qui est faite pour le bien et qui nous joint à Dieu. »

On lit encore dans Pictet : « Quand une Eglise a des erreurs mortelles, on peut et on doit s'en séparer pour se joindre même à une petite société qui serait pure. »

Le célèbre théologien réfute aussi les objections, toujours les mêmes, qu'on oppose au principe qu'il établit, celle, en particulier, qu'on prétend tirer de la parabole de l'Ivraie (Matth. XIII); il confirme ensuite ce qu'il a dit par des citations empruntées aux plus anciens docteurs de l'Eglise.

III. *Sa forme*, enfin. — Une fois la séparation accomplie et l'Eglise fondée, il s'agissait de savoir quelle forme nous donnerions à cette dernière. Ici l'hésitation n'était pas possible. Ayant admis l'Ecriture comme notre unique règle en matière de culte, il ne nous restait plus qu'à l'interroger sur l'importante question qui nous préoccupait. C'est ainsi

que nous fûmes naturellement amenés à étudier le modèle que nous ont laissé les Eglises fondées et gouvernées par les apôtres. Je dirai plus bas (Section VI^{me}) à quels résultats cette étude nous conduisit. On ne posa pas d'abord de règles absolues; ainsi que j'ai eu déjà l'occasion de le dire, on allait au jour le jour, et selon les besoins du moment. Le principe qui dirigeait la jeune Eglise était bien celui de l'imitation des Eglises apostoliques, mais elle n'en tirait pas les conséquences excessives qu'en tirèrent certaines Eglises qui se formèrent après elle. L'Esprit de Dieu protégeait notre inexpérience et nous préservait de grossiers écarts.

La Dissidence de 1817 et l'Eglise qui en fut l'expression n'était donc pas, on le voit, un pur et simple retour aux principes de la Réformation, comme le prétendaient ceux qui croyaient nous outrager en nous appelant « Calvinistes »; retourner à Calvin après être tombés si bas, eût été déjà fort beau; mais ce qui, selon nous, valait encore mieux, c'était de faire ce que Calvin lui-même avait fait; c'était de remonter à l'origine du christianisme, mais alors d'y remonter pour toute chose, pour la question ecclésiastique, aussi bien que pour la doctrine, ce que notre Réformateur, l'eût-il voulu, n'aurait pu faire; comme on l'a vu, l'idée qui régnait universellement de son temps et que lui-même partageait avec tous ses contemporains, était celle de l'unité religieuse visible ou de l'identification de la nation et de l'Eglise; l'heure n'était pas encore venue où l'on commencerait à comprendre tout ce qu'a de contradictoire, d'injuste, d'incompatible avec les droits les plus sacrés de la conscience et de la liberté chrétienne, la notion d'une même religion officielle brutalement imposée à tous, en un mot, la notion d'Eglise-nation, ce triste legs, ai-je déjà dit, du Romanisme, qui lui-même l'avait hérité du Paganisme.

Ce que le grand Réformateur n'avait donc pas fait, ce qu'il n'aurait pu, ni voulu faire, nous, si peu nombreux, nous, si jeunes encore et si chétifs à tous égards, nous l'osâmes, appuyés sur un plus fort que nous; et, dans cette sainte entreprise, nous pouvons maintenant le dire avec actions de grâces, le tout-puissant et miséricordieux secours du Chef suprême de l'Eglise ne nous fit point défaut.

CINQUIÈME SECTION

OPPOSITION AU RÉVEIL

SPÉCIALEMENT A L'ÉGLISE INDÉPENDANTE, DANS LA PRESSE D'ABORD
PUIS DANS LA RUE

PROGRÈS CROISSANTS DU RÉVEIL. — OPPOSITION.

La Parole de la Grâce était annoncée par la petite Eglise avec une bénédiction croissante. Nous ne nous bornions pas à la prêcher dans le local ordinaire de nos assemblées, près de l'hôtel de l'Ecu-de-France d'abord, puis au Bourg-de-Four; nous allions la prêcher aussi dans le Faubourg de St-Gervais et dans les localités voisines, à Ferney-Voltaire, à Carouge surtout¹. Et ce n'était pas uniquement de vive voix que nous l'annoncions, mais encore par le moyen de la presse².

Nous n'étions pas seuls à publier les miséricordes du Seigneur. Un vaillant ouvrier qu'il avait suscité à côté de nous, et dont nous avons déjà parlé, les proclamait avec un éclat qu'elles n'avaient pas eu dans notre bouche. « La Vie et les Travaux du docteur Malan » ayant été racontés

¹ Voir plus bas, Section IX : *Activité extérieure de l'Eglise indépendante de Genève.*

² *Ibid.*

en détail par un de ses fils, dans un ouvrage important que chacun a lu ou peut lire, il me suffira de résumer en peu de mots ce qui se rapporte à l'époque qui nous occupe.

Nous avons vu plus haut comment les entretiens que Malan avait eus avec Haldane avaient été bénis pour son âme, et comment, bientôt après, il avait noblement débuté dans la carrière de la prédication évangélique où de si beaux succès lui étaient réservés. Il refusa d'abord de souscrire au Règlement du 3 mai 1817 (p. 95); mais, l'année suivante, cédant aux instances réitérées de pasteurs âgés qui lui étaient personnellement attachés, il consentit à y apposer sa signature. On se rappelle qu'il était alors régent de la 5^{me} classe du collège. Il établit dans sa classe une école biblique que Dieu se plut à bénir pour plusieurs de ses jeunes élèves. Mais il dut bientôt la fermer par l'ordre de ses supérieurs, et dès lors il la tint dans sa propre demeure au Pré-l'Evêque. Il allait aussi de temps en temps annoncer, comme nous, la Parole de vie dans l'Oratoire protestant de Ferney.

Au mois d'août 1818, Malan prononça, dans les temples de Genève, un sermon sur le v^t 14 du second chapitre de Jacques (la foi opérante par l'amour), et le fit avec une entière fidélité; alors la Compagnie dont il dépendait lui interdit, comme ministre, l'accès aux chaires, et lui enjoignit comme régent, de s'en tenir, pour l'enseignement religieux, au catéchisme qui était en usage dans le collège de Genève; c'était toujours le catéchisme socinien de 1788. Après un long échange de lettres, elle en vint finalement à le déclarer déchu de ses fonctions scolaires. Le Gouvernement ne voulut pas résister à la Compagnie, et le 6 novembre 1818 Malan fut renvoyé de sa place de régent. « Pour la Compagnie, dit l'auteur de *Genève religieuse*, le maintien de la dis-

cipline était le premier des intérêts de l'Eglise; pour ses adversaires, le dogme passait bien avant toute espèce de discipline ecclésiastique; telle est l'opposition d'idées, telle est la divergence de points de vues qu'on verra dans la suite résulter constamment de la position fausse que l'Eglise de Genève avait prise dans le cours du 18^{me} siècle » (p. 195).

Malan continuait néanmoins à prêcher à Ferney-Voltaire de concert avec nous. Il tenait régulièrement aussi son école biblique à Genève; il avait arrangé à cet effet une salle suffisamment spacieuse dans le jardin de la maison qu'il occupait au Pré-l'Evêque. Mais cela ne suffisait pas à sa pieuse activité, il tenait, en outre, chez lui des réunions de prières qu'il transféra dans la salle de son école lorsqu'il vit s'accroître le nombre de ses auditeurs. Comme on l'accusait de prêcher des doctrines dangereuses, il répandit dans le public un petit écrit intitulé: « Venez et voyez »; il y protestait aussi contre l'opinion qui lui attribuait l'intention de fonder une nouvelle Eglise dans Genève.

Cependant la prédication de Malan attirait beaucoup d'âmes avides de connaître la Vérité; elles se ralliaient autour de lui en nombre toujours croissant; une fois passées des ténèbres à la merveilleuse lumière de l'Evangile, plusieurs d'entre elles s'attachaient à notre Eglise qui se recrutait ainsi de nouveaux membres. C'est à cette époque (décembre 1818) qu'il adressa, au nom de ses nombreux auditeurs, et en son nom propre, une pétition au Conseil d'Etat dans le but d'obtenir un temple où pût être librement annoncée l'ancienne doctrine orthodoxe, à la prédication de laquelle la Compagnie avait arbitrairement fermé les chaires; mais sa demande ne fut pas même prise en considération. Alors il se décida à bâtir, avec l'aide de quelques amis, une chapelle dans son jardin du Pré-l'Evêque,

et il y inaugura des assemblées régulières de prédication (1820).

Toutefois Malan demeurait toujours attaché à l'Eglise nationale de Genève; il publia même vers cette époque (1821) une *Déclaration de fidélité à cette Eglise*. Son but, en effet, n'était pas de fonder une Eglise nouvelle, mais plutôt de rétablir, si possible, celle de la Réformation; aussi évitait-il avec soin de baptiser les enfants et de célébrer la sainte Cène dans le nouveau lieu de culte qu'il venait d'ouvrir. Mais voyant son influence grandir, et le cercle de ses amis s'accroître de jour en jour, il prit peu à peu, et par la force des choses, la position de pasteur indépendant; il finit même par en accomplir tous les actes. Alors, le Conseil d'Etat, sur la proposition du Consistoire (1823), prononça la suspension de Malan comme prédicateur; celui-ci répondit à cette injuste mesure en se séparant comme *ministre de Dieu et comme simple citoyen de l'Eglise protestante du Canton, TELLE, disait-il, QU'ELLE EXISTE MAINTENANT*. Remarquez ces derniers mots; nous en avons déjà la clef; nous l'aurons encore mieux plus tard. Quand cette déclaration de Malan fut communiquée à la Compagnie, elle le prononça « déchu du ministère ecclésiastique. »

La position de notre frère était ainsi complètement changée. Dès le commencement de 1824, il réunit en troupeau distinct les âmes qu'il avait évangélisées, et fonda chez lui, au Pré-l'Evêque (1824), une Eglise qu'il appela l'Eglise du Témoignage, et qu'il rattacha à l'Eglise synodale d'Ecosse, héritaire, par Jean Knox, de la doctrine et des traditions de l'ancienne Eglise de Genève. Avant cette époque, il avait déjà publié nombre de petits écrits aussi piquants par la forme que solides pour le fond, et qui répandaient de tous côtés la connaissance du salut qui est en Christ. Il avait

aussi donné à l'Eglise de langue française, sous le nom de Chants de Sion, la plupart des cantiques qu'elle chantera toujours avec édification.

En même temps que Malan au Pré-l'Evêque, et que nous près de l'Ecu-de-France et bientôt après au Bourg-de-Four, deux éminents serviteurs de Christ faisaient entendre la Parole de la grâce dans l'Eglise nationale de notre patrie; l'aimable et pieux Coulin l'annonçait dans la chapelle de l'Hôpital où sa prédication simple, douce, onctueuse, attirait des auditeurs toujours plus nombreux; le puissant Gaussem la prêchait à Satigny, où, comme on l'a vu plus haut (p. 20), il avait remplacé le vénérable Cellérier père en qualité de pasteur. On s'y rendait de Genève pour l'entendre; lui-même venait, de temps en temps, tenir à Genève des réunions d'édification dans le salon de sa digne mère, rue des Granges, ou prononcer, dans les chaires de la ville, ces beaux discours, nourris de la moelle des Ecritures, qu'on a souvent réimprimés, et qui offriront toujours un aliment sain et substantiel à la piété des enfants de Dieu. Les membres de notre petite Eglise assistaient volontiers à leurs prédications, ainsi qu'à celles de Malan. Quelques-uns de leurs auditeurs venaient aussi dans nos assemblées, et s'unissaient ensuite à nous comme membres ou comme simples communians. Mais je ne m'étendrai pas davantage sur les saints labours de nos deux frères; c'est de l'œuvre de Christ à Genève en dehors de l'Eglise nationale que je m'occupe spécialement ici; d'autres, continuant ce que j'ai commencé, raconteront, je l'espère, les grands travaux des prédicateurs orthodoxes dans l'Eglise que je viens de nommer, notamment ceux qui donnèrent naissance à la Société évangélique de Genève et à son Oratoire, et contribuèrent puissamment à préparer plus tard la fondation de l'Eglise évangélique de notre ville;

ce ne sera pas, ai-je déjà dit, la première, mais bien certainement la plus importante partie de l'histoire du Réveil de Genève au 19^{me} siècle.

Mais l'ennemi des âmes demeurera-t-il paisible spectateur des conquêtes de l'Evangile? Avec le succès croîtra l'opposition. Jésus a dit: *Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais la guerre.* Cette parole du divin Maître allait se vérifier une fois de plus. L'Evangile ne sera jamais annoncé dans un lieu sans y rencontrer une vive opposition; « là, dit Luther, où il est prêché dans sa pureté et dans sa force, là, nécessairement, il y aura de la rumeur » (*da muss es rumoren*). Le Réveil de Genève ne troublera pas impunément le formalisme officiel de la Compagnie et de ses amis. Leur résistance se manifestera d'abord dans la Presse, qui épisera contre lui ses traits ordinaires, le persiflage et la calomnie : ce sont les pavés de la classe cultivée; puis, l'opposition dans la Presse provoquera, bientôt après, l'opposition dans la Rue, celle de la classe inférieure et illétrée; ses pavés, elle les a toujours sous la main; elle n'a qu'à se baisser pour les prendre, et les jeter ensuite, au milieu des outrages les plus grossiers, à la face des disciples de Jésus.

Ainsi donc, opposition dans la Presse, puis, opposition dans la Rue; tel est le spectacle que Genève offrira pendant quelques années. Mais, — et nous sommes heureux de pouvoir l'ajouter — ce qu'on n'y verra pas, c'est l'opposition de la part de l'autorité civile; le gouvernement de notre pays — c'est un honneur qui lui appartient, et peut-être à lui seul entre tous les gouvernements de la Suisse — le gouvernement de notre pays ne sévit qu'une fois à l'occasion de l'Evangile, et seulement à l'égard d'un étranger, Méjanel, qu'il obligea de quitter Genève; encore ne le fit-il

qu'à la sollicitation de la Compagnie, adversaire passionnée du Réveil. « Il a toujours repoussé toute proposition tendant à l'emploi de mesures coercitives pour étouffer la dissidence... et toujours fait l'application la plus large du principe de la liberté de conscience..... Lorsqu'on se mit à faire du désordre dans les rues, et que les assemblées se virent menacées par la populace, il prit toujours, avec décision et énergie, la défense de ceux qu'on voulait persécuter... » (De Goltz, p. 174 et 175.)

Article premier

OPPOSITION DANS LA PRESSE. — GUERRE DE PLUME.

§ 1.

Opposition dans la Presse.

La presse répandait ou accréditait chaque jour dans la population les bruits les plus inexacts à l'égard de notre doctrine et de nos pratiques religieuses. Nous étions d'orgueilleux fanatiques, attachant une importance exagérée à des opinions absurdes, surannées, et qui n'avaient rien à faire avec la piété. On racontait, à notre sujet, les histoires les plus étranges et les plus scandaleuses. Des membres de la Compagnie exploitaient habilement contre nous ces fausses rumeurs. Nous étions des ennemis de la religion — de la religion, bien entendu, telle qu'on la concevait alors ; mais quelle religion ? l'ancien formalisme de Genève simplement transformé; « jusqu'en 1725, il s'était concentré dans l'attachement au dogme ; il se concentra dès lors dans ce qu'on appelait « la religion » et qui n'était au fond qu'un sentiment de patriotisme appliqué aux formes ecclé-

siastiques traditionnelles, sentiment tout à fait superficiel, et sans valeur aucune au point de vue *religieux* » (de Goliz, p. 221). — Nous n'étions pas seulement des ennemis de la religion, mais encore de la patrie, de cette patrie qu'on assimilait à Sion (p. 70) ; nous étions de mauvais citoyens, des gens coupables, en quelque sorte, de lèze-nation, dignes de la réprobation de tout ce qui portait en soi un cœur vraiment genevois ; nous étions d'indignes révolutionnaires dont l'audace égalait l'outrecuidance et l'absurdité. Le fait est pourtant que, en matière religieuse (nous ne touchions pas à la politique), nous étions plutôt des contre-révolutionnaires ; les vrais révolutionnaires avaient été les pasteurs de Genève, à partir de 1725 ; nos adversaires n'étaient-ils pas les premiers à le reconnaître, quand ils nous qualifiaient de Calvinistes, de propagateurs d'idées qui n'étaient plus de notre temps, d'attardés, de rétrogrades ? La lutte qui s'engageait alors était, en réalité, comme on l'a fort bien dit, celle des Rénovateurs du jour contre les Novateurs de la veille.

Honnis, baffoués, traités avec le dernier mépris, on n'épar-
gnait rien de ce qui pouvait passionner contre nous la mul-
titude, et nous rendre tout à la fois ridicules et odieux. Au
commencement de 1818, le *Journal des Débats* contenait à
notre adresse les lignes suivantes, dues à la plume du nou-
veau professeur de dogmatique dans la Faculté de Théologie
de notre ville :

Genève, 24 janvier. — « Une nouvelle secte de Puritains tient ici des assemblées sous la présidence de M. Empaytaz, étudiant en théologie, que le clergé de cette ville a déclaré indigne d'occuper une place ecclésiastique (!) ; ces réunions ont lieu dans une salle de l'Hôtel de l'Ecu de France (?). Là se rassemblent une fois par semaine cinquante personnes, souvent davantage, principalement

beaucoup de femmes âgées. La police, qui surveille avec soin ces assemblées, a fait signifier qu'on les défendrait aussitôt qu'il s'y passerait quelque chose d'inconvenant. C'est la seule mesure que le gouvernement ait jugé à propos de prendre dans les circonstances. Quelques-uns de ces puritains, qui n'ont pas encore rompu à l'extérieur avec le clergé, continuent de travailler pour faire adopter un projet qui contient leurs principaux articles de foi. Le fondement de cette doctrine est une espèce de Mahométisme modéré et mélangé avec plusieurs choses empruntées des Méthodistes anglais et des Quiétistes allemands. »

La *Revue Genevoise* (1819), rédigée par un ami de la Compagnie, offrait assez régulièrement à ses lecteurs des lignes comme celles-ci :

« Il paraît que nos Puritains enrichissent sur les Méthodistes de la Grande-Bretagne, en donnant beaucoup plus qu'eux dans leur culte à l'imagination et aux sens. Quelques-uns d'entre eux font usage du magnétisme qui, comme on le sait, dispose les âmes à recevoir des impressions vives. D'autres ne dédaignent pas d'appeler à leur aide les pratiques de la fantasmagorie, et les accents d'une musique pro-
fane. Une lampe qui s'éteint inopinément, au moment où l'orateur parle de la fin du monde, ou qui s'éteint par degré pour représenter l'agonie du pécheur ; un tuyau d'orgue qui mugit pour figurer les angoisses des damnés, sont des artifices familiers aux entrepreneurs de ces lugubres mémories. On s'essaie peu à peu, une innovation en amène une autre, et depuis qu'on joue le mélodrame dans ces réunions, nous ne désespérons pas entièrement d'y voir danser. »

« Nous ne saurions aujourd'hui, dit le baron de Goltz (p. 180), nous faire une juste idée de la force des préjugés que froissait, dans la Genève d'alors, le seul fait des assem-
blées particulières. On se racontait toute sorte d'infamies qui, disait-on, s'y commettaient chaque jour. Ce qui cho-
quait le plus, ce que l'on ne pouvait comprendre, c'était surtout que ces assemblées eussent lieu le soir, après le

coucher du soleil. La position que le clergé avait prise à l'égard du Réveil, ne pouvait du reste qu'ajouter à cette excitation des esprits dans les classes inférieures. »

Jusqu'au milieu de l'année 1818, l'irritation contre nous alla toujours en croissant. L'article suivant montrera à quel paroxysme de violence on la vit s'élever alors.

Les gens comme il faut nous appelaient, on ne sait trop pourquoi, Méthodistes; car ni Haldane, ni Drummond, ni nous-mêmes n'étions Méthodistes au sens spécial de ce mot. Moins réservé dans son langage, le bas peuple nous appelait Mômiers. Voici l'origine de ce dernier nom : Lorsque la chaire eût été interdite à Malan dans le canton de Genève (p. 123), il se mit, comme on le sait, à prêcher de temps en temps à Ferney-Voltaire; le 7 octobre 1818, un homme qui avait joui chez nous d'un certain renom littéraire, J. G., fit paraître l'article suivant dans la *Feuille d'Avis de Genève* : « Dimanche prochain, à Ferney-Voltaire, la troupe des mômiers, sous la direction du sieur Régentin¹, continuera ses exercices de fantasmagorie, jonglerie et tours de force simples. Le paillasse noir contribuera, par ses lazzis, à faire rire ses auditeurs. On trouvera des billets d'entrée près le bureau de la loterie. » — Cette ignoble plaisanterie suffit pour mettre le nom de mômiers à la mode dans la population.

Ce qui précède donne une idée des articles qui paraissaient alors dans les Feuilles publiques. Quant aux brochures que chaque semaine voyait éclore, elles ne respiraient pas un meilleur esprit. Un pasteur que la Compagnie allait bientôt nommer, malgré sa jeunesse, professeur de dogmatique, publiait, en 1817, deux *Lettres à un ami sur l'état actuel de l'Eglise de Genève*. Ces deux lettres anonymes, dont

¹ Malan, ministre et régent au Collège de Genève.

l'apparition précédait de quelques mois celle de l'article qu'il avait fait insérer dans le *Journal des Débats*, et que je cite plus haut (p. 128), se distinguaient également par une absence complète de dignité. Voici comment l'homme, qui allait occuper la première place dans le clergé genevois, y rendait compte de l'origine du conflit :

« Le feu allumé par le *savant* écrit de M. Empaytaz (p. 72) eût bientôt cessé faute de matières combustibles, si des étrangers doctes et riches, dont les efforts se rattachent à un vaste plan dont je vous parlerai peut-être quelque jour, ne fussent venus planter leurs tentes à Genève et semer tout à la fois du trouble et des guinées : comment résister à ces apôtres d'un nouveau style? Ils s'entourent de jeunes gens exaltés, flattent l'orgueil des uns, nourrissent l'inquiétude des autres, et payent largement les travailleurs. »

Ceci est tiré de la première lettre. La seconde est pire encore que la première ; en voici quelques passages :

« Nos exclusifs se réunissent chaque soir pour célébrer un culte nocturne; ce n'est pas sans raison qu'ils craignent le grand jour!... Les journaux leur ont déjà donné deux ou trois couches de ridicule, sur lesquelles on se propose de repasser un vernis... Des raisonnements bien clairs, recouverts de plaisanteries, n'ont pas encore trouvé l'art de leur plaisir; ils auraient voulu du sérieux, du dramatique et du sombre... Leurs Philamintes et leurs Belises se pâment à leur voix, et se croient au quatrième ciel, quand ils effleurent la quintessence des sujets préférés... Ils ont plus d'un rapport avec le Vert-vert des Visitandines ;... et très-souvent, comme les jeunes sœurs, on pourrait croire qu'ils parlent grec! Ils couchent en joue et fusillent la dernière traduction de la Bible, tandis que leurs artilleurs la canonnent avec des pièces de gros calibre... »

Plus loin, dans un dialogue supposé, un artisan dit, au sujet du fatalisme qu'on nous attribuait : « Il vaudrait donc autant que je fusse voleur, adultère, assassin ! » A quoi son interlocuteur (un docteur) répond : « Je ne dis pas cela ; mais, dans ce cas encore, si

la grâce venait vous chercher, si vous étiez prédestiné au salut, vous auriez une bonne chance, etc. »

§ 2.

Guerre de plume.

Le Réveil de Genève donna lieu à des écrits forts divers. Je mentionnerai les plus saillants. Un homme d'un tout autre caractère que celui qui vient de nous occuper, prit également part à la lutte dont ce dernier avait donné le signal. Nous le connaissons déjà. Diodati publia, la même année 1817, ses trois *Lettres d'un ami de la religion sur les discussions théologiques du moment*, lettres que l'auteur des précédentes qualifia plus tard « d'homélies doucereuses. » Mais quelque généreuses que fussent les intentions de l'esprit conciliant, plein de sagesse et de bienveillance qui les avait écrites, il est évident qu'il y sacrifiait beaucoup trop les intérêts de la Vérité à ceux d'une charité qui dès lors n'était plus celle de l'Evangile. La pureté de la doctrine que Jésus a enseignée, et qu'il a scellée de son sang, ne doit jamais souffrir la moindre atteinte. Le digne pasteur d'Avully, devenu plus tard professeur dans la faculté de théologie de notre ville, le sentira bien ; il reconnaîtra que c'était réellement de l'essence même de l'Evangile, et non de simples théories théologiques, qu'il s'agissait alors.

Moulinié l'avait compris; aussi choisit-il cette époque pour faire paraître ses *Leçons de la Parole de Dieu sur les points les plus importants de la foi chrétienne*. Commencée en 1821, l'impression de ce cours remarquable de dogmatique scripturaire dont j'ai déjà parlé (p. 22), ne fut terminée que vers l'année 1826.

Cellerier père publia trois volumes de ses sermons.

Gaussin, surtout, déploya beaucoup d'énergie dans l'opposition qu'il fit à la majorité des pasteurs ; il démontra que les mesures disciplinaires récemment adoptées par la Compagnie étaient illégales; que l'abolition des symboles, qu'elle avait autrefois décrétée, ne l'était pas moins; il demanda, de plus, qu'elle eût à faire connaître, par une profession publique et officielle, quel était le fondement de sa croyance. Cette demande n'ayant pas été prise en considération, il se décida (1818) à réimprimer, de concert avec Cellerier, père, la *Confession helvétique*, de Bullinger, que les deux pasteurs accompagnèrent d'une préface et de quelques notes.

En réponse à cette publication, dont Cellerier et Gaussin avaient signé la préface comme membres de la Compagnie, le pasteur Heyer fit paraître son *Coup-d'œil sur les confessions de foi*. Il s'efforçait, dans cet écrit, de démontrer leur inutilité prétendue, et les maux sérieux, dont, selon lui, elles sont toujours la source; mais, ce qu'il ne disait pas, c'est que, avec les éléments dont elle se composait, la Compagnie, l'eût-elle voulu, n'eût pas même pu formuler la plus simple déclaration de foi commune.

Le professeur Chenevière, l'ennemi le plus ardent de l'orthodoxie, rentre bientôt après dans la lice, et, ne se cachant plus sous le voile de l'anonyme, il prononce son fameux discours sur les *Causes qui retardent chez les réformés les progrès de la théologie*. Dans ce discours, qui renferme tout son programme théologique, il proteste vivement contre ce qu'il appelle « la manie athanasienne ; » il veut qu'on distingue entre la religion et la dogmatique, qu'il fait remonter à Jean Damascène; il attaque avec violence les confessions de foi, qui, dit-il, « sont, en 1725, mortes de vieillesse et de

maladie; » mais il se garde bien de rappeler les circonstances, fort peu honorables pour le Clergé, de leur défaillance graduelle, puis de leur mort (p. 9, 10); ces confessions, en effet, pour user de la même image, ne ressemblaient pas mal à un pauvre malade qu'on aurait à dessein laissé déperir lentement dans sa couche, pour l'étouffer en secret sous ses draps quand le moment serait enfin venu de s'en défaire entièrement.

La brochure de Chenevière excita l'indignation du doyen Curtaz, de Lausanne le membre le plus influent du clergé vaudois; prenant alors la plume, il reprocha vivement à l'auteur, qu'il ne ménageait point, le ton léger et railleur avec lequel il traitait des sujets aussi sérieux; il se moqua de la faiblesse de son discours au point de vue scientifique, et signala les contradictions nombreuses qu'il renfermait. Curtaz, dans son écrit se posait, d'ailleurs, en défenseur convaincu des symboles théologiques (1818).

Au commencement de l'année suivante (1819), Desernex, en voulant justifier la Compagnie dont il était membre, ne fit, comme on le verra plus bas, que la compromettre gravement dans le discours qu'il prononça, en sa qualité de Président du Consistoire, pour l'ouverture de cette année-là.

Plus tard (1824), le professeur Chenevière donne son *Précis des débats théologiques de Genève*, apologie officieuse de la Compagnie. Il y jette un faux jour sur les faits qu'il rapporte; il y taxe la théologie de Moulinié de « théologie obscure et puérile. » C'est dans cet écrit qu'on trouve la définition suivante du Méthodisme, mélange odieux de vérité divine et d'affligeante parodie: « ... Dieu était irrité contre cette race coupable (notre race); il lui a fallu du sang pour être satisfait; la seconde personne de la Trinité est venue mourir sur la terre; elle s'est chargée des péchés des hom-

mes; elle a apaisé le courroux du Très-Haut. — L'homme qui croit est lavé, justifié; il est passé de la mort à la vie. Cette foi est un don gratuit. — Les bonnes œuvres sont absolument inutiles et étrangères au Salut. — La mort éternelle, la mort seconde, voilà le partage des irrégénérés. Les irrégénérés sont tous ceux qui ne sont pas méthodistes, etc.¹ »

Robert Haldane, alors de retour dans son pays (p. 100), n'eut pas de peine à réfuter Chenevière; il rétablit les faits que ce dernier avait malicieusement travestis, et les doctrines qu'il avait indignement désfigurées; il lui reprocha de les avoir livrées au mépris par l'exposition charivarique qu'il en avait faite; il prouva de même, avec une logique irrésistible, que ce que le Règlement de 1817 avait banni des chaires, ce n'était pas, comme le prétendait Chenevière, de vaines subtilités théologiques, mais bien les dogmes essentiels de la Révélation.

Enfin, Malan publia (1823), sous le titre de *Témoignage rendu à l'Evangile*, un récit détaillé des faits qui avaient accompagné sa démission forcée; cet écrit, qui respire à chaque ligne un esprit chrétien, présente un contraste frappant avec celui de Chenevière.

Telle est, fort sommairement résumée, la guerre de plume qu'on vit éclater dans Genève, à l'occasion du Réveil. On ne saurait, aujourd'hui, se figurer à quel point elle

¹ Le professeur Chenevière vit encore; si ces lignes lui tombent sous les yeux, il voudra bien croire que nous ne lui gardons point rancune pour tout ce qu'il a fait et écrit contre nous; nous avons bien souvent prié et nous prions encore pour lui; c'est toute notre vengeance. Nous demandons instamment à Dieu de ne point le retirer de ce monde qu'il n'ait imploré de tout son cœur, et n'ait éprouvé, lui aussi, la vertu du sang précieux qui nous purifie de tout péché et peut seul nous mettre en état de paraître avec assurance devant le Tribunal du Souverain Juge.

agitait les esprits. Ce qui était au fond du débat, « ce qui le passionnait, dit l'auteur de *Genève religieuse* (p. 191), ce n'était, au fait, que l'opposition qui subsistera toujours entre le formalisme et un christianisme vivant et personnel; le conflit ne manquera jamais d'éclater toutes les fois que la doctrine de la Justice qui est par la foi en Christ, sera mise en présence de celle de la propre justice ou justice des œuvres, » — ce brillant mensonge, ajouterai-je, à l'aide duquel Satan réussit à séduire tant d'âmes, et à les conduire à la perdition.

Mais terminerais-je cet article sur la polémique religieuse de ce temps-là sans parler d'un homme qui y prit une part si active? Au milieu des luttes qui s'engagèrent alors, mais auxquelles elle demeura complètement étrangère, l'Eglise naissante vit surgir tout-à-coup un défenseur qu'elle n'avait certainement point cherché, qu'elle n'accepta pas non plus, et dont l'apparition lui causa bien autant de chagrin que d'étonnement. Grenus, jurisconsulte habile, mais génie inquiet, haineux, agressif, n'aurait pu, par son concours, que compromettre la sainte cause à laquelle nous avions donné tous nos cœurs; aussi évitâmes-nous avec le plus grand soin de soutenir aucun rapport avec lui. Grenus avait en aversion la Compagnie; il l'accusait d'avoir scandaleusement violé les *Ordonnances ecclésiastiques* de 1576¹; il les fit réimprimer à ses frais (1818), et demanda avec instance au Conseil d'Etat qu'on leur donnât force de loi, se prévalant, avec raison pour cela, de la considération que, n'ayant jamais été abrogées par le Souverain, elles subsistaient toujours en droit. Il n'accusait pas seulement la Compagnie d'avoir indignement foulé aux pieds la loi ecclésiastique du pays; il lui reprochait encore, avec une

¹ Voir la Note I à la fin du Volume.

égale amertume, les changements qu'elle avait apportés aux Livres symboliques de l'Eglise, et, plus récemment, à la Version de la Bible (1805); il pressait aussi l'autorité civile de détruire la puissance absolue dont la Compagnie, au mépris des Ordonnances, s'était emparée dans le domaine ecclésiastique. Malheureusement, dans son attaque, Grenus ne respectait pas même le caractère personnel des pasteurs. Mais sa mort mit un terme à une polémique qui, poursuivie dans un tel esprit, ne pouvait produire aucun bon résultat. Plus tard (1825), sous la plume d'Ami Bost, cette même polémique acquerra une force irrésistible; elle sera décisive, écrasante; mais, comme on le verra, Bost n'en abusera point; renonçant dans son Procès (p. 10-26) à se prévaloir, contre le Clergé genevois, de la preuve légale qui mettait entre ses mains une arme aussi terrible, il se contentera de presser les considérations morales qui militent en faveur de l'orthodoxie.

Il parut vers la même époque des écrits anonymes également dirigés contre le Clergé de Genève. L'esprit dans lequel ils étaient conçus en trahissait assez l'origine ultramontaine. Nous en avions reçu de l'étranger, sans signature; mais, comme nous n'eussions rien tant appréhendé que de passer pour avoir participé à de pareilles manœuvres, nous allâmes déposer, entre les mains du magistrat qui était alors à la tête de la police, toutes les brochures de cette catégorie qui nous avaient été envoyées. Il nous en fit une reconnaissance qu'il signa de sa propre main.

L'histoire véritable des mômiers de Genève est de la même origine, mais d'une date plus récente (1824). Elle eut pour auteur, nous avons tout lieu de le croire, un abbé célèbre qui l'écrivit en Suisse sous l'inspiration d'un prêtre bien connu, et la fit imprimer à Paris. Cette histoire, se

disant véritable, entreprend de défendre les dissidents contre les accusations et la violence de leurs adversaires ; elle approuve leur doctrine, notamment en ce qui concerne la Divinité de Jésus-Christ : seulement elle leur reproche de soutenir l'erreur que les bonnes œuvres sont inutiles pour le salut : « doctrine fatale, dit-elle, que les chefs de *notre* (!) Réformation ont introduite dans le sein de l'Eglise de Dieu. » On reconnaît ici la plume d'un enfant de cette Eglise qui enseigne le mérite des œuvres et les associe à la Justice de Christ dans l'affaire de notre salut.

Article second

OPPOSITION DANS LA RUE. — APOLOGIE DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE.

§ 1.

Opposition dans la Rue.

A l'opposition dans la Presse allait bientôt succéder l'opposition dans la Rue. Elles procèdent l'une et l'autre de la même source — la haine du cœur naturel de l'homme pour l'Evangile ; mais, comme je l'ai déjà dit, elles n'emploient pas les mêmes armes. Racontons succinctement les circonstances qui précédèrent immédiatement la première manifestation sérieuse de l'inimitié des adversaires, et à quelle occasion on la vit éclater.

L'un des pasteurs de l'Eglise naissante, Méjanel, expulsé de Genève, s'était réfugié dans la petite ville de Nyon, (4 mars 1818). C'est de là qu'il nous écrit : « Si l'ennemi toujours acharné remporte beaucoup de victoires comme celle qu'il croit avoir obtenue sur nous, il est perdu ; ayons bon courage, soyons fidèles, fervents à la prière... » De

Nyon, Méjanel se rendit en France, où il entra au service de la Société continentale de Londres, dont les bases, comme on se le rappelle, avaient été posées à Genève l'été précédent (p. 105). Pyt, son collègue, qui désirait se vouer à l'évangélisation pour laquelle il était fort bien doué, ne devait pas rester longtemps encore avec nous. Il tournait, lui aussi, les yeux vers la France (1818). Ayant accepté le poste de pasteur-suffragant à Saverdun (Ariège), qui lui offrait le moyen de prêcher librement la bonne nouvelle du salut, il allait nous quitter très-prochainement. Alors, privée de l'un de ses conducteurs, et sur le point de se voir privée d'un second, la petite Eglise nous appela, dès le mois d'avril, Empaytaz et moi, à les remplacer dans son sein. Empaytaz, après un long et sérieux examen de la question d'Eglise, pouvait accepter enfin les principes de la dissidence, et moi-même je pouvais les professer avec une plus entière conviction. Ainsi, le troupeau naissant avait toujours à sa tête trois pasteurs, Gonthier qui l'était dès le commencement, Empaytaz et moi. Outre la prédication qui nous était commune à tous trois, Empaytaz visitait nos frères, autant du moins que le permettait l'état de sa santé, alors fort chancelante ; Gonthier, qui avait reçu de beaux dons pour la direction des âmes, accordait beaucoup de temps à la cure pastorale ; il instruisait aussi de jeunes catéchumènes. Je les assistais de mon mieux l'un et l'autre dans les visites qu'ils avaient à faire jusqu'au jour où, secondé par Marc Dejoux, je fondai le journal religieux, connu sous le nom de Magasin Evangélique : il en sera question plus bas.

Pleins de confiance au Seigneur, nous évangélisions avec joie un auditoire qui allait croissant de semaine en semaine. Le local que nous occupions près de l'hôtel de l'Ecu

de France, devenant à son tour trop exigü, nous dûmes en chercher un autre. Une salle plus spacieuse et d'un abord plus facile, nous fut alors offerte dans le quartier populeux de Rive, et nous nous empressâmes de l'accepter. Mais, à peine installés dans ce nouveau local, les ennemis de l'Evangile nous en expulsèrent violemment (juillet 1818). Jusqu'à ce moment, nous avions gardé le silence au milieu des injures dont nous étions jurement les objets, nous édifiant en paix sous l'orage de la calomnie, sans prendre aucune part à la guerre de plume dont l'article précédent ne donne qu'une bien faible idée, et remettant notre cause entre les mains du Seigneur. Nous organiser intérieurement sous son regard, jouir avec reconnaissance, sous son aile, des priviléges de l'Evangile, et nous efforcer d'en faire jouir aussi les autres, telle avait été jusque-là notre unique préoccupation. Mais nous comprîmes alors que, dans une circonstance aussi grave que celle que je viens de rappeler, il ne nous était plus permis de nous taire; que l'heure était venue d'éclairer à notre sujet l'opinion publique égarée par d'injustes accusations, et de rendre, comme Eglise, un témoignage éclatant à la Vérité. En conséquence, nous nous décidâmes à publier l'Apologie qu'on va lire.

§ 2.

Apologie de l'Eglise indépendante.

Elle portait ce titre : « Les membres de l'Eglise nouvellement formée à Genève, à ceux d'entre leurs concitoyens qui ont pris une part directe ou indirecte aux actes de violence exercés contre eux. » Elle avait pour épigraphe : « Notre loi condamne-t-elle un homme sans l'avoir ouï au-

paravant, et sans s'être informé de ses actions? (Jean VII, 51.) » Et voici quel en était le préambule :

« Réunis en Eglise depuis une année environ, nous avions, jusqu'ici, par la protection de Dieu, joui d'une assez grande tranquillité, lorsque, le jeudi 2 et le vendredi 3 juillet, nous avons eu à essuyer, à l'occasion d'un changement de local, divers outrages qui ont été répétés jusqu'au lundi 7 du même mois, et même quelques jours après. Des enfants d'abord, puis des jeunes gens, et enfin des hommes faits, attroupés devant le lieu de nos assemblées, ont troublé notre culte par des huées et des clamours injurieuses au milieu desquelles nous n'avons pu, sans douleur, entendre ces paroles déplorables : *à bas J.-C.; à bas les Moraves, à mort, à la lanterne!* et nous ont accueillis, à notre sortie, avec de semblables vociférations. Mais notre silence, au milieu de toutes ces insultes ne les satisfaisant point, ils n'en sont pas restés là : menaces, malédictions, coups de pierres, poursuite dans les rues, violation de domicile, voilà ce que nous avons eu à souffrir. Et, sans la protection de Dieu, et les soins de la police, il y auroit eu peut-être des scènes encore plus funestes. La personne chez qui nous nous assemblons a momentanément abandonné pour la nuit sa demeure, et nous avons interrompu nos réunions. »

Cet exposé des faits servait de préface à notre Apologie. L'Apologie elle-même, avec ses principales notes, était ainsi conçue :

« Il semble que des citoyens paisibles et honnêtes qui se réunissent pour adorer Dieu, pour le prier pour eux-mêmes et pour tous les hommes, et qui s'exhortent mutuellement à bien remplir tous les devoirs qui découlent des relations sociales, devraient s'attendre à trouver chez leurs semblables, et surtout chez leurs compatriotes, des encouragements, ou du moins du support et de la tolérance. Il semble même que la différence d'opinions religieuses ne peut autoriser à employer contre eux des voies hostiles, aussi long temps qu'eux-mêmes respectent les droits des autres. Cependant une triste

expérience a souvent démontré que, s'il n'est aucune vérité qui soit mieux prouvée que celle-là, il n'en est aucune qu'on oublie plus facilement, et qui ait plus besoin d'être rappelée. Nous en sommes une preuve sous plus d'un rapport.

« Déjà, l'année dernière, on s'était livré, à notre égard, à des plaisanteries peu décentes; on s'était plu à nous peindre vêtus à l'antique, et portant les cheveux à la Nazaréenne; souvent même on avait ajouté la calomnie au ridicule. Mais aujourd'hui l'agression change de forme et d'agents; elle prend un caractère plus sérieux; on en vient aux voies de fait.

« Nous pensons qu'une humble résignation, la douceur et une bonne conduite devant Dieu et devant les hommes, doivent, en général, être la seule justification du chrétien; mais la charité que nous ressentons pour nos compatriotes, et le désir que nous avons que le repos public ne soit plus à l'avenir troublé à notre sujet, nous font une loi de prévenir, par une exposition fidèle et sincère de nos sentiments et de nos intentions, des désordres qui, renouvelés, pourraient, à cause de la sévérité des lois, devenir plus funestes à ceux qui en seraient les auteurs qu'à ceux qui en seraient les victimes. Nous la devons aussi, cette exposition, à la cause que nous avons embrassée; nous la devons à ces personnes modérées qui, sans admettre nos principes, ne se laissent pas aveugler par d'injustes préventions, et sont toujours disposées à accueillir la défense de l'innocent opprimé.

« Parmi les inculpations qu'on nous fait, il en est de puériles; il en est d'autres plus sérieuses.

« Nous ne voudrions pas même perdre notre temps à rappeler les premières, si nous ne savions combien elles se sont accréditées dans une certaine classe du public, et combien elles ont eu part aux derniers troubles.

« On nous a accusés de renier Dieu et de ne croire qu'en Jésus-Christ.

« Autant cette accusation serait attérante, si elle était prouvée, autant elle est puérile dès qu'on ne peut l'appuyer même d'une ombre de preuve. Interrogez ceux qui ont voulu nous entendre avant de

nous condamner; lisez ce que nous disons plus bas sur notre doctrine, et il ne vous restera plus aucun doute sur la fausseté de cette accusation.

« *De n'avoir formé ces réunions que par l'appât du gain, et d'avoir employé ce moyen ou celui de la contrainte, pour y entraîner quelques personnes.*

« Dieu nous est témoin que ce n'est point un pareil motif qui nous a réunis en Eglise, et qu'il n'est point vrai que nous soyons payés; que nous n'avons jamais employé ce moyen, ni celui de la contrainte, ni aucun autre semblable, pour attirer personne; qu'enfin, s'il y a des pauvres parmi nous, ils ne reçoivent d'autres secours que ceux, bien faibles, que nos propres ressources nous permettent de leur donner. Que ceux qui nous font ces reproches avec tant d'assurance produisent, s'ils le peuvent, un seul fait qui les confirme, et nous passerons volontiers condamnation. Notre unique désir, il est vrai, est de faire des disciples à notre Maître; mais nous savons qu'il n'en veut que de libres et de sincères, et que tout son peuple doit être un peuple « de franche volonté. »

« *De nous y occuper de visions, de songes, de révélations et d'autres choses semblables;* et c'est à cause de cette opinion erronée qu'on nous appelle Illuminés.

« La plus légère enquête suffira pour prouver qu'on nous a confondu gratuitement avec une assemblée de visionnaires qui se tient ou s'est tenue à Genève.

« *Enfin de haïr les hommes, de tramer contre le repos public, etc.,* et à ce sujet on se livre aux conjectures les plus bizarres.

« Notre justification se trouve contenue dans les premières lignes de cette adresse.

« Passons à d'autres inculpations d'une nature plus grave :

« *Qu'est-ce qu'on nous reproche?*

« De ne pas mettre assez de décence dans notre culte; et, là-dessus, on sème mille bruits auxquels la meilleure réponse est : *Venez et voyez,* ou interrogez du moins ceux qui sont venus et qui ont vu. Chantier les louanges de Dieu, le prier, lire et méditer sa Parole, participer à la Cène tous les dimanches, à l'exemple des pre-

miers chrétiens, et recueillir des aumônes pour les pauvres : voilà, vous diront-ils, à quoi se réduit ce culte auquel l'ignorance a prêté une couleur si ridicule et si odieuse. Interrogez nos magistrats, qui, bien instruits de ce qui se passe dans nos assemblées, nous ont déclaré plusieurs fois qu'il ne s'y faisait et ne s'y disait rien que de bon.

« *Qu'est-ce qu'on nous reproche encore ?*

« D'être la cause de divers troubles qui ont agité la ville entière, et plusieurs familles en particulier¹.

« Nous sommes *l'occasion, le prétexte* de ces troubles; mais nous n'en sommes pas *la cause*.

« Les personnes à qui ce reproche s'adresserait avec justice sont celles qui, voulant s'arroger sur la conscience de leurs semblables un droit qui ne leur appartient pas, et les astreindre à se conformer à leur règle, emploient, pour y parvenir, les moyens combinés de la violence et de l'intrigue.

« Mais qu'on nous prouve qu'il y a, dans notre doctrine et dans la constitution de notre Eglise, des choses nécessairement contraires au repos de la Société, et aux intérêts de la religion et des mœurs, et alors nous fermerons nous-mêmes le lieu de nos réunions. Certes, exciter contre nous des troubles, auxquels nous n'opposons que la patience, et les mettre ensuite à notre charge, ce serait vouloir que nous fussions doublement victimes des actes de violence exercés contre nous.

« *Qu'est-ce qu'on nous reproche enfin ?*

« D'innover² en matière de doctrine : et c'est là un des principaux griefs que l'on a contre nous, et une des principales causes

¹ Nous devons déclarer ici que nous n'avons pris aucune part, ni directe, ni indirecte à la composition ni à la publication des brochures hostiles, dirigées l'année dernière, ou celle-ci, contre la Compagnie des pasteurs, et que, dans le sens *le plus absolu*, nous y sommes tout-à-fait étrangers.

² Il n'est pas rare d'entendre les mêmes personnes qui nous qualifient de Novateurs, nous accuser en même temps de ne pas marcher avec notre siècle, mais de croire encore ce qu'ils nomment les vieilles chimères du temps passé : contradiction manifeste.

des injures que nous avons souffertes. *Ce sont des orgueilleux qui veulent faire une religion nouvelle* : voilà le cri d'un grand nombre. Et cette accusation se fortifie au moyen de qualifications odieuses¹ qu'on nous donne, quoiqu'il soit facile de reconnaître l'inconvenance de l'application qu'on nous en fait.

« A cette inculpation voici notre seule et unique réponse ; elle est claire et simple, comme elle est catégorique. Nous ne sommes point novateurs en fait de doctrine, puisque nous recevons et croyons tous les points que les Confessions de foi, faites et reçues par nos pères, et respectées encore de toutes les communions protestantes, établissent comme fondamentaux et comme indispensables au salut²; puisque nous adorons et nous servons, comme eux, un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit ; et que, tout en reconnaissant la nécessité des bonnes œuvres, nous ne voulons cependant, créatures déchues et coupables, fonder notre espoir de salut que sur les mérites parfaits de Jésus-Christ, à qui nous désirons consacrer notre vie en reconnaissance de ce qu'il a fait et souffert pour nous.

« *Mais pourquoi vous séparez-vous de notre communion ?*

« Ce n'est point que nous nous jugions meilleurs que les autres ; ce n'est point non plus que nous voulions nous singulariser. C'est, nous en prenons Dieu à témoin, parce que nous voulons obéir à la voix de notre conscience. C'est, quelque pénible qu'il soit de le dire, parce que les Pasteurs de Genève ne sont pas d'accord entre eux sur des points du christianisme que toutes les Eglises protestantes, et

¹ Nous n'appelons pas qualification odieuse celle de Moraves, qu'on donne ordinairement aux Frères de l'unité évangélique dont la doctrine est pure, et dont nous n'avons pas honte.

² Ce sont, entre autres, le péché originel, la Trinité, le salut par grâce, fruit de la parfaite satisfaction de Jésus-Christ, ou la justification devant Dieu par la foi seule en ce Dieu-Sauveur, et la régénération ou renaissance spirituelle par le Saint-Esprit. (Voyez, entre autres Confessions de foi, celle des Eglises de France, et celle qui est connue sous le nom d'*Helvétique*, et que souscrivirent tous les ministres de Zurich, de Berne, de Bâle, de Schaffhouse, de Saint-Gall, des Grisons, de Mulhouse, de Bienne et de Genève.)

toutes les Confessions de foi, faites et reçues par nos ancêtres, signalent comme fondamentaux et comme indispensables au salut. C'est parce que la plupart même d'entr'eux professent et enseignent, sur les points ci-dessus énoncés, une doctrine directement opposée à celle que nos Réformateurs, nos Docteurs et nos Pères, ont puisée dans les sources sacrées de la Révélation, continual objet de leurs études. C'est enfin, parce que de leur doctrine relâchée sont résultées aussi une morale et une discipline relâchées, et contraires à l'Evangile; et qu'en particulier l'accès à la table sacrée est ouvert aux incrédules avoués et aux pécheurs endurcis, qui n'en sont écartés que par une interdiction le plus souvent purement verbale, et par conséquent illusoire.

« *Mais de quel droit vous constituez-vous Eglise à part, prêchant la Parole, etc.?*

« Du droit que réclamèrent nos Pères à l'époque de la Réformation.¹ Du droit que nous donne l'Ecriture qui commande aux chrétiens de se séparer² de ceux dont la doctrine et la vie sont contraires aux enseignements de J.-C. et de ses Apôtres; et qui, loin de leur défendre nulle part de se réunir pour le servir, et de publier ses miséricordes, les y exhorte, au contraire, en plus d'un endroit, le leur ordonne même. Du droit enfin que nous donne l'exemple des premiers Chrétiens.

« Mais, quoique séparés de la communion de Genève, nous ne le sommes pas de ceux d'entre ses membres qui professent encore la saine doctrine, qui sont réellement convertis au Seigneur Jésus, qui

¹ *Les Protestans ne laissaient pourtant pas de s'assembler par les maisons,* dit Spon, après avoir rapporté les persécutions qu'avaient éprouvées les premiers apôtres de la réforme, *et les étrangers et les plus savans d'entre eux interprétaient l'Ecriture sainte. Ils célébrèrent leur première Cène en un jardin hors la ville où un nommé maître Jean Guérin, bonnetier, la distribua.* Le valet de Guérin prêchait aussi l'Evangile. (*Histoire de Genève, Tome 1, Liv. 2, pag. 221.*, édition in-4°).

² Voir: 1. Cor. v. 11. 2. Tim. iii. 4—5. 2. Cor. vi. 14—18. 1. Tim. vi. 3—5. Tite iii. 10. Rom. xvi. 17. 2. Jean 9. 10. 2. Thess. iii. 6. etc.

confassent ouvertement son Nom, et qui gémissent avec nous du dépérissement de la foi¹.

« Autant donc l'attachement de nos concitoyens à la doctrine de leurs pères pourrait les autoriser à nous improuver ouvertement s'il était vrai que nous l'eussions changée, autant avons-nous lieu d'espérer que, mieux connus d'eux, nous jouirons à l'avenir d'une entière tolérance.

« Quoi qu'il en soit, ce même principe de liberté de conscience que les véritables Novateurs² invoquèrent à Genève, au dix-huitième siècle, pour autoriser leurs innovations, nous l'invoquons aujourd'hui pour les rejeter et pouvoir professer la doctrine de nos pères³.

« Voilà, chers compatriotes, ce que nous avions à répondre aux principales inculpations qui nous sont faites. Ce que nous avons dit suffit en même temps pour montrer quels sont nos principes, et quel est le but que nous nous proposons; et pour prouver aussi que nous ne sommes pas d'ambitieux agitateurs, et qu'on ne peut, il semble, sous aucun prétexte, troubler notre culte. Encore une fois, Dieu qui lit dans le fond des âmes est témoin de la parfaite harmonie qui règne entre nos lèvres et notre cœur.

« En vain voudrait-on nous prêter d'autres motifs que ceux que nous avons indiqués; notre conduite sera toujours un problème si l'on n'admet pas la solution que nous en avons donnée: Christ, ce Dieu ignoré du monde, a ouvert nos yeux à la Vérité; Christ, ce tendre Ami des pécheurs, est venu parler de grâce à notre âme alarmée,

¹ Nous nous faisons un plaisir d'aller entendre ceux d'entre les prédicateurs qui professent encore la saine doctrine.

² Nous appelons *véritables Novateurs* les Pasteurs et professeurs de la communion de Genève, qui, dans le dernier siècle, ont, les premiers, porté atteinte à la doctrine de nos pères.

³ Les Novateurs crurent que le progrès des lumières les appelait à faire subir des modifications essentielles à la religion primordiale; ils se crurent libres de les faire; nous le sommes de les rejeter, persuadés que le Christianisme est éternel et immuable comme son Auteur; qu'il est au 19^e siècle ce qu'il était au 16^e, ce qu'il était au premier; et qu'il serait indigne de Dieu s'il était assujetti aux éternelles fluctuations de l'esprit humain.

et l'a enveloppée de son ineffable paix; Christ a vécu et est mort pour nous; nous voulons vivre et mourir pour lui; nous voulons conjurer les pécheurs d'aller chercher auprès de sa croix ce salut, ce repos que nous y avons trouvé nous-mêmes.

« On nous méprise parce que nous sommes en petit nombre et que nous n'avons ni crédit, ni richesses. Mais ce mépris est loin d'égaler celui qu'on eut autrefois pour les premiers Chrétiens, pour ces pauvres Galiléens, qui se trouvaient comme noyés au sein de la capitale de l'empire du monde.

« On nous hait; on les haïssait aussi; on a haï dans tous les siècles les enfans de Dieu. Le Maitre et ses premiers Disciples ont éprouvé ce sort; ils nous l'ont prédit; nous nous y sommes attendus : *Si le monde vous hait, sachez que j'en ai été haï avant vous.*

« Une chose au milieu de cet opprobre, nous afflige, c'est que nous soyons si loin de la fidélité, de la sainteté et du zèle de ces antiques et vénérables Confesseurs de la foi.

« Chrétiens de Genève, chers frères en Jésus-Christ notre commun Maitre, qui professez la doctrine de nos pères au milieu de ceux qui l'ont abandonnée, et qui savez qu'il n'en reste plus guère que le nom, permettrez-vous que nous vous invitons à confesser hautement et sans relâche ce Sauveur adorable qui n'a pas craint de souffrir et de mourir pour nous? *Comment croiront-ils, si Christ ne leur est annoncé?* si des voix courageuses, dévouées à ce Dieu-Sauveur ne se font entendre pour les presser de se réconcilier avec Dieu? Destitués de toute force par vous-mêmes, vous savez que vous pouvez tout en Christ qui vous fortifie, et que votre zèle, bénî d'en haut, sera couronné des plus heureux succès. Tendons-nous donc, comme frères, une main d'association, et ne nous oublions jamais devant le trône de la grâce! »

Telle est la justification de nos principes que nous fîmes imprimer et répandre alors dans la population. Sans doute elle ne laissa pas d'avoir un bon effet sur plusieurs; mais les esprits étaient tellement surexcités qu'on aurait pu craindre de grands malheurs sans les mesures énergiques

que l'autorité avait cru devoir prendre. Par une merveilleuse direction de la Providence, le magistrat qui, cette année-là, se trouvait à la tête du département militaire (le syndic de la garde), était l'excellent Calandrini; il avait puisé, pendant un long séjour en Angleterre et dans des relations intimes avec plusieurs des hommes les plus distingués de ce pays, en particulier avec le duc de Kent (le prince Edouard, père de la reine Victoria), les principes d'un vrai libéralisme. Dès qu'il eut connaissance de l'attaque qui se préparait contre nous, il appela sous les armes quelques compagnies de la milice et le corps d'artillerie de la garde soldée. Félix Neff en faisait partie comme sergent. Au moment où sa compagnie allait se rendre sur le théâtre du désordre, plongeant son sabre dans le sol du rempart près duquel est bâtie la caserne qu'elle occupait, il s'écria, hors de lui-même, qu'il le plongerait ainsi dans le cœur du premier qui oserait prendre la défense de « ces misérables », comme il nous qualifiait alors. Il fallut bien cependant que, bon gré mal gré, il marchât à notre secours. Ceci se passait le 7 juillet. Un mois après, jour pour jour, le 7 août suivant, le sergent d'artillerie, mieux renseigné sur notre compte, était avec Gonthier et moi dans l'arrière-magasin de mon père, alors librairie à la Cité, et nous disait avec effusion : « Messieurs, je vous avais méconnus; maintenant je suis des vôtres! » Déjà auparavant, il avait manifesté de bonnes dispositions religieuses; il n'était pas non plus alors sans connaître quelque chose de l'Evangile; mais, jusqu'à ce moment, il s'était tout à fait mépris sur nos sentiments et nos visées.¹

Le lendemain de l'émeute, car c'en était réellement une,

¹ Il nous avait d'abord confondus avec les visionnaires dont parle notre Apologie, p. 143.

le syndic Calandrini, que nous allâmes, Empaytaz, Gonthier et moi, remercier de la protection qu'il nous avait accordée, nous reçut avec une extrême bienveillance; il nous apprit que nous étions sérieusement menacés tous les trois, mais qu'il avait attaché aux pas de chacun de nous un agent secret chargé de le suivre partout où il irait et de le protéger au besoin.

Il nous fut donné de supporter l'orage avec constance et douceur d'esprit. Jours sérieux! jours de recueillement et de prières, et bénis pour nous! J'aime encore à me rappeler avec quelle foi, avec quelle vive espérance du repos à venir, et quel bonheur, Empaytaz et Gonthier, de sa douce et belle voix, chantaient alors, dans l'humble demeure du premier, au bas des tranchées de Rive, ces strophes d'un Recueil de cantiques qu'il avait fait paraître à Bâle l'année précédente :

« Qu'on me poursuive et me chasse,
Dieu me promet une place
Dans l'asile de la paix,
Qu'on ne m'ôtera jamais.

« Jésus! quand je te possède,
Il n'est rien que je ne cède;
Et je dis jusqu'à la mort:
Oui, Jésus est mon trésor! »

L'affaire de Rive avait eu lieu dans les premiers jours de juillet; jusqu'au mois de septembre, nous restâmes privés de réunions générales; dispersés dans la ville, nous formions de petits groupes que Dieu se plaisait à bénir. Ce temps ne fut perdu ni pour nous, ni pour la cause du Seigneur; nous nous affermîmes dans le silence par la prière et la méditation de l'Ecriture; la bonne nouvelle du salut continuait à se propager autour de nous; bien des

personnes qui ne seraient peut-être pas venues l'entendre dans nos réunions publiques, avaient l'occasion de l'entendre dans des maisons particulières. Puis, à l'époque ci-dessus indiquée, nous les recommençâmes dans un local qui fut mis à notre disposition sur la place du Bourg-de-Four, et que nous avons, dès lors, occupé durant bien des années: c'est de là que nous est venu le nom d'Eglise du Bourg-de-Four sous lequel nous avons été connus jusqu'en 1839.

Nos assemblées publiques, interrompues en juillet 1818, avaient donc recommencé en septembre sous la protection de Dieu. L'orage qui avait éclaté contre nous s'était apaisé; mais il s'en fallait bien que la tranquillité fût complètement rétablie. Malan, au Pré-l'Evêque, où il avait ouvert sa demeure à la prédication de l'Evangile (p. 123), et nous, au Bourg-de-Four, nous étions fréquemment troublés dans nos réunions. C'étaient tous les jours de nouvelles alertes. La vie de notre frère, et celle aussi de quelques-uns d'entre nous, furent même plus d'une fois en péril. Nos deux congrégations du Bourg-de-Four et du Pré-l'Evêque étaient continuellement exposées à des dangers réels; parcellaires à cette poignée d'enfants d'Israël, que la Bible compare à deux troupeaux de chèvres et que menaçaient d'innombrables légions d'ennemis (1 Rois xx), que seraient-elles venues au milieu d'adversaires dont le mauvais vouloir égalait le nombre, si l'Eternel, notre Dieu, ne les eût miséricordieusement couvertes de son bouclier. Cet état de choses dura pendant bien des années? Mais jamais la fureur populaire n'avait, depuis 1818, sévi contre nous au Bourg-de-Four avec autant de violence qu'elle le fit en 1825. Je dirai plus bas (Section IX) à quelle occasion la persécution éclata de nouveau contre notre Eglise, et j'en retracerai les principales circonstances.

SIXIÈME SECTION

PRINCIPES DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DE GENÈVE

Avant de passer outre et de raconter l'œuvre de l'Eglise indépendante de Genève, ou Eglise du Bourg-de-Four, il convient de faire connaître les principes qu'elle avait adoptés, et dont ce qui précède ne peut donner qu'une idée bien incomplète. Sous le nom de principes nous comprenons ici deux choses : la Doctrine et la Constitution.

Article premier

DOCTRINE DE L'ÉGLISE.

Nous recevions toutes les vérités que la bienheureuse Réformation avait remises en lumière et que résume l'Apologie qu'on vient de lire (p. 145), savoir la Sainte-Trinité, le péché originel, la justification par la foi seule en Jésus-Christ, la régénération par le Saint-Esprit; et, tout en reconnaissant la nécessité des bonnes œuvres, nous ne fondions, créatures déchues et coupables, notre espoir de salut que sur la sanglante expiation du Calvaire; nous attendions la félicité suprême uniquement des mérites parfaits de Celui

à qui nous désirions consacrer notre vie en retour de tout ce qu'il a fait et souffert pour nous. De là découlait à nos yeux toute la morale évangélique; c'est, en effet, dans le dogme rédempteur, ne nous lassons pas de le répéter, qu'elle plonge ses racines; c'est de lui qu'elle tire toute sa séve, toute son efficacité.

Nous admptions aussi l'Election de grâce, doctrine de vie pour qui la prend dans son vrai sens et en fait l'usage pratique auquel Dieu l'a destinée; nous la retenions fermement, mais non, comme le dit fort bien l'auteur de *Genève religieuse*, « sans y joindre la doctrine de la responsabilité de l'individu quant à son salut personnel; on ne se mettait pas en peine chez nous d'expliquer la contradiction logique qu'implique l'admission simultanée de ces deux faits; on s'y refusait à ne prendre pour guides que tels ou tels passages isolés de l'Ecriture; on voulait se laisser diriger par l'Ecriture tout entière » (p. 327).

Telle était la doctrine de notre troupeau. Elle était le thème, le sommaire habituel de nos méditations, de nos prières, de nos cantiques, comme le fondement unique de nos espérances; elle était à la racine même de toute notre vie d'Eglise.

Les troupeaux indépendants qui se formèrent après le nôtre, dans la Suisse romande et ailleurs, professaient en général la même doctrine que nous. C'était la doctrine du Réveil. Elle reposait en entier sur le principe de la souveraineté de la Bible en matière religieuse¹.

La Bible n'était pas pour nous, au Bourg-de-Four, l'objet d'une étude purement spéculative; c'était à la lumière de l'Esprit qui l'a donnée que nous la lisions; et c'était avant

¹ Voir, à la fin du Volume, la Note III : « Souveraineté en matière religieuse. »

tout par la conscience et par le cœur que nous en saisissions les enseignements ; nous les recevions avec une pleine soumission d'esprit, et nous chantions de toute notre âme avec la Psalmodie morave :

« Je m'en tiens à la doctrine
Contenue aux Saints Ecrits ;
Je sens sa force divine ;
Tout mon cœur en est épris. »

« O que mon âme est ravie
Des paroles du Seigneur
Et de l'aimable harmonie
De la Bible avec mon cœur ! »

Ce parfait accord de la Sainte-Ecriture avec les besoins les plus profonds de notre nature morale, nous le connaissons par une expérience intime ; nous le sentions ; et, sans prétendre négliger les autres preuves de la divinité de la Bible, c'est à celle-là pourtant que nous tenions le plus ; instruits par la même Parole, interprétée et appliquée à nos cœurs par le même Esprit, nous n'avions qu'une seule et même pensée sur tout ce qui est fondamental et essentiel au salut.

On a mal représenté notre doctrine : on a dit, par exemple, qu'elle manquait de pondération ; que trop préoccupés de ce que Jésus a fait *hors de nous* pour nous acquérir le salut, nous perdions presqu'habituellement de vue ce qu'il veut faire maintenant *en nous* pour nous préparer à en jouir. Le fait est cependant que nous nous efforçons de retenir également ces deux éléments d'une seule et même vérité. La régénération et la justification par la foi sont les deux pôles de la vie chrétienne ; nous le savions et nous insistions bien autant sur la première que sur la seconde.

On nous a souvent reproché d'être attardés de trois siècles. Erreur ! c'est de dix-neuf siècles que nous étions en arrière.

On a dit, sans sourire, que, pressés par le temps, et n'ayant pas eu le loisir de nous faire une dogmatique, nous avions pris à la hâte, dans l'arsenal théologique du xvi^e siècle, d'antiques formules que nous avions adoptées sans les bien comprendre — armes surannées, prétend l'Ecole négative, armes absolument incapables de supporter les assauts de la science moderne ! Erreur, double erreur ! d'abord nous n'avions pas à nous faire une dogmatique nouvelle, car, nous trouvions la nôtre toute faite dans la Parole de Dieu ; puis, si nous en appelions aux Réformateurs, si nous invoquions leur témoignage, c'était uniquement pour répondre à ceux qui nous accusaient d'innover en religion ; ce témoignage n'avait, du reste, à nos yeux d'autre valeur que celle qu'il empruntait à la Révélation.

On nous a de même reproché d'avoir voulu ramener la théologie du 17^{me} siècle avec ses vaines discussions ! Erreur plus étrange encore ! nous ne songions pas plus à la théologie du 17^{me} siècle que si elle n'eût jamais existé ; et si quelque chose a droit de nous surprendre, c'est, comme l'a dit le professeur Merle d'Aubigné, « qu'on ait pu assimiler la théologie du Réveil du 19^{me} siècle, par laquelle la vie est rentrée dans l'Eglise de la Réforme, à la théologie du 17^{me} siècle par laquelle la mort y a pénétré. » Les doctrines que nous annoncions étaient pour nous de saintes réalités, et n'avaient rien de commun avec les vaines spéculations d'un autre âge ; elles faisaient vibrer les cordes les plus intimes de notre cœur.

Notre théologie, comme notre conduite, sera toujours un problème tant qu'on n'admettra pas la solution que nous en avons nous-mêmes donnée : « Christ, ce Dieu ignoré du monde, disait notre Apologie de 1818 (p. 147), a ouvert nos yeux à la Vérité ; Christ, ce tendre Ami des pécheurs, est

venu parler de grâce à notre âme alarmée, et l'a enveloppée de son ineffable paix; Christ a vécu et est mort pour nous; nous voulons vivre et mourir pour lui; nous voulons conjurer les pécheurs d'aller chercher auprès de sa Croix ce salut, ce repos, que nous y avons trouvé nous-mêmes. » L'appel à Jésus, la conversion des âmes, était tout pour nous; les formules théologiques n'étaient rien; « nous ne disions pas aux gens : Faites-vous une théologie nouvelle, mais faites-vous un cœur nouveau. »¹

Telle était notre habituelle préoccupation. Nous ne venions donc pas, échos serviles d'un triste passé, recommencer, au 19^{me} siècle, les stériles controverses du 17^{me}. Nous ne venions pas non plus, audacieux novateurs, arborer dans notre patrie un étendard qu'elle n'eût point connu, mais y relever, au nom de l'Éternel des armées, celui que les vrais Novateurs avaient abattu le siècle précédent (p. 10) Notre œuvre si dédaignée, à son début surtout, était un premier effort tenté par quelques jeunes hommes sans crédit, sans importance, pour rétablir dans Genève la religion que nos pères avaient puisée dans les enseignements de Jésus-Christ et de ses Envoyés — l'Orthodoxie évangélique, que les pasteurs du 18^{me} siècle en avaient expulsée pour y substituer subrepticement une autre religion accommodée au goût de leurs contemporains — l'Unitarianisme (avec ses nuances si diverses: l'arianisme, le semi-arianisme, le socinianisme ou rationalisme vulgaire, le déisme, etc.).² Notre profession de foi était,

¹ *La Justification par la foi*, par J.-L. Sibleyras, p. 111. Nous recommandons à nos amis la lecture de cet excellent traité.

² On dit chez nous: «la religion de nos pères»; cette parole est dans toutes les bouches; mais les Unitaires ont-ils le droit de la prononcer? Non, bien certainement, s'il s'agit de la religion que les docteurs du

du reste, la même, pour le fond, que celle que devait proclamer, 30 ans après, mais avec plus de développement, l'Eglise évangélique de notre Cité.

Article second

Mais si nous professions la vieille doctrine de la Réformation, nous n'en adoptions pas les principes ecclésiastiques. Faite en vue de tout un peuple auquel elle était spécialement appropriée, la Constitution de 1576 convenait au Réveil politico-religieux du XVI^e siècle; mais il est évident qu'elle n'aurait pu convenir au nôtre. Sans doute l'un et l'autre Réveils avaient essentiellement le même but, celui de réagir contre la grande hérésie qui attribue aux prétendus mérites de l'homme ce qui n'appartient qu'à l'œuvre parfaite du Fils de Dieu; mais s'ils avaient le même but, ils n'avaient certainement pas le même caractère. La forme extérieure de l'Eglise ne pouvait donc plus être en 1817 ce qu'elle avait été en 1535 ou en 1576. Le Réveil primitif, qui avait été individuel comme l'était le nôtre, nous en offrait seul le type; et c'est aussi là que nous le cherchâmes. Ainsi le voulait d'ailleurs le principe que nous avions posé dès le commencement, celui de suivre à tous égards la Parole de Dieu partout souveraine en matière religieuse

16^{me} siècle avaient puisé aux sources pures de la Révélation, et que professa longtemps Genève; leurs pères, à eux, ce sont les docteurs du 18^{me} siècle et tous ceux qui les ont suivis dans les voies de l'erreur; leur religion est celle de ces docteurs-là, et non celle de Jésus-Christ, des apôtres et des réformateurs; ces deux religions diffèrent autant l'une de l'autre que le blanc diffère du noir, le jour de la nuit.

(p. 153). Essayons maintenant de donner une idée de la Constitution que nous adoptâmes conformément à ce principe, et de faire comprendre avant tout de quelle manière nous fûmes conduits à l'adopter.¹

La Parole de Dieu est parfaite; elle suffit pleinement à tous nos besoins comme Eglises, aussi bien que comme individus. Pour qui sait lire et veut faire en toute chose la volonté de Dieu, il y a, répéterons-nous, dans le Nouveau Testament, une doctrine de l'Eglise; on peut la résumer en deux mots : Nature de l'Eglise envisagée dans son ensemble. — Constitution des Eglises ou congrégations particulières.

Nature de l'Eglise. — Eglise signifie Assemblée. Ce mot n'a que deux sens dans le Nouveau Testament; il désigne l'Eglise universelle ou une Congrégation particulière.

L'Eglise est l'Assemblée générale des Rachetés. Une partie d'entr'eux sont maintenant sur la terre, et c'est à leur foi justifiée par leurs œuvres que nous pouvons les reconnaître. Toutefois cette marque n'est pas entièrement sûre; Dieu seul connaît ceux qui sont siens. Ils forment devant Lui un Corps dont Jésus-Christ est la Tête, et dont les membres ne seront complètement manifestés qu'au dernier jour.

Les Eglises, ou congrégations particulières sont composées de croyants, autant qu'on peut les discerner; eux seuls, du moins, en sont membres de droit; mais, malgré toute notre vigilance, elles seront toujours plus ou moins mélangées de croyants et d'irrégénérés.

¹ Nous l'adoptâmes sans la mettre par écrit, ce qui n'eût pas été dans l'esprit de notre Eglise; elle aurait craint, d'ailleurs, d'engager l'avenir et de se priver elle-même de la faculté précieuse de modifier au besoin sa marche d'après les Saintes Ecritures et sa propre expérience.

Telle était, déjà alors, notre manière de concevoir l'Eglise et les Eglises; elle ne fit que s'affermir de plus en plus dans notre esprit par une étude assidue de la Parole de Dieu.

Constitution des Eglises. — Le N. T^t pose ici un principe d'où tout découle : la Royauté spirituelle de Jésus-Christ, seul et unique Chef de l'Eglise qu'il gouverne par sa Parole et son Esprit. Ce fut notre point de départ dans cet ordre de choses. Nous n'admettions d'autre loi que la sienne ou celle de ses Apôtres, interprètes infaillibles de sa pensée et de sa volonté (Jean XIV-XVI. Act. I, 3). Or, les Apôtres, après avoir appelé les âmes par la prédication de l'Evangile, les réunissaient, comme on le sait, en communautés chrétiennes, et *leur enseignaient à observer toutes les choses que Jésus leur avait commandées* (Matth. XXVIII). Ils parlaient en maîtres dans les troupeaux du Seigneur, réclamant de leur part une entière obéissance. *Je vous loue*, dit Paul aux Corinthiens, *de ce que vous gardez mes ordonnances comme je vous les ai données* (I, Cor. XI, 2). Tel est leur uniforme langage. Ce qu'ils commandent est obligatoire pour les rachetés autant que le serait une parole de Jésus-Christ. De là ressortait pour nous l'obligation de constituer notre Eglise sur le modèle des Eglises fondées par les Apôtres ou sous leur direction. Nous désirions sincèrement les imiter de notre mieux, et dans la mesure du possible.

Voilà le principe qui présida à toute notre organisation ecclésiastique. Elle comprenait les points suivants : l'Admission dans l'Eglise, son Ministère, son Culte, sa Discipline, enfin son Mode de gouvernement.

1. Admission dans l'Eglise.

Nous n'avions, certes, pas la prétention de former une Eglise uniquement composée de convertis, d'enfants de Dieu, comme on nous en accusait; et c'était bien à tort qu'on nous reprochait de donner, en quelque sorte, aux gens des brevets de régénérés par le fait même de leur admission dans notre troupeau. Mais, il faut en convenir, nous apportions de tels soins, dans l'intérêt, je le veux, de l'honneur de l'Evangile, et du maintien de la communion fraternelle, à n'introduire parmi nous que des personnes qui nous parussent réellement converties, que nous avons facilement pu donner lieu à une pareille supposition. Nous savions bien, dès le commencement, que, pour reconnaître un frère, il faut se contenter de caractères sur lesquels on peut aisément se méprendre; nous le savions, mais une étude plus approfondie de la Parole, et surtout l'expérience, nous apprirent bientôt que nous avions besoin de le savoir encore mieux. A la question qui se posa devant nous dès le premier jour : « Qui pouvons-nous regarder comme membres de l'Eglise de Christ, et par conséquent recevoir comme membres de notre petit troupeau? » nous répondimes unanimement : « Ceux qui *sont* justifiés par le sang de Christ, régénérés et sanctifiés par son Esprit. » Il fallait dire ceux qui nous *paraissent* l'être, ou ceux qui le sont *autant que l'homme peut en juger*; car Dieu seul connaît ceux qui lui appartiennent. C'était bien là notre pensée, et c'est ainsi que nous la formulâmes plus tard. Les Eglises dissidentes qui s'établirent après la nôtre n'avaient pas d'autre principe de recrutement que

celui que je viens d'énoncer. Elles protestaient énergiquement contre ceux qui leur attribuaient la prétention de n'admettre dans leur sein que de vrais croyants, des enfants de Dieu.

L'entrée dans l'Eglise était marquée chez nous par une cérémonie empruntée à l'âge apostolique; c'était une manière de souhaiter la bienvenue à ceux qui s'unissaient à nous: un frère ou une sœur, selon le sexe de la personne reçue, lui donnait l'accordade fraternelle pendant que le pasteur qui présidait l'assemblée prononçait ces mots: « Recevez, au nom de l'Eglise, le baiser de paix en signe de la communion fraternelle que nous désirons entretenir avec tout ce qui est né de Dieu. » La réception avait lieu au service de la Cène.

Le principe de recrutement que l'Eglise évangélique a posé depuis ne diffère pas essentiellement de celui que nous suivions alors; le voici: « Quiconque, se reconnaissant pécheur et condamné par ses œuvres, professe avec l'Eglise une même espérance en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, unique refuge du pécheur, et ne dément pas sa profession par sa vie, est de plein droit membre de cette Eglise: le jugement des coeurs étant laissé à Dieu qui seul connaît ceux qui sont siens. Cette profession se fait en présence de deux anciens. »

C'est sur ce principe que repose l'Eglise que je viens de nommer. Il est simple, d'une application facile, et tient bien compte, à mon avis, de l'ensemble des faits bibliques relatifs à ce point important. Mais la profession de foi qu'il requiert est une profession sérieuse; autant l'application scrupuleuse de ce beau principe sera bénie pour l'Eglise qui l'a adopté, autant une application légère, superficielle

lui ferait tort ; elle en paralyserait bientôt le développement, et finirait par en changer totalement le caractère.

2. Ministère de l'Eglise.

Le Nouveau Testament ne connaît que deux charges dans les Eglises, celle d'Ancien ou Evêque et celle de Diacon (Phil. 1, 1; 1 Tim. III.)

1^o *Les Anciens.* — Les mots d'Ancien et d'Evêque désignaient primitivement une seule et même charge. Ancien était le nom du ministère (Act. XI, 30; XV, 2, 6, 23; XVI, 4; XX, 17¹; XXI, 8, etc.), Evêque ou Surveillant en marquait le but principal (Act. XX, 28; Phil. 1, 4).

Les Eglises du Nouveau Testament avaient chacune, à ce qu'il paraît, plusieurs Anciens (pass. ci-dessus, plus Jacq. V, 14). Dans le choix de cet ordre de serviteurs de Christ, elles devaient avoir égard aux prescriptions apostoliques : 1 Tim. III; Tite 1; 1 Pier. V. etc. Les Anciens présidaient l'Eglise, c'est-à-dire la gouvernaient, la paissaient selon la Bible et dans l'Esprit de Christ; ils devaient être capables d'enseigner les âmes soumises à la Parole, et de fermer la bouche aux contredisants (Act. XX, 28; 1 Thes. V, 12; 1 Tim. III, 4, 5; 1 Pier. V, 2, 3).

2^o *Les Diacones* ou Serviteurs. — Ils servaient aux tables dans les agapes précédant la célébration de la Cène, et pourvoyaient aux besoins des frères pauvres. Les Eglises avaient aussi des diaconesses spécialement établies en vue des femmes chrétiennes. Les qualifications que les Diacones devaient posséder et les devoirs dont ils avaient à s'acquitter sont clairement indiqués 1 Tim. III, 8—13; Rom. XII, 8.

¹ Act. XX, 17. — Ici le texte dit *Anciens*, et non *Pasteurs*, comme portent certaines Versions.

Tel est l'enseignement de l'Ecriture sur le ministère spécial d'une Eglise ou communauté chrétienne.

Nous avions des Anciens que nous appelions Pasteurs. Fidèles au principe d'imitation que nous avions adopté dès l'origine, nous voulûmes avoir aussi des Diacones et des Diaconesses. Nous n'admettions pas d'autres charges que ces deux-là dans notre congrégation. Les Eglises qui se formèrent après la nôtre n'admettaient non plus que celles-là.

Mais notre vue sur le ministère d'une Eglise locale était-elle parfaitement juste? Je ne le pense pas. Nous mêlions, sans nous en douter, deux ministères que le Nouveau Testament a pourtant soin de distinguer, le ministère spécial du Pasteur et Docteur (Instructeur) (Eph. IV, 11) et le ministère spécial de l'Ancien ou Evêque (1 Tim. III), — le premier donné à l'Eglise en général¹, et le second établi pour une Eglise ou communauté particulière. Le ministère de Pasteur et Docteur peut se localiser dans une Eglise particulière pour un temps plus ou moins long, mais il n'en fait pas nécessairement partie. 1 Tim. V, 17 nous montre les deux ministères, celui de l'administration et celui de la Parole (1 Pier. IV, 11), réunis dans la même personne; mais il ne les confond pas; les Anciens dont le passage de Timothée se préoccupe possédaient tout à la fois le don de présider ou administrer, et celui d'enseigner et de prê-

¹ Le ministère de Pasteur et Docteur fait, selon nous, partie du ministère que le Seigneur a établi pour l'Eglise en général, sans distinction d'Eglises ou communautés locales. Voici ce ministère: D'abord, les apôtres et les prophètes (ministère de fondation); nous les possédons dans les Ecrits du Nouveau Testament. — Puis, les évangélistes et les pasteurs et docteurs (ministère d'extension et d'éducation); l'Eglise les possède encore actuellement, elle les possède en chair et en os, parce qu'ils lui sont nécessaires jusqu'à la fin des temps.

cher, et les exerçaient tous deux également ; l'apôtre veut que ceux qui *président bien, surtout, ceux qui prennent de la peine dans la parole et dans l'enseignement* reçoivent un *double honoraire* (grec), car ils consacrent plus de temps et de labeurs à l'œuvre de Dieu que ne le font les Anciens qui ne sont pas ministres de la Parole, mais ne sont qu'Anciens.¹

L'Ancien, comme le Pasteur et Docteur, est donc appelé à paître l'Eglise de Dieu (Act. xx, 28) ; il n'est pas, comme on le suppose trop généralement, un simple aide du pasteur ; il est un pasteur, selon la Parole (Act. xx, 28 ; 1 Tim. iii, 5 ; Tite i, 7 ; 1 Pier. v, 2—4, etc.) ; seulement, il ne l'est pas exactement de la même manière ; tandis que l'ancien-ministre de la Parole paît surtout par l'enseignement et par la prédication (1 Tim. v, 17), lui paît surtout par la surveillance pastorale et par la cure d'âmes, sans exclure néanmoins la parole d'instruction et d'exhortation, qu'il doit proposer aussi lui-même, selon la mesure de grâce qu'il a reçue ; car l'apôtre exige, comme on l'a vu, que tous les Anciens, sans nulle exception, soient capables tant d'enseigner que d'exhorter (1 Tim. iii, 2 ; Tite i, 9).²

La nouvelle Eglise appellait donc « pasteurs » les hommes qu'elle s'était donnés pour la gouverner en même temps que pour lui annoncer la Parole de Dieu. Or, ce titre pouvait leur convenir aussi bien que celui d'Anciens, car ils réunissaient, dans une mesure suffisante, comme les Anciens que 1 Tim. v, 17, a en vue, les aptitudes que requiert

¹ Paul dit *surtout* ceux-là ; il n'exclut donc pas du *double honoraire* les autres Anciens qui *président bien*, c'est-à-dire, qui mettent tous leurs soins au gouvernement des troupeaux, qui ont *leur cœur aux pères*.

² Voir, sur ce point, l'Instruction donnée à l'Eglise évangélique, le 6 décembre 1863 — à la suite du Rapport pour 1864.

l'exercice simultané des charges d'administrateurs et de pasteurs.

L'imposition des mains était donnée aux Anciens et aux Diacres dans les Eglises apostoliques ; c'était une simple consécration ou mise à part pour le service de Dieu ; c'était un rite initiateur accompagné de ferventes prières pour appeler les grâces du Saint-Esprit sur ceux à qui elle était conférée, en même temps que la reconnaissance publique et comme le sceau de la double vocation du Chef de l'Eglise et de ses rachetés. Il ne s'y mêlait d'ailleurs aucune idée de vertu surnaturelle ou mystérieuse ; on n'attribuait pas non plus à cet acte une valeur intrinsèque, une valeur indépendante de l'état moral de ceux qui en étaient l'objet ; il n'instituait pas une caste à part, une sacrificature spéciale, mais simplement un ministère, c'est-à-dire un service, une sorte de léviticat, dans la sacrificature générale des enfants de Dieu. L'imposition des mains donnée aux Anciens et aux Diacres est, du reste, une précieuse garantie d'ordre ; c'est dans ce but que Dieu l'a établie ; une Eglise ou assemblée chrétienne ne la rejettéra pas impunément. Sans la comprendre alors, aussi bien peut-être que nous le faisons aujourd'hui, nous ne laissons pas cependant de l'admettre en théorie. Nos Anciens auraient dû la recevoir dès le commencement de l'Eglise ; mais, comme on le verra bientôt, ils ne la reçurent que plus tard. Contrairement à l'enseignement de l'Ecriture, nos Diacres ne la reçurent jamais. Les choses plus que les formes nous préoccupaient alors ; ce n'en était pas moins une lacune regrettable dans notre organisation ecclésiastique et un démenti donné par nous-mêmes à notre principe de l'imitation des Eglises apostoliques.

3. Culte de l'Eglise. Ses divers services.

Parlons d'abord des servives du *Dimanche*.

L'observation du jour du Seigneur était pour l'Eglise un doux privilége autant qu'un devoir positif.

Service du matin ou de la Cène.

Ce service, où l'on trouvait réunis tous les éléments du culte primitif (Act. II, 42), avait lieu chaque premier jour de la semaine (xx, 7). C'était le principal culte de l'Eglise. Il était présidé à tour par les pasteurs, et précédé d'une courte méditation faite par l'un d'eux; les frères qui en avaient reçu le don y prenaient aussi la parole, soit pour exhorter, pour prier ou pour rendre grâces; car, tout en reconnaissant la nécessité d'un ministère spécial, l'Eglise admettait aussi ce qu'on appelle aujourd'hui « le Sacerdoce universel des croyants » (1, Pier. II, 9, Hébr. X, 24, 25), sacerdoce qu'ils sont appelés à exercer dans tous les détails de leur vie, notamment dans le culte de l'Eglise.

Les méditations et les allocutions diverses qui accompagnaient la célébration de la Cène avaient lieu d'abord, comme on vient de le voir, avant cet acte solennel; mais on se persuada plus tard qu'il valait mieux les placer après, afin de laisser davantage à ce service son vrai caractère; la Cène demeurait ainsi l'essentiel, l'édification mutuelle n'était plus que l'accessoire. De cette manière on se rapprochait encore plus, pensait-on, de l'Institution primitive; la Cène tenait, en effet, une large place dans le culte des premiers chrétiens; elle en était, en quelque sorte, le centre (Act. II, 42, xx, 7. 1, Cor. XI, 17 à 29).

Quant à la manière d'envisager la Cène, il n'y avait pas entre nous, comme en général pour la doctrine, une entière

unanimité de vues; la Cène n'était guère autre chose, pour la plupart, qu'un simple mémorial de l'Expiation sanglante à laquelle nous devons notre rachat; pour quelques-uns, elle était de plus un aliment réel, quoique spirituel. On la comprenait mieux et on en jouissait davantage comme profession publique de fraternité en Christ, comme repas d'amour (1, Cor. x, 16, 17). Nous aimions encore à l'envisager comme une préfiguration du bonheur éternel.

Après la Cène, on procédait à la communication (Act. II, 42), ou collecte hebdomadaire (1, Cor, XVI) en faveur des frères indigents.

Le Baptême (des enfants) était administré dans un culte spécial, immédiatement à l'issue de celui de la Cène, et dans le local ordinaire de nos assemblées. A cet égard, il y avait entre nous plus que de simples nuances d'opinion; la majorité était décidément pédobaptiste; la minorité était baptiste non moins convaincue. L'harmonie fraternelle en souffrit d'abord; mais, grâce à Dieu, elle ne fut jamais entièrement détruite. Nous nous aimions les uns les autres, et, comme la suite le montrera, nous trouvâmes le moyen de concilier ici la vérité avec la charité, selon le précepte de l'Ecriture (Eph. IV. Phil. III).

Services de l'après-midi (2 h.) et du soir (7 h.).

En général, les pasteurs y prenaient seuls la parole; ils étaient alors dans leur rôle et leurs fonctions de pasteurs et instructeurs (Eph. IV, 11. Rom. XII, 7). Le service de 2 heures était plutôt consacré à l'instruction du troupeau; celui de 7 heures plutôt à la prédication ou appel des âmes. Les assemblées de 2 h. et de 7 h. étaient encore pour nous des assemblées de culte, bien qu'on n'y prît pas la Cène, et que, le plus souvent, un seul y parlât. La notion du

culte n'avait chez nous rien d'étroit; toute assemblée d'é-dification était, à nos yeux, une assemblée de culte, qu'on y rompit ou non le pain du Seigneur, dès que son Nom y était invoqué, sa Parole lue et ses louanges chantées. On ne connaissait pas alors la théorie absolue, exagérée, qui ne voit le culte que dans la réunion de l'Eglise assemblée en culte mutuel pour célébrer la Cène; on n'aurait pas compris, par exemple, pourquoi l'assemblée du samedi soir, spécialement consacrée à la prière, comme on va le voir, n'aurait pas été une assemblée de culte. Toutefois le culte, pour nous, n'était pas complet sans la célébration de la Cène qui en est l'élément principal (p. 166).

Autres Services.

Tels étaient les services du Dimanche. Il y avait, en outre, tous les soirs de la semaine, des services destinés à la lecture et à l'interprétation familière de la Parole de Dieu; ils étaient également présidés à tour par les pasteurs.¹ Le service du samedi soir était, ainsi que je viens de le dire, spécialement consacré à la prière et regardé comme une préparation pour le Dimanche; tous les frères qui s'y sentaient appelés pouvaient y présenter au Seigneur les prières, les requêtes et les actions de grâces de l'Assemblée. C'est le service qui subsiste encore le samedi soir à la Pélisserie, avec le même but et sous la même forme; il a plus d'un demi-siècle d'existence.

Il y avait, de plus, une Instruction catéchétique pour les enfants; on n'y faisait usage que de la Parole de Dieu. Nos jeunes gens étaient ensuite reçus dans l'Eglise, s'ils en

¹ Après que Malan eût commencé à prêcher au Pré-l'Evêque, on régla les heures des services de façon à ce qu'il y eut chaque soir une assemblée, tantôt au Pré-l'Evêque, tantôt au Bourg-de-Four.

faisaient la demande, au même titre et de la même manière que l'étaient les autres membres.

Nous possédions encore une assemblée mensuelle pour les Missions; elle était, en général, fort suivie.

Indépendamment des services qui viennent d'être énumérés, il y avait tous les jeudis soirs une assemblée particulière d'Eglise, essentiellement consacrée à l'Administration, ainsi qu'à toutes les communications qui pouvaient intéresser le troupeau. C'était là que s'exerçait la Discipline quand il y avait lieu.

Ce qu'on vient de lire suffit pour donner une idée du culte tel qu'il existait chez nous. Il était fort simple dans toutes ses parties. Ainsi la prédication, cela va bien sans dire, n'avait rien de recherché dans sa forme, rien d'académique. Seulement on appréciait beaucoup l'ordre et la méthode dans le développement des idées.

L'Eglise avait aussi la Bénédiction nuptiale, mais sous une forme également très-simple; le mariage ayant perdu son caractère ecclésiastique et n'étant plus considéré que comme un contrat civil, elle consistait purement et simplement à implorer, dans une assemblée spéciale, la bénédiction de Dieu sur les époux; ils y tenaient beaucoup et avec raison, et nous y tenions autant qu'eux; une alliance serait-elle sans cela vraiment chrétienne et vraiment agréable à Dieu? On leur rappelait, à cette occasion, les obligations mutuelles du saint état dans lequel ils venaient d'entrer, et on leur lisait dans ce but les diverses portions de l'Ecriture qui s'y rapportent.

Nous ne faisions jamais usage de Liturgies dans nos assemblées; la simple lecture de la Parole, et la prière spontanée les remplaçaient dans toutes les parties du culte.

L'Eglise avait, pour son édification particulière, un Recueil de cantiques; c'était celui qu'Empaytaz avait fait paraître à Bâle en 1817. Il se composait des meilleurs cantiques français qu'on possédât alors. On les chantait, en général, sur de belles mélodies luthériennes ou moraves. Empaytaz refondit son Recueil et le réédition en 1824 avec de notables additions empruntées aux divers Recueils auxquels il lui avait été permis de puiser. Plus tard, j'entrepris d'en extraire les psaumes et cantiques que l'usage avait consacrés; j'y ajoutai quelques-unes des meilleures hymnes que le Réveil avait produites dès lors, et j'en formai, avec le concours des pasteurs F. Olivier et Ch. Rochat, notre Recueil de 1836, qui fut adopté par la plupart des Eglises dissidentes de la Suisse romande. Celui de l'Eglise Evangélique y a fait, en 1857, de larges emprunts.

Enfin, la salutation apostolique (2. Cor. XIII, 13) terminait ordinairement nos assemblées.

4. Discipline de l'Eglise.

Elle comprenait deux choses: l'Avertissement fraternel et l'Excommunication.

L'Avertissement fraternel.

Il y a ici deux cas dans la Parole: celui d'un péché qui parvient à notre connaissance, sans que nous en soyons directement l'objet — et celui d'une offense qui s'adresse à nous personnellement. Dans le premier cas, la Parole nous invite à reprendre notre frère avec un esprit d'amour et d'humilité, prenant garde, dit-elle, à nous-même de peur que nous ne soyons aussi tenté (Gal. VI, 1, 2). Dans le second cas, voici la règle que le Seigneur a donnée: «*Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et lui*

seul; s'il t'écoute, tu as gagné ton frère — mais s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux (personnes), afin que par la bouche de deux ou trois témoins toute parole soit ferme — s'il ne les écoute pas, dis-le à l'Eglise; et s'il n'écoute pas même l'Eglise, qu'il te soit comme un païen et comme un péager» (Matth. XVIII, 15—17). Il y a donc ici trois démarches successives à accomplir au besoin; mais on doit le faire dans un esprit de droiture, de douceur et d'amour; autrement, la règle du Seigneur, dont l'observation fidèle et patiente sera toujours bénie pour un troupeau, ne pourrait que le troubler. Le commandement est d'ailleurs positif; mais il importe, dirai-je, d'en limiter l'application au cas spécial dont il s'agit, celui d'offenses dont on est personnellement l'objet; et surtout d'en bien saisir l'esprit: *Dis-le à l'Eglise* n'indique pas, ainsi qu'on l'a fait observer avec raison, qu'il nous faille convoquer l'Eglise entière pour la constituer en tribunal; il signifie simplement que nous sommes autorisé à donner pleine notoriété à notre grief contre notre frère, et que, s'il se forme, par le fait, contre lui un jugement de l'Eglise qu'on puisse regarder comme unanime, et qu'il refuse de s'y soumettre, alors nous ne sommes plus tenu à le considérer comme un frère; toutefois nous devons l'aimer encore, mais comme on doit aimer même un païen ou un péager.

L'Excommunication.

L'Ecriture la prononce contre les pécheurs scandaleux: «*Otez, dit-elle, le méchant du milieu de vous* (1 Cor. V, 13). Elle la prononce aussi contre les faux docteurs et généralement contre tous ceux qui causent des sectes (Gal. I, 8, 9; 2 Jean 9—11, etc.).

Mais quand le pécheur, retranché pour un temps, s'est

repenti de sa faute, elle veut qu'on s'empresse de le rétablir dans la communion de l'Eglise, et de lui donner tous les témoignages d'une cordiale fraternité (2 Cor. II, 6-11).

Tels étaient, en général, les principes de l'Eglise sur l'important sujet de la Discipline; elle n'en voulait pas d'autre que celle de la Parole de Dieu.

5. Forme de gouvernement de l'Eglise.

Les pasteurs avaient chez nous une réelle autorité; mais ils ne faisaient rien d'important sans le concours de leurs frères. Ils croyaient avoir trouvé cette forme de gouvernement dans le Nouveau Testament. Ce divin livre donne, en effet, aux Anciens le nom de *Conducteurs*; il exhorte les membres de l'Eglise à *leur témoigner de la déférence* (Hébr. XIII, 17, etc.). Mais, d'autre part, il nous montre tous les frères associés, sous les yeux même des apôtres, à tout ce qui se faisait d'important dans l'Eglise: ainsi, par exemple, ils prennent une grande part à l'élection des diacres à Jérusalem (Act. VI); c'est même à eux qu'elle est spécialement confiée; ils coopèrent à la nomination de leurs conducteurs et à la désignation des autres serviteurs de Christ pour des œuvres ou missions diverses (2 Cor. VIII, 19); ils concourent de même au choix des frères envoyés à d'autres Eglises pour une mission quelconque (Act. XV, 3, 22, 23) — à la réjection de ceux qui vivent selon la chair (1 Cor. V, 4, 12, 13) — à leur réintégration dans l'Eglise quand ils se repentent (2 Cor. II, 6—11), etc.

C'est le système de gouvernement ecclésiastique que l'on est convenu d'appeler « Congrégationalisme », parce que la Congrégation, régulièrement assemblée avec ses pasteurs et ses diacres, administre elle-même ses affaires.

Le Congrégationalisme est la forme de gouvernement que

les Eglises dissidentes de Suisse et de France avaient généralement adoptée. Chacune d'elles conservait son autonomie. Mais leur indépendance mutuelle n'empêchait pas leur libre confédération pour tout ce qui pouvait contribuer au bien de l'Evangile et à la gloire de Dieu. Un lien intime les unissait pour l'œuvre des missions.

Voilà donc la forme de gouvernement ecclésiastique que nous nous persuadions d'avoir trouvée dans le Nouveau Testament. Elle est bénie pour un troupeau si chacun s'y tient à sa place et que Jésus y règne seul par sa Parole et son Esprit; autrement elle ne peut avoir pour lui que de fâcheux résultats; l'expérience en a été faite en plus d'un lieu.

La plupart des Eglises libres qui se forment aujourd'hui adoptent le Presbytérianisme ou gouvernement des Anciens ou Pasteurs. L'Eglise évangélique est de ce nombre. Ce mode de gouvernement lui a paru plus conforme à la Sainte-Ecriture et plus propre à faire le bien de l'Eglise et à glorifier Dieu.¹

Telle était l'organisation de la première Eglise indépendante et celle aussi de la plupart des Eglises qui naquirent également du Réveil. Elle reposait tout entière sur le principe de l'imitation des Eglises fondées ou dirigées par les apôtres (p. 159). Ce principe est vrai, il est scripturaire; mais il demande à être appliqué avec sagesse et dans un esprit réellement chrétien; autrement on n'imitera plus, mais, comme il a été dit, on singe, et l'on compromet gravement dans la pratique un principe excellent en soi; que de faits contemporains l'attestent! Il y a ici deux ex-

¹ Voir à la fin du Volume la Note IV : *Le Congrégationalisme et le Presbytérianisme*.

trêmes à fuir: le latitudinarisme ou l'arbitraire d'une part, et l'imitation servile ou le décalque de l'autre.¹ Notre Eglise a-t-elle su toujours marcher entre ces deux écueils? elle l'a du moins toujours voulu. Mais que de lacunes, hélas! dans son organisation! que d'erreurs de détail! que de bêtises! Et, dans l'application, que de froissements! de déconvenues! d'humiliantes mais finalement salutaires écoles! Toutefois nos aberrations elles-mêmes ont servi à d'autres. L'Eglise évangélique, en particulier, a bénéficié de nos expériences, et pu éviter ainsi nos tâtonnements et nos écarts. L'Ancienne Dissidence a été pour elle ce qu'est une bouée pour le navigateur: elle lui a signalé l'écueil pour qu'elle eût à s'en éloigner. Également opposée au scepticisme ecclésiastique et à l'imitation servile, et sachant tenir compte des circonstances actuelles, l'Eglise évangélique ne s'est point fait scrupule de s'assimiler tout ce qu'elle a trouvé de conforme à l'esprit de l'Evangile et de l'ordre de choses primitif dans les institutions de la Réforme. La position ecclésiastique qu'elle a prise semble, en général, plus sage et plus sûre que celle que nous avions adoptée; puisse-t-elle seulement la garder toujours!

Je veux pourtant le dire en terminant: Sans doute, la Dissidence, dans sa période de formation, a donné lieu, par ses exagérations, à des critiques justement fondées; mais, d'autre part, lui a-t-on suffisamment tenu compte de ce qu'elle a pu faire pour le triomphe des saines notions ecclésiastiques? Elle a presque entièrement passé, après avoir accompli sa tâche; mais les grands traits de l'organisation qu'elle a établie subsistent; puisés dans l'Ecriture, ils sont acquis à l'Eglise de Dieu; l'avenir leur appartient.

¹ Voir la Note V à la fin du Volume : *Le principe de l'Imitation des Eglises apostoliques.*

« L'Eglise n'est pas le monde; Jésus-Christ est son seul Chef; pour en être membre, il faut en professer la foi, et ne la pas démentir par ses œuvres: » voilà ce que comprennent et ce que proclament tous les troupeaux évangéliques qui se forment de nos jours. La plupart d'entre eux inscrivent sur leur bannière: « Distinction de l'Eglise et du monde; indépendance des Eglises vis-à-vis de l'Etat sous l'autorité de Jésus-Christ et de la Parole de Dieu; profession personnelle et sérieuse de la foi comme condition d'admission dans les communautés chrétiennes; enfin, répression du désordre moral et de l'hérésie par une discipline conforme à l'esprit de l'Evangile; » c'est aujourd'hui le mot d'ordre, c'est le *schibboleth* des Congrégations qui seules méritent véritablement le beau nom d'Eglises de Dieu.

SEPTIÈME SECTION

VIE INTÉRIEURE

DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DE GENÈVE

(1817 à 1826)

Après avoir exposé les principes de l'Église, essayons maintenant de les montrer en action.

Comme toute Église de Christ, la nôtre avait reçu de son divin Chef un double mandat : pourvoir au développement spirituel de ses membres par un fidèle emploi des moyens d'édification qu'il avait mis à sa disposition; en même temps répandre autour d'elle, pour le salut de plusieurs, les Vérités précieuses dont le dépôt lui avait été confié. En d'autres termes : Nous édifier nous-mêmes au dedans et évangéliser les autres au dehors, telle était la double mission que nous avions reçue du Seigneur.

Cette mission, l'avons-nous accomplie? Ici nous n'avons hélas! qu'à nous humilier profondément devant Celui qui dit à chacun de ses troupeaux : *Je connais tes œuvres.* Et cependant ne nous est-il pas permis de déclarer à sa gloire que la petite Église, avec toutes ses défectuosités, toutes ses misères, a pu servir, par sa grâce, à lui gagner bien

des âmes qui jouissent maintenant auprès de lui d'un bonheur parfait?

Parlons d'abord de la Vie intérieure de l'Église. Les Sections IX à XII nous entretiendront ensuite de son Action au dehors.

L'Histoire intérieure de l'Église depuis son établissement dans le quartier du Bourg-de-Four (p. 151), jusqu'à l'année 1826, présente bien des sujets de reconnaissance envers le Seigneur, mais aussi, disons-le, bien des sujets d'humiliation. Retraçons dans leur ordre chronologique les principaux faits qui s'y rapportent.

ANNÉE 1819

7 Mars. — Imposition des mains donnée à deux des pasteurs.

L'Église fondée en 1817 avait, en 1819, trois pasteurs pour la conduire, Gonthier, Empaytaz et moi (p. 139). Empaytaz avait reçu l'imposition des mains au Ban de la Roche, pendant le séjour qu'il y avait fait avec la Baronne de Krüdener; elle lui avait été conférée par le vénérable Oberlin; mais Gonthier et moi nous ne l'avions pas encore reçue. Elle nous fut, en conséquence, donnée le 7 Mars 1819 dans une assemblée d'Église, particulièrement bénie, par Ami Bost pendant l'une de ses fréquentes visites à Genève: il fut assisté dans cet acte solennel par les deux frères les plus âgés du troupeau.

*Avril. — Lettre fraternelle de la Direction de l'Unité des Frères.
Fusion du petit Troupeau morave et de la nouvelle Eglise.*

Un événement heureux vint, cette même année 1819, réjouir nos cœurs et encourager nos travaux. On n'aura

pas oublié les douces relations qui avaient toujours existé entre nous et le petit Troupeau morave de notre ville. Notre formation en Église ne les avait pas rompues ; les membres de ce Troupeau assistaient volontiers aux réunions de la nouvelle Église. Les choses en étaient là quand, sur la fin de 1818, un frère appartenant à la fois à notre Église et au Troupeau morave au sein duquel il avait reçu de grandes bénédictions, J.-F. Privat, nous fit part de l'intention qu'il avait d'écrire à la Direction des Frères de l'Unité pour lui raconter en peu de mots le Réveil de Genève, l'existence et les principes de la petite Eglise, les bonnes relations qu'elle soutenait avec la *diaspora* de cette ville, en un mot pour lui communiquer tout ce qui serait de nature à l'intéresser. Nous ne pûmes qu'engager notre frère à donner suite à cette pensée. Il écrivit donc aux Anciens d'Hernhout ; et, le 5 Avril 1819, il en reçut la lettre suivante ; elle était en français ; nous n'y changeons que fort peu de chose, et seulement au point de vue du style :

« Vous ne sauriez croire, disait l'Évêque Wilhadus Fabricius, au nom de ses collègues de la Direction de l'Unité, combien nous nous sommes réjouis en recevant votre chère lettre du 16 Novembre, qui a bien tardé d'arriver, car nous l'avons reçue le 13 Mars, accompagnée de quelques bien agréables lignes du cher frère A. Bost, érites à Königsfeld le 17 Janvier.

« Nous vous rendons grâces de votre amour fraternel et du récit à nous donné de votre jeune, mais chère Église, fondée à Genève depuis quelque temps. C'est, en vérité, une œuvre de grâce bien étonnante que de voir, dans une ville autrefois, hélas ! si éloignée de la Vérité évangélique, une Société fondée sur l'Évangile pur de notre adorable Sauveur Jésus-Christ, après beaucoup de persécutions souffrées avec résignation et patience par la foi en Celui qui n'abandonne jamais les siens, s'ils restent fidèlement et sincèrement chez Lui.

« Soyez assurés de notre amour fraternel, de l'intérêt que nous prenons à tout ce qui vous touche, et de notre prière ardente pour vous et votre estimable Société. Nous nous réjouirons beaucoup en apprenant à l'avenir que votre petit Troupeau, par la grâce de notre cher Sauveur, se fortifie et se multiplie de plus en plus.

« Nous avons lu avec beaucoup de satisfaction la Justification que votre Église a cru devoir faire imprimer à l'époque des persécutions que vous avez essuyées de la part des hommes rudes de ce monde, ennemis du vrai christianisme et de l'imitation sincère de notre Seigneur. Cette pièce prouve votre sentiment évangélique d'une manière signalée, et le ton qui y règne est celui des disciples de Jésus.

« Que plusieurs des membres de votre Église fréquentent avec jouissance de cœur le Troupeau de nos frères à Genève, et que réciproquement ces derniers fréquentent votre Église, et qu'au commencement de cette année, les frères des deux Troupes se soient donné réciproquement la main de fraternité dans une assemblée tenue à ce sujet, en se promettant de vivre dans une union fraternelle, moyennant le secours et la grâce de notre cher et adorable Sauveur, — voilà ce qui nous cause infiniment de plaisir et de joie ; nous prierons le Seigneur de vouloir, selon sa grâce et ses promesses, bénir, conserver et fortifier cette belle liaison fraternelle.

« Nous vous tendons la main de fraternité ! Soyez persuadés de notre tendre participation. Notre cœur se sent bien réjoui de ce que Jésus, l'Ami des pécheurs, a daigné rassembler dans votre ville un certain nombre d'âmes réellement réveillées, qui ont été pressées d'un désir sincère de former un Troupeau ou une Église semblable à la nôtre, ou plutôt aux premières Églises de Christ.

« Veuillez recevoir les salutations les plus cordiales de tous les frères Anciens de l'Unité des Frères. Saluez de notre part tous les chers membres de votre Église et ceux de notre Société, en les assurant de l'affection que nous avons pour chacun d'eux sans aucune exception. »

Le petit Troupeau morave de Genève subsista comme Troupeau distinct jusqu'en 1820 ; alors il se fondit en entier dans l'Église du Bourg-de-Four.

Visite du Quaker William Allen.

Nos relations avec le monde religieux s'étendaient de jour en jour. Nous avions souvent l'occasion de voir passer à Genève des Chrétiens de bords ecclésiastiques fort divers, et nous étions toujours bien désireux de les entendre et de profiter des grâces dont le Seigneur les avait enrichis. Un membre distingué de la Société des Amis ou Quakers, William Allen, fit ainsi part, à quelques-uns d'entre nous, des bénédictions qu'il avait puisées dans la lecture habituelle de la Parole de vie et dans une communion constante avec son divin Auteur; c'était dans un de ces fréquents et longs voyages qu'il entreprenait, ordinairement de concert avec son digne ami Stephen de Grellet, dans le double intérêt de la philanthropie et de l'évangélisation. Ils connaissaient tous deux la plaie de leur cœur; ils savaient, ils sentaient tout ce que « leur pauvre moi », pour parler avec Allen, recelait de misères; mais, comme nos chers Moraves, ils ne cherchaient non plus le remède au mal intérieur dont ils souffraient, que dans le sacrifice de Jésus, dans l'application journalière à leur conscience, par le Saint-Esprit, du sang précieux qu'il a versé pour nous¹. En 1821, nous revîmes, William Allen, à Londres, Gonthier et moi, et nous en reçûmes l'accueil le plus bienveillant.

La Question de la Cène au point de vue ecclésiastique.

Aux préoccupations pleines de douceur que nous venons de rappeler, allaient bientôt en succéder d'autres d'un genre bien différent. Une question que toute Communauté

¹ Voir la *Vie de Stephen de Grellet*, par le professeur de Félice, et celle de *William Allen*, par le même. Je connais peu de biographies d'une lecture aussi captivante.

chrétienne indépendante est inévitablement appelée à résoudre tôt ou tard la question de la Cène, se posa devant nous alors pour la première fois (Octobre 1819): « Pouvons-nous refuser la Cène du Seigneur aux frères qui demandent à la prendre avec nous tout en continuant à la prendre aussi dans les Églises de multitude »? Il fut décidé qu'ils seraient admis à rompre avec nous le pain du Seigneur, s'il était suffisamment établi qu'ils n'étaient retenus dans ces Églises que par un manque de lumière et de conviction. Mais ce principe était-il d'une application bien facile? Quoi qu'il en soit, il fut adopté le 24 Octobre, à la demande de Gonthier qui l'avait appuyé des considérations suivantes :

1^o « Ces personnes ont communion intérieure avec Christ et avec nous par un même Esprit; pouvons-nous leur refuser le signe de cette communion? Si nous le faisons, nous nous déclarerions *sectaires*. »

2^o « L'apôtre ordonne de se séparer des vicieux, des personnes marchant selon la chair, et non de chrétiens qui ont encore quelques préjugés. »

3^o « Il y a, entre nos membres, des différences dans la croyance, bien plus graves que celle qui règne entre ceux qui croient devoir fuir, et ceux qui pensent pouvoir conserver une liaison avec l'Eglise nationale. »

4^o « Des chrétiens de Corinthe mangent aux festins des idoles. Avaient-ils l'intention d'établir une communion entre eux et les diables, comme l'apôtre leur reproche d'en faire par là profession? Point du tout. Que décide l'apôtre envers eux? Les excommunie-t-il? Non, il leur fait des représentations comme à des personnes intelligentes. — Des chrétiens prennent la Cène avec le monde; veulent-ils ne faire qu'un corps avec les mondains, avec qui ils mangent d'un même pain et boivent d'une même coupe? Ils en sont bien éloignés. Ils errent dans une pratique, mais sont sains quant à l'intention du cœur. Les excommuniera-t-on? Non, il faut les supporter, les éclairer, prendre patience avec eux. »

5^e « La primitive Eglise nous fournit un exemple du cas en discussion : Quiconque mange de l'autel a communion avec l'autel ; par conséquent tous les Juifs offrant sur le même autel ont communion avec l'autel et entre eux. Or, les chrétiens judaïsants persistaient à offrir selon la loi des sacrifices sur l'autel ; ils étaient donc, pour la forme du moins, quoique point du tout quant à l'intention, en communion avec les Juifs charnels ; bien plus avec les Scribes et les Pharisiens, les meurtriers de Jésus. — Les excommunié-t-on, ces chrétiens judaïsans ? Non, on les tolère, on les éclaire, on prend patience avec eux. Faisons de même puisque c'est un cas tout semblable.

« Au reste, nous sommes prêts à revenir de cette détermination dès que nous la reconnaîtrons erronée. Que Dieu nous conserve cette fidélité ! »

ANNÉE 1820

Equilibre des Doctrines. Le Salut gratuit et la Sanctification.

Fort scrupuleuse à l'endroit des questions ecclésiastiques, l'Église naissante, demandera-t-on peut-être, faisait-elle paraître la même sollicitude, la même jalouse à l'égard de la doctrine ? avait-elle également à cœur de maintenir intacte, au moins sur les points les plus essentiels, la profession publique qu'elle en faisait ? On a souvent reproché, ces derniers temps, au premier Réveil, d'avoir trop fait ressortir, dans sa dogmatique, l'élément spéculatif de l'Évangile au préjudice de l'élément pratique ; cette accusation est-elle fondée ? Qu'on en juge, en ce qui nous concerne, par la lecture des fragments qui suivent ; ils sont de cette époque et tout imprégnés de l'esprit qui régnait alors. Quelques membres de l'Église nous affigeaient, par une marche peu digne de l'Évangile qu'ils professaient. Gonthier leur adressa

en notre nom (30 Juillet 1820) une sérieuse admonition dont je citerai quelques passages :

« Ce que je vais dire regardera ces âmes, Dieu merci en petit nombre, qui ont plus ou moins donné lieu, c'est-à-dire accès en elles, au Diable, et qui sont retombées dans les filets du Chasseur. Oh ! veuille, Seigneur ! que ces reproches que nous leur adressons de ta part soient reçus comme de ta part, et que les yeux de tous soient ouverts, en sorte qu'ils reconnaissent les pièges du Diable, amen !

« A leur grande tristesse, vos conducteurs spirituels remarquent chez plusieurs une aigreur, une irascibilité, et ensuite une difficulté à se réconcilier, qui ne peuvent qu'être abominables aux yeux de Jésus. . . . Est-ce donc ainsi, chers amis, qu'on s'étudie à imiter Celui qui est doux et humble de cœur ? est-ce ainsi qu'on témoigne sa reconnaissance à Celui qui s'est exposé pour nous aux insultes, aux mépris, aux crachats, au fouet, aux huées, et enfin à la Croix, et qui nous dit en souffrant ces maux : C'est ici mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres ? Est-ce ainsi qu'on écoute l'Apôtre qui nous dit : « Si quelqu'un a à se plaindre de l'autre, comme Christ vous a pardonné, vous aussi pardonnez-vous réciproquement ; revêtez-vous des entrailles de douceur, de miséricorde, d'humilité, de charité, de patience, de support ? . . .

« A côté de ces vices, on ne s'attendrait pas à trouver, sur la même ligne et presque chez les mêmes personnes, de l'orgueil spirituel, un esprit de coterie des plus choquants ; c'est pourtant le fait. Comment ! direz-vous, est-ce qu'il y en a aucun parmi nous qui ne fasse sans cesse la confession qu'il n'est qu'un pauvre pécheur, qu'il n'espère qu'en Christ ? Nous voulons le croire, mais nous avons appris à mesurer l'humilité, non sur l'abondance des belles paroles, mais sur les actions et sur l'esprit qui porte à parler et à agir ; or il ne nous est que trop facile de voir beaucoup d'orgueil dans plusieurs de ceux qui ont le langage le plus humble. D'ailleurs, si l'on veut juger par des paroles, ces expressions : « notre Église, quant à nous, un tel sera-t-il reçu parmi nous ? admet-il la séparation ? »

et mille autres où perce l'esprit de coterie, qui se trouvent si souvent dans la bouche de quelques-uns, pourraient bien leur donner occasion de rentrer en eux-mêmes et de reconnaître qu'ils ne sont pas parés d'humilité. Prenez-y donc garde; malgré toute la science et toutes les belles paroles, il reste écrit que Dieu résiste aux orgueilleux, mais qu'il fait grâce aux humbles....

« Nous passons à un autre défaut qu'on reproche en général aux Chrétiens : nous voulons parler de la médisance. Toute inculpation générale est ordinairement fausse; mais il faut avouer que bien des Chrétiens et plusieurs d'entre nous justifient pleinement celle-ci... Ah ! il faut que l'on ne craigne pas de bâti sa maison sur le sable, si, après avoir entendu mille fois les paroles du Seigneur, on se soucie si peu de les mettre en pratique!.....

« A tout cela se joint encore chez quelques-uns du mépris pour les serviteurs de l'Eglise, pour les diacres surtout..... Or, la même Ecriture qui dit : « En Christ, il n'y a plus ni juif, ni grec, ni esclave, ni libre, etc., dit aussi : *Soumettez-vous les uns aux autres par la crainte de Dieu; rendez l'honneur à qui est dû l'honneur.* Faute d'avoir observé cela, quelques frères ont pu croire que l'Évangile abolissait tout rang dans la Société; mais le contraire paraît dans le devoir que l'Apôtre rappelle aux esclaves de ne pas manquer de respect à leurs maîtres, parce que ces maîtres sont leurs frères. Qu'a de commun la familiarité avec la fraternité en Christ? et l'indiscrétion avec l'intérêt chrétien?..... »

Les Notes suivantes, relatives aux moyens d'avancer dans la sanctification, sont encore du bienheureux Gonthier; il conseillait, comme « moyens d'amélioration chrétienne », la formation de petits cercles de trois ou quatre personnes, se réunissant, à l'instar des classes méthodistes, à des époques fixes et déterminées, selon leur convenance mutuelle. Il proposait aussi que les pasteurs visitassent régulièrement chacun sa classe tous les huit, quinze, vingt jours, etc.; qu'ils changeassent de classe tous les trois ou six mois, etc.

Comme buts particuliers à atteindre quant à la sanctification, Gonthier proposait le rachat du temps, le soin de se maintenir pur de toute convoitise, etc. Manger Christ, disait-il, c'est se nourrir vraiment de Lui. Il exprimait le vœu qu'on se demandât chaque jour : « As-tu mangé Christ aujourd'hui ? T'es-tu vraiment nourri de ce précieux Sauveur? » Il conseillait aussi de « fouiller les ouvrages mystiques, pour dégager le bon grain de toute la paille qui s'y trouve, » pensant avec raison qu'on y puiserait de précieuses directions pour la vie intérieure et la vie pratique.

La troisième pièce annoncée plus haut, et qui est de cette même époque, est une Allocution sur le travail et sur la charité chrétienne, adressée à l'Église par l'un de ses diacres, J.-F. Privat (14 Janvier 1821); j'en transcris aussi quelques lignes :

« Notre Eglise est généralement composée de pauvres. Loin de nous en étonner, nous devons y voir l'accomplissement de cette parole de l'Apôtre : *Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres de ce monde qui sont riches en la foi, et héritiers du Royaume qu'il a promis?*..... Nous invitons toute l'Eglise à méditer quelques conseils pratiques, tirés de l'Ecriture sainte, et que nous croyons utiles.

« Nous nous adresserons d'abord aux frères qui seraient au-dessous de leurs affaires, c'est-à-dire qui devraient plus qu'ils ne possèdent, et chacun doit savoir où il en est à cet égard.

1^o « Nous les conjurons, au nom de notre Seigneur, de faire tous leurs efforts en redoublant d'industrie, d'activité et d'ordre, pour s'acquitter peu à peu et le plus tôt possible. Ils ne doivent pas se décourager, si la petitesse de leurs gains semble leur ôter l'espoir de payer leurs dettes; un sou ou deux mis à part chaque jour leur fourniront à la longue le moyen de s'acquitter.

2^o « Nous les invitons, et nous adressons le même conseil à tous, à éviter autant que possible dès ce moment de contracter aucune dette ou engagement quelconque. Si leur genre de travail les oblige

à en contracter, nous leur rappelons que c'est pour eux un devoir de conscience de ne le faire que quand ils voient clairement la possibilité de rendre ; et si, comme la prudence la mieux exercée échoue quelquefois, ils avaient promis de payer quelque chose à telle ou telle époque, et qu'ils se trouvassent dans l'impossibilité de le faire, ils doivent, au lieu d'user de détours, s'expliquer franchement et en toute douceur et humilité, avec les personnes auprès desquelles ils sont engagés.

3° « Nous croyons devoir rappeler à tous également que le Seigneur fait à tout homme en santé un devoir de travailler. Il n'est pas dit : *Le pauvre qui ne veut pas travailler, ne doit pas non plus manger* ; mais il est dit : *Celui*, etc. (2 Thess. iii, 10).

« Que chacun donc regarde comme une obligation de remplir utilement sa journée, qu'il attende ou non après son travail pour vivre, qu'il ait de l'ouvrage ou qu'il n'en ait pas. Si l'ouvrage manque dans notre vocation, employons nos moments à avancer le règne de Dieu ou bien à aider nos frères et nos sœurs ; mais qu'une paresse déguisée ne porte personne à quitter un travail obligatoire pour se livrer à un autre qui serait plus de son goût. »

L'auteur de l'allocution cite enfin quelques passages relatifs aux dettes, au cautionnement, à l'exactitude à remplir ses engagements, au désintéressement, au devoir du travail, au travail sans inquiétude, à la prudence, à l'ordre, à l'humilité, à la charité, à la douceur ; — et termine en ces termes : « Prions tous ensemble le Père éternel de nous rendre accomplis en toute bonne œuvre, pour faire sa volonté, en faisant en nous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ auquel soit gloire aux siècles des siècles ! »

Ainsi la petite Eglise, et le premier Réveil en général, maintenaient avec soin l'équilibre entre les grandes doctrines de l'Evangile : la Justification gratuite et la Sanctification. Alors, comme aujourd'hui, on répétait constamment, mais dans un langage plus simple et tout scripturaire, que le christianisme

objectif n'a de valeur pour nous que s'il devient subjectif. Il est vrai qu'on insistait beaucoup sur le pardon purement gratuit comme découlant de la mort expiatoire du Rédempteur ; mais c'est qu'on sortait à peine de ces tristes jours d'ignorance, de propre justice et de découragement qui, dans nos contrées, avaient si longtemps et si lourdement pesé sur tant d'âmes ; il s'agissait de rétablir au milieu de nous les premiers rudiments de la Parole de Christ alors presque généralement méconnus. Néanmoins, tout en proclamant le pardon gratuit, on en proclamait avec une égale force les conséquences morales. Le premier Réveil a pu, j'en conviens, manifester quelquefois une tendance antinomienne ; il a pu tout au moins se montrer trop objectif dans certaines publications, et peut-être même dans certaines Eglises ; mais généraliser l'accusation, comme on le fait souvent, c'est ôter à une belle œuvre du Saint-Esprit sa vraie physionomie, c'est la défigurer à plaisir. Chose étrange ! pendant que les uns accusent le premier Réveil d'avoir été trop objectif, d'autres lui font le reproche inverse : il avait, à les entendre, quelque chose de trop subjectif, voire même de passablement légal. La vérité se trouve apparemment entre ces appréciations extrêmes. Si le premier Réveil admettait pleinement avec Luther la Justice qui nous est gratuitement *imputée* par la foi, avec saint Augustin il admettait de même et poursuivait celle qui est *opérée* en nous (mais non sans nous) par le Saint-Esprit. Il appuyait bien autant sur la responsabilité de l'homme que sur la grâce de Dieu (Phil. ii, 12, 13). Il insistait habituellement, je puis le dire, sur la nécessité de recevoir, non la doctrine du salut seulement, ce qui fait l'orthodoxe, mais Christ lui-même, objet de cette doctrine (Jean i, v^e 12), ce qui fait le chrétien vivant.

ANNÉE 1821

Consécration de deux des Pasteurs de la nouvelle Eglise.

Un événement qui intéressa vivement notre Eglise eut lieu dans l'année 1821. Les trois pasteurs qui la dirigeaient n'ayant pas été consacrés dans l'Eglise nationale, étaient légalement soumis aux mêmes obligations militaires que les autres citoyens; aussi leurs adversaires ne les voyaient-ils pas, sans un secret dépit, s'affranchir eux-mêmes d'une corvée également imposée à tous. On chantait à leur intention cet ignoble refrain :

« MM. les Mômiers — Enfants de la sottise,
Pour le bien de l'Eglise — Faites-vous grenadiers ! »

Nous étions tous trois, Empaytaz, Gonthier et moi, de haute stature. Empaytaz put se faire exempter pour raison de santé; Gonthier et moi, nous n'avions pas cette ressource; aussi le capitaine de la milice de notre quartier, ami dévoué de la Compagnie, s'était-il promis de nous faire participer de force aux exercices militaires; ils avaient lieu le dimanche. Dans le but de nous soustraire à de telles vexations, nous résolûmes, avec l'approbation du Troupeau, de nous rendre en Angleterre pour y demander l'imposition des mains, et nous procurer ainsi un caractère officiel qui nous mit désormais à l'abri de tout désagrément de ce genre. Nous partîmes donc vers la fin de mai 1821, munis de certificats d'étude des professeurs de notre Faculté de théologie, et de nombreuses lettres testimoniales qui nous recommandaient à la bienveillance des pasteurs anglais à qui nous allions nous adresser.¹ Neff nous remplaça

¹ Elles étaient des serviteurs de Dieu suivants : Peschier, pasteur et professeur de théologie, — Gaussen, pasteur de Satigny, — Moulinié,

dans nos fonctions pastorales pendant notre absence. Accueillis à Londres avec une extrême bonté, nous reçumes, peu de jours après notre arrivée, l'imposition des mains en présence d'une nombreuse assemblée dans Poultry Chapel près de Mansion-House (résidence du Lord-Maire). Elle nous fut donnée par huit pasteurs appartenant aux trois denominations des Non-Conformistes ou Dissenters (Presbytériens, Congrégationalistes, et Baptistes).¹ Le pasteur G. Clayton lut en français le discours d'ouverture, et le docteur Waugh, vénérable vieillard, prononça en anglais la prière de consécration. Avant de la recevoir, nous avions dû répondre aux cinq questions suivantes; je les rapporterai dans les termes mêmes, légèrement modifiés quant au style, du Dr John-Pye Smith, chargé par ses collègues de nous les adresser en français :

1^{re} Question. « Nous considérons comme une maxime des plus saintes et des plus nécessaires qu'aucun n'a le droit d'entreprendre la charge du ministère, à moins qu'il n'ait donné des preuves bien claires du renouvellement du cœur par le Saint-Esprit et d'un dévouement entier à l'amour et au service de Jésus-Christ. Exposez-nous *les raisons* sur lesquelles vous appuyez, l'un et l'autre, *l'espérance* que le Seigneur vous a appelés par sa grâce à sa connaissance et à sa communion. »

pasteur à Genève, — Galland, diacre de l'Eglise française de Berne, — Coulin, chapelain de l'hôpital de Genève, — Bonnard, professeur dans la Faculté de Théologie de Montauban, — Marzials, pasteur dans cette même ville, — Clément Perrot, de Jersey. — Le pasteur Mark Wilks nous remit, à notre passage à Paris, jusqu'à dix-neuf billets d'introduction auprès d'autant de pasteurs non-conformistes de Londres, ses amis.

¹ Voici leurs noms : John-Pye Smith, qui avait visité Genève en 1816, Wm Bengo Collyer, Alexander Waugh, Wm Manuel, docteurs en théologie, — Georges Clayton, John Townsend, John Jockney, John Hooper, pasteur et professeur, — tous connus et justement appréciés en Angleterre dans l'Eglise de Dieu.

Réponse. A cette première question, Gonthier, pour sa part, répondit en ces termes :

« Il y eut un temps où je n'avais pas l'espérance du salut ; mais maintenant j'ai cette espérance et je la fonde uniquement sur la seule base solide, savoir sur les mérites infinis de Jésus ; mais il convient peut-être d'entrer dans plus de détails et je vais le faire en donnant un récit abrégé de ma conversion.

« Je n'ai pas eu le bonheur d'être, dans mon enfance, entouré de secours évangéliques ; mais le Seigneur, qui fait luire la lumière au sein des ténèbres, me découvrit déjà à un certain degré la corruption de mon cœur avant ma 14^{me} année. Je fis alors de nombreux efforts pour éviter les péchés qui me la manifestaient le plus clairement ; mais ils furent tous inutiles, et je n'éprouvai enfin de délivrance qu'en demandant à Dieu seul une victoire que mille luttes n'avaient pu m'obtenir.

« Je passai, dès lors, plusieurs années dans un funeste endurcissement, et ne recommençai à craindre les jugements de Dieu que lorsqu'un ami à qui je confiai mes combats précédents et la délivrance que Dieu m'avait accordée, me fit remarquer que je n'étais pas délivré de tous les péchés, et que d'ailleurs mes fautes passées étaient devant Dieu comme autant de dettes non acquittées, tant que je n'avais pas trouvé une caution qui s'en chargeât.

« Retrouvant alors toutes mes anciennes craintes, je me mis sérieusement à chercher le Sauveur. Cet ami et quelques autres dont Dieu se servit pour me tirer de mon endurcissement, me parlaient bien de Jésus, du salut qu'il procure aux pécheurs, de l'amour avec lequel il les reçoit ; mais ils mêlaient à tout cela le récit de leurs expériences et en particulier de leurs angoisses avant de croire et de leur joie après avoir cru. Ce défaut de méthode me retint pendant plusieurs années dans l'incrédulité et dans une langueur bien pénible. Frappé de la peinture que mes amis m'avaient faite de l'amour de Jésus pour les pécheurs, je concevais assez d'espérance pour ne pas m'abandonner au désespoir ; et d'un autre côté, si je comparais le peu de tristesse que j'avais de mes fautes, avec les

angoisses et les terreurs dont mes amis avaient été la proie, je ne me croyais point assez affligé de mon état pour être en droit d'espérer mon pardon. Quand, abattu de tristesse, je me disais : « Tu ne peux cependant pas douter que tes péchés ne te causent de la douleur », aussitôt une voix que je reconnaissais maintenant pour la voix du diable, me répondait : « Ta douleur n'est pas telle qu'il la faudrait ; elle manque d'intensité, de constance ; elle n'est pas accompagnée de larmes, d'amour et de zèle », etc. (ce qui était vrai), et la conclusion était toujours : Le salut n'est pas pour toi. Je croyais ce mensonge.

« Enfin, quand l'heure marquée pour me révéler Christ fut arrivée, le Seigneur envoya à Genève un homme expérimenté de ce pays (Haldane) qui me prêcha le pur Evangile. En me lisant Rom. v, 6, 8, il insista fortement sur ces expressions : *encore sans force, des impies*, me faisant comprendre que l'homme ne doit recevoir le salut qu'en qualité d'impie, sans faire aucune préparation et sans attendre aucune espèce d'amélioration préalable. C'est pour des impies, pour des êtres perdus que Jésus est venu mourir ; ce sont des impies qu'il cherche, et il les fait participer aux fruits de sa mort dans le temps même qu'ils sont encore impies et perdus. Il ne peut y avoir dans l'homme aucun autre bien que celui que Jésus y produira, et, pour qu'il opère en nous, il faut premièrement venir à lui et le recevoir comme Sauveur. — Alors je respirai »....

En réponse à la même question, je racontai, pour ma part, ce que je dis plus haut (p. 41) sur la manière dont il avait plu à Dieu de me faire parvenir à la connaissance et à la jouissance de sa grâce en Jésus-Christ.

2^{me} Question. « Faites-nous connaître les motifs qui vous ont poussés à vous consacrer à la charge des âmes immortelles et à l'œuvre de la prédication de l'Evangile ?»

(Notre réponse à cette question et aux trois suivantes fut la même.)

Réponse. « Nos motifs pour nous vouer au saint Ministère se trouvent exprimés dans les passages suivants : « Vous êtes la race élue, la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » — « Vous n'êtes point à vous-mêmes, car vous avez été rachetés par prix ; glorifiez donc Dieu en votre corps et en votre esprit qui appartiennent à Dieu. » — En nous demandant quelle était la vocation qui nous permettrait le mieux d'annoncer les vertus du Seigneur et de le glorifier dans nos corps et dans nos esprits qui lui appartiennent, il nous a été facile de reconnaître que c'était celle où, de concert avec lui, nous travaillerions à éclairer nos semblables, afin qu'ils soient transportés des ténèbres à la lumière, et que, des étendards de Satan, ils passent sous ceux de Jésus-Christ. Sachant d'ailleurs que pour les rebelles notre Dieu est un feu consommant, et ayant goûté combien il est doux, au contraire, pour ceux qui s'approchent de lui par Jésus-Christ, nous nous sentons pressés de solliciter les hommes à la foi, afin qu'ils soient rendus avec nous participants de la même grâce. — « Celui qui désire d'être évêque, désirer une charge excellente. »

3^{me} Question. « On pourrait sans doute regarder comme un événement qui n'est pas ordinaire que vous soyez sortis de votre pays, et que vous vous soyiez adressés à des pasteurs anglais non-conformistes pour obtenir la consécration par la prière et l'imposition des mains. Veuillez nous éclairer sur les raisons qui vous y ont portés ? »

Réponse. « Nous sommes venus chercher la consécration en Angleterre parce qu'un Règlement ecclésiastique assez connu nous empêchait de la recevoir à Genève où nous avons achevé les études nécessaires, et parce que nous ne pouvions l'obtenir ailleurs sur le Continent sans souffrir un trop long délai. — Nous l'avons demandée aux chers et respectables pasteurs et frères en Jésus-Christ qui se disposent maintenant à nous l'accorder, parce qu'ils admettent avec nous ce principe important que, dans les choses spirituelles, les Eglises du Seigneur n'ont qu'un seul Maître à reconnaître, Jésus-

Christ, qu'une seule Règle à suivre, la Parole de Dieu. — Cependant, nous tendons de bon cœur une main fraternelle à tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus en sincérité à quelque forme extérieure d'Eglise qu'ils puissent appartenir ; et nous reconnaissons avec joie que, dans tous les cercles religieux, le Seigneur compte des adorateurs fidèles et des serviteurs dévoués auxquels nous nous sentons unis par les liens d'une charité sincère. »

4^{me} Question. « Nous ne nous arrogeons rien ; nous n'avons pas la prétention de vous prescrire aucune croyance ; nous n'oserions diminuer en rien l'autorité suffisante et unique de la Parole de Dieu ; cependant, nous ne pouvons ignorer qu'il y a des *Vérités essentielles* à l'existence même de la Religion chrétienne ; des vérités telles qu'on ne les saurait « rebuter » (repousser), ni même négliger, sans faire insulte à l'Auteur de la Révélation, sans renoncer au seul moyen de salut, ou sans s'exposer à perdre son âme. Je vous prie donc, mes chers frères, de nous *exposer succinctement* les doctrines que vous élévez au rang le plus haut, et dont vous avez dessein de faire la matière capitale de vos prédications. »

Réponse. Pour satisfaire à cette question, nous esquissons rapidement les principaux traits de la doctrine évangélique, et nous rendîmes successivement témoignage à l'inspiration des Ecritures, à la Sainte-Trinité, à la chute de l'homme en Adam, à son complet et glorieux relèvement en Christ, à l'œuvre du Saint-Esprit, le divin Consolateur, à l'élection éternelle de grâce, confessant ainsi, devant cette grande assemblée, la foi précieuse que Dieu avait mise dans nos coeurs par sa Parole et son Esprit. Voici comment nous terminâmes notre profession de foi :

« Partout où la Providence les a placés, les croyants doivent répandre la connaissance de l'Evangile, se souvenant qu'ils sont des flambeaux au monde. S'ils se rencontrent plusieurs dans un même

lieu, le Seigneur, qui a promis de se trouver là où 2 ou 3 seraient assemblés en son Nom, les appelle à se réunir en Eglise, pour s'éduquer en commun, pour lire et méditer sa Parole, célébrer le Baptême et la Cène qui sont les signes et les sceaux de ses grâces spirituelles, chanter ses louanges et implorer sur eux les secours du Saint-Esprit, en suivant dans toutes ces choses les sages directions qu'il nous a laissées dans la Sainte-Ecriture. »

5^{me} et dernière Question. « Enfin, édifiez-nous, M. F., en nous faisant connaître de quelle manière vous nous proposez d'agir, en nous reposant toujours sur la grâce toute-puissante du Seigneur pour nous acquitter des grandes et saintes fonctions dont vous nous êtes chargés ? »

Réponse. « Notre résolution est d'enseigner purement la Parole de la Vérité, insistant dans toutes les occasions, retenant, censurant, exhortant avec toute douceur d'esprit et avec doctrine ; mais, ayant fait mille fois la triste expérience, que lorsque nous voulons faire le bien, le mal est attaché à nous, et que nous ne sommes pas capables de nous-mêmes d'une bonne pensée comme de nous-mêmes, nous supplions humblement le Seigneur, notre bon Dieu, de nous donner la foi, la charité, le zèle, la sagesse, la pureté, la patience, la simplicité, la douceur et la persévérance dont nous avons besoin pour être des ouvriers sans reproche, et de nous sanctifier parfaitement, pour être des vases à honneur dans sa maison ; lui qui se sert des choses faibles pour confondre les fortes et de celles mêmes qui ne sont pas pour confondre celles qui sont. »

Après la profession de foi que nous venions de faire devant toute l'assemblée, le Dr John-Pye Smith ajouta :

« Nous vous remercions, chers frères, du saint plaisir que vous venez de nous procurer, et nous rendons grâces à notre Dieu de ce qu'il vous a donné de faire une si belle confession en présence de plusieurs témoins. Qu'il soit éternellement

nellement votre aide et votre bouclier ! qu'il vous bénisse de plus en plus ! qu'il vous conserve sans broncher et vous fasse comparaître devant le trône de sa gloire, purs et sans tache, dans un ravissement de joie ! »

On ne regrettera pas, je l'espère, les détails dans lesquels je viens d'entrer ; ils montrent tout ce qu'a de sérieux l'imposition des mains pour des hommes réellement animés de l'Esprit de Christ, toute l'importance qu'elle acquiert justement à leurs yeux. L'idée que les pasteurs imposants se formaient de la consécration n'avait cependant rien que de fort simple ; c'était, au fond, celle que j'énonce plus haut (p. 165) ; ils n'y attachaient aucune vertu surnaturelle ou mystérieuse, aucun effet magique, aucune valeur intrinsèque, indépendante de l'état moral de ceux à qui elle était conférée ; c'était pour eux, ainsi que pour nous-mêmes, un acte de pure soumission à la volonté de Celui qui a établi l'imposition des mains dans son Eglise, comme un élément d'ordre absolument essentiel, et qui la bénit toujours quand elle est donnée et reçue, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, dans les conditions et les dispositions requises par la Parole de Dieu.

Tel est l'exposé sommaire des faits relatifs à notre consécration. Le but que nous nous étions proposé en nous rendant en Angleterre était donc atteint. Après avoir visité bien des amis à Londres, à Bristol, à Bath, où nous pûmes serrer fraternellement la main à l'évêque morave Latrobe qui venait d'inspecter, au sud de l'Afrique, les établissements missionnaires qu'y possèdent les Frères-Unis ; après nous être entretenus avec plusieurs de nos frères anglais sur les moyens les plus propres à avancer le Règne du Seigneur dans les pays de langue française, nous quittâmes l'Angleterre pour retourner chez nous. Nous nous arrêtâmes

quelque temps à Paris; nous saluâmes Bost à Colmar, où il travaillait avec courage au milieu de beaucoup de difficultés; nous visitâmes plusieurs amis à Bâle, à Berne, à Montmirail, à Neuchâtel, et en d'autres localités de la Suisse romande que le Réveil avait atteintes; nous eûmes une intéressante conversation avec le célèbre père Girard à Fribourg; et, après trois mois et demi d'absence, nous rentrâmes dans nos foyers, le cœur plein de reconnaissance envers Dieu pour tout ce qu'il avait daigné faire en notre faveur.

Le cher Troupeau qui s'assemblait au Bourg-de-Four nous accueillit avec une joie qui nous toucha profondément. On se rappelle que nous avions déjà reçu en son nom, Gonthier et moi, l'imposition des mains comme pasteurs, par Ami Bost, ministre de l'Evangile, assisté de nos deux frères les plus âgés (7 Mars 1819). Cette modeste consécration nous avait d'abord paru suffisante; mais elle ne pouvait guère être reconnue en dehors de la petite Eglise et de ses amis; il était bon que nous réussions, comme ministres de la Parole, une consécration dont la validité ne pût être contestée, et qui pût au besoin nous donner aux yeux du monde un caractère officiel. Nous venons de voir comment nous fûmes providentiellement conduits à la rechercher en Angleterre auprès d'hommes qui avaient conservé la foi dans son intégrité primitive, et de quelle manière elle nous fut conférée.

ANNÉES 1822 ET 1823

Maladie et mort de Gonthier.

La tristesse et la joie s'entremêlent continuellement dans ce pauvre monde : à un doux concert d'actions de grâces

vont succéder bientôt les accents de la douleur. Mais tout ce qui nous arrive procède également de la main de Celui qui nous aime; tout prend harmonieusement place dans l'éducation par laquelle il nous prépare pour la Patrie céleste. Quatre mois s'étaient à peine écoulés depuis notre retour d'Angleterre, que le bien-aimé Gonthier tombait gravement malade (10 Janvier 1822). Atteint d'une affection de poitrine dont il portait déjà le germe en Angleterre, et dont le genre de nourriture de ce pays, joint à l'échauffement du voyage, hâta beaucoup le développement, on le vit décliner rapidement pendant toute l'année 1822, malgré les soins les plus intelligents et les plus affectueux de son digne médecin, le docteur Butini fils, qui lui témoigna constamment le plus vif intérêt. Nous nous trouvâmes ainsi privés du ministère de ce chrétien d'élite, de cet humble et fidèle pasteur, la principale colonne de la petite Eglise, de celui que Félix Neff aimait à appeler son père en la foi. Enfin, le 14 Janvier 1823, il entra dans le repos du Seigneur, après avoir montré, dans une longue et douloureuse maladie, toute la patience et tout le courage d'un croyant affermi. Il emportait avec lui les regrets et l'estime de tous ceux qui l'avaient connu, la considération particulière des pasteurs Peschier, Gaussen, Coulin, et ce beau témoignage du pasteur Moulinié : En quatre ans de ministère, Gonthier a fait peut-être autant de bien qu'un autre en eût pu faire en quatre-vingts ans.

Peu de temps avant sa mort, le 1^{er} jour de 1823, Gonthier avait reçu de Malan un cantique composé à son intention : c'est le n° 197 des Chants de Sion et l'un des meilleurs de ce Recueil; en voici la première strophe :

« Je vais enfin quitter la terre :
Je vais enfin entrer aux cieux.
Là, tout est paix, tout est lumière,
Là, tout est pur et glorieux.
Viens donc bientôt, Jésus ! Amen ! »

Jean-Guillaume Gonthier mourut à l'âge de trente ans. Revêtu de la robe lavée et blanche dans le sang de l'Agneau, il entra dans le Sanctuaire céleste pour y servir Dieu, jour et nuit, à l'âge où les sacrificateurs lévitiques entraient en charge dans le sanctuaire qui n'en était que l'ombre. Le 16 Janvier, sa dépouille mortelle fut déposée en terre en présence d'un grand nombre de frères et de sœurs que la rigueur de la saison n'avait pas empêché de se rendre sur le cimetière. Son collègue Empaytaz lut quelques portions du chapitre V de l'Epître aux Romains, qu'il accompagna d'une courte exhortation; puis, son autre collègue et son beau-frère, l'auteur de ces lignes, jeta la première terre sur le cercueil, en prononçant ces mots : « Jésus, le Témoin fidèle, a dit : *Je suis la Résurrection et la Vie; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra.* »

Gonthier était un parent éloigné de l'ancien pasteur Gonthier, de Nîmes, puis de Nyon; de cet homme vénéré si connu par les précieux écrits qu'il a laissés à l'Eglise de Dieu; il témoignait à notre frère un cordial et sympathique intérêt.

La mort de Gonthier fut un deuil profond pour la petite Eglise, si promptement veuve d'un pasteur que personne peut-être n'a remplacé depuis lors; elle le fut pour tous les frères de Genève dont le cher pasteur Gaussen se rendit, en quelque sorte, l'interprète, dans une excellente lettre adressée à la mère du bienheureux défunt, et qui fut

en bénédiction à toute sa famille : on y retrouve plusieurs des pensées favorites et tout le cœur du bien-aimé pasteur de Satigny; j'en citerai quelques paroles :

« *Samedi 18 Janvier 1823.*

« Que je voudrais, chère Madame, pouvoir quelque chose pour la consolation de la tendre mère de ce bienheureux, de ce saint et bien-aimé frère que le Père des Miséricordes vient de retirer à lui!... Heureux, cent fois heureux, celui qui termine sa course, celui qui triomphe comme ce doux et fidèle serviteur de Christ; qui, comme Paul et Barnabas, a abandonné son âme pour le Nom de Jésus, son Sauveur; qui a choisi la bonne part, qui a préféré le service et l'opprobre de Christ à tous les vains hochets que poursuivaient ses contemporains, et qui a estimé qu'une part aux afflictions du peuple de Dieu était plus désirable que tous les trésors du monde! S'il vous était donné de pouvoir le rappeler sur cette terre de soupirs, de péchés et de larmes, le voudriez-vous? l'y rappelleriez-vous? Oh! non, vous savez qu'il n'y a pour lui plus de soupirs, plus de péché, plus de douleurs, plus de larmes entre le dernier regard qu'il a reposé sur vous mardi et la vue de Christ, son Sauveur, en son Avènement bienheureux. Bientôt, chère Madame, bientôt pour vous aussi, viendra le moment où ces jours de deuil et d'angoisse que vous venez de traverser vous paraîtront les plus beaux de votre carrière maternelle, puisque vous y verrez l'époque du triomphe de votre cher et bienheureux fils, de ce doux, humble, fidèle et noble serviteur de Dieu.

« Pendant que vous apprêtez ici des habits de deuil, Jésus, son Sauveur, lui apprête la robe de noces, la robe blanche, la harpe et la palme. Pendant que vous emportiez sa dépouille mortelle, les Anges portaient son âme dans le sein de son Sauveur. Pendant que vous faisiez entendre les sanglots de la nature, les Anges chantaient de joie, et il passait aux Cantiques éternels. Cela est certain, comme il est certain que les Cieux et la Bible sont l'ouvrage du Dieu Fort, comme il est certain que Jérusalem est foulée aux pieds des nations; que l'ancien Israël est dispersé, et que, depuis 1,800 années, l'E-

vangile est annoncé aux pauvres. Le voilà donc en repos, dans le repos de Dieu, ce fils que vous pleurez; il se repose de toutes ses peines, et ses œuvres l'ont suivi pour attester, au dernier jour, qu'il fut vraiment uni à Celui qui seul peut délivrer de la colère à venir..... Le voilà maintenant où reposent Abraham, David, saint Jean, saint Paul, Timothée, Barnabas, où reposent toutes ces belles âmes que le Seigneur s'est acquises dans tous les siècles; où repose mon cher, mon bien-aimé, mon saint ami Rieu. O, chère Madame, que pourrions-nous faire que de demander à Dieu de nous faire la même grâce, pour nous, pour nos enfants, pour tous ceux que nous aimons? Quoi qu'il en coûte, c'est là le bonheur, c'est là le comble du bonheur.....

« Je demande au Seigneur qu'il daigne réparer pour son Eglise la perte qu'elle vient de faire. Comme Abel, votre fils, quoique mort, y parlera longtemps encore!..... »

HUITIÈME SECTION

VIE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DE GENÈVE

(1817 à 1826)

(SUITE)

ANNÉES 1823-1826

I. ENCORE LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Une Eglise évangélique indépendante ne les cherche pas; elle les trouve inévitablement sur son chemin; ces questions naissent de son principe même : affranchie des traditions et des institutions humaines, elle en appelle pour toute chose à la Parole de Dieu; c'est à cette Parole uniquement qu'elle demande la solution des difficultés qu'elle rencontre, et elle lui suffit pleinement. Tandis que la mort reste figée et comme pétrifiée dans les formes séculaires qui la perpétuent, la vie se fait à elle-même les formes qui sont le plus favorables à son développement; elle agite quelquefois les esprits; mais, si l'amour de Christ les domine, la paix un moment troublée finit toujours par se rétablir. C'est ce dont, par la bonté du Seigneur, nous fîmes l'expérience à l'occasion de deux questions que nous eûmes à traiter alors: la question brûlante du Baptême et celle de la Cène,

ANNÉES 1823 ET 1824

Question du Baptême.

Plusieurs membres de l'Eglise étaient Baptistes, les uns dès le commencement, les autres depuis 1819 ou 1820 seulement; le nombre de ceux-ci s'accrut rapidement vers la fin de 1823 et en 1824; il y eut alors plusieurs baptêmes d'adultes, ce qui ne causa pas peu d'agitation parmi nous. La communion fraternelle en souffrit d'abord. Plusieurs frères, de ce nombre Empâytaz, redoutant l'invasion du Baptême dans l'Eglise, commençaient à craindre de ne pouvoir lui rester unis. Cependant, on étudiait la question; on la débattait contradictoirement, mais sans parvenir à s'entendre. Voulant éviter une scission que tous appréhendaient également, et pénétrés de cette parole : (Philip. iii, 16) *Il faut marcher suivant une même règle dans les choses auxquelles nous sommes parvenus, et avoir une même pensée*, nous cherchions, par tous les moyens légitimes, à concilier les intérêts de la Vérité avec les droits de l'amour fraternel. Il se fit, dans ce but, plusieurs essais d'arrangement qui, pour la plupart, ne furent connus que d'un certain nombre de frères. La pièce suivante fut seule lue devant tous et obtint leur unanime approbation.

« CONFÉRENCE FRATERNELLE DE DÉCEMBRE 1824.

« Article 1^{er}. Les frères Baptistes se font tout à la fois un devoir et une sainte joie de reconnaître ici, devant tous, comme ils le confesseront hautement dans toutes les occasions publiques et particulières, qu'on ne doit aucunement confondre les petits enfants des croyants avec ceux des païens, car leur avantage est grand, etc.; à eux sont l'adoption, etc. (Rom. iii, 2; ix, 4). Mais ils ne croient

pas, non plus que les frères Pédobaptistes, que l'Eglise de Christ, le peuple de Dieu, renferme trois classes d'hommes, les fidèles, les traîtres et les rebelles¹; les uns et les autres sont, au contraire, persuadés que cette vue, qui sert de base à tout le système des Eglises nationales, est aussi dangereuse qu'elle est contraire à la Parole de Dieu. Voici donc leur croyance unanime sur ce sujet: Ce qu'on appelle improprement la chrétienté renferme deux grandes classes bien distinctes :

« 1^o L'Eglise ou le peuple de Dieu comprenant tous ceux qui reçoivent la promesse et qui la croient.

« 2^o Les peuples privilégiés qui ont seulement la promesse et tous les avantages qui s'y lient; avantages qu'on ne peut ni méconnaître ni mépriser.

« Il y a cette seule différence entre les Baptistes et les Pédobaptistes: que les Pédobaptistes disent qu'il faut sceller par le Baptême ceux qui *ont* la promesse, et les Baptistes, seulement ceux qui la *reçoivent*. Si, avec cette seule différence, nous ne pouvions pas vivre ensemble, nous ne mériterions pas d'être appelés « Enfants de Dieu. »

« Article 2^{me}. De leur côté, les frères Pédobaptistes, sur la réclamation des frères Baptistes, suppriment avec plaisir la dénomination d'*Anabaptistes* qui rappelle des souvenirs odieux, et qui désigne une société religieuse avec laquelle les Baptistes modernes n'ont point de rapport. »

« Article 3^{me}. Tous les frères Pédobaptistes et autres jugent à peine nécessaire de dire qu'ils improuvent hautement les expressions de *rebelles*, *sectaires*, *hérétiques* et autres que quelques-uns appliquent si injustement aux Baptistes depuis quelques mois, et cela au détriment de la vérité et de la charité de Christ; — que ce qui est tout au plus une erreur *involontaire* et non capitale, n'a ni ne peut avoir le caractère odieux de *secte*, de *schisme*, de *mépris* de

¹ Voir la brochure de Malan sur le Baptême, publiée peu auparavant: *Dieu ordonne que les petits enfants lui soient consacrés par le Baptême.*

*l'alliance, d'hérésie, de rébellion*¹; — que s'il en était autrement, tous les Pédobaptistes ne pourraient sans péché et sans infidélité conserver leur communion avec les Baptistes; car il est écrit: *Evite l'homme hérétique*, etc. (Tite III, 10). L'hérésie suppose donc toujours, à côté d'une erreur grave sur un point fondamental, une conscience mauvaise et pervertie.»

« Article 4^{me}. Les frères Baptistes n'amoindrissent ni ne veulent amoindrir la grâce par leur sentiment sur le Baptême. Ils laissent intactes toutes les Vérités fondamentales du salut, l'élection de grâce², le salut par grâce, la justification par la foi seule, Vérités auxquelles ils ne portent aucune atteinte. Ils ne font point du Baptême une propre justice, ni une œuvre légale, ni une chose essentielle au salut, comme on les en a accusés.³ Ils désavouent et repoussent publiquement toutes les inculpations qu'on a pu leur faire sous ces divers rapports, les déclarant entièrement fausses et erronées; de plus, très-fâcheuses en ce qu'elles ne peuvent qu'inspirer de l'aigreur ou des préventions contre eux à ceux des enfants de Dieu qui ne partagent point leurs sentiments à l'égard du Baptême.»

« Article 5^{me}. Nous reconnaissons tous, Baptistes et autres, qu'il s'est tenu de part et d'autre sur ces sujets des propos légers, inconsidérés, dits avec plus ou moins de passion, que par cette raison nous voulons oublier et ne plus rappeler jamais: *Les choses vieilles sont passées, toutes choses sont faites nouvelles.* »

Telle est la pièce qui fut proposée à l'adoption des frères dans la Conférence de 1824. Cependant le Seigneur lui seul fit ce que nous avions vainement tenté de faire; de telle sorte que, sans règlement écrit, sans combinaison laborieusement conçue, nous vécûmes dès lors en paix

¹ Voir la brochure ci-dessus mentionnée.

² On les accusait de la nier ou de l'infirmer.

³ Voir encore la même brochure.

quant au Baptême, chacun reconnaissant à son frère le droit d'agir à cet égard selon ses convictions et la libre impulsion de sa conscience. Il fut convenu que le pasteur Pédobaptiste (c'était Empaytaz) continuerait de baptiser à l'issue du culte les enfants des frères qui partageaient sa manière de voir, et que, de même, son collègue Baptiste (c'était moi) administrerait librement le Baptême aux frères adultes qui le demanderaient, mais en dehors du local des réunions, comme le commandaient les égards mutuels; il m'était d'autant plus facile de faire cette concession que, à mes yeux, le Baptême est, dans les Actes et les Epîtres, un acte individuel ou domestique, et n'appartient pas nécessairement au culte social des Chrétiens. Nous avions heureusement compris que l'amour est plus que le Baptême, et que c'est lui qui est le vrai lien des enfants de Dieu. Une parole de saint Paul avait fait sur nous une si vive impression, que nous l'appelions la Règle d'or, et elle l'était réellement pour nous; c'est celle que je cite plus haut (Phil. III, 16). Il y avait, à l'origine du christianisme, entre les Disciples Juifs et les Disciples Gentils, des divergences de vues bien autrement accusées, bien autrement profondes que celles qui pouvaient exister entre nous (Act., Rom., Gal., Phil., etc.); Paul leur dit-il: « Vous ne sauriez plus marcher ensemble; séparez-vous les uns des autres; vous, croyants Juifs, ayez des Eglises pour vous, pour vos façons de penser et de sentir, pour vos convictions particulières; et vous, croyants Gentils, ayez-en de même pour les vôtres? » Non, il leur dit, nous venons de le lire: « Marchez suivant une même Règle dans les choses auxquelles vous êtes parvenus, et ayez une même pensée. » C'était la devise des premiers chrétiens; nous désirions que ce fût aussi la nôtre.

Le mode de vivre que nous adoptâmes d'un commun accord, fut vivement blâmé par quelques-uns de nos frères; ils ne surent malheureusement y voir que de l'infidélité. « Dieu ne vous bénira pas! » nous dit positivement l'un d'eux, car ce que vous avez fait n'est pas à sa gloire. Comme si la gloire du Seigneur eût pu gagner quelque chose à la rupture du lien qui nous unissait! Un serviteur de Christ, qui comprenait mieux ce que demande l'honneur de l'Evangile, et qui possédait toute notre confiance, Auguste Rochat, nous dit au contraire : « Dieu vous bénira tout de même! » Ce mot, prononcé avec l'accent tout à la fois de bonhomie et de conviction qui lui était propre, nous est resté dès lors toujours présent. La suite, grâce à Dieu, donna raison au cher pasteur de Rolle.

La controverse du Baptême avait beaucoup agité l'Eglise; elle avait donné lieu à bien des médisances, à bien des propos fâcheux; dans le dessein d'y mettre un terme, si possible, l'un de nous avait fait imprimer et répandre parmi les frères, et sous le titre de « Loi du Royaume », une Carte renfermant la parole de Jésus (Matth. xviii) qui nous a occupés dans une Section précédente (p. 170) :

« Le Roi dit :

« Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre Toi et LUI SEUL, etc. »

Il l'avait fait suivre de nombreux passages et des notes ou réflexions suivantes :

« *Excuses et prétextes de la chair* (Jérém. xvii, 9, 10).

« Il y aurait bien à faire s'il fallait dire à chacun ce qu'on peut avoir contre lui.

« Une femme ne peut facilement avertir un homme, ni un homme une femme.

« Ce frère est irascible, entier, orgueilleux; on ne peut l'aborder facilement.

« Il croira peut-être que je veux m'élever au-dessus de lui.

« Ce que j'ai contre lui est si peu de chose, qu'il ne vaut pas la peine de lui en parler; qui sait, d'ailleurs, si je ne me trompe pas?

« Je suis trop peu avancé dans la sanctification pour oser reprendre les autres; j'ai assez à penser à moi-même.

« J'ai besoin d'épancher mon cœur : il faut que je m'ouvre à quelqu'un.

« Je ne le dis qu'à vous, et dans une bonne intention : je sais que vous êtes discret; au surplus, j'ai besoin de vos conseils.

« Je lui ai des obligations.—Il est âgé, je suis jeune, etc., etc.

« *Réponse.*

« Vous serez mes amis, si vous faites ce que je vous commande (Jean xv, 14).

« Celui qui NE M'AIME POINT, ne garde point mes paroles (xiv, 24).

« *Manquent formellement au Roi de l'Eglise :* 1^o Celui qui fait la médisance; 2^o Celui qui la recueille, et qui s'aimant plus LUI-MÊME qu'il n'aime le SEIGNEUR, ne condamne pas le MÉDISANT en lui rappelant la Loi ci-dessus; 3^o Le frère ou le pasteur qui voit tout cela, et qui le tolère.

« *Si quelqu'un entre vous PENSE ÊTRE RELIGIEUX, et NE TIENT POINT EN BRIDE SA LANGUE, mais SÉDUIT son cœur, la religion d'un tel homme est.... Vaine* (Jacq. i, 26). »

Il plut au Seigneur de bénir la lecture de cette Carte, dans laquelle on retrouve la même tendance pratique qu'on a parfois contestée au premier Réveil, et dont j'ai déjà donné plus d'une preuve.

ANNÉES 1824 ET 1825

Question de la Cène.

Le Règlement du 24 Octobre 1819 avait établi chez nous une classe distincte de frères, les communians non membres (p. 181). Mais ce Règlement fut aboli en 1824. Quoiqu'il accordât *la Cène* à tout frère, on ne le trouvait pas encore assez large; on voulut, en conséquence, faire un pas de plus, et accorder *les mêmes priviléges* à tous, membres effectifs et simples communians. Voici le Règlement qui fut adopté par l'Eglise, le 5 Décembre de cette année-là :

« 1^o Dès ce jour, les distinctions de *membres* et de *communians* sont abolies parmi nous comme n'existant point dans la Parole.

« 2^o Nous ne reconnaissons plus que des *frères* et des *sœurs*, selon la Parole de notre Bon Dieu et Père.

« 3^o Tous les frères et toutes les sœurs, soit de Genève, soit en passage, qui prennent la Cène avec nous, nous les traitons sur *le même pied*, sans vouloir gêner la conscience de personne.

« 4^o Ils ont tous part aux délibérations de l'Eglise. Ils sont tous exhortés à contribuer à son entretien et au soulagement de ses pauvres. Ils ont tous part à ses collectes si leur position le réclame. Toutes ses assemblées sans exception leur sont ouvertes.

« 5^o En un mot, ils ont et possèdent tous *de droit* les mêmes priviléges, et ils peuvent en jouir, s'ils le veulent; quant à ceux qui ne le feraient pas, ils ne pourraient en être blâmés, si, du reste, ils demeurent soumis à la Parole et à la Discipline du Seigneur Jésus.

« 6^o Ils sont tous également sous la Discipline de la Parole de Dieu à laquelle ils doivent se soumettre avec joie et reconnaissance, comme enfants de Dieu.¹

« 7^o Ceux d'entre les frères et celles d'entre les sœurs, actuelle-

¹ L'arrêté du 24 Octobre 1819 contenait déjà cette même réserve.

ment dans l'Eglise, ou se présentant pour y être admis, qui prennent encore la Cène dans l'Eglise nationale, s'il y en a qui soient dans ce cas, seront instruits de leur devoir à cet égard, selon la Parole, en toute patience et douceur, par les frères Pasteurs qui ne les perdront point de vue, et qui s'assureront des motifs qui les engagent à communier encore avec le monde, afin qu'on leur refuse la Cène si ces motifs sont selon la chair.

« 8^o Pour tout le reste, l'ordre qui a été établi parmi nous dès le commencement, selon la Parole, demeure le même.

« 9^o Le présent avis sera lu publiquement trois dimanches à la Cène. »

Tel fut le Règlement de décembre 1824. Il avait un défaut radical : il ne tenait nul compte de l'état général actuel de l'Eglise, et n'était au fond qu'une exagération du principe de l'imitation des Eglises apostoliques. C'est ce dont on ne tarda pas beaucoup à se convaincre.

Vers 1824, le Réveil avait déjà porté de beaux fruits dans la Suisse romande et ailleurs. Les âmes converties par la prédication de l'Evangile tendaient partout à se réunir pour servir Dieu selon sa Parole. Le vent soufflait aux Eglises indépendantes. Chaque jour en voyait éclore une nouvelle. A côté de la nôtre qui subsistait depuis 6 ou 7 ans, Malan fondait la sienne à laquelle il donnait le nom d'*Eglise du Témoignage*. On sentait généralement le besoin de faire ce que nous avions fait nous-mêmes en 1817, c'est-à-dire de « mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs. » Nous désirions vivement tendre à toutes ces chères Eglises, comme en général à tout disciple de Jésus, une main cordiale d'association chrétienne. Il s'agissait seulement de savoir d'après quels principes nous le ferions, et de le notifier ensuite à nos frères. Telle fut l'origine d'une Déclaration, ou sorte de Circulaire imprimée que nous publiâmes en octobre 1825,

et que nous adressâmes « à toutes les Eglises de Christ et généralement à tous les enfants de Dieu qui la liraient. » On verra plus bas (Section XII) quelle part nos circonstances locales eurent à sa composition. Cette Déclaration supposait une organisation congrégationaliste ou indépendante des troupeaux; c'était, effectivement, comme on vient de le voir, celle des Eglises qui se formaient alors.

La Déclaration de 1825 abolissait de fait, comme le Règlement de 1824, la distinction de membres effectifs et de simples communians, et offrait à tout chrétien, sans distinction d'Eglise, la pleine jouissance de tous nos priviléges ecclésiastiques. Mais l'expérience nous fit bientôt sentir la nécessité de la modifier dans le sens du maintien de l'indépendance et de l'individualité de notre Eglise. La Déclaration de 1825 fut, en conséquence, remplacée par une autre Déclaration, qui parut en 1828. Comme la première, dont elle ne différait pas essentiellement, elle posait sur l'Eglise en général, sur les Eglises particulières, sur leurs relations mutuelles, sur le pastorat, des principes qui sont généralement reçus aujourd'hui dans les Eglises libres. J'en citerai les principaux passages :

« D'après les Saintes-Ecritures, nous estimons que toutes les Eglises de Christ doivent se tenir prêtes pour ces beaux jours qu'on voit approcher, où le Seigneur Jésus, selon sa promesse, rassemblera ses brebis en un seul Bercail et sous un seul Berger.

« Les Eglises de Christ ne doivent peut-être pas s'attendre à ce que cette unité, qui leur est tout à la fois recommandée et promise, puisse jamais s'étendre ici-bas à toute question secondaire ou de discipline ou de doctrine. Cependant nous croyons, qu'en se tenant sur le fondement qui est Christ, et en s'attachant toutes également à la grâce de Dieu en Jésus-Christ, son Fils bien-aimé, elles doivent, unies comme elles le sont déjà dans la charité par le Saint-Esprit,

chercher entre elles et avec tous les enfants du même Père, un lien plus sensible encore, et se mettre dès aujourd'hui dans l'attitude où Jésus doit les trouver, quand, selon notre glorieuse espérance, il viendra dans la puissance de son règne, et que tout genou se courbera devant lui. »

Après ce début viennent les paroles suivantes :

« Voici les principes qui nous ont semblé propres à fixer les rapports des diverses Eglises de Jésus-Christ entre elles, et généralement avec tous ceux qui invoquent son Nom d'un cœur pur.

« I. Nous croyons qu'il n'y a maintenant, qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y aura jamais devant Dieu qu'un seul Bercail qui renferme toutes les brebis que le Père a données à son Fils. Nous ne reconnaissons donc qu'un seul Troupeau, qu'une seule Eglise, qui comprend tous les rachetés, « élus selon la prescience de Dieu le Père, « par l'Esprit sanctifiant, pour obéir à Jésus-Christ, et pour obtenir « l'aspersion de son sang. » (1 Pierre 1, 2.)

« II. Nous croyons qu'il n'y a non plus qu'un seul Pasteur, qu'un seul Berger, Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, maintenant assis à la droite du Père, et auquel soit la gloire aux siècles des siècles ! Amen.

« III. Nous croyons qu'un évêque, un ancien, un pasteur fidèle, pour être à sa véritable place, doit se considérer comme le serviteur du Berger. Le Berger est JESUS-CHRIST. C'est lui qui est « le grand Pasteur et l'Evêque de nos âmes. » (1 Pierre II, 25.)

« IV. Nous croyons que les Eglises particulières et fidèles ne doivent se considérer non plus que comme des *compartiments* du grand Bercail de Jésus-Christ; et nous ne pouvons voir les ministres qui les conduisent que comme de *communs* serviteurs d'UN MÊME MAITRE, qui les a placés à son gré dans les diverses parties de sa Bergerie.....

« VI. Nous croyons qu'aucun des serviteurs du grand Pasteur ne peut dire, dans un esprit de propriété, sans manquer à Celui « qui « ne donne point sa gloire à un autre » : *Ma brebis, mon église, mon*

troupeau, ma table, ma cène; puisque c'est : La brebis du Seigneur, le troupeau du Seigneur, l'église du Seigneur, la table du Seigneur, la cène du Seigneur, comme parle le Saint-Esprit.

« VII. Nous voyons dans la Sainte-Ecriture que les brebis doivent « déférer à leurs conducteurs spirituels, et céder à leurs avis, car « ils veillent pour les âmes, comme devant en rendre compte. » (Héb. XIII, 17). Nous croyons que tous les frères doivent « reconnaître ceux qui travaillent parmi eux, qui président sur eux en « notre Seigneur, et qui les exhortent, et qu'ils doivent avoir un « amour singulier pour eux, à cause de l'œuvre qu'ils font. » (1 Thess. v, 12, 13). Mais cette déférence qu'ils leur doivent, toujours selon le Seigneur et sa Parole, ne sera jamais une obéissance implicite et aveugle qui mettrait l'autorité de l'homme à la place de celle de Dieu.....

« X. Nous croyons que, si une Eglise particulière du Seigneur ne doit pas s'isoler des autres Eglises, de manière à faire *secte* au milieu d'elles, elle ne doit pas non plus se *confondre* avec elles, au point de n'être plus *elle-même*, et de perdre son indépendance et son *individualité*. Nous croyons qu'en étant intimement unie à toutes les autres portions du grand Bercail, elle doit servir Dieu selon les lumières qu'elle a reçues; qu'elle doit ainsi suivre sa destination spéciale, et remplir, comme Eglise particulière, les intention du Seigneur à son égard. — *Dieu n'est point un Dieu de confusion* (1 Cor. XIV, 33).....

« XII. Enfin, nous croyons qu'on ne peut regarder comme membres d'une loge du Bercail, c'est-à-dire d'une Eglise particulière, que celles des brebis qui, par obéissance à l'Evangile, ayant adopté les principes fondamentaux de cette Eglise, en approuvent l'ordre, en suivent assidûment les assemblées (Hébr. x, 25), prennent un intérêt réel à tout ce qui la concerne, et manifestent ainsi qu'elles se rangent *elles-mêmes* dans la classe de ses membres.

« En conséquence de ces principes, l'Eglise de Christ qui s'assemble au Bourg-de-Four, à Genève, croit devoir faire à ses bien-aimés frères la Déclaration suivante :

« 1^o Elle admet à la Cène toute personne qui tient à un des com-

partiments du Bercail, c'est-à-dire à une Eglise formée et dirigée selon la Parole de Dieu.

« En général, elle admet à la Cène toute personne qu'elle estime être fidèle ou qui lui est recommandée comme telle par un ministre de Christ, lors même que cette personne ne se serait pas encore conformée à la Parole du Seigneur, en se rangeant dans un des compartiments de son Bercail; pourvu que ce qui l'arrête ne soit qu'un manque de lumière ou de conviction. — (Act. XVIII, 27; Rom. XVI, 1, 2; Act. IX, 27; 2 Cor. III, 1, 2.)

« La table de la Cène est la table du *Seigneur*, et non la *nôtre*.

« Il n'y a, et il ne peut y avoir entre les brebis, comme entre les divers compartiments du grand Bercail, d'autre lien sensible, d'autre moyen de communication que celui-là; et, si nous obéissions à d'autres principes, nous craindrions de former une Eglise isolée de toutes les autres Eglises chrétiennes, c'est-à-dire une véritable secte, et d'encourir ainsi justement le reproche que l'apôtre Jean faisait à celui qui « non-seulement ne recevait pas les frères, mais qui empêchait même ceux qui les voulaient recevoir, et qui les chassait de l'Eglise » (3 Jean, 10).

« 2^o Tout frère, tant qu'il prend la Cène avec nous, possède au milieu de nous les priviléges généraux appartenant à tout membre de l'Eglise de Christ. Quant aux priviléges particuliers tenant à l'individualité de notre Eglise, ce frère n'y a droit qu'autant qu'elle jugera convenable de lui en accorder la jouissance.

« 3^o Ce même frère, tant qu'il rompt avec nous le pain du Seigneur, doit se souvenir de ces préceptes du Saint-Esprit: Gal. VI, 6; Hébr. XIII, 17; 1 Thess. V, 12, 13; Hébr. X, 24, 25; Matth. XVIII, 15—18, etc.

« 4^o Et de notre côté, tant que nous verrons ce frère au milieu de nous, nous nous rappellerons à son égard ce commandement de Jésus, pour l'accomplir dans un esprit d'amour: Matth. XVIII, 15—18; V, 23, 24; aussi bien que les déclarations suivantes de ses apôtres: Hébr. x, 24; Phil. III, 15, 16; Jacq. V, 19, 20; Rom. XII, 3, etc. »

Tels sont les principes qui, dans la question de la Cène, ont dirigé notre Eglise jusqu'à son dernier jour, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où s'est formée l'Eglise évangélique. C'est ainsi que, rétablissant ce qui avait d'abord existé chez nous, la Déclaration de 1828 limitait considérablement les priviléges des simples communians, après les avoir élargis outre mesure. Qu'on ne s'étonne pas trop de ces oscillations dans une question dont la solution n'est point aussi facile qu'il peut sembler à première vue; l'Eglise évangélique, dont elle devait plus tard compliquer la marche pendant des années, en sait quelque chose¹.

II. QUESTIONS PERSONNELLES.

Si je voulais donner à ce point le même développement qu'aux deux précédents, il me faudrait y consacrer dix fois autant de pages. Mais quel profit en retireraient mes frères? et qu'y gagnerait la gloire de Dieu? Je serai donc bref sur

¹ Avant 1867, on ne pouvait pas prendre la Cène dans l'Eglise évangélique sans une autorisation préalable. Dès lors un nouveau Règlement y ouvre à tout chrétien l'accès à la Table sainte sous sa propre responsabilité. Ce Règlement simplifie sans doute la marche du Presbytère qui désormais ne connaît plus, officiellement du moins, que des membres effectifs; mais concilie-t-il suffisamment l'élément de la liberté chrétienne avec celui de l'ordre? et ne risque-t-il pas, au contraire, de créer à l'Eglise de nouvelles et sérieuses difficultés? C'est une question à laquelle l'avenir se chargera de répondre. — On a dit que le Règlement de 1867 « laissait à Dieu le jugement des coeurs. » Mais l'ordre de choses précédent le lui ôtait-il? On admettait alors à la Cène sur une profession personnelle de foi non démentie par les œuvres; c'est encore d'après le même principe qu'on admet aujourd'hui à l'Eglise, et en le faisant on ne croit pas ôter à Dieu le jugement des coeurs. C'est le principe des Eglises de profession, de la nôtre en particulier (Const., art. 2). L'autre principe est celui des Eglises de multitude.

ce triste sujet, et sans doute le lecteur chrétien m'en saura gré.

Aux discussions qu'avait suscitées parmi nous la question du Baptême, question qui n'avait pu réussir à nous diviser, succédèrent bientôt, ou plutôt se mêlèrent des débats d'un caractère plus fâcheux. A la suite de ces débats, Empaytaz crut devoir « pour un bien de paix », selon son expression, abdiquer la charge de pasteur qu'il exerçait dans notre Eglise depuis 1818, pour n'y conserver que les fonctions de prédicateur. Alors Ami Bost, qui se trouvait à Genève, fut appelé par ses frères à le remplacer dans la charge qu'il venait de quitter, et me fut donné comme compagnon d'œuvre, conjointement avec Th. Lhuillier. Quelque temps après, je me retirai moi-même du pastorat, ce que fit aussi Bost. Lhuillier restait seul pasteur. Plus tard, je repris, de concert avec Empaytaz, la charge que nous avions déposée l'un après l'autre, et le pastorat de l'Eglise se retrouvait ainsi tel qu'il existait auparavant. Lhuillier était notre collaborateur. Je ne retracerai pas en détail les diverses péripéties de cette crise intérieure du Bourg-de-Four; je ne prononcerai pas non plus de jugement sur ceux de mes frères qui y furent mêlés; il me suffira de reconnaître les torts que j'eus le malheur de me donner dans les tristes débats que l'auteur des *Mémoires* raconte plus au long que je ne le fais, et de confesser qu'avec plus de support, plus d'humilité, plus d'abnégation de moi-même, j'aurais sans doute pu m'éviter à moi, et surtout éviter à ce cher Bourg-de-Four, bien des ennuis, bien des tribulations, et conserver avec un ancien ami, dont je connais mieux que personne les côtés faibles (et qui n'en a pas?), mais que j'ai toujours regardé comme m'étant bien supérieur en zèle, en spiritualité, en renoncement surtout, nos rapports intimes du

commencement du Réveil ; plutôt à Dieu que j'eusse mieux compris cette parole : « *Qui es-tu, toi, pour juger le serviteur d'autrui ? C'est pour son propre seigneur qu'il se tient ferme ou qu'il tombe !* » (Rom. xiv, 4.)

Le Coup-d'œil rétrospectif qui précède ne donne qu'une idée bien imparfaite de la Vie intérieure de l'Eglise indépendante durant la première période de son existence. Si maintenant nous essayons de pénétrer, autant que cela peut être donné à l'homme, dans le cœur même de cette Eglise, et de rechercher quel fut, à cette époque, son véritable état moral, alors deux sentiments viennent tour à tour remplir notre âme :

— Avant tout, celui de l'humiliation, au souvenir des luttes que résume en peu de mots la page qu'on vient de lire. Le premier cri qui s'échappe ici de notre cœur est celui du psalmiste : « Eternel ! si tu prends garde aux iniquités, Seigneur ! qui est-ce qui subsistera ? Ne te souviens point de nos péchés, mais souviens-toi de tes compassions, car elles sont de tout temps » (Ps. cxxx et cni). Ce cri d'une douleur justement humiliée, mais nullement découragée, il est à peine un seul jour de notre passé, feuilleté sous le regard de Dieu, qui ne nous appelle à le pousser. Si le Seigneur avait daigné bénir nos faibles débuts dans son œuvre, si nous avions pu d'abord nous appropier, en quelque mesure, la parole qu'il adressait à l'Eglise d'Ephèse : « Je connais tes œuvres, et ton travail, et ta patience, et que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et qui ne le sont point, et que tu les as trouvés menteurs », nous ne lui donnâmes, hélas ! que trop vite le droit de nous dire : « Mais j'ai ceci contre toi que tu as abandonné ton premier amour ; sou-

viens-toi d'où tu es déchu ; repends-toi, fais tes premières œuvres » (Apoc. ii). C'est principalement sur les 2 ou 3 dernières années de cette première période de notre existence comme Eglise, que tombe de tout son poids la solennelle répréhension de Celui qui « marche au milieu des sept chandeliers d'or, et qui sonde les cœurs et les reins. » Que de fâcheuses dissensions éclatent alors entre les pasteurs eux-mêmes ! que de misères qui les avaient provoquées ! et que de misères qui les accompagnent ! L'Eglise ne pouvait manquer d'en ressentir le contre-coup. Des partis se forment dans son sein ; l'un dit : Moi, je suis de Paul ; un autre, moi de Céphas ; un autre, moi d'Apollos ! Mais, béni soit Dieu ! ce déplorable état de choses ne se prolongea pas trop longtemps ; l'Esprit de Christ se montra plus fort que notre esprit naturel ; l'agitation causée par de funestes luttes s'apaisa peu à peu ; la charité fraternelle finit par reconquérir ses droits.

Mais l'humiliation que nous éprouvons au souvenir de nos péchés refoulerait-elle dans notre cœur les sentiments d'une juste reconnaissance ? nous ferait-elle oublier tout ce que l'inépuisable bonté du Seigneur daigna faire en nous et par nous durant la période qui nous occupe ?

Entre les bénédictions nombreuses dont il lui avait plu de nous combler comme Eglise, il en est quelques-unes que j'ai particulièrement à cœur de relever ici :

La petite Eglise, j'ose le dire, avait une humble opinion d'elle-même, et ne cherchait pas à attirer sur elle les regards ; c'était un des traits les plus saillants de son caractère, et sûrement une des grâces les plus précieuses qu'elle eût pu recevoir d'En Haut. Elle avait, en quelque sorte, adopté pour devise cette parole d'un prophète : « Marcher en pauvre état pour l'amour de l'Eternel des armées. »

(Mal. III, 14). Ainsi que je le dis ailleurs : Jouir en paix sous l'aile de Jésus, « loin de l'orgueil des hommes et des disputes des langues, » des biens ineffables qui découlent de sa Croix, et s'efforcer d'en faire jouir aussi les autres ; telle était son unique et constante préoccupation.

La petite Eglise ne possédait pas les dons éclatants qu'on vit se manifester plus tard dans d'autres assemblées ou sociétés chrétiennes ; mais elle avait reçu, dans une mesure suffisante, tout ce qui était nécessaire à sa propre édification : c'était une autre grâce dont elle sentait vivement le prix. La doctrine de la Rédemption y était annoncée avec simplicité, avec clarté, avec un sentiment réel et profond de son importance et de sa vérité ; elle y était développée avec toutes ses conséquences pratiques. Et le Seigneur en bénissait la prédication. Combien d'âmes croissaient alors parmi nous dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ et le glorisaient par leurs œuvres ! D'autres, malheureusement, donnaient trop souvent à l'adversaire l'occasion de mal parler de la voie du Seigneur. On en gémissoit sans en être ni surpris ni découragé, mais non sans avertir, sans reprendre, sans agir, en un mot, selon que le requérait la Parole de Dieu. Il y aura toujours ce mélange dans les Eglises ; toujours il s'y glissera des faux frères qui les troubleront ; si, du moins, les Chrétiens sincères dont elles se composent honoraient habituellement dans leur vie le beau Nom qui est invoqué sur eux ! Mais, hélas ! parmi ceux-là mêmes dont le cœur est le plus droit devant Dieu, que de faiblesses encore dont le monde sait habilement se prévaloir pour rejeter la Vérité divine, comme si elle était solidaire de leurs inconséquences ! que d'imperfections ! que de défectuosités ! que de contradictions chez les meilleurs ! C'est la condition des

Eglises sur la terre : qu'étaient au commencement les communautés chrétiennes les plus florissantes ? que sont-elles encore aujourd'hui ? des réunions de pauvres malades en traitement sous les soins charitables du Céleste Médecin, des *Béthesda*, comme disent les Frères-Unis, des maisons de miséricorde, des infirmeries spirituelles.

Cependant, malgré toutes ses lacunes, malgré toutes ses misères qu'elle était la première à reconnaître, la petite Eglise, par une faveur insigne, n'a pas laissé d'être « utile en son temps au Conseil de Dieu. » Elle a eu, comme instrument, sa place et son jour dans l'œuvre d'amour qu'il accomplit maintenant sur la terre. Combien de pauvres pécheurs ont été, par elle, amenés des ténèbres à la lumière et préparés pour les demeures célestes où Jésus les a recueillis ! combien se sont endormis paisiblement dans les bras de ce tendre et fidèle Rédempteur¹ ! Après avoir béguayé sur la terre de leur pèlerinage « le cantique nouveau, » ils le chantent maintenant auprès de Lui, sur des harpes d'or, et dans la pleine possession de ce salut dont ils n'avaient encore ici-bas que les prémisses ; ils disent jour et nuit avec tous les Rachetés : « Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que tu as été

¹ Quelques-uns d'entre eux au doux son de ce Cantique chanté à leur chevet, par leurs frères, sur une suave mélodie :

« Ame heureuse, Jésus te conduise — A la céleste Sion !
Reçois les adieux de son Eglise — Et sa bénédiction.
Qu'il te jette des regards propices. — Que le Père et l'Esprit te bénissent.
Que les Anges à ta fin — Te transportent dans son sein ! »

C'est le *profiscere, anima Christiana* (Pars, âme chrétienne!) des Frères Moraves ; ce fut plus d'une fois le nôtre.

égorgé, et que tu nous as achetés pour Dieu, par ton sang, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation, et que tu nous as faits, pour notre Dieu, rois et sacrificateurs; et nous règnerons sur la terre. » (Apoc. v, 9, 10.)

NEUVIÈME SECTION

ACTIVITÉ EXTÉRIEURE

DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DE GENÈVE

(1817 à 1826)

Nous avons dit (p. 176) que toute Eglise du Seigneur a, selon l'Ecriture, une double mission à remplir: d'une part, pourvoir au développement spirituel de ses membres par un diligent emploi des moyens que Dieu a mis à sa disposition; de l'autre, garder avec une sainte jalouse le bon dépôt qui lui a été confié et en répandre autour d'elle les trésors pour le salut de plusieurs. On a vu comment la petite Eglise s'était efforcée d'accomplir la première partie de son mandat. Disons maintenant ce qu'elle entreprit, dans la mesure de ses moyens, pour accomplir la seconde. Elle l'a fait de deux manières: par la parole écrite et par la parole orale; en d'autres termes, par des publications religieuses et par la prédication ou évangélisation. Le Seigneur n'a pas laissé sans bénédiction le travail de ses faibles serviteurs.

Article premier

PUBLICATIONS RELIGIEUSES.

La Compagnie des Pasteurs avait rejeté les doctrines vitales de l'Evangile, notamment la Divinité suprême de Jésus-Christ. Il fallait en rétablir la connaissance et la profession parmi nos concitoyens. Dans ce but, l'un de nous traduisit de l'anglais de petits écrits populaires exposant cette vérité capitale avec autant de force que de clarté ; le plus remarquable de ces écrits était intitulé : *Emmanuel ou Vues scripturaires sur Jésus-Christ* ; il tient encore aujourd'hui, mais abrégé, une place honorable parmi les traités religieux en langue française. La lecture en fut bénie pour un grand nombre.

Il fallait aussi mettre en lumière une autre vérité non moins capitale, mais complètement ignorée alors, l'Unité de Christ et de l'Eglise et ses bienheureuses conséquences. A cet effet, le même traduisit, de l'anglais encore, un autre traité ayant pour titre : *Le vieillard d'Ellacombe*, et exposant, sous une forme attrayante, cette grande doctrine avec vie et onction. Ce traité-là surtout, que Malan, alors régent de la 5^{me} classe du collège, distribua largement à ses élèves, excita la mauvaise humeur et la verve sarcastique du nouveau professeur de théologie ; il en parodia le titre, dont il fit : *Le vieux Lacombe* ; c'était le nom d'un voiturier alors connu de tout Genève.

La Société biblique, britannique et étrangère, faisait répandre la Bible française, version d'Osterwald, dans des formats plutôt grands ; on éprouvait généralement le besoin de la posséder dans un format portatif. Drummond qui,

sans appartenir à l'Eglise naissante, lui était cependant attaché de cœur, combla la lacune avec sa générosité ordinaire ; il fit imprimer à ses frais la Bible, version de Martin, plus littérale, dans le format désiré, et la fit tirer à un très-grand nombre d'exemplaires. Il rendit de la sorte un vrai service à la cause du Seigneur.

Drummond eut également l'heureuse idée de faire réimprimer *l'Institution de la Religion chrétienne, de Calvin*. Ce beau livre, qui avait paru chez nous à l'aurore du Réveil du 16^{me} siècle et qui y reparaissait à l'aurore de celui du 19^{me}, servit, comme alors, à affirmer ceux qui le lurent dans la connaissance de la Vérité. Drummond, dans ces deux impressions, fut assisté, pour la partie littéraire du travail, par notre condisciple et ami, Marc Dejoux, déjà connu de nos lecteurs.

Vers la même époque, nous publiâmes, Méjanel et moi, la *Force de la Vérité*, ouvrage également traduit de l'anglais (sur la 15^{me} édition) ; c'est l'intéressant récit de la conversion du célèbre théologien Thomas Scott, récit fait par lui-même. Unitaire à son point de départ, Scott y raconte comment, sous l'action toute-puissante de l'Esprit saint, les doctrines fondamentales de l'Evangile qu'il avait si longtemps rejetées, s'imposèrent enfin l'une après l'autre à son esprit juste et à son cœur droit. C'est un petit volume qu'il serait bon de placer dans les mains des ministres qui combattent la Vérité divine. Nous envoyâmes à Th. Scott, alors fort avancé en âge, notre traduction de son livre ; si elle lui parvint, il put bénir Dieu qui lui permettait de rendre ainsi, dans les pays de langue française, comme il l'avait fait dans sa patrie, un fidèle témoignage à l'Evangile de Christ avant d'aller se reposer de ses travaux auprès de ce glorieux Rédempteur.

Les brochures que je viens de mentionner parurent en 1817. En 1818, et pendant le violent orage que souleva notre changement de local, je publiai une brochure anonyme où, sous la forme d'un dialogue entre un jeune homme de nos agresseurs et un illuminé (c'est le nom qu'on nous donnait — mais le bas peuple disait *éclatés*), je cherchais à dissiper les préventions du public à notre égard, et à calmer son extrême irritation.

Un écrit à la fois plus sérieux et plus important, et qui avait un caractère officiel, est l'Apologie que la nouvelle Eglise crut devoir publier à la même époque et dans le même but. J'en ai déjà rendu compte (p. 140).

Cependant, le besoin d'un journal religieux, consacré à la propagation de la Vérité telle qu'elle est en Christ, se faisait de plus en plus sentir au milieu de nous. En conséquence, aidé, pour la première année (1819), de mon ami Marc Dejoux (p. 139), je fondai le *Magasin évangélique*. Ce journal, paraissant en livraisons mensuelles de soixante à quatre-vingts pages, offrait, sur les Missions et les Sociétés bibliques, des nouvelles fort détaillées et qu'on ne trouvait guère ailleurs; elles étaient surtout puisées dans le *Magasin des Missions de Bâle*, et traduites par Ami Bost qui me les envoyait régulièrement à Genève. Le Magasin évangélique servit, sous la bénédiction divine, à réveiller, dans les pays de langue française, l'intérêt des enfants de Dieu pour ces nobles entreprises de l'amour chrétien. Outre les nouvelles missionnaires, il donnait à ses lecteurs des essais, des instructions sur divers points de doctrine et de pratique évangélique, des fragments de l'histoire ecclésiastique, des articles de biographie, de né-

crologie, de mélanges, etc.¹ Journal de pure édification, il s'interdisait habituellement toute polémique, comme le fit plus tard la *Feuille religieuse du Canton de Vaud*. Le nombre des abonnés allait croissant d'année en année, lorsqu'en 1822, le rédacteur se vit obligé d'en suspendre la publication; la porte de la France, où il comptait le plus de souscripteurs, lui avait été comme fermée en conséquence de mesures restrictives adoptées, sous une influence cléricale, par le ministère du comte de Villèle.

Au *Magasin évangélique* succéda plus tard une publication semi-périodique, le *Conservateur chrétien*, recueil de pièces édifiantes (biographies, nécrologies, fragments ecclésiastiques, mélanges); il était dirigé par l'ancien rédacteur du *Magasin évangélique*, secondé d'un frère en Christ, l'excellent Louis Perrot-Droz (plus tard, Perrot de Pourtalès) qui pourvoyait libéralement à tous les frais de l'entreprise. Il en parut deux volumes. C'est le *Conservateur chrétien* qui donna le premier, dans une de ses livraisons, une autobiographie du célèbre marin converti, Jean Newton, dont il plut à Dieu de faire un des théologiens les plus utiles et les plus bénis de l'Angleterre. Cette vie, traduite de l'anglais, fut partout lue avec une grande édification. Elle souleva pourtant chez nous un véritable orage à l'occasion de cette parole de Newton: « Je ne donnerais pas un fétu de l'assurance de salut que le péché ne trouble pas; si, dans le moment où il venait de commettre un adultère, David était venu me parler de son assurance, j'aurais méprisé ses paroles. » Plusieurs de nos amis de Genève crurent

¹ C'est le *Magasin évangélique* qui, le premier, publia, sur les derniers jours de Charles Rieu, les détails émouvants que je tenais d'un membre de la famille, et qui furent ensuite reproduits dans la Notice dont parle la page 82

voir, bien à tort assurément, dans cette proposition qui sonnait mal à leurs oreilles, une grave atteinte à la doctrine évangélique de l'assurance du salut.

Revenons à l'année 1819. Le *Magasin évangélique* avait à peine commencé sa carrière qu'on vit paraître à Genève une brochure qui fit une grande sensation. Elle avait pour titre : *Genève religieuse en mars 1819*, et pour auteur Ami Bost, alors, comme on le sait, pasteur-suffragant à Moutiers Grandval (Jura bernois). Bost revenait de temps en temps à Genève, et se regardait à juste titre comme membre de la petite Eglise; quoiqu'il ne résidât pas au milieu de nous, il avait eu une part considérable au nouveau Réveil; nous l'aimions et nous le tenions pour un des nôtres. Voici quelle fut l'occasion de la brochure à laquelle il donna cours à l'époque prémentionnée. Le pasteur Defernex, ainsi qu'on l'a vu plus haut (p. 134), avait prononcé, le 14 janvier 1819, en sa qualité de président du Consistoire pour cette année-là, un discours d'inauguration dans lequel il combattait les orthodoxes, sans les nommer, et défigurait leur doctrine. On y lisait entre autres les paroles suivantes devenues célèbres :

« Genève jouissait depuis près d'un siècle du calme religieux; elle pouvait hardiment soumettre sa croyance à l'examen de sa raison, séparer les vérités fondamentales, incontestablement enseignées dans l'Evangile, de celles qui... ne sont pas d'une égale importance; elle pouvait, en s'attachant fortement aux unes, suspendre son jugement sur les autres, attendre que de nouvelles lumières lui permettent de prononcer avec plus de maturité. Mais cet heureux privilége, elle le possédait comme à l'insu des autres Eglises; elle n'aspirait point à paraître avoir secoué un joug auquel partout ailleurs on était encore trop asservi pour qu'elle pût espérer de faire goûter ses principes. Cependant on l'accuse de s'écartier de la doctrine reçue,

de mettre moins d'importance à certains dogmes....; on la presse de répondre; elle hésite; elle craint d'engager des querelles; on insiste; et, quoique décidée à demeurer fidèle au silence que les circonstances et l'autorité des chefs de l'Etat lui imposaient, *elle laisse en quelque sorte échapper son secret*, qui, révélé à certaines époques, eût révolté les esprits¹, et à d'autres n'eût fait aucune sensation, etc. »

Bost cite ces paroles du président du Consistoire; puis, le cœur rempli d'indignation, il s'écrie :

« Avons-nous bien entendu! Avons-nous bien lu! L'Eglise de Genève faisant des progrès à l'insu des autres Eglises! — L'Eglise de Genève secouant, sans vouloir paraître, un joug qu'on gardait partout ailleurs! Et appelant un joug la profession des anciennes doctrines! — Ses conducteurs ayant un secret! — et le laissant échapper, comme malgré eux! — résolus, par conséquent, s'ils l'avaient pu, à aller plus loin encore! — Un secret qui, révélé à certaines époques, eût révolté les esprits! Ainsi, à tel moment donné, l'Eglise de Genève était conduite en secret par ses pasteurs de telle manière, et vers un tel but que, si elle l'eût su, elle en aurait été révoltée!... Voilà, ô mes compatriotes, comme on vous conduisait! voilà comment l'Eglise était menée! — jusqu'au 14 janvier de l'année présente!.... »

« Il y a des ruses, disait encore Bost, que l'Ecriture appelle *des profondeurs de Satan*, de sourdes menées, de lentes manœuvres, par lesquelles on conduit, au bout d'un long espace d'années, une Eglise à des résultats qui l'auraient effrayée, si on les lui avait dévoilés tout d'un coup. »

Ainsi parlait Bost dans sa *Genève religieuse en mars 1819*. On se demande pourtant s'il n'était pas ici trop sévère envers les pasteurs de Genève; si l'on peut raisonnablement admettre que, depuis l'abolition des symboles, ils aient suivi de génération en génération un plan secrètement arrêté

¹ C'est Bost qui souligne.

d'avance pour mettre de côté sans bruit les Vérités distinctives du christianisme. Le secret, tel que Bost paraît le supposer, eût-il pu d'ailleurs être aisément et si longtemps gardé? Etais-il même nécessaire? Qu'entraînés par leur haine pour les doctrines spéciales de la Bible, haine qu'ils ne réussirent que trop à faire partager à leurs contemporains, ils aient rapidement abandonné les doctrines mystérieuses de l'Evangile; qu'ils aient étrangement abusé de leur position pour les combattre; et que, mis plus d'une fois en demeure de déclarer nettement ce qu'ils ne croyaient plus et ce qu'ils croyaient encore, ils aient tergiversé, équivocqué, c'est malheureusement ce qu'il n'est pas permis de mettre en question (p. 10). Mais pour croire qu'ils se soient abaissés au degré d'hypocrisie que Bost leur attribue, il faudrait des preuves bien convaincantes; or, en fait de preuves, nous ne possédons guère ici que le discours du 14 janvier 1819, surtout la phrase qu'il a soulignée, et qui n'est probablement qu'une de ces phrases à effet qu'on rencontre souvent dans les discours de ce genre, et auxquelles on aurait tort, selon nous, d'attacher trop d'importance.

A cette liste de publications religieuses sorties du sein de l'Eglise naissante, oublierais-je d'ajouter une biographie qui fut généralement accueillie avec faveur; c'est *l'Histoire de la vie et de la conversion* du pasteur rationaliste Guillaume Koellner, écrite par lui-même. Elle avait d'abord paru en allemand sous le titre de *Vie d'un prédicateur néologue*, etc. Traduite en français par une dame pieuse, et éditée par nos soins à Genève en 1823, cette biographie raconte de quelle manière admirable l'auteur avait été miséricordieusement ramené, des citernes crevassées et sans eau du rationalisme, aux sources pures et vivifiantes de la

Révélation. Elle raconte aussi tout ce qu'il avait eu à souffrir, lui et les siens, dans une position singulièrement étroite, et comment la fidélité du Seigneur lui était constamment venue en aide dans ses pressants besoins. Sa vie a plus d'un rapport avec celle du pieux Georges Müller, de Bristol. Il serait bon, je pense, qu'elle fût réimprimée aujourd'hui où le rationalisme fait sous nos yeux de si effrayants progrès, et où il multiplie les ruines tout autour de nous. Elle servirait en même temps à affirmer la foi des enfants de Dieu, ministres et autres, qui se trouvent dans des circonstances matérielles plus ou moins difficiles. La relation originale s'arrêtait à l'année 1809. A ma demande, le vénérable auteur, qui m'honorait de son amitié, voulut bien ajouter, au récit primitif et pour la traduction française, un narré succinct des principaux événements de sa vie, de 1809 à 1823. D'abord pasteur luthérien à Naurod, près de Francfort sur le Mein, il fut ensuite attaché, dans sa blanche vieillesse, à la *Société allemande* dont le centre est à Bâle, et qui sert de point de ralliement à un si grand nombre de disciples du Seigneur en Allemagne. C'est à Bâle que j'eus le privilége de faire sa connaissance en 1823, et c'est là, je crois, qu'il termina son utile carrière quelques années après.

Article second

ÉVANGÉLISATION. MISSIONS.

L'Evangélisation dans ses débuts n'était pas chez nous l'affaire de quelques-uns seulement; tous y prenaient part selon la mesure de foi qu'ils avaient reçue. On comprenait cette parole adressée à tous les Chrétiens: « Vous êtes la

race élue, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple acquis, pour que vous annonciez les Vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1 Pier. II, 9). L'Eglise naissante était une Eglise missionnaire. Et ce qu'elle annonçait, c'était la bonne nouvelle du Salut gratuit, sans y mêler ses vues ecclésiastiques. La prédication se concentrat tout entière sur la doctrine fondamentale de la justification par la foi seule et ses conséquences morales. Quoique dissidents, nous étions loin de mettre l'accent sur la question d'Eglise. Tout en maintenant parmi nous l'ordre intérieur, tel qu'il nous était donné de le voir dans le Nouveau Testament, nous étions, grâces à Dieu, loin de négliger les intérêts généraux de son Royaume. Déjà alors nous étions pénétrés de l'esprit que respire cette belle page d'un écrit de James Haldane, le sage et pieux frère de Robert¹:

« L'homme, dit J. Haldane, se jette toujours dans les extrêmes ; « son esprit étroit se préoccupe aisément d'un seul objet qui l'absorbe. Tel fidèle ne verra que l'ordre à établir dans une petite assemblée chrétienne, réunie dans une chambre haute. Tel autre ne « s'occupera que de ces multitudes d'âmes immortelles, qui périssent faute de connaissance ; tout son cœur se répandra en prières « et en efforts pour leur salut : il courra leur prêcher l'Evangile « éternel, possédé qu'il est du désir de dépenser et de se dépenser lui-même pour Christ. L'indignation le saisit à l'aspect de la petite compagnie dont je viens de parler, et qui semble vouloir ne gagner Christ que pour elle-même. Peut-être son zèle le pousse-t-il trop « loin, et parce qu'il voit ses frères manquer en certaines choses, « dédaigne-t-il bien à tort ce qu'il y a de louable en eux. Il aperçoit « bien qu'une sorte d'ordre est nécessaire dans une Eglise ; mais « n'ayant pas dûment considéré le sujet, ou trouvant impossible,

¹ *A View of the social Worship, etc.*

« dans sa position actuelle, de réaliser l'ordre des premières Eglises ; « déterminé qu'il est, en outre, à ne point abandonner ce qu'il appelle une sphère de grande utilité, il traite comme chose de minime importance tout ce qui se rattache à l'organisation des Eglises.

« Mais que dit le Nouveau Testament ? Il nous montre les Apôtres « alliant le zèle pour la conversion des pécheurs, à la sérieuse recherche de la prospérité des croyants. Ils publiaient l'Evangile à toute créature, et après que les uns avaient reçu leur parole, et « que les autres l'avaient rejetée, ils séparaient les disciples et les réunissaient en sociétés distinctes (Act. XIX, 9). Sachons les imiter « à ce double égard. Nous trouverons toujours que la scrupuleuse observation des pratiques établies par eux, dans les premières Eglises, concourt efficacement à augmenter le zèle pour la conversion des pécheurs ; à moins que, s'emparant trop fortement de notre esprit, elle ne nous fasse oublier le but auquel elle est destinée, ou que, nous engageant à trop attendre des moyens, elle ne nous les fasse substituer à Christ et à la fin. Dans ce cas, il ne faudrait pas s'étonner que nos âmes dépérissent, et que tous nos efforts pour l'avancement de l'Evangile fussent complètement paralysés. »

Ce que je me propose de dire au sujet de l'Evangélisation de notre Eglise se range sous trois chefs : Evangélisation locale, Missions continentales et Missions étrangères.

§ 4.

Evangélisation locale

La Parole de grâce se répandait tout autour nous. Nos frères allaient deux à deux la porter dans les campagnes, le dimanche principalement. Porchat, alors régent à Avully, encouragé par le digne pasteur de la paroisse, Ed^d Diodati,

évangélisait fidèlement la jeunesse confiée à ses soins. Neff, sous l'habit militaire, parcourait diverses localités de notre canton pendant les jours de liberté que lui laissait son service, et annonçait avec un pieux entrain les miséricordes du Seigneur. C'est ainsi qu'ils débutaient l'un et l'autre dans la belle carrière où tant de bénédictions les attendaient, comme le montrera la Section suivante. A cette même époque, nous établissons des assemblées d'appel à Carouge, près de Genève, et dans le voisinage immédiat de cette petite ville. Neff les présidait assez souvent. Elles continuaient longtemps encore sous la forme que nous leur avions d'abord donnée, mais jamais, il faut en convenir, avec un succès marqué; l'œuvre de Dieu a toujours eu beaucoup de peine à prendre pied dans cette bourgade, peuplée surtout par des Catholiques romains qui sont venus s'y établir de toutes les contrées voisines, et dont la plupart n'y ont pas apporté un bien bon esprit.

Carouge me rappelle un fait qui ne manquera pas, je l'espère, d'intéresser le lecteur. Il y avait, en 1820, dans cette ville, un frère âgé, lorrain d'origine et dont la famille est connue à Genève. Stouvenel, c'était son nom, appartenait à notre petite Eglise, qu'il édifiait par une piété vivante. Il apprend un jour qu'un meurtre a été commis non loin de sa demeure, sur la personne d'un malheureux vieillard et de sa domestique, et que les auteurs présumés de ce crime ont été arrêtés et écroués dans les prisons de Genève. Il demande alors à visiter celui des deux meurtriers auprès duquel il pouvait espérer d'avoir accès; l'autre était un homme endurci qui ne l'aurait pas reçu. L'autorisation qu'il requiert lui est accordée. Mais le prévenu, né catholique, ne sait pas lire, et la Lettre de grâce adressée à tout pécheur qui croit est pour lui un livre hermétiquement

fermé; que fait le bon Stouvenel? il se rend tous les jours auprès du prisonnier et lui donne une leçon de lecture. Sa charité fut couronnée d'un plein succès. Au bout de quelques mois le prévenu lisait avec bonheur, pendant les longues heures du cachot, cette Parole de miséricorde que Stouvenel lui avait appris à aimer, et dont le Saint Esprit bénit pour lui la méditation. Je le vis peu avant sa condamnation; je lui dis qu'il allait paraître devant Dieu et lui demandai s'il ne tremblait pas à cette pensée. « Je sais, me répondit-il avec simplicité, que dans trois semaines, ma tête tombera sur l'échafaud (il accompagna ces mots d'un geste qui traduisait énergiquement sa pensée), mais je ne crains rien; oui, mon âme est tranquille. » Je le priai de me dire d'où lui venait cette assurance; il me répondit avec la même simplicité: « J'ai trouvé ce matin dans l'Evangile (il voulait dire le Nouveau Testament) cette parole qui me rassure: « Le sang de son Fils Jésus-Christ nous purifie de tout péché. » Puis, s'adressant au directeur de la prison, aujourd'hui vieillard octogénaire et membre vénéré de l'Eglise Evangélique: « Monsieur Aubanel, lui dit-il, quand les murs de ce cachot seraient de verre, je ne chercherais pas à les briser pour en sortir; j'ai ma confiance en Jésus-Christ. » Notre bien-aimé frère avait la meilleure opinion de son prisonnier et le tenait pour vraiment converti; il me l'exprimait encore dernièrement. Quand il fallut aller au supplice, on nomma d'office, pour accompagner le coupable sur l'échafaud, un prêtre de sa communion; il dut l'accepter. « Mais qu'importe, dit-il alors à notre frère, j'ai l'Evangile dans mon cœur! »

Ceci se passait en 1820 et 1821. Plus tard, nous ouvrîmes, dans le faubourg de St-Gervais, à Genève, des réunions d'appel semblables à celles que nous avions établies

à Carouge. Elles eurent lieu d'abord dans une maison située sur la place de Coutance; plus tard, dans une maison de la rue du Cendrier en face de la caserne de Chantepoulet (1825). L'assemblée que nous inaugurâmes dans cette dernière localité excita bientôt la plus vive opposition. Les habitants de St-Gervais se soulevèrent contre nous. Ce fut, comme en 1818, une véritable émeute. Expulsés de ce quartier à coups de pierres, nous nous vîmes poursuivis jusque dans notre asile ordinaire du Bourg-de-Four. Le 10 août 1825 surtout, fut pour nous un jour de vives alarmes; assaillis par la populace, nous courûmes de grands dangers dans notre assemblée du soir. En vain de vrais Genevois, amis éclairés de la liberté religieuse et jaloux du bon renom de notre pays, le vénéré professeur Duvillard, notre illustre peintre national, J. Hornung, et quelques autres citoyens, s'efforcèrent d'opposer une énergique résistance à cette injuste agression; leur patriotique voix était couverte par les vociférations d'une multitude égarée. Cependant, au milieu des rugissements de la foule ameutée contre nous, il nous fut donné de chanter, pleins de confiance au Seigneur, pendant le siège de deux heures que nous eûmes à soutenir dans notre salle, ce beau verset de notre Recueil et d'autres semblables :

Oui, malgré la tempête,
Jésus à qui je suis,
Toujours sous sa houlette
Gardera sa brebis;
Dussé-je pour mon Maître
Perdre tout ici-bas,
A lui seul je veux être,
Je ne le quitte pas!

Le Seigneur nous couvrit encore une fois de son bou-

clier. Il avait suscité pour nous secourir un magistrat distingué, fils de parents pieux. Auguste Cramer, mon ancien condisciple, déploya dans cette circonstance difficile autant d'intelligence que de fermeté. Providentiellement chargé ce jour-là de la Direction de la Police, il avait mis sur pied, pour nous protéger et sauvegarder l'ordre public, tout ce qu'il avait de gendarmes à sa disposition (environ 50, la plupart anciens soldats du premier empire).

Un sermon du pasteur Cheyssiére, sur l'esprit de secte, prêché cette même année dans les quatre chaires de Genève et publié à deux éditions qui se succédèrent rapidement, avait en bonne partie causé toute cette exaspération populaire. C'était une violente diatribe presque personnelle contre les Dissidents. A l'opposition au Réveil dans la presse en 1817, suivie, en 1818, comme on se le rappelle, de l'opposition dans la rue, succédait maintenant l'opposition dans la chaire; elle provoquait de nouveau l'opposition dans la rue. Ami Bost habitait alors Genève, et y remplissait la charge de pasteur dans l'Eglise du Bourg-de-Four, conjointement avec Lhuilier et moi. Prenant la plume pour répondre au sermon de Cheyssiére, il composa *sa Défense des Fidèles*, qui donna lieu quelque temps après à son Procès devant nos tribunaux. Ces événements préoccupèrent trop vivement l'attention publique pour que je puisse me dispenser d'en rappeler au moins les traits principaux.

Cheyssiére avait pris pour texte de son sermon ce passage de Tite (III, 10): *Évitez le sectaire, sachant qu'un tel homme est condamné par sa propre conscience*. Bost donna pour titre à sa Réponse : *Défense de ceux des fidèles de Genève qui se sont constitués en Église indépendante contre les SECTAIRES de cette ville*. Titre hardi sans doute,

mais vrai, si, comme on l'a souvent dit, c'est la doctrine et non le nombre qui décide de l'Église ou de la secte (Rom. xvi, 17; 2 Pierre II, 1, 2). Voici quelques-unes des paroles de ce Livre sur lesquelles on s'appuya pour en attaquer l'auteur :

« Le catéchisme de Genève termine la section qui regarde plus particulièrement l'œuvre de notre Sauveur par cette question : « Que résulte-t-il de tout ce que nous avons dit de la personne de Jésus-Christ ? » L'Ecriture répondrait ici : « Que les anciens jettent leurs couronnes à ses pieds, et que toutes les créatures, au ciel, sur la terre et dans la mer, avec toutes les choses qui y sont, s'écrient dans des transports sacrés : Amen ! le salut est de notre Dieu et de l'Agneau ! A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau soient louanges, honneur, gloire et force aux siècles des siècles. » Mais la Compagnie des Pasteurs de Genève, — cieux, écoutez ! et toi, terre, prête l'oreille ! — trouve que c'est bien assez d'être « pénétré pour lui de respect, de soumission, de confiance et d'amour¹. »

« Et moi je demande si ces hommes, non-seulement égarés, mais coupables, en ce qu'ils s'obstinent à paraître professer un Evangile qu'ils couvrent réellement de mépris, nous font donner ici à notre Sauveur, à l'Eternel notre Justice, plus que ce que doit toute femme à son mari, tout citoyen à ses magistrats, tout écolier à son maître ; plus que ce que ces pauvres gens pensent qu'on leur doit à eux-mêmes ! Voilà, ô mes compatriotes, comment on se joue des hommes, après les avoir élevés dans l'ignorance ! Voilà comment, avec un étalage de mots, on trompe les âmes des pécheurs ! Voilà, — me comprenez-vous enfin ? — comment on introduit, « avec des paroles artificieuses, des sectes de perdition ! » Est-ce que vous ne parleriez pas, vous, avec plus de chaleur d'un homme de bien qui vous aurait tirés du feu, que les pasteurs de Genève ne le font là de Jésus-Christ ? Oh ! qu'ils nous montrent bien qu'ils ne le tiennent pas réellement pour leur Sauveur ! »

¹ Catéchisme de 1819, p. 78.

Plus loin, répondant à quelques accusations de détail, Bost disait :

« Vous n'aimez pas à discuter, il est vrai, mais votre troupeau nous jette des pierres : vous ne répondez rien à nos arguments, mais vos paroissiens viennent casser nos vitres ; et, pour nous défendre de vous, ce n'est finalement plus la Bible ni la logique qu'il nous faut, mais les gendarmes. Vous avez bien promené de temple en temple un sermon violent contre des gens qui annoncent l'Evangile, par la seule raison qu'ils ne vous suivent pas ; mais avez-vous prêché contre ces scènes de meurtre ?..... »

D'autres passages de la *Défense* signalaient vivement le manque de droiture du Clergé genevois dans la manière graduée et couverte avec laquelle il avait introduit ses fausses doctrines dans l'Eglise de Genève. Ce fut plus spécialement sur ces passages qu'on se fonda pour intenter à l'auteur une accusation en calomnie, comme s'il eût voulu attaquer la réputation et la probité des pasteurs, et qu'il eût eu autre chose en vue que leur conduite dans les affaires de doctrine et d'église !

Bost parut devant le tribunal de première instance, le 4 Janvier 1826, accompagné de ses collègues du Bourg-de-Four. Il y avait, à l'Hôtel de Ville, une affluence de public extrême. Le Procureur Général, qui se déclara l'ami du Professeur de théologie, se donna, contre Bost et ses frères, des libertés plus grandes qu'il ne le fit plus tard ; il parla sans gène de méthodistes, de sectaires, de calomniateurs, de mauvais citoyens et d'autres choses semblables. Bost présenta d'abord la partie légale de sa défense ; il établit de la manière la plus évidente que le Clergé avait enfreint la Loi Ecclésiastique de Genève, loi qui subsistait en droit, n'ayant jamais été révoquée, et qu'il avait, en conséquence,

encouru les peines que dénoncent les art. 123 et 124 du Code pénal, section 3. Puis, après avoir montré à ses juges le terrible moyen de défense qui lui serait laissé s'il voulait se défendre comme on l'attaquait, il déposa, sur le bureau du tribunal, le cahier à part qui contenait la partie *légale* de son plaidoyer, et déclara qu'il renonçait à s'en servir. Se bornant alors à développer les considérations *moralement* qui militaient en sa faveur, il prouva de la façon la plus claire que la Compagnie avait enfreint les lois de l'Evangile comme elle avait enfreint les lois de l'Etat.

Le Procureur Général demanda réplique à huitaine. Le 18 Janvier 1826, le tribunal prononça son jugement attendu de tous avec impatience, et sa sentence fut l'*acquittement*. Le Procureur Général en appela de ce jugement. Bost, encore accompagné de ses collègues, parut devant la Cour Suprême, le 7 Février. Le Procureur Général reprit son argumentation, un peu modifiée par le plaidoyer précédent de Bost; et s'appuyant, en particulier, sur cette phrase de la *Défense des Fidèles* (p. 53): « Que les pasteurs conduisaient le peuple à la maturité de l'incrédulité, » il conclut à ce que l'auteur fut condamné comme coupable de CALOMNIE. Celui-ci répliqua de nouveau. La Cour s'ajourna au 9 Février. Alors elle donna la sentence qui repoussait l'action en CALOMNIE et ses conséquences; mais qui condamnait Bost à une amende ne s'élevant pas en tout à somme de 500 francs, et cela, non pour avoir calomnié, notez-le bien, mais pour avoir usé, envers un Corps respectable de l'Etat, d'expressions *injurieuses*. Bost avait donc dit des vérités, mais qui, malheureusement, étaient de nature à offenser la Compagnie des Pasteurs. A l'ouïe de la sentence, Malan, qui se trouvait parmi les assistants, s'écria d'une voix noblement accentuée: « Il n'y a donc pas calomnie! » puis, s'approchant de Bost à qui le cher Élie

Bovet et moi avions offert le bras, il se joignit à nous et à nos frères Joseph Villibourg et John Monnard, pour le reconduire, à travers une foule qui n'était rien moins que sympathique, jusqu'à sa demeure située hors de la ville (chemin des Savoises, Plainpalais). Un autre ami, qui se trouvait aussi présent à la séance, déclara immédiatement qu'il prenait sur son compte l'amende à laquelle Bost venait d'être condamné; mais, comme il était étranger, plusieurs frères, également présents, refusèrent son offre généreuse, et dirent qu'on formerait cette somme entre les Chrétiens évangéliques de Genève, sans distinction d'Eglises, puisque le procès était le leur et non celui de Bost. En trois jours, la liste de souscription atteignit la somme de 1,500 fr.¹

§ 2.

Missions continentales.

L'auteur des *Mémoires* dit (Tome I, p. 123): « Notre frère Guers songea, à cette époque, qu'il voyait surgir une belle étoile, extrêmement brillante, qui éclata tout d'un coup en plusieurs petites parcelles lumineuses. Ce songe le frappa plus que d'ordinaire; il y vit le Réveil de Genève, qui éclatait en missions. Et pourquoi pas, encore une fois? » — En effet, ce songe m'est resté profondément gravé dans l'esprit, et j'ai toujours conservé l'impression que j'en avais reçue. Ne rangeons pas tous les songes au nombre des superstitions; il en est qui ont un caractère surnaturel; n'est-il pas écrit: *Vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards des songes* (Joël II, 28; Act. II, 17; Job XXXIII, 14 et 15)? « Il y a, dit Jean Newton, des rêves destinés à servir d'avertissement, des communications évi-

¹ Bost, *Défense des Fidèles*, Procès, *Mémoires*.

dentes du ciel pour diriger les hommes, ou pour annoncer des événements futurs; ceux qui connaissent l'histoire, et les expériences des enfants de Dieu, savent bien que de semblables communications n'ont jamais entièrement cessé.» Témoin le songe frappant que Newton lui-même raconte dans son autobiographie¹, et qui s'est merveilleusement réalisé dans toute la suite de sa carrière.

Quoiqu'il en soit, je puis répéter aujourd'hui que le songe dont Bost parle est *véritable*, et si je n'ai pas le droit d'ajouter que l'*interprétation* que nous en donnons est *certaine* (Dan. II), j'ose au moins dire, pour ne parler ici que de Genève, que l'œuvre missionnaire de la petite Eglise, les importants travaux de Malan, ceux bien plus importants encore de la Société évangélique de notre pays, laquelle est elle-même un si beau fleuron de notre Réveil, en un mot, que tout ce qui s'est passé chez nous depuis 1817, tout ce qu'il a dès lors été donné à notre ville de faire pour avancer le Règne du Seigneur, m'a souvent rappelé mon songe, et a de plus en plus confirmé dans mon esprit l'impression que j'en avais reçue.

Les frères qui nous quittaient pour aller annoncer Christ, ne le faisaient pas légèrement; ils s'étaient d'abord assurés autant que possible que Dieu les y appelait véritablement; ils partaient ensuite avec l'approbation de l'Eglise, accompagnés de ses prières et de ses vœux ordinairement exprimés dans ce verset morave:

« Chers frères, partez donc joyeux,
Allez chercher des âmes;
Jésus en vous a mis son feu,
Répandez-en les flammes;

¹ Voir le *Conservateur chrétien*, tome II, p. 18 et suiv.

Devant vous marche le Sauveur
Pour vous frayer la route,
Et pour préparer bien des cœurs,
Afin qu'on vous écoute. »

Mais nos frères évangélisateurs ne recevaient pas l'imposition des mains pour l'œuvre excellente à laquelle ils se vouaient; ce qui pourtant, répéterai-je, eût été plus conforme au principe de l'imitation des Eglises apostoliques, tel que nous l'avions posé dès le commencement; Pyt exprima plus tard le regret de ne l'avoir pas demandée avant d'entrer dans le champ de l'évangélisation¹. Empaytaz, qui l'avait reçue des mains d'Oberlin, aurait pu la lui donner, ainsi qu'à eux, avec le concours de l'Eglise. C'est, comme je le disais plus haut (p. 165), une solennelle désignation, ou mise à part pour l'œuvre du Seigneur, en même temps qu'un élément d'ordre, clairement indiqué dans sa Parole; elle est toujours accompagnée de sa bénédiction, quand elle est donnée et reçue dans les conditions et avec les dispositions qu'elle réclame. Mais si, comme on le voit, il manquait quelque chose à l'appel extérieur de nos amis, nous pouvons dire, en toute vérité, que leur appel intérieur était manifeste à nos yeux. Plus sage en cela que nous ne l'avions été nous-mêmes, l'Eglise évangélique, qui se forma bien des années après la nôtre, ne laissa pas subsister cette lacune; l'article 12 de sa Constitution est ainsi conçu: « L'Eglise, reconnaissant que, dans les temps primitifs, les charges se conféraient avec imposition des mains, se conforme à cet usage pour les Anciens, les Ministres de la Parole et les Diacones, comme aussi pour les frères qui pourraient être appelés à quelque œuvre d'évangélisation. »

¹ Voir sa Vie, p. 52.

Ceux de nos frères qui prirent le plus de part à l'œuvre de l'Evangélisation continentale étaient membres et même, pour la plupart, fondateurs de la petite Eglise ; les noms de J.-N. Coulin, de Méjanel, de Porchat, de Pyt, de Bost, de Neff, sont déjà connus de nos lecteurs. Nous leur réservons une Section distincte.

§ 3.

Missions étrangères.

Nous avons donc pu, grâces à Dieu, faire quelque chose pour l'Evangélisation des contrées qui nous avoisinent ; mais, avec nos seules ressources, nous n'aurions jamais pu entreprendre une œuvre missionnaire continentale de quelque importance ; bien moins aurions-nous pu fonder une œuvre de ce genre chez les nations étrangères au christianisme, si modeste qu'elle eût été. Dieu cependant nous a de tout temps fourni le moyen de concourir, en quelque mesure, à l'Evangélisation des Païens. Dès 1819, nous avions établi une Société des Missions étrangères, auxiliaire de l'Institut de Bâle. Le Prospectus de cette Société contenait entre autres les lignes suivantes :

« Tous les jours nous disons au Seigneur : « Que ton règne vienne ! » et cependant, qui de nous s'est jamais senti zélé pour l'avancement de l'Evangile, par lequel Dieu règne sur les âmes ? Qui de nous s'informe seulement des moyens que les paternelles gratuités du Seigneur ont suscités et mis à la disposition de ses enfants, pour procurer ce glorieux règne de son amour sur ceux que le péché rendit rebelles à ses lois, et pour préparer ainsi la venue du temps où la connaissance de Dieu, Sauveur des hommes, couvrira la terre comme les eaux de la mer en remplissent les profondeurs ?

« Frères, c'est par nos œuvres qu'il faut montrer notre foi : Chrétien ! ce n'est pas la contemplation de sa grâce, mais c'est l'action de l'obéissance, c'est la vie de l'amour que Celui qui t'a racheté requiert de toi ; ce n'est donc pas à plaindre l'Idolâtre, le Mahométan et le Juif ; ce n'est pas à jeter un regard distrait sur leur infortune, pour l'endormir aussitôt dans la pensée que tu n'es pas de leur incrédulité, que tu dois restreindre ta conversion ; si tu sais le prix de ton âme, songe à la leur qui ne vaut pas moins que la tienne ; si la couronne de vie, que Christ te donnera si tu perséveres, est ta plus chère espérance, pense donc à ceux qui ne savent pas même qu'elle existe ; si la liberté des enfants de Dieu, dans laquelle tu as été mis par une grâce gratuite, te fait participant de la justice et de l'amour de ton Père, sois ému en faveur de ceux qui sont liés des chaînes du mensonge et de l'iniquité, sous la puissance du Prince des ténèbres : Chrétien ! élargis les entrailles de ta miséricorde !

« *L'Institut des Missions de Bâle*, fondé et maintenu par des dons volontaires, a pu d'abord entretenir trois missionnaires, puis enfin maintenant le nombre de dix-huit, que notre zèle, Chrétiens, nos frères ! que les sacrifices de notre foi et de notre amour peuvent augmenter, et surtout conserver. Les mains les plus respectables, celles de plusieurs pasteurs et professeurs de l'Eglise et de l'Académie de Bâle, reçoivent et administrent ces aumônes ; et chacun sent qu'une entreprise de cette nature nécessite de grands efforts.

« C'est pour aider ceux de nos frères de Bâle, de tout le pouvoir que le Seigneur voudra nous accorder, que, sous sa bénédiction, nous avons formé à Genève une *Société des Missions étrangères, auxiliaire de l'Institut des Missions de Bâle*, dans l'intention de recevoir, au milieu de vous, Chrétiens de notre pays, comme aussi dans les Eglises de la Suisse française, de la France et des vallées du Piémont, toutes les offrandes que la charité nous pourra destiner, et de les remettre, selon notre mandat, aux conducteurs de l'Institut de Bâle, qui nous reconnaît comme unique centre de ses relations avec les pays que nous venons de nommer, qui voit dans

ces secours un moyen de produire ainsi, sous la protection de Dieu, des fruits plus nombreux et plus permanents.

Ce peu de lignes pourra donner une idée de notre Prospectus et du but que se proposait notre Société. Au bas de ce Prospectus se trouvaient les noms suivants : Dejoux-Dejoux, Empaytaz, Gonthier, Guers, Horsley (neveu du pieux et savant évêque), Malan, qui en était l'auteur. — Gaussem, Coulin, Duvivier l'avaient formellement approuvé. Il plut à Dieu d'en bénir abondamment la lecture. De toutes parts il nous arrivait, pour l'Institut de Bâle, des dons provoqués par la lecture du Magasin Evangélique, par celle des Notices spéciales que ce journal publiait de temps en temps sur l'œuvre de Bâle, ainsi que par nos correspondances particulières. Le début de notre Société auxiliaire de Genève avait eu ceci de remarquable, qu'elle avait commencé par l'offrande d'une pièce de la valeur de 6 cent., déposée par Ami Bost sur la tribune du Bourg-de-Four, après la lecture du premier Appel en faveur des missions. Par la bonté de Dieu, nous pûmes, au bout de peu de temps, envoyer à Bâle des sommes considérables recueillies dans notre ville (jusqu'à 5,000 francs, si ma mémoire n'est point infidèle). Mais la Société auxiliaire que nous avions formée dura peu ; elle fut remplacée, avec notre plein assentiment, par une autre Société mieux placée que la nôtre pour atteindre le même but ; elle se composait de Chrétiens appartenant à l'Eglise nationale; Gaussem et Coulin en faisaient partie. C'est à elle que nous décidâmes de remettre à l'avenir les dons et les souscriptions que nous pourrions recueillir en faveur de l'Institut des missions de Bâle.

Quelques années après, Dieu nous permit encore de ver-

ser, en deux fois, dans la caisse de la Société des missions de Paris, quelques centaines de francs collectés dans notre petite Eglise. Cette somme était spécialement destinée à contribuer aux frais de voyage des trois premiers missionnaires français, Rolland, Lemue et Bisseux, qui allaient partir pour le sud de l'Afrique, et y fonder une mission parmi les Bassouto (1829). Cette somme fut bientôt suivie d'une autre ayant la même destination ; elle était accompagnée d'une lettre de l'Eglise du Bourg-de-Four au Comité de Paris, terminée par ces mots : « Saluez de notre part vos messagers de paix ; dites-leur que leurs frères de Genève les suivront en Afrique et les y atteindront par les prières qu'il leur sera donné de présenter pour eux au Trône de la Grâce. » Cette dernière somme fut portée à Paris et déposée dans les mains du Comité par les soins du pasteur Guers, alors appelé à visiter les stations de la Société continentale de Londres en qualité d'agent central de son Comité.

Plus tard encore, deux membres de l'Eglise partirent pour les missions de l'Inde ; c'est Rodolphe de Rodt, de Berne, ancien élève de l'Ecole de Théologie de la Société évangélique de Genève, lequel voulut être envoyé dans le champ du Seigneur comme « notre missionnaire » — et Huber, d'abord simple artisan, puis élève de l'Institut de Bâle, où Dieu daigna bénir ses études commencées à Genève sous la direction du cher pasteur Cordès. De Rodt, avant de partir pour l'Inde, reçut, dans l'Eglise du Bourg-de-Four, l'imposition des mains comme Evangéliste ; elle lui fut donnée dans une assemblée fort solennelle, le Jeudi 23 Juillet 1835, par les pasteurs de l'Eglise assistés des pasteurs Olivier, Charles Rochat et Charles de Rodt, frère de Rodolphe. Celui-ci partagea pendant quelque temps les

travaux du missionnaire Lacroix (Bengale), dont il épousa la fille. Mais une mort prématurée vint l'enlever à l'œuvre du Seigneur. Humble, dévoué, profondément pieux, il laisse les plus doux souvenirs à tous ceux qui l'ont connu¹. — Quant au cher Huber, il travailla longtemps pour son Maître dans une partie de l'Inde, le Kanara, au sud-ouest de ce vaste pays, où l'avait envoyé la Société de Bâle ; la bénédiction d'en haut marqua chacune des années qu'il y consacra au service de son Rédempteur. Huber est le missionnaire qui, il y a plusieurs années, fut chargé d'amener à Bâle les enfants des stations missionnaires bâloises de l'Inde, pour être élevés dans cette ville, et que, pendant la traversée, ceux-ci se plaisaient à nommer « der Vater Huber ; » on n'aura pas oublié la touchante réception qui leur fut faite à leur arrivée à Bâle, où une maison avait été préparée pour les recevoir, et où ils devaient être formés, sous un ciel moins énervant que celui de l'Inde, pour les diverses vocations qui leur étaient destinées.

¹ En route pour l'Inde, il nous écrivait d'Angleterre, sous la date du 12 Septembre, ces mots qui le peignaient si bien..... « *Tout est vanité* ; l'amitié même est vanité ; il faut avoir des amis comme si l'on n'en avait point. Je ne fais cas de rien, pourvu que je puisse travailler sans cesse, courageusement et fidèlement, jusqu'à ce que mon Maître me donne congé et que j'aille auprès de Lui jouir de son amitié qui n'est pas vanité ! » — Le vœu du bien-aimé de Rodt est dès longtemps réalisé.

DIXIÈME SECTION

TRAVAUX MISSIONNAIRES

DES MEMBRES LES PLUS ANCIENS DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DE GENÈVE

Ainsi que nous le disions plus haut, la petite Eglise a bien pu, avec les faibles ressources dont elle disposait, faire évangéliser quelques-unes des localités qui nousavoisinent ; Coulin, Neff, Porchat, les ont parcourues en son nom, et, grâce à Dieu, ne l'ont pas fait en vain. Mais elle n'aurait pu fonder et diriger elle-même une œuvre missionnaire de quelque importance ; aussi ceux de nos frères qui se sentaient appelés à annoncer Christ hors de notre pays, durent-ils le plus souvent s'adresser pour cela soit à des amis dévoués de l'œuvre missionnaire, soit à des sociétés établies dans ce but, surtout à la Société continentale de Londres, fondée à Genève en même temps que notre Eglise, et à côté d'elle¹. Mais, bien que soutenus et dirigés par d'autres

¹ La Société continentale de Londres a eu longtemps pour secrétaire français un homme intéressant dont le souvenir m'est cher. Edouard de Calligny, appartenant à une bonne famille de Normandie, avait servi comme officier dans la marine française ; pris, en 1809, sur son bord, par les Anglais, dans le combat naval de Flessingue (île de Walcheren), il fut conduit en Angleterre où l'Esprit de Dieu le rendit captif à l'obéissance

que nous, nos frères n'en continuèrent pas moins pour la plupart à se considérer comme membres de la petite Eglise, et à entretenir avec elle des rapports intimes ; auraient-ils pu l'oublier, eux qui, à l'exception d'un seul, avaient pris une si grande part à sa fondation ? Ces bien-aimés entraient avec joie dans le champ du Seigneur, la tête, en général, peu riche de science théologique, mais le cœur rempli de l'amour de Jésus. Ils avaient à lutter contre les difficultés morales que rencontre en tout temps l'annonce du salut qui est en Christ. Mais à ces difficultés, il s'en joignait d'autres d'un ordre purement matériel ; c'est ainsi, par exemple, que les moyens de locomotion étant loin d'être alors ce qu'ils ont été depuis, surtout ce qu'ils sont aujourd'hui, il fallait souvent voyager à pied, le havre-sac sur le dos et le bâton à la main (*pedibus apostolicis*), pour ménager autant que possible les petites sommes consacrées à l'Evangélisation. Toutefois la puissance de Christ se manifestait dans l'infirmité de ses serviteurs. Je raconterai sommairement leurs travaux sans m'arrêter à l'année 1826 ; c'est bien la limite que je me suis imposée, ou plutôt qu'on m'a de fait indiquée, en me demandant de raconter les commencements du Réveil et de l'Eglise libre à Genève ; cette limite, je l'ai jusqu'ici respectée autant que je l'ai pu ; mais la présente Section se composant en grande partie de courtes notices biographiques, on comprendra sans peine que je ne les interrompe pas brusquement à l'année 1826.

de Christ. De Calligny s'employait avec joie à l'avancement du Règne du Seigneur dans sa patrie ; nous avions fait, Gonthier et moi, sa connaissance à Londres, en 1821 ; plus tard, je fus souvent appelé à correspondre avec lui comme agent central du Comité dont il était secrétaire.

Article premier

JEAN-NICOLAS COULIN, PIERRE MÉJANEL, ANTOINE PORCHAT.

JEAN-NICOLAS COULIN.

J.-N. Coulin, qu'il ne faut pas confondre avec le prédicateur de ce nom, avait été Instituteur à Saint-Hippolyte dans le Gard (1808). C'est là qu'il avait reçu l'Evangile par le ministère du pasteur Gachon, de bienheureuse mémoire, et qu'il avait appris à connaître et à aimer les frères Moraves à qui Gachon lui-même était profondément attaché. Coulin était de retour à Genève avec sa famille quand le Réveil y éclata. Il s'unit au Troupeau morave de cette ville, puis à la nouvelle Eglise dès le jour de sa fondation. Coulin cultivait avec goût la musique sacrée ; il a composé de belles mélodies, entre autres celle sur laquelle on a longtemps chanté ce cantique de Neff : « Ne te désole pas, Sion », etc. Petit à ses propres yeux, droit et d'une piété sincère, il possédait une rare connaissance de nos saints Ecrits.

Coulin dirigea d'abord ses pas, comme notre évangeliste, vers Ste-Croix dans le Jura vaudois, où sa visite fut bénie pour plusieurs (novembre 1818).

L'année suivante, il entreprit, à notre demande, une tournée missionnaire dans une tout autre direction ; il partit pour les vallées vaudoises du Piémont où il trouva un bienveillant accueil ; les pasteurs Meille, Monastier et quelques autres, dont il parle avec un vif sentiment de reconnaissance, lui ouvrirent leurs chaires pour annoncer la bonne nouvelle du salut. Voici dans quels termes il peint

sa première rencontre avec le pasteur Monastier; c'est une scène toute primitive: « Je le trouvai, dit Coulin, sur une aire où il battait le blé avec une partie de sa famille et quelques ouvriers qui l'aidaient. Il me reçut très-hospitalièrement et m'offrit une part à leur dîner rustique; ce que j'acceptai en simplicité. Je lui avais déjà parlé de l'objet de ma visite, et je l'avais trouvé tel qu'on me l'avait dépeint, c'est-à-dire un vrai Israélite sans fraude. Je pus bénir le Seigneur de n'avoir pas fait ma course en vain; le pasteur Daniel Monastier se réjouit de l'œuvre universelle de Dieu, et il est du nombre de ceux qui attendent la consolation d'Israël (Luc. II, 25, 36, 38). Quand je voulus partir, il dit en patois à sa jeune fille: « Marguerite, accompagne ce Barbe jusqu'au chemin. » Barbe était un titre de respect que les Vaudois donnaient à leurs pasteurs et à tous les ministres de l'Evangile.

Poursuivant dans les vallées du Piémont l'œuvre d'Évangélisation qu'il y avait commencée, Coulin fit répandre une annonce manuscrite qui caractérise, dit l'auteur des *Mémoires*, notre action de ces temps-là: « Avis aux âmes affamées et altérées de la justice. Allez à Jésus! *Qui est-ce d'entre vous qui veuille s'employer à cette œuvre? Que son Dieu soit avec lui.... et qu'il rebâtisse la maison de l'Éternel, le Dieu d'Israël.* Lecture de la Sainte Bible de 7 à 8 heures du soir dans la maison de M^{me} ve On commencera, s'il plaît à Dieu, aujourd'hui, lundi 23 août. — Nic. Coulin, serviteur de Jésus-Christ, par la grâce de Dieu. » — Cet appel ne resta pas sans effet; et si les personnes qui se décidèrent à y répondre n'entendirent pas un orateur, elles entendirent, ce qui vaut mieux, un chrétien sincère parlant des compassions divines en homme qui les connaissait par expérience et qui en jouissait.

Coulin fit plus tard (1820) une nouvelle course missionnaire dans les vallées avec un pasteur anglican converti, Robert Trail. Leur début fut heureux. Mais l'autorité (catholique) ayant pris ombrage à leur sujet, ils durent trop tôt quitter le pays. Coulin, d'après les directions qu'il avait reçues de Genève, s'achemina vers le midi de la France (mars 1820); il y visita de nouveau, le cœur plein de joie, ces mêmes lieux où il avait appris à connaître le Seigneur et exercé pendant 7 ans les fonctions d'instituteur primaire sous le pastorat de l'excellent André Gachon, l'un des hommes les plus vénérables du Protestantisme français¹; il y rendit témoignage à la Vérité, tant du haut des chaires que dans les maisons particulières. C'était le temps où le digne Boissier, de Boissières, allait visiter les petits troupes naissantes et encourager les âmes réveillées dans le Gard, et où Charles Cook y débutait dans la prédication de l'Evangile avec ce zèle et ce dévouement tout apostolique qu'il devait déployer en tant de lieux jusqu'à la fin de sa carrière.

PIERRE MÉJANEL.

Expulsé, comme on le sait, de Genève en mars 1818, Pierre Méjanel se retira d'abord à Nyon. De Nyon, il se rendit à Paris où il entra au service de la Société continentale de Londres; Dieu se plut à y légitimer ses pieux travaux. Plus tard (1822), le Comité de Londres l'engagea à parcourir, dans l'intérêt de la Société, plusieurs villes de France. Méjanel s'arrêta d'abord à Genève où il consacra un jour à ses amis. Puis, il continua son voyage, prêchant

¹ On a de lui un cantique fort édifiant, mais peu connu; le voir: Note vi à la fin du Volume.

partout, dans les temples, dans les maisons particulières, dans les voitures publiques, saisissant avec empressement toutes les occasions qui lui étaient offertes de parler de Celui qui l'avait racheté. Il visita successivement Lyon, Nîmes, Montpellier, Marseille, Mazamet où demeurait son père, St-Rome, lieu de sa naissance, Milhau, Toulouse, Montauban, son ancienne paroisse, Limoges, Orléans. De retour à Paris, il eut la joie d'y trouver, parmi les amis de l'Evangile, des familles qu'il ne connaissait pas encore.

Appelé bientôt après par le Comité de Londres à parcourir l'Ecosse, toujours dans l'intérêt de la Société, Méjanel ne manquait jamais de profiter de cette circonstance pour annoncer les richesses inscrutables de Christ. Il connaissait la langue anglaise et la parlait facilement.

L'année suivante (1823), en compagnie de Robert Haldane, il visita les plus grands centres religieux de l'Irlande, proclamant, devant de nombreux auditoires, la Parole du salut avec la sainte liberté d'un serviteur de Jésus-Christ. Il parcourut aussi l'Ecosse. De retour en Angleterre, il visita Liverpool, Manchester, Leeds et Hull. Après quoi, franchissant la mer du Nord, il se rendit en Belgique et en Hollande, encore à la demande du Comité de Londres ; il donna à Bruxelles quelques soins à un troupeau qui avait perdu son pasteur ; ensuite, il visita successivement Amsterdam, La Haie, Rotterdam, Anvers, où il s'arrêta quelque temps. Entrant bientôt après en France, il prêcha dans le département du Nord ; puis, accompagné de Porchat, dans celui de l'Aisne ; ils y rendirent tous deux témoignage à leur Maître en présence de nombreux auditeurs ; et, comme on le verra tout à l'heure, ils furent appelés à comparaître devant les tribunaux pour avoir annoncé publiquement la Parole de Dieu.

Après un séjour prolongé dans le Nord de la France, Méjanel reprit le chemin de l'Angleterre. Il se rendit ensuite en Ecosse où malheureusement il adopta les opinions d'Irving¹. De retour en France, il chercha à les propager à Paris et dans tous les lieux où il avait prêché l'Evangile. Mais si l'erreur s'était, à plus d'un égard, glissée dans son esprit, Christ seul continuait à vivre dans son cœur ; jusqu'à la fin de sa course terrestre, Méjanel ne s'appuya jamais pour son salut que sur le sacrifice expiatoire de Celui qu'il avait si longtemps et si fidèlement annoncé comme l'unique refuge du pécheur.

ANTOINE PORCHAT.

Le premier champ d'évangélisation de Porchat fut son école d'Avully, près de Genève, et l'un des premiers fruits de son travail, poursuivi sous la direction de l'excellent pasteur Diodati, fut un jeune garçon de ce village qui fréquentait la susdite école. Louis Durand, fils d'une mère pieuse, fut plus tard un des meilleurs élèves de l'école de théologie de la Société évangélique de Genève ; il est aujourd'hui, comme on le sait, pasteur à Liège en Belgique. L'Eglise de Dieu lui doit de précieux livres consacrés à la controverse avec les catholiques romains².

¹ Voir plus bas : Coup d'œil sur l'état de l'Eglise indépendante, de 1826 à 1849, année 1835 : « Les Irvingiens à Genève. »

² Notamment celui qu'il a fait en réponse à l'Evêque Malou. Il prépare une réimpression du plus important ouvrage de controverse que possède le Protestantisme français, *la Nouveauté du Papisme*, par Pierre Du Moulin ; il a scrupuleusement vérifié les milliers de citations latines et grecques que renferme ce beau livre, mais dont l'auteur ne fait pas toujours connaître la source. Il cite les éditions, les pages, etc. Il se propose aussi de partager tous les chapitres qui en sont susceptibles en paragraphes distincts avec des sous-

Porchat quitta bientôt Avully et son école pour se vouer tout entier à l'Evangélisation. A notre demande, il visita d'abord ce même village de Ste-Croix que Coulin avait visité l'année précédente, puis Montmirail, les Ponts, Butte, le Val de Travers, tenant partout des réunions, et partout aussi recueillant de précieux encouragements au début de sa nouvelle carrière.

En 1819, Porchat alla rejoindre Méjanel à Paris et l'assister dans l'œuvre qu'il y avait commencée. Ils avaient ouvert un lieu de culte dans un quartier voisin du jardin du Luxembourg. Pour y attirer plus de monde, Porchat avait imaginé un moyen assez original: doué d'une voix agréable, il montait, le dimanche avant l'heure du culte, sur un banc de ce jardin, non loin de la rue où se tenait l'assemblée dont il vient d'être question; alors il chantait un de ces beaux cantiques qu'il avait appris à Genève; il parlait ensuite de l'amour de Jésus avec une douce et pénétrante onction; puis, il conviait son auditoire improvisé au culte régulièrement établi dans le voisinage.

Porchat, comme Méjanel, était alors en relation avec la Société continentale de Londres. En 1821, d'après le vœu de son Comité, il se rendit de Paris dans la Beauce auprès de Pyt pour y travailler sous la direction de ce cher serviteur de Dieu (voir l'article suivant). « Là se trouvaient plusieurs groupes de Protestants disséminés qui n'avaient guère conservé de la foi de leurs ancêtres persécutés que des formes sans vie. A peine la Bible était-elle connue dans ces plaines. Il fallait y faire une œuvre toute missionnaire, aller de vil-

titres, et de faire ainsi pour tout l'ouvrage une table des matières qui en rende l'usage plus facile. C'est un vrai travail de Bénédictin, mais qui ne nuit pas à l'accomplissement de sa tâche pastorale; il fait, dit-il, de cette occupation littéraire, son délassement.

lage en village rassembler ces petits troupeaux et les instruire dans les premiers rudiments de l'Evangile. Bientôt la Vérité pénétra dans ces petites Eglises, et ces deux fidèles prédateurs de l'Evangile virent des fruits réjouissants de leurs travaux. »¹

En 1822, Porchat partit pour la Picardie et s'établit à Santain, près de Péronne. Ce fut le lieu que Dieu choisit pour y manifester la puissance de la Parole annoncée dans sa pureté. « Hargicourt (Aisne), commune de 1200 habitants, la moitié Protestants d'origine, est peu éloignée de Santain; on apprit dans ce village, dont les gens ne tenaient au Protestantisme que par esprit de parti, qu'il y avait à l'Abbaye de Santain un prédicateur anabaptiste (comme on disait), annonçant d'étranges doctrines sur le baptême des enfants et sur d'autres sujets. On causait beaucoup de ce discoureur, lorsqu'un des principaux, homme plus sérieusement disposé que les autres, résolut d'aller voir ce qu'il en était de ce nouveau ministre. Après avoir causé pendant plus de deux heures avec Porchat, il s'en retourna le cœur tellement joyeux qu'il était impatient de faire part à ses amis de ce qu'il avait appris.

« Quelques jours plus tard, un d'eux, homme très-intelligent et passablement content de lui-même, se décida à aller convaincre ce discoureur de ses erreurs sur le baptême², etc., etc. Il arrive, aborde Porchat d'un ton présomptueux, en lui disant qu'il le considérait comme un homme égaré, que ces idées baptistes étaient absurdes; il s'attendait à une discussion dont il espérait sortir triomphant. Porchat le laisse parler, l'écoute avec calme, puis il lui dit: « Avant de discuter avec vous ces points qui ne

¹ Notice sur Porchat. Paris, 1866, p. 9, 10.

² Porchat était antipédobaptiste.

sont, relativement au salut éternel, que des points secondaires, permettez que je vous demande ce que vous pensez de ces paroles du Sauveur à Nicodème qui venait à lui pour discuter aussi : « *En vérité, en vérité, je vous dis que si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume des cieux.* » Ce pharisien du présent siècle, réduit au silence, écouta avec attention l'explication que Porchat lui fit de ces paroles, et s'en retourna tout pensif. Cet homme était Osée Gambier, qui devait, quelques années plus tard, le remplacer dans l'œuvre d'Hargicourt.....

« Le dimanche qui suivit ces deux visites et ces entretiens, on vit arriver à l'Abbaye toute une caravane de Protestants d'Hargicourt et de Templeux, les uns à cheval, les autres en voiture et les pauvres à pied. Tout étonnés et joyeux de voir cette foule, les habitants de l'Abbaye lui ouvrirent la porte, et deux salles se remplirent de ces pèlerins venus pour entendre des vérités qui leur avaient été jusqu'alors cachées. Chaque dimanche le nombre en augmentait, et c'est là l'origine de cette œuvre merveilleuse que Dieu a faite par le moyen de cet enfant de Paris (p. 40) arraché par sa grâce à une vie de péché pour être sauvé lui-même, et avec lui et par lui des centaines, pour ne pas dire des milliers d'âmes¹. »

Au mois de mai 1823, Méjanel venu de Lemé, paroisse de Colany (Aisne), s'étant vu refuser la chaire à Hargicourt et à Templeux-le-Guérard, où on l'avait appelé à prêcher la bonne nouvelle du salut, se décida à la proclamer dans les champs ; Porchat, qui l'accompagnait, prit aussi la parole. « Il y eut alors un procès contre Méjanel et contre Porchat, pour avoir tenu des réunions illicites. Ce procès,

¹ Notice sur Porchat, p. 12—14.

plaidé à St-Quentin, fut perdu, et ces chrétiens furent condamnés comme vagabonds, à 300 fr. d'amende et à trois mois de prison. Il en appellèrent au tribunal supérieur de Laon. La cause de la liberté fut noblement plaidée par un jeune avocat qui depuis, malheureusement, ne montra pas le même zèle pour cette sainte cause. La condamnation pour réunions illicites fut maintenue, moins la prison¹. »

Cette même année 1823, Porchat, changeant de résidence, alla habiter le village d'Herville, plus près d'Hargicourt, où il allait passer quelques jours de chaque semaine ; il faisait aussi des courses missionnaires dans le Département du Nord².

Mais l'opposition des adversaires croissait avec les progrès de l'Evangile. Nous ne raconterons pas tout ce que Porchat eut à souffrir de la part de l'autorité civile, des Consistoires incrédules, et même de frères appartenant à l'Eglise nationale ; il était baptiste de conviction ; on l'accusa de prêcher le baptême des adultes, et, à cette occasion, on lui causa toute sorte d'ennuis. Cependant Porchat savait fort bien que Christ ne l'avait pas envoyé pour baptiser, mais pour évangéliser ; aussi se bornait-il en public à annoncer le salut qui est en ce précieux Rédempteur.

Nous ne suivrons pas le serviteur de Christ dans toutes ses pérégrinations évangéliques ; il nous suffira d'indiquer les principaux traits de sa carrière jusqu'à l'heure où Jésus le reçut dans son sein. « En 1828, il quitta la Picardie, pour retourner dans la Beauce, afin d'y remplacer l'évangéliste Ferdinand Caulier, ouvrier fidèle et dévoué, que le Seigneur venait d'enlever jeune encore à une belle œuvre (voir, Art. suivant). Les amis de Porchat furent heureux de

¹ Ibid. p. 45.

² p. 16.

revoir du milieu d'eux celui qui leur avait précédemment annoncé les miséricordes du Seigneur.

Porchat passa la dernière période de sa vie au service de la Société évangélique de Paris, et lui resta fidèlement attaché jusqu'au terme de sa carrière. C'est avec le cours de cette Société qu'il put visiter le Limousin, la Saintonge, le département de l'Ariège, plus tard celui de la Sarthe et celui de l'Orne, laissant partout des traces bénies de son passage. Alençon (Orne), où il remplissait les fonctions de pasteur fut, sur la fin de sa vie, son séjour principal et le centre de ses excursions ; c'est de là qu'il allait visiter chaque mois les Chrétiens de Mamers (Sarthe). Il s'endormit paisiblement dans cette dernière ville en novembre 1865. Sur la tombe de cet enfant de Paris, de ce simple tailleur de Genève, de cet humble régent d'Avully, devenu le pasteur fidèle d'Alençon, sur sa tombe solitaire, témoin muet de la glorieuse Vérité qu'il avait longtemps annoncée sous l'opprobre de Christ, sont inscrits ces mots : *J'ai trouvé mon salut dans le sang du Rédempteur. Lecteur, l'as-tu trouvé ? Cette parole est certaine et digne d'être reçue avec une entière croyance que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs dont je suis le premier* (1 Tim. I, 15).

Article second

AMI BOST, FÉLIX NEFF, HENRI PYT.

AMI BOST.

On se souvient qu'il nous avait quittés en Octobre 1816 pour aller occuper d'abord le poste de Pasteur-suffragant à Moutiers-Gandval (Jura bernois) et commencer ensuite sa

rude carrière d'Evangéliste sous les auspices de la Société continentale de Londres. C'est dans ses *Mémoires*, publiés en 1854, qu'il faut lire l'attachant récit de ses diverses missions, et les remarques si variées, si piquantes, si riches, dont sa vieille expérience chrétienne l'a partout semé ; la meilleure analyse n'en donnerait qu'une idée bien imparfaite.

Le premier voyage missionnaire de Bost le conduit à Ste-Croix où il a la joie de rencontrer J. Nic. Coulin ; puis successivement à Bâle, à Aarau, à Zurich, à Schaffhouse, où il est témoin d'un beau Réveil, et où, pour la première fois, il annonce l'Evangile en allemand ; ensuite, à Koenigsfeld où il visite l'établissement des frères Moraves, à Strasbourg, au Ban de la Roche, dans les Vosges, où il fait la connaissance personnelle d'Oberlin. Après cela il revient dans sa patrie, et y publie sa *Genève religieuse en mars 1819* (p. 226).

Bientôt après, il va s'établir à Strasbourg avec sa famille, toujours accompagné des vœux de la jeune Eglise. C'est sa seconde mission. Il écrit contre le professeur rationaliste Haffner ; puis, momentanément remplacé par Empaytaz¹, il entreprend un grand voyage en Bavière, en Westphalie et d'autres contrées de l'Allemagne². Il revient ensuite à Strasbourg, où il continue ses travaux ; quelque

¹ Voir, sous la Note VII à la fin du Volume, le Récit d'une course d'Empaytaz au Ban de la Roche pendant les préparatifs du voyage de Bost.

² La correspondance de Bost renfermait, à cette époque, les particularités les plus intéressantes sur le grand mouvement religieux qui s'opérait en Allemagne sous la prédication fidèle et puissante des prêtres catholiques convertis, Lindel, Gossner et Boos ; Bost me les adressait à Genève et je les insérais dans le *Magasin évangélique* où elles étaient fort bien accueillies de tous nos lecteurs.

temps après, il fait une nouvelle visite à Genève (1819 et 1820).

De Genève, il se rend bientôt à Colmar, qui devient le centre de sa troisième mission (1820 à 1822); il visite plusieurs localités du département en y prêchant l'Evangile; il organise le premier colportage en Alsace, compose son : *Qu'est-ce que l'Evangile?* et sa brochure sur l'*Adoration de Marie*; reçoit l'ordre de quitter la France et retourne encore à Genève.

Plus tard, nous le retrouvons à Offenbach, puis à Carlsruhe, travaillant, avec un zèle infatigable, à l'œuvre du Seigneur, toujours comme missionnaire attaché à la Société continentale de Londres (1822 à 1825).

Puis il rentre à Genève où, renonçant à la vie de missionnaire, il devient pasteur dans l'Eglise indépendante du Bourg-de-Four. Il passe 19 années entre Genève et Carouge. L'année de son retour (1825) fut témoin, dans notre ville, d'un événement qui devait bientôt engager Bost, et nous avec lui, dans de sérieuses luttes. On connaît sa *Défense des fidèles*, et *Le Procès* auquel elle donna lieu. Ces deux pièces resteront comme un impérissable monument de la franchise, un peu rude, si l'on veut, mais, après tout, de la fidélité de Bost, en même temps que de la honte d'un Clergé doublement prévaricateur (p. 11).

Pendant les 19 ans dont il vient d'être question, Bost remplaça d'abord Empaytaz dans le gouvernement de l'Eglise du Bourg-de-Four (p. 215); puis alla s'établir dans la petite ville de Carouge, près de Genève, où il fonda une église indépendante qui subsista pendant quelques années, et avec laquelle nous eûmes comme église des rapports qui ne furent pas toujours bien faciles.

Mais l'œuvre du pastoraat qu'il accomplit successivement

à Genève, puis à Carouge, n'aurait pu suffire à la brûlante activité de Bost. Il composa, dans cet intervalle, quelques-uns de ces beaux chants chrétiens dont il avait le secret, et qui édifieront toujours l'Eglise de Dieu. Il entreprit aussi d'importants ouvrages de littérature religieuse, notamment *l'Histoire des frères de Bohême et de Moravie*, et la traduction française de *l'Histoire générale de l'établissement du christianisme*, de Blumhardt. Il fit dans le même temps des courses missionnaires en Suisse sous les auspices de la Société Continentale d'Edimbourg. Plus tard, sous celles de la Société baptiste de Londres, il fit aussi quelques tentatives d'évangélisation en Savoie.

Après 19 années passées au milieu de nous, Bost retourna en France, et, sous le titre de pasteur officiel, rentra, d'abord à Asnières-les-Bourges, ensuite à Melun, dans sa véritable vie, celle de missionnaire évangélique. Ceux de ses anciens amis qui vivent encore ont eu dès lors la joie de le revoir de temps en temps à Genève. Il y est revenu pour la dernière fois en 1866, afin d'y surveiller l'impression du Recueil qui renferme toutes ses compositions musicales; arrivé à un âge avancé, il termine la préface de ce beau volume en disant « qu'il se trouve heureux de pouvoir, pour ainsi dire, quitter ce monde comme en chantant les louanges de Dieu, et en les faisant chanter à ses frères. »

FÉLIX NEFF.

Né à Genève à la fin du siècle dernier, Neff passa son enfance, avec sa mère, dans un village voisin de cette ville. Après avoir reçu quelques leçons de latin du pasteur de la paroisse, il étudia seul la botanique, l'histoire et la géographie. Doué de facultés éminentes, il fit lui-même, à

l'aide de quelques livres, son éducation littéraire et scientifique. A 17 ans, des épreuves l'obligèrent à s'engager dans la garde soldée de Genève. A 19 ans, il était sergent d'artillerie dans ce corps. Il faisait alors cette prière : « Mon Dieu ! qui que tu sois, fais-moi connaître Ta vérité ; daigne Te manifester à mon cœur. » Il se mit à lire la Bible ; mais il n'y voyait encore en Dieu qu'un Juge dont il redoutait le courroux. Toutefois un excellent petit livre que nous lisions beaucoup alors, *Le Miel découlant du Rocher qui est Christ*, étant tombé dans ses mains, vint calmer fort à propos l'angoisse de son âme. Ce fut à cette époque (1818) qu'il entra en relation avec nous ; j'en ai dit l'occasion (p. 149).

A peine éclairé de la lumière d'en haut, Neff n'eut plus qu'une pensée, celle d'en répandre autour de lui les vivifiantes clartés. Dans tous les moments de loisir que lui laissait son service, il tenait des réunions religieuses à Carouge (p. 232) ; il parcourait aussi près de nous, toujours sous l'habit militaire, des villages protestants où il avait beaucoup de relations ; la simplicité de ses manières, l'admirable justesse de ses images et de ses comparaisons, presque toujours empruntées aux travaux de la campagne, le mettaient à la portée de tous ; il propageait le goût de la piété partout où il allait.

Neff désirait avec ardeur de se vouer tout entier à l'œuvre de Christ, et ses frères ne demandaient pas mieux que de seconder de tout leur pouvoir ce vœu de son cœur. Gonthier écrivait le 21 janvier 1819 : « S'il ne survient aucune raison pour le contraire, Neff sera envoyé en mars à Sainte-Croix (voyage à pied) ; il a le désir d'aller en mission ; il ne pourra guère renouer avec la garnison (la garde soldée) sans blesser sa conscience ; il paraît que Dieu le destine à la vocation de prédicateur. »

Cette même année (1819) Neff posa l'habit militaire. Appelé à visiter, dans les prisons du canton voisin, un meurtrier (Mozer), il eut la joie de l'amener aux pieds de Jésus. Cette circonstance le mit en rapport avec plusieurs pasteurs de ce même canton, qui réclamèrent son assistance dans l'accomplissement de leur œuvre et dont quelques-uns ont longtemps bénî sa mémoire. Franchissant bientôt les limites du canton de Vaud, Neff alla prêcher l'Evangile dans celui de Neuchâtel, dans le Jura bernois et jusque dans le canton de Bâle.

Neff, comme on vient de le voir, appartenait à la nouvelle Eglise ; c'est là qu'il cherchait et qu'il trouvait son édification personnelle, pendant tout le temps qu'il n'employait pas à l'évangélisation ; c'est à cette Eglise qu'il consacrait les beaux dons qu'il avait reçus ; c'est elle la première qu'il en faisait jouir ; il s'en est toujours considéré comme membre ; c'est au milieu d'elle enfin qu'il a voulu mourir. Mais, une fois hors de Genève, l'évangéliste se sentait parfaitement libre d'annoncer la Parole du salut dans l'Eglise nationale, partout où l'on n'apportait aucune entrave au libre exercice du ministère qu'il avait reçu de Dieu.

Bientôt un beau champ de travail va s'ouvrir en France devant le messager de paix. De retour à Genève de sa mission dans la Suisse, Neff apprend qu'un cher serviteur de Christ que nous connaissons déjà, César Bonifas (p. 81), demande un évangéliste pour le remplacer à Grenoble pendant une absence qu'il était appelé à faire et qui devait durer quelques mois. Neff s'offre et part aussitôt. Il avait alors 24 ans, et le temps pour lui, qui l'employait si bien, passait avec rapidité ; « le prophète, écrivait-il à sa mère, a bien dit que nos jours sont emportés comme par une rivière d'eau ; grâce à Dieu, nous savons où va se jeter ce fleuve qui nous entraîne, et nous nous en réjouissons. »

En mai 1821, Gonthier et moi devant partir pour l'Angleterre où, comme on l'a vu (p. 188), nous allions demander l'imposition des mains, Neff fut appelé à nous remplacer dans le service de la nouvelle Eglise pendant notre absence. Il le fit à la satisfaction générale; mais il lui tardait de rentrer dans la vie active et militante de l'évangélisation, laquelle était mieux appropriée à ses dons et à ses goûts; il nous écrivait à Londres (12 Juillet), après notre consécration: « J'attends avec impatience votre retour afin de vous voir; mais surtout pour me sauver d'ici, sentant que, dans le fond, j'y suis fort inutile, tandis qu'ailleurs une œuvre à laquelle je suis plus propre me demande; cependant, si les âmes ne peuvent qu'y perdre, moi j'y gagne de bonnes leçons de patience et d'humilité. »

Neff venait de recevoir de Mens un intéressant appel; on l'invitait à rendre au pasteur André Blanc, de pieuse et bénie mémoire, le même service qu'il avait rendu précédemment au pasteur de Grenoble. Neff part immédiatement, accompagné des prières de la petite Eglise. A Mens l'attendaient de grandes bénédictions. Neff y trouva ce qu'il n'avait pas trouvé à Grenoble, une paroisse dont les habitants, de mœurs plus simples, étaient par tradition plus attachés à la foi chrétienne et protestante. A peine arrivé dans cette ville, il met la main à l'œuvre avec une infatigable activité. Bientôt un réveil se manifeste à Mens même et dans les localités voisines; un changement notable s'y opère dans l'espace de 5 ou 6 mois; les pécheurs scandaleux sont repris dans leur conscience; les honnêtes gens se convertissent. Emilie Bonnet, la plus intelligente des catéchumènes de Neff, qui était de tous les bals, de toutes les fêtes, est les prémisses de son travail; d'abord saisie d'angoisse à la vue de sa profonde misère, elle peut

bientôt s'écrier en voyant Neff qui revenait d'une course évangélique dans le voisinage: « Oh! que je suis heureuse! Ah! vous ne m'avez pas laissée entre les mains d'un Juge; oh! qu'il est bon! qu'il est bien nommé Sauveur! Mais quelles angoisses! combien le Seigneur a dû souffrir, lui qui a bu jusqu'à la lie ce calice d'amertume! Je comprends à présent ce qu'il voulait dire: *Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort!* »

Le changement qui s'était opéré dans Emilie avait fait une vive impression sur toutes ses compagnes; plusieurs d'entre elles se convertirent aussi; sa sœur puinée Alexandrine donna son cœur à Jésus¹. Ces jeunes filles se réunissaient régulièrement le dimanche pour s'entretenir de leurs intérêts religieux; on les appelait *las Marias* (les Maries), nom qu'elles méritaient en effet, car *elles avaient*, elles aussi, *choisi la bonne part*. « Cela s'est fait, écrivait alors Neff, sans que je m'en sois mêlé; je n'ai pas même l'air d'en être touché, de peur d'en souiller le principe par l'orgueil. »

L'œuvre du Seigneur grandissait; les assemblées du dimanche soir prenaient la place des sociétés mondaines. On y chantait beaucoup pour bien employer la soirée, et pour apprendre la musique des psaumes et des cantiques, presque inconnue auparavant; on y lisait des portions de la Bible; Neff, ou l'excellent pasteur Blanc qui le secondait de toute son influence, proposait ensuite quelques réflexions, et tout se passait avec la plus grande simplicité.

Les leçons que Neff donnait aux catéchumènes, et aux-

¹ Alexandrine Bonnet fut depuis la femme du digne pasteur Duvoisin et la mère du missionnaire actuel du Lessonto; c'est elle qui fonda plus tard à Eclépens, près de La Sarra (canton de Vaud), le pensionnat où tant de jeunes demoiselles ont appris à connaître leur Sauveur.

quelles il apportait les plus grands soins, étaient fort appréciées. Il réunissait aussi chez lui de jeunes hommes intelligents et pieux à qui il enseignait les premiers éléments des sciences ; il les préparait ainsi pour entrer dans la Faculté de théologie de Montauban où ils allaient ensuite continuer leurs études, et où sa paternelle sollicitude les suivait et leur adressait les conseils les plus sages et les plus touchants. En un mot, Neff ne négligeait rien de ce qui pouvait avancer autour de lui le Règne du Seigneur. A Mens et dans les lieux voisins, plus tard dans les Hautes-Alpes, il engageait les âmes réveillées à se rapprocher les unes des autres pour leur mutuelle édification, et à former ainsi de petites congrégations dans la grande ; c'était toujours le système de Spener et des Moraves (p. 64).

Cependant un grand changement allait survenir dans la position extérieure de Neff. Jusqu'ici il avait prêché la Parole de Dieu sans posséder le titre officiel de pasteur ; étranger, sans diplôme, il pouvait être inquiété d'un moment à l'autre par les ennemis de l'Evangile ; il résolut donc, à la sollicitation de ses amis, de faire ce que Gonthier et moi avions fait 2 ans auparavant, c'est-à-dire d'aller demander en Angleterre la consécration ; il la voyait dans la Sainte-Ecriture, et, sans en exagérer l'importance, il n'avait garde d'en amoindrir la valeur. Il partit donc pour Londres où il était adressé à de fidèles serviteurs de Christ, et où il fut consacré, comme nous l'avions été nous-mêmes, dans Poultry-Chapel, le 19 mai 1823. A la question : « Qu'est-ce qui vous a porté à vous vouer au saint Ministère ? » il avait fait cette réponse : « J'ai embrassé la vocation de ministre de l'Evangile, parce que le Souverain-Pasteur de nos âmes m'a, dès le commencement, donné l'ardent désir d'annoncer la bonne Nouvelle aux pécheurs,

et que toutes les fois que j'ai voulu me vouer à quelque autre occupation, j'ai senti ma conscience chargée ; une voix me disait : Va et annonce le royaume de Dieu ; — parce qu'il a daigné répandre sa bénédiction sur mes travaux, et que déjà plusieurs âmes ont été conduites à sa connaissance par la Parole qu'il m'a donné d'annoncer en son Nom ; — qu'il a daigné m'ouvrir toutes les portes, et que, depuis deux ans, j'ai été appelé plusieurs fois par des Consistoires et des Eglises ; en sorte que je n'entre point dans sa vigne de moi-même et sans vocation. »

En réponse aux autres questions qui lui furent également adressées, Neff rendit un fidèle et complet témoignage aux doctrines vitales de l'Evangile.

De retour à Mens, il eut à essuyer bien des ennuis. L'autorité civile, prévenue contre le mouvement religieux de cette ville, l'invita à ne plus tenir de réunions le soir dans le temple, comme il l'avait fait jusqu'alors, et en général à se répandre moins à l'avenir. Alors, entravé dans l'accomplissement de son ministère, il résolut de quitter cette paroisse si bénie pour en chercher une autre où il put déployer librement toute l'activité dont il était doué. Le feu divin était allumé dans Mens ; où Neff ira-t-il maintenant en répandre les flammes ? Depuis longtemps, ses regards se portaient vers les hautes montagnes qui avaient si longtemps abrité, dans leurs gorges sauvages, ces généreux confesseurs de Christ, les Albigeois et les Vaudois, et les avaient protégés contre les fureurs du clergé romain. Rien de plus triste que l'état dans lequel croupissaient ces malheureuses populations. Pendant leurs longs hivers, l'écurie était leur seul asile ; la famille toute entière y demeurait avec les bestiaux ; ils ne cuisaient leur pain qu'une fois l'an, sauf à le ramollir ensuite dans l'eau pour s'en nourrir.

Neff apprend qu'une place de pasteur est vacante au milieu d'eux; il se présente aussitôt pour la remplir.

C'est ici que commence la partie la plus admirable de la vie de Neff, et que s'ouvre une des plus belles pages de l'histoire des missions modernes. Je dis: missions; car, dans les Hautes-Alpes, Neff est un vrai missionnaire. Il y avait tout à faire dans ce triste pays; il fallait en même temps civiliser et évangéliser. Fort de la force de Dieu, Neff ne recule point devant les immenses difficultés de la tâche. Il va maintenant faire preuve des belles facultés dont le Seigneur l'avait enrichi, et des nombreuses et rares connaissances qu'il avait acquises. Tour à tour évangéliste, pasteur, catéchiste, médecin, pionnier, ingénieur, jardinier, architecte, il est pour ces sombres et froides vallées ce qu'Oberlin avait été pour le Ban de la Roche. Le Queyras, le Champsor, la vallée de Fressinière le voient successivement paraître sous leur ciel déshérité. Il s'adresse à tous, enfants de Rome, et nobles rejetons de ces Vaudois français sur qui Rome déchaîna si longtemps sa rage; tous sont les objets de sa pieuse sollicitude. Un grand réveil se déclare enfin partout, et vient couronner une activité sans égale et des renoncements inouïs.

« Appelé jeune à l'œuvre d'évangéliste (lisons-nous dans l'une de ses biographies¹), endurci par le travail et peu accoutumé aux assances de la vie, Neff put supporter les fatigues de sa vocation pendant plusieurs années. L'apprécié du climat des hautes Alpes, des courses continues et des privations de toute espèce ne parurent pas influer beaucoup sur l'état de sa santé pendant les trois premiers hivers de son séjour chez les Vaudois. Ce fut dans l'été de 1826 seulement qu'il s'aperçut de l'affaiblissement de son estomac, causé

¹ *Notice sur Neff*, par Villibourg et Bovet.

probablement par l'usage d'aliments grossiers, par une extrême irrégularité de régime, peut-être aussi, et cette opinion était la sienne, par la malpropreté des ustensiles de cuivre dont on se sert dans ces contrées.

« Il s'arrêta peu d'abord à ces indispositions, ne se croyant pas autorisé à quitter un poste où sa présence lui semblait nécessaire. Il avait surtout à cœur de continuer, pendant l'hiver, l'école d'élèves régents qu'il avait établie dès l'année précédente; mais le travail de l'enseignement le fatiguait beaucoup, ainsi que les courses par les montagnes, dans un moment où il y avait près d'une toise de neige sur le pays, la tourmente régnant presque sans interruption, et des lavages encombrant tous les passages. Des douleurs d'estomac presque continues, et de fréquentes indigestions, l'obligeaient à une sobriété qui s'accordait mal avec la fatigue et le froid auxquels il était exposé. »

Toutefois le mal augmentant et prenant bientôt des proportions alarmantes, Neff dut enfin s'arracher de ces sauvages montagnes où l'amour de Christ et des âmes semblait devoir le fixer jusqu'à son dernier soupir. Il retourna donc à Genève par Mens, où il put encore annoncer plusieurs fois la Parole de vie; puis il arriva chez nous très-souffrant; mais il ne consentit pas à rester inactif; et, quand sa faiblesse toujours croissante ne lui permit plus de prêcher, il se mit à écrire ses Méditations, les adressant tantôt à une personne, tantôt à une autre. La *Feuille religieuse* du canton de Vaud publia sa Méditation sur 1 Cor. VII, 29-31. Lui-même, à la sollicitation de ses amis, fit imprimer celle qu'il avait écrite sur le 4^{me} chapitre de saint Jacques.

Cependant on lui prescrivait l'usage des eaux de Plombières. Alors il s'achemine à petites journées vers cette ville où il espère de retrouver quelques forces pour les employer au service de son Maître. Tout faible qu'il est, il ne

laisse pas d'y annoncer les miséricordes du Seigneur ; une œuvre bénie y commence ; l'épouse du préfet des Vosges (baronne de Champlois) et d'autres personnes reçoivent l'Evangile ; mais le mal profondément enraciné persiste. Neff revient à Genève aussi malade qu'il en était parti. Son estomac ne supportait qu'avec peine un peu de lait caillé ; encore avait-il souvent des indigestions, et les souffrances qu'il ressentait étaient si vives, qu'il ne prenait cette faible nourriture qu'après plusieurs heures d'une faim aiguë.

Dès les premiers jours de mars 1829, tout annonçait sa mort prochaine. Ses amis le veillaient tour à tour. Nous lui faisions de jour et de nuit des frictions sèches sur l'abdomen pour calmer les douleurs de sa faim. Au milieu de ses plus cruelles souffrances, destinées, comme on l'a dit, à purifier le diamant qui était caché en lui, Neff demeurait ferme, uniquement appuyé sur l'œuvre parfaite du Fils de Dieu. La puissance de sa foi se lisait dans son regard. Il s'endormit en Jésus le 12 Avril 1829, dans sa 32^{me} année, et fut inhumé le 14 ; Bost, Empaytaz, Malan et moi, nous lûmes sur sa tombe quelques versets de cette Parole qu'il avait fidèlement annoncée et qui demeure éternellement ; nous priâmes ; puis, nous chantâmes, avec les nombreux amis qui nous avaient accompagnés, le beau cantique anglais traduit par Vinet et mis en musique par Bost pour la circonstance : « Pourquoi des coeurs chrétiens gémiraient-ils encore... ; » heureux de répéter ensemble d'un seul cœur et d'une seule voix : Ils ne sont pas perdus, ceux que nous avons aimés en Christ ; « ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés¹. »

¹ *Notice sur Neff*, par Villibourg et Bovet ; *Lettres et Biographies*, par Ami Bost ; *Lettres d'un prédicateur malade*, publiées par le même. Voir, sur les derniers jours de Neff, la Note VIII à la fin du Volume.

HENRI PYT.

Evangéliste avant tout, Pyt n'avait qu'une pensée, celle d'annoncer Jésus partout où la porte de la prédication lui serait ouverte (p. 139). La suffragance pastorale de Saverdun (Ariège) lui ayant été offerte, il n'hésita pas à l'accepter (juin 1818). Il ne partit pas seul, mais accompagné d'une épouse capable et dévouée, la sœur ainée d'Ami Bost. Dieu bénit son ministère à Saverdun comme il l'avait bénî à Genève. Mais le serviteur de Christ ne tarda pas à se convaincre que la seule position qui put lui convenir, était celle d'un Evangéliste indépendant de tout engagement ecclésiastique, et allant prêcher de lieu en lieu la bonne nouvelle d'un salut gratuit. Alors il tourna ses regards vers la Société Continentale de Londres qui s'empressa de l'aggréger au nombre de ses ouvriers. De Saverdun, devenu le centre de son activité missionnaire, Pyt porta le message de paix dans plusieurs localités de l'Ariège, du Tarn et de l'Aveyron, prêchant partout où les chaires lui étaient ouvertes. Il pénétra jusque dans le cœur des Pyrénées. « Non loin de ces imposantes barrières qui séparent l'Espagne de la France, dit-il, et sur le sommet d'une colline faisant partie d'un immense amphithéâtre dont les dernières sommités sont celles des Pyrénées, s'élève le petit temple de Las Termes, où viennent, pendant six mois de l'année, se réunir les Protestants des environs qui sont pour la plupart gentilshommes et verriers. C'est parmi ces braves Protestants, dont plusieurs comptent des martyrs au nombre de leurs ayeux, que je passai les fêtes de Noël en 1818. » On se figure aisément avec quel bonheur Pyt leur parla de l'amour de Celui qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu.

Du midi de la France, Pyt, à l'invitation du comité de la Société Continentale, alla porter ensuite l'Evangile du Salut dans le Nord de ce pays (1819). Il s'établit d'abord à Valenciennes, où, depuis le séjour qu'y avait fait en 1815, l'armée anglaise, un Réveil semblait s'être manifesté. Mais ce fut moins pour cette cité que pour la contrée environnante qu'il plut à Dieu de bénir son ministère. Saulzoire, Quièvy, Nomain, Lannoy, entendirent successivement la Parole de grâce, et une riche moisson d'âmes fut accordée aux pieux travaux de notre ami. C'est une époque remarquable de sa carrière, et, nous osons le dire, du nouveau Réveil religieux. Le colportage biblique va s'établir en France, et c'est à notre bienheureux frère que Dieu réserve le privilége de l'inaugurer. A peine nés en Christ, les enfants spirituels de Pyt s'appliquent à répandre autour d'eux la Parole de vie ; leurs saintes assemblées deviennent bientôt comme autant de pépinières d'humbles évangélisateurs. Les plus jeunes et les plus robustes, chargés de la balle du colporteur, parcourent les contrées voisines, et, dans les pieux élans d'une foi simple et joyeuse, les couvrent de ce divin livre qui faisait tout leur bonheur. C'est, à notre connaissance, le premier essai de colportage évangélique entrepris en France depuis les jours de la bienheureuse Réformation. Presque en même temps que Pyt en Flandre, et sans s'être concerté avec lui, Bost son beau-frère commençait, en Alsace, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le colportage des Saints Livres, sous les auspices de la même Société (p. 260).

La semence de vie que les colporteurs de Pyt avaient abondamment répandue dans le Nord y germa rapidement pour le salut d'un grand nombre, et l'œuvre du Seigneur s'y développa rapidement. Mais l'Ennemi de toute justice

demeurera-t-il paisible spectateur de ces belles victoires de l'Evangile ? La vieille haine du cœur humain pour la bonne nouvelle d'un Salut gratuit se réveille ; les incrédules redoublent d'efforts ; et, poursuivi par eux, Henri Pyt, qui n'était ni Français, ni ministre consacré, doit enfin quitter ce beau champ de travail.

Après avoir annoncé la Parole du Salut au Midi, puis au Nord de la France, Henri Pyt va maintenant l'annoncer dans le cœur même de ce royaume. Le 12 Décembre 1820, il partit de Valenciennes pour Orléans où le Comité de la Société Continentale l'appelait à porter son ministère. Mais n'ayant pas obtenu l'autorisation de séjournier dans cette ville, il tourna ses pas vers le village de Guillonville, en Beauce, sur la limite des départements du Loiret et d'Eure-et-Loir ; là il se trouvait au centre d'une intéressante population agricole qui paraissait désireuse d'entendre la Parole de Dieu. Le début de notre ami dans cette contrée ne fut pourtant pas facile ; on avait prévenu contre lui les Protestants du village, en sorte que celui qui recevait ordinairement les pasteurs ne lui offrit pas même une chaise pour s'asseoir auprès du feu ; or, Pyt arrivait par un grand froid, ayant fait plus d'une lieue à pied par la neige. Toutefois sa douceur ayant gagné le cœur de la maîtresse de la maison, on le logea et on lui permit de prêcher le lendemain.

A peine entré dans la Beauce, Pyt, encore tout frappé des merveilles opérées dans le Nord par la vente des Saintes Ecritures, comprit le bien que pourrait également faire dans ce pays un colporteur uniquement occupé à y répandre le Saint livre, alors si peu connu de ses habitants. Ferdinand Caulier, de Nomain, un des fruits de son ministère dans le

Nord, lui fut accordé pour cette œuvre¹. Aussitôt arrivé, Caulier se met à parcourir les campagnes, la balle sur le dos, allant de porte en porte, et déployant dans ces lieux la même activité modeste et pieuse dont il avait fait preuve dans le département du Nord. Ainsi Pyt et son jeune collaborateur accomplissaient de concert l'œuvre du Seigneur, *Caulier, en distribuant la Parole de vie, et moi, dit notre frère, en l'annonçant.*

Pyt ne resta pas longtemps dans la Beauce ; il y avait allumé le feu ; Ferdinand Caulier et Antoine Porchat (p. 257) allaient l'attiser après lui. On l'avait accusé, lui aussi, de prêcher le baptême des adultes ; mais, en ce qui concerne la prédication publique et l'appel des âmes, nous pouvons le certifier, il ne voulait, de même que Méjanel et que Porchat (p. 257), savoir et prêcher autre chose que Jésus-Christ mort et ressuscité pour nous².

A cette époque un changement notable eut lieu dans la position de Pyt. Comme on l'a vu, il avait jusqu'alors prêché sans avoir reçu la consécration. Ce point, pour n'être pas de premier ordre, n'en avait pas moins à ses yeux une réelle importance ; il regrettait toujours d'avoir quitté Genève sans avoir reçu l'imposition des mains. Ayant ap-

¹ Voir l'intéressante Notice publiée sur cet humble serviteur de Christ.

² Quelques années après, ayant été appelé, comme agent central de la Société continentale de Londres, à visiter la Beauce et à y reconnaître l'état de la station, j'eus le bonheur d'y faire la connaissance personnelle de Caulier ; par l'empressement des Beaucerons à suivre nos réunions publiques et à rechercher des entretiens avec nous, je pus voir à quel point le Seigneur avait béni le travail de Pyt, et de ses compagnons d'œuvre. Caulier me réjouit beaucoup par sa foi, sa simplicité de cœur, son amour fraternel ; et ce ne fut pas sans émotion que j'appris, peu de mois après, que ce cher frère avait succombé, quoique jeune encore, à de longues fatigues supportées avec courage pour le Nom du Seigneur.

pris, comme il était encore dans la Beauce, que ses amis Gonthier et Guers se rendaient en Angleterre pour la demander, il alla les rencontrer à Paris et résolut de les rejoindre en Angleterre aussitôt que les circonstances le lui permettraient, pour la demander aussi lui-même. Porchat étant venu le remplacer quelque temps après à Guillonville, il partit en effet pour Londres, et y fut consacré, comme nous venions de l'être, dans Poultry-Chapel, où prêchait alors le digne pasteur John Clayton (Junior).

En quittant Londres, Pyt ne retourna pas dans la Beauce ; mais il alla reconnaître à Bayonne, un nouveau champ d'activité qu'on venait de signaler au Comité de la Société Continentale (1821). Arrivé dans cette ville, il reçut un excellent accueil des Protestants. C'était moins à Bayonne cependant que dans la contrée voisine qu'il allait recueillir le fruit de ses travaux : Orthèz, Salies, Sauveterre et d'autres localités du Béarn, verront tour à tour paraître le messager de paix ; il portera ses pas jusque dans la Haute-Garonne, l'Ariège et le Tarn.

Orthèz était pour notre ami l'un des pôles de l'évangélisation béarnaise ; Bayonne était l'autre. La main du Seigneur était partout avec lui. Parmi les personnes qui goûtaient l'Évangile, il mentionne particulièrement le docteur Labourdette, et sa pieuse sœur, M^{me} Cazalis, mère de l'ancien missionnaire de ce nom.

La prédication directe de la Parole demeurait toujours l'intérêt principal de sa vie ; mais son activité chrétienne embrassait bien d'autres œuvres. A cette époque l'Espagne occupait vivement l'attention publique ; une armée française venait de l'envahir pour y comprimer la révolution. Désireux de faire quelque chose pour la triste Espagne depuis si longtemps assise dans l'ombre de la mort, Pyt se mit à

étudier la langue de ses habitants ; puis, s'approchant de la frontière, il établit dans un lieu propice un dépôt de Nouveaux Testaments espagnols. A son retour à Bayonne, il fit la connaissance d'un prêtre espagnol fugitif qu'il eut la joie d'amener au Seigneur. Don Juan Caldéron, après avoir reçu l'Evangile, l'annonça plus tard à ses compatriotes réfugiés en Angleterre ; puis il continua de travailler activement pour son Maître dans un département français de l'Ouest.

Un peuple intéressant, oublié jusqu'alors, attirait aussi vers ce temps les regards de notre frère : c'était les Basques ; Jeanne d'Albret, au XVI^e siècle, avait fait préparer pour eux une version du Nouveau Testament dans leur langue ; mais, à la Révocation de l'Edit de Nantes tous les exemplaires en furent brûlés ; un seul, à ce qu'il paraît, échappa providentiellement à la fureur de Rome. La Bibliothèque d'Oxford, nous ne savons comment, s'en trouvait propriétaire ; la Société Biblique de Londres l'ayant découvert, en décida la réimpression, et Pyt fut chargé de conduire ce travail, tâche en soi fort difficile, mais que lui fit trouver agréable la pensée du bien qui pourrait en résulter. Le peuple intelligent auquel ce livre était destiné, le reçut d'abord avec empressement ; mais le Clergé romain de prendre aussitôt l'alarme et de brûler le Saint Volume partout où il peut l'atteindre. Ce contre-temps néanmoins ne découragea pas le serviteur de Christ : « Si le Nouveau Testament est la Parole du Seigneur, écrivait-il alors, et si le peuple Basque est renfermé dans la promesse qui a été faite à Jésus (Ps. II, 8), ces obstacles n'existeront pas toujours. »

Les Juifs, assez nombreux à Bayonne, excitaient aussi la sollicitude de notre ami. L'œuvre chrétienne de la pro-

pagation de la Bible, et celle des missions évangéliques trouvaient de même en lui un zélé promoteur ou un coopérateur actif et constant. Pyt a beaucoup fait pour la sainte cause des missions étrangères ; mais le plus grand service qu'il ait pu lui rendre, c'est peut-être d'avoir préparé, sans le savoir, l'un des plus chers ouvriers de la mission française du Sud de l'Afrique ; Pyt se sentait attiré vers un enfant, à la figure intelligente, à l'esprit éveillé, au caractère gai, ouvert, qu'une parente du jeune garçon lui avait recommandé ; il le prit chez lui ; il l'éleva avec une tendresse toute paternelle ; et, après avoir été l'instrument de sa conversion, il devint son premier instituteur et son meilleur ami. Cet enfant d'alors fut plus tard le missionnaire Eugène Casalis, et est aujourd'hui le directeur de la maison des missions évangéliques de Paris.

Jusqu'ici nous avons parlé de Pyt comme prédicateur, comme traducteur et comme missionnaire ; nous voudrions le faire connaître aussi comme controversiste ; mais il faut abréger. Les Jésuites avaient écrit, sous le nom de l'Evêque de Bayonne, une *Lettre aux Protestants d'Orthèze* ; Pyt est invité à répondre ; et l'Eglise en France apprend qu'elle possède en lui un controversiste éminent. On ne lira pas sans fruit sa *Réponse à la seconde lettre de M. l'Evêque de Bayonne aux Protestants d'Orthèze* (1826), réponse que le Consistoire de cette ville s'empressa de publier en la revêtant du sceau de son approbation.

La tâche de Pyt à Bayonne et dans le Béarn est maintenant terminée. C'est au Nord de la France que Dieu ramène encore une fois l'évangéliste ; et le nouveau poste qu'il lui désigne, toujours par l'organe de la Société Continentale, est Boulogne-sur-Mer (1830). Là, repoussé ou délaissé des habitants Protestants et Catholiques, il se tourne

peu à peu vers les Anglais qui viennent en grand nombre chercher dans cette ville un air meilleur, et quelquefois une existence plus facile que dans leur propre pays ; il comprend bientôt que c'est pour des individus de cette nation que le Seigneur l'a conduit dans ces lieux.

Vers la fin de 1830, une intéressante mission lui est confiée ; à la demande du Comité de Dublin, auxiliaire de celui de Londres, il parcourt tout le Nord de l'Irlande, pour intéresser à l'œuvre continentale les Chrétiens de ce pays, au moment où la révolution de Juillet semblait ouvrir largement la France à la prédication de l'Evangile ; il brave pendant trois mois « les plus occupés de sa vie, » dit-il, le climat insalubre de la verte Erin, dans la saison la plus mauvaise de l'année, tombant quelquefois malade ; mais, bientôt relevé par la miséricorde du Seigneur, poursuivant ensuite sa route, et prêchant ou parlant tous les jours en anglais devant des auditoires plus ou moins nombreux. Parti de Boulogne, le 14 septembre, il y rentra le 14 décembre suivant le cœur plein de reconnaissance envers le Seigneur, dont la main paternelle n'avait cessé de le protéger, lui et les siens.

Mais la nuée s'est levée de dessus Boulogne ; elle a pris le chemin de Paris ; soumis à ses directions, Pyt se prépare à la suivre (*Nombres IX*). Paris-Versailles est le dernier stage de la carrière terrestre de notre ami. Evangéliste surtout, à Versailles, pasteur surtout, à Paris, et conducteur de l'Eglise libre de cette ville, à toutes ses occupations il ajoute encore les fonctions d'agent central de la Société continentale de Londres devenues vacantes par la démission de l'auteur de ces lignes. Il ne s'en tient pas là. Le Saint-Simonisme faisait alors grand bruit dans le monde ; Pyt va le combattre jusque dans ses réunions publiques. Une autre

occasion s'offre à lui de parler de l'amour de Dieu, manifesté dans le don de Jésus ; il ne manque pas non plus de la saisir : une association singulière venait de se former à Paris sous le nom de *Société de civilisation* ; composée de libres-penseurs, appartenant à la classe éclairée et influente, elle avait ouvert, dans l'Athénaïe royal, une école de philosophie éclectique, et elle invitait toutes les convictions à s'y produire au grand jour ; deux chrétiens, répondant à l'appel, s'étaient présentés dans la lice ; Pyt avait été agréé comme professeur de christianisme ; le Seigneur l'assista visiblement dans ce nouveau champ d'évangélisation¹.

Fatigué, usé par tant de travaux, Pyt soupirait après le repos qui reste pour le peuple de Dieu. Cependant, il n'en a pas encore fini avec la controverse ; homme de débat malgré lui, il faut qu'avant de quitter ce monde, il descende encore une fois dans l'arène, et qu'il rompe une dernière lance avec un vieil antagoniste, le clergé romain. Un fameux déclamateur catholique, l'abbé Guyon, venait d'attaquer, dans Versailles, la Vérité que Pyt professait, et de le faire avec une véhémence à laquelle on n'était plus accoutumé depuis la révolution de 1830 ; Pyt lui répond par un écrit où la beauté du langage ne le cède qu'à la puissance de l'argumentation².

Mais, dans cette dernière période de sa vie, nulle controverse ne coûta plus au cœur tendre de Pyt que celle qu'il eut à soutenir avec des frères, ses enfants en la foi. De graves erreurs se répandaient alors parmi les Chrétiens du nord de la France ; Pyt dut les prémunir contre les doctrines erronées de l'Irvingisme. Tâche ingrate et fastidieuse

¹ Voir le *Semeur*, tome II, p. 390, 404 et 427, *Vie de Pyt*, 318 et suiv.

² *Quelques mots à l'abbé Guyon, etc.* — *Vie de Pyt*, p. 348 et suiv.

assurément, pour le serviteur de Jésus, que celle de combattre ainsi l'erreur sous ses mille faces; de préserver des artifices de celui qui séduisit Ève, tant d'esprits téméraires, courant après la nouveauté, passionnés de l'extraordinaire et du merveilleux, ayant habituellement l'œil au kaléidoscope des doctrines curieuses, et prenant pour des chartes célestes tout ce qui miroite, tout ce qui éblouit.¹

Telle est, en résumé, la carrière essentiellement missionnaire d'Henri Pyt, courte, peu variée, mais bénie. Il avait désiré de saluer encore une fois sa famille et ses anciens amis; il lui fut donné de réaliser ce vœu; nous eûmes le privilège de le serrer dans nos bras à Genève au mois de juin 1834. L'année suivante, il s'endormit en paix à Paris dans le sein de Celui qu'il avait servi avec humilité de cœur. Pyt abhorrait tout ce qui sent l'ostentation, la parade; il ne posa point devant le public religieux, il ne proclama pas ses succès, il n'enfla pas ses rapports missionnaires; mais, combien d'âmes, au jour de Christ, loueront le Seigneur d'avoir placé le messager de paix sur le chemin de leur terrestre pèlerinage, et seront la joie et la couronne d'Henri Pyt dans cette journée-là!

¹ Voir plus bas le *Coup d'œil sur l'état de l'Eglise indépendante, de 1826 à 1849; année 1835: « Les Irvingiens à Genève. »*

ONZIÈME SECTION

TRAVAUX MISSIONNAIRES

D'AUTRES MEMBRES DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DE GENÈVE OU EN RELATION INTIME AVEC ELLE

Quoique les travaux des frères dont je vais parler soient, en général, postérieurs à 1826, et, par conséquent, à la limite que je me suis imposée, je les mentionnerai néanmoins ici comme se rapportant au sujet qui nous occupe (Activité missionnaire de l'Eglise indépendante de Genève). Ces frères appartiennent aux Catégories suivantes: Ministres de la Parole, Colporteurs et Lecteurs de la Bible, Artisans-missionnaires et Instituteurs-évangélistes.

§ 1.

MINISTRES DE LA PAROLE,

LOUIS BARBEY.

Avant tous les autres, je mentionne ici le cher Louis Barbey, de Rolle. Uni de cœur à la nouvelle Eglise qu'il a plus d'une fois édifiée par ses paroles, et dont il se considérait comme membre, Louis Barbey se trouvait avec

nous, le 10 août 1825, pendant l'espèce de siège que nous eûmes à soutenir au Bourg-de-Four, et dont il a été question plus haut (p. 234). Il avait précédemment annoncé l'Evangile, en qualité de pasteur officiel, dans les montagnes de l'Ardèche et de la Haute-Loire où Dieu avait bénî son témoignage; de nombreuses personnes y avaient été amenées à la connaissance de Christ; et des Eglises indépendantes s'étaient formées à St-Agrève et au Riou. Après l'émeute de Genève, Barbey retourna dans les montagnes que je viens de nommer, pour y affermir dans la foi les disciples qu'il y avait assemblés par la prédication de la Parole. Voici ce qu'il nous écrivait de St-Agrève en décembre 1826:

« Nos frères et sœurs de la Pireyre me reçurent avec de grandes démonstrations de joie.... Dire comment je fus accueilli par mes bien-aimés du Riou, serait une chose impossible; je crus qu'ils m'étoufferaienr de caresses; de toutes parts, les bénédicrions et les actions de grâces retentissaient; les larmes de joie coulaient de tous les yeux. Je me rappelai Gal. v, 14, et je ne cherchai point à modérer ces transports si naturels à des enfants de Dieu, qui retrouvaient celui par lequel ils avaient été conduits à l'Ami des pécheurs. Je prêchâi successivement sur Col. i, Eph. vi, 1 Pier. i, et le Seigneur me fournit abondamment de quoi réjouir et fortifier ces chères brebis de Jésus....

« Il y a ici une effusion abondante de l'Esprit de Dieu; les âmes sont fort travaillées et soupirent après l'eau rafraîchissante de la grâce.... Parmi les enfants de Dieu, il y a une chose remarquable dont je t'ai déjà parlé, c'est la simplicité de la foi et une grande vie chrétienne: tout en étant bien assurés que leurs péchés sont effacés, ils montrent tous un ardent désir de servir le Seigneur.... Ici l'on ne sait vraiment qu'une chose, Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié... Il est singulier de voir avec quelle clarté des personnes auparavant très-ignorantes ont saisi le Conseil de grâce, et cela d'une manière

vivante pour le cœur.... Tous les évangélisrtes de la contrée (Barbey en avait formé plusieurs) sont fondés et enracinés dans la doctrine, et ils la prêchent en toute simplicité, toujours dans sa tendance, qui est de faire porter du fruit aux âmes... »

Mais Barbey ne tarda pas à rencontrer dans ce pays une vive opposition de la part de l'autorité civile; obligé de se séparer de frères qu'il aimait tendrement et qui le lui rendaient bien, il rentra dans le canton de Vaud, sa patrie, et exerça pendant quelques années les fonctions de pasteur dans l'Eglise indépendante de Nyon.

Plus tard, à l'invitation de Pyt, Barbey alla s'établir dans le Béarn. La bénédiction divine continua de reposer sur l'œuvre de ses mains. Partout où Dieu le conduisait, Barbey travaillait avec zèle pour son Nom; il se dépensait tout entier à son service.

En 1831, il quitta le Béarn, et, traversant toute la France, il alla visiter, au nord de ce royaume, le champ que Pyt avait ensemencé plusieurs années auparavant. Mais il n'y recueillit que peu de fruits de son ministère.

En 1834, nous retrouvons l'infatigable ouvrier du Seigneur à Annonay et dans ses chères montagnes de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Il y prêche avec la même ardeur la Parole de la réconciliation, cette Parole qui lui devenait toujours plus chère et dont il pénétrait de plus en plus le sens intime. Une lettre qu'il nous écrivait alors renfermait ces lignes que feront bien de méditer les Chrétiens dont le regard, habituellement abaissé sur eux-mêmes, ne sait pas s'élever vers Celui dont la contemplation illumine, délivre et consomme (Jean vi, 40; Ps. xxxiv, 6; xlII, 6, 12; Hébr. xii, 2):

« Je suis las de me regarder moi-même; quand je mets la main

dans mon sein, je la retire toujours pleine de lèpre. Aussi mon dessein est-il d'étudier l'excellence de Christ, de ce Sauveur que j'ai tant oublié pour m'occuper d'un misérable tout souillé. Depuis longtemps, je vois que je suis privé d'amour, et que je me démène en vain pour le produire en moi. Outre cela, je me suis aperçu que je recherchais plus le Sauveur pour le pain qu'il donne, que pour lui-même, et que mon christianisme, hélas! bien maigre d'ailleurs, n'était, à bien des égards, que du sensualisme et de l'égoïsme tout purs. J'ai donc pensé que je devais laisser dans un coin le pauvre Barbey, et me mettre au soleil pour avoir clarté et lumière....»

Il écrivait ceci en 1834. En 1840, revenu en Suisse et établi à Yverdon avec son intéressante famille, il donnait à ses frères en Christ le fruit de ses recherches et de ses lectures, dans deux ouvrages qu'il fit paraître alors, et qu'on ne lira pas sans profit: *Le Triomphe de la foi justificante*, et *Essais sur la Prophecy non encore accomplie*.

Yverdon fut, cette même année 1840, son point de départ pour une course d'évangélisation qu'il entreprit, à la demande de l'Eglise du Bourg-de-Four (alors Pélisserie), dans la partie du Doubs qui avoisine Montbéliard. Il y rencontra bien des âmes qui avaient trouvé la paix dans le sang de Jésus; et il eut lieu d'espérer que son ministère n'avait pas été sans fruit auprès de quelques-unes. Une lettre que nous reçumes de lui, sous la date du 6 juillet, contenait ces mots :

« Je me suis surtout attaché, tant dans les assemblées que j'ai tenues que dans les fréquents entretiens que j'ai eus avec eux, à établir la fermeté des fondements de la foi, et à montrer le plein sujet de confiance que nous présente l'œuvre de Jésus.... Séparés de cœur de l'Eglise de multitude, ils ont résolu de former entre eux un troupeau distinct, et de s'unir pour rendre témoignage à l'Evangile. Je les ai mis en garde contre tout esprit de secte, mais aussi contre

cette coupable largeur qui fraternise avec les irrégénérés. Que le grand Pasteur des brebis leur inspire d'agir en toute chose pour sa gloire, et les préserve de tout ce qui pourrait compromettre l'œuvre de l'union de ses enfants dans ce pays-là....

« Pendant mon séjour à Colombier, écrivait-il encore, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs petits troupeaux que le Seigneur a rassemblés dans les environs, et qui portent l'opprobre de Christ au milieu des Protestants de ces contrées. Près de ce Blamont, où Jean-Frédéric Nardin prêchait, il y a 115 ans, ces sermons, qui ont plus converti d'âmes après sa mort que pendant sa vie, il y a trois assemblées peu nombreuses, mais vivantes, qui se réunissent souvent chez le frère pasteur Jaquet, à Glay... »

Quelques années après, Barbey reprenait le chemin du Béarn. C'est là qu'il passa les derniers temps d'une vie toute consacrée à l'œuvre du Seigneur. Simple, cordial, d'un abord facile, Barbey gagnait bientôt le cœur de ceux qui entraient en rapport avec lui. Il aimait la Parole de Dieu; il la sondait continuellement, et la connaissait comme bien peu de ministres la connaissent; esprit net et positif, il en exposait les doctrines avec une remarquable lucidité.

PIERRE VIGIER, DE ST-VOY (HAUTE-LOIRE).

Ce cher frère, un des fruits du ministère de Barbey dans l'Ardèche et la Haute-Loire, vint à Genève en 1826; il s'unît à l'Eglise indépendante du Bourg-de-Four, et se prépara au milieu d'elle à l'évangélisation de son pays; il désirait continuer l'œuvre que Barbey y avait commencée. Après trois ans consacrés surtout à l'étude de la Parole de Dieu, Vigier retourna à St-Voy pour y exercer provisoirement les fonctions de pasteur: c'était une épreuve à laquelle nous avions jugé bon de le soumettre avant de le

consacrer, et que lui-même avait très-volontiers acceptée. Au bout de quelques mois, il revint à Genève, porteur d'un excellent témoignage des Eglises qu'il devait paitre, et l'imposition des mains lui fut donnée par les pasteurs du Bourg-de-Four, assistés de leurs frères Auguste Rochat, de Rolle, Ami Bost, et Gustave Petitpierre, d'Annonay. Puis, il nous quitta, accompagné de nos vœux et de nos prières. Vigier fut rappelé jeune encore auprès du Maître qu'il avait servi dans l'humilité.

EDOUARD PETITPIERRE, DE NEUCHATEL.

Il vint à Genève vers la même époque que Vigier et dans le même but. Après avoir terminé ses études, il nous quitta, lui aussi, pour aller évangéliser en France. Il répandit la Semence divine dans plusieurs localités de l'Est (St-Paul-Trois-Châteaux, etc.). Puis il revint à Genève où l'imposition des mains lui fut pareillement donnée dans l'Eglise du Bourg-de-Four (juin 1831). Après l'avoir reçue, il se rendit à Tullins, près de Grenoble, où se manifestait un mouvement religieux parmi les Catholiques romains, et où son ministère ne demeura pas sans fruit. Plus tard, il revint en Suisse et fut nommé pasteur dans l'Eglise indépendante de Neuchâtel. Petitpierre a rendu de grands services à la cause du Seigneur par des courses d'évangélisation en France et ailleurs, ainsi que par la publication de bons ouvrages religieux, le plus souvent traduits de l'anglais, et justement appréciés : *Galerie chrétienne* (c'est le Martyrologe français abrégé) ; la *Vie des deux Haldane, Robert et James* ; la Vie de Georges Müller ou *Dispensations de Dieu* envers cet éminent serviteur de Christ.

§ 2.

COLPORTEURS ET LECTEURS DE LA BIBLE.

Nous entreprîmes l'œuvre du colportage dans les pays qui nous avoisinent, en même temps que Pyt et Bost l'entreprenaient, l'un en Flandre et l'autre en Alsace. Un de nos frères, Louis Vierne, de Genève, se rendit de notre part, la pesante balle du colporteur sur le dos, à St-Maurice en Valais (1821). Il essaya d'y vendre le Nouveau Testament de Sacy, et quelques Traité religieux, entre autres le *Catholicisme primitif*, de Gossner, traduit de l'allemand par Ami Bost ; mais, entravé par l'autorité civile, il dut bientôt quitter ce canton plongé dans les ténèbres du Paganisme romain. Alors il se dirigea vers le pays de Gex (Ain) ; il en parcourut plusieurs villages, vendant la Parole de vie à un prix qui la mettait à la portée de tous. Puis, il tourna ses pas vers Grenoble, pour continuer, dans le département de l'Isère, l'œuvre excellente du colportage sous les yeux du cher frère Bonifas, alors pasteur à Grenoble (mars 1822).

Deux ans après, Vierne, assisté de Foulquier, autre membre de notre Eglise, entreprit une œuvre analogie dans le département du Doubs ; ils en parcoururent ensemble plusieurs localités et y semèrent la Parole du Salut comme colporteurs et comme évangélistes, secondés dans leur travail par le digne pasteur Jaquet, de Glay. L'année suivante (1825), Vierne entra dans l'Institut fondé à Paris par les soins de Robert Haldane, et qui subsista pendant quelques années. Cet Institut, dont la direction avait été confiée à nos frères François et Henri Olivier, était destiné

à préparer des ouvriers pour l'évangélisation des pays de langue française. Après avoir terminé ses études à Paris, Vierne revint à Genève où il reçut l'imposition des mains dans l'Eglise du Bourg-de-Four ; puis, il se rendit dans le même département du Doubs où il avait auparavant répandu la Parole de Dieu comme colporteur. Il alla passer ensuite quelques années dans la Belgique, et il y travailla pour le Seigneur en communion avec l'Eglise missionnaire belge. Plus tard, il retourna dans le Doubs et y continua pendant longtemps l'œuvre qu'il y avait commencée dans ses précédents séjours.

Deux autres frères de notre Eglise, Louis Gay, de Lunéville, et Bastard, de Genève, entreprirent l'œuvre du colportage en France, sous les auspices de la Société Evangélique de Genève, et la poursuivirent, le premier surtout, avec bénédiction, dans le sud, le centre et l'ouest du royaume.

D'autres membres de l'Eglise nous quittèrent plus tard pour aller accomplir la même œuvre au-delà des mers ; Dieu bénit le travail de leur amour dans le Bas-Canada (Amérique du Nord) ; il en sera parlé dans le Coup-d'œil qui fait suite à nos Sections.

§ 3.

ARTISANS-MISSIONNAIRES.

Partis du sein de l'Eglise en cette qualité, nos chers frères Guillaume Klein et Jean Flocken, s'acheminèrent, en 1825, vers la Russie méridionale, le cœur plein du désir de parler de Celui qui les avait rachetés, aux nombreux Allemands établis dans cette riche contrée. Après avoir tra-

versé la Suisse, puis le Wurtemberg leur patrie, semant partout sur leurs pas la Parole du Salut, ils se dirigèrent vers la capitale de l'Autriche. Flocken s'y arrêta. Mais Klein poursuivit sa route vers la Russie, par Limbourg et Brody. Arrivé à Neubourg, près d'Odessa, il fut autorisé à y exercer les fonctions de maître d'école parmi les Allemands. Il se donna tout entier à sa belle tâche, heureux de pouvoir annoncer aux enfants et à tous les miséricordes de Celui qui l'avait aimé plus que sa propre vie.

André Adolph, autre artisan missionnaire, et Schüle parcoururent, en 1829, au nom de notre Eglise, à laquelle ils apparteniaient aussi, plusieurs contrées de la Suisse orientale, de la Bavière, du Tyrol et de l'Autriche. A Gallneukirch, près de Lintz, ancienne paroisse du curé converti, Martin Boos, ils visitèrent les personnes qui avaient été amenées à la connaissance de la Vérité par le ministère de ce fidèle Témoin de Christ, et qui avaient eu beaucoup à souffrir pour le Nom de leur Sauveur. La présence de Schüle et d'Adolph au milieu d'eux leur fut un doux rafraîchissement. Mais nos deux frères avaient surtout pour mandat de visiter le Geilthal (Tyrol) qui renfermait, disait-on, des Protestants persécutés par le Clergé catholique. On sait avec quel acharnement ce Clergé inique avait auparavant poursuivi leurs coréligionnaires du Zillertal ; comment il les avait fait chasser de leur patrie, et tout ce qu'il avait accumulé de douleurs sur une population paisible dont le seul crime était de ne pas vouloir flétrir le genou devant le Pontife romain. Si le voyage d'Adolph et de Schüle n'eut pas tout le succès désiré, il ne demeura pas cependant sans quelque bon résultat : arrivés dans le Geilthal, ils y trouvèrent encore un petit nombre de Protestants ; ce que leur journal d'alors offrait de plus intéressant, c'était la décou-

verte qu'ils y avaient faite de trois frères qui habitaient une cabane, et qui les avaient, disaient-ils, reçus comme des anges de Dieu ; il y avait eu, quinze ans auparavant, un Réveil dans cette contrée et ces trois frères en étaient le résidu.

En 1831, le même Adolph et Hermann Lange se rendirent dans l'Oberhasli (Oberland bernois) et y répandirent aussi la bonne Sémence du Royaume. Voici ce que nous écrivaient, le 3 janvier 1832, les chrétiens de cette haute vallée des Alpes : « Nos chers frères nous ont, pour l'amour de Christ, recherchés avec soin dans nos misérables cabanes et nous ont apporté des paroles de consolation et d'encouragement ; ceux qui dormaient ont été réveillés ; ceux qui étaient las ont été fortifiés ; les arbres qui n'avaient point encore porté de fruit ont reçu comme un nouvel engrais afin d'en porter ; en un mot, le Seigneur a opéré chez nous de grandes choses par leur moyen..... » En même temps que ces lignes, les frères de l'Oberhasli, quoique pauvres, nous envoyaien 27 liv. de Suisse (environ 40 fr.), pour notre œuvre missionnaire. Ils nous en adressèrent encore 33 (environ 49 fr.), le 26 avril suivant.

Jean Louis Helfenbein, de Genève, fut chargé, par le cher Neff près de quitter ce monde (1829), d'aller visiter de sa part, les Chrétiens de Mens et des Hautes Alpes pour les affermir dans la Grâce qui est en Christ. Après avoir été recommandé par l'Eglise à la bénédiction du Seigneur, Helfenbein partit pour remplir cette importante mission. Peu d'années après, il alla se fixer à Lyon, où le Seigneur avait préparé pour lui une œuvre des plus intéressantes ; les casernes de cette seconde ville du royaume lui ayant été ouvertes, il put y répandre librement la Parole de Dieu ; bien des jeunes soldats apprirent alors à connaître le glo- rieux Chef de leur Salut.

Fleischmann, autre membre de l'Eglise, appartenait encore à la même catégorie d'ouvriers ; parti de Genève pour l'Amérique du Nord, il s'arrêta sur les bords de l'Ohio où une colonie allemande le choisit pour son pasteur. Peu d'années après, le pieux Hafenbrach nous quittait aussi pour aller répandre la Parole de Vie à Boston et dans la contrée voisine.

§ 4.

INSTITUTEURS ÉVANGÉLISTES.

En 1829, l'Eglise du Bourg-de-Four fonda un Institut ayant pour objet de former des Evangélistes populaires et des Instituteurs missionnaires. C'est de cet Institut que sont sortis plusieurs ouvriers du Seigneur dont on trouvera les noms plus bas (voir le Coup d'œil suivant, p. 321).

Outre les frères que je viens de mentionner, les pasteurs de l'Eglise, Lhuilier surtout, eurent à diverses époques le privilégié de concourir personnellement en quelque mesure à l'œuvre active de l'Evangélisation. D'abord négociant en France, Lhuilier reçut, à Genève, après un certain temps d'études, l'imposition des mains dans l'Eglise du Bourg-de-Four. Elle lui fut donnée en avril 1825, par les pasteurs Empaytaz, Bost, Barbey et Guers. Il partit ensuite pour annoncer la bonne nouvelle du Salut à St-Etienne et dans les lieux voisins. Rappelé bientôt après par l'Eglise qui l'avait élu pasteur et l'avait donné pour collaborateur à Bost et à Guers, il revint à Genève (p. 215). Plus tard, Lhuilier fit des tournées d'évangélisation bénies en divers lieux de la France, ainsi que dans les Vallées vaudoises du Piémont.

Telle est, en résumé, l'œuvre missionnaire de l'Eglise indépendante du Bourg-de-Four pendant la première période de son existence et dans les années qui la suivirent immédiatement. S'il nous a été donné de faire quelque chose pour le Nom du Seigneur, c'est uniquement à sa Grâce que nous le devons. A Lui, à Lui seul, la gloire du bien que nous avons pu produire ! à nous la confusion de face pour tout ce que nous y avons mêlé de péchés et de misères ! Mais une pensée ici nous rassure : Celui qui se promène au milieu des chandeliers d'or et qui nous dit : « Je connais tes œuvres..... » le Chef Suprême de l'Eglise, est en même temps son Souverain Sacrificateur ; c'est Lui qui « ôte l'iniquité de nos saintes offrandes ; » le sang qu'il a versé pour les coupables purifie de tout péché ; que ceux qui nous aiment s'unissent à nous pour lui demander qu'il lui plaise de laver les nombreuses taches de notre passé et d'en effacer jusqu'au dernier vestige !

DOUZIÈME ET DERNIÈRE SECTION

RAPPORTS DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE

AVEC D'AUTRES CHRÉTIENS ET D'AUTRES ÉGLISES¹

Article premier

RAPPORTS DE L'ÉGLISE AVEC DES FRÈRES PASTEURS ET AUTRES.

§ 1.

D'abord avec ceux de Genève.

Parmi les amis de l'Eglise, il en est un dont la reconnaissance me fait un devoir d'inscrire ici le nom avant tous les autres ; c'est le bienheureux Gaussen, alors pasteur de Satigny. S'il approuvait hautement notre doctrine, il ne partageait nullement, on le pense bien, nos vues ecclésiastiques ; aussi gardait-il, en bonne conscience, la position qu'il occupait depuis 1816 dans l'Eglise et le ministère de Genève ; mais, connaissant les graves raisons qui avaient motivé notre dissidence, et la part de responsabilité, aussi grande qu'involontaire, qui en revenait à la majorité de

¹ Ici encore, la nature du sujet m'appellera plus d'une fois à dépasser la limite de temps que je me suis imposée.

la Compagnie ; mettant de plus, au-dessus de tout, la gloire de Christ et l'honneur de sa Parole, il ne pouvait envisager sans un sympathique intérêt, les efforts de quelques jeunes hommes qui, seuls, sans crédit, sans appui terrestre, avaient entrepris de relever, dans sa patrie bien-aimée, la noble bannière de la Vérité, ce qui était aussi l'unique objet de ses préoccupations et de ses travaux. Dès le premier jour, nous pûmes le compter au nombre de nos amis les plus dévoués. Nous admirions et nous aimions d'ailleurs en lui les grâces inappréciables dont le Seigneur l'avait enrichi. Gausson réunissait au plus haut degré les dons les plus précieux de l'intelligence et du cœur ; orateur de premier ordre, vrai théologien, lui, grand par la science et par les talents, il l'était autant et plus par le caractère. Humble, insoucieux de gloire, ennemi de toute ostentation, de tout ce qui ressemblait à de la parade, il ne posait pas. Il y avait chez lui un désintéressement, une noblesse de cœur, une sagesse que nous ne trouvions nulle part ailleurs dans la même mesure. Il possédait toute notre confiance, et nous ne faisions rien d'important sans le consulter ; aussi prenions-nous souvent le chemin de Satigny où nous recevions toujours l'accueil le plus cordial du fidèle témoin de Christ, de sa vénérable mère, de sa digne sœur et de son aimable fille, bien jeune alors. Cher Satigny ! que de doux et précieux souvenirs il nous rappelle !

Un autre nom, qui vient tout naturellement se placer sous ma plume, à côté de celui de Gausson, c'est celui de son ami, l'excellent Perrot de Chambésy. Profonde et touchante affection que celle qui unissait en Christ ces deux hommes distingués ! c'était celle qui ne faisait de David et de Jonathan qu'une seule âme. Nous avions de temps en temps le privilège d'en respirer les doux parfums. Quelle

sagesse aussi ! quelle constante affabilité ! quelle sûreté de jugement ! quelle beauté de caractère chez celui qui fut d'abord Perrot-Droz, et ensuite Perrot-de Pourtalès ! Il ne partageait non plus alors aucune de nos vues ecclésiastiques ; mais la Doctrine évangélique lui était chère ; elle vivait dans son cœur, et, à cause de cette Doctrine, il nous aimait et s'intéressait à nos faibles travaux. Nous allions souvent le visiter et le consulter, toujours sûrs de trouver auprès de lui, comme auprès de son fidèle ami, l'accueil le plus fraternel, et d'être bien reçus de sa digne compagne, M^{me} Perrot-de Pourtalès. Cher Chambésy ! dirons-nous de même ; que de doux, que de précieux souvenirs, il éveillera toujours dans nos cœurs émus !

Dans cette revue de nos amis de Genève, oubliais-je le cher pasteur Coulin, notre ancien condisciple ? Il portait le même nom que notre évangéliste, mais il n'appartenait pas à la même famille. Après avoir exercé les fonctions de pasteur à Frédéricia, en Danemark, où le pieux et fidèle Rieu l'avait remplacé, il revint à Genève, et fut appelé à y occuper le poste important de chapelain de l'hôpital. Il avait reçu de Dieu, comme chrétien et comme ministre, les dons les plus beaux ; sa vie entière donnait à ses paroles une grande autorité. Coulin pouvait prêcher des sermons écrits avec talent ; mais, improvisateur simple, onctueux, toujours égal, il savait aussi, comme bien peu de ministres, prêcher d'abondance. Il est vrai que sa prédication se ressentit d'abord un peu d'une certaine timidité, appartenant à une nature modeste et réservée ; mais peu à peu elle devint plus ferme, plus incisive, grâce, en particulier, aux fidèles avis d'un ancien condisciple. Gonthier, à l'origine du Réveil, suivit, pendant plusieurs mois, les prédications de l'hôpital ; après chacune d'elles, il allait régulièrement,

avec la franchise et la sagesse qui le distinguaient, faire part à l'excellent Coulin, son ami, des réflexions qu'elle lui avait suggérées ; il lui indiquait les lacunes ou les défauts qu'il croyait y avoir remarqués. On ne savait, en vérité, ce qu'il fallait le plus admirer, de la fidélité de l'un à relever les côtés un peu faibles du sermon qu'il venait d'entendre, ou de l'humilité de l'autre à recevoir des avis dont il connaissait bien la source, et dont le plus souvent il appréciait aussi la justesse.

Que de noms n'aurais-je pas encore à enregistrer ici, si je voulais mentionner tous les amis chrétiens de Genève, qui, sans envisager, comme nous, la question d'Eglise, nous encouragaient cependant de leur fraternelle sympathie, et nous assistaient de leurs conseils ! Mais il en est un surtout que je me reprocherais vivement de passer sous silence. Gabriel Cramer-Audéoud, chef d'une famille nombreuse et justement honorée, et qui fut, plus tard, président de la Société évangélique de Genève, nous témoigna toujours beaucoup d'intérêt. C'était à lui que nous avions ordinairement recours toutes les fois que, dans une affaire temporelle de quelque importance, nous avions besoin d'un conseil éclairé. Et nous ne faisions jamais en vain appel à son expérience consommée des choses de la vie. Toujours serein, toujours affable, toujours le sourire de la bienveillance sur les lèvres, et disposé à nous écouter jusqu'au bout, nous étions sûrs de ne le jamais déranger. Son excellente compagne, de si douce et si pieuse mémoire, assistait quelquefois à nos réunions du Bourg-de-Four; et lui-même, après notre changement de local, venait, au soir de sa vie, le dimanche à 2 heures, s'asseoir sur les bancs de la Pélisserie, donnant ainsi aux pasteurs de l'Eglise un témoignage public de fraternité qui leur allait jusqu'au fond du cœur.

§ 2.

Rapports de l'Eglise avec des frères et des pasteurs étrangers
à notre Canton.

Le cabinet des pasteurs était le centre d'une correspondance passablement étendue. Les lettres que nous recevions étaient toujours communiquées à l'Eglise dans ce qu'elles avaient de particulièrement propre à l'intéresser et à l'éduquer. Elle pouvait ainsi s'associer de cœur aux travaux évangéliques de Louis Lissignol, à Montpellier ; de Gardes, à Nismes ; d'Adolphe Monod, alors pasteur à Lyon ; de Jean Linder, alors archidiacre de Bâle (p. 42), et de tant d'autres, et prier pour eux avec une fraternelle sympathie. Les lettres de Samuel Gobat, d'abord missionnaire en Abyssinie, actuellement Evêque protestant de Jérusalem, étaient reçues avec une joie particulière. Lui, non plus, cela va bien sans dire, ne partageait nullement nos vues ecclésiastiques, tout en comprenant les graves motifs qui avaient déterminé notre dissidence ; mais, dans son cœur largement fraternel, comme dans ceux des serviteurs de Dieu que je viens de nommer, il y avait aussi place pour ses amis séparés de Genève. Dans une de ses lettres, écrite de Londres où, après avoir terminé ses études dans l'Institut de Bâle, il s'était rendu pour se concerter avec le Comité de la Société des missions épiscopales, il racontait à son correspondant genevois comment le Seigneur lui avait en quelque sorte désigné l'Abyssinie comme le champ futur de ses travaux : « Sachant, lui écrivait-il, que j'entrerai au service de la Société anglicane dans les pays qui avoisinent la Méditerranée, je pensais souvent, et je l'avais même communiqué à un ou deux de mes frères, que si l'on voulait me retenir trop longtemps

à tel ou tel endroit sans y rien faire d'avantageux, je m'en irais en Abyssinie, et ferais là ce qui dépendrait de moi pour l'avancement du Règne spirituel de Jésus. Or, voici que, la première fois que je fus présenté au Comité, on me demanda d'abord si je serais content d'aller en Abyssinie pour voir si les Chrétiens évangéliques n'y auraient pas plus de succès que les Jésuites. Je regardai cela comme venant du ciel, et je répondis que si j'avais le moindre choix, j'accepterais cette mission préférablement à toute autre.... »

Une autre lettre de Gobat, qui nous fut à tous en grande édification, renfermait le récit émouvant d'une violente tempête qu'il avait essuyée sur la Méditerranée peu après s'être embarqué pour l'Egypte et l'Abyssinie, et pendant laquelle il avait été merveilleusement gardé; elle était datée de Toulon, le 14 Mars 1826; le fragment que j'en détache intéressera sans doute le lecteur:

« Le 7 de ce mois, nous nous embarquâmes sur le brick l'Heureux Joseph qui va à Messine, d'où nous espérions nous rendre facilement à Malte, si le Seigneur le permettait. Les deux premiers jours et les deux premières nuits, nous eûmes un vent contraire, sud-est; le 9, il devint favorable; le matin du 10, nous passâmes à côté de l'île de Corse, la laissant à notre droite; au lever du soleil, nous découvrîmes Ajaccio, la ville qui a vu naître Bonaparte, et la pensée de cet homme attira de nouveau notre entretien sur les pays qu'il a parcourus avec ses armées. Mais, vers 9 heures, le vent se mit au sud, en sorte que nous avions déjà quelque difficulté; à 11 heures, il vint subitement un coup de vent du sud-est qui fit presque perdre l'équilibre au vaisseau; comme nous étions justement à déjeuner, chacun s'empressa de saisir les objets les plus près de soi sur la table, pour empêcher que tout ne tombât sens dessous dessous; au même instant, on replia toutes les voiles. Comme le vent devenait toujours plus fort, nous résolûmes de revenir à Antibes, petit port à 4 ou 5 lieues de Nice, pour y passer la nuit; mais le

soir, nous étions encore à une assez grande distance quand la nuit vint; et comme il y a plusieurs rochers, près du port, entre lesquels il faut passer, le capitaine craignit d'y aller. Tu comprends, que, quand il nous le dit, ce fut être une triste nouvelle pour nous tous; et ce qui rendait l'idée de passer ainsi la nuit encore plus noire, c'est qu'à l'est on voyait un sombre brouillard qui nous menaçait d'un plus grand orage encore. Au même moment, nous abaissâmes toutes les voiles pour nous laisser porter au gré des vagues pendant toute la nuit. A 11 heures de la nuit, le vent se fortifia encore davantage, et, vers les deux heures du matin, il devint si fort, que le capitaine et les matelots ne pouvaient plus cacher leur inquiétude.

« Dès que le soir était venu, nous avions été obligés de nous mettre au lit, pour être secoués et jetés de côté et d'autre pendant une nuit que le sommeil ne raccourcit pas beaucoup. Pourtant je m'endormis plusieurs fois; mais toujours, au bout de deux ou de trois minutes tout au plus, je me trouvais réveillé. Au commencement de la nuit, j'avais un peu peur que notre vaisseau ne fût jeté contre quelqu'un de ces rochers que nous avions vus en allant; mais incontinent le Seigneur me fit la grâce de lui remettre mon corps et mon âme avec une entière confiance et une grande paix; et je puis t'assurer que cette nuit a été une des plus heureuses que j'aie passées en ce monde; le Seigneur était près de moi; en sorte que j'étais souvent porté à lui dire d'ensevelir lui-même mon corps dans les flots de la mort pour que mon âme, délivrée de toutes les misères et de toutes les souillures de ce monde, pût aller le voir dans le séjour de la sainteté et de la paix. Nous ne connaissons pas bien le bonheur qu'il y a d'être à Jésus jusqu'à ce que nous soyons placés dans les circonstances qui font voir la différence qu'il y a entre celui qui craint Dieu et celui qui ne le sert point. Le matin du 14, au point du jour, le vent s'apaisa beaucoup, et, un peu après midi, nous arrivâmes heureusement à Toulon, en bénissant le Seigneur du bien qu'il venait de nous faire.... »-

Des lettres subséquentes de notre frère racontaient ses

travaux en Orient, notamment en Abyssinie ; mais ils sont assez connus par la précieuse Relation que lui-même en a publiée pour que je puisse me dispenser d'en rien dire ici.

J'aurais encore bien des noms à consigner dans ces pages, si je voulais mentionner tous les amis qui, bien que nationalistes par conviction, nous donnèrent, les uns dans la localité même, les autres du dehors, de précieux témoignages de leur intérêt chrétien. Je tiens à rappeler au moins ceux qui, dans une circonstance connue du lecteur, voulurent bien joindre leurs noms à ceux de Gaußen et de Coulin dans les lettres que nous pûmes, Gonthier et moi, présenter au Collège de pasteurs anglais qui nous imposa les mains (p. 188), lettres qui sans doute influèrent beaucoup sur sa détermination ; ce furent, comme on le sait, Peschier et Moulinié, pasteurs à Genève ; Clément Perrot, pasteur à Guernesey ; Marzials, pasteur à Montauban ; Fr^s Bonnard, docteur en théologie et professeur dans la Faculté de Montauban ; Galland, de Genève, alors second pasteur de l'Eglise française de Berne. J'ai eu déjà l'occasion de parler de Peschier et de Moulinié, et de leur parfaite bienveillance à notre égard. Quant au professeur Bonnard, qui ne manquait jamais de nous saluer à son passage à Genève, lorsqu'il allait visiter sa famille à Nyon, il nous témoignait une affection toute paternelle. Galland, dont le début dans la prédication de l'Evangile avait été béni chez nous pour plus d'une âme (p. 61), Galland, d'abord pasteur à Berne où un beau Réveil éclata sous son ministère et celui de son digne collègue, Albert Schaffter, puis successivement directeur de l'Ecole des missions évangéliques de Paris, prédicateur et professeur dans l'Oratoire

que la Société évangélique de Genève venait de fonder dans notre cité, enfin, pasteur à la Neuveville, où il s'endormit au Seigneur il y a quelques années, Galland, le cher Galland, tout en n'aimant pas la Dissidence, aimait néanmoins ses frères Dissidents ; il ne manqua jamais l'occasion de leur en donner la preuve.

Bien d'autres amis de l'Evangile, quoiqu'opposés en principe à la séparation d'avec l'Eglise nationale, comme les chers pasteurs Louis Burnier, Charles Dapples, Louis Manuel, du canton de Vaud, encourageaient de leur précieuse sympathie le faible témoignage que nous rendions à l'Evangile du Crucifié.

Article second

§ 1.

D'abord avec celles de la localité.

1. Ses rapports avec le Troupeau de Carouge.

En 1827, Ami Bost alla s'établir tout près de nous à Carouge. Il réunit en Eglise indépendante le peu de Chrétiens qui habitaient cette petite ville ou s'y rendaient de Genève pour suivre le culte qu'il y avait ouvert. Il raconte lui-même en détail dans ses *Mémoires* (Tome II) ce qui concerne la formation du troupeau de Carouge ; nous aurions peut-être bien quelques réserves à faire ça et là, moins sur les faits qu'il relate que sur la manière dont il les apprécie ; mais comme apparemment le lecteur ne tient pas beaucoup à les connaître, nous nous abstiendrons de les présenter. Le petit troupeau de Carouge ne subsista que

peu de temps ; il finit avec le séjour de notre frère dans cette ville, c'est-à-dire au bout de trois ou quatre ans. Nos rapports avec ce troupeau ne furent pas toujours faciles ; il y eut de temps en temps entre nous des frottements plus ou moins pénibles ; mais, grâce à la miséricorde divine, ces frottements ne réussirent jamais à rompre le lien qui nous unissait en Christ.

2. Rapports de l'Eglise indépendante du Bourg-de-Four avec celle de Malan ou du Pré-l'Evêque¹.

Nos rapports avec Malan avant la fondation de son Eglise, c'est-à-dire avant 1824, avaient été plutôt agréables. Depuis 1824, il n'en fut plus tout-à-fait de même. Il y eut dès lors deux Eglises indépendantes dans notre patrie : celle du Pré-l'Evêque et celle du Bourg-de-Four. Celle-ci, dont la marche, pendant les six ou sept premières années de son existence, avait été comparativement facile, vit commencer pour elle une longue série de difficultés et de complications ; nous essaierons d'en donner une idée².

L'Eglise du Bourg-de-Four refusa d'abord de reconnaître sa jeune sœur du Pré-l'Evêque, n'ayant pas suffisamment confiance dans les éléments dont elle était formée. De là, pendant les premiers mois de 1824, une attitude de mutuelle observation et de mutuel malaise. Rompt le premier la glace, j'allai communier le premier dimanche de Juin 1824, avec nos frères du Pré-l'Evêque ; Empaytaz et d'autres suivirent bientôt après mon exemple.

¹ Ainsi nommée de la commune suburbaine que Malan habitait, et où il avait fait construire, en 1820, dans un jardin attenant à sa maison, la chapelle dont il est question p. 123 ; elle a subsisté jusqu'en 1864.

² Cette rapide Analyse est surtout tirée d'un dossier complet de pièces et documents authentiques renfermés dans nos Archives.

Il y avait dans les deux Troupes des pensées d'amour et de rapprochement ; plusieurs appelaient même de tous leurs vœux une union complète des Eglises sous une même administration pastorale. On parlait beaucoup dans ce sens ; c'était la pensée favorite des frères du Bourg-de-Four, et l'on s'occupait aussi des moyens de la réaliser. Au mois d'Août 1824, des démarches particulières furent tentées auprès du pasteur du Pré-l'Evêque, pour l'engager à ne former avec nous qu'une seule et même Eglise, et à faire cesser ainsi l'affligeant spectacle de deux congrégations évangéliques distinctes dans Genève. J'allai le voir dans ce but ; mais Malan me répondit qu'il se croyait appelé à marcher seul, et qu'à supposer qu'il se sentit libre de faire ce qui lui était proposé, plus d'un point de notre doctrine et de notre marche y apporterait de sérieux obstacles.

Au mois de novembre de la même année, Empaytaz et moi fûmes officiellement chargés de demander à Malan la réunion des deux troupes, ou de vouloir fraternellement déclarer les motifs qu'il avait pour la refuser ; c'est ce qu'il fit dans une lettre qui ne laissa pas de nous causer quelque surprise et quelque peine ; il y jugeait l'Eglise du Bourg-de-Four d'après des rapports peu exacts ; s'il y avait un fond de vérité dans les reproches qu'il lui adressait, il ne lui rendait pourtant pas justice ; le fait est qu'elle jouissait alors de grandes bénédictions spirituelles ; elle marchait dans la joie du Seigneur et dans une fraternité véritable ; la question du Baptême, alors brûlante à Genève parmi les Dissidents, n'avait pu la diviser. Mais le pasteur du Pré-l'Evêque était bien décidé, dès le premier jour, à former une Eglise à part ; et comment, uni qu'il était à l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, ou songeant dès lors à s'unir à elle, eût-il pu s'allier à l'Eglise congrégationaliste du Bourg-du-Four,

de manière à former avec elle un seul et même Troupeau !

Cependant cette dernière Eglise désirait toujours avec la même ardeur la fusion des deux congrégations. C'était l'idéal du Bourg-de-Four où, comme on l'a vu, régnait le principe de l'Imitation apostolique, et qui ne savait pas voir, à la naissance du christianisme, deux ou plusieurs Eglises entièrement distinctes dans une seule et même localité. Malan, qui rejettait le principe de l'Imitation, désirait une simple *confédération* de troupes conservant chacun son indépendance et son autonomie ; seulement il en aurait exclu les Antipédo-Baptistes.

A cette distance des événements, et avec les éléments qu'on possédait alors, je m'étonne que le Bourg-de-Four ait eu, même un seul instant, la pensée de rechercher la fusion des Eglises. Il y eut probablement renoncé si, dès l'abord, Malan se fût catégoriquement expliqué sur ses vues ecclésiastiques, et sur le lien intime qu'il unissait déjà ou devait l'unir à l'Église synodale d'Ecosse (The Secession) ; le Bourg-de-Four, en ce cas, bien convaincu qu'on ne réussirait pas à s'entendre, se serait abstenu de toute démarche ayant pour objet la fusion des troupes. Mais, tandis que remontant à l'origine même du christianisme, et ne voulant pour règle en toute chose que la Parole de Dieu, nous aspirions à reproduire de notre mieux et dans la mesure du possible, le type ecclésiastique primitif, Malan, lui, ne remontant pas au delà de la Réformation, n'avait au fond qu'une pensée, celle de recommencer l'Eglise de Calvin, dont il professait avec décision la Doctrine, et dont probablement il aurait de même accepté la Discipline dans ce qu'elle a de compatible avec nos circonstances actuelles. Il y avait déjà là, sans nul doute, un obstacle insurmontable à la fusion des Troupes.

Et ce n'était pas le seul. Que d'incompatibilités entre nous ! que de divergences de vues sur des points plus ou moins importants de pratique ecclésiastique ! Ici, par exemple, un pastorat modéré exercé par un collège de serviteurs de Christ qui se complétaient et se modisaient heureusement les uns les autres ; là une direction pastorale unique, rendue encore plus positive par le caractère personnel de celui qui s'en était chargé : « Son troupeau était une petite monarchie ecclésiastique absolue » (dit de Goltz, p. 339). Ici, l'admission dans l'Eglise par une Commission spéciale, qui voulait s'assurer autant que possible de la conversion des postulants avant de les recevoir ; là, l'admission par un seul, sans contrôle ou à peu près. Ici la tolérance sur la question du Baptême ; là, au contraire, un Pédobaptisme exclusif, absolu.

Quant à la Doctrine, elle était bien, si l'on veut, la même au fond dans les deux Troupes ; mais quelle différence entre eux dans la manière de la concevoir et de la présenter ! Ici, par exemple, on admettait avec une égale soumission de foi, les passages de l'Ecriture qui enseignent si clairement l'Election de grâce, et ceux qui parlent avec la même évidence de l'amour de Dieu pour tous les hommes ; on ne se donnait pas beaucoup de mal pour les concilier, tant on était persuadé que la logique, c'est-à-dire la sagesse humaine, n'a rien à faire dans les questions de cet ordre et ne peut que les obscurcir et les compromettre ; on étudiait la doctrine de l'Election de grâce plutôt à un point de vue pratique ; alors elle apparaissait bienfaisante à l'âme qui la recevait en simplicité de foi, en même temps que s'amoindrissaient à ses yeux les difficultés qu'elle présente ordinairement à la pure spéulation. Là, au contraire, régnait le particularisme le plus absolu ; le particularisme

dans toute sa rigueur logique, soulevant pour l'ordinaire autant ou plus d'objections qu'il n'en résout ; on enseignait que Jésus est mort pour *tous hommes*, c'est-à-dire pour toute classe d'hommes, et non pas pour tous les hommes ; qu'il n'est mort que pour les élus.

Ici, tout en prêchant la pleine assurance de salut par la foi au sang expiatoire de Christ, on estimait illusoire et dangereuse l'assurance que n'accompagne pas une vie en général conforme à l'Evangile ; on ne concevait pas la justification du pécheur en dehors de sa régénération ; celle-ci était regardée comme la contre-épreuve de celle-là. Là, au contraire, on semblait admettre que l'assurance de salut peut se concilier avec un état moral actuel qui ne glorifie pas Dieu, et qui même laisserait plutôt douter de la réalité de la foi de celui qui se dit sauvé (voir p. 225) ¹.

Dans un pareil état de choses, que devions-nous faire ? Renoncer d'une part à vouloir à tout prix unir étroitement ensemble des éléments trop disparates, trop incompatibles, pour se prêter à une fusion ; et de l'autre renoncer même à vouloir, avec une égale persistance, établir une confédération régulière des Troupes sous une administration commune ; mais nous contenter les uns et les autres de nous réunir de temps en temps pour participer à la Cène du Seigneur et prier ensemble ; entretenir, cultiver entre

¹ Malan prêchait encore une autre doctrine que nous ne pouvions absolument pas recevoir ; il enseignait, avec l'ancienne Ecole calviniste, que Jésus n'a goûté sur la croix que la mort première, celle du corps ; et que c'est dans l'Enfer seulement, où il est descendu après sa mort, qu'il a souffert la mort seconde, la malédiction de Dieu sur le péché, « les peines éternelles que les Elus avaient méritées. » Il portait cette doctrine en chaire, dit de Goltz (p. 321), avec une autorité qui n'admettait aucune contradiction.

nous de bons rapports fraternels ; puis attendre patiemment, dans le support mutuel et sous l'influence de la Parole et de l'Esprit de Dieu, une conformité plus grande de sentiments et de vues qui rendit possible une complète union. On ne le comprit malheureusement que plus tard et seulement après de douloureuses expériences.

Il y eut de bonne heure des frottements pénibles entre les deux troupes et leurs conducteurs. Au Bourg-de-Four, on en cherchait ordinairement la cause dans le caractère personnel de Malan ; il aurait fallu la chercher avant tout dans la différence de principes ecclésiastiques qui existait entre lui et nous ; il était presbytérien convaincu, vieux presbytérien genevois, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; nous étions congrégationalistes non moins convaincus que lui. L'Ecriture défend « d'atteler ensemble le bœuf et l'âne ; » elle ne veut pas qu'on associe les choses qui sont incompatibles, inconciliables de leur nature ; car il ne peut en résulter que des froissements qui ne sont pas à la gloire de Dieu ; mais, sans nous en douter, nous ne tenions guère ici compte de son enseignement. Elle dit : « Comment deux marcheront-ils ensemble, si premièrement ils n'ont fait un accord. Or l'accord était-il possible ? Evidemment l'unité ecclésiastique rêvée par plusieurs ne pouvait se réaliser dans de pareilles conditions ; c'était une raison pour rechercher avec d'autant plus d'ardeur l'unité morale, la véritable après tout, celle que le Saint-Esprit nous commande ; puis, encore une fois, attendre patiemment de la bonté de Dieu la solution de difficultés qu'il n'était au pouvoir d'aucun homme de faire disparaître.

Mais non, c'est Malan, disait-on chez nous, c'est son absolutisme qui s'oppose à l'union des frères ; les vœux de la plupart d'entr'eux, vœux si conformes à la Parole et à

l'intention de Christ, sont constamment entravés par la volonté d'un seul ; l'honneur de l'Evangile et l'édification des âmes en souffrent ; il faut qu'à tout prix ce désordre cesse. Nous adoptâmes alors un parti dont nous sommes aujourd'hui les premiers à contester la sagesse ; nous conçûmes la pensée de regarder désormais comme membre de notre Eglise, tout frère qui viendrait du Pré-l'Evêque ou de toute autre part, n'importe, rompre avec nous le pain du Seigneur. C'est ainsi que prit naissance le Règlement du 5 décembre 1824 (voir p. 208), abolissant formellement la distinction de membres et de communians, laquelle avait subsisté chez nous jusqu'à ce moment-là. Sans doute, le Règlement de 1824, inspiré par le principe de l'Imitation apostolique tel que nous le concevions alors, témoignait de notre désir sincère de maintenir une position fraternelle vis-à-vis de tous les enfants de Dieu; mais il laissait déjà percer une tendance fâcheuse à ne reconnaître qu'une seule Eglise dans Genève, savoir, la première en date, et à annihiler ainsi l'autre. Cette tendance s'accentuera plus nettement encore dans une occasion que je mentionnerai tout à l'heure.

Jusqu'à la fin de 1824, les rapports entre les deux Eglises continuèrent à être tendus ; elles étaient bénies chacune dans son sein, mais n'avaient entre elles que peu de communion. Quelques personnes, mécontentes des principes et de la marche du Troupeau du Pré-l'Evêque, passaient dans celui du Bourg-de-Four ; ce qui ne faisait qu'augmenter le refroidissement qui déjà régnait entre eux. Ainsi se termina l'année 1824, qui avait vu surgir une nouvelle Eglise indépendante dans Genève, et, avec elle, des tribulations d'un nouveau genre pour celle du Bourg-de-Four.

Contraints par la force des choses d'abandonner, dans la pratique, notre idéal de la fusion des Troupeaux, nous désirions du moins leur rapprochement au moyen de réunions communes de prières et de Cène. Mais ici encore, il était assez difficile de s'entendre. Plusieurs des nôtres n'auraient pas vu de bon œil qu'on reçût à notre Cène tous les membres du Pré-l'Evêque sans distinction ; ils voulaient que leurs pasteurs pussent vérifier les admissions faites par le pasteur du Pré-l'Evêque ; c'était là, disaient-ils, leur droit en même temps que leur devoir, comme gardiens du Troupeau ; on estimait d'autant plus urgent qu'ils suivissent cette marche que Malan s'était plus d'une fois montré trop facile dans ses admissions ; on croyait, en outre, avoir quelque sujet de craindre qu'il ne rétrogradât plus ou moins vers l'Eglise nationale. On lui offrait, du reste ici, la réciprocité la plus complète. Mais pouvait-il accepter de telles propositions ? Nous nous serions gardés de les lui faire, si nous avions mieux compris ce qu'elles avaient d'excèsif en elles-mêmes et de blessant pour lui, ou mieux connu ses vues et sa position ecclésiastiques. Malheureusement, un malentendu funeste régnait alors entre nous ; le Bourg-de-Four ne comprenait pas Malan ; Malan ne comprenait pas non plus le Bourg-de-Four ; ils ne savaient pas se rendre justice l'un à l'autre.

Tels étaient nos rapports comme Eglises, quand, au mois d'août 1825, nous résolûmes tout de nouveau de rechercher, en dépit des obstacles de tout genre que nous avions rencontrés jusqu'alors, un rapprochement entre nous, dans l'intérêt, pensions-nous toujours, de l'amour fraternel, et pour lever aussi le scandale que notre mutuel éloignement donnait au monde. Nous ne réussîmes pas mieux qu'au paravant. Toutefois le désir d'une union plus intime entre

les Chrétiens libres de Genève se faisait sentir toujours plus vivement au Bourg-de-Four, et bien des membres du Pré-l'Evêque le partageaient avec eux. Mais comment parvenir à le réaliser? Jusqu'ici, la question de nos rapports mutuels avait eu quelque chose de trop local, de trop personnel; puis, elle avait donné lieu à de regrettables conflits; il fallait à tout prix les éviter. L'idée nous vint alors de trancher cette question au moyen de principes généraux, manifestement bibliques, facilement applicables à toute Eglise, à tout pasteur évangélique, à tout fidèle, et qui nous dispensassent à l'avenir de tout débat plus ou moins pénible avec qui que ce fût. Cette idée n'était, au fait, que la conséquence et le développement de celle qui avait inspiré le Règlement manuscrit de 1824. Elle se traduisit dans notre Déclaration imprimée de 1825 (p. 209). Cette Déclaration avait en même temps un autre but: elle faisait savoir à toutes les Eglises qui se formaient alors, et généralement à tous les enfants de Dieu, que nous leur tendions avec joie une main fraternelle, et, comme je le dis (p. 209), leur notifiait d'après quels principes nous la leur offrions. Les notions qu'elle renfermait sur l'Eglise, les Eglises, le pasteurat, etc., étaient, à tout prendre, conformes à l'Ecriture; mais envisageait-elle le sujet sous toutes ses faces? Il est permis d'en douter. En tout cas, elle ne sauvegardait pas suffisamment, comme je le dis à la même page, l'indépendance et l'individualité de notre troupeau. La lacune qu'elle laissait subsister à cet égard fut remplie dans une seconde édition qui parut en 1828.

Cependant, les rapports des Eglises entre elles sans empirer ne s'amélioraient guère. Nous reconnûmes comme un fait celle du Pré-l'Evêque; mais nous ne consentîmes jamais à lui donner le titre distinctif d'«Eglise du Témoignage»

qu'elle s'attribuait; titre, nous semblait-il, qu'elle n'avait pas le droit de s'approprier exclusivement, et que nous n'aurions pu accepter sans nous annihiler en quelque sorte nous-mêmes, et sans méconnaître les grâces que Dieu nous accordait depuis longtemps.

Le procès de Bost qui survint à cette époque eut une heureuse influence sur nos rapports ecclésiastiques. Il prédisposa tous les cœurs à se rallier devant l'adversaire commun. Malheureusement, le calme ne fut pas de longue durée. La crise intérieure du Bourg-de-Four, qui suivit le procès (p. 215), engagea Malan à se refuser à toute communication officielle avec nous; il revint cependant de sa détermination quand il sut que nos dissensions momentanées avaient pris fin. Mais ce fut pour rompre de nouveau toute relation avec notre Eglise quand il apprit que quelques-uns de ses membres participaient aux exercices militaires du dimanche, et qu'on ne les privait pas chez nous de la Cène pour ce qu'il envisageait comme une violation flagrante du 4^{me} commandement. Il retira plus tard cette mesure disciplinaire quand il se fut assuré que la direction pastorale du Bourg-de-Four désapprouvait ceux des frères qui exerçaient le dimanche, et qu'elle avait réussi, par la douceur et au moyen de la Parole, à éclairer leur conscience sur le point important dont il s'agissait (novembre 1827).

Vers la même époque, un nouvel acte d'ingérence de la part de Malan dans nos affaires particulières, menaça de troubler sérieusement la paix des Troupaux. Il nous reprocha vivement (janvier 1828) la liberté que nous laissions à Bost, ainsi qu'à Neff, alors de retour à Genève, de prendre la parole dans nos assemblées; car, selon lui, ces deux pasteurs n'étaient pas dans la Vérité; il les accusait d'Arminianisme; cependant l'un et l'autre admettaient sans ar-

rière-pensée l'Election de grâce; mais ils blâmaient la manière dont Malan et quelques étudiants qu'il avait réunis autour de sa personne, professaient cette doctrine, Bost à cause des dangers d'Antinomianisme qu'il croyait en voir découler, Neff à cause de la forme trop absolue et trop dogmatique dont on la revêtait au Pré-l'Evêque. « Ce n'est nullement à la doctrine que j'en veux, écrivait ce dernier à l'un des élèves de Malan, qui lui avait reproché violemment ses prétendues erreurs; je la crois comme vous, tout autant que vous; j'en ai, pour mon propre compte, éprouvé l'efficacité et connu le prix; je la vois dans la Bible; mais vous auriez bien de la peine à nous prouver qu'elle y est présentée à votre manière. C'est une bonne chose que le sel; il va bien dans la plupart de nos aliments; en conclurez-vous que nous devons vivre de sel? Et si quelqu'un ne pouvait pas supporter ce régime, serait-il juste de prétendre qu'il rejette le sel comme un poison? Les divers gaz qui, combinés dans une juste proportion, composent l'air atmosphérique, ne sont point respirables purs; ou, pour user d'une autre image, les doctrines de l'élection seront, si vous le voulez, la charpente osseuse du système évangélique; mais un squelette est-il un homme, et devez-vous être surpris, si l'on trouve le vôtre hideux? »¹

On accusait encore Neff de ne pas exposer avec pureté la doctrine du salut gratuit; Neff et Bost exagéraient peut-être ici le point de vue de la responsabilité de l'homme, tandis que Malan et ses disciples exagéraient plutôt celui de la grâce de Dieu; l'admirable équilibre que la Bible garde constamment dans cette grave matière, et que nous retrouvons, par exemple Phil. II, 12-13, n'était, je le

¹ Lettres et biographie de Neff, tome II, p. 256 et suiv.

crains, suffisamment respecté ni de part, ni d'autre. On peut voir, du reste, dans la Note VIII à la fin du Volume (« Caractère et derniers jours de Neff »), avec quelle noble franchise et en même temps avec quelle admirable sagesse Neff reconnut sur le lit de mort les torts qu'il s'était donnés dans ses discussions avec le Pré-l'Evêque.

Cependant, grâce à la bonté de Dieu, le dernier mot, au milieu de tous les débats que je viens de résumer, resta au support et à la charité fraternelle; on s'entendit enfin pour avoir de temps en temps des réunions communes de Cène, d'exhortation et de prière. « D'abord la paix, disait Malan et disions-nous avec lui; d'abord la paix; puis après, les scrupules; ils se régleront assez; quand ils viennent les premiers, la charité s'en va bien souvent les larmes aux yeux. » — Que n'en fut-on resté là?

Le Bourg-de-Four avait eu sa crise intérieure en 1825 et 1826, à l'occasion de la retraite momentanée d'Empaytaz comme pasteur, et de son remplacement par Bost et par Lhuilier. Le Pré-l'Evêque eut la sienne en 1830, et le Bourg-de-Four en ressentit le contre coup. Plus de 40 membres du Troupeau de Malan, auxquels 14 autres se joignirent un peu plus tard, estimant avoir à se plaindre de sa direction pastorale (il avait requis de son Eglise un vote de confiance absolue quant à la doctrine), le quittèrent d'abord, puis, demandèrent ensuite à s'unir à notre Troupeau. Notre position devenait sérieuse; dans une circonstance aussi délicate, qu'allons-nous faire? Sous l'empire de la théorie absolue qui dominait toute notre marche, nous posâmes en principe, après maintes délibérations qu'il ne pouvait, selon l'Ecriture, y avoir qu'une seule Eglise dans la même localité; après quoi, nous déclarâmes nettement que cette Eglise était la nôtre, comme ayant pris naissance

avant celle de Malan; ce qui emportait de soi que celle-ci était nulle et non avenue! En conséquence, nous reçumes dans notre sein les dissidents du Pré-l'Evêque (août 1830). Mais, je me hâte de l'ajouter, dès le mois de mars suivant, nous retirâmes notre malencontreuse déclaration. « Pour tout le monde, dit à cette occasion l'auteur des Mémoires (tome II, p. 104), toutes ces matières étaient alors des matières nouvelles: ce serait une ingratitûde d'être sévère envers ceux qui faisaient les premières expériences sur ces sujets difficiles; car si, de nos jours, on est, sous ce rapport, un peu plus sage qu'il y a 20 ans¹, c'est par suite même des écoles que nous faisions en ces temps-là. »

Mais abrégons: les rapports entre les troupeaux furent longtemps pénibles. Ils devinrent, grâce à Dieu, plus faciles dans les années 1833, 1834 et 1835. Depuis 1837, ils furent de plus en plus rares. Puis, la crise du Plymou-tisme au Bourg-de-Four (alors Pélisserie) en 1842, crise dont il sera parlé plus bas, et surtout la fondation de l'Eglise évangélique en 1849, y mirent complètement fin. Aussitôt formée, l'Eglise que je viens de nommer, réunit sur un terrain nouveau, et par adhésions individuelles et spontanées, un grand nombre de Chrétiens qui avaient appartenu, les uns à la Pélisserie, les autres au Pré-L'Evêque, d'autres à l'Eglise nationale. Nous en saluâmes l'apparition avec un vif sentiment de reconnaissance envers Dieu; nous y reconnûmes avec admiration son doigt paternel et la suite de ses miséricordieuses dispensations envers Genève; en effet, qu'avaient été, dans sa pensée, nos troupeaux de la Pélisserie et du Pré-L'Evêque, et les réunions évangéliques qui se tenaient depuis longtemps dans l'Eglise nationale, si

¹ Ceci était écrit en 1854.

ce n'est des pierres d'attente posées par Lui-même en vue de la fondation de cette Eglise bien-aimée? Malan, lui aussi, en accueillit d'abord l'idée avec joie; l'Eglise évangélique avait, sous bien des rapports, ses sympathies; elle était presbytérienne; surtout elle professait hautement les vérités qu'il prêchait avec bénédiction depuis tant d'années; mais elle admettait dans son sein les Antipédo-Baptistes; puis, en matière de doctrine, elle ne présentait pas, selon lui, l'expiation de Christ d'une manière entièrement biblique; elle n'enseignait pas qu'il est mort pour les seuls élus, etc. Aussi, tout en soutenant avec l'Eglise évangélique des relations fraternelles, continua-t-il de marcher à part avec le petit nombre de Chrétiens qui se décidèrent à rester sous sa houlette.

Terminons ici cet aperçu rapide de nos rapports avec le Pré-L'Evêque. Le Bourg-de-Four se serait probablement épargné à lui-même bien des douleurs, s'il avait mis dans sa marche autant de sagesse que de sincère désir de se conformer à la volonté de Dieu. Aujourd'hui, la question d'Eglise est partout mieux comprise et mieux posée qu'elle ne l'était alors. Puissent nos expériences ecclésiastiques si chèrement achetées profiter à d'autres communautés chrétiennes! Les conducteurs du Bourg-de-Four ne trouvent, dans les faits qui viennent d'être résumés, et en général dans toute leur administration pastorale, que trop de motifs de s'humilier devant Dieu et d'implorer sur eux l'aspersion du sang de l'Agneau; sans contredit, la formation d'une nouvelle Eglise à côté de la leur ne pouvait qu'amener de fâcheuses collisions; mais s'il n'était pas en leur pouvoir de les éviter, la charité ne devait-elle pas les diminuer, ou les affaiblir davantage? et la sagesse interdire bien des paroles et bien des démarches pour le moins infiniment regrettables?

Quant à Malan, il eut certainement sa part de torts et de misères dans nos rapports mutuels ; il l'a bien des fois reconnu lui-même avec une franchise qui l'honore à nos yeux. Enclin de sa nature à la bienveillance et au support, son intention était toujours bonne ; mais l'effet n'y répondait pas toujours. Inégal, prompt, impressionnable, les relations qu'on soutenait avec lui avaient parfois quelque chose de tendu, de pénible. Richement doué comme il l'était, il aurait pu un moment rallier autour de lui, rattacher, en quelque sorte, à sa personne tout le mouvement religieux de Genève, en devenir comme le centre, le pivot ; mais il aurait fallu pour cela qu'il se fût montré moins absolu dans sa dogmatique, à supposer que sa manière de comprendre la Vérité divine et la fidélité chrétienne le lui eût permis. Il aurait encore fallu que, moins préoccupé de son œuvre, fort bénie assurément, il eût su mieux voir, et mieux apprécier celle d'autrui, si modeste qu'elle fût.

Notre frère était moins bien doté, selon nous, comme pasteur que comme prédicateur et surtout comme évangéliste ; on aurait cependant désiré quelque chose de plus simple, de moins magistral, dirais-je, de moins empirique aussi, dans sa manière d'évangéliser. Quoiqu'il en soit, Malan *en a amené plusieurs à la justice, et il brillera comme une étoile dans le Royaume de Dieu.* (Dan. XII, 3.) Combien d'âmes lui seront une couronne de joie et de gloire au jour prochain de Christ ! Par ses prédications, par ses conversations, par ses nombreux écrits, en particulier par ceux qu'il a composés pour les enfants qu'il comprenait si bien, par ses Cantiques, surtout, Malan a été, dans les mains du Seigneur, un instrument d'élite pour l'appel, l'affermissement et le salut d'un grand nombre. On chantera toujours avec une vraie, une profonde édification les hymnes si ri-

ches de foi, de vie, d'expérience chrétienne qu'il a données à ses frères. Le nom de César Malan restera à jamais inscrit dans les Annales de l'Eglise, comme celui d'un éminent serviteur du Fils de Dieu.

§ 2.

Rapports de l'Eglise avec d'autres Eglises étrangères à notre Canton.

L'année 1818 et les suivantes virent éclore un beau Réveil au sein du jeune Clergé du canton voisin. L'excellente Biographie du bienheureux Auguste Rochat, de Rolle, que nous devons à la plume féconde du cher pasteur Louis Burnier, en rappelle les traits les plus saillants¹. A la suite de ce Réveil, il se forma, dans le canton de Vaud, des Eglises indépendantes qui se constituèrent sur le principe du Congrégationalisme, comme l'avait fait la nôtre. Il s'en forma encore de semblables dans d'autres cantons de la Suisse, et en plusieurs lieux de la France, à Paris notamment, sous le ministère d'ouvriers évangéliques que le Seigneur y suscita vers cette même époque. Chacune de ces Eglises conservait avec soin son autonomie et sa physionomie propre. Mais, entre elles et la nôtre, il s'établit de bonne heure des relations intimes.

Toutes nos Eglises, comme on le verra bientôt, sentirent plus tard le besoin de se confédérer, dans l'intérêt surtout de l'évangélisation. Elles le pouvaient d'autant plus facilement qu'elles avaient toutes la même doctrine, et à peu près la même constitution ecclésiastique. S'il y avait entre elles

¹ Notre frère, le ministre J. Capt, publie actuellement une histoire complète du Réveil vaudois. Que Dieu bénisse l'œuvre et l'ouvrier !

quelques divergences de vues, c'était plutôt sur des questions relativement secondaires ; mais on se supportait mutuellement, on s'aimait, on ne manquait pas de s'en donner des preuves dans l'occasion. Il est bien des noms de frères appartenant à des Eglises libres étrangères à notre Canton, qu'on ne prononçait jamais au Bourg-de-Four (plus tard à la Pélisserie) qu'avec un doux sentiment de reconnaissance et d'affection. C'étaient entre autres ceux d'Auguste Rochat, de Rolle, de son frère Charles Rochat, de Vevey, d'Etienne Durand, de la même ville, des deux frères Du Plessis, de Nyon et de Chigny, de Marc Fivaz, d'Henri Olivier, de Lausanne, et de son frère François Olivier, de Paris, d'Adolphe de Pourtalès, de Neuchâtel, de Frédéric Porret, de Boudry, de Charles de Rodt, de Berne.

Tel est l'Exposé sommaire des rapports de notre Eglise avec d'autres Eglises et d'autres Chrétiens.

Nos principes ne nous auraient pas permis, on le comprend, d'avoir des rapports officiels avec les établissements ecclésiastiques nationaux ; lequel d'entre eux, d'ailleurs, eût consenti à en soutenir de tels avec nous ? Mais nous avons toujours désiré de fraterniser avec les enfants de Dieu qu'ils renfermaient ; nous nous sommes toujours efforcés de concilier deux choses : la séparation de l'Eglise et du monde telle que la Bible l'enseigne, et la Communion avec tout ce qui est né d'en haut. L'esprit exclusif, qu'on retrouve plus ou moins dans tous les bords religieux, nous a de tout temps été profondément antipathique ; de tout temps nous avons éprouvé le besoin de tendre, par-dessus les barrières qui nous séparent, une main fraternelle, à tous les enfants

de Dieu sans distinction d'Eglise ; et nous avons toujours serré avec reconnaissance celle qu'on voulait bien nous offrir. La question d'Eglise n'a jamais été pour nous qu'une question relativement secondaire.

Ici se termine la tâche que je me suis donnée. L'année 1826 est, comme on se le rappelle, la limite de temps que je me suis imposée dans cet Ecrit (voir l'Avant-propos). Cette limite, je ne l'ai franchie que dans les trois dernières Sections (X-XII), où la nature particulière du sujet m'y obligeait. Maintenant les amis de l'Eglise indépendante du Bourg-de-Four désireront peut-être de savoir ce qu'elle devient de 1826 à 1849, époque de la fondation de l'Eglise évangélique à laquelle elle s'est unie ; c'est pour eux que j'ai esquisonné l'Appendice suivant.

COUP D'ŒIL
SUR
L'ÉTAT DE L'ÉGLISE INDÉPENDANTE

De 1826 à 1849

ÉPOQUE DE LA FONDATION DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

L'Eglise, pendant cette seconde période de son existence, professe invariablement la Doctrine qu'elle avait professée dès son origine ; les vérités glorieuses de l'Age primitif et de la Réformation demeurent inscrites sur son drapeau. Elle conserve en général les mêmes principes ecclésiastiques. Sa marche ne subit que de légères modifications. Elle continue également, ainsi qu'on a déjà pu le voir par ce qui précède, à prendre, selon ses moyens, une part active à l'évangélisation des contrées voisines. Elle s'intéresse aussi toujours aux Missions étrangères. Jusqu'en 1839, elle s'assemble au Bourg-de-Four ; alors elle change de quartier et devient l'Eglise de la Pélisserie. Elle reçoit bien des bénédictions et s'accroît encore en nombre ; mais elle passe en même temps par de grandes épreuves. *Je châtie celui que j'aime*, dit le Seigneur. Les agitations intestines qui la troubleront, depuis 1837 surtout, aboutiront finalement à un schisme qui la couvrira d'un sombre voile (1842). Quant à son état spirituel, pendant la seconde période de son existence, deux mots le résument comme ils l'avaient déjà résumé pendant la première : Misères de toutes sortes

d'une part, inépuisable miséricorde de l'autre. Le Seigneur la frappe et l'humilie, principalement depuis 1837 ; mais il ne la délaisse pas entièrement. Je vais rappeler quelques-uns des faits qui la concernent durant cet intervalle ; je les choisirai parmi ceux que je croirai les plus propres à intéresser le lecteur en même temps qu'à servir d'avertissement aux Troupes indépendants qui se forment de nos jours. Ici encore je suivrai simplement l'ordre chronologique.

Article premier

DE L'ANNÉE 1826 A L'INAUGURATION DE LA CHAPELLE DE LA FÉLISSERIE

(1826 à 1839)

ANNÉE 1827

Missions de l'Eglise.

L'intérêt pour l'œuvre des Missions Continentales se maintenait parmi nous, grâce à Dieu ; témoin le fragment suivant de nos Archives :

« Nous avons fondé, dans le sein de l'Eglise, une petite Société de missions continentales ; elle a pour objet de propager la Vérité, soit en envoyant, à nos frais et selon nos faibles ressources, des missionnaires et des colporteurs dans les pays voisins, soit en assistant des frères déjà employés au service du Seigneur. Il y a déjà plusieurs années qu'il nous fait la grâce de pouvoir ainsi contribuer à l'avancement de son Règne. Le Comité de notre petite Société a présenté son *Compte-rendu* devant l'Eglise, le Dimanche 23 décembre 1827. »

Du 5 août 1824 au 4 septembre 1827, le Compte-rendu accusait une recette totale de 6,824 florins, de Genève, soit

3148 fr. 55 cent. Les frères qui avaient été assistés dans l'œuvre de l'évangélisation continentale étaient au nombre de 18 ; nous en connaissons déjà plusieurs.

ANNÉE 1828

Mai. — Intérêt soutenu pour l'œuvre missionnaire.

Nous sentions tout le prix de la grâce que Dieu nous faisait en nous permettant de concourir, selon nos faibles moyens, à l'avancement de son Règne. Un Mémoire, lu devant l'Eglise, au mois de mai 1828, par l'un des pasteurs, et qui se trouve dans nos Archives, avait pour but de lui faire comprendre toujours mieux comment elle pourrait secouder le plus efficacement la propagation de l'Evangile dans les pays de langue française. Ce Mémoire contribua, sous la bénédiction divine, à diriger de plus en plus les esprits vers cette grande cause, et à préparer ainsi l'œuvre que nous allions entreprendre l'année suivante.

ANNÉE 1829

Septembre. — Conférence fraternelle de Lyon.

Nous avions proposé à quelques Evangélistes du Vivarais et du Dauphiné, de se réunir à Lyon pour nous concerter ensemble sur les moyens les plus propres à avancer le Règne de Dieu dans ces contrées et dans les lieux voisins. Cette proposition fut généralement accueillie. Le frère Lhuilier et le frère Guers, alors agent central de la Société Continentale de Londres, et agissant dans l'intérêt de cette Société, représentèrent notre Eglise dans la Conférence de Lyon. Elle se tint les 16, 17 et 18 septembre, et vingt frères, pasteurs, ministres, ré-

gents et autres, assemblés sous la présidence du pasteur Lissignol, de Montpellier, y prirent part, savoir : Adolphe Monod, chez qui l'on se réunit, André Blanc, de Mens ; Soulier, de Nismes ; Bonifas, de Grenoble ; Cadoret, de St-Etienne ; Elie Charlier, Vernier, Masson, Magnin, de la Drôme ; Edouard Petitpierre, de Tullins ; J.-F^s Dentan, de St-Agrève (Ardèche) ; Louis Mureton, de Lyon — (ces sept derniers employés par la Société Continentale de Londres), — Vigier, de St-Voy (Haute-Loire) ; Gustave Petitpierre d'Annonay ; Helsenbein, Lhuilier et Guers, de Genève. Le frère Henri Lutteroth, de Paris, y assistait pareillement. La Conférence de Lyon eut de bons résultats quant au but spécial pour lequel elle avait été convoquée. Elle fut encore utile à d'autres égards. On y traita de nombreux sujets qui se rattachaient plus ou moins directement à la grande question de l'Evangélisation et de la Prédication. Les détails de cette intéressante Réunion remplissent un cahier in-folio d'environ 60 pages, que nous conservons dans nos Archives ; je regrette que le peu d'espace dont je dispose dans cet Appendice ne me permette pas d'en transcrire ici quelques fragments.

Octobre. — Fondation de l'Institut de l'Eglise du Bourg-de-Four.

Cet Institut, projeté depuis longtemps, fut établi en 1829, à la suite de la Conférence de Lyon, et d'après un vœu qu'on y avait généralement exprimé. Il avait pour but de former des Instituteurs-évangélistes. La Circulaire qui en annonçait la création parut en novembre : « Jusqu'à présent, disait-elle, nous n'avions pu réaliser qu'imparfaitement le projet que nous avions conçu de fonder une Ecole de ce genre ; maintenant nous vous annonçons que, sous la miséricordieuse assistance du Seigneur, elle sera ouverte dès le commencement de 1830.

C'est dans la foi que nous l'entretenons, et toutes nos ressources sont dans les promesses de Dieu. »

Le Règlement de l'Institut du Bourg-de-Four renfermait entre autres les articles suivants :

« Le Comité ne recevra aucun candidat avant de s'être suffisamment assuré de sa conversion, ainsi que de sa vocation à l'œuvre du Seigneur. Tout candidat est soumis à un noviciat de six mois au plus. — Pour être admis au noviciat, il faut avoir une écriture bonne et suffisamment rapide, connaître les quatre règles de l'arithmétique et un peu d'orthographe, et savoir lire distinctement. Il faut aussi posséder une idée générale des livres historiques de la Bible, et de l'Epître aux Romains. — Les objets d'enseignement sont la Parole de Dieu, et les sciences humaines dans la mesure nécessaire à l'exercice de la vocation à laquelle les élèves aspirent..... »

Le premier Rapport du Comité de l'Institut (1830) contenait ces lignes :

« Nous sommes, ainsi qu'on le voit, au jour des petits commencements ; mais c'est au Nom de Jésus que nous avons mis la main à l'œuvre ; et quand notre Institut ne fournirait qu'un seul ouvrier ; quand cet ouvrier n'amènerait, par la grâce du Seigneur, qu'une seule âme à la connaissance du salut, ne serait-ce pas un éternel sujet de bénédiction et de louange ? »

Le même Rapport accusait, pour la première année, une recette générale de 7,830 fr. 52 c. provenant soit des membres de l'Eglise, soit de frères appartenant à d'autres Eglises indépendantes, ou d'amis encore attachés à l'Eglise nationale.

Voici ce qu'on lisait dans le deuxième Rapport :

« La nature de l'Etablissement qu'il s'agissait de former (d'après le vœu exprimé à Lyon) devait le distinguer de ceux qui existaient déjà pour le monde païen..... De tout temps nous avons eu la con-

viction que des hommes simples, mais bien instruits dans la Parole du Seigneur, et capables de présenter avec clarté les Vérités du Salut, peuvent être d'une grande utilité dans l'œuvre de l'Evangélisation continentale. Nous avions en vue de préparer des hommes qui, par leur zèle et par leurs habitudes, fussent en état de prêcher aux simples l'Evangile de la Grâce, d'enseigner la jeunesse, de colporter la Parole, et d'atteindre, jusque dans leurs demeures, ceux que leurs préjugés, leur indifférence, ou leur isolement auraient privés de la connaissance du Christianisme de la Bible.

« Former des prédicateurs populaires, des régents évangélistes, des artisans missionnaires et des lecteurs de la Bible ; tel était donc le but qu'il nous paraissait désirable d'atteindre.

« Que nos frères ne pensent pas, d'après ce que nous venons de dire, que nous dédaignions la science ; ils se méprendraient sur nos sentiments. Nous bénissons le Seigneur d'avoir suscité de nos jours des hommes éminents pour la défense et la propagation de son Evangile. Mais, comme dans l'atelier de l'artisan se trouvent des instruments de formes et d'usages différents, bien que servant tous à l'accomplissement de son art, de même aussi, dans le Règne de Dieu, nous pensons qu'il doit se rencontrer des ouvriers dont les fonctions ou la manière d'opérer, quoique très-diverses, contribuent néanmoins au plus grand bien de la chose commune. Là, des Docteurs, des Pasteurs, des Evangélistes ; ici des Regents missionnaires, des Lecteurs, des Colporteurs de la Bible.....

« Dans la Conférence de Lyon, l'utilité d'évangélistes populaires avait été particulièrement reconnue. Il n'y avait eu là-dessus qu'un avis parmi ses membres, hommes, pour la plupart, mûris par l'expérience, et distingués par leurs travaux dans la vigne du Seigneur. Aussi, sans s'arrêter aux difficultés que présentait l'entreprise, ni à la faiblesse de ses ressources, l'Eglise qui s'assemble au Bourg-de-Four adhéra-t-elle tout d'une voix au projet de la fondation d'un Institut missionnaire. »

Grâce à Dieu, l'Institut du Bourg-de-Four a pu former, pendant sa courte durée, des Instituteurs et des Evangélistes

populaires, dont le travail n'est pas resté sans bénédiction. Voici les noms de plusieurs d'entre eux : Emmanuel Tanner, d'abord lecteur de la Bible et Evangéliste en France, ensuite, comme on le verra bientôt, pasteur à Montréal (Bas-Canada) ; Abraham Charbonney, longtemps occupé à l'œuvre du Seigneur dans le midi de la France, et actuellement pasteur de l'Eglise libre de Clermont-Ferrand ; David Reymond, pasteur de celle de Vigan et de celle de Lacaune ; Louis Deluz, d'abord instituteur dans le Gard et ailleurs, actuellement évangéliste à Arles ; Louis Favez, de Vevey, Ferdinand Gros, de Genève, Barthélémy Fenouil, des Vallées du Piémont, évangéliste dans la Drôme, Abraham Cellier, aide-missionnaire au Canada (il est maintenant auprès du Seigneur), Jean Nicolet, d'abord évangéliste en France, aujourd'hui pasteur en Belgique, Etienne Eymann, pasteur à Milhau (le Seigneur l'a de même recueilli dans son sein), etc. Plusieurs des ouvriers que je viens de nommer étaient soutenus par l'Association missionnaire des Eglises indépendantes de la Suisse dont il sera parlé plus bas, et dont la Direction centrale fut longtemps à Genève dans le sein de l'Eglise du Bourg-de-Four. D'autres étaient soutenus par la Société évangélique de Genève ou celle de Paris.

ANNÉE 1834

Juillet. — Organisation définitive de l'Evangélisation commune par les Eglises indépendantes.

Il en avait été question pour la première fois en Janvier 1831. — L'Eglise indépendante de Paris, dont notre frère François Olivier était le conducteur, avait même, à cette époque, invité par cirulaire les Eglises indépendantes de France et de Suisse à s'unir à la nôtre comme centre d'opération. Mais l'organisation définitive

nitive de l'œuvre ne put avoir lieu qu'en Juillet 1834. Le pasteur Guers fut nommé président, le pasteur Lhuillier, caissier, et le pasteur Olivier, secrétaire actuaire de la Commission directrice. On peut juger par ses Publications (en 2 volumes) de quelles bénédictions il plut à Dieu d'accompagner ses travaux. Malheureusement, l'Eglise du Bourg-de Four, sous l'influence d'un congrégationalisme exagéré et ombrageux, rompit, quelques années après (mai 1840), ses relations officielles avec l'Association des Eglises ; elle annonça toutefois qu'elle continuerait de prendre part, dans la mesure de ses ressources, à toute œuvre d'évangélisation que la Commission lui indiquerait, mais directement et d'une manière entièrement indépendante ; en même temps, elle exprimait son désir de soutenir, avec les Eglises associées, les mêmes relations fraternelles que par le passé.

ANNÉE 1835

Les Irvingiens à Genève.

Des sectateurs du fameux Irving parurent cette année à Genève pour la première fois. Les prétentions de leur secte, comme on le sait, étaient exorbitantes. Ils se posaient, au sein de la Chrétienté divisée, comme un centre d'unité, et comme un asile que la bonté du Seigneur ouvrirait à ses enfants, à la veille de l'effusion des sept coupes de sa colère (Apoc. xvi). Ils étaient l'Eglise *spirituelle* qu'il allait enlever auprès de lui pour la soustraire à la grande tribulation. Un de leurs ministres m'écrivait alors : « Reconnais la réalité de l'œuvre ; tu te réjouiras avec nous, et tu monteras avec le peuple de Dieu, au lieu de rester en bas pour la Tribulation. » Ils disaient aussi que l'Eglise (la Chrétienté) est depuis longtemps une Babel, et

chacune de ses dénominations comme une rue de la Cité de confusion ; ils se prétendaient appelés d'en haut à les rallier toutes, et ne voyaient pas qu'ils ne faisaient qu'augmenter le désordre en ajoutant (pour continuer l'image), à la rue Luther, à la rue Calvin, à la rue Wesley, et à tant d'autres, une rue nouvelle — la rue Irving.

Les Irvingiens enseignaient en même temps que le plan du Seigneur à l'égard de son peuple avait manqué par le péché de celui-ci ; que l'Eglise était dans un état de chute et d'apostasie ; mais que Dieu leur avait confié la grande mission de préparer son rétablissement (voir leur Manifeste, p. 45), et leur avait aussi conféré les dons et les ministères que réclamait une telle œuvre.

Les pasteurs de l'Eglise du Bourg-de-Four mirent leurs frères en garde contre de pareilles séductions. Ils opposèrent aux émissaires de l'Irvingisme les fausses prophéties qui se débitaient tous les jours dans leurs assemblées en Angleterre. Leurs prophètes avaient annoncé, par exemple, que le Saint-Esprit allait envoyer dans tout le monde ses serviteurs (Irvingiens), revêtus de sa puissance, pour rassembler le peuple de Dieu avant la fin des trois ans et demi qui termineront la 70^{me} et dernière semaine de Daniel (ch. ix), et la manifestation de la gloire de Christ et de ses jugements. Ils s'étaient même aventurés jusqu'à fixer le jour où cette prétendue prophétie s'accomplirait ; ce devait être le 14 Juillet 1835. Inutile de dire que rien de pareil n'arriva ce jour-là, et que le 14 Juillet, absolument semblable aux jours qui l'avaient précédé, donna un éclatant démenti à leur parole, mais, hélas ! sans réussir à les désabuser¹.

¹ Nous avions emprunté ces détails à un *Narrative*, ou Récit des plus curieux et des plus instructifs, publié par un de leurs prophètes, aujour-

ANNÉE 1837

Projet de construction d'une Chapelle pour l'Eglise.

On parlait depuis longtemps chez nous de construire ou d'arranger pour l'Eglise un local plus spacieux que celui du Bourg-de-Four, dont l'insuffisance se faisait sentir tous les jours davantage. Après bien des recherches faites inutilement dans ce but, nous avions enfin, de guerre lasse, cessé toute démarche, quand un emplacement convenable nous fut tout à coup offert; c'est celui sur lequel s'élève aujourd'hui la chapelle de la Pélisserie; nous pouvons bien dire que c'est à Dieu seul que nous le devons. En même temps, il avait mis au cœur d'une sœur anglaise, Miss Eliza Cooke, qui avait fait un long séjour parmi nous, et dont la mémoire restera toujours chère à ceux qui l'ont connue, de nous envoyer d'Angleterre, où elle était alors de retour, une somme de 500 liv. sterl. (environ 12,500 francs), auxquelles elle en avait joint 65 (1575 francs) collectés par elle, pour être appliqués à ce même objet. Le pasteur Guers, appelé par Miss Cooke à se rendre auprès d'elle à Hilton-Park, sa résidence, près de Wolverhampton, ne la retrouva plus dans cette vallée de larmes; elle venait d'entrer dans les demeures éternelles (mai 1837)¹; mais il profita de sa présence en Angleterre pour faire une collecte en faveur de la construction projetée. Dieu bénit cette collecte, et notre frère put rapporter à Genève quelques milliers de francs recueillis en diverses localités de ce pays.

d'hui pleinement désabusé, l'avocat Baxter. (Voir *l'Irvingisme et le Mormonisme jugés par la Parole de Dieu*, par l'auteur du présent écrit.)

¹ Un journal religieux de son pays, en annonçant sa mort, s'exprimait ainsi: « La grâce a consommé ce qu'elle avait commencé. »

Octobre et Novembre. — Agitation parmi les Frères.

A la joie que nous avait causé l'espoir de posséder bientôt un lieu de culte plus convenable que le nôtre, allait succéder des jours de tristesse et de découragement. « Il y avait depuis assez longtemps (lissons-nous à cette date dans une Note appartenant à nos Archives) des conflits, des tiraillements entre nous. Quelques esprits mécontents reprochaient aux pasteurs, à l'un d'eux surtout, un esprit de domination. Le malaise allait croissant dans l'Eglise. Il fallait y porter remède. Deux mois environ après le retour du pasteur qui venait de parcourir une partie de l'Angleterre dans l'intérêt de l'Eglise, une assemblée, de frères seulement, fut convoquée à leur demande; c'était le 11 octobre. Les trois pasteurs y assistèrent. Le pasteur Guers y déclara devant tous, ce qu'il avait déjà déclaré à plusieurs dans des conversations particulières, savoir que l'expérience du Congrégationalisme, jointe à une étude plus approfondie de la Parole sur la question importante de l'administration d'une Eglise, l'avait conduit peu à peu à désirer pour la nôtre un gouvernement qui se rapprochât davantage du Presbytérianisme.

« Il exposa tout au long ses principes, et les défendit dans une autre assemblée de frères qui se tint peu de jours après.

« Nouvelle séance le 25 octobre, toujours dans le même but. Les frères-pasteurs Empaytaz, Lhuilier et Guers y exposent encore leurs principes, le dernier avec de nouveaux développements. Après quoi, les frères manifestent leur désir positif d'en conférer entre eux *sans les pasteurs*, afin, disent-ils, d'être plus libres dans l'expression de leurs vues. Il est donc entendu que les frères se réuniront *seuls*, le lundi de chaque semaine, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à formuler un avis unanime sur la matière en question,

6 et 8 novembre. — « Après plusieurs séances employées à s'expliquer et à s'entendre entre eux, les frères rappellent les pasteurs. M. Guers leur fait alors la lecture d'un *Mémoire* dans lequel il expose de nouveau, et avec une entière liberté, ses principes ecclésiastiques en même temps que ses griefs contre les meneurs; il y blâme ouvertement les réunions *acéphales* qui viennent de se tenir, et qu'il appelle « un Presbytère à l'envers »; mais il reconnaît aussi que, dans sa lutte avec certains frères, il avait quelquefois manqué de douceur et de modération; il s'en humilie, tout en demeurant ferme sur la question de principe.

13 novembre. — « Nouvelle séance, toujours de frères seulement, convoquée dans le même but. Le pasteur Guers, après les explications données, ne juge pas à propos d'y assister autrement que par une lettre résumant en peu de mots ce qu'il avait dit dans la séance précédente. Les frères prennent les décisions suivantes : 1^o Ils établissent le principe congrégationaliste en ces termes : « L'Eglise fait ses propres affaires. » (L'un d'eux, frère influent, le traduit en ces mots fort célèbres alors dans le monde politique : « Le roi règne et ne gouverne pas ! »)

2^o « En conséquence, ils demandent positivement que, dans les choses d'administration, les pasteurs s'abstiennent à l'avenir de tout préavis et ne donnent leur opinion que les derniers.

20 novembre. — « Les trois pasteurs sont présents. Même discussion ; même résultat. Les pasteurs, en adhérant aux vœux des frères (M. Guers, pour gain de paix) demandent cependant à ne pas être trop liés par les décisions précédentes. La crise s'apaise ; le radicalisme religieux a remporté la victoire.

23 novembre. — « Encore une assemblée du même genre, c'est-à-dire entre frères seulement. Les continuera-t-on ? Non; mais deux jeudis du mois seront spécialement consacrés à la tractation des affaires particulières de l'Eglise. *Tout* se traitera devant *tous* et par *tous* ! Et l'Eglise ainsi fera ses propres affaires ! Que Dieu nous garde en sa miséricorde ! »

ANNÉE 1839

24 Mars — Inauguration de la chapelle de la Pélisserie.

La chapelle de la Pélisserie, construite d'après les plans et sous la direction d'un cher frère en Christ, l'architecte Louis Brocher, fut inaugurée le 24 mars 1839. Le récit suivant est encore tiré de nos Archives :

« Le frère pasteur Guers, chargé d'ouvrir la cérémonie, le fit en ces termes :

« Mes frères, je vous invite à vous lever !

« La maison de prière dans laquelle nous sommes assemblés, a été élevée à la gloire du Dieu trois fois Saint, du Père, du Fils et du Saint-Esprit :

« Pour rendre témoignage aux grandes Vérités qu'a proclamées l'Eglise de tous les siècles, l'Eglise de l'âge primitif, l'Eglise du moyen âge, l'Eglise de la Réformation ; aux Vérités que proclamait dans nos murs, il y a 300 ans, ces trois nobles témoins du Fils de Dieu, Viret, Farel et Calvin.

« Pour annoncer, selon la mesure du don de Christ qui nous a été départie, que le Salut, de l'Alpha à l'Oméga, vient de Celui qui est assis sur le Trône et de l'Agneau.

« Et pour adresser les âmes travaillées et chargées à l'Ami des pécheurs ; et les affermir ensuite, par la grâce du Saint-Esprit, dans la vivante connaissance de Celui qui nous a été fait de la part du Père, Sagesse, Justice, Sanctification et Rédemption.

« A Lui soit gloire d'Eternité en Eternité !

« Nous venons, en ce jour, le bénir de nous avoir si gratuitement et si miséricordieusement donné ce lieu de réunion qui nous était devenu indispensablement nécessaire.

« Nous venons aussi, par nos chants, nos supplications et nos actions de grâces, le placer et nous placer solennellement sous la sauvegarde de Celui qui marche au milieu des sept Chandeliers et qui tient les sept Etoiles en sa main droite.

« Que cette maison subsiste bénie aussi longtemps qu'elle servira à sa gloire. Et que nos âmes y paissent, heureuses et fidèles, sous la houlette du Souverain Berger.

« Mais qu'elle périsse du jour où, ce qu'à Dieu ne plaise ! les doctrines funestes d'une sagesse et d'une science faussement ainsi nommées, seraient parvenues à l'envahir.

« Qu'ainsi donc, mes frères, notre aide et notre commencement soient au Nom du Père qui nous a aimés d'un amour éternel, du Fils qui nous a rachetés par son sang précieux, et du Saint-Esprit qui nous illumine, nous sanctifie et nous console. Amen ! »

« L'Assemblée s'étant assise, le frère qui la présidait lut le Ps. 67, qui fut suivi du chant du Cantique : « Adorons Dieu notre Père. » Et tous ensemble, nous bénîmes à genoux l'Auteur de tout don parfait pour la grâce qu'il nous faisait en nous introduisant dans cette nouvelle maison de prière. Le frère Lhuilier lut ensuite le Ps. 103, pria et fit chanter les versets 1 et 4 du cantique : « Chrétiens, peuple fidèle, etc. » Le frère Empaytaz termina le service en lisant le Ps. 158, suivi d'une prière, et du chant des versets suivants : « Sauve ton peuple, Seigneur ! etc. » « Veuillez exaucer nos soupirs, etc. » Ce sont les v^{ts} 7 et 8 du Cantique : « Grand Dieu ! nous te bénissons, etc. »

« Le cher pasteur Gaußen, désirant nous donner une nouvelle preuve de cet intérêt chrétien dont il n'avait cessé de nous

multiplier les témoignages, voulut assister à l'inauguration de notre nouveau local ; il réjouit tous nos cœurs par sa présence au milieu de nous. Le pasteur Empaytaz, qui occupait encore la tribune où il était monté le dernier, l'invita à prier, et la requête de ce bien-aimé frère, respirant le plus tendre amour fraternel, pénétra tous nos cœurs.

« Le pasteur Empaytaz, lut encore le Ps. 150 ; puis un chœur chanta le Ps. 118, musique du frère Bost. Ce cher frère avait toujours accompagné les chants en touchant des belles orgues dont une sœur en Christ avait généreusement fait don à la Chapelle ; il avait bien voulu nous donner, lui aussi, ce témoignage de fraternité qui nous fut extrêmement sensible. »

Le 24 mars 1839 fut donc un jour bien solennel pour notre Eglise. Appelée jusqu'à ce moment-là « Eglise du Bourg-de-Four, » elle prit naturellement dès lors le nom de : « Eglise de la Pélisserie. »

Article second

L'ÉGLISE INDÉPENDANTE DEPUIS L'INAUGURATION DE LA CHAPELLE DE LA PÉLISSEURIE JUSQU'A LA FONDATION DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

(1839 à 1849)

ANNÉE 1842

3 mars. — Crise du Plymouthisme : schisme dans l'Eglise.

L'esprit d'indépendance et d'égalité qui est dans notre nature déchue, et qui prévalait alors dans le monde, commençait à pénétrer aussi dans les Eglises. Les cœurs les plus sages n'échappaient pas entièrement à sa funeste atteinte. Quelques

membres du Troupeau, qui nous étaient sincèrement attachés, nous disaient ; « Le vent est, dans le monde, à la démocratie, au radicalisme ; il faut savoir faire à temps, pour maintenir la paix, de prudentes concessions à l'entraînement du jour. » — Alors, sans doute, *tout* se ferait au milieu de nous devant *tous* et par *tous*, selon le vœu que plusieurs avaient exprimé (p. 535) ! et le principe congrégationaliste lui-même serait infiniment dépassé ! car, enfin, dans ce système, il y a pourtant des pasteurs, et ces pasteurs ont des droits ; ils ont aussi des devoirs auxquels ils ne sauraient se soustraire. Mais, dans l'ordre de choses, ou plutôt dans le désordre, qu'on aurait voulu introduire parmi nous, les pasteurs n'auraient plus eu qu'à abdiquer leur charge ! C'est ainsi que l'anarchie menaçait de nous envahir. Déjà en 1833, l'un de nous avait cru devoir donner à ses frères, dans un *Essai sur les Eglises*, ce sérieux avertissement : « Prenons garde au levain des nivelleurs ; il en faut peu pour faire lever toute la pâte. L'esprit d'indépendance charnelle est fort à craindre dans les Troupes du Seigneur ; ce n'est encore, il est vrai, qu'une petite nuée comme la paume de la main d'un homme, qui se montre à l'horizon des Eglises ; mais cette faible nuée, pareille à celle que le serviteur d'Elie vit du sommet du Carmel, porte en soi la tempête. »

On a vu quelle agitation l'esprit égalitaire de quelques-uns avait déjà produite au milieu de nous en 1837 (p. 531) ; aussi le même pasteur avait-il cru devoir appeler la sérieuse attention des frères sur les périls que cette tendance radicale, toujours plus accentuée, faisait courir au Troupeau. Il l'appelait « Coréisme », par allusion à ce passage du livre des Nombres (xvi, 4—5) : « Or, Coré fit une entreprise avec Dathan, Abiram et On.... Ils s'élevèrent contre Moïse et contre Aron, et leur dirent : Qu'il vous suffise, puisque tous ceux de l'as-

semblée sont saints, et que l'Eternel est au milieu d'eux ; pourquoi vous élvez-vous par-dessus l'Assemblée de l'Eternel ? » — Ce qui, dans le langage du Nouveau-Testament, signifie : Nous sommes tous frères, tous égaux devant Dieu ; il est au milieu de nous et nous suffit ; ainsi plus de pasteurs.

Ce fut dans de telles circonstances qu'on vit arriver à Genève un Ministre anglais fort connu depuis lors. Sa présence à la Périsserie y mit pour l'heure un terme à de pénibles préoccupations ; les pensées prirent une autre direction, grâce à Dieu ; le calme se rétablit peu à peu dans le Troupeau. Bien reçu des pasteurs, Darby logea d'abord chez l'un d'eux. Dans la première phase de son activité chrétienne à Genève, je dois le reconnaître, il fut pour nous l'instrument d'un bien réel. Son ministère fut plus spécialement bénî pour ceux de nos frères dont la piété avait une teinte quelque peu légale et qui ne connaissaient guère l'esprit d'adoption. Il parlait peu ou point de ses vues particulières sur l'Eglise ; mais beaucoup du Père, de son amour pour nous en Jésus ; beaucoup de la Rédemption parfaite qui est en ce précieux Sauveur. Nous prenions plaisir à l'entendre, quand, la Bible à la main, il nous le montrait revenant bientôt du ciel pour prendre auprès de Lui son Eglise bien-aimée (Jean xiv), et la mettre en pleine possession du bonheur qu'il lui acquit en mourant pour elle sur la Croix ¹.

Darby possédait la confiance de tous, Pasteurs et Troupeau ;

¹ Toutefois, à cet égard, il ne nous apportait rien de bien nouveau. Avant son arrivée à Genève, les pasteurs avaient déjà compris tout ce qu'une Eschatologie purement et simplement biblique peut avoir d'influence sur la consolation et la sanctification des enfants de Dieu. L'Eglise avait plus d'une fois reçu des instructions sur ce point important des Saintes-Ecritures (Restauration d'Israël, Avénement prémillénial, etc.).

il encourageait fraternellement les premiers dans l'accomplissement de leur tâche difficile. Mais, au bout de 2 ou 3 ans, ses théories ecclésiastiques ayant pris sur lui, paraît-il, un empire qu'elles n'avaient pas encore eu, il les manifesta plus ouvertement dans ses entretiens particuliers. Plusieurs les embrassèrent avec ardeur. Une scission devait nécessairement en résulter dans l'Eglise. Elle éclata, en effet, le 3 mars 1842. Ce jour-là, une soixantaine de frères et de sœurs rompirent subitement avec nous la communion fraternelle, sans avertissement préalable quelconque, sans notification officielle ; sans essayer non plus de justifier une aussi grave démarche, de l'appuyer d'aucun texte de l'Ecriture ; et lequel auraient-ils pu citer ? Alors, le pasteur Lhuilier, donnant essor aux sentiments douloureux dont son cœur débordait, fit paraître (en autographie) une énergique protestation contre un schisme que rien ne pouvait motiver¹ : se séparer de ceux qui se sont eux-mêmes séparés de Christ, et ont rejeté sa Doctrine, pensait-il avec raison, est un *devoir* ; mais se séparer de frères qui retiennent Christ et sa doctrine, de frères qui, dans leur faiblesse, désirent pourtant de le glorifier, est un *péché*, un grand péché ; Paul le met au rang de ces « œuvres de la chair qui sont évidentes » (Gal. v, 20).

Darby fut-il le promoteur du schisme de la Périsserie, où il avait été si fraternellement accueilli ? La loyauté de son caractère ne permet pas de le supposer. Mais s'il n'agit pas lui-même, évidemment il laissa faire, dominé sans doute qu'il était par ses vues sur la condition présente de l'Eglise et par l'importance extrême qu'il y attachait. Cédant, de leur côté, à l'irrésistible impulsion d'une idée juste, saine et bien-

¹ Cette Pièce est dans nos Archives.

faisante à leurs yeux, autant qu'elle était anti-scripturaire et funeste aux nôtres, les frères qui l'avaient choisi pour guide formèrent dès lors une assemblée à part, régie en tout point d'après ses principes. On connaît les théories qu'ils émettaient sur l'Eglise, théories dont le point de départ était emprunté à l'Irvingisme (p. 529 ; l'Eglise est déchue, etc.), et les conséquences qu'ils en tiraient relativement au caractère actuel des assemblées chrétiennes, au ministère, au culte, etc. (l'ordre de choses primitif est maintenant impossible ; plus d'anciens ou pasteurs ; plus de présidence officielle dans les assemblées ; réunion des chrétiens comme simples frères, etc.) On connaît aussi les Réfutations que de pareilles théories provoquèrent¹.

Excepté sur le sujet de l'Eglise, la doctrine de nos frères Plymouthistes était, en général, conforme à la Parole de Dieu ; seulement ou l'aurait voulu mieux équilibrée ; moins affirmative aussi sur bien des points que l'Ecriture est loin d'accentuer autant qu'ils le faisaient. Mais ce qu'on déplorait surtout chez eux, c'est que, tout en répudiant les plus grossières aberrations de l'Irvingisme, ils n'eussent pas su néanmoins s'en préserver tout-à-fait. Sans doute, ils n'aspiraient pas, eux, à rétablir l'Economie actuelle dans son état primitif, et ne s'attribuaient pas non plus les dons et les ministères que réclamait une entreprise aussi colossale ; ils pensaient, au contraire, que, sans jamais relever ce qui est tombé, Dieu le remplace toujours par quelque chose d'infiniment supérieur ; et ils tournaient leurs regards vers l'Avénement prochain de Christ et la Consommation finale ; mais s'ils ne prétendaient pas rallier

¹ Entre autres : « Le Plymouthisme mis en regard de la Parole de Dieu. » — « Faut-il établir des Anciens ? » — « Instruction sur l'Imposition des mains », à la suite du Rapport de l'Eglise évangélique pour 1864, § 3 ; « le Plymouthisme en Suisse, par Monsell », etc.

sous leur bannière les Dénotiations ou Communions religieuses comme telles, ils se croyaient du moins appelés à rallier les enfants de Dieu qu'elles renferment, ou s'estimaient seuls, par leurs principes, en position de le faire. *Ils viendront à toi, mais toi tu n'iras pas à eux* (Jér. xv), telle était en réalité leur devise. Ils étaient, eux aussi, l'Eglise spirituelle que le Seigneur allait enlever auprès de lui pour la soustraire à la prochaine Tribulation ; les autres Chrétiens ne seraient sauvés que comme au travers du feu.

A d'autres égards encore, les Plymouthistes ressemblaient aux Irvingiens. Ceux-ci disaient : Le Christ est chez nous ; nos frères Plymouthistes disaient-ils autre chose ? Les Irvingiens n'avaient pas de missions ; leur champ d'action était l'Eglise et non le monde ; ils bâissaient « sur le fondement d'autrui » ; nos frères Plymouthistes faisaient-ils le plus souvent autre chose ? Leurs théories enfin, comme celles des Irvingiens, divisaient au lieu de réunir : aux Dénotiations ou Assemblées déjà beaucoup trop nombreuses qui existaient alors, ils ne faisaient, eux non plus, qu'en ajouter une, et qu'augmenter ainsi la confusion qui règne dans le monde religieux.

Toutefois, il est un point sur lequel nous aurions bien fait alors, et nous ferions bien encore aujourd'hui, d'imiter nos frères Plymouthistes, c'est l'intérêt qu'ils mettent pour la plupart à l'étude de la Parole de Dieu ; c'est le zèle, le sérieux, la persévérance qu'ils y apportent. Il est seulement à regretter qu'ils s'en fassent trop souvent un sujet de gloire ; ils s'attribuent, comme Corporation, une supériorité de connaissance, en même temps que de spiritualité, que nous ne contesterons certainement pas à plusieurs d'entre eux, mais que nous croyons retrouver au même degré, avec plus de pondération peut-être, et plus d'humilité, chez des membres des autres Dénotiations évangéliques.

Tel était, sous la forme que Darby lui avait donnée, le Plymouthisme au moment de son invasion dans la Suisse romande. J'ai pu le décrire à son début, avec quelque connaissance de cause, l'ayant alors vu moi-même à l'œuvre. Qu'a-t-il été depuis ? Qu'est-il actuellement ? C'est une question que le plan de cet Ecrit ne m'appelle pas à résoudre.

ANNÉES 1842-1849

L'Eglise indépendante depuis le Schisme jusqu'à la fondation de l'Eglise Evangélique.

Le Schisme que le Plymouthisme produisit dans notre Eglise eut pour elle de funestes conséquences. Il nous priva du concours de frères que nous avions appris à aimer et à apprécier pour la plupart ; il nous affaiblit, et entraîna la chute de notre Institut. Cet établissement, que Dieu s'était plu à bénir, et qui a fourni, à la France et à d'autres pays, des ouvriers utiles, avait commencé en 1829. Nous le fermâmes en 1842. Je ne dis pas que cette mesure, à laquelle nous ne nous décidâmes qu'après beaucoup de luttes, ne fut due qu'à la seule influence du Plymouthisme ; elle eut concurremment d'autres causes. Premièrement, une loi de Guizot, alors ministre de l'Instruction publique en France, rédigée de telle façon qu'elle rendait fort difficile, pour ne pas dire impossible à l'avenir, l'établissement de nos élèves dans ce royaume. En second lieu, la création, dans ce même pays, d'écoles normales semblables à la nôtre, et qui, par conséquent, lui ôtaient sa raison d'être quant à la France en vue de laquelle surtout nous l'avions fondée. Mais il n'en est pas moins vrai que l'invasion du Plymouthisme et l'irrésistible attraction que Darby exerçait sur nos élèves, et

en général sur les jeunes frères qui se vouaient à l'Evangélisation, causa à notre Institut un tort irréparable.

L'Eglise n'en conserva pas moins sa marche ordinaire sous la conduite de ses pasteurs. Elle était amoindrie, brisée, humiliée sous la puissante main de Dieu ; mais elle ne perdait pas courage. Ce Dieu qui, tout en frappant, se souvient d'avoir compassion, lui donna, vers cette époque, un sujet particulier de joie. Il s'était formé à Montréal (Bas-Canada) une Société pour l'évangélisation de la population française de ce pays, et cette Société avait établi un Comité auxiliaire à Genève ; celui-ci agréa comme ouvriers pour cette région lointaine quelques-uns des membres de l'Eglise, savoir : Antoine Moret (sa compagne appartenait au Troupeau Malan)¹, Amaron et sa femme, Solandt, Doudiet et sa femme ; les deux premiers furent engagés comme colporteurs et lecteurs de la Bible, leurs femmes comme Institutrices ; le troisième aussi comme lecteur de la Bible. Quant à notre frère le ministre Doudiet, il fut engagé comme Pasteur, et sa femme, si bien douée, comme Institutrice. Un peu plus tard, un autre ouvrier du Seigneur que le lecteur connaît déjà, Emmanuel Tanner, ancien élève de notre Institut, également secondé par une femme pieuse et capable, alla renforcer au Canada, d'abord comme Instituteur, puis comme Pasteur, cette petite armée de soldats de Christ sortis de la même Eglise. Leur travail fut bénî pour la population française de ce pays, si nombreuse et si ignorante ; bien des âmes furent amenées, par leur moyen, des ténèbres épaissees du Papisme à la pure lumière de l'Evangile.

L'Eglise se réjouissait avec eux des succès accordés à leurs pieux efforts : c'était une bien douce compensation à tou-

¹ Ils sont actuellement de retour en Suisse.

tes ses épreuves. Le Seigneur, usant de miséricorde envers elle, la soutenait dans son humiliation. La paix y avait succédé à de fâcheux débats. Elle recevait aussi, d'un nombre croissant d'amis sincères, de précieux témoignages de sympathie ; les uns l'encourageaient du dehors par leurs lettres, les autres, par leur présence dans ses assemblées où ils prenaient la parole avec édification pour tous. La reconnaissance me fait un devoir de nommer ici le bienheureux Auguste Rochat, de Rolle, et surtout le pasteur F^s Olivier, qui nous visitait fréquemment et nous faisait jouir des dons que le Seigneur lui a richement départis. Deux bien-aimés et maintenant bienheureux frères, Charles Saladin et Henri Tronchin, furent toujours en consolation à ce petit Troupeau de la Pélisserie, brisé par le Schisme, et ne craignirent pas de partager son opprobre. A leurs noms bénis que je n'écris pas sans émotion, il m'est doux de pouvoir ajouter encore celui de notre bien cher et fidèle ami Ch. Crémieux-de Bons, aujourd'hui Crémieux-Martin. Puisse le Seigneur se souvenir d'eux au jour prochain de son Avénement, et leur rendre alors tout le bien qu'il leur a été donné de nous faire !

Le petit Troupeau marcha ainsi dans la faiblesse et l'humiliation jusqu'en 1849, époque à laquelle fut fondée l'Eglise évangélique. Cette Eglise était, je l'ai déjà dit, le terme auquel devait surtout aboutir l'œuvre de Dieu dans Genève. Elle avait été longuement préparée par tout ce qui s'était passé au milieu de nous depuis le commencement du Réveil ; c'était, en particulier, le réservoir commun dans lequel les deux Congrégations dissidentes, qui avaient, en quelque sorte, coulé parallèlement l'une à l'autre durant tant d'années, allaient, enfin, verser les eaux qu'elles avaient puisées à la même source. L'initiative de cette grande et belle œuvre, que le Seigneur

avait manifestement inspirée et qu'il a marquée de son sceau, appartient tout entière à un frère justement révéré qui habitait alors Genève, à notre frère Bernard de Watteville, de Portes, si cher à tous ceux qui le connaissent. Une Commission composée à sa demande, et d'après ses indications, de sept frères d'abord, puis de douze, appartenant, les uns à l'ancienne Dissidence, les autres à l'Eglise nationale, en jeta les bases. Après un an de prières, de délibérations sérieuses, et de consciencieuse élaboration, elle fit enfin connaître, aux Chrétiens de Genève, le résultat de son travail, et leur indiqua, le Saint-Livre à la main, le terrain commun sur lequel elle les conviait à se réunir pour servir ensemble, d'une seule âme et d'une seule voix, le Dieu de leur Salut.

L'appel de la Commission trouva aussitôt de l'écho dans le cœur d'un bon nombre de frères de tout bord qui désiraient ardemment de glorifier le Seigneur devant le monde par l'union de ses enfants. (Jean xvii.) Ils acceptèrent les principes qu'elle avait posés. L'Eglise Evangélique était dès lors fondée (1849).

Elle publia immédiatement son Manifeste. Comme on le sait, il a deux parties principales : la première est une Profession de foi, la seconde une Constitution ecclésiastique.

La Profession de foi pose en principe, dans son article 1^{er}, que « la Sainte-Ecriture est pleinement inspirée de Dieu dans toutes ses parties et qu'elle est la seule et infaillible règle de la foi. » De ce principe, elle fait naturellement découler l'adoption franche et complète des Vérités distinctives de la Bible, Vérités qu'elle énonce et développe tout au long dans les articles suivants. Le Drapeau dogmatique que l'Eglise Evangélique élevait ainsi dans Genève, était un éclatant hommage rendu par elle à ces saintes Vérités, si longtemps méconnues, en même temps qu'un signe de ralliement pour tous les enfants de Dieu

de notre pays ; c'était, en réalité, le même Drapeau que celui que le petit Bourg-de-Four avait élevé dès son origine (p. 145), c'est-à dire l'Evangile éternel qui peut seul satisfaire à tous les besoins de notre nature morale et qui demeure le même à travers les incessantes fluctuations de l'esprit humain. Que d'autres Eglises prétendent unir, dans une synthèse impossible, le oui et le non, l'affirmation et la négation, le supranaturalisme et le naturalisme le plus franc¹; qu'elles aient en quelque sorte pour mot d'ordre : L'union quand même entre pasteurs, l'union avec ou sans la Vérité ; qu'elles disent de fait : La paix à tout prix, la paix avant tout, avant la Vérité, avant la justice, avant la légalité, l'Eglise Evangélique, nous l'espérons de la bonté de Dieu, repoussera toujours avec horreur de tels principes ; ils n'engendrent que de coupables compromis, que ce fade et impuissant Juste-milieu qui ne veut d'aucune Doctrine nettement et franchement articulée, que l'anarchie dogmatique, que le mensonge officiel enfin, et l'abaissement des caractères. Sa devise à elle sera toujours : La Vérité avant tout, la Vérité à tout prix, mais la Vérité avec la Charité, et toutes ses conséquences pratiques.

La seconde partie de son Manifeste est une Constitution ecclésiastique, puisée, ainsi que sa Doctrine, dans la Parole de Dieu. Largement et toutefois véritablement biblique, cette Constitution est particulièrement propre, par la position qu'elle prend entre les extrêmes, entre le multitudinisme d'une part, et l'ultra-dissidence de l'autre, à rallier autour d'elle tous les enfants de Dieu, nationalistes et anciens séparés (Const., art. 2).

Une Doctrine et une Constitution, conformes l'une et l'autre à l'Ecriture, voilà donc ce que, en 1849, l'Eglise Evangélique

¹ Sous le titre chatoyant de *Christianisme libéral*.

offrait aux Chrétiens de notre pays. Telle était aussi sa double raison d'être. Elle ouvrait un asile infiniment précieux à tous ceux qui ne pensent pas que le *oui* qui sauve et le *non* qui perd, puissent légitimement coexister dans une même Eglise, comme à tous ceux qui veulent y voir régner l'Ordre évangélique en même temps que la Doctrine évangélique.

A peine l'Eglise Evangélique eut-elle publié son Manifeste, que la plupart de ceux des membres des deux Trouppeaux indépendants de Genève, qui ne l'avaient pas déjà fait, se rallièrent, par adhésions individuelles et spontanées (p. 514), autour de la noble bannière qu'elle élevait dans notre patrie. Un grand nombre de frères de l'Eglise nationale firent de même. Dès lors, l'Oratoire et la Pélisserie ne furent plus des Congrégations distinctes, mais de simples lieux de culte où se rassemblent les membres de la même Eglise : l'Oratoire fut plus spécialement consacré à la prédication, et la Pélisserie plus spécialement au culte mutuel. Les membres de l'ancienne Pélisserie se félicitèrent de pouvoir enfin se rencontrer sur un terrain commun, non-seulement avec leurs frères du Pré-l'Evêque, mais encore avec un grand nombre de ceux de l'Eglise nationale, et de voir ainsi se réaliser pleinement un de leurs vœux les plus chers.

Les priviléges de l'Eglise à laquelle nous appartenons sont grands ; mais grande aussi est notre responsabilité. Pleins de reconnaissance envers Dieu qui nous l'a donnée, tenons haut élevé le drapeau qu'il a daigné mettre en nos mains. A l'exemple des premiers disciples, *persévérons dans la doctrine des apôtres* (Act. II, 42). C'est la Vérité qui demeure avec nous éternellement (2 Jean). Mais il ne suffit pas que notre Eglise l'ait à sa base ; il faut encore qu'elle en vive, qu'elle s'en nourrisse et s'en édifie elle-même : c'est un des buts de sa

formation. Il faut aussi qu'elle la recommande par la vie de ses membres, et, comme dit l'apôtre, qu'elle *orne en toutes choses la Doctrine de Dieu, notre Sauveur* (Tite II, 10). Il faut, de plus, qu'à la fois évangélique et évangélisante, elle la professe hautement et la propage tout autour d'elle pour le salut de plusieurs (I Thes. I) ; c'est un autre but non moins important de sa formation. Il faut, enfin, qu'elle la défende contre les scandales qui la compromettraient devant le monde, et contre les fausses doctrines qui la ruinaient (1 Cor. V; Tite III, 10; 2 Jean 10). Mais, tout en repoussant les faux docteurs et leurs doctrines de perdition, sachons nous supporter les uns les autres dans nos divergences de vues, et marcher ensemble suivant une même règle dans les choses auxquelles nous sommes parvenus, conservant ainsi l'unité de l'Esprit par le lien de la paix (Phil. III; Eph. IV). « L'Eglise, dit l'Article V de notre Constitution, se rappelant que le Saint-Esprit met au nombre des œuvres de la chair les divisions et les sectes (Gal. V, 19, 20), recommande à tous ses membres de se supporter mutuellement dans la charité, sur tous les points de doctrine ou de pratique à l'égard desquels ils n'ont pas encore le même sentiment. » Puisse l'esprit éminemment chrétien que respire cet article, régner dans tous nos cœurs pour l'honneur de l'Evangile que nous professons et la gloire du Dieu trois fois Saint ! Une Eglise vraiment évangélique n'est possible qu'à cette condition-là.



CONCLUSION

Telle est l'histoire sommaire du premier Réveil et de la première Eglise indépendante de Genève. La peinture que j'ai faite de cette Eglise n'est pas une peinture de fantaisie ; j'en ai pris tous les traits dans ses Archives et dans mes Notes et mes Souvenirs personnels ; Faits, Principes, Vie intérieure, Activité extérieure, tout ce qui la concerne, c'est là que je l'ai puisé. On pourra maintenant, je l'espère, s'en former une idée suffisamment exacte.

Que de réflexions ne suggèrent pas les Récits qu'on vient de parcourir, et qui (au moyen de l'Appendice) embrassent un espace de 52 ans ! Il en est une, en particulier, que le lecteur attentif n'aura pas manqué de faire, et que je tiens en tout cas à rappeler ici : C'est qu'au milieu de toutes ses défaillances, de toutes ses misères, de tous les sujets qu'elle a de s'humilier devant Dieu, l'Eglise indépendante, par une faveur insigne, demeure invariablement ferme dans la profession qu'elle fait de la Vérité évangélique, comme aussi dans son attachement aux grands principes d'une saine Dissidence. Mais, en dehors de ces principes, il faut bien le reconnaître, que d'erreurs de détail dans son organisation ! que de tâtonnements, que d'oscillations dans sa marche ! N'en soyons pas trop surpris : « Pour tout le monde (dit l'auteur des *Mémoires* dans un passage

que j'ai déjà cité, p. 314), ces matières étaient nouvelles ; si, de nos jours, on est, sous ce rapport, un peu plus sage, c'est par suite même des écoles que nous faisions en ces temps-là. »

L'ancienne Dissidence a donné lieu à des critiques plus ou moins fondées. On lui a souvent reproché ce qu'on a appelé ses *exagérations séparatistes* ; nous prenons, comme de juste, notre part de ce reproche ; mais nous sera-t-il permis de le dire ? peut-être s'adresse-t-il moins à notre Troupeau qu'à tel autre que je pourrais nommer. Nous nous sommes constamment efforcés, au Bourg-de-Four, puis à la Périsserie, de concilier deux choses que la Bible enseigne également : l'Ordre dans l'Eglise, et le grand principe de la Communion des Saints. Quant à l'épithète de *Séparatistes* qu'on jetait dédaigneusement à la face des anciens Dissidents, nous n'avions, pour notre part, nulle objection à l'accepter, si, par Séparatistes, on entendait ceux qui ne voulaient à aucun prix du pêle-mêle des doctrines dans la même Eglise, ni du pêle-mêle des gens à la Table du Seigneur. Le Séparatisme est, à notre sens, le vrai principe ecclésiastique ; c'est le principe de l'avenir ; il ne demande, pour être universellement reçu parmi les enfants de Dieu, qu'à être mieux représenté dans les théories, et surtout mieux traduit dans la vie de ceux qui le professent.

L'ancienne Dissidence a commis bien des bêtises, bien des fautes ; nous sommes les premiers à en convenir ; mais, encore une fois, n'oublions pas ce qu'il lui a été donné de faire et de souffrir pour le triomphe des saines notions ecclésiastiques. Soyons justes à son égard. Elle a

déposé dans le Réveil des éléments précieux et permanents. Il y a, selon nous, bien de la vérité dans les réflexions suivantes de l'auteur de *Genève religieuse* (p. 352) :

... « Le premier Réveil, dit-il, a été et demeure l'*Ecole de tout le mouvement ecclésiastique de notre siècle* (c'est lui qui souligne)... Le Séparatisme genevois devait être l'Ecole préparatoire de toute l'histoire ecclésiastique moderne. C'était le jour où le jeune garçon criait au Philistin : *Tu viens contre moi avec l'épée, la hallebarde et l'écu ; mais moi, je viens contre toi au nom de l'Éternel des armées, du Dieu des batailles rangées d'Israël, lequel tu as déshonoré.* (1 Sam. xvii.) L'héroïque enfant abattit sans doute dans la poussière le géant orgueilleux ; mais avant que ce jeune berger pût arriver à régner sur Israël, il fallait qu'il s'opérât en lui encore bien des changements.

« Tout ce qui, plus tard, a été accompli dans de grandes proportions à Genève, soit par l'Eglise nationale, soit par la Société évangélique, avait eu ses premiers commencements et avait fait ses essais dans l'Eglise du Bourg-de-Four. Son évangélisation parmi les protestants et les catholiques, ainsi que son « colportage », passa plus tard aux mains de la Société évangélique. L'Institut du Bourg-de-Four fut la préparation de l'Ecole de théologie de l'Oratoire. L'introduction du *cantique* dans l'Eglise, les assemblées de prières, la part accordée aux laïques dans le gouvernement de l'Eglise et dans l'exercice du culte public, tout cela avait d'abord été mis en œuvre dans le sein des Eglises séparées. Les écoles du dimanche, les journaux religieux, les *Traité*s, la nouvelle Traduction des Ecritures (?) y ont eu aussi leur premier point de départ. Et non-seulement il sera vrai de dire que, grâce à la plus grande liberté qui y régnait, ce fut dans la « Séparation » que les nouveaux moyens d'édification qui caractérisent notre époque purent être mis tout d'abord en action ; mais c'est bien dans cette sphère-là qu'ils ont conquis leur *droit de cité*, et qu'ils ont fait leurs premières armes.

« Toutes ces *nouveautés*, qui forcèrent plus ou moins le formalisme mort à secouer son facile sommeil, devinrent tout d'abord l'objet de l'opposition la plus violente, et furent, à leur début, regardées comme superflues et même comme dangereuses. Ce ne fut que lorsque le résultat en eut démontré l'utilité, lorsque les plus beaux fruits furent arrivés à les légitimer aux yeux du monde, que l'on commença, pour ne pas rester en arrière des progrès de son époque, à imiter ce qu'on avait tout d'abord couvert de mépris.

« Lorsque nous voyons les progrès extraordinaires que l'Eglise nationale a faits dans les treize dernières années (ceci a été écrit en 1862), sous le rapport de son organisation, de sa vie et de sa Doctrine, et sous celui de l'activité variée et bénie qu'elle a déployée ; lorsque nous distinguons avec quelque attention ce qui, dans ce mouvement, appartient à la forme, d'avec ce qui mérite d'y être regardé comme une puissance et comme un résultat nouveau, nous sommes obligés de classer dans cette dernière catégorie *tous* les éléments qui ont d'abord montré leur efficace dans les petites Eglises de la Dissidence. *L'histoire de l'Eglise nationale dans les dernières années est la justification la plus éclatante du premier Réveil* (c'est encore l'auteur qui souligne), si non dans ses exagérations séparatistes, du moins dans ce qui constitua son activité chrétienne. »

Ainsi parle un auteur qui n'appartient pas à la Dissidence, mais qui sait la juger avec impartialité. Plus d'un Chrétien nationaliste, attentif à ce qui se passe depuis longtemps autour de nous dans le monde religieux, sera peut-être de son avis. Quant à nous, anciens Dissidents, que dirons-nous en lisant de telles choses ? Nous bénirons Celui qui daigna se servir de nous pour opérer

un bien auquel assurément nous ne prétendions guère, et dont à peine avions-nous conscience, tout préoccupés que nous étions d'une seule pensée : nous conformer en toute chose à la Parole, autant du moins que cela peut être donné à la faiblesse humaine. Mais, en même temps, nous nous humiliions profondément devant Lui, comme Eglises et comme individus, au souvenir de toutes nos misères, de toutes nos infidélités ; et, prosternés au pied du Trône de la Grâce, nous nous écrierons d'un commun accord : A nous, Seigneur ! la confusion de face ; à toi, à toi seul, la gloire et les actions de grâces éternellement ! Amen.

NOTES

NOTE I

(P. 4)

LES ORDONNANCES ECCLÉSIASTIQUES DE GENÈVE.

Les Ordonnances Ecclésiastiques, établies par le Souverain en 1576, n'ont jamais été révoquées dès lors ; mais, au contraire, intégralement réimprimées en 1735, puis citées comme autorité en 1758 et en 1775 ; elles ont été rappelées dans la Constitution genevoise de 1791, dans celle de 1814, et enfin invoquées en 1823 et 1824 comme lois de l'Église par la Compagnie elle-même. Elle les mentionne alors dans ses débats avec Malan (*Précis Chenevière*, p. 71). Elle les invoque encore en 1825 ; elle en réimprime même l'article XIV (*Je promets et jure aussi de garder les Ordonnances ecclésiastiques etc.*) ; elle le fait dans l'intention de revendiquer des *droits* ; mais s'agit-il de *devoirs*, alors elle ne les connaît plus.

Il est vrai que certaines transactions ont eu lieu, postérieurement à la publication des Lois ecclésiastiques, entre la Compagnie des pasteurs et le Gouvernement, par exemple au sujet du *Consensus* de 1675 ; mais ce n'a pas été au sujet du Catéchisme désigné *art. VI* des *Ordonnances*. Dailleurs le *Consensus* ne fut pas un acte du Souverain. En 1780, il se fit, avec l'assentiment du Conseil d'État, un autre Catéchisme que celui de Calvin ; mais on ne motiva la nécessité de ce changement que sur la vétusté du langage de l'ancien Catéchisme et sur la prétendue convenance de développements plus étendus sur les points de morale : considérations qui n'altéraient en rien l'autorité du Formulaire sous le rapport du Dogme ; depuis la

promulgation des Ordonnances, en 1576, les choses ont changé sous plusieurs rapports ; mais les doctrines sont les mêmes.

Les Ordonnances subsistent donc aujourd'hui comme Lois dans toute leur force. Il fallait ou les abroger ou les modifier, mais à découvert et en plein jour. Puis, comme je le dis (p. 12), ce n'était pas l'affaire du Clergé, mais uniquement celle du Souverain¹.

NOTE II

(P. 55)

CANTIQUE ATTRIBUÉ A M^{me} GUYON.

Nous en citons une strophe, p. 55 ; le voici tout entier pour l'édition du lecteur :

1. Revêtu de ton Fils, Majesté redoutable !
Tu vois à tes genoux un malheureux coupable :
Si tu veux me punir du mépris de ta Loi,
Il faut percer son sein pour venir jusqu'à moi.
2. Je ne t'expose point, pour flétrir ta clémence,
La douleur de mon cœur, mes cris, ma repentance ;
Ah ! ne regarde plus ce pécheur odieux :
Sur ton Fils expirant daigne tourner les yeux !
3. O Dieu ! peux-tu vouloir encor punir mon crime,
Puisque de mes péchés Jésus est la victime ?
Ses amères douleurs se joignent à sa voix :
Afin de te flétrir, il expire à la croix.
4. C'est en lui seulement que mon espoir se fonde ;
Je ne trouve chez moi nul bien qui me seconde :
Je n'ai rien en mon cœur qui ne soit odieux,
Mais, couvert de Jésus, je me montre à tes yeux.

¹ Voir les *Ordonnances Ecclésiastiques*, Genève 1735 ; Ami Bost, *Procès et Mémoires*.

NOTE III

(P. 153)

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE RELIGIEUSE.

Où réside la Souveraineté en matière religieuse ? Dans la Bible uniquement répondait alors le Réveil et répond-il encore aujourd'hui. Notre Église, en particulier, ne reconnaissait d'autre autorité que celle de la Sainte Écriture ; elle ne voulait d'autre Dieu que celui qu'invoquait l'un des plus puissants génies des temps modernes¹, « le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et non des Philosophes et des Savants, » — que celui que Jésus bénissait en ces termes : « Je te rends grâces, ô Père ! Seigneur du Ciel et de la Terre ! de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et de ce que tu les as révélées à de petits enfants ! oui, Père ! parce que tel a été ton bon plaisir ! » (Matth. xi.)

Souveraineté de la Bible en matière religieuse ; tel était donc alors et tel est encore aujourd'hui notre mot d'ordre. Tout autre était celui du Rationalisme, depuis le Rationalisme savant jusqu'au simple Déisme. « Souveraineté de la *Raison* individuelle, » voilà ce qu'on lisait sur son drapeau. C'était la déification de la raison déchue.

Le Rationalisme savant n'a que légèrement modifié son mot d'ordre primitif ; il dit maintenant : « Souveraineté de la *Conscience* individuelle. » Mais c'est toujours le vieux Rationalisme sous un vêtement nouveau. Il n'y a ici de rajeuni que la formule. Encore ne me semble-t-elle pas fort heureuse. En effet, ce qu'on nomme ordinairement Conscience est proprement la Loi morale écrite dans notre âme par le Créateur, Loi que la chute a oblitérée, mais qu'elle n'a pas détruite. (Rom. ii.) Elle commande et elle défend ; elle accuse et elle excuse ; elle condamne et elle absout tour à tour. Là se borne sa mission. Elle n'a rien à faire avec le discer-

¹ Blaise Pascal.

nement des *doctrines*; les questions purement dogmatiques et celles d'exégèse ne la concernent pas; elle ne fournit pas des règles, des principes d'interprétation; elle ne suggère pas des idées, des systèmes, des convictions. Sans doute, elle n'est pas inactive dans la formation des convictions; mais son mandat à elle est de nous enjoindre de nous soumettre à celles que nous avons pu acquérir, quelles qu'elles soient d'ailleurs.

Mais acceptons pour un instant la nouvelle formule du Rationalisme: « Souveraineté de la Conscience individuelle. » C'est une idée bien malheureuse assurément, que de faire ainsi de la conscience le point de départ de la théologie, et de lui accorder le rôle prépondérant en matière religieuse. La conscience est une faculté déchue aussi bien que la raison. Avant la chute, elle était pour l'homme un moyen sûr de distinguer le bien du mal, le vrai du faux dans les choses de son ressort; elle était un guide infaillible. Dès lors elle a cessé de l'être; la conscience, même chez l'homme le plus religieux, n'est plus aujourd'hui qu'un lumignon fumant; elle a continuellement besoin d'être elle-même éclairée; elle a besoin d'être rectifiée, redressée dans ses appréciations si diverses et si contradictoires; il lui faut un contrôle, ou, si l'on veut, une tutelle: c'est la Révélation. Mais ou repousse avec dédain ce qu'on devrait, au contraire, accepter avec reconnaissance et adoration; au lieu de soumettre sa conscience à la Parole de Dieu, on ose soumettre la Parole de Dieu à sa conscience, la Sagesse suprême à sa propre sagesse qui n'est que folie (1 Cor. 1-III); on s'attribue le droit de juger Dieu! Le *Moi*, qui se produisait tout à l'heure sous le nom de *Raison*, se produit maintenant sous celui de *Conscience*. Le nom seul est changé; c'est toujours le *Moi* naturel qui apparaît ici; c'est toujours la même outrecuidance de l'esprit humain déchu, toujours la même insolente dictature qu'il s'arroge dans un domaine où il ferait mieux de reconnaître son incompétence, et de se récuser. Mais non; on prétend savoir distinguer, dans la Bible, ce qui est Parole de Dieu de ce qui ne l'est pas; on prend ceci, on laisse cela, au gré de ses pensées, de ses fantaisies scientifiques, ou de ses instincts naturels; on régente le Docteur venu du ciel, on corrige l'Esprit de vérité, on

refait la Bible, et, comme c'est l'esprit de l'homme livré à lui-même qui préside à l'opération, il y a bientôt autant de résultats que d'individus, autant de Bibles que de consciences.

Le Rationalisme mystique rejette donc le principe de l'autorité en matière religieuse; il n'accepte pas le témoignage, détruisant ainsi la certitude historique; et, comme on vient de le voir, il place la source et le critère de la Vérité religieuse uniquement dans la conscience de l'individu. Subissant les conséquences du principe qu'il a posé, il marche fatallement d'aberration en aberration. Non content de rejeter les doctrines distinctives de la Bible, la Chute et la Rédemption, ces deux pôles du christianisme, il rejette aussi tout ce qu'elle contient de surnaturel: la Conception miraculeuse du Seigneur, sa Résurrection, son Ascension, c'est-à-dire tous les faits constitutifs de notre sainte Religion. Conséquent avec ses prémisses, il nie déjà le Dieu personnel, libre et souverain, le Dieu vivant des Ecritures. Son dernier mot sera le Panthéisme, ou l'Athéisme, car c'est tout un.

Les adeptes du Rationalisme nous accusent de servilisme à l'égard de la Bible, qu'ils qualifient de « pape de papier »¹. Ils nous appellent dédaigneusement « autoritaires », eux qui sont à genoux devant les sommets doctrinaux des diverses écoles qu'il a fondées, et dont ils acceptent chaque mot comme un oracle. « Autoritaires! » disent-ils; mais ne le sommes-nous pas tous, incrédules et croyants? Nous ne différons que sur la nature de l'autorité à laquelle nous adhérons: le formaliste catholique obéit à son directeur, par celui-ci à son évêque, et par son évêque au pape qui lui-même est soumis à la tradition romaine; le formaliste protestant ou grec obéit à la règle de son Eglise; le rationaliste obéit à son *Moi* naturel ou irrégénéré, qu'il appelle raison, sentiment ou conscience, mais qui, sous ces noms divers, demeure au fond le même, et dont les arrêts, quoique va-

¹ « La Bible est un pape de papier aussi despote et aussi arbitraire que celui de Rome. » — Ces tristes paroles se lisaien dans les Thèses théologiques d'un étudiant genevois que la Compagnie a, malgré cela, consacré au ministère dans l'Eglise nationale de notre canton.

riant d'un individu à l'autre, et souvent d'une époque à l'autre chez le même individu, sont aussi absous que ceux du prêtre qui trône au Vatican; c'est son pape à lui: ou, ce qui revient au même, il obéit à un pape de chair et d'os, en qui s'incarnent ses propres pensées. Le résultat est aussi le même: autant de guides, autant de systèmes divers tous également absous; c'est Babel, c'est la plus entière confusion.

Le Tiers-parti, auquel le Rationalisme mystique a de nos jours donné naissance, a-t-il répudié le mot d'ordre de celui-ci? Oui, peut-être, en principe; non, en réalité. Bien qu'il ait en horreur les audacieuses négations du Rationalisme, il n'a pas su néanmoins se préserver tout-à-fait de sa désastreuse influence. Il y a, dans la nouvelle Ecole évangélique, de tristes compromis entre l'Orthodoxie et l'incrédulité. De là ces théories plus ou moins relâchées sur l'inspiration de la Bible, que chaque jour voit éclore et qui réagissent inévitablement sur la doctrine qu'elles altèrent; le vase corrompt la liqueur qu'il contient. On admet encore le saint Livre comme autorité, mais sous bénéfice d'inventaire; on le reçoit dans son ensemble, mais on se permet dans les détails des réserves inouïes; on le cite volontiers, mais plutôt pour justifier, s'il se pouvait, des conceptions aprioristiques. On cherche un terme moyen entre la Vérité et l'erreur, et l'on s'imagine créer des points de vue nouveaux alors qu'on ne fait après tout que réchauffer de vieilles hérésies (le *semi-arianisme*, le *semi-pélagianisme*, etc.). La doctrine centrale de l'Ecriture surtout, c'est-à-dire la Rédemption par le sacrifice sanglant du Calvaire, est singulièrement amoindrie, pour ne pas dire annihilée, dans les Ecrits de la nouvelle Ecole. On étudie moins la Parole de Dieu que les théologiens, avant tous les autres, les Allemands qui, pour la plupart, ne rendent pas à l'autorité de la Bible l'hommage qui lui est dû; et, dans leur nombre, on s'attache de préférence à celui qui a laborieusement créé le Rationalisme mystique; on leur emprunte ça et là quelques idées; on les combine de son mieux avec les siennes propres, et l'on en fait, au besoin, un cours, un traité, un sermon, ou un article de journal. C'est la théologie du Tiers-

parti — théologie hybride, le plus souvent vaporeuse, abstruse, incapable de répondre entièrement aux besoins les plus profonds de notre nature morale, et contrastant de la façon la plus affligeante avec la simplicité, la clarté, la douce et pénétrante onction de la Théologie biblique. C'est encore, à tout prendre, l'Evangile, mais l'Evangile frelaté, et qui ne produira jamais les grandes choses qu'il opère quand il est prêché dans sa pureté. La Théologie du Réveil a converti des milliers d'âmes; où sont celles qu'a converties la Théologie du Tiers-parti?

C'est une autre période de notre histoire religieuse contemporaine; pure à l'origine du Réveil, la Doctrine évangélique s'altère de plus en plus partout où le Rationalisme la touche de son haleine infecte, et la vie spirituelle y décline dans la même proportion. Le Rhône si bleu, si pur, au sortir du Léman, rencontre plus bas l'Arve aux eaux limoneuses, et perd bientôt sa limpidité première. C'est l'histoire de la plupart des Réveils religieux, du nôtre, en particulier. Cependant, grâce à Dieu, bien des âmes pieuses, et même quelques Eglises, ont su conserver la foi dans sa pureté native; *elles ont gardé le bon dépôt par la puissance du Saint-Esprit.*

Qu'il me soit permis de le dire à cette occasion: Le Rationalisme de toute nuance fait à l'Orthodoxie une accusation qu'elle ne saurait accepter; il lui reproche de condamner en principe la science critique. Ce reproche est injuste dans sa généralité; nous apprécions, au contraire, la science, mais à la condition que, restant dans son rôle, elle se borne modestement à épurer et à défendre la foi, et que, de servante qu'elle est, elle ne prétende pas se faire la maîtresse. Ce qui lui appartient, c'est la libre et loyale discussion des questions relatives à l'autorité de l'Ecriture, au Canon, aux Variantes, au vrai sens des textes sacrés toujours étudiés dans leurs rapports avec l'ensemble de la Bible, et interprétés d'après l'analogie de la foi. Renfermée dans les limites qui lui sont propres, la science ne peut que rendre à celle-ci de précieux services.

On accuse aussi l'Orthodoxie de combattre le Progrès en matière théologique, et le Libre Examen. Nous sommes, au contraire, pour

le progrès, dans le sens qui vient d'être indiqué; mais s'il est question de ce qui constitue essentiellement l'Evangile, nous ne le comprenons plus; la Doctrine de Christ est immuable de sa nature : *c'est la Vérité, c'est la Foi qui a été une fois transmise aux saints; c'est l'Evangile éternel.* Dieu ne nous l'a pas donné pour le perfectionner, mais pour être perfectionnés par lui; il demeure à jamais le même dans ses doctrines distinctives, dans ses éléments essentiels; aussi le voyons-nous proclamé dans les Confessions de foi de toutes les Eglises chrétiennes.

Quant à la Liberté d'examen en matière religieuse, nous l'acceptons de même; seulement nous la voulons à sa place, c'est-à-dire lors qu'il s'agit de résoudre les questions ci-dessus énumérées; de discuter, en particulier, la divine Autorité du Saint Livre; mais une fois cette Autorité démontrée et acceptée, nous ne savons plus concevoir que la soumission d'esprit la plus entière à tout ce qu'il contient. Nous admettons encore le Libre Examen quand on l'applique aux doctrines relativement secondaires de l'Evangile, par où nous entendons celles qui sont controversées même entre Orthodoxes; mais lui donner plus d'extension, en faire, avec plusieurs, une application illimitée, c'est laisser croire que la Bible, en ce qui est essentiel au Salut, donne lieu à des interprétations diverses et même contradictoires; qu'on y trouve également le oui et le non sur les points qui intéressent le plus notre avenir éternel; c'est dire de fait que la Révélation n'a pas une doctrine positive, évidente, incontestable, qu'elle ne révèle rien, et lui infliger ainsi un sanglant outrage qui rejaillit tout entier sur son adorable Auteur; c'est en même temps donner gain de cause à ces docteurs qui prétendent qu'elle n'est pas claire par elle-même, et ne saurait se passer de leur interprétation.

L'Ecole négative fait aujourd'hui du Libre Examen une Doctrine et comme une Religion, dirons-nous en terminant; elle élève, en quelque sorte, à la dignité de Dogme, ce qui n'est après tout qu'une méthode, ou moins encore, un expédient. On avait besoin d'une bannière au défaut de celle de la Réforme, abattue en 1725; on a élevé celle du Libre Examen; bannière commode, en vérité, adoptée

fort à propos pour dissimuler une situation dogmatique singulièrement compromise; elle abrite, en effet, sous ses plis complaisants l'affirmation et la négation. Autorisée ou prohibée, bonne ou mauvaise, le drapeau couvre la marchandise; il donne à ce qui est divers, et même profondément divisé une apparence d'unité, de cohésion qui en impose à plusieurs.

Mais ce qu'il faut par-dessus tout combattre, c'est la prétention de la même Ecole de faire passer le Libre Examen sous le nom des Réformateurs et de nous le donner comme le grand principe conquis et proclamé par eux: « Jamais, dit A. Monod¹, on ne vit un plus étrange abus des mots, ni une plus funeste confusion. La liberté d'examen qu'on invoque est précisément le contraire de celle que les Réformateurs avaient proclamée. Les Réformateurs avaient dit: Examinez librement; ne vous soumettez point à l'interprétation des papes et des conciles; ne vous soumettez qu'à la Bible, lisez et croyez; les Novateurs disent: Examinez librement; ne vous soumettez point aveuglément à l'enseignement de la Bible; soumettez tout à votre raison; lisez et jugez. Les Réformateurs n'entendaient se déclarer libres qu'à l'égard des papes et des conciles, et c'était pour s'assujettir à la Bible; les Novateurs se déclarent libres à l'égard de la Bible, et c'est pour s'assujettir à leur jugement personnel. La liberté d'examen des Réformateurs était le passage de l'autorité humaine à l'autorité divine; la liberté d'examen des Novateurs est le retour de l'autorité divine à l'autorité humaine, avec la seule différence que l'autorité humaine, que les Réformateurs avaient secouée, était celle des papes, et que l'autorité humaine, que les Novateurs rétablissent, est celle de la raison personnelle. Ainsi on emprunte le nom, l'autorité, et jusqu'aux expressions des Réformateurs pour détruire leur ouvrage; on renverse ce qu'ils avaient établi, et on rétablit ce qu'ils avaient renversé. C'est la Contre-réforme. Elle devait porter des fruits contraires à ceux de la Réforme: elle les porte. Le prétendu principe de la liberté d'examen s'est répandu dans l'Europe protestante; et, dans une contrée où il se présente

¹ Récit de sa Destitution, p. 110.

avec plus de franchise qu'ailleurs, il a pris un nom qui le caractérise d'après son origine : Le *Rationalisme*. Le Rationalisme ramène, partout où il pénètre, la doctrine de la justification par les œuvres. »

NOTE IV

(P. 173)

LE CONGRÉGATIONALISME ET LE PRESBYTÉRIANISME.

Un mot seulement sur ces deux modes de gouvernement ecclésiastique. Dans le premier, comme on l'a vu, l'Eglise, régulièrement assemblée avec ses Pasteurs et ses Diacres, se gouverne elle-même. Dans l'autre, elle est gouvernée par ses Anciens ou Pasteurs¹, d'après des principes convenus d'avance et librement acceptés de part et d'autre.

Le Congrégationalisme. — L'Eglise, dans ce système, est, en quelque sorte, une petite République, mais une République chrétienne. Ce mode de gouvernement peut être bénî pour un Troupeau s'il y règne un bon esprit ; si l'équilibre y est maintenu entre les exigences de l'ordre et les droits de la liberté. Mais si les Anciens y dominent au lieu de paître, ou s'il s'y forme une opposition à la tête de laquelle se placent des esprits étroits et passionnés, jaloux peut-être de l'autorité que la Parole accorde aux Anciens, alors le principe Congrégationaliste ne peut avoir que de fâcheux résultats. Dans l'un et l'autre cas, l'Eglise change peu à peu de caractère : dans le premier, elle devient facilement une petite Monarchie absolue, avec tous ses inconvénients ; dans le second, l'anarchie l'envahit avec tous ses périls ; ou, ce qui ne vaut guère mieux, de congrégationaliste qu'elle était, elle devient, en quelque sorte, presbytérienne ; les meneurs, pour peu qu'ils s'entendent, forment entre eux une sorte

¹ Anciens, *Presbytéroï*; de là le nom du système : Presbytérianisme.

de Presbytère, un Presbytère de fait ; c'est le pire des Presbytérianismes.

Le Presbytérianisme. — L'Eglise, dans ce système, est une petite Monarchie, si l'on veut, mais une Monarchie constitutionnelle. Le Presbytérianisme réunit, s'il y a lieu, sous une Administration commune, ordinairement appelée Synode, plusieurs Eglises ayant chacune son Presbytère ou assemblée d'Anciens. Dans cette forme de gouvernement ecclésiastique, les noms divers que la Parole de Dieu donne à l'Ancien : Ancien, Evêque ou Surveillant, Pasteur, Administrateur de Dieu, Celui qui préside, etc. (1 Tim. iii, v; Hébr. xiii ; 1 Pier. v; Phil. 1, etc.), ces noms ont, selon nous, retrouvé tout leur sens ; l'Ancien lui-même y a repris toute la place que la Parole de Dieu lui assigne. Il en est de cette forme de Gouvernement comme de la précédente ; elle est bénie si, dans les Troupes, chacun se tient à sa place, si Jésus surtout y est à la sienne, et que lui seul, avons-nous déjà dit, y règne par sa Parole et son Esprit ; autrement elle a, elle aussi, ses inconvénients et ses périls.

On l'a dit : Tout est imparfait et provisoire ici-bas, l'Eglise, comme le reste. Le problème à résoudre est toujours le même : concilier autant que possible l'élément de l'ordre avec celui de la liberté. Le meilleur système serait peut-être celui qui, tout en adoptant le Presbytérianisme, emprunterait à l'autre forme de Gouvernement ce qu'elle a de bon, de scripturaire. C'est à la sagesse des Anciens à le rechercher, pour l'appliquer ensuite dans un esprit doux, patient, fraternel ; je dirai mieux, dans un esprit paternel ; on ne peut guère établir ici de règle absolue.

L'Eglise Evangélique a, comme on le sait, adopté le Presbytérianisme (Constitution, art. xiv). Mais elle n'en possède encore qu'un élément (un Troupeau et son Presbytère). Cette forme de Gouvernement n'a du reste, chez elle, rien d'absolu, surtout dans l'application. Quoique son Presbytère n'appelle pas les Frères à délibérer et à voter, sauf dans le cas où lui-même proposerait quelque changement à la Constitution (Art. xv), il les invite néanmoins, surtout après le Compte rendu annuel de sa Gestion, à lui faire connaître,

dans des assemblées spéciales, leurs vœux et leurs remarques au sujet de son Administration ; il examine ensuite leurs réclamations, et y fait droit autant que lui paraissent l'exiger la Parole qui nous régit souverainement, l'honneur de l'Evangile et le bien du Troupeau.

NOTE V

(P. 174)

LE PRINCIPE DE L'IMITATION DES ÉGLISES APOSTOLIQUES.

Ce principe me paraît, encore aujourd'hui, parfaitement juste. Mais, je le reconnais, il ne doit être appliqué qu'avec une extrême réserve. Comme je le dis à la p. 173, il y a ici deux extrêmes à éviter, le Latitudinarisme et l'Imitation servile.

Le Latitudinarisme ou l'Arbitraire. Nous en appelons au Nouveau-Testament pour la Doctrine ; pourquoi ne le ferions-nous pas aussi pour la question ecclésiastique ? Serait-il ici moins souverain ? aurait-il moins d'autorité pour nous ? Alors que signifiaient les paroles de Jésus-Christ et de son apôtre Matth. xxviii, 4 Cor. xi, et leurs nombreux parallèles ? Et pourquoi Paul dit-il à Timothée, précisément dans un sujet qui tient essentiellement à l'ordre ecclésiastique : *Je t'écris ces choses, afin que tu saches comment il faut se conduire dans la Maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la Vérité ?* (1 Tim. iii.) En tout cas, modèle pour modèle, ne préférerons-nous pas toujours celui que nous ont laissé les Eglises régies par les apôtres ?

Mais autant que le *Latitudinarisme*, fuyons l'*Imitation servile*, le décalque. Il est évident que plus d'un trait de l'ordre primitif avait un caractère transitoire, et que bien des cas se présentent aujourd'hui qu'on n'avait pu régler d'avance parce qu'ils n'existaient pas encore. Sous peine de tomber dans l'exagération et de compromettre ainsi, dans la pratique, un principe réellement bon et bienfaisant,

il faut nécessairement tenir compte ici des circonstances actuelles ; au reste, qu'on le veuille ou non, elles influeront toujours plus ou moins sur son application.

Il est d'ailleurs incontestable que le Nouveau-Testament ne nous offre nulle part un manuel complet d'Eglise, un rituel ecclésiastique minutieusement réglé d'avance, une organisation sortie tout d'une pièce des plumes inspirées, en un mot, un type stéréotypé auquel, nouveaux Juifs, nous n'ayons plus désormais qu'à nous conformer en tout point ; ce qu'on y trouve, c'est plutôt une suite de directions données à mesure que les cas se présentent, que les questions se posent. Cela n'empêche pas, toutefois, que ce divin Livre ne renferme, pour qui sait lire et tient à connaître et à faire *en toute chose* la volonté de Dieu, une doctrine de l'Eglise.¹ Elle se présente à nous, tantôt sous la forme de préceptes, tantôt sous celle de faits ; et là où les uns et les autres manquent, il y a, pour nous conduire, des principes généraux d'une application facile. Toute pénétrée de l'esprit de la nouvelle Alliance, qui est la loi royale de la liberté, la doctrine de l'Eglise, telle qu'on la retrouve dans le Nouveau-Testament, nous offre, sur les questions les plus importantes de l'ordre ecclésiastique, des indications suffisantes pour nous diriger ; elle nous laisse, après cela, de sages latitudes quant à la manière de les appliquer ; et l'Esprit du Seigneur est là, toujours là, selon sa fidèle promesse, pour nous guider à cet égard comme à tout autre.

NOTE VI

(P. 251)

CANTIQUE DU PASTEUR ANDRÉ GACHON, DE SAINT-HIPPOLYTE

1. Dieu ! qui te plaisir à m'être gracieux,
 Je te présente un objet misérable,

¹ Voir le *Scepticisme ecclésiastique*, de Pozzy. Bergerac, 1866.

Qui, réclamant ton pouvoir charitable,
Cherche un remède à ses péchés nombreux.
Lave mon cœur, ô Jésus! dans ton sang;
Tu peux sur lui te démontrer propice:
Je te l'apporte et coupable et méchant,
C'est à toi seul à l'affranchir du vice.

2. Pour toi, mon Dieu! je ne sens que froideur ;
J'ai profané ton Nom saint, ineffable ;
J'ai méprisé ta Parole adorable,
Et le péché ne me fait point horreur.
Veux-tu, Seigneur! sur ma méchanceté
Jeter les yeux, en demander vengeance ?
Je souffrirai ce que j'ai mérité ;
Mais où sera le fruit de ta souffrance ?
3. Tu savais bien que j'étais un pécheur ;
Tu le savais, et que mon cœur rebelle
A tous ses vœux deviendrait infidèle
Quand sur la croix tu te dis mon Sauveur.
Paraîtras-tu maintenant irrité
De me voir pauvre et chargé d'injustice ?
Veux-tu chez moi chercher la sainteté ? —
Je n'en ai point que dans ton sacrifice.
4. C'est devant toi que mon Accusateur,
Et jour et nuit contre moi porte plainte ;
Il veut plonger mon âme dans la crainte,
En me peignant de tes lois la rigueur.
Mais, racheté par ton secours puissant,
En paix, chez toi, je repose tranquille ;
Et si jamais je crains le jugement,
Entre tes bras je prendrai mon asile.
5. Je veux chanter du cœur et de la voix,
Qu'en pécheur pauvre et fuyant la vengeance,
Lorsque je vins implorer ta clémence,
Je vis ma grâce écrite sur ta croix.

Ouvre, Jésus! mes lèvres désormais,
Qu'un cœur ingrat a trop longtemps fermées,
Et par mes chants tes bontés proclamées,
Retentiront en tous lieux à jamais.

6. Viens, ô Jésus! viens ranimer ma foi ;
Sois mon soutien dans ma grande faiblesse :
Tends-moi la main, Sauveur, plein de tendresse,
Et viens t'unir pour jamais avec moi.
De ton Esprit recevant la leçon,
Et prosterné devant ta sainte face,
On m'entendra bénir ton divin Nom,
Et raconter les exploits de ta grâce.

COURSE ÉVANGÉLIQUE D'EMPAYTAZ AU BAN DE LA ROCHE (VOSGES).

Tout ce qui rappelle Oberlin et le Ban de la Roche a le privilège de captiver l'attention des amis de l'Evangile ; aussi la relation suivante, qui fait en même temps revivre un instant au milieu de nous le frère bien-aimé qui l'a écrite et dont le souvenir nous reste à jamais cher, ne trouvera, je me plaît à le croire, aucun lecteur indifférent.

Quand Bost dut partir pour la Bavière, la Wespahie et d'autres contrées de l'Allemagne (p. 259), il nous invita, de concert avec le Comité de Londres, à envoyer l'un de nous à Strasbourg pour le remplacer pendant son absence. En conséquence, Empaytaz partit de Genève le 3 Août 1819, accompagné de nos ferventes prières.

A peine arrivé à Strasbourg, et pendant que Bost faisait ses préparatifs de voyage, Empaytaz entreprit de visiter le Ban de la Roche, paroisse française située dans les Vosges, à douze lieues ouest de Strasbourg ; il se réjouissait de revoir cette contrée bénie où il avait

passé de si beaux jours cinq ans auparavant, et où le vénérable Oberlin l'avait si paternellement accueilli, lui et la baronne de Krüdener qu'il accompagnait alors ; mais il ne devait pas y retrouver son ami Henri Oberlin, fils, qui s'était endormi dans la paix que donne l'Evangile, en répétant cette parole du Témoin fidèle : « Celui qui croit est passé de la Mort à la Vie ! » Laissons le cher Empaytaz raconter lui-même cet intéressant épisode de sa carrière.

« Je pris, dit-il, un guide pour traverser les Vosges. Après une marche de six heures, très-fatigante, au milieu des bois et des rochers, presque toujours sur la crête des montagnes, j'eus la joie de voir les premières maisons de la Hütte, hameau le plus élevé du Ban de la Roche. Je cherchai déjà à découvrir la maison de sœur Müller, où j'avais, dans mon premier séjour, passé des heures bénies à m'entretenir avec elle des choses du ciel. La vue de ces maisons me remplit d'un nouveau courage, et je pus, en descendant les hauteurs du Champ du feu, me livrer aux réflexions les plus douces sur le bonheur vrai que goûtent les habitants de ces paisibles contrées. Ce n'étaient pas chez moi les rêves trompeurs de la philanthropie ; c'était une heureuse réalité que j'avais sous les yeux.

« Comme le chemin descendait rapidement, je me trouvai bientôt à Belmont, le village le plus élevé de la paroisse. Je le traversai sans m'y arrêter ; je rencontrais néanmoins quelques paysans qui me reconnaissent et m'abordèrent pour me témoigner leur satisfaction de me revoir dans leur pays. De Belmont, je descendis encore une demi-lieue, et j'arrivai enfin à Waldbach vers les 5 heures du soir. Je fus reçu par M. Oberlin avec l'affabilité qui le caractérise. Après m'être reposé un moment, je m'entretins avec lui sur le but que je m'étais proposé en venant au Ban de la Roche. Il en parut réjoui et me témoigna sa satisfaction en me donnant sa bénédiction paternelle.

« Le Dimanche 22, le sermon était à Waldbach. M. Oberlin, malgré son grand âge, monta en chaire. Son discours m'a autant étonné qu'il m'a édifié ; son genre simple et naïf, ses expressions familières et l'onction qui les accompagne, le ton paternel avec lequel il s'adresse à son auditoire, me remplissaient d'admiration, comme si c'é-

tait la première fois que je l'entendisse. Aussi m'inposai-je la tâche d'écrire son sermon lorsque je serais au logis ; pour cet effet, j'eus soin de prendre quelques notes.

« Le sermon fini, je me rendis dans la salle d'école, autrement dite, *le poële à tricoter*. C'est là que les femmes les plus zélées du Ban de la Roche se réunissent après le service tous les Dimanches pour présenter au Seigneur leurs prières. L'une d'entre elles fait la prière, qui roule ordinairement sur le discours du Pasteur, et où l'on ne manque pas de demander à Dieu de soutenir tous ceux qui travaillent à l'avancement de son Règne. Mon cœur était pénétré de compassion en entendant les ferventes paroles qui sortaient de la bouche d'une paysanne de Solbach. Caché derrière la porte pour ne pas les distraire, je pouvais, sans être aperçu, donner un libre cours à mes larmes ; élevant mon cœur en haut, je disais : « Tu les entends, mon Seigneur ! les ardentes supplications de ces âmes simples que tu t'es formées toi-même. Elles te connaissent ; et tu les connais toutes par leur nom. » — Puis, pensant à mes chers frères de Genève, je suppliai le Sauveur de nous accorder les mêmes grâces. Je soupirai après le temps, où l'Esprit de prière sera tellement répandu dans nos coeurs, que ce sera comme un feu qui dévore.

« Ces pieuses femmes ayant fini leur prière, j'entrai dans la salle au moment où les unes après les autres elles essuyaient leurs yeux. Après les avoir saluées de ma part et de celle des frères de Genève, et leur avoir dit combien je m'étais réjoui du bonheur de les revoir, je pris la liberté de leur adresser quelques paroles d'encouragement. Quand j'eus achevé de parler, la respectable Madeleine de Belmont, s'avança pour me dire au nom de toutes, combien elles étaient réjouies de leur côté de me revoir ; qu'elles regardaient mon arrivée comme un nouveau moyen que le Seigneur employait pour réchauffer leur zèle, et finit par me dire : « Oh ! si du moins nous n'étions pas encore si attachées à la terre ! Notre cœur est encore trop plein du monde pour que Dieu puisse y demeurer constamment ! »

« Le cœur rempli de tout ce que je venais d'entendre, je rentrai dans la maison curiale. C'était l'heure du dîner. Une petite cloche

placée au haut de la maison, avait averti les convives de se rendre au réfectoire. Bientôt le *Papa* (car c'est ainsi que les paroissiens d'Oberlin l'appellent) descend de sa chambre où il avait été occupé, depuis la fin du service, à régler des affaires d'Eglise avec les Anciens. Dès qu'il entre, chacun se range autour de la table. Le Papa, avec un sourire et un calme angélique, découvre ses cheveux blancs, présente au Seigneur une prière et invite les assistants à prendre leurs places. La Gouvernante, qu'on appelle à son tour *Mama*, distribue les mets. Comme dans ces premiers moments du repas, la conversation est ordinairement insignifiante, le Papa en profite pour faire la lecture d'un verset ou deux de la Bible, qu'il fait répéter à tous à haute voix ; il présente quelques réflexions sur les paroles qu'il vient de lire, et donne ainsi dès l'abord à la conversation une direction religieuse.

« Après le dîner, je fus réjoui par la visite de quelques-unes des principales sœurs de la paroisse, Sophie Bernard, Madeleine de Belmont, Madeleine de Belfous, l'humble Marie Müller. La compagnie que nous avions au dîner ayant été faire une promenade, nous pûmes être seuls. Nous nous entretînmes assez longtemps sur les moyens d'avancer dans la vie spirituelle. A la vérité, ce n'était pas à moi à leur donner des conseils ; mais bien plutôt à en recevoir¹ ; néanmoins, comme elles m'adressaient des questions, je pris la liberté de leur présenter mes avis. Marie Müller se plaignait d'être depuis fort longtemps assiégée par des distractions de tous genres pendant la prière ; après lui avoir montré qu'il était nécessaire que notre foi et notre persévérance fussent éprouvées par ce moyen, je lui dis, en m'appuyant sur l'expérience de plusieurs enfants de Dieu, que le meilleur moyen d'être débarrassé de toutes ces pensées indiscrètes, était de ne pas chercher à les combattre, mais de les laisser courir ; le Seigneur, entre les mains de qui nous nous remettons, aura soin de les dissiper et de nous rendre le calme. Je lui citai à cette occasion le mot d'un enfant de Dieu de la primitive Eglise, qui, convaincu que plus il combattrait les mauvaises pen-

¹ Empaytaz avait alors 29 ans.

sées, plus il en reviendrait de nouvelles, disait quand il était assiégé par les mauvais esprits : *Je vous vois bien, mais je ne vous regarde plus.* Marie Müller, à ces mots, dit : Maintenant, je vois ce que nous avons à faire : Nous n'avons qu'à nous jeter dans les bras de Dieu, et il combattra pour nous. Que la voie est simple ! Mais c'est nous qui la rendons si difficile.....

« Je fus séparé de la compagnie de ces chères sœurs, par une invitation que me fit la famille Le Grand, de me rendre auprès d'elle à Fouday, village situé à demi-lieu de Waldbach. J'eus beaucoup de joie à revoir ces anciens amis. M. Daniel Le Grand est toujours plus ardent à répandre la Bible de tous les côtés de la France ; rien n'est difficile ou trop pénible pour lui ; il franchit tous les obstacles avec un zèle admirable....

Lundi 23. — « Ayant été invité par les habitants du Ban de la Roche à leur tenir quelques réunions, j'allai pour la première fois à Fouday vers les 6 heures du soir. Bientôt après que j'y fus arrivé, les habitants du village et d'un hameau voisin s'acheminèrent vers l'Eglise. Après la prière, je fis lecture du chapitre II de l'Epître aux Ephésiens, et je parlai sur ce sujet. Veuille le Seigneur répandre sa bénédiction sur sa Parole !

Mardi 24. — « Je me rendis à Belmont, selon la promesse que j'avais faite aux habitants de ce village. J'entrai chez Madeleine de Belmont, la directrice de l'école, et, bientôt après mon arrivée, les gens du village se trouvèrent réunis dans la salle. En y entrant, j'éprouvai un sentiment tout particulier de la présence du Seigneur...

« De retour à la maison, le papa Oberlin m'invita à faire le sermon le lendemain, fête de St-Louis ; j'acceptai volontiers....

Mercredi 25 août. — « Après m'être recommandé à la gracieuse assistance du Seigneur, je montai en chaire à 9 heures du matin. Je pris pour texte 1 Pierre II, 13-17. Comme l'intention du roi est que, dans ce jour, l'on fasse des prières pour le salut de la France, j'en pris occasion de montrer à mes auditeurs combien ce royaume était dans un état triste sous le rapport religieux. Je leur exposai en même temps les moyens que le Seigneur employait pour régénérer le pays, les sociétés bibliques, les missionnaires que la

Société continentale envoie de tous côtés ; je leur dis que tout cela devait les encourager à redoubler de supplications auprès de Dieu, pour qu'il daigne répandre de nouveau l'Esprit de grâce sur ce vaste royaume. Je finis en les exhorts à profiter eux-mêmes de tous les moyens dont Dieu s'était servi pour amener un grand nombre des habitants du Ban de la Roche à la connaissance de la Vérité, etc....

« Avant mon départ, je m'entretins encore avec Claude Pausible. Un trait bien intéressant de cette bonne Chrétienne : M. Daniel Le Grand racontait un jour le bien que M. le pasteur Lissignol faisait à Montpellier, et combien il était entravé, faute de moyens ; que son désir serait de faire toutes les années un voyage ou deux dans les paroisses du Midi de la France, qui manquent de pasteurs, afin de leur annoncer l'Evangile ; mais qu'il était dans l'impossibilité de le faire, si quelques enfants de Dieu ne venaient pas à son secours. Claude Pausible, sans rien dire à personne, retourne chez elle, méditant sur ce qu'elle pourrait faire pour aider M. Lissignol dans ses missions. Ne trouvant pas d'autre expédient, quoique pauvre, elle prend la résolution de vendre une vache, et aussitôt qu'elle l'a fait, elle court chez M. Le Grand, lui remettre la plus grande partie du prix qu'elle en avait tiré, le priant de faire passer cet argent à M. Lissignol....

« Au moment de mon départ, le papa Oberlin, en m'accompagnant de ses bénédicitions, me remit 20 francs pour les faire passer à la Société continentale¹. Cette somme était le reste du prix de la vache de Claude Pausible. Chère sœur ! elle voulait que le sacrifice qu'elle avait fait à Dieu fût entier ; elle n'en voulait rien retenir pour elle, remettant le lendemain aux soins de Celui qui a promis de pourvoir au lendemain. »

De retour à Strasbourg, Empaytaz continua l'œuvre que Bost y avait entreprise ; il distribuait le Nouveau-Testament catholique

¹ Que l'on juge du prix de l'argent au Ban de la Roche par ce seul trait : « Un sou, dit Empaytaz, mit au comble de la joie une veuve, qui se vit par là à même de se procurer, pour une couple de jours, du sel à manger avec ses pommes de terre. »

(version de Van Ess) ; il tenait chez lui des réunions religieuses ; il visitait, dans leurs demeures, les Chrétiens qu'il avait auparavant connus, son ami Wegelin, le candidat Kraft, le professeur Hermann, le pasteur Bein, et d'autres encore. Ce fut ainsi qu'il passa, non sans bénédiction, les deux mois pendant lesquels il remplaça Bost dans l'œuvre de Strasbourg.

FÉLIX NEFF, SON CARACTÈRE ET SES DERNIERS JOURS.

Neff était un vrai serviteur de Christ. Nous le connaissons déjà comme missionnaire et comme pasteur (p. 261). Qu'était-il dans ses relations particulières ? A côté des faiblesses inhérentes à notre pauvre humanité, que de grâces précieuses brillaient chez notre frère, et attestent la réalité de sa communion avec Christ ! J'en rappellerai quelques-unes. Habituellement sévère pour lui-même, Neff était en général indulgent pour les autres. Il n'avait pas égard à l'apparence des personnes : c'était un trait saillant de son caractère ; franc et fidèle avec les riches, il était affable avec les pauvres ; il aimait les petits et les déshérités de ce monde. Neff n'avait pas toujours, dans ses manières, le poli que donne une première éducation soignée ; mais il savait toujours rendre honneur à tous, selon le précepte de l'apôtre. Sous un extérieur austère et froid, « le caporal au cœur d'acier », comme Bost l'appelait, cachait une âme profondément sensible. La souffrance avait développé chez lui les sentiments de la plus cordiale sympathie. Comme ce fruit précieux des pays chauds dont le suc laiteux rafraîchit et restaure, Neff n'avait de rude que l'écorce. Il prenait une part sincère aux joies de ses frères, il s'associait du cœur à leurs tristesses. Qui l'a mieux su que l'auteur de ces lignes ? Je crus perdre, en février 1829, ma femme atteinte d'une pleurésie. Neff, prenant alors la plume, m'écrivit,

quoique déjà fort malade, quelques lignes que je garde comme un précieux souvenir; elles étaient empreintes du plus tendre amour fraternel.

Il n'avait que peu de temps à passer encore avec nous sur cette terre de douleur. Nous le visitions régulièrement pendant sa maladie, qui faisait de rapides progrès. A la fin de mars, il me fit appeler auprès de lui. C'était un dimanche matin, une heure avant le service du Bourg-de-Four. Je le trouvai fort malade et le jugeai bien près de sa fin; il me dit qu'il désirait, avant de quitter ce monde, ouvrir son cœur à un frère et lui confesser ses fautes; il avait d'abord pensé à Gausson, alors pasteur à Satigny; mais celui-ci n'étant pas à sa portée, il me priait, à son défaut, de recevoir, sans l'interrompre, les aveux qu'il avait à faire. Me conformant à son désir, je l'écoutai dans un religieux silence pendant la petite demi-heure que dura sa confession. Elle ne contenait rien que n'eût pu dire à sa place tout autre serviteur de Christ; et cependant, aussitôt après l'avoir terminée, il s'écria: « O sacrificateur infidèle! ô enfant de colère! » Paul, sous l'influence du même Esprit, avait dit avant Neff: « Malheureux que je suis! qui me délivrera du corps de cette mort? » Pressé, après un long silence, de donner essor aux sentiments qui remplissaient mon cœur, et reprenant la parole que Neff venait de prononcer, je m'écriai: « Oui, enfant de colère, et pourtant enfant de Dieu! » — Alors, frappant avec force l'une contre l'autre ses mains décharnées, il répéta d'une voix vibrante, et avec un accent qui m'alla jusqu'au fond du cœur: « O mystère! enfant de colère, et pourtant enfant de Dieu! »

Neff me chargea ensuite de saluer de sa part tous nos frères, qui allaient se réunir pour célébrer la Cène du Seigneur, et de demander leurs prières, afin qu'il plût à Dieu de lui donner la joie du salut qu'il n'avait pas alors, et la grâce de le glorifier dans les derniers jours de sa course terrestre. Ce que l'Eglise fit sur-le-champ. En même temps, elle recommanda à la bénédiction divine un frère, le cher Helfenbein, qui devait aller, de la part de notre ami, visiter les Chrétiens de Mens et des Hautes-Alpes pour les affirmer dans la grâce qui est en Christ (p. 290).

Dès ce moment, Neff attendit, plein de sérénité, le signal du départ. Il me pria de ne pas le quitter avant sa dernière heure, mais de venir continuer auprès de lui un ouvrage auquel je travaillais alors (*Histoire abrégée de l'Eglise de Jésus-Christ*). Je m'établis donc pendant la journée auprès du lit (un simple canapé) du cher malade. D'autres amis le veillaient pendant la nuit. De temps en temps, nous échangions entre nous deux quelques paroles. Je conserve un bien doux souvenir de ces courts entretiens; j'en mentionnerai quelques-uns:

Un jour qu'il s'écriait: « Je n'ai pas la joie! » je lui dis: « On n'est pas sauvé par le sentiment de la joie. » — « Mais je ne sais pas même si j'ai la paix! » — « On n'est pas non plus sauvé par le sentiment de la paix.... » Je savais à qui je disais cela. — « Oui, c'est vrai, répondit-il; on n'est sauvé que par la foi; c'est la *seule* chose qui me reste; » — puis, il ajouta dans son langage original et pittoresque: « J'ai tout gratté jusqu'au mur. » — « Mais le mur est solide, répliqua-t-il. » — « C'est vrai, dit-il, et voilà ce qui me rassure. »

Un autre jour, comme il déplorait sa langueur spirituelle, que n'expliquait, hélas! que trop son misérable état physique, je lui rappelai les promesses de Dieu, et lui citai ces vers de la *Psalmodie des Frères-Unis*:

« Oui, si tu rends mon âme encore
Plus pauvre pécheresse,
Je savourerai dans ta mort
D'autant mieux ta tendresse ;

« Car enfin, j'ai mon passeport,
La sentence gratuite,
Entérinée par ta mort
Et de ton sang écrite:
« Tous tes péchés sont effacés,
« Que rien ne t'épouvante ! »
Je m'en tiens là, c'en est assez,
Et mon âme est contente. »

Ces paroles furent pour Neff un vrai cordial; il me pria d'écrire, sur un morceau de papier, les huit derniers vers, et de les attacher avec une épingle à la tapisserie au-dessus de son lit, de manière à ce qu'il pût les voir et les relire aisément. Ce que je fis aussitôt en y joignant la solennelle déclaration de Jésus: « Celui qui croit en moi a la vie éternelle! » — Cette parole, jointe à la strophe morave, il l'appelait « son passeport »; il aimait à la regarder et à me la montrer suivant la direction que prenaient ses pensées ou nos entretiens.

Une autre fois, je cherchais à relever son courage abattu, en lui disant que ses souffrances, souvent très-aiguës, allaient bientôt finir: « Ton voyage s'avance, cher ami, il touche à son terme; encore quelques étapes, et au bout de chacune d'elles un hôtel pour t'y réconforter; puis, tu arriveras à la maison de notre Père. » Alors, rempli de joie à cette pensée, il m'adressa vivement cette parole émue: « Je voudrais, aussitôt arrivé à la maison de notre « Père céleste, et assis à sa Table, t'y retenir une place à côté de « moi. » C'était l'idée; mais la manière de la rendre avait quelque chose de singulièrement bizarre et familier. Tel était Félix Neff dans ses rapports avec ses intimes; vrai, simple, naturel, gai, mais sans légèreté, toujours sérieux dans ses pensées, il était habituellement vif, original jusqu'à provoquer le sourire, dans la forme dont il les revêtait.

Neff recevait fréquemment des visites, et j'eus souvent le privilège d'assister à ses entretiens avec les personnes qui venaient le voir. J'admirais alors avec quel tact, avec quelle sagesse, quel à-propos, il savait parler à chacun selon son caractère ou sa position. J'en fus surtout frappé dans la circonstance suivante: Un frère dont il avait combattu plus d'une fois l'enseignement sur un point de la plus haute importance, l'Election de grâce, vint le trouver peu de jours avant sa mort; il voulait sûrement donner à notre ami un témoignage d'amour fraternel; mais sans doute aussi l'éclairer, pensait-il, le redresser, dans l'intérêt de la paix de son âme, à l'égard de ce qu'il envisageait comme une funeste erreur. Neff, on le sait, admettait pleinement l'Election de grâce, mais il la présentait avec des précautions dont n'usait pas, au même degré du moins, le ministre

en question; ce qu'il blâmait et combattait chez lui, ce n'était pas la doctrine, mais la manière de la proposer (p. 312). Il accueillit le frère avec amour, mais il ne céda pas un pouce de terrain au docteur; il maintint, avec autant de fermeté que de douceur et de convenance, la position théologique qu'il avait prise dans leurs débats; il déclara que, à l'approche de la mort, son espérance de salut reposait toute entière sur l'amour éternel de Dieu en Christ; mais il reconnut aussi que, dans leurs rapports mutuels, il avait bien des fois manqué de ce calme et de cette charité, qui devraient toujours caractériser le serviteur de Christ. « Chez moi, lui dit Neff, le vieil homme a trop souvent tenu la plume dans une affaire qui ne le regardait pas. »

Cependant l'heure solennelle approchait. Avant son départ de ce monde, Neff voulut saluer encore une fois tous les membres de cette Eglise du Bourg-de-Four à laquelle il avait, dès longtemps, voué ses plus chères affections. Ils défilèrent, en conséquence, l'un après l'autre, devant la couche du serviteur de Dieu mourant, et reçurent avec émotion son adieu fraternel, accompagné de douces et solennelles paroles de sagesse et d'amour.

Neff eut aussi, dans ses derniers jours, la visite d'une jeune personne, qui avait été élevée dans l'établissement des orphelines à Genève. C'était la femme de chambre d'une dame de cette ville, dont il avait fait la connaissance à Plombières. Cette jeune personne était encore mondaine. Neff la pressa de donner son cœur à Jésus. Puis, il exprima devant moi le désir qu'on la suivît désormais, et qu'on lui rappelât les exhortations qu'il venait de lui adresser. Ce que je ne manquai pas de faire toutes les fois que je pouvais l'atteindre. Quelques années après, en 1837, elle tomba gravement malade; je l'appris et j'allai la voir; d'autres personnes pieuses la visitèrent aussi. Marie Hertel reçut alors la Parole du salut, et mourut l'année suivante dans la paix de son Rédempteur; c'est un fruit que j'aime à rapporter en première ligne au ministère du bienheureux Neff.

Tout préoccupé du salut et de l'avancement spirituel des âmes qui l'entouraient, Neff n'oubliait pas celles qu'il avait auparavant évangélisées dans l'Isère et dans les Hautes-Alpes. Ce fut appuyé sur mon bras, qu'il écrivit, au milieu de ses vives douleurs, à nos

amis de Mens, ces adieux touchants tracés en caractères irréguliers et remplissant une page : « Adieu, cher ami, André Blanc, Antoine Blanc (son frère). — Tous les amis Pélissier que j'aime tendrement. — François Dumont (pasteur) et son épouse. — Isaac et sa femme, — Aimé Des Loës. — Emilie Bonnet, etc., etc. — Alexandrine et leur mère. — Tous.... tous les frères et sœurs de Mens. — Adieu, Adieu. — Je monte — vers notre Père en pleine paix. — Victoire; Victoire, Victoire — par Jésus-Christ ! — Félix Neff. »

L'estomac était, chez Neff, le siège du mal; c'était là que se trouvait le foyer de l'incendie qui consumait rapidement sa tente mortelle. Rien ne pouvait en arrêter les progrès; des frictions que nous faisions tour à tour, mes amis et moi, sur le creux de l'estomac du malade, parvenaient seules à calmer un instant ses cruelles souffrances.

Le dimanche 12 Avril (1829), j'étais dès le matin auprès de lui, selon mon habitude. Il y avait aussi là, avec sa tendre mère et d'autres amis, une diaconesse de notre Eglise, notre bien-aimée et maintenant bienheureuse sœur en Christ, Isabelle Itier. L'heure de la délivrance était venue. Nous entourions la couche du mourant, recueillis et en prières. A 8 1/2 heures, je dis tout bas, à notre sœur diaconesse qui était vis-à-vis de moi, de l'autre côté du lit : « Le voile qui cache à notre ami le Sanctuaire va se lever; encore un peu, et il contemplera la face du Seigneur. — « Pas encore tout à fait, » répondit Neff avec le calme et la présence d'esprit qui appartenaient à cette belle et énergique organisation luttant jusqu'au bout contre la mort. Mais dix minutes s'étaient à peine écoulées que, sans agonie, le serviteur de Jésus entrat dans le repos de son Maître. Arrivés au Bourg-de-Four, nous pûmes annoncer, à l'Assemblée qui venait de se former, l'heureuse délivrance de notre frère, et nous bénîmes tous ensemble le Seigneur qui l'avait si fidèlement gardé dans la sombre vallée, puis introduit si miséricordieusement dans sa Maison pour l'habiter à toujours. (Ps. xxiii.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	v
INTRODUCTION	1
Genève avant le Réveil.....	»
Genève au xv ^e siècle.....	»
» au xvii ^e »	4
» au xviii ^e »	9
Et au commencement du xix ^e siècle.....	17
PREMIÈRE SECTION. — Le premier Réveil, son origine et ses premiers commencements. (Années 1810-1816).....	39
§ 1. — 1810-1812. — Les Etudiants orthodoxes et leurs intimes. — Les Frères Moraves. — La Société des Amis..	»
§ 2. — 1813. — Les Moraves et leur psalmodie. — Moulinié. — Bons livres religieux. — Catholicisme et Mysticisme. — La baronne de Krüdener. — Empaytaz	47
§ 3. — 1814 et 1815. — Faculté de Théologie. — Défaillance spirituelle. — Prédicateurs évangéliques : Diodati, Galland, Gausson	58
DEUXIÈME SECTION. — Le premier Réveil, son origine et ses premiers commencements (suite). (Année 1816).....	63
§ 1. — Société biblique et des Traités religieux de Londres. — Petites réunions de prières. — La Question du Ministère. — Richard Wilcox. — Prédications socinienes. — Le repas des douze.....	»
§ 2. — La brochure d'Empaytaz. — Crise dans la Faculté de Théologie et dans la Compagnie des Pasteurs	72
TROISIÈME SECTION. — Progrès du Réveil (1817).....	79
§ 1. — Robert Haldane.....	80
§ 2. — Premières assemblées d'appel.....	87
§ 3. — Le Règlement du 3 mai 1817	90

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
QUATRIÈME SECTION. — Une Eglise indépendante à Genève..	96
§ 1. — Ses préludes.....	»
§ 2. — Sa fondation	104
§ 3. — Son caractère, sa légitimité et sa forme.....	114
CINQUIÈME SECTION. — Opposition au Réveil, spécialement à l'Eglise indépendante, dans la Presse d'abord, puis dans la Rue.....	121
Progrès croissants du Réveil. — Opposition	»
Art. 1 ^{er} . — Opposition dans la Presse. — Guerre de plume.	127
§ 1. — Opposition dans la Presse.....	»
§ 2. — Guerre de plume.....	132
Art. 2 ^d . — Opposition dans la Rue. — Apologie de l'Eglise indépendante	138
§ 1. — Opposition dans la Rue.....	»
§ 2. — Apologie de l'Eglise indépendante	140
SIXIÈME SECTION. — Principes de l'Eglise indépendante de Genève.....	152
Art. 1 ^{er} . — Doctrine de l'Eglise	»
Art. 2 ^d . — Constitution de l'Eglise	157
§ 1. — Admission dans l'Eglise	160
§ 2. — Ministère de l'Eglise.....	162
§ 3. — Culte de l'Eglise. — Ses divers services	166
§ 4. — Discipline de l'Eglise.....	170
§ 5. — Forme de Gouvernement de l'Eglise.....	172
SEPTIÈME SECTION. — Vie intérieure de l'Eglise indépendante. (1817 à 1826).....	176
Année 1819. — <i>Mars.</i> Imposition des mains donnée à deux des pasteurs.....	177
<i>Avril.</i> Lettre fraternelle de la Direction de l'Unité des Frères. — Fusion du petit Troupeau morave et de la nouvelle Eglise.	»
Visite du quaker William Allen.....	180
La question de la Cène au point de vue ecclésiastique.....	»
Année 1820. — Equilibre des Doctrines. Le salut gratuit et la sanctification.....	182

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Année 1821. — Consécration de deux des pasteurs de la nouvelle Eglise.....	188
Années 1822 et 1823. — Maladie et mort de Gonthier.....	196
HUITIÈME SECTION. — Vie intérieure de l'Eglise indépendante (1817 à 1826). (Suite).....	201
Années 1823 et 1824. — I. Encore les Questions ecclésiastiques	202
Question du Baptême.....	»
Années 1824 et 1825. — Question de la Cène.....	208
II. Questions personnelles.....	214
NEUVIÈME SECTION. — Activité extérieure de l'Eglise indépendante. (1817 à 1826)	221
Art. 1 ^{er} . — Publications religieuses.....	222
Art. 2 ^d . — Evangélisation. — Missions	229
§ 1. — Evangélisation locale.....	231
§ 2. — Missions continentales.....	239
§ 3. — Missions étrangères.....	242
DIXIÈME SECTION. — Travaux missionnaires des membres les plus anciens de l'Eglise indépendante.....	247
Art. 1 ^{er} . — Jean-Nicolas Coulin, Pierre Méjanel, Antoine Porchat.....	249
Art. 2 ^d . — Ami Bost, Félix Neff, Henri Pyt.....	258
ONZIÈME SECTION. — Travaux missionnaires d'autres membres de l'Eglise indépendante de Genève ou de Frères en relation intime avec elle	281
§ 1. — Ministres de la Parole	»
§ 2. — Colporteurs et lecteurs de la Bible.....	287
§ 3. — Artisans missionnaires	288
§ 4. — Instituteurs évangéliques.....	291
DOUZIÈME ET DERNIÈRE SECTION. — Rapports de l'Eglise indépendante avec d'autres Chrétiens et d'autres Eglises..	293
Art. 1 ^{er} . — Rapports de l'Eglise avec des Frères pasteurs et autres.....	»
§ 1. — D'abord avec ceux de Genève	»

	Pages
§ 2. — Avec des Frères et des Pasteurs étrangers à notre canton	297
Art. 2 ^d . — Rapports de l'Eglise avec d'autres Eglises.....	301
§ 4. — D'abord avec celles de la localité.....	»
1. Ses rapports avec le Troupeau de Carouge	»
2. Ses rapports avec l'Eglise du Pré-l'Evêque	302
§ 2. — Rapports de l'Eglise avec d'autres Eglises étrangères à notre canton.....	317
 COUP D'OEIL sur l'Etat de l'Eglise indépendante de 1826 à 1849, époque de la fondation de l'Eglise évangélique ...	
Art. 1 ^{er} . — De l'année 1826 à l'Inauguration de la Chapelle de la Pélisserie. (1826 à 1839).....	321
Art. 2 ^d . — L'Eglise indépendante depuis l'Inauguration de la Chapelle de la Pélisserie jusqu'à la fondation de l'Eglise évangélique. (1839 à 1849)	322
CONCLUSION	335
NOTES	349
Note I. — Ordonnances ecclésiastiques de Genève	355
» II. — Cantique attribué à M ^{me} Guyon.....	»
» III. — Souveraineté en matière religieuse.....	356
» IV. — Le Congrégationalisme et le Presbytérianisme...	357
» V. — Le principe de l'Imitation des Eglises apostoliques	364
» VI. — Cantique du pasteur Gachon.....	366
» VII. — Course évangélique d'Empaytaz au Ban de la Roche (Vosges).....	369
» VIII. — Félix Neff, son caractère et ses derniers jours..	375

ERRATUM. — Page 281, au titre de la Section onzième, au lieu de : **OU EN RELATION INTIME AVEC ELLE**, lisez : **OU DE FRÈRES EN RELATION INTIME AVEC ELLE**.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

DE

GENÈVE

RÉDIGÉE POUR SES MEMBRES ET SES AMIS

PAR

E. GUERS

SUIVIE D'UN APPENDICE

PAR LE MÊME

« Jusqu'ici l'Éternel nous a secourus. »

(1 Sam. vii, 12.)



GENÈVE

BUREAU DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
Pélisserie, 18

E. BEROUUD, LIBRAIRE
Corraterie, 16

1875

GENÈVE. — IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT.

Cette Notice a été lue en partie, dans une Assemblée générale de l'Église évangélique, le dimanche 29 novembre 1874, en souvenir du 25^{me} anniversaire de sa fondation. L'auteur la donne en entier aujourd'hui, suivie d'un Appendice. Il les publie l'une et l'autre sous sa propre responsabilité.

L'auteur remercie ici les frères qui l'ont secondé dans sa tâche : MM. Billon et Bachelin, en rassemblant et en classant les matériaux de cette Notice, épars jusque-là dans nos archives ; MM. de Laharpe et Max. Perrot en l'assistant de leurs lumières et de leurs judicieux avis.

E. G.

Genève, Avril 1875.

AVANT-PROPOS

A l'occasion du 25^{me} anniversaire de la fondation de l'Église évangélique à Genève, un membre du Presbytère eut la pensée qu'il serait bon de faire paraître un précis de l'histoire de cette Église, dans lequel ses membres présents ou futurs pussent trouver des renseignements exacts sur son origine et sur les principales circonstances qui l'ont conduite à être ce qu'elle est aujourd'hui.

Communiquée au Presbytère, cette idée y fut généralement approuvée, et M. le pasteur Guers fut prié d'entreprendre le travail.

Par le cours des années, ce vénérable frère reste, parmi les anciens de l'Église, le seul représentant des premiers temps du Réveil, le seul qui ait pu suivre dans toutes ses phases le mouvement religieux de Genève depuis sa première aurore jusqu'au moment actuel. A cet égard, plus qu'aucun autre, il avait qualité pour retracer l'ensemble de ces faits, et nous devions nous adresser à lui. D'ailleurs, loin d'être un simple spectateur, il a lui-même, à toutes les époques, pris une part active aux événements qu'il raconte.

Notre frère consentit à notre demande, avec la condition qu'il lui fût adjoint une commission de deux ou trois d'entre nous,

dont il pût au besoin prendre l'avis. Pour répondre à ce désir, le Presbytère, sur sa proposition, désigna les soussignés comme membres de cette commission.

On remarquera dans la présente Notice une lacune regrettable : Nous y trouvons les noms de nos pieux devanciers; un seul n'y paraît pas, ou plutôt y paraît à peine, celui de l'auteur, qui fut pourtant un de ces vaillants serviteurs de Dieu auxquels nous devons tant, et auxquels nous aimons à rendre hommage. Son humilité l'ayant empêché de parler de lui-même, nous aurions voulu le faire à sa place, mais il s'y est opposé.

En présentant à nos frères de l'Église évangélique ce travail de notre bien-aimé collègue, nous désirons leur en recommander la lecture, comme devant contribuer à développer leur amour pour cette Église, et leur reconnaissance envers le Seigneur qui l'a miséricordieusement conduite et maintenue pendant tant d'années.

L.-H. DE LAHARPE, ancien.

J. BILLON, ancien.

Max. PERROT, ancien.

E. BACHELIN, secr. du Presbytère.

Avril 1875.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

INTRODUCTION

Dans la vie des Églises, comme dans celle des individus, il y a des époques où il est bon de s'arrêter pour considérer, sous le regard de Dieu, le chemin qu'il nous a fait parcourir; pour nous rappeler ses miséricordes et dresser un ÉBEN-ÉZER à sa gloire.

C'est ce que nous nous proposons de faire aujourd'hui. A l'occasion, ou plus exactement en souvenir du vingt-cinquième anniversaire de l'Église évangélique, retracons d'abord le Réveil qui lui a donné naissance. Puis, le cœur plein de reconnaissance envers le Seigneur, nous raconterons la fondation de cette chère Église et les principaux faits qui s'y lient. Après quoi, nous la suivrons dans son développement jusqu'à nos jours.

Ainsi le Réveil d'abord, puis l'Église, tel est le plan de cette Notice sur laquelle nous appelons la bénédiction de Dieu.

En racontant ce que Dieu a fait pour notre Église, nous n'avons eu garde d'oublier cet autre fruit de notre Réveil genevois, cette autre œuvre de la miséricorde divine qui s'est opérée et qui s'opère actuellement sous nos yeux dans l'Établissement ecclésiastique officiel. Nous en suivons les diverses péripéties avec un vif intérêt. Nous prions Dieu de la faire servir à sa gloire et au plus grand bien de notre patrie. Les temps sont sérieux. Une ère nouvelle s'ouvre pour l'Église. Partout elle aspire à briser les liens qui l'enchaînaient au monde et à ses traditions, pour rendre à Jésus ses droits de Rédempteur, de Prince et d'Époux, à la Parole de Dieu toute son autorité. La fiction romaine d'Église-nation, dont nous subissons encore les amères conséquences, a fait son temps. Puissent tous les chrétiens de Genève s'associer, avec le courage que donne la foi et la sagesse qu'inspire l'Esprit-Saint, à ce grand, ce beau mouvement d'émancipation spirituelle et de complète rénovation qui distingue, en tant de lieux, l'époque actuelle et lui imprime son plus noble caractère! La foi a de saintes témérités. Pour elle l'impossible n'existe pas. Elle dit à la plus haute montagne : Qu'es-tu, devant les serviteurs de l'Éternel? une plaine. (Zach. IV.)

PREMIÈRE PARTIE

LE RÉVEIL

Les Réveils successifs accordés à Genève, dans le cours de ce siècle, sont bien, au fait, tout autant de Réveils distincts. Mais, opérés par le même Esprit, au moyen de la même Parole, souvent des mêmes instruments, et dans les mêmes circonstances générales, ces Réveils peuvent être également envisagés comme les phases diverses d'une seule et même œuvre de la souveraine Grâce de Dieu — de cette œuvre qu'il poursuit dans notre patrie, à laquelle il a déjà donné tant de preuves de son inépuisable charité. Nous disons le Réveil de Genève.

Donnons d'abord une idée générale de l'état religieux de notre pays avant le Réveil. Nous retracerons ensuite l'origine et les progrès de cette belle œuvre de la Toute-Puissance divine. Et nous en rappellerons sommairement les premières conséquences.

ÉTAT RELIGIEUX
DE
GENÈVE AVANT LE RÉVEIL

Au commencement du XVI^{me} siècle, Genève était enveloppée des mêmes ténèbres qui couvraient tout le monde romain. Mais la sombre nuit d'un nouveau paganisme allait enfin s'évanouir devant les resplendissantes clartés de la Révélation, et Genève allait arborer sa noble bannière : *Post tenebras lux* (1535).

A peine l'Orient d'en haut se fut-il levé sur notre cité, qu'elle devint pour plusieurs un ardent foyer de lumière et de vie. Comblée des plus riches faveurs du Ciel, Genève, la Genève chrétienne s'empressa d'en faire part aux pays d'alentour.

Nos pieux réformateurs l'avaient dotée de deux formulaires d'une grande valeur : d'une confession de foi présentant, dans un langage simple, précis, parfaitement clair, les grands traits de la doctrine chrétienne; et d'un catéchisme non moins précieux destiné à développer cette doctrine et à en populariser la connaissance.

Ce catéchisme et cette confession de foi, deux mots les résument : Inspiration divine et suprême Autorité des saintes Écritures — Plénitude du salut en Jésus-Christ,

Dieu manifesté en chair, objet glorieux de leur témoignage. — C'était le drapeau des Apôtres, relevé par les réformateurs; c'était l'orthodoxie évangélique dans sa simplicité et sa pureté native. Elle régnait alors à Genève en maîtresse souveraine, et y régnait avec ses conséquences morales chez tous ceux qui l'avaient réellement acceptée. Genève était bénie entre les cités protestantes.

Le XVII^{me} siècle, malheureusement, n'y présente déjà plus le même aspect. Genève possède bien toujours la « saine doctrine » mais, saisie par l'intelligence plus encore que par la conscience et par le cœur, la Vérité divine y perd peu à peu sa vertu régénératrice et sanctifiante. On étudie trop le Livre de Dieu comme on étudierait tout autre livre. Fort soucieux de définir les doctrines, d'en dessiner nettement les contours, on spéculle plutôt qu'on ne vit. On ne « croit pas à tous égards en Celui qui est la Tête, le Christ » (Éph. IV). Le progrès s'accomplit trop dans une seule direction ; c'est le rachitisme moral : haute science, et trop souvent pauvre pratique !

A Genève, comme ailleurs, le XVII^{me} siècle est le siècle du dogmatisme, de la théologie à outrance. L'intellectualisme orthodoxe inaugure le règne des formules scolastiques. Si du moins, à cette époque, on avait su s'arrêter où s'arrête la Bible ! Mais, aux doctrines caractéristiques de l'Évangile, le clergé mêle trop souvent les spéculations de la sagesse humaine. Il n'en presse pas non plus suffisamment les conséquences pratiques.

Cependant de pures lumières brillent toujours dans notre patrie, et jettent au loin leur vivifiant éclat. Deux hommes.

surtout, deux grands serviteurs de Christ, François Turretin d'abord, puis Bénédict Pictet, le pieux auteur des Cantiques, rendent témoignage à la Vérité dont ils éprouvent eux-mêmes la divine efficace, avec la double autorité d'une science profonde et d'une vie sainte.

Au XVIII^{me} siècle, tout change; ce n'est pas seulement un nouveau siècle, c'est une ère nouvelle qui commence alors pour la théologie. Bénédict Pictet, ce vénérable représentant de l'orthodoxie traditionnelle, vivait encore. Mais après sa mort (1721), le clergé se dispose à faire disparaître le glorieux drapeau qu'avaient élevé nos réformateurs: La confession de foi de l'Église de Genève est abolie (1725).

Sans doute, le corps pastoral pensait bien faire en supprimant un symbole qui répondait toujours moins à la réalité. Il savait aussi qu'en le faisant il pouvait compter d'avance sur l'indulgence, pour ne pas dire sur l'approbation, du plus grand nombre de ses concitoyens. Mais, pour accomplir un acte d'une telle gravité, ne devait-il pas suivre au moins la voie légale et respecter les droits que la loi ecclésiastique de Genève¹ reconnaissait au Consistoire et au Magistrat dans le gouvernement religieux de la nation? Il aurait dû, il est vrai, pour cela, se dessaisir de l'omnipotence qu'il possédait déjà alors; ce dont probablement il ne se fût guère soucié. D'abord simple autorité administrative, la Compagnie des pasteurs s'était insensiblement rendue maîtresse souveraine dans son domaine

particulier, et avait fini par accaparer tous les pouvoirs que la loi ecclésiastique réservait, sous la ratification du Conseil général, aux deux corps que nous venons de nommer.

De son autorité propre, la Compagnie abat donc le drapeau deux fois séculaire de l'Église nationale de Genève. Dès lors la porte est ouverte à toutes les doctrines théologiques. Toutes les innovations religieuses deviennent possibles. Le catéchisme orthodoxe, le seul que reconnaît la loi ecclésiastique de Genève (art. 6), est successivement remplacé par d'autres qu'on juge plus appropriés, pour le fond et pour la forme, aux idées et au goût du temps. On altère peu à peu dans ce même sens les liturgies qui avaient été en usage jusqu'alors. Le néoprottestantisme pénètre et dénature de plus en plus les livres symboliques de l'Église de Genève.

Cette évolution, ou plutôt cette immense révolution religieuse, et tous les changements qu'elle amène à sa suite, s'accomplissent ordinairement dans le sein de la Compagnie des pasteurs, et comme de simples mesures d'administration, motivées par les nouveaux besoins de l'époque. Il fallait, pensait-on, rajeunir, moderniser le langage suranné des livres symboliques; il fallait surtout en simplifier la forme trop scolaire. Certes, les formules théologiques du siècle précédent n'eussent pu que gagner à revêtir un langage plus simple, plus purement biblique. Mais c'était moins à la forme scolaire de l'orthodoxie qu'à l'orthodoxie elle-même, moins à la systématisation des doctrines qu'à leur essence intime, que le clergé d'alors en voulait.

Triste époque de notre histoire! La décadence toujours

¹ Ordonnances ecclésiastiques (art. 18).

plus marquée de la saine doctrine dans l'Église y a pour inévitable corrélatif une décadence proportionnée de la véritable piété. Le formalisme officiel, mélange de religiosité et de patriotisme, qui devenait la religion du grand nombre, remplace de plus en plus chez nous la religion selon la Bible.

Cependant des efforts furent tentés à cette époque, par de pieux étrangers, pour ranimer dans notre patrie le souffle de vie qui semblait près de s'éteindre. Le comte Nicolas de Zinzendorf, obéissant à un appel intérieur, arrivait à Genève avec un nombreux cortège de frères et de sœurs moraves (1741), et y établissait des réunions publiques d'édification. En peu de temps, il parvint à rallier autour de lui beaucoup de personnes qui ne trouvaient pas la nourriture de leur âme dans les temples, où la Rédemption par la mort de Christ, et la Justification par la foi en son sang, cette grande doctrine de la Réformation, n'étaient plus proclamées.

L'incrédulité faisait alors de grands progrès à Genève. La philosophie française y gagnait tous les jours de fervents adeptes. Le clergé, c'est une justice à lui rendre, ne s'épargna pas à la combattre; il y mit de la résolution, il y déploya du talent. Malheureusement il se persuada que, pour mieux réussir, il fallait, comme on dit aujourd'hui, faire la part du feu, c'est-à-dire sacrifier quelque chose de l'Évangile pour sauver le reste. Mais ce « quelque chose, » que sera-t-il? Ce qu'il y a de plus saint, de plus grand au monde : les mystères et les dogmes, auxquels venaient se heurter « les sages et les intelligents! » On essaya de montrer que ces dogmes et ces mystères n'é-

taient point essentiels à l'Évangile. On ne comprit pas que ce qu'on en retranchait est, au contraire, ce qui en constitue l'essence; que là est le salut de l'homme et la gloire de Dieu.

Les concessions qu'on fait à l'esprit du temps portent principalement sur la Personne adorable du Seigneur et sur son œuvre rédemptrice. Jésus n'est plus le Dieu créateur, mais seulement le plus sublime des êtres sortis de la main créatrice; il ne sera bientôt, pour quelques-uns, que le plus éminent des envoyés ou des prophètes du Dieu souverain, et peut-être moins encore; l'adoration ne lui appartient pas. — Il n'est plus le Rédempteur unique et parfait de l'homme déchu : nous sommes encore dans nos péchés et sujets à la condamnation. La Divinité suprême de Jésus-Christ et l'expiation des péchés par son sang, ces deux bases du Christianisme, ne sont nulle part ouvertement attaquées; mais on peut dire que partout elles sont implicitement niées.

On s'efforce de rendre sage, en toute chose, « la folie de Dieu. » On réduit ainsi peu à peu le Christianisme aux mesquines proportions d'une morale purement humaine. Mais on ne descend pas plus bas. On n'en vient pas jusqu'à nier le surnaturel. On croit encore à l'intervention directe de Dieu dans les choses de ce monde, à l'inspiration de la Bible et à ses faits miraculeux, à la Providence spéciale et à la prière.

Quant à l'Évangile, on n'en connaît plus d'autre que celui dont nous venons de parler. C'est cet Évangile sans mystères, cet Évangile qui n'est plus « la folie de la prédication, » mais qui n'est pas non plus « la puissance de

Dieu à salut pour tout croyant; » c'est cet Évangile sage, raisonnable, façonné au goût du temps, que le XVIII^{me} siècle lègue chez nous au XIX^{me}: Funeste héritage!

Tel est le siècle dernier au point de vue qui nous occupe. Un mot le résume et le caractérise : Réaction contre le dogmatisme outré du siècle précédent. Mais réaction qui dépasse énormément la limite qu'elle eût dû respecter. Elle la dépassera toujours davantage. Notre génération voit des choses dont la seule pensée eût révolté le négateur le plus hardi de ces temps-là.

Au commencement du XIX^{me} siècle et durant l'occupation française, la religion que professait la majorité des pasteurs ne dépassait guère le programme de ce qu'on appelle ordinairement « la religion naturelle. » L'Église qu'ils dirigeaient, toute imbue des idées de Jean-Jacques Rousseau, n'avait en général d'autre profession de foi que celle du « Vicaire Savoyard. » On nous parlait bien de Jésus-Christ, mais comme docteur et non comme garant, comme martyr et non comme victime expiatoire. Ce qu'on nous prêchait, c'était le salut par les œuvres; et les modèles qu'on proposait à notre imitation étaient fréquemment empruntés à l'antiquité païenne. Il est superflu de dire qu'il n'était pas question, dans les sermons de cette époque, de la nouvelle naissance, sans laquelle cependant on ne peut entrer dans le Royaume de Dieu (Jean III).

LE RÉVEIL

L'AURORE DU RÉVEIL. — PASTEURS PIEUX. — LES MORAVES

Pauvre Église de Genève! qu'y restait-il de la doctrine des Apôtres et des réformateurs; qu'y restait-il de la religion de la Bible et de la foi de nos pères? » *Post Lucem Tenebrae!*

Dieu toutefois ne l'abandonna pas dans sa chute profonde. Déjà vers le milieu du XVIII^{me} siècle, il avait suscité dans son sein un digne et ferme défenseur de l'orthodoxie, le professeur Antoine Maurice.

Vers la fin du même siècle, un vénérable pasteur, allié par sa famille à des membres de la communauté morave, Jacob Francillon, pénétré lui-même de l'esprit de cette société chrétienne, édifiait son troupeau par sa parole et par ses œuvres. Son *Histoire de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ* témoigne d'une piété réelle.

Après lui, d'autres pasteurs orthodoxes, également distingués par leurs talents et par leur foi, Cellerier père, Peschier, Moulinié, exercent la plus heureuse influence sur l'état religieux de Genève. A leurs noms bénis associons celui du pasteur Demellayer, l'ami intime de Moulinié, et celui d'Édouard Diodati, d'abord pasteur à Avully, puis professeur de théologie dans l'Académie de Genève; orateur plein d'onction, il débutait alors dans l'exercice du ministère évangélique (1814).

Un fait relatif à ce même temps mérite d'être rappelé : notre compatriote, Antoine Galland, à peine consacré, prêcha fidèlement, dans nos temples, la Régénération par le Saint-Esprit, avant d'aller occuper à Berne le poste de second pasteur dans l'Église française de cette ville. Ce discours marquait son début dans la carrière où lui étaient réservées de grandes bénédictions.

Vers la même époque, le pasteur Ferrière-Develey, père de l'excellent ministre Emmanuel Ferrière, édifiait déjà ceux qui l'entouraient par la douce et pieuse gravité de son caractère et par le sérieux chrétien de sa prédication.

Tel était, chez nous, l'état général des choses au point de vue religieux, quand le Réveil commença. La parole évangélique était rare alors. Ce qui restait de Vérité divine et de vie s'était réfugié dans le petit nombre de pasteurs que nous venons de nommer, et dans les hommes pieux, trop clair-semés, qui goûtaient leur enseignement : Lombard-Morin, Dumas-Patron, et quelques autres ; — mais surtout dans les derniers débris du troupeau qui s'était formé, le siècle précédent, à la suite du séjour du comte de Zinzen-dorf.

Le Réveil de Genève fut moins, dans le principe, un Réveil nouveau que la conséquence de celui qui s'était opéré lors du passage du comte. L'origine en est des plus modestes : Il eut lieu d'abord parmi des étudiants de notre académie (1810, 1811), Ami Bost, Henri-Louis Empaytaz et quelques-uns de leurs condisciples. Notre compatriote Richard, qui dirigea depuis l'établissement morave de Montmirail, l'humble tailleur Antony Porchat, qui fut plus

tard pasteur en France, Julien-François Privat, instituteur, et d'autres fraternisaient avec eux.

Las de n'entendre pour l'ordinaire dans les temples que les froids et impuissants discours d'une morale toute humaine, ces jeunes gens demandaient aux assemblées moraves la pâture dont ils sentaient le besoin. C'est là qu'ils allaient chercher cette paix intérieure que peut seule donner une foi simple au Seigneur Jésus. Les dignes pasteurs que nous avons nommés la possédaient sûrement eux-mêmes, cette paix qui passe toute intelligence. Mais, comme nous en fimes personnellement l'expérience, ils ne savaient pas en faire jouir les autres. Les *Ouvriers* ou évangélisateurs moraves n'avaient, certes, ni leur savoir, ni leur éloquence ; mais ils adressaient, dans un langage simple et tout biblique, les âmes travaillées à Celui qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu. Le Réveil de Genève, dans sa phase initiale, est essentiellement morave.

ROBERT HALDANE A GENÈVE

Les jeunes amis de l'Évangile dont on vient de parler, n'avaient encore à ce moment-là que des notions superficielles du conseil de Dieu (1812-1816) ; leur horizon biblique était fort borné. Mais, éclairés du moins sur la Vérité fondamentale de la sainte Écriture, ils n'attendaient leur salut que de Jésus et de ses souffrances expiatoires. Le

Seigneur, dans son inépuisable bonté, leur réservait de nouveaux moyens d'édification. De tous, le plus remarquable fut sans contredit le séjour que fit dans nos murs un homme dont nous bénirons toujours la mémoire : Robert Haldane arrivait à Genève au mois de janvier 1817.

C'est de ce vieux gentilhomme écossais, marin dans sa jeunesse, que Dieu fit un instrument d'élite pour introduire dans la voie du salut ceux qui ne la connaissaient pas encore et pour affermir ceux qui venaient d'y entrer. Quelques proposants ou étudiants en théologie, ayant appris son passage à Genève, le visitèrent dans sa demeure. Le sachant fort versé dans les saintes Lettres, ils le prièrent de leur faire part de la connaissance qu'il en avait acquise. Il s'empressa d'acquiescer à leur requête, et commença immédiatement avec eux la lecture de l'Épitre de saint Paul aux Romains¹. Autour du vénérable Haldane, leur vrai professeur de dogmatique, se réunissaient régulièrement près de vingt élèves de la Faculté, pleins du désir de connaître cette Parole qu'ils devaient bientôt prêcher à d'autres, et qui, selon l'expression de l'un d'entre eux, était alors pour eux « une terre inconnue². »

L'étude de l'admirable lettre que l'Apôtre adressait aux Romains renouvela chez nous, parmi les proposants d'abord, le miracle qu'elle avait opéré en tant de lieux, à l'époque de la Réformation : un beau réveil éclata dans l'Auditoire de théologie. Il se propagea bientôt dans Genève et les pays voisins. Avec la théologie scolastique du XVII^{me}

¹ Haldane passait en prières l'heure qui précédait chacune de ses séances.

² *Terra Ignota*. Frédéric Monod.

siècle, dit le professeur Merle d'Aubigné, la mort avait pénétré dans l'Église de la Réforme ; la vie y rentra au XIX^{me} siècle avec la théologie purement et simplement biblique. — C'est la théologie du Réveil.

Outre les étudiants qui suivaient les instructions régulières d'Haldane, d'autres personnes, Henri Merle, leur condisciple, Charles Rieu qui terminait ses études théologiques et allait bientôt partir pour Frédéricia (Danemark) où l'attendait une si courte, mais si belle œuvre, couronnée par une si belle mort, César Malan, déjà ministre et régent au collège, Gausson, pasteur à Satigny, le visitaient fréquemment et mettaient à profit sa rare intelligence des Écritures. Jamais, depuis François Turretin et Bénédict Pictet, jamais docteur n'avait exposé le conseil de Dieu avec cette pureté, cette autorité, cette force, cette plénitude ; jamais si vive lumière n'avait resplendi dans la cité de Calvin.

Quelques-uns des étudiants genevois qui suivaient les instructions d'Haldane s'emparaient de communiquer à d'autres personnes, dans un local qu'on leur avait prêté, les bénédictions qu'ils recevaient par son organe. Disciples le lundi et le jeudi (jours Haldane), ils étaient docteurs, les autres jours de la semaine. Un nombre toujours croissant d'auditeurs assistaient à ces réunions.

Cette affluence inquiéta la Compagnie, notoirement hostile à la saine doctrine et de tout temps opposée au Réveil. D'autres événements survenus à la même époque l'alarmairent encore plus. Déjà à Noël 1816, l'ancien pasteur de Satigny, Cellérier, avait rendu, du haut de la chaire, un beau témoignage à la Divinité suprême de notre bien-aimé

Rédempteur. Au mois de mars suivant (1817), un sermon sur le salut gratuit, prêché dans le temple de la Madeleine, avait mis en émoi le Corps des pasteurs, et provoqué leur indignation. L'auteur de ce sermon était César Malan, vaillant champion, que Dieu suscitait à ce moment, pour la défense et la propagation de la Vérité.

Bientôt après on vit paraître le trop fameux Règlement de la Compagnie, si longtemps connu sous le nom de Règlement du 3 mai (1817.) Ce règlement qui, du même coup, frappait la Vérité divine et la loi ecclésiastique de Genève, avait pour but avoué de maintenir, dans l'Église, la paix sérieusement menacée par les agitations religieuses de ce temps-là. Mais, sous des expressions habilement choisies, il cachait un autre but: ce qu'il avait réellement en vue, c'était de fermer les chaires de notre patrie à la libre prédication des doctrines distinctives de l'Évangile.

Les pasteurs et les ministres en charge devaient se conformer à ce règlement dans leurs discours. Les candidats *genevois* au saint ministère étaient tenus d'y souscrire pour être admis à subir les dernières épreuves académiques, celles qui précédaient immédiatement la consécration. Un de ces candidats (l'auteur de cette Notice), en relation avec Haldane, refusa d'accepter un règlement qui blessait sa conscience; on ne l'admit pas à subir les épreuves dont il vient d'être question. Sa carrière ecclésiastique nationale était ainsi brisée.

LA PETITE ÉGLISE OU LE BOURG-DE-FOUR

Dégoûtés depuis longtemps des prédications nationales, les étudiants ou proposants genevois dont il est parlé plus haut, et leurs amis, prenaient toujours moins le chemin des lieux consacrés au culte public; ils préféraient s'édifier entre eux par la lecture et la méditation de la Parole de vie, par la prière et le chant des cantiques. Le règlement de la Compagnie, la conduite récente de ce corps envers l'un de ces étudiants, l'indignation que leur avait inspirée une mesure administrative inique qui les frappait tous dans la personne de l'un des leurs, tout se réunissait pour les jeter sur la voie de la dissidence à laquelle cependant ils n'avaient nullement songé jusqu'alors; ils ne connaissaient en ce genre que le système de Spener et celui des Moraves et des Wesleyens : *ECCLESIOLÆ IN ECCLESIA*, de petites associations religieuses dans la grande. Mais ne voulant pas rompre encore avec l'Église nationale, ils formèrent d'abord entre eux une simple association chrétienne (mai 1817), dépourvue de tout caractère ecclésiastique.

Au mois d'août suivant, après avoir reconnu le chemin dans lequel ils allaient entrer, ils se constituèrent, d'un commun accord, en Église indépendante. C'était un premier pas vers l'émancipation complète de l'Église de Christ à Genève. L'Église naissante arbora pour bannière (juillet 1818) la Doctrine des Apôtres, remise en lumière par nos

réformateurs — la vieille et toutefois éternellement jeune doctrine qu'ils avaient proclamée.

Quant aux principes ecclésiastiques de la Réformation, appropriés, comme on le sait, à un Réveil politico-religieux, et faits pour d'autres temps et d'autres mœurs, il est évident qu'ils ne pouvaient convenir à un Réveil d'un tout autre caractère. Aussi est-ce dans le Nouveau Testament, c'est-à-dire dans l'ordre de choses primitif, que « la petite Église, » comme on l'appelait, chercha le modèle de sa constitution. Mais, quoique séparée du monde et de son culte, elle tendait une main fraternelle à tous les disciples de Christ sans distinction. Elle avait posé ce principe : « que la table de la Cène n'était pas la sienne, mais celle du Seigneur. » Et elle accueillait à celle qu'elle avait dressée tous les membres de la famille de Dieu. Elle s'assemblait alors dans un local qui venait de lui être offert sur la place du Bourg-de-Four (septembre 1818). C'est là qu'elle annonçait régulièrement la Parole de Christ.

CÉSAR MALAN ET L'ÉGLISE DU TÉMOIGNAGE

Au même temps, Malan proclamait avec puissance la même Parole, la bonne nouvelle du salut, dans sa propre demeure, au Pré-l'Évêque. Sa prédication attirait de nombreux auditeurs désireux de connaître le chemin de la

paix. Le Réveil acquérait un développement qu'il n'avait pas eu jusqu'alors.

Notre frère était d'abord resté fidèlement attaché à l'Église nationale. Mais ayant été plus tard déclaré, par la Compagnie, « déchu du ministère dans l'Église de Genève, » il réunit en troupeau distinct (1824), les âmes qu'il avait évangélisées. Il leur ouvrit alors la chapelle qu'il avait fait construire au Pré-l'Évêque, trois ou quatre ans auparavant, pour la libre prédication de l'Évangile. C'était un nouveau pas vers l'affranchissement complet de l'Église de Christ dans Genève. Malan donna à son troupeau le nom d'« Église du Témoignage, » et le rattacha, par la suite, à l'Église synodale d'Écosse, héritière, par John Knox, de la doctrine et des traditions de l'ancienne Église presbytérienne de Genève.

L'OPPOSITION

L'ennemi des âmes demeurera-t-il paisible spectateur des conquêtes de l'Évangile ? Opposition dans la presse d'abord, puis dans la rue et jusque dans la chaire, tel est le spectacle que Genève offrira de 1818 à 1825 et plus tard encore. Mais ce qu'on n'y verra jamais, disons-le à la louange de nos magistrats, c'est l'opposition de la part de l'autorité civile. Seul peut-être entre tous les gouvernements de la Suisse, celui de notre patrie, fidèle à son

mandat, loin de sévir contre les chrétiens dissidents, les couvrit toujours de son bras au jour du danger.

Déjà en 1818, époque où « la petite Église » eut un violent orage à subir, le chef du département militaire¹ avait appelé sous les armes, pour la protéger, plusieurs détachements de la milice et le corps entier d'artillerie de la garde soldée. Félix Neff, alors très-jeune, en faisait partie comme sergent. Fort opposé au Réveil, il ne marqua qu'avec un extrême regret au secours des Indépendants (7 juillet). Mais un mois après, jour pour jour (7 août), le sergent d'artillerie, mieux renseigné sur leur compte, était avec eux, et n'aspirait qu'à poser l'habit militaire pour se vouer au service de Christ. Dès ce moment, le Réveil eut, dans la personne de Neff, un de ses amis et de ses ouvriers les mieux doués, les plus actifs et les plus bénis.

L'orage qui avait éclaté contre les Chrétiens indépendants, en juillet 1818, s'était apaisé. Mais il s'en fallait bien que la tranquillité fût complètement rétablie. Malan, au Pré-l'Évêque, et ses frères, au Bourg-de-Four, étaient fréquemment troublés dans leurs paisibles réunions. C'était tous les jours de nouvelles alertes. La vie de quelques-uns fut même plus d'une fois menacée. Les deux congrégations étaient continuellement exposées à de réels dangers. Pareilles à cette poignée d'enfants d'Israël que la Bible compare à deux troupeaux de chèvres et qu'environnaient d'innombrables légions d'ennemis (1 Rois XX), que seraient-elles devenues au milieu d'adversaires, dont le mau-

¹ Alors le Syndic Calandrini.

vais vouloir égalait le nombre, si l'Éternel ne les eût couvertes de son bouclier¹?

Cet état de choses dura bien des années. Mais jamais, depuis 1818, la fureur populaire n'avait sévi contre les Indépendants avec autant de violence qu'elle le fit en 1825, à l'occasion d'une salle de prédication que ceux du Bourg-de-Four avaient ouverte dans le quartier de Saint-Gervais. Cette nouvelle assemblée excita bientôt la plus vive opposition. Tout le faubourg, soulevé contre eux, les poursuivit à coups de pierres jusque dans leur quartier du Bourg-de-Four. Assaillis par la populace, ils coururent les plus grands périls, et cette fois encore, sans l'intervention d'un magistrat distingué², qui déploya dans cette occasion autant d'intelligence que de prudence et d'énergie, de grands malheurs auraient pu survenir.

Un sermon, ou plutôt une violente diatribe presque personnelle, du pasteur Cheyssière, contre les dissidents, avait, en bonne partie, causé cette exaspération populaire. Ce fut alors que le pasteur Ami Bost publia sa *Défense des Fidèles*, ou Chrétiens indépendants de Genève, injustement qualifiés de sectaires. Dans cette remarquable brochure, il établit, d'après la Parole de Dieu, que ce qui fait la secte, c'est la doctrine, et non le nombre; et que le schisme condamné par l'Écriture est le schisme « au préjudice de la doctrine apostolique » (Rom. XVI), parfaitement d'accord en ce point avec notre éminent théologien, Bénédict Pictet³.

¹ Elles comprenaient à elles deux de quatre à cinq cents membres ou communians.

² M. Auguste Cramer-Martin.

³ Voir Appendice, N° I. *La Séparation légitime*, d'après B^t Pictet.

Les deux troupeaux indépendants, quoique fréquemment harcelés en ces temps-là, n'en poursuivaient pas moins leurs travaux sous la protection du souverain Pasteur. Ils avaient bien la même doctrine ; mais ils n'avaient pas les mêmes principes ecclésiastiques. Le Bourg-de-Four (plus tard, la Pélisserie) était congrégationaliste ou indépendant ; tandis que le Pré-l'Évêque avait adopté le principe presbytérien, qui était celui de l'ancienne Église de Genève. De là entre les deux troupeaux d'inévitables frottements. Cet état de choses ne cessa tout à fait qu'en 1848, époque à laquelle la plupart de leurs membres s'unirent à l'Église évangélique qui venait d'être fondée.

Ces deux congrégations ne sont plus ; mais elles ont en chacune leur jour, leur place et leur utilité dans l'œuvre d'amour que le Seigneur accomplit sur la terre. Les lacunes, les infirmités, les erreurs même qu'on a pu leur reprocher ont servi d'avertissement à d'autres Églises ; elles ont été pour celles-ci ce que sont les bouées pour les navigateurs.

Ce que les anciens Indépendants ont fait de bon, d'utile, subsiste devant Dieu. Le Pré-l'Évêque ou plutôt son pasteur, déploya toujours la plus admirable activité dans l'œuvre du Maître que nous servons. Malan valait à lui seul toute une Société de missions et toute une Société de traités religieux. Richement doué, surtout comme évangéliste, il en a amené plusieurs à la justice, et il brillera comme une étoile dans le royaume de Dieu (Daniel XII). Par sa prédication, par ses conversations, par ses nombreux écrits, il fut, dans les mains du Seigneur, un instrument d'élite pour le salut d'un grand nombre de personnes. On chan-

tera toujours, avec une profonde édification, les cantiques si riches de foi, de vie, d'expérience chrétienne, qu'il a donnés à l'Église de langue française.

Quant au Bourg-de-Four, tout en pourvoyant, sous le regard du Seigneur, à sa propre édification dans le local qui lui avait donné son nom, et plus tard dans sa chapelle de la Pélisserie, il n'oubliait pas non plus l'ordre du Seigneur : « Allez, annoncez la bonne nouvelle à toute créature. » Cette Église fut, dès son origine, une Église missionnaire. Pendant bien des années, de nombreux ouvriers de Jésus, sortis de son sein, ont annoncé (le plus souvent avec l'aide de Sociétés étrangères) la Parole du salut dans tous les pays d'alentour. Ils l'ont répandue sous les noms divers de colporteurs et lecteurs de la Bible, d'artisans missionnaires, d'instituteurs-évangélistes¹, de ministres et de pasteurs. Il leur a été donné de porter le message de paix jusqu'en Amérique (Canada).

TÉMOINS DE CHRIST DANS L'ÉGLISE NATIONALE — ÉTIENNE
COULIN — LOUIS GAUSSEN

Le Seigneur avait, à cette même époque, de fidèles témoins dans l'Église nationale de Genève. L'aimable et pieux Coulin, le père vénéré du pasteur Franck Coulin, annonçait la Parole de la grâce dans la chapelle de l'Hô-

¹ Formés en partie dans sa propre école : l'*Institut du Bourg-de-Four*,

pital, où sa prédication simple, douce, onctueuse, attirait des auditeurs toujours plus nombreux. Coulin avait reçu de fort beaux dons comme prédicateur; son caractère et toute sa vie donnaient à ses discours une grande autorité.

Un autre serviteur de Christ, le vaillant Gaussen, prêchait la même Parole à Satigny, où il avait remplacé comme pasteur le vénérable Cellérier père (1816 à 1832). On s'y rendait de Genève pour l'entendre. Lui-même tenait de temps en temps en ville des réunions d'édification dans le salon de sa digne mère. Il prononçait aussi dans les chaires ces beaux discours, nourris de la moelle des Écritures, qu'on a souvent réimprimés et qui offriront toujours un aliment sain et substantiel à la piété des enfants de Dieu.

Gaussen réunissait dans sa personne les dons les plus précieux de l'intelligence et du cœur. Orateur de premier ordre, vrai théologien, grand par la science et par les talents, il l'était tout autant par le caractère; humble, insoucieux de gloire, il ne posait pas. Il y avait chez lui un désintéressement, une noblesse de cœur, une sagesse qu'on ne trouvait nulle part ailleurs dans la même mesure. Mais le trait de son caractère que nous aimons surtout à relever, c'est son inébranlable fidélité au Maître qu'il servait. Gaussen ne transigeait pas avec le devoir. On le vit bien dans les circonstances que nous allons rappeler.

Le catéchisme orthodoxe, le seul que reconnut la loi ecclésiastique de Genève (art. 6¹), avait dès longtemps été

¹ Elle subsistait encore en droit à cette époque (voir le *Procès du ministre Ami Bost*, partie légale de sa Défense, Genève, 1826). Elle a subsisté jusque vers 1849.

mis de côté par la Compagnie et remplacé par d'autres catéchismes de son choix. Celui qu'elle faisait apprendre alors à la jeunesse, était un des plus mauvais qu'elle eût donnés à l'Église de Genève. « Elle en avait enlevé, dit Gaussen, les quatre vérités fondamentales de l'Évangile: la Divinité de Jésus-Christ, la chute morale de l'homme, la justification du pécheur par la foi au sang de Christ et la régénération par le Saint-Esprit. »

A ce catéchisme infidèle, le pasteur de Satigny substitua, pour l'enseignement dans sa paroisse, une instruction simplement biblique, et préparée avec le soin qu'il mettait à tout ce qu'il faisait pour le service de Dieu. C'était son droit selon la loi ecclésiastique de Genève (son droit canonique), et en même temps son strict devoir selon la Parole divine. Mais ici commence, pour le serviteur de Christ, une longue série de luttes contre l'hérésie et l'omnipotence cléricale. Ces luttes, il les soutiendra avec autant de sagesse que de courage et de fermeté; elles se termineront, au mépris de son droit canonique, par son exclusion du ministère ecclésiastique national; mais elles seront, pour notre pays et pour bien d'autres, la source des plus riches bénédictions.

LA SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE ET SES ŒUVRES

Le moment où nous sommes parvenus est une date importante dans notre histoire religieuse. De graves événements

vont se passer dans Genève, et le pasteur de Satigny y aura une grande part. Essayons d'en esquisser les traits les plus saillants.

Avec le concours de quelques amis pieux et dévoués, Gausson fonde d'abord, dans le sein de l'Église nationale, et pour la défense et la propagation de la Vérité, une *Société évangélique*, à l'exemple de celles qui existaient déjà dans d'autres parties de la Suisse romande (1831).

Cette Société, à peine fondée, institue, dans la rue des Chanoines, *une prédication régulière*, suivie par un nombre d'auditeurs toujours croissant.— Bientôt après, elle ouvre une *École de Théologie* qui doit rendre, à l'évangélisation continentale, d'éminents services (1832). Les premiers professeurs de cette École sont trois ministres de l'Évangile, Genevois de naissance et consacrés à Genève, Gausson lui-même, Henri Merle, successivement pasteur à Hambourg et à Bruxelles, et Antoine Galland, d'abord second pasteur dans l'Église française de Berne, puis directeur de l'Institut des missions de Paris.— Aussitôt créée, la nouvelle École arbore pour étendard la Doctrine des Apôtres et des réformateurs, « l'Évangile qui est la puissance de Dieu à salut pour tout croyant. » Alors le Consistoire, sur la proposition de la Compagnie, destitue Gausson de sa charge de pasteur de Satigny. Il lui interdit, comme à ses deux éminents amis et compagnons d'œuvre, toute fonction ecclésiastique dans l'Église nationale de Genève.

Cependant la salle que la Société évangélique avait louée, dans la rue des Chanoines, pour la libre prédication du salut gratuit, était toujours plus fréquentée. Un nouveau Réveil se manifestait à Genève, surtout dans les

rangs cultivés de la société. La salle des réunions ne pouvant plus suffire à l'affluence des auditeurs, attirés en même temps par la foi vivante et le talent oratoire des prédictateurs, on dut construire une chapelle pour les recevoir. Le 9 février 1834, l'Oratoire actuel, à peine achevé, était ouvert au culte public. C'était encore un nouveau pas et un pas considérable vers l'affranchissement entier de l'Église de Christ, dans Genève.

L'Oratoire n'était d'abord qu'un simple lieu de prédication. Galland l'appelait « une prêcherie. » Mais c'était bien réellement une Église; il en prenait de plus en plus le caractère par la force même des choses: on y prononçait la bénédiction nuptiale; on y administrait de temps en temps le baptême: on y instruisait des catéchumènes; on finit par y distribuer la Cène.

Les divers établissements de la Société évangélique prospéraient sous le regard du Seigneur. L'École de théologie marchait d'un pas assuré sous l'habile direction de ses professeurs (qui se donnèrent successivement pour collègues deux théologiens distingués: Hoevernick, allemand, et Steiger, suisse; puis, après le départ du premier (1834), la mort du second (1836), et vers le moment de la retraite de Galland, qui se croyait plutôt appelé à la prédication qu'à l'enseignement dogmatique, deux autres ministres du Seigneur, Pilet (1836) et de Laharpe (1837)).

— On goûtait toujours plus, à l'Oratoire, la prédication de l'excellent Pilet, plus spécialement chargé, outre ses leçons à l'École de théologie, de cette partie si importante de l'œuvre commune. — On appréciait beaucoup l'activité pastorale de M. Cordès, son collaborateur, qui dirigeait

aussi le culte ouvert, par la Société, pour les Allemands habitant Genève.—Enfin, l'on accourrait à l'École du dimanche où Gaussem déployait ses dons hors ligne pour la catéchisation. De doux et intéressants souvenirs se rattachent à ce temps-là; rien, par exemple, n'était plus touchant que de voir alors, chaque jour du Seigneur, le vénérable Cellierier, père, âgé de plus de quatre-vingts ans, venir s'asseoir au milieu des enfants, dans la chapelle de l'Oratoire, et écouter, avec un pieux recueillement, les incomparables leçons que leur donnait Gaussem qui lui avait succédé dans la paroisse de Satigny.

AUTRES AMIS DE L'ÉVANGILE ET DU RÉVEIL DANS L'ÉGLISE
NATIONALE

La cause évangélique faisait alors de réjouissants progrès. Elle comptait déjà plus d'un ami dans le sein du clergé: MM. Eymard, Ramu, Droin, Jaquet, pasteurs; Raymond, père, Marc Vernet, Claparède-Appia, Emmanuel Ferrière, ministres. A ces noms, ajoutons encore ceux des pasteurs Duby et Charles Barde.

M. Duby rendait témoignage aux vérités fondamentales de l'Évangile. Fraternel avec tous les chrétiens, sans distinction d'Église, il s'associait à eux dans les œuvres chrétiennes et philanthropiques.

Le nom de M. Charles Barde rappelle de beaux souvenirs: la *Salle du Soleil-Levant* et l'assemblée qui s'y est tenue sous sa présidence, pendant tant d'années, et avec

tant de bénédictions. Courageux témoin du Fils de Dieu, il montrait en toute occasion un cœur large et tendait une main cordiale à tous ses frères. Il a été chez nous l'un des précurseurs de « l'Alliance évangélique. » Son influence a été bénie pour un grand nombre; sous son ministère bien des adultes passaient des ténèbres à la lumière, bien des jeunes catéchumènes donnaient leur cœur à Jésus. Tel il était alors, tel il est encore aujourd'hui, sous la bénédiction de Dieu.

M. le ministre Demole aurait ardemment désiré, lui aussi, de proclamer le Nom de Christ dans les chaires de sa patrie; mais elles lui étaient systématiquement fermées. S'il y montait de temps en temps, c'était comme remplaçant d'un pasteur qui lui cédait son tour de prédication. Malgré ses beaux dons, malgré son droit d'ancienneté et les services qu'il avait déjà rendus à l'Église de Dieu, il ne put jamais obtenir dans son pays une place de pasteur, ni même de simple catéchiste; il avait beau poser sa candidature chaque fois qu'il se produisait une vacance, il était éliminé. On n'aurait vraiment pas su à qui donner la palme de la persévérence, à notre frère qui ne manquait jamais de se présenter, ou à la Compagnie qui ne manquait jamais de l'évincer. Il n'en méditait pas moins avec succès la Parole de vie dans des réunions particulières, à Saint-Gervais, dans l'ancienne maison Soret, sur le Rhôné, d'abord; puis, à Coutance, dans la salle de l'école primaire que le docteur Lombard y avait fondée.

A cette même époque et dans ce même local, M. Lombard avait ouvert une École du dimanche qui subsiste encore aujourd'hui, mais dans un autre quartier du faubourg,

où l'école primaire elle-même a été transportée. Le Seigneur l'a toujours marquée du sceau de son approbation.

A l'époque où nous sommes parvenus (1836 à 1840), Dieu continue de bénir à Genève la prédication de son Évangile. Il la bénit dans tous les lieux où il est annoncé fidèlement. Le mouvement religieux se développe ; les conversions se multiplient. On remarque en même temps chez les chrétiens une tendance toujours plus prononcée à rendre à Jésus, dans l'Église, ses droits de Prince et d'Époux, au Saint-Esprit sa place et son rôle, à la Parole de Dieu, sa pleine autorité en toute chose.

Une question toute nouvelle se pose alors devant ceux qu'a réveillés la prédication de l'Évangile : la question d'Église. Elle donne lieu à des solutions fort diverses. Les uns, et c'est le plus grand nombre, veulent, disent-ils, rester dans l'Église où ils sont nés (l'établissement officiel) ; une prédication évangélique leur suffit. D'autres désirent un ordre de choses qui se prête mieux au développement du Réveil, à la pleine satisfaction de leurs besoins religieux, à la libre expansion de la vie. Plusieurs qui possèdent tout cela, en quelque mesure, mais qui veulent davantage, se rapprochent des chrétiens indépendants ; quelques-uns même s'unissent décidément à eux.

La question d'Église agite les Indépendants eux-mêmes. L'ancienne Dissidence n'admettait dans ses Églises que

des personnes converties, ou qu'elle regardait comme telles. Mais alors elle commence à perdre du terrain. Le vrai principe ecclésiastique est déjà mieux compris parmi les Dissidents eux-mêmes, instruits par l'expérience¹.

Vers 1840, le mouvement ecclésiastique s'accentue. La question d'Église préoccupe toujours plus les esprits. Avec quelques chrétiens, venus d'un autre pays, des éléments nouveaux apparaissent dans cette question et la compliquent. Bientôt deux courants religieux se dessinent dans le Réveil et dominent toute la situation.

Le premier entraîne bien des esprits vers un ordre de choses entièrement nouveau et dont nous essayerons de donner une idée : L'Église, disait-on, l'Église qui est « la Maison de Dieu, » n'a pas gardé la position qu'il lui avait faite ; mêlée de bonne heure au monde, elle a perdu l'unité qu'il lui avait donnée ; elle est déchue, elle est ruinée. Infidèle à son Époux, elle a laissé Satan s'emparer des institutions qu'elle avait reçues du Seigneur, les dénaturer et les tourner contre Lui ; elle a apostasié. L'ordre de choses primitif est impossible à réaliser. Ce serait d'ailleurs un péché de vouloir restaurer ou simplement perpétuer ce que Dieu a rejeté.

Voilà le principe. Voici les conséquences : Il n'y a maintenant plus d'églises, plus de communautés chrétiennes au sens biblique de ce mot. Il n'y a plus de pasteurs, ni de diacres, qu'on puisse reconnaître, car il n'y a plus d'Apôtres, ni de délégués ou représentants des Apôtres pour les établir. Il n'y a plus de présidence officielle dans les assemblées. Réunissons-nous simplement comme frères,

¹ Voir Appendice N° II, *Le principe d'admission dans l'Église.*

sous le bénéfice de cette promesse de Jésus : « Là où deux ou trois sont assemblés en mon Nom, je suis avec eux ; » et sous la présidence de son Esprit. N'étant plus contristé, et pouvant désormais agir librement dans l'assemblée, cet Esprit du Seigneur répandra sur elle ses plus riches bénédictions.

Ainsi parlent alors des frères que nous aimons et honorons sans arriver jamais à les comprendre.

Mais, béni soit Dieu ! si le courant religieux dont nous venons de parler entraîne bien des chrétiens vers un ordre de choses que nous croyons erroné, un autre courant, non moins puissant, en entraîne un nombre plus grand encore vers un autre ordre de choses, que nous croyons pleinement d'accord avec l'esprit de l'Évangile et la pensée de Dieu. Il les pousse à se réunir pour le glorifier ensemble devant le monde, selon le vœu de son cœur, et les institutions de sa Parole, qui n'ont rien perdu de leur actualité ni de leur autorité ! « La Maison de Dieu » est toujours debout ; elle ne saurait tomber parce qu'elle est « la Maison de Dieu, la colonne et l'appui de la Vérité » (1 Tim. III). Elle subsiste, et avec elle l'ordre que Dieu y a lui-même établi.

La tendance au rapprochement entre disciples de Christ, d'opinions différentes sur des points comparativement secondaires, se prononce de jour en jour davantage. Elle fait chez nous un pas décisif en 1847 ; et, sous la bénédiction du Seigneur, elle aboutit finalement en 1848 (août et sept.), à la fondation de l'Église évangélique libre de Genève.

SECONDE PARTIE

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Après avoir tracé le tableau sommaire du Réveil à Genève pendant la première moitié de ce siècle, portons nos regards sur l'Église à laquelle ce Réveil a donné naissance ; racontons sa fondation et rappelons les principaux faits qui s'y lient. Puis, suivons-la dans son développement jusqu'à nos jours.

FONDATION DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

L'Église évangélique avait été longuement préparée par tout ce qui s'était passé depuis le commencement du Réveil. Nombre de personnes en saluèrent la formation avec un vif sentiment de gratitude envers Dieu ; elles y reconnaissent sa main paternelle et la suite de ses miséricordeuses dispensations envers Genève. En effet, qu'avaient été, dans la pensée du Seigneur, les diverses congrégations

tions qui viennent de nous occuper, simon des pierres d'attente posées par Lui-même en vue de la fondation de l'Église évangélique? Ou, pour user d'une autre image, qu'était pour Lui cette Église, simon le réservoir commun dans lequel ces mêmes congrégations devaient verser enfin les eaux qu'elles avaient reçues de son inépuisable plénitude?

Cette œuvre de sa miséricorde avait été précédée de beaucoup de prières. L'instrument qu'il choisit pour l'inaugurer est un frère bien-aimé qui habitait alors Genève et qui demeure maintenant à Berne. A la demande de M. Bernard de Watteville, de Portes, une commission de sept membres (augmentée plus tard de cinq autres), appartenant, les uns à l'Église nationale, les autres à l'Oratoire, les autres à l'ancienne Dissidence, jeta les bases de la nouvelle Église. C'était en 1847 et 1848. Après plus d'un an de prières, de fraternelles conférences, et de consciencieuse élaboration, cette commission fit connaître, à trente nouveaux frères, le résultat de son travail, afin de recueillir aussi leurs avis. Puis, elle les invita à se réunir sur le terrain commun qu'elle venait de préparer.

L'appel de la commission trouva de l'écho dans le cœur de ces frères et de beaucoup d'autres, pénétrés du même désir de glorifier le Seigneur devant le monde par l'union de ses enfants (Jean XVII). Tous acceptèrent les principes qu'elle avait proposés comme base d'association. Dès lors l'*Église évangélique* était fondée (août et septembre 1848¹). Elle fit aussitôt connaître, par la voie de la presse,

¹ On confond souvent l'*Église évangélique* avec la *Société évangélique*.

les principes qu'elle avait adoptés et publia dans ce but le Manifeste dont nous parlons plus bas et qui se trouve aujourd'hui dans toutes nos mains¹. Alors un bon nombre de frères, les uns nationaux, les autres dissidents se rattachèrent, par *adhésions individuelles et spontanées*, autour de la bannière que l'Église évangélique élevait au milieu de nous.

Dès ce moment l'Oratoire et la Pélisserie ne sont plus des Églises distinctes, mais de simples chapelles ou lieux de culte où se rassemblent les membres de l'*Église évangélique à Genève*. L'Oratoire, d'un commun accord, est plus spécialement consacré à la prédication, et la Pélisserie à l'édification mutuelle.

L'Église évangélique libre était un nouveau pas, et un pas très-important vers l'émancipation complète de l'Église de Christ dans Genève. Largement constituée, elle réunissait dans son sein des éléments divers, et elle avait cela de commun avec les premières Églises chrétiennes.

LE MANIFESTE DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Nous venons de mentionner le Manifeste de l'Église évangélique. Il sera bon d'en dire quelques mots.

Celle-ci lui est antérieure de 18 années, et n'est pas une Église, mais, comme son nom l'exprime, une Société d'évangélisation sans aucun caractère ecclésiastique.

¹ Le *Manifeste* est annexé à l'Appendice dont il forme le N° III.

Le Manifeste rappelle d'abord l'origine de l'association qui venait d'être formée. Il en indique en même temps le but et le caractère. En voici le début :

« Des chrétiens évangéliques de Genève, séparés en apparence jusqu'à ce jour par des formes ecclésiastiques différentes, mais réellement unis depuis longtemps par une entière communauté de foi et de sentiments en Jésus-Christ, ont éprouvé le besoin de se rapprocher plus étroitement et de rendre plus manifeste l'harmonie de leurs principes.

En conséquence, après s'être fréquemment réunis pour chercher à ce sujet, avec prières, la volonté du Seigneur, ils ont reconnu d'un commun accord que sa Parole impose à tout fidèle un double devoir : celui de rendre hautement témoignage à la vérité qui est en Jésus-Christ, et celui d'appartenir à une Église qui la professe.

C'est donc après un long travail et de religieuses conférences qu'ils sont convenus de faire tous ensemble les déclarations suivantes.

L'obligation de confesser Jésus-Christ et de travailler avec son secours au rassemblement des enfants de Dieu, nous paraît aujourd'hui plus pressante que jamais. Les convulsions du monde, les forces nouvelles de la superstition et de l'inéréditité, les Églises libres récemment fondées, les besoins particuliers du règne de Dieu dans Genève, enfin la grande conformité de foi que la bonté du Seigneur nous a donnée, tout nous montre que c'est le temps de nous dévouer avec un nouveau zèle à l'édification du Corps de Christ : tout nous rappelle cet antique précepte de nos pères : « Que nul ne doit se retirer à part et se contenter de sa personne, mais que tous doivent garder ensemble et en-
tretenir l'union de l'Église de Dieu.....»¹

Le Manifeste de l'Église évangélique a deux parties :

¹ Confession de foi des Églises réformées de France, art. XXVI.

la première est une *profession de foi* ; la seconde, une *constitution*.

I. La Profession de Foi.

Que d'autres cherchent laborieusement la Vérité; elle nous est donnée dans la Bible; c'est là que nous la trouvons: « Ta Parole est la vérité! » (Jean XVII). Qu'ils courent après les théories théologiques que le matin voit éclore et le soir s'évanouir, « nous nous en tenons à la foi qui a été transmise une fois aux saints » (Jude)¹. C'est un vieux drapeau que le nôtre, car c'est celui de l'Église primitive et de la Réformation. Le clergé de Genève l'avait abattu en 1725 (p. 4). Le Réveil l'a relevé de nos jours. Le signe extérieur, le drapeau répond désormais à la réalité. En même temps qu'il est une profession publique de la foi de ceux qui l'ont élevé, il est un signe de ralliement pour tous ceux qui partagent cette foi.

Sous une forme qui lui est propre, et que nous n'exigeons d'aucune autre Église, comme si elle était la seule bonne, notre profession de foi rend hommage aux doctrines fondamentales de la Révélation. Elle pose en principe, dans son article premier, que : « la sainte Écriture est pleinement inspirée de Dieu dans toutes ses parties, et qu'elle est la seule et infaillible règle de la foi. » De ce principe elle déduit ensuite la franche et complète adoption des vérités distinctives du saint Livre ; vérités qu'elle énonce et développe dans les seize articles suivants.

¹ Voir l'Appendice n° IV, *Foi et Science*.

La profession de foi est chez nous la règle de l'enseignement, règle nécessaire, on l'a dit, pour fermer la porte aux erreurs qui s'étaient partout glissées sous le manteau de la Bible elle-même. On ne peut exercer, dans notre Église, le ministère d'*ancien* ou celui de *diacon* qu'à la condition de souscrire à sa confession de foi (Constitution § XI). Mais pour y être admis comme *simple membre*, et admis de droit, il suffit de « professer avec elle une même espérance en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, unique refuge du pécheur, et de ne pas démentir cette profession par ses œuvres » (Constitution § II).

Si la vérité chrétienne est une, et s'il n'y a pas deux manières de l'entendre dans ce qu'elle a de fondamental et d'essentiel au salut, on peut néanmoins la concevoir diversement dans les choses comparativement secondaires; aussi, dans sa profession de foi (art. XVII et dernier), l'Église déclare-t-elle que, tout en voulant devant Dieu maintenir chez elle la saine prédication de toutes les vérités qu'elle annonce, « elle reconnaît pour frères tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, invoquent Jésus-Christ comme leur unique Sauveur et comme leur Dieu; qu'elle veut les aimer et qu'elle désire apprendre du Seigneur à leur donner en toute occasion des témoignages du lien qui nous unit tous en Lui pour l'éternité. »

Voilà la première partie de notre Manifeste. Ce qu'elle proclame, c'est donc l'*Évangile éternel*; c'est cette Parole d'amour qui seule peut satisfaire à tous les besoins de notre nature morale et qui, dans ses éléments essentiels, demeure invariablement la même, au milieu des perpétuelles fluctuations de la pensée et de la science humaines.

II. *La Constitution.*

La seconde partie du Manifeste de l'Église est une *constitution* très-propre à rallier nationaux et dissidents par la position qu'elle prend entre les extrêmes, entre le multitudinisme et l'ultra-dissidence, c'est-à-dire entre la confusion et la secte¹. C'était, en effet, le but qu'il s'agissait d'atteindre alors. Mais la chose n'était pas facile. Les membres de la commission fondatrice étaient unis de cœur en Christ; ils étaient d'accord, en général, sur la doctrine; ils s'entendirent assez facilement sur la question capitale de la condition d'admission dans l'Église à former et, par là même, de la base à donner à celle-ci. Mais, unanimes sur le principe constitutif de cette Église, ils ne l'étaient plus sur l'ordre intérieur à y établir. Le Seigneur, toutefois, les assista paternellement dans leur œuvre, et ils réussirent à se mettre aussi d'accord à ce dernier égard².

La constitution qui nous régit est la modeste bannière qui nous distingue des autres communautés évangéliques, nos sœurs. Bien des motifs doivent nous la rendre chère. Dieu l'a bénie pour nous. Élaborée sous son regard, en présence de sa Parole toujours ouverte, et consciencieusement interrogée, elle a servi à rapprocher des frères qui

¹ Entre la confusion de l'Église et du monde — et la secte ou la division dans l'Église. Le *Manifeste* (page 5) indique cette position intermédiaire. Voir l'Appendice n° V : *Constitution, etc.*

² Voir l'Appendice n° V : *Constitution de l'Église évangélique, seconde partie de son Manifeste. Travail de la Commission fondatrice.*

avaient bien la même foi, les mêmes espérances, le même besoin de communion chrétienne, mais qui n'avaient pas les mêmes vues sur quelques points comparativement secondaires de doctrine ou d'organisation ecclésiastique. Elle les a ralliés autour d'un même signe pour l'honneur de l'Évangile et le salut de plusieurs. Elle leur a permis, enfin, de réaliser, en quelque mesure, et moyennant le secours de Dieu, ce beau vœu de l'apôtre, qu'on ne saurait trop rappeler, ce caractère essentiel et distinctif d'une véritable Église : « Marchez suivant une même règle dans les choses auxquelles vous êtes parvenus, et ayez une même pensée (Phil. III); gardez l'unité de l'esprit dans le lien de la paix » (Éph. IV).

Maintenons avec fermeté nos principes ecclésiastiques; mais en même temps continuons à tendre une main fraternelle aux chrétiens qui ne les adoptent pas encore. Tour à tour, larges et stricts avec la Bible et avec notre Manifeste; tout à la fois ouverts et fermés, évitons cette étroitesse d'esprit et de cœur qui ne nous permettrait d'accueillir que les nôtres, et ne nous laisserait voir l'œuvre de l'Esprit de Dieu que dans nos chapelles. Mais, avec le même soin, évitons le vague, l'indifférence ou le relâchement quant à la question ecclésiastique; ayons toujours plus à cœur le développement de notre Église, son avancement spirituel et sa prospérité à tous égards.

Tel est le Manifeste de l'Église évangélique libre. Une doctrine conforme aux saintes Écritures et une constitution puisée dans leurs pages divines, voilà ce que, à peine formée, elle offrait à tous les chrétiens de notre pays,

comme moyen de rapprochement entre eux. C'était aussi sa double raison d'être. Elle ouvrait un asile à tous ceux qui ne pensaient pas que le *Oui* qui sauve et le *Non* qui perd, puissent légitimement coexister dans la même Église; comme à tous ceux qui veulent y voir régner l'ordre évangélique en même temps que la doctrine évangélique.

ORGANISATION DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

L'Église évangélique était fondée. Il fallait maintenant, pour obéir à la Parole, nommer les *anciens* qui la conduiraient. Cette tâche importante fut préparée par une commission spéciale de neuf membres désignés par les frères (6 octobre 1848). Aussitôt nommée, elle remplaça la commission fondatrice, et prépara tout pour l'élection des anciens. Ceux-ci furent élus en deux opérations successives, les 10 et 17 décembre, à la majorité des deux tiers des frères, présents au nombre de 107.

Voici les noms de ces premiers conducteurs de l'Église évangélique libre de Genève: Pilet, Demole, Gaussem, Empaytaz, Guers, Cordès, Lhuilier, Lombard, docteur, Merle-d'Aubigné, Tronchin, Brocher, d'Espine, docteur, Fazy-Alléon, Jaccottet, Alphonse Loup, Perrot-de Pourtalès, Charles Saladin, Bieler, Crémieux, Glardon. En tout vingt membres formant ensemble le premier Presbytère ou Conseil d'anciens de l'Église évangélique à Genève.

La première séance du Presbytère eut lieu le 14 janvier

1849. Elle fut consacrée à la prière et aux actions de grâces, ainsi qu'à la recherche du mode à suivre pour l'imposition des mains des anciens. Ceux-ci ne pouvant se la donner eux-mêmes, il fut décidé qu'elle serait demandée au Seigneur Jésus, au Souverain Pasteur de nos âmes, en présence de toute l'Église solennellement réunie.

L'Assemblée fut immédiatement convoquée à la Pélisserie (21 janvier), sous la présidence du vénéré Perrot-de Poutalès. La profession de foi y fut lue par Gaußen; tous les anciens écoutèrent cette lecture debout; puis, l'Assemblée entière implora sur eux l'imposition des mains du Seigneur. Ce fut la première *réunion générale* de l'Église; elle laissa dans tous les cœurs l'ineffacable impression de la présence de Jésus et de sa riche bénédiction répandue sur tous, bergers et troupeau.

Les anciens étaient nommés et de plus installés dans leur charge. La première chose qu'ils avaient maintenant à faire, c'était de régler ce qui concernait leurs attributions. Pour satisfaire aux divers besoins de l'Église, ils formèrent trois départements ou *Services*: le Service du Culte, celui du Pastorat et celui de l'Administration. Le Service du culte devait, comme son nom l'indique, diriger et surveiller le culte public; — celui du pastorat, pourvoir à tout ce qui regarde la cure d'âme, la discipline, la réception des catéchumènes et des prosélytes, etc.; enfin, le Service de l'administration serait chargé de recueillir les contributions, de préparer le budget des dépenses; il s'occupait, en un mot, de tous les intérêts matériels de l'Église. Le bureau de ce service, qui serait en même temps

celui du Presbytère, se composerait d'un président, de deux vice-présidents et d'un secrétaire.

Aux trois services que nous venons de mentionner, on ajouta quelque temps après une commission spéciale d'évangélisation, composée d'anciens et de membres de l'Église; elle avait pour tâche de conseiller et de diriger les frères qui se sentirraient appelés à évangéliser, à colporter ou à former des écoles, soit dans la ville, soit dans le canton, soit ailleurs. Elle fut en même temps autorisée à recueillir des fonds pour subvenir aux besoins de cette œuvre.

On dut choisir aussi, parmi les anciens, deux ministres de la Parole pour le service de la prédication à l'Oratoire et pour l'instruction des catéchumènes; MM. Pilet et Demole furent élus pour ce double ministère, dont ils s'acquittèrent longtemps et avec bénédiction. Quant à la Pélisserie, il fut convenu que ceux des anciens, qui jusqu'alors avaient exercé le ministère de la Parole dans cette chapelle, continueraient à le faire comme auparavant.

Tous les anciens, sans distinction, pouvaient présider toutes les assemblées qui n'étaient pas spécialement destinées à la prédication de la Parole.

Le Service du pastorat, particulièrement chargé de la cure d'âme, fut, en raison de la nature de son œuvre et de sa haute importance, composé de douze anciens préposés à autant de paroisses. Deux d'entre eux, MM. Cordes et Lhuillier, outre les soins qu'ils donneraient à leurs paroisses respectives, auraient la surveillance générale du troupeau.

Tout ce qui concernait les anciens étant réglé, on eut à

s'occuper de l'élection des diacres, et à compléter ainsi le ministère de l'Église. Cette élection eut lieu le 3 avril 1849, et se fit à la majorité absolue des suffrages. Voici les noms qui sortirent du scrutin : Ernest Cramer, Dansse, Ami Loup, Reymond-Foulquier, Panchaud, docteur, Baptiste Boissonnas, Henri Margot, Vieuxseux-Colladon, Marc Briquet. Ils furent présentés à l'Église le 23 mai suivant, et la marche qui avait été suivie pour les anciens, le fut de même à leur égard : l'imposition des mains fut demandée pour eux au Seigneur dans une assemblée solennelle du troupeau.

Les diacres nommèrent ensuite (juillet 1849) quatre diaconesses pour les assister dans leurs fonctions auprès des sœurs; leur choix tomba sur M^{mes} Virieux, Dechoudens, Béroud et Favre-Boissonnas.

Telle est l'organisation que l'Église évangélique reçut à son origine, et que, sauf quelques modifications, elle a conservée jusqu'à ce jour.

L'Église est fondée ; elle a publié son manifeste, elle est organisée. Voyons-la maintenant marcher avec ses anciens et ses diacres, et se développer peu à peu sous le regard du Seigneur. Dès son origine, trois œuvres principales appellent son attention et sollicitent son activité : l'évangélisation, — l'instruction religieuse de la jeunesse,

— l'amélioration des recueils de cantiques qu'elle possède, et celle aussi du chant sacré.

I. *Évangélisation.*

Une Église vraiment évangélique, vraiment digne du nom d'Église de Christ, ne se borne pas à jouir de ses priviléges; elle ne se borne pas non plus à raconter l'œuvre d'autrui, elle fait la sienne. Au lieu de garder pour elle seule la Parole qu'elle a reçue, elle la fait retentir autour d'elle comme l'Église de Thessalonique (1 Thess. I). Chacun de ses membres se rappelle qu'il est un témoin de Christ et comprend les obligations qu'un tel caractère lui impose.

Pénétrée de ces pensées, notre Église voulut faire aussi quelque chose pour le bien spirituel de ceux qui l'entouraient. Quand elle commença sa modeste évangélisation, la Société évangélique poursuivait depuis longtemps la sienne avec une infatigable activité. Les chrétiens zélés de l'Église nationale avaient aussi des colporteurs dans la ville et dans la banlieue. Quant à nous, c'est vers la rive droite du lac que nous dirigeâmes d'abord nos regards. Dès le commencement de 1850, il fut question dans le Presbytère d'y établir un lieu de culte qui répondit aux nouveaux besoins religieux de ce vaste quartier. On y était engagé par la vue des bénédictions qu'il avait plu à Dieu d'accorder aux réunions d'appel qui existaient déjà à Saint-Gervais, notamment à celles que présidait M. Demole. La commission spéciale d'évangélisation instituée dans le Presbytère entre alors en activité.

En 1852, de nombreux essais d'évangélisation sont tentés sur divers points de la contrée environnante. Des réunions sont formées ou continuées par les soins de l'Église. Des frères, versés dans la connaissance des Écritures, en président plusieurs avec bénédiction. C'étaient le comte de Gasparin, le colonel Tronchin, le colonel Saladin, MM. Glardon, Brocher, Loup et d'autres. De ces réunions quelques-unes subsistent encore et sont le moyen de conversions, à la gloire de Dieu.

En 1853, des besoins religieux se manifestent sur divers points de la rive droite du lac, aux Pâquis, à Montbrillant, à la Monnaie. Quelques membres de l'Alliance évangélique cherchent activement à y pourvoir et non sans succès. Ces efforts persévéracents aboutissent finalement à l'ouverture d'une vaste salle d'évangélisation.

Le 15 novembre 1855 est une date importante dans l'évangélisation de Genève. C'est ce jour qu'ent lieu la dédicace de la salle dont nous venons de parler et qui est maintenant si connue sous le nom de « Salle de la Rive droite. » La belle œuvre qui s'y est accomplie jusqu'à ce jour est, pour l'Alliance évangélique, un sujet permanent d'actions de grâces au Seigneur, et, pour l'Église évangélique, une source abondante de bénédictions. Une location passée avec les propriétaires de la salle nous permit, en effet, d'y établir des prédications régulières, confiées à nos ministres de la Parole. Là aussi le comte de Gasparin, de si regrettée mémoire, tantôt à notre demande, tantôt à celle de l'*Union chrétienne des jeunes gens*, prononce ses précieux discours et donne ses séances historiques. Sa pa-

role énergique et convaincu y attire pendant plusieurs années un imposant auditoire.

En 1861, sous l'impulsion donnée par la Conférence universelle de l'Alliance évangélique, des réunions d'appel dites du « Lundi soir » y sont organisées. Dieu les bénit. Quoiqu'elles ne dépendent pas de l'Église évangélique, un bon nombre de ses membres, en particulier ses prédicateurs, y prennent une part active. Tout en procurant un bien direct aux nombreuses personnes qui les fréquentent, elles sont un élément précieux de vie pour notre Église elle-même, en lui donnant l'occasion de se dépenser toujours plus au dehors. Enfin, une école du dimanche, dont nous parlerons plus loin, est ouverte par nos soins dans cette même salle, au mois de janvier 1863.

La *Rive droite*, ce grand et nouveau foyer de lumière dans Genève, en éclipsa sans doute de plus modestes ; mais il ne les éteignit pas ; il n'empêcha pas non plus d'en entretenir d'autres et d'en allumer de nouveaux.

Aujourd'hui le zèle missionnaire, qui s'était un moment ralenti parmi nous, prend un nouvel essor sous l'impulsion de la *Société des amis des missions*. Cette société, due à l'initiative de quelques membres actifs de notre Église, a deux buts précis : d'une part, elle voudrait nous intéresser comme Église à quelque œuvre spéciale de missions chez les païens ; d'autre part, elle cherche à créer de nouveaux centres d'évangélisation dans la ville et le canton.

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sans témoigner notre reconnaissance à la Société évangélique qui, depuis sa fondation (1832), n'a cessé de répandre dans notre ville,

aux environs, et bien au delà de nos frontières, la bonne semence du Royaume de Dieu.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de l'évangélisation de notre patrie et de la part qu'il nous a été donné d'y prendre. Quand pourrons-nous, selon le vœu de plusieurs, parler aussi de notre participation directe, personnelle, en quelque sorte, à la grande œuvre des missions étrangères? Elles ont sûrement nos plus ardentes sympathies; les faits le prouvent, il nous est permis de le dire; mais quand aurons-nous, comme l'Église libre du canton de Vaud, par exemple, nos missionnaires à nous?

Cependant, sans avoir des missionnaires sortis de son sein et soutenus par elle, notre Église n'a pas été et n'est pas non plus actuellement, grâce à Dieu, sans représentants dans le vaste champ des missions étrangères. Notre frère et compatriote M. Auguste Glardon (fils ainé de notre ancien, feu Aimé Glardon, dont le souvenir nous est cher) et sa compagne ont travaillé pour le Seigneur, non sans bénédiction, à Adjmir dans le Radjpoutana, Inde Nord-Ouest, où les avait envoyés, en 1861, l'*Église presbytérienne unie d'Écosse*. Au bout de peu d'années, la santé de notre frère les obligea de revenir en Europe. Mais, de retour en Suisse, leur cœur était toujours à Adjmir. Aussitôt que notre frère se crut assez bien pour reprendre le chemin de l'Inde, ils repartirent (1865) accompagnés alors d'une jeune sœur, membre aussi de notre Église, M^{me} Louise Bonnet, de Genève, qui épousa un des missionnaires de l'Église écossaise, l'excellent John Drynan, ancien sous-officier de l'armée anglaise.

Une nouvelle épreuve attendait ces amis à peine de retour dans leur champ d'activité. Notre frère ne put définitivement pas supporter le climat de l'Inde. Il revint définitivement en Europe, où sa vie et celle de sa fidèle compagne est consacrée au service du Seigneur. Ils laissèrent dans l'Inde notre sœur M^{me} Drynan, devenue veuve au bout de deux ans de mariage. Après huit ans d'un travail pénible sous le ciel énervant de l'Inde où elle dirigeait, avec l'approbation du comité d'Édimbourg, l'orphelinat d'Adjmir, notre compatriote a dû prendre un repos que ce comité avait jugé nécessaire. Au mois de juillet dernier, elle a de nouveau quitté Genève pour retourner à Adjmir et y reprendre avec courage une œuvre à laquelle elle a donné tout son cœur. Elle n'est pas partie seule. Une autre sœur, également genevoise et membre de notre Église, M^{me} Élisa Guillaumet, animée du même esprit, est partie avec elle. Présentée par la *Société des amis des missions* de Genève au comité d'Édimbourg, elle avait été agréée par celui-ci. Notre Église, heureuse d'avoir pu donner aux missions étrangères leurs premiers ouvriers genevois, accompagne ces deux sœurs de son affection et de ses prières les plus ardentes dans ce champ de travail si intéressant, mais si difficile à défricher.

II. *Instruction religieuse de la jeunesse.*

I. *Écoles du dimanche.* — Entre tous les moyens dont une Église dispose pour travailler au salut des âmes, il n'en est peut-être pas de plus efficace que les Écoles du dimanche. Nous les trouvons, à l'origine de la nôtre, toutes

organisées et prospères, fonctionnant comme un de ses rouages les plus utiles et les plus bénis. C'est un précieux héritage de la Société évangélique.

A ces mots, la pensée s'arrête aussitôt sur la noble, la vénérée figure du bienheureux Gaussen, dont les incomparables instructions captivaient à la fois les petits et les grands. L'école Gaussen, à son introduction dans l'Église en 1849, comptait 157 enfants, dont 65 garçons et 92 filles. Cet éminent serviteur de Christ avait pour aides, dans cette œuvre importante, nos frères MM. Brocher et Quiblier.

A cette école de l'Oratoire en a toujours été jointe une autre de plus petits enfants, confiée d'abord aux soins de directrices pieuses et intelligentes, M^{mes} Serment, Lemaitre et Pouzait.

L'école du dimanche du Dr Lombard, à Coutance (actuellement aux Terreaux du Temple), existait, déjà en 1849, depuis plusieurs années. Le Seigneur seul sait tout le bien produit, dans ce quartier industriel de notre ville, par ce moyen simple, modeste, mais puissant de semer dans les âmes la Parole du salut.

En 1850, deux autres écoles furent fondées à la Croix-d'Or et au Bourg-de-Four, la première par MM. Quiblier et Pupier, la seconde par notre bienheureuse sœur M^{le} Bignon.

Jusqu'en 1854, rien n'est changé dans la marche de l'école de l'Oratoire, mais alors elle est organisée en groupes.

En octobre 1857, notre frère, M. Léger, est appelé à Genève pour la diriger; il entre en fonctions au mois de janvier suivant.

L'école des petits enfants, subdivisée en deux ou trois classes, prospère sous la direction des sœurs ci-dessus nommées, ainsi que de M^{le} Calandrini, de si pieuse mémoire, et de M^{mes} Bertholet et Bieler.

En 1863, une école du dimanche est établie dans la salle de la Rive droite. Également placée sous la direction de M. Léger, elle commence avec 154 enfants et 16 moniteurs et monitrices.

L'intérêt pour ces écoles redouble à cette époque. On les réunit toutes de temps en temps dans un même local. Des conférences entre moniteurs et monitrices sont organisées; des personnes d'âge mûr, des mères, des pères de famille s'honorent de tenir un groupe d'enfants. Le *Messager des Écoles du dimanche* est adopté.

En mars 1864, ces diverses écoles sont transportées rue de l'Athénée, dans le vaste et beau local généreusement offert par M. William Turrettini et M^{me} sa fille. Au mois de mai suivant, on comptait dans toutes les écoles de l'Église évangélique 423 enfants des deux sexes sous 49 moniteurs et monitrices.

En 1866, notre bienheureuse sœur, M^{le} Calandrini, fut rappelée auprès de son Dieu. A la même époque, M^{le} Pouzait, si regrettée, s'établit à Morges, où elle était appelée pour diriger l'*École supérieure* de cette ville. Elle fut dignement remplacée par M^{le} Hélène Barde qui, entourée de monitrices zélées, travaille toujours, au milieu de nos chers enfants devenus les siens, avec un zèle et un intérêt qui ne se ralentissent pas et qui méritent toute notre reconnaissance.

En 1869, de petites écoles sont établies à Saint-Gervais.

Sous la direction et les soins intelligents de M^{me} Descombaz et de M^{le} Weber, elles prospèrent rapidement et comptent aujourd'hui une centaine d'enfants. Le Comité directeur des Écoles évangéliques de la rue Pécolat leur donne actuellement une bienveillante hospitalité dans son local situé au-dessous de la salle de la Rive droite.

De 1868 à 1870, il y a un arrêt dans le développement des grandes écoles; mais dès 1871 on y remarque un renouvellement de vie. Les moniteurs et les monitrices se réunissent et s'exhortent mutuellement; une nouvelle impulsion relève le courage du personnel enseignant.

En 1872, le nombre des enfants s'est élevé, dans toutes les écoles, à environ 500 et celui des moniteurs et des monitrices à près de 90. En 1873, les écoles atteignent le plus haut degré de prospérité auquel elles furent parvenues jusqu'alors. Le nombre des enfants est d'environ 630.

L'étude des sujets que l'on doit exposer aux enfants est faite avec soin chaque quinzaine par les directeurs et moniteurs des deux groupes d'école (Athénée et Rive droite). Sans nuire en aucune manière à l'individualité de l'enseignement, cette étude en commun lui donne plus d'unité, plus de corps; elle empêche aussi les idées erronées de prendre pied. Indépendamment du profit direct que nos écoles en retirent, elle est un lien précieux entre les moniteurs et une source de bénédictions pour eux.

La santé de M. Léger, si actif, si dévoué, ne lui ayant plus permis de diriger les deux grandes écoles, notre heureux, notre regretté frère César Pronier fut appelé à se charger de celle de l'Athénée. Il est aujourd'hui rem-

placé par M. Tophel, entre les mains duquel elle prospère d'une manière réjouissante.

Telle est sommairement chez nous l'œuvre des Écoles du dimanche jusqu'à ce jour. Elles sont un puissant moyen d'évangélisation et préparent pour le Seigneur un peuple bien disposé. En Angleterre et en Amérique, on en connaît toute l'importance, au simple point de vue social d'abord, mais surtout au point de vue religieux. Elles sont comme autant de pépinières où se recrutent les Églises. Les hommes les plus distingués s'honorent d'y remplir les fonctions de moniteurs. Mais, à l'école il faut un point d'appui, et ce point d'appui est dans la famille. Soyons nous-mêmes les premiers catéchistes de nos enfants; apportons tous nos soins à leur instruction biblique. Que le culte domestique, partout où il est possible, devienne une école du dimanche, non-seulement le dimanche, mais tous les jours de la semaine. Heureuses les maisons où il est établi; où Jésus occupe la place qui lui appartient, la place d'honneur! Heureuses celles dont il est l'hôte habituel, l'ami, le conseiller, le confident, associé à tout ce qui les concerne, à leurs joies comme à leurs tristesses, et dont les enfants sont élevés sous sa discipline! En introduisant l'arche dans sa maison, Hobed-Edom y introduit avec elle la bénédiction de Jéhovah (2 Sam. VI).

II. *Catéchumènes.* — L'enseignement spécial des catéchumènes par des ministres de la Parole a toujours été pour nous l'objet d'un intérêt particulier. Depuis le commencement de notre Église, il s'est poursuivi régulièrement jusqu'à ce jour, passant successivement sous la direction

de MM. Demole, Bertholet, Ruffet, Descombaz, Espérandieu, Fuster et Tophel.

Conformément à l'article III de notre constitution, l'enseignement des catéchumènes n'a été suivi d'aucune réception collective. D'après nos principes, chacun d'eux agit à cet égard selon sa conviction personnelle, selon sa conscience.

Les ministres de la Parole, qui se sont succédé jusqu'à présent dans l'accomplissement de la tâche si belle de l'instruction religieuse de la jeunesse, n'ont pas semé en vain. Leur influence s'est fait sentir bien au delà des limites de notre Église. Nous constatons, avec gratitude envers Dieu, que très-souvent des parents, appartenant à l'Église nationale, leur ont confié l'instruction de leurs enfants, soit dans les cours publics, soit pour des leçons particulières.

III. Enseignement religieux préparatoire. — Indépendamment des écoles du dimanche et des cours de catéchumènes, le Presbytère, à la demande de plusieurs parents, avait établi, dès 1850, une leçon de religion destinée à procurer un enseignement évangélique aux jeunes collégiens appartenant aux familles de l'Église. Il avait pensé que d'autres enfants pourraient aussi en profiter. Cet espoir s'est réalisé. En 1851, notre frère Pilet ouvre les leçons aux collégiens avec 32 élèves.

Aujourd'hui, ce cours préparatoire est non-seulement accessible aux jeunes garçons, mais aux jeunes filles et au public. M. Tophel le donne depuis l'an dernier avec un

succès qui nous engage à le recommander avec instance à tous les parents.

III. *Chant sacré.*

Le Chant sacré a été de bonne heure l'objet du plus grand intérêt du Presbytère et de l'Église elle-même. On savait quelle influence bénie le chant peut avoir sur l'édition d'un troupeau; on en sentait toute l'importance. Il y avait alors dans nos chapelles deux recueils de cantiques distincts, celui de l'Oratoire, et celui de la Périsserie. Le besoin d'un recueil commun s'étant fait sentir, une commission fut nommée dans le but de le préparer. Elle avait à s'entendre avec l'Église évangélique de Lyon, qui se montrait disposée à l'accepter pour elle-même. Le recueil de celle-ci devait en former la base. En 1857 la commission put, grâces à Dieu, présenter aux deux Églises le nouveau recueil, ou recueil dit de Genève-Lyon, qui venait d'être imprimé à Strasbourg par les soins de deux de ses membres. C'est celui qui est actuellement en usage dans nos divers lieux de culte. Il fut ensuite adopté par les Églises libres de Neuchâtel, Berne, St-Étienne, Nîmes et par plusieurs assemblées du Midi.

A la même époque (1858), les directeurs de nos écoles du dimanche, assistés de quelques anciens, préparèrent pour nos enfants un recueil que le Presbytère s'empressa d'adopter (1860), et qui est maintenant encore en usage. En même temps des leçons de chant furent organisées à l'Oratoire et à la Périsserie pour étudier ces nouveaux cantiques; la chose était d'autant plus facile que, longtemps

avant la fondation de l'Église évangélique, il y avait à l'Oratoire des exercices de chant conduits par M. Salmen.

En 1865, à la retraite de ce frère si dévoué, la direction générale du chant est confiée à M. Grünholzer. Une *Société de chant* se fonde dans le but de développer le goût de la musique sacrée dans notre Église. Cette société, malgré son zèle et sa persévérance, malgré les progrès qu'elle a faits sous son habile directeur, n'est pas encore parvenue à réunir un nombre suffisant de chanteurs pour que les chœurs de circonstance produisent tout l'effet auquel ils sont destinés.

La musique sacrée a toujours été pour nous, et à juste titre, l'objet d'une attention particulière; mais il est bon de le rappeler: il y a dans la musique sacrée deux éléments. l'un artistique, l'autre religieux. Donnons beaucoup de soins au premier, c'est notre devoir; tout ce qui se rapporte au service et à la gloire de Dieu, a droit de notre part à une attention réelle et soutenue; mais, tout en faisant à l'art sa part légitime dans nos chants religieux, réservons à l'âme celle qui lui appartient. La voix, ce don de Dieu, est *notre gloire* quand elle sert à célébrer ses louanges (Ps. CVIII, 2). Chantez de cœur (ou plutôt dans votre cœur) au Seigneur, dit St. Paul. Si le cœur n'a pas ici la meilleure part,

Dans nos chants les plus beaux, tout est vain, tout est mort.

Rappelons-nous avec quel dégoût Dieu parle, par ses prophètes, du culte formaliste et du chant religieux qui n'aspire qu'à charmer l'oreille.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici un vœu, celui de voir la musique religieuse prendre, dans nos maisons, une place plus grande qu'elle ne le fait aujourd'hui. Au commencement du Réveil, on y chantait davantage à la gloire du Seigneur. Si les familles auxquelles Dieu a donné des talents artistiques, de belles voix, ou simplement des voix justes, ne les consacraient pas tout d'abord à sa louange et à l'édification de l'Église, elles méconnaîtraient sur ce point leur devoir et leur privilége.

Nous venons de donner un aperçu général des principales œuvres poursuivies par notre Église jusqu'à ce jour, et qui ont attesté, en quelque mesure, la réalité de sa vie. On s'étonnera peut-être que nous n'en puissions pas donner une liste plus nombreuse. Où sont donc vos progrès? nous demandera-t-on.

Devant cette question, notre premier devoir est de nous humilier et de reconnaître que nos fruits ne sont pas proportionnés aux dons que nous avons reçus. Il nous a été confié cinq talents et nous ne pouvons point encore en apporter cinq autres au Seigneur. Que d'imperfections, que de lacunes, que de misères dans le peu que nous avons fait pour son Nom! que de raisons de nous écrier: « Seigneur, ôte l'iniquité de nos saintes offrandes! » Avec tous les moyens d'édification dont nous pouvons disposer, avec tous nos priviléges comme Église, que n'aurions-nous pas dû faire et que ne devrions-nous pas être?

Toutefois, et pour répondre directement à cette question: où sont vos progrès? nous rappellerons qu'aux premiers temps de l'Église évangélique deux chapelles suffi-

saient à ses besoins et à son activité. Aujourd'hui, nous avons un troisième lieu de culte ouvert sur la Rive droite et une œuvre prospère dans le quartier de Saint-Gervais.

Nos écoles du dimanche n'étaient qu'au nombre de deux. Elles comptaient, en 1850, cent vingt enfants et n'occupaient qu'un petit nombre de moniteurs dont les fonctions se bornaient à une simple surveillance. Aujourd'hui, nous avons quatre écoles comptant entre elles toutes environ 700 enfants, et 90 moniteurs ou monitrices chargés d'une portion de l'enseignement des groupes.

Et nous ne parlons pas des écoles fondées et dirigées par quelques-uns de nos membres sous leur propre responsabilité.

Quant à l'évangélisation des adultes, si notre Église n'a pas un champ de travail plus étendu qu'elle puisse nommer *le sien*, si elle n'a pas créé des postes qui portent *son nom*, une bonne raison peut en être donnée. Il faut remarquer, en effet, que ses membres se sont toujours associés à des travaux qui ne relèvent pas directement de leur Église. Les uns se dévouent au sein de la Société évangélique; d'autres restent fidèles à l'Union chrétienne des jeunes gens. Ceux-ci ont pris part à l'érection de la salle de la Réformation et aux œuvres qui s'y rattachent. Ceux-là donnent leur temps et leur cœur à des entreprises de philanthropie chrétienne. Plusieurs ont fondé, ou dirigent et soutiennent des écoles de semaine dans divers quartiers de la ville. Ils ne refusent point leur aide partout où il y a quelque bien à faire; et le reproche que des personnes mal renseignées leur font de n'aimer que leur congrégation n'est pas juste.

Si toutes les ressources et les dons que notre Église

possède encore étaient mis au service exclusif de ses propres œuvres et de ses propres intérêts, on la verrait plus prospère et plus glorieuse selon le monde. Elle attirerait davantage les regards et les louanges des hommes; mais serait-elle plus agréable à Dieu?

Les Églises libres exercent d'ailleurs une influence qui ne se peut chiffrer et qui s'étend bien au delà du cercle de leurs adhérents. Si elles portent l'opprobre des minorités, elles en ont aussi la force. La position indépendante qu'elles prennent vis-à-vis de l'État, leurs principes quand elles y sont fidèles, contribuent à former des caractères virils et fortement trempés. Elles sont des pépinières qui fournissent des hommes de foi et d'expérience bien instruits dans les saintes Écritures. Répandus dans les diverses classes de la société, ces hommes la pénètrent peu à peu du sel de l'Évangile. Ils y remplissent une mission individuelle d'une grande importance.

Grâces à Dieu! l'Église évangélique n'est pas restée sans fruits sous ce rapport. Que de personnes de tout âge, de tout rang, ont appris ainsi par elle à connaître Jésus, à l'aimer, à le servir! Combien de pauvres pécheurs amenés par elle des ténèbres à la lumière, ont glorifié leur Sauveur par leurs œuvres pendant leur vie et par leur foi sur le lit de mort! Après avoir bégayé quelque temps sur la terre de leur pèlerinage et au milieu des tristesses de la lutte, le cantique nouveau, ils le chantent maintenant sur des harpes d'or, avec les rachetés et les anges, dans la pleine possession du salut dont ils n'avaient ici-bas que les prémissives.

Un mot encore sur un point important: on a reproché

aux Églises en général, et à la nôtre en particulier, de ne pas s'occuper de la question sociale. Nous ne comprenons pas très-bien ce que l'on entend par là ni comment les Églises pourraient s'occuper comme telles de pareils problèmes. Leur devoir en ces matières n'est pas de prendre parti, mais bien de développer chez leurs membres l'amour des classes souffrantes, de les exhorter à entreprendre vaillamment des œuvres d'abnégation ayant pour but le soulagement des classes laborieuses. Là s'arrête, selon nous, leur compétence.

Quant à la mise en action de la charité d'un ordre supérieur dont il s'agit, l'Église évangélique n'est pas restée en arrière. Nous avons eu la joie de voir la question sociale abordée et résolue, non plus avec la plume, mais d'une manière pratique, sur un point important, par l'initiative intelligente d'un membre de notre Presbytère, secondé par deux de ses collègues : le seul établissement industriel de notre ville où l'ouvrier soit associé par un contrat régulier aux bénéfices de la maison, est dirigé par les hommes dévoués dont nous venons de parler. Cela aussi n'est-il pas un signe de vie ?

ÉPREUVES ET DÉLIVRANCES

De toutes les épreuves qui peuvent atteindre une Église, les plus grandes assurément sont les épreuves morales, c'est-à-dire celles qui ont leur source dans l'erreur ou dans

le péché. Mais ces infirmités, ces défaillances de l'esprit ou du cœur, ne lui sont pas toutes également sensibles. Inhérentes à l'humanité, on les retrouve, dans leur mesure ordinaire, jusque dans les troupeaux les plus vivants. Qu'étaient, à l'origine du christianisme, les communautés les plus florissantes ? Que sont-elles encore aujourd'hui, sinon des réunions de pauvres malades en traitement sous les soins charitables du céleste Médecin ; des *Béthesda*, comme disent les Moraves, c'est-à-dire des maisons de miséricorde, des infirmeries spirituelles ?

Mais voici les misères qui, pour une Église évangélique, sont de réelles épreuves : ce sont les doctrines qui attaquent la souveraine autorité de l'Écriture et renversent le fondement du salut; ce sont les péchés qui fournissent à l'adversaire l'occasion de mal parler de la voie du Seigneur. Ces épreuves-là, nous les avons connues et douloureusement ressenties; plus d'une fois nous avons dû réprimer des scandales qui faisaient blasphémer le beau Nom invoqué sur nous; plus d'une fois nous avons dû combattre de funestes erreurs : l'Irvingisme, le Mormonisme, et d'autres semblables.

Il est un autre genre d'épreuves dont nous avons également connu l'amertume ; ce sont celles qui proviennent de divergences de vue ou de sentiment entre frères, membres du même troupeau ; ce sont les discussions entre chrétiens sur des questions comparativement secondaires de doctrine ou de pratique, discussions qui troublient la communion fraternelle. D'accord, en général, nous le répétons, sur la Doctrine, admettant tous les vérités fondamentales du christianisme, dans lesquelles nous puisons la vie de nos

âmes; d'accord aussi sur les points essentiels de l'ordre ecclésiastique, nous possérons un double privilége de plus en plus rare aujourd'hui, et pour lequel nous ne saurions assez bénir l'Auteur de toute grâce. Nous différons seulement sur quelques points d'organisation intérieure. De là, de temps en temps, entre nous des frottements inévitables, et les épreuves dont nous parlons.

Ces épreuves, une communauté chrétienne, affranchie des traditions humaines, les trouve nécessairement sur son chemin; elles naissent de son principe même; ce sont les inconvénients de la liberté. La mort reste comme pétrifiée dans les formes séculaires qui la perpétuent; la vie, au contraire, se fait à elle-même les formes les plus favorables à son développement et à son action. Elle agite d'abord les esprits; et la solution des difficultés qu'elle crée n'est pas toujours facile. Pour réprimer efficacement les scandales ou combattre les hérésies dont nous parlions tout à l'heure, une Église trouve toutes les armes dont elle a besoin dans le riche et complet arsenal de cette Parole divinement inspirée qui ne la laisse désarmée ni en présence du mensonge, ni en présence du péché. Mais, dans les discussions dont il s'agit, il est évident que les mesures disciplinaires ne trouveraient plus leur application. L'étude de la Parole, la foi, la patience, la sagesse et la modération chrétienne, surtout la prière, fournissent seules le moyen de les supporter avec courage, et d'en sortir avec actions de grâces.

C'est ce dont, par la bonté de Dieu, nous avons fait l'expérience: D'abord en 1857, c'est-à-dire huit ans après la fondation de notre Église et à l'occasion de la Cène dis-

tribuée à l'Oratoire. Tous les anciens pouvaient la donner à la Périsserie, tandis que les seuls anciens ministres de la Parole la distribuaient à l'Oratoire et revêtus de la robe. Mais, à cette époque, quelques anciens demandèrent qu'elle fût administrée par tous les membres du Presbytère, sans distinction, et par conséquent sans le costume traditionnel. Ils représentaient que tous les anciens, ministres de la Parole ou non, possèdent également chez nous, selon l'Écriture, le caractère pastoral (Constitution, art. VIII), et ainsi le droit implicite de distribuer la Cène dans nos deux chapelles. « Alors, dit le docteur d'Espine (Rapport annuel de 1857), des orages traversèrent le Presbytère; mais le Seigneur, dans sa sollicitude pour notre chère Église, les dissipa par son Esprit de paix. »

Conformément à la parole de l'Apôtre, *nous suivîmes une même règle dans les choses à la connaissance desquelles nous étions parvenus*; et le faisceau fraternel formé en 1848, ce faisceau qui s'était relâché, fut maintenu intact par la miséricorde de Dieu. « Si nous nous attachons à suivre le conseil de l'apôtre, disait à cette occasion le même frère, le Saint-Esprit bénira toujours la tâche qu'il nous a confiée. »

Sur la proposition de cet homme de paix, une circulaire fut adressée à tous les membres, dans laquelle nos principes constitutionnels étaient sauvegardés, et l'Église en même temps rassurée sur le désir sincère de ses anciens de maintenir au dedans d'elle la paix en satisfaisant à ses divers besoins. Cette circulaire calma les esprits. Elle maintenait l'égalité de droit de tous les anciens quant à la distribution de la Cène dans les deux chapelles, sans

rien forcer à cet égard. Le Presbytère attendait que tous les esprits fussent suffisamment éclairés sur le point en litige, dans l'espérance que, sous la bénédiction divine, l'accord se ferait comme de lui-même entre tous les membres du troupeau.

De 1857 à 1867, l'Église marcha dans la paix, sous la houlette du Souverain Berger. Mais, en 1867, un nouvel orage éclate dans son sein. Le différend cette fois n'a plus pour objet la Cène distribuée à l'Oratoire, mais la Cène donnée dans les deux chapelles aux simples communiant. L'article IV de notre Constitution¹ avait, en effet, créé dans l'Église une classe particulière de personnes, celle des communiant non membres effectifs. Jusqu'en 1867, ils ne pouvaient participer régulièrement à la Cène qu'à près y avoir été autorisés par un ancien ou par un diacre, et sur une profession personnelle de leur foi au Seigneur Jésus. Ainsi le voulait l'usage suivi dès le commencement et confirmé par un règlement de 1852.

Mais, en 1867, un membre du Presbytère demanda qu'une commission fût nommée avec le mandat spécial d'examiner si le règlement de 1852 et l'usage adopté jusqu'à ce jour étaient conformes au principe que pose l'article IV de la Constitution. La majorité de la commission, s'autorisant de cet article, réclama pour chacun la liberté de s'approcher de la Cène sous sa propre responsabilité devant Dieu, et sans avoir été préalablement autorisé à le faire. Le Presbytère, à la presque unanimité, accepta cette interprétation de l'article IV. Alors un nouveau rè-

¹ Voir le *Manifeste*, Appendice no III.

gement, rédigé dans ce sens, remplaça celui de 1852. Rien d'ailleurs n'était changé à l'article II de la Constitution : la condition d'admission dans l'Église comme membre restait la même; le caractère de l'Église aussi.

Mais bien des membres du troupeau ayant cru voir, dans ce règlement, un retour au multitudinisme, en conjurent de vives alarmes: Le Presbytère, pour les rassurer, publia une circulaire qu'il adressa à tous les membres et qui apaisa l'agitation causée par le nouveau règlement. Dès lors il n'y eut plus chez nous officiellement reconnus que les membres effectifs et réguliers de l'Église. La classe des simples communiant, dont le nombre sans cesse croissant embarrassait depuis longtemps la marche du Presbytère, fut supprimée, et le registre spécial ouvert pour eux fut clos. Ainsi cessa la position équivoque où l'on pouvait dire à son choix et avec quelque apparence de raison (autorisé qu'on était à prendre la Cène) : Je suis de cette Église et je n'en suis pas; où l'on avait un pied dedans et un pied dehors.

Rassurés à l'endroit du multitudinisme, qui nie de fait l'une des grandes vérités de l'Évangile, puisqu'il confond ce que le Seigneur distingue nettement, savoir l'Église et le monde (Jean XVII), les frères qui avaient été momentanément troublés reprirent courage; la paix et la confiance mutuelle revinrent dans le troupeau. La parole (Phil. III) que le docteur d'Espine avait rappelée dans la crise de 1857, remise en mémoire dans celle de 1867, exerça de nouveau parmi nous sa bienfaisante influence; nous continuâmes de marcher ensemble, suivant une même règle, dans les choses à la connaissance desquelles nous

étions parvenus. Or, grâce à Dieu, elles sont nombreuses, ces choses, très-nombreuses, témoin notre profession de foi et notre Constitution.

La question ecclésiastique préoccupa derechef plusieurs membres de l'Église en 1873 et 1874. Un certain nombre d'entre eux adressèrent alors au Presbytère un projet de Constitution proposant, pour le gouvernement de l'Église, une autre base que celle sur laquelle elle avait reposé jusqu'à ce jour. Ce projet était accompagné d'une lettre inspirée par les meilleurs sentiments, et dans laquelle ils priaient le Presbytère de vouloir bien le prendre en considération. Il y eut d'abord à cette occasion un peu d'agitation parmi quelques frères. Mais la crainte qu'on avait un instant conçue de voir l'union de nouveau troublée, se dissipa peu à peu à la suite de quelques conversations et de quelques conférences entre les frères en question et des membres du Presbytère.

Quant à celui-ci, après en avoir mûrement délibéré, il déclara que, s'il s'agissait de changer entièrement une des bases principales sur lesquelles l'Église avait été fondée, il ne pourrait jamais y prêter la main. Mais les signataires de la lettre assurèrent qu'une telle révolution dans la forme de l'Église n'était pas dans leur pensée; et que ce qu'ils demandaient, c'était simplement des modifications à la Constitution actuelle. Le Presbytère répondit que notre Constitution (art. XV) admettait en principe de telles modifications, et qu'un règlement récemment proposé par lui et admis par l'Église, autorisait tout frère à lui présenter celles qu'il jugerait nécessaires. Alors, sous la bénédiction de Dieu, la paix un moment altérée, se rétablit promptement.

La lettre de nos frères manifestait un besoin de rénovation partagé par plusieurs membres du Presbytère; elle contribua à engager ces derniers à étudier spécialement quelques points de réforme à opérer dans le sein de l'Église.

Tel est le tableau sommaire de nos épreuves et de nos délivrances pendant les années qui viennent de s'écouler. Deux dates surtout, 1857 et 1867, ont pour nous de pénières souvenirs. Mais, si elles nous rappellent nos misères, elles proclament aussi les miséricordes de Dieu. Qu'on ne s'étonne pas, du reste, de voir ces divergences de sentiment entre chrétiens membres d'une même Église. Elles sont, ainsi que nous le disons plus haut, un signe de vie; elles montrent un désir de progrès, d'amélioration qui vaut, certes, mieux que l'indifférence, le sommeil, ou la mutuelle admiration. Elles tiennent d'ailleurs à l'infirmité de l'esprit humain: « C'est en partie que nous connaissons et en partie que nous prophétisons » (1 Cor. XIII).

Dirigées dans un esprit chrétien, ces controverses ne peuvent que nous être utiles; elles entrent dans le plan d'éducation que Dieu suit à notre égard; il s'en sert pour éclairer et purifier notre foi, pour exercer notre patience, pour nous humilier à salut; par elles, il nous forme au support, à la modération; par elles, il nous apprend à ne pas abonder dans notre propre sens et à chercher plutôt l'*unité* d'esprit que l'*uniformité* de vues.

Ces discussions n'auront pour nous que d'heureux résultats, si l'Esprit de Dieu nous anime, et si nous suivons les directions de sa Parole. Entre beaucoup d'autres conseils, celui qu'elle donne aux Philippiens et que nous avons cité

plus d'une fois, réclame de notre part une attention toute particulière; on l'a justement appelé « une règle d'or. » Il y avait entre les deux éléments dont se composait l'Église de Philippiques, entre l'élément juif et l'élément gentil, des divergences de vue et de sentiment bien autrement accusées, bien autrement profondes que celles qui peuvent exister entre nous; et cependant Paul ne permet ni à l'une ni à l'autre tendance de faire Église à part. Il leur dit, au contraire, comme on l'a vu: « Marchez suivant une même règle... et si, en quelque chose, vous pensez autrement. Dieu vous le révélera aussi. » C'est un pacte fraternel que l'apôtre les engageait à former entre eux; c'est un pacte fraternel qu'il nous exhorte de même à former entre nous dans des circonstances analogues. Et si, dans nos divergences de vue, nous suivons ses directions plutôt que nos propres pensées, ni la gloire de Dieu, ni la paix du troupeau, n'auront à subir chez nous de sérieuses atteintes.

C'est le plus souvent sur des questions d'autorité, de gouvernement que le débat roule entre chrétiens libres: or ici l'amour-propre est facilement en jeu; veillons de peur qu'il ne nous égare. Le problème à résoudre est toujours le même: concilier autant que possible les exigences de l'ordre avec les droits de la liberté; c'est à maintenir ici l'équilibre qu'il nous faut tendre d'un commun accord, dans la patience et la douceur de Christ, sans agitation, sans secousse; partant des points qui nous sont communs, aspirons à nous mettre d'accord sur les autres, et Dieu nous bénira.

Mais point d'illusion: notre idéal d'Église ne se réalisera jamais dans les conditions actuelles du Royaume de

Dieu; on l'a dit: « Tout est imparfait et provisoire ici-bas, l'Église comme le reste. » Ne perdons pas le temps précieux, mais si court, que nous passons sur la terre, à chercher la vie dans une perfection imaginaire d'organisation ecclésiastique. La forme, il est vrai, peut favoriser le développement de la vie; mais, pour les Églises comme pour les individus, il n'y a de vie que dans la communion de Jésus et de sa Famille bien-aimée; « c'est là qu'il a ordonné la bénédiction, la vie à toujours » (Ps. CXXXIII).

PRIVILÉGES ET RESPONSABILITÉ

Le Seigneur a fait pour nous de grandes choses (Ps. CXXVI).

Avant tout il nous a donné une Église libre de la domination de ceux qui ne croient pas,— une Église affranchie en même temps du joug des traditions humaines, — une Église, en un mot, jalouse à tous égards, et envers tous, de la liberté qu'elle tient de Christ et ne voulant dépendre que de lui seul et du saint Livre qu'il nous a donné.

Il a placé dans cette Église « le chandelier d'or » de sa Parole pour nous éclairer à salut, nous et ceux qui nous entourent. Puis, il a maintenu ce chandelier au milieu de nous, et plusieurs ont pu se réjouir à sa pure et vivifiante lumière.

Il nous fallait des conducteurs pour guider nos pas dans les sentiers de la justice, des anciens, des pasteurs spécia-

lement doués, les uns pour l'enseignement et la prédication, les autres pour la cure d'àme, la surveillance pastorale ou la direction générale du troupeau. Nous les avons trouvés. On se rappelle que le Seigneur, à l'origine de notre Église, nous en avait donné vingt (leurs noms se lisent plus haut, p. 39). Il les a dès lors retirés à Lui pour la plupart et les a introduits dans le sanctuaire céleste, où ils le servent dans la plénitude du bonheur. Quoique morts, ils parlent encore et parleront longtemps; leurs noms bénis, tout parfumés de la bonne odeur de Christ, n'éveilleront jamais dans nos cœurs que de précieux et édifiants souvenirs. « Considérons l'issu de leur vie et imitons leur foi » (Héb. XIII).

A mesure que le Seigneur rappelait auprès de Lui les anciens de la première élection, il les remplaçait par d'autres animés du même esprit. Dans leur nombre, plusieurs ont déjà quitté ce monde pour les rejoindre dans le sein de Jésus. Qui ne se rappelle avec émotion, parmi les ministres de la Parole, F^s Bertholet au cœur chaud, à la parole nette et brûlante; César Pronier, dont la mort si soudaine, si mystérieuse, a causé d'unanimes regrets! Elle nous a fait répandre bien des larmes; mais chacun a pu dire: « Je me suis tu, je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'as fait. »

Le Seigneur aussi nous a toujours pourvus de diacres bien préparés pour le service de sa maison. Il nous en avait d'abord donné huit, dont les noms se lisent page 42. La plupart se reposent de leurs travaux auprès de Lui; mais à mesure qu'il les reprenait, il les remplaçait par d'autres également dévoués.

Un fait assez récent témoigne encore de la paternelle sollicitude du Seigneur à notre égard: Depuis longtemps nous manquions d'anciens pour la cure d'àme. L'Église en souffrait. La dernière élection nous en a donné plusieurs. Il est permis d'attendre, moyennant la bénédiction de Dieu, les meilleurs résultats de cette augmentation de nombre. L'Église en ressent déjà les heureux effets.

Les membres du Presbytère actuel font leur œuvre sous le regard du Souverain Pasteur. Que tous les membres de l'Église, leurs frères, accomplissent la leur en priant pour eux, afin que, ce qu'ils font, ils le fassent « avec joie et non pas en gémissant, ce qui ne nous serait pas avantageux. »

« Jusqu'ici l'Éternel nous a secourus » répéterons-nous en reportant les yeux vers ce passé qui nous parle si éloquemment de ses bontés envers nous. Il nous a soutenus dans toutes nos épreuves; il est venu efficacement à notre aide dans toutes nos perplexités. Il nous a consolés dans toutes nos tristesses, supporté dans toutes nos infirmités, dans toutes nos langueurs. S'il nous a châtiés, c'est en bon Père et pour notre bien. Il s'est toujours souvenu d'avoir compassion. Il a couvert toutes nos offenses du manteau de son inaltérable charité. Il nous a maintenus unis au milieu de plus d'un élément de désunion. Que le nom de sa Sainteté soit béni!

Mais si nos priviléges sont grands, grande aussi est notre responsabilité. De tous les biens dont le Seigneur nous a comblés, le plus grand, le plus précieux assurément, puisqu'il est la source de tous les autres, c'est la Parole du salut dont notre profession de foi est un bien faible.

mais fidèle résumé; c'est le message de la réconciliation tel que nous l'ont transmis les premiers ambassadeurs du Christ : « Celui qui n'a pas commu le péché, Dieu l'a fait (être) péché pour nous, afin que nous, nous devenions justice de Dieu en Lui » (2 Cor. V, 21). « Il n'y a point de salut en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre Nom, donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés » (Actes IV, 12).

C'est le drapeau des Apôtres. Drapeau glorieux, qu'à-près eux ont arboré les réformateurs et qu'arborent aujourd'hui, sous tous les cieux, d'innombrables témoins de Jésus-Christ. Le divin chef de l'Église a daigné le mettre aussi dans nos mains. Tenons le haut élevé pour le salut de plusieurs. C'est dans ce but qu'il nous l'a confié. N'ayons pas honte du témoignage de Christ. Combattons avec charité, mais avec résolution, tout ce qui le contredit.

Avant tout, sans doute, combattons le néo-rationalisme, celui qui, sous le titre usurpé de « Christianisme libéral », n'est en réalité que le vieux rationalisme recouvert de quelques lambeaux décolorés de christianisme. Comme lui, il rejette absolument le surnaturel, par conséquent l'inspiration de la Bible et les grands faits chrétiens; comme lui, il nie les doctrines essentielles de notre sainte religion : la chute et la rédemption, ces deux pôles du christianisme, et anéantit tout le conseil de Dieu. Moins logique que lui seulement, moins conséquent, il prétend réunir dans le même cadre officiel et sous la même enseigne, ce qu'il y a de plus inconciliable, de plus antipathique au monde, les saintes affirmations de la foi et les audacieuses négations de l'incrédulité.

Oui! combattons le rationalisme, le rationalisme de toute nuance; combattons les philosophies religieuses si diverses, qu'on nous donne sous le nom de christianisme, tout en respectant et en aimant la personne de ceux qu'elles égarent. Mais combattons aussi les théories, plus dangereuses, parce qu'elles sont plus subtiles et moins repoussantes, qu'on renferme d'ordinaire sous les désignations générales de semi-rationalisme, tiers-parti, et autres semblables¹. Tout en acceptant le surnaturel, tout en acceptant l'autorité divine de la Bible, ses faits et ses dogmes (non toutefois sans de graves réserves), elles affaiblissent, elles énervent les doctrines vitales de l'Évangile; elles leur ôtent toute leur puissance de conversion. Démolisseur de sa nature, le rationalisme ne laisse après lui que des ruines. Dans le semi-rationalisme, au contraire, tout subsiste, mais amoindri, mais dénaturé. Les mots restent : péché, rédemption, salut; tout le vocabulaire évangélique est là; mais la chose, sa réalité, sa plénitude, son efficace a disparu.

Le semi-rationalisme est surtout à redouter lorsqu'il porte atteinte, dans ses pâles et nuageuses théories, à la doctrine de l'Expiation sanglante du Calvaire, à cette grande doctrine, cette doctrine centrale de la Révélation.

¹ Leurs auteurs sont à la recherche de nouvelles formules qui puissent, disent-ils, satisfaire et rallier tous les esprits sérieux. S'ils se bornaient à chercher des formules qui rendissent mieux (à leur gré) *les vieilles doctrines* de la Bible, qui les représentassent plus exactement, sans les blâmer ni les décourager, nous les attendrions à l'œuvre. Mais ce que plusieurs se proposent, c'est bien réellement de créer des *doctrines nouvelles*, des doctrines qui soient plus agréables à la généralité des lecteurs, et que les hommes d'une éducation philosophique et littéraire puissent accepter plus facilement; tout leur travail n'est qu'un effort désespéré pour concilier la sagesse du monde et la Sagesse de Dieu (1 Cor. I, II).

C'est tout à la fois la clef des Écritures, et l'unique fondement de nos espérances. C'est le premier et le dernier mot de la Bible, la promesse d'Éden et le chant de l'Apocalypse; et c'est aussi la seule réponse aux revendications de la Loi. Supprimez la croix de Christ, et l'on ne comprend plus ni la Cène des chrétiens sur la terre, ni l'hymne des rachetés dans les parvis célestes; on ne comprend plus ce nom d'Agneau que les bienheureux donnent à Jésus, ni ces couronnes qu'ils jettent à ses pieds. Supprimez la Croix, et le fondement de notre paix est renversé; le Fils de Dieu est dépouillé de ce qui fait sa principale gloire; son diadème de Rédempteur lui est ravi. Seule, la croix de Christ satisfait aux besoins les plus pressants de notre nature morale, à ceux de notre conscience. Seule, elle l'a calmée au jour du Réveil; seule, elle la rassurera en présence du roi des épouvantements¹.

C'est une grâce insigne que Dieu a faite à notre Église d'avoir pu jusqu'ici retenir et professer, dans sa simplicité, sa pureté biblique, la doctrine de l'expiation réelle des péchés par le sacrifice du Calvaire. Gardons avec une sainte jalouse ce que nous avons reçu. Placés ici-bas entre deux folies (1 Cor. I, II), tenons-nous-en toujours à la vieille et divine folie de la croix, « admirable même aux anges. » comme dit Calvin. « Persévérons » avec les premiers disciples « dans la doctrine des Apôtres » (Act. IV). C'est « la Vérité qui demeure avec nous éternellement » (2 Jean).

Mais nous suffirait-il qu'elle soit inscrite dans notre

¹ Voir « *Le sacrifice de Christ, son double aspect, ou la rédemption selon la Bible*, » par l'auteur de cette Notice.

profession de foi, cette Vérité de Dieu? Nous suffirait-il qu'elle soit développée dans nos discours, dans nos instructions et nos allocutions, proclamée dans tout notre culte? Il faut de plus que chacun de nous en vive; que chacun s'en nourrisse et s'en édifie lui-même. Il faut que, tout à la fois, évangélique et évangélisante, notre Église la propage toujours plus activement autour d'elle, pour la paix, la joie, le salut d'un grand nombre. Par-dessus tout, il faut qu'elle la recommande par la conduite de ses membres, qu'elle « orne en toutes choses la doctrine de Dieu notre Sauveur » (Tite II).

C'est ainsi que nous recommanderons en même temps le principe sur lequel notre Église repose. Ce principe est celui de l'avenir. Il ne demande, pour être mieux reçu parmi les chrétiens, qu'à être aussi mieux représenté dans nos théories et surtout mieux traduit dans notre vie.

Frères! si nous voulons entraîner avec nous ceux qui nous entourent, que notre marche ici-bas réponde à notre vocation céleste. Ne soyons pas « presque chrétiens » (Act. XXIV). Jésus ne s'est pas donné à nous à demi; ne nous donnons pas à demi à Jésus. A ceux qui « se sont tournés vers Lui, » la Parole dit: « Restez-lui attachés avec décision de cœur » (Actes XI, 21, 23).

La mondanité nous envahit insensiblement sous bien des formes et de bien des côtés à la fois. Prenons-y garde. Jamais elle n'est plus à redouter que lorsqu'elle se pare des séduisants dehors de la liberté, et surtout de la largeur, de la charité évangéliques. Triste et regrettable état où l'on ne connaît réellement ni les fausses joies du siècle, ni les joies véritables de la piété! où le monde qui nous voit

avec un secret plaisir désavouer par notre vie ce que notre bouche professe, nous prodigue au dehors ses caresses et ses séductions, tandis qu'en secret il nous juge avec sévérité!

Le Seigneur hait le partage. Ne « clochons point des deux côtés. Soyons « ou froids ou bouillants. » La vie chrétienne, on l'a dit, n'est jamais un juste milieu. « On ne peut servir deux maîtres. » Désormais, plus de compromis avec le présent siècle, mais une franche et tout à la fois sage confession du Nom de Christ. En même temps, une attente plus générale et plus sanctifiante de son glorieux retour (1 et 2 Thess.).

Pour cela, que faut-il? Une chose, une seule chose, mais une chose que rien au monde ne remplacerait. Il faut une nouvelle effusion des grâces du Saint-Esprit, de cet Esprit trop peu connu, trop peu désiré, trop peu réclamé parmi nous! Prions dans notre cabinet, prions au sein de nos familles, prions dans nos assemblées. Tous ensemble frappons à la porte de « notre Ami suprême » (Luc XI). C'est par un saint et persévérant accord dans la prière que fut obtenue la première Pentecôte; c'est de la même manière qu'ont été successivement obtenues toutes celles qui l'ont comme répétée de siècle en siècle. Ouvrons largement nos cœurs aux divines effusions de l'Esprit-Saint.

Sursùm corda!

APPENDICE

APPENDICE N° I

La Séparation légitime, d'après Bénédict Pictet, p. 19.

Le schisme condamné par l'Écriture est le schisme « au préjudice de la doctrine apostolique » (Rom. XVI), dit le pasteur Ami Bost. Il est parfaitement d'accord, en ce point, avec notre éminent théologien, Bénédict Pictet.

« Toute séparation n'est pas un schisme, dit B^{ct} Pictet¹, quoique tout schisme soit une séparation.... Lorsqu'un grand nombre de personnes, tant ecclésiastiques que laïques, se séparèrent des Ariens qui s'étaient rendus maîtres des synodes et des Églises, ils ne firent point un schisme. On a loué ces peuples qui, après le synode de Séleucie, où l'Arianisme fut établi, se trouvant sous la juridiction des Ariens, demeurèrent fermes dans la confession de la vraie foi et s'établirent eux-mêmes d'autres évêques..... Il paraît donc qu'il y a des cas où il est permis de se séparer d'une Église..... Quoi, donc ! si l'Église embrassait les erreurs des Sociniens et de Servet, etc., il faudrait s'y tenir ? quelle proposition !

« La vérité doit toujours être préférée à l'unité..... L'unité dans la vérité est bonne ; mais l'unité dans le mensonge ne vaut rien. Lors donc qu'une Église détruit essentiellement le vrai culte que Dieu nous a prescrit, qu'elle s'affermi dans des erreurs directement opposées au salut, et

¹ Théologie chrétienne, liv. XIV, ch. 5, *Du schisme*.

que, par une tyrannie insupportable, elle veut contraindre tous ceux qui vivent dans sa communion à faire profession de ces mêmes erreurs, il est juste de s'en séparer et on le doit absolument... Quand nous nous séparons d'une telle Église, nous ne commettons point de *schisme*; au contraire, nous gardons l'unité de l'Église, car ce qui conserve l'essence de l'Église conserve aussi son unité. Or, il est constant que la vérité de la foi, la pureté du culte divin, la soumission à Christ comme à son Chef unique, constituent l'être de l'Église; il est donc constant que conserver ces choses, c'est garder l'unité de l'Église. »

« Dieu lui-même, ajoute B^et Pictet, veut que nous nous séparions d'une Église qui serait dans cet état.» Il cite ici les passages suivants : 2 Jean, 9-11, 2 Cor. vi, 16, 17. « On demande, dit-il, si l'on doit se séparer d'une Église corrompue lorsqu'elle nous présente sa paix, qu'elle nous veut recevoir dans ses assemblées et nous traiter comme ses enfants? » Il répond avec Libérius, évêque de Rome, que l'empereur Constance voulait attirer dans le parti des Ariens : « Il ne faut pas aimer toute sorte de paix; il peut y avoir *une très-bonne dissension*, comme il peut y avoir *une très-pernicieuse concorde*; il ne faut aimer que la paix qui est bonne, qui est faite pour le bien et qui nous joint à Dieu. »

On lit encore dans Pictet : « Quand une Église a des erreurs mortelles, on peut et on doit s'en séparer pour se joindre même à une petite société qui serait pure... »

Le célèbre théologien réfute aussi les objections, toujours les mêmes, qu'on oppose au principe qu'il établit : celle, en particulier, qu'on prétend tirer de la parabole de l'ivraie (Matth. XIII). Il confirme ce qu'il dit par des citations empruntées aux plus anciens docteurs de l'Église.

Le principe posé par Bén. Pictet, justifiait pleinement la grande séparation politico-religieuse du XVI^{me} siècle, celle qui fit Genève et nous donna une patrie pour laquelle nous ne saurions assez bénir Dieu.

Ce même principe justifie aussi la séparation purement reli-

gieuse dont Genève encore a été le théâtre, et qui s'y est graduellement accomplie pendant la première moitié de ce siècle. Cette séparation était légitime de toute façon. Légitime, avant tout, au point de vue scripturaire : la Bible, en effet, ne permet pas seulement, elle ordonne de se séparer de ceux qui se sont eux-mêmes séparés de Christ et qui ont rejeté sa doctrine (Rom. XVI, 17; 2 Jean 10; Gal. 1, 8, 9; Tite III, 10, etc.). Légitime encore au point de vue historique et légal : l'Église nationale actuelle n'est plus l'ancienne Église de Genève. Depuis 1725, elle en a perdu les caractères essentiels; et, son clergé, les droits canoniques (p. 4, 5, 22). Elle a bien gardé les temples de la première, les formes de son culte, et jusqu'à un certain point ses liturgies; mais elle a rejeté sa foi, c'est-à-dire ce qui constitue essentiellement une Église, ce qui faisait la gloire de l'ancienne Église de Genève, et lui assignait un si beau rang parmi les Églises du protestantisme évangélique.

APPENDICE N° II

Le principe d'admission dans l'Église, p. 29.

L'ancienne dissidence n'admettait dans ses églises que des personnes converties ou paraissant l'être, autant que l'homme peut en juger. Elle ne les admettait qu'à ce titre.

Elle aspirait à réaliser dans ses troupeaux, à y mettre, pour ainsi dire, en pratique, autant du moins qu'il était en son pouvoir, la distinction qui existe entre l'Église et le monde.

Avec un tel principe, on est inévitablement conduit, — l'expérience l'a montré, — à s'ériger, plus ou moins, en juge de la conversion d'autrui. Qu'on le veuille ou non, on entre alors dans un domaine où nul n'a le droit de pénétrer. Et, comme l'expérience l'a prouvé de même, on s'expose à bien des mécomptes; on se prépare bien des humiliations.

L'Église évangélique suit, dès son origine, un principe différent. Elle admet dans son sein tous ceux qui font profession de croire au Seigneur Jésus, Dieu manifesté en chair, unique et parfait auteur du salut, et qui ne démentent pas cette profession par leur vie.

Ce principe d'admission présuppose la distinction tout à l'heure indiquée, celle qui existe entre l'Église et le monde; il

en tient suffisamment compte. Si quelques esprits voulaient, de nos jours, aller plus loin; s'ils voulaient marquer davantage cette distinction en ne recevant dans l'église, ou communauté locale, que ceux qu'ils jugeraient appartenir à l'Église ou Corps de Christ; en un mot, s'ils tentaient de renouveler en ce point les expériences de l'ancienne dissidence, tôt ou tard ils rencontreraient les mêmes déceptions et les mêmes amertumes¹.

Le principe d'admission que pose l'Écriture est tout autre. On était reçu dans l'Église primitive, non pas à titre de régénéré, de converti, ou paraissant l'être; mais à titre de professant. Le messager de Christ disait au pécheur : Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé. Le pécheur déclarait sa foi; il disait : Je crois que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu; ou il disait l'équivalent; et il entrait dans l'Église (par le Baptême). Cette déclaration ou profession était faite généralement dans des circonstances qui en garantissaient la sincérité.

Notre formule d'admission diffère-t-elle, en réalité, de la formule primitive? Elle dit la même chose en d'autres termes. « Jésus est le Christ. » Le Christ! ce seul Nom suppose notre profonde miséricorde et renferme aussi tout ce que Jésus a fait pour nous en délivrer.

Notre principe d'admission, par cela même qu'il est celui de l'Écriture, est d'une application facile. Ce que l'Écriture soumet à notre appréciation chez celui qui veut s'unir à nous, Église, ce n'est pas un état, un état moral, intérieur; il échappe à nos regards; c'est un fait, un simple fait; c'est une profession de foi. Est-elle conforme à l'Écriture? est-elle sérieuse et pou-

¹ Voir plus bas : *Appendice, n° V : La constitution de l'Église évangélique, etc., p. 107.*

vons-nous l'accepter? Voilà ce qui doit nous préoccuper; et non de savoir si celui qui la fait est converti, ou ne l'est pas. Dieu seul en est juge.

Les anciens de l'Église à laquelle il veut s'unir peuvent avoir l'impression qu'il se méprend à l'égard de son état moral; qu'il se croit peut-être converti, alors qu'il n'est qu'attiré à l'Évangile. Cette impression ne doit pas influer sur la décision qu'ils ont à prendre quant à son admission. Mais s'ils l'aiment véritablement, et, pour peu qu'il leur en fournisse l'occasion, ils lui diront que si l'on peut entrer dans une église sur la terre, s'approcher de la table sainte et participer aux signes de la rédemption, sans s'être encore dépouillé de sa propre justice et sans avoir obtenu un cœur nouveau, ceux-là seuls seront reçus dans l'Église des premiers-nés, et admis à la table dont celle de la Cène n'est qu'un pâle reflet, qui auront été trouvés vêtus de la robe pure et sans tache de la justice et de la sainteté de Christ (Matth. XXII, 11, 12. 2 Cor., V. 3. Apoc. III, 18). Cette parole prononcée avec amour, et un humble retour sur nous-mêmes, accompagnée aussi de sages réserves (car enfin l'impression que nous avons reçue peut être erronée); cette parole, disons-nous, bénie d'en haut, pourra l'éclairer à salut et servir à sa conversion.

Quoi qu'il en soit, l'Écriture, autant que nous la connaissons, ne nous autorise nulle part à tenir éloigné de la communauté chrétienne celui qui peut faire la profession sérieuse dont il s'agit; ou à refuser à celui qui continue de la faire, le titre de frère avec tous les priviléges qui s'y rattachent¹.

¹ Souvent, dans les premiers jours du christianisme, on entrait dans

Mais les gardiens du troupeau, « les Surveillants » ont le droit, et s'ils comprennent leur mandat, ils ont aussi l'obligation d'apprécier la valeur de la profession de foi qui leur est présentée; cela est surtout nécessaire dans les conditions actuelles du royaume de Dieu. Ils doivent s'assurer si cette profession est vraiment sérieuse, c'est-à-dire si elle réunit la double condition d'être d'accord avec l'Écriture, et de ne pas être démentie par la vie de celui qui la fait. Autant l'application scrupuleuse de ce principe d'admission sera bénie pour une Église, autant une application légère, superficielle lui ferait de tort; elle en paraîtrait le développement; elle en changerait peu à peu le caractère; elle lui préparerait, et d'abord à ses anciens, bien des difficultés, bien des douleurs; à l'Évangile, bien des outrages.

Au reste, quel que soit le principe d'admission qu'une Église libre adopte, fût-ce celui de la dissidence la plus stricte; quelle que soit aussi la circonspection qu'elle apporte à se recruter elle-même, elle sera toujours plus ou moins mélangée de régénérés et d'inconvertis. Aujourd'hui, comme à l'origine du christianisme, les faux frères réussiront toujours à s'introduire dans l'Église, à notre gré la mieux composée et la mieux dirigée; aujourd'hui comme alors, l'orthodoxe formaliste s'y rencontrera toujours à côté du chrétien vivant, la vierge folle à côté de la vierge sage (Matth. XXV).

l'Église immédiatement et même par milliers, sous l'irrésistible impulsion de l'Esprit-Saint. Mais le seul fait de s'unir aux chrétiens dans les circonstances où se trouvait alors l'Église, n'était-il pas la meilleure des professions de foi?

APPENDICE N° III

Le Manifeste de l'Église évangélique, p. 33.

(1848)

Des chrétiens évangéliques de Genève, séparés en apparence jusqu'à ce jour par des formes ecclésiastiques différentes, mais réellement unis, depuis longtemps, par une entière communauté de foi et de sentiments en Jésus-Christ, ont éprouvé le besoin de se rapprocher plus étroitement et de rendre plus manifeste l'harmonie de leurs principes.

En conséquence, après s'être fréquemment réunis pour chercher à ce sujet, avec prières, la volonté du Seigneur, ils ont reconnu d'un commun accord que sa parole impose à tout fidèle un double devoir : celui de rendre hautement témoignage à la Vérité qui est en Jésus-Christ, et celui d'appartenir à une Église qui la professe.

C'est donc après un long travail et de religieuses conférences qu'ils sont convenus de faire tous ensemble les déclarations suivantes :

L'obligation de confesser Jésus-Christ et de travailler avec son secours au rassemblement des enfants de Dieu, nous paraît aujourd'hui plus pressante que jamais. Les convulsions du monde, les forces nouvelles de la superstition et de l'incredulité,

les Églises libres récemment fondées, les besoins particuliers du règne de Dieu dans Genève, enfin, la grande conformité de foi que la bonté du Seigneur nous a donnée, tout nous montre que c'est le temps de nous dévouer avec un nouveau zèle à l'édition du Corps de Christ; tout nous rappelle cet antique précepte de nos pères : « Que nul ne doit se retirer à part et se contenter de sa personne, mais que tous doivent garder ensemble et entretenir l'union de l'Église de Dieu¹. »

Et de même que nous avons senti le devoir de ne former qu'un seul corps, nous reconnaissons aussi celui de n'obéir qu'à un seul Chef, Jésus-Christ, le Seigneur de gloire. C'est par la Parole et par l'Esprit de Dieu que l'Église fut créée; c'est par cette Parole et par cet Esprit qu'elle doit être gouvernée. Nous voulons rendre à César ce qui est à César; mais nous voulons rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu.

En nous unissant en Église, nous ne formons point une secte; tout au contraire, nous protestons contre l'esprit de secte. Nous nous rattachons aux Confesseurs de Christ qui, de siècle en siècle, lui rendirent témoignage; avant tout aux Apôtres, fondateur de l'Église dont Jésus-Christ est la Pierre Angulaire; puis à tous ceux qui, dès lors, gardèrent le dépôt de la foi, et particulièrement aux Réformateurs que Dieu suscita dans le seizième siècle, pour rétablir la Vérité qui est selon la piété.

Toutefois, considérant qu'on ne naît pas chrétien, mais qu'on le devient, nous repoussons le système qui identifie l'Église avec la nation, système qui, hérité de Rome et trop souvent admis des protestants, a produit la confusion de l'Église et du monde.

¹ Confession de foi des Églises réformées de France, art. xxvi.

C'est pourquoi, tout en donnant la main de fraternité aux portions fidèles de la Confession réformée, à laquelle nous déclarons appartenir, et tout en demandant à Dieu qu'on puisse dire au milieu de nous, comme à Jérusalem, que les croyants forment une multitude et s'augmentent de plus en plus, nous désirons une Église pure dans sa doctrine, libre dans son gouvernement, et composée de membres qui confessent spontanément leur foi.

Enfin, bien que nulle confession de foi écrite par les hommes, quelque excellente qu'elle soit, ne doive être mise à la place des saintes Écritures; bien que toutes les choses nécessaires au salut soient clairement enseignées dans cette Parole divine, nous pensons qu'il est des temps où les Églises sont appelées à déclarer plus explicitement leur foi. C'est pourquoi, tout en admettant les symboles du seizième siècle (en particulier le catéchisme de l'ancienne Église de Genève), dans leur opposition au pélagianisme, à l'arianisme, au papisme, et dans leur confession de la doctrine du salut par Jésus-Christ notre Rédempteur, nous venons faire ici d'un commun accord la profession qui suit :

PROFESSION DE FOI.

I. Nous croyons que la sainte Écriture est pleinement inspirée de Dieu dans toutes ses parties, et qu'elle est la seule et infaillible règle de la foi.

II. Nous recevons comme Écritures canoniques, pour l'Ancien Testament, tous les livres qui nous sont transmis à ce titre par l'universalité du peuple juif, auquel les oracles de Dieu ont

été confiés sous la surveillance du Seigneur; et nous recevons également comme écritures canoniques, pour le Nouveau Testament, tous les livres qui, sous l'action de la même Providence, nous ont été transmis à ce titre par l'universalité des Églises de la chrétienté.

III. Nous adorons le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, créateur et conservateur de tout ce qui existe.

IV. Nous croyons que le premier homme, Adam, fut créé à l'image de Dieu, dans une justice et une sainteté véritables; mais que, séduit par Satan, il tomba, et que dès lors la nature humaine fut entièrement corrompue; en sorte que tous les hommes naissent pécheurs, incapables de faire le bien selon Dieu, assujettis au mal, attirant sur eux, par un juste jugement, la condamnation et la mort.

V. Nous croyons que la Parole, qui était de toute éternité avec Dieu et qui était Dieu, a été faite chair, et que, second Adam, né pur d'une vierge par la puissance du Très-Haut, Jésus, seul entre les hommes, a pu rendre à Dieu une parfaite obéissance.

VI. Nous croyons que Jésus, le Christ, Dieu et homme en une seule personne, unique Médiateur entre Dieu et les hommes, est mort à notre place en victime expiatoire, qu'il est ressuscité, et que, élevé dans la gloire, il compare maintenant pour nous devant Dieu, en même temps qu'il demeure avec nous par son Esprit.

VII. Nous croyons que nul homme ne peut entrer dans le royaume de Dieu s'il n'a subi dans son âme, par la vertu du Saint-Esprit, le changement surnaturel que l'Écriture appelle

nouvelle naissance, régénération, conversion, passage de la mort à la vie.

VIII. Nous croyons que nous sommes justifiés devant Dieu, non par des œuvres de justice que nous ayons faites, mais uniquement par grâce et par le moyen de la foi en Christ, dont la justice nous est imputée. C'est pourquoi nous sommes assurés qu'en Lui nous avons la vie éternelle, et que nul ne nous ravira de sa main.

IX. Nous croyons que sans la sanctification personne ne verra le Seigneur, et que, rachetés à grand prix, nous devons le glorifier par nos œuvres. Et quoique le combat entre l'esprit et la chair demeure en nous jusqu'à la fin, toutefois nous ne perdons pas courage, mais ayant reçu une volonté nouvelle, nous travaillons à notre sanctification dans la crainte de Dieu.

X. Nous croyons que le commencement et la fin du salut, la nouvelle naissance, la foi, la sanctification, la persévérance, sont un don gratuit de la miséricorde divine; le vrai croyant ayant été élu en Christ avant la fondation du monde, selon la préconnaissance de Dieu le Père, dans la sanctification de l'Esprit, pour obéir à Jésus-Christ et pour être arrosé de son sang.

XI. Nous croyons que Dieu, qui a tant aimé le monde que de donner son Fils unique, ordonne présentement à tout homme, en tout lieu, de se convertir; que chacun est responsable de ses péchés et de son incrédulité; que Jésus ne repousse aucun de ceux qui vont à lui, et que tout pécheur qui invoque sincèrement son Nom sera sauvé.

XII. Nous croyons que le Saint-Esprit applique aux élus, par le moyen de la Parole, le salut que le Père leur a destiné et que le Fils leur a acquis; de telle sorte que, les unissant à Jésus par

la foi, il habite en eux, les affranchit de l'empire du péché, leur fait comprendre les Écritures, les console et les scelle pour le jour de la rédemption.

XIII. Nous attendons des ciels le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera le corps de notre humiliation pour le rendre conforme au corps de sa gloire, et nous croyons qu'en cette journée-là, les morts qui sont en Christ sortant à sa voix de leurs tombeaux, et les fidèles qui vivront alors sur la terre, transmués par sa puissance, seront enlevés tous ensemble dans les nuées à sa rencontre, et qu'ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.

XIV. Nous croyons qu'il y aura une résurrection des injustes comme des justes; que Dieu a arrêté un jour où il jugera le monde universel par l'homme qu'il a destiné à cela; et que les méchants iront aux peines éternelles, pendant que les justes jouiront de la vie éternelle.

XV. Nous croyons que les Églises particulières, établies en divers lieux et plus ou moins mélangées de régénérés et d'inconvertis, doivent se faire connaître au monde par la profession de leur espérance, les actes de leur culte, et le travail de leur charité. Mais nous croyons aussi que, au-dessus de toutes ces Églises particulières qui ont été, qui sont et qui seront, il existe devant Dieu une sainte Église universelle, composée de tous les régénérés, et formant un seul corps invisible dont Jésus-Christ est la tête et dont les membres ne seront entièrement manifestés qu'au dernier jour.

XVI. Nous croyons que le Seigneur a institué le baptême et la Cène comme symboles et gages du salut qu'il nous a acquis: le baptême, qui est le signe de la purification par le sang et par

l'Esprit de Jésus; la Cène, dans laquelle nous recevons par la foi sa chair et son sang, et nous annonçons sa mort jusqu'à ce qu'il vienne.

XVII. Nous déclarons que, tout en voulant devant Dieu maintenir parmi nous la saine prédication de toutes ces vérités, nous reconnaissons pour frères tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, invoquent Jésus-Christ comme leur unique Sauveur et comme leur Dieu; nous voulons les aimer, et nous désirons apprendre du Seigneur à leur donner en toute occasion des témoignages du lien qui nous unit tous en Lui pour l'éternité.

CONSTITUTION DE L'ÉGLISE.

De l'Église en général.

I. L'Église formée dans Genève, sur la base de la foi ci-dessus professée, prend le titre d'Église évangélique.

II. Quiconque, se reconnaissant pécheur et condamné par ses œuvres, professe avec l'Église une même espérance en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, unique refuge du pécheur, et ne dément pas sa profession par sa vie, est de plein droit membre de cette Église : le jugement des cœurs étant laissé à Dieu, qui seul connaît ceux qui sont siens. Cette profession se fait en présence de deux anciens.

III. L'Église regarde comme un de ses devoirs de s'occuper des enfants. Néanmoins, tout en pourvoyant à l'instruction religieuse de la jeunesse, elle n'admet point l'usage actuel d'une réception collective et périodique des catéchumènes. Ceux-ci,

comme les autres fidèles, ne sont reconnus membres de l'Église qu'après une profession personnelle de leur foi.

IV. L'Église, considérant la table de la Cène dressée par elle, non comme sa propre table, mais comme celle du Seigneur, y accueille tous les membres de la famille de Dieu.

V. L'Église, se rappelant que le Saint-Esprit met au nombre des œuvres de la chair les divisions et les sectes (Galates V, 19, 20), recommande à tous ses membres de se supporter mutuellement dans la charité, sur tous les points de doctrine ou de pratique à l'égard desquels ils n'ont pas encore le même sentiment.

Du ministère.

VI. L'Église reconnaît le sacerdoce universel des croyants, en vertu duquel chacun d'eux est appelé à s'approcher de Dieu sans autre intermédiaire que Jésus-Christ, pour lui rendre culte en esprit et en vérité, et à publier les vertus de Celui qui l'a sauvé.

VII. Toutefois l'Église évangélique reconnaît la nécessité d'un ministère spécial, comme une institution de Dieu et un besoin permanent de l'Église. En conséquence, elle a des anciens et des diacres.

VIII. Les anciens (appelés indifféremment dans le Nouveau Testament *presbytéroï* et *épiscopoï*) sont tous chargés de paître l'Église. On distingue parmi eux les ministres de la Parole qui, préparés par de saintes études, sont plus spécialement appelés à l'enseignement et à la prédication.

IX. Les diacres veillent aux besoins des pauvres. Ils forment un conseil présidé par un ancien.

X. L'autorité de l'ancien, ministre de la Parole ou non, provient, non d'une transmission ou d'une élection humaine, mais uniquement du Chef, Jésus-Christ. L'Église, reconnaissant, autant qu'il est en elle, l'aptitude et la vocation qui proviennent du Seigneur, le témoigne par sa propre vocation et par l'imposition des mains.

XI. La nomination des anciens et des diacres se fait par les frères membres de l'Église. Ils sont choisis parmi des frères approuvés par le presbytère, qui se sera préalablement assuré de la conformité de leur foi et de leur vie avec les doctrines professées par l'Église évangélique.

XII. L'Église reconnaissant que, dans les temps primitifs, les charges se conféraient avec imposition des mains, se conforme à cet usage pour les anciens, les ministres de la Parole et les diacres, comme aussi pour les frères qui pourraient être appelés à quelque œuvre d'évangélisation.

XIII. Les anciens et les diacres sont nommés pour un temps indéterminé.

Du gouvernement de l'Église.

XIV. L'Église confie son administration au presbytère, c'est-à-dire à l'assemblée des anciens.

XV. L'assemblée générale de l'Église se réunit au moins une fois par an, pour nommer, s'il y a lieu, les anciens, les ministres de la Parole et les diacres, pour entendre les communications du presbytère sur les objets de nature à l'intéresser, et pour voter sur les modifications que le presbytère proposerait d'apporter à la constitution de l'Église.

XVI. Tout ancien peut être appelé à présider soit le presbytère, soit l'assemblée générale de l'Église.

XVII. La caisse de l'Église, administrée par une commission, sous la direction du presbytère, est alimentée par des contributions volontaires.

Du culte.

XVIII. L'Église, désirant concilier l'unité dans la foi avec la variété dans la forme, et ayant reconnu qu'il existe parmi ses membres des besoins différents quant au culte, pourvoit à ce que ces besoins soient satisfaits. En conséquence, elle établit, en des lieux différents, des services de diverse nature : en particulier, des services de prédication par un ministre de la Parole, et d'édification mutuelle que tout ancien peut présider.

XIX. L'Église baptise les petits enfants ; mais si elle a dans son sein des frères qui pensent devoir attendre pour cet acte un âge plus avancé, elle n'estime pas que cette différence doive être parmi ses membres une cause de division.

XX. La Cène est donnée, dans un ou plusieurs lieux de culte, une fois par mois avec prédication ; le ministre de la Parole en avertit l'assemblée avant la bénédiction. Tous les autres dimanches, elle est célébrée dans un ou plusieurs autres lieux de culte avec service d'édification mutuelle. Le baptême est administré après la prédication ; le ministre en avertit également l'assemblée avant la bénédiction. Le baptême et la Cène peuvent être célébrés à domicile dans des cas exceptionnels.

De la discipline.

XXI. La discipline s'exerce par la réprehension fraternelle dans la charité, afin qu'en toutes choses la doctrine de Dieu, notre Sauveur, soit glorifiée au milieu de nous. Ce devoir concerne tous les frères, et plus spécialement les anciens. Dans des cas extrêmes, ceux-ci pourront avoir recours au presbytère.

APPENDICE N° IV*Foi et Science.*

On lit à la page 35 de la Notice : « Que d'autres cherchent laborieusement la Vérité; elle nous est donnée dans la Bible; c'est là que nous la trouvons : « Ta Parole est la Vérité! » (Jean XVII). Qu'ils courrent après les théories théologiques que le matin voit éclore et le soir s'évanouir; nous nous en tenons à « la foi qui a été transmise une fois aux saints » (Jude).

Est-ce à dire que nous condamnions en principe la science critique? On nous accuse, en effet, de la condamner, et cela parce que nous redoutons son verdict. Mais c'est bien à tort.

D'abord nous ne condamnons pas la science. Nous l'appré-
cions, au contraire, mais à condition que, restant dans son rôle
légitime, elle se borne à épurer et à défendre la Foi, et que, de
servante qu'elle est, elle ne prétende pas se faire la maîtresse.
Ce qui lui appartient, c'est la libre et loyale discussion des
questions relatives au Canon des saintes Écritures, à leur au-
thenticité, à leur intégrité, à leur autorité, à la valeur des Va-
riantes ou différences entre les manuscrits, surtout les manus-
crits grecs du Nouveau Testament, au vrai sens des textes
sacrés, étudiés dans leurs rapports avec l'ensemble de la Bible.

et interprétés d'après l'analogie de la Foi. Renfermée dans les limites qui lui sont propres, la science peut rendre à celle-ci de précieux services.

Et nous ne redoutons nullement, pour la Foi, le verdict de la science, de la vraie science, le résultat de ses recherches. S'agit-il, par exemple, de la question des Variantes? eh bien! ces Variantes, si laborieusement recueillies par les érudits des deux ou trois derniers siècles, et qu'on fait sonner si haut, ces Variantes n'ont cependant qu'un effet très-limité sur le sens des textes sacrés: « Non-seulement la plupart, dit M. Rilliet, qui en a fait une étude spéciale, sont dénuées d'intérêt; mais on peut dire que nulle d'entre elles, fût-elle admise comme authentique, n'introduirait dans le texte du Nouveau Testament, ou n'en ferait disparaître, rien qui portât la moindre atteinte ni aux vérités de fait, ni aux vérités de dogme qui constituent l'essence de l'Évangile. »

Le manuscrit grec du Nouveau Testament le plus ancien que l'on connaisse, celui que Tischendorf a découvert dans le couvent du Mont Sinaï et qu'il a publié à Leipsick, ne modifie en rien cette assertion; « il confirme, au contraire, dit l'illustre philologue, le texte des plus anciens documents grecs et autres, et à leur autorité s'adjoindra désormais celle de son témoignage. »

Nous aimons la réflexion suivante de M. Laboulaye. « Ces innombrables Variantes, qui introduisent si peu de modifications dans le contexte, loin d'ébranler la foi du chrétien, la raffermissent au contraire, et plus est mince le résultat littéraire de ces travaux, plus la conséquence en est grande pour la religion. »

La Foi n'a rien à redouter non plus des recherches qui ont

pour objet la canonicité des saintes Ecritures et leur divine autorité. A ce point de vue, on divise en deux classes les Livres du Nouveau Testament; la première renfermant ceux dont l'authenticité est incontestée et incontestable (les *homologumènes* ou reconnus); la seconde comprenant ceux dont l'authenticité n'est pas universellement reconnue (les *antilégomènes* ou contestés). Nous les croyons cependant tout aussi authentiques que les premiers. Mais, au besoin, l'orthodoxie pourrait se priver de leur témoignage; les homologumènes, qui sont de beaucoup les plus nombreux comme aussi les plus importants quant à la doctrine, nous suffiraient amplement pour établir les vérités distinctives de l'Évangile¹.

Les difficultés soulevées au sujet de la divine autorité de nos saints Livres ne doivent nullement alarmer les coeurs pieux. Nous pourrions leur dire, pour les rassurer, que si des savants l'ont attaquée, d'autres savants, de toute façon plus autorisés, l'ont défendue victorieusement. Mais nous avons une parole meilleure à leur adresser: Il y a deux choses au monde qui sont trop chères au cœur de Dieu pour qu'il ait jamais pu les livrer au caprice de l'homme et à la malice de Satan: SA PAROLE et SON ÉGLISE. Elles sont l'une et l'autre pour Lui l'objet d'une protection spéciale. Il garde tout à la fois la PAROLE que son Esprit a donnée, et l'ÉGLISE qu'il a formée par le moyen de cette Parole. Il les gardera jusqu'à la fin comme la prunelle de son œil.

On nous accuse, en général, de condamner le progrès en ma-

¹ Voir Gausson, *Canon des saintes Écritures du Nouveau Testament*.

tière théologique et la liberté de discussion : Nous serions des traditionalistes, des rétrogrades ! Pressés par le temps, et n'ayant pas eu le loisir de nous faire une dogmatique, nous aurions accepté à la hâte, de la main des Réformateurs, d'antiques formules que nous n'aurions pas seulement comprises ! nous voudrions ramener au XIX^{me} siècle la théologie du XVII^{me} avec ses stériles controverses !

Autant que qui que ce soit, nous sommes pour le progrès s'il s'agit de défendre l'autorité de nos saints Livres, d'en épurer le texte, d'en établir le vrai sens, de le justifier contre de fausses et dangereuses interprétations. Les travaux exégétiques, historiques et autres, poursuivis de nos jours dans ces divers buts, possèdent toute notre sympathie. Nous apprécions tout particulièrement ceux qui ont pour objet de nous faire toujours mieux comprendre la pensée divine en améliorant les versions de nos saints Livres. Nous croyons en avoir donné la preuve.

Dans toutes ces choses nous sommes pour le progrès. Mais voici où nous ne le comprenons plus chez ceux qui disent accepter la Bible et son autorité divine, c'est quand, en son nom. Fon touche à ce qui fait le fond même de l'Évangile, à ce qui en constitue l'essence : à la chute de l'homme et à son relèvement en Jésus-Christ. Réponse unique et parfaite aux besoins toujours les mêmes de notre nature morale, l'Évangile demeure aussi toujours le même dans ses éléments essentiels. C'est l'Évangile éternel.

Le chrétien n'est pas appelé à innover en matière de doctrine; il doit garder dans un cœur fidèle le *bon dépôt* (2 Tim. I, 14), la *Parole* qui nous a été donnée du ciel (Rom. X, 8), la *Vérité* que nous n'aurions jamais découverte par nous-mêmes. « la

Vérité qui sera avec nous éternellement » (1 Pierre I, 22; 1 Jean II, 21; 2 Jean 1, 2, etc.). Nous ne la possédons, il est vrai, qu'imparfaitement: « nous ne connaissons qu'en partie; mais quand la perfection sera venue, nous connaîtrons comme nous sommes maintenant connus » (1 Cor. XIII). La *Vérité*, telle que nous la contemplerons alors, ne sera pas une autre que celle que l'Esprit de Vérité nous a déjà révélée (Jean XIV-XVI) et que nous possédons dans la Parole; mais nous la contemplerons sans nuages dans sa pure et radieuse essence.

Quant à la liberté d'examen en matière théologique, nous l'acceptons de même; mais nous la voulons à sa place, c'est-à-dire quand il s'agit de discuter les questions relatives à l'autorité des saints Livres. Une fois cette autorité établie et acceptée, nous ne savons plus concevoir qu'une entière soumission d'esprit et de cœur à tout ce qu'ils contiennent.

Nous admettons encore le libre examen quand on l'applique aux doctrines comparativement secondaires de l'Évangile, à celles qui sont controversées entre les orthodoxes eux-mêmes. Quelle Église s'en passerait? Mais lui donner une plus grande extension, en faire, avec plusieurs, une application illimitée, c'est insinuer que la Bible, en ce qui est fondamental, essentiel au salut, donne lieu à des interprétations différentes et même contradictoires; qu'on y trouve également le *oui* et le *non* sur les points qui intéressent le plus notre avenir éternel; c'est dire de fait que la Révélation n'a pas une doctrine positive, évidente, incontestable, qu'elle ne révèle rien, et lui infliger un outrage qui rejait sur son Auteur; c'est en même temps donner gain de cause aux rationalistes, comme à ces docteurs d'une autre

communion qui prétendent qu'elle n'est pas claire par elle-même, et ne saurait se passer de leur interprétation.

L'École négative fait aujourd'hui du libre examen une doctrine et comme une religion; elle élève, en quelque sorte, à la dignité de dogme, ce qui n'est au fond qu'une méthode, ou moins encore, un expédient. On voulait chez nous une bannière qui remplaçât celle de la Réforme, abattue en 1725; on a élevé celle du libre examen; bannière commode, adoptée fort à propos pour dissimuler une situation dogmatique de plus en plus compromise; elle abrite, en effet, sous ses plis complaisants l'affirmation et la négation. Autorisée ou prohibée, bonne ou mauvaise, le pavillon couvre la marchandise; il donne à ce qui est divers, et même profondément divisé, une apparence d'unité, de cohésion qui en impose à plusieurs.

Mais ce qu'il faut surtout combattre, c'est la prétention de la même École de faire passer le libre examen sous le nom des Réformateurs, et de nous le donner comme le grand principe conquisé et proclamé par eux: « Jamais, dit A. Monod¹, on ne vit un plus étrange abus des mots, ni une plus funeste confusion. La liberté d'examen qu'on invoque est précisément le contraire de celle que les Réformateurs avaient proclamée. Les Réformateurs avaient dit: Examinez librement; ne vous soumettez point à l'interprétation des papes et des conciles; ne vous soumettez qu'à la Bible, lisez et croyez; les Novateurs disent: Examinez librement, ne vous soumettez point aveuglément à l'enseignement de la Bible; soumettez tout à votre raison; lisez et jugez.—Les

¹ *Récit de sa destitution*, p. 110.

Réformateurs n'entendaient se déclarer libres qu'à l'égard des papes et des conciles, et c'était pour s'assujettir à la Bible; les Novateurs se déclarent libres à l'égard de la Bible, et c'est pour s'assujettir à leur jugement personnel.—La liberté d'examen des Réformateurs était le passage de l'autorité humaine à l'autorité divine; la liberté d'examen des Novateurs est le retour de l'autorité divine à l'autorité humaine, avec la seule différence que l'autorité humaine, que les Réformateurs avaient secouée, était celle des papes, et que l'autorité humaine, que les Novateurs rétablissent, est celle de la raison personnelle. — Ainsi on emprunte le nom, l'autorité, et jusqu'aux expressions des Réformateurs pour détruire leur ouvrage; on renverse ce qu'ils avaient établi, et on rétablit ce qu'ils avaient renversé. C'est la Contre-réforme. Elle devait porter des fruits contraires à ceux de la Réforme: elle les porte. Le prétendu principe de la liberté d'examen s'est répandu dans l'Europe protestante; et, dans une contrée où il se présente avec plus de franchise qu'ailleurs, il a pris un nom qui le caractérise d'après son origine: Le *Rationalisme*. Le Rationalisme ramène, partout où il pénètre, la doctrine de la justification par les œuvres. »

APPENDICE N° V

La Constitution de l'Église évangélique (seconde partie de son Manifeste). *Travail de la Commission fondatrice*, p. 37.

Disons comment et dans quel esprit notre constitution fut rédigée : signalons surtout les points qui la distinguent des autres constitutions également évangéliques et lui donnent sa physionomie propre.

La Commission.

Les membres de la commission qui la préparèrent appartenaient, les uns à l'Église nationale, les autres à l'ancienne Dissidence, d'autres à l'Oratoire. Celui-ci était alors (1847 et 1848) une véritable Église ; il en accomplissait les actes essentiels, bien qu'il n'en prît pas le nom ; mais on le lui donnait.

Les membres de la commission avaient, en général, la même doctrine. Ils avaient aussi le même désir de glorifier Dieu par leur union ; mais, au point de vue ecclésiastique, on pouvait remarquer entre eux trois nuances distinctes, correspondant aux trois catégories de personnes que nous venons de désigner.

Après quelques séances préliminaires consacrées à la prière, à la lecture de la Parole et à des entretiens fraternels, ils commencent leur travail, sous le regard de Dieu.

Travail de la Commission. L'Église dans le Nouveau Testament. Deux questions principales.

Plusieurs questions se posèrent devant la commission dès le premier jour. Toutes revenaient aux deux suivantes : Sur quel principe ou quelle base reposera l'Église que nous nous proposons de former ? Et quelle organisation lui sera donnée ?

Quoiqu'ayant à ce double égard des opinions bien différentes, les membres de la commission se trouvaient rapprochés les uns des autres par une circonstance fort heureuse : tous étaient également disposés à faire à l'union tous les sacrifices que demanderait l'amour fraternel et que la conscience autoriserait. Déjà, par ce seul fait, ils étaient dans de bonnes conditions pour travailler ensemble au rapprochement désiré.

Mais quel chemin ne leur restait-il pas à faire pour se rencontrer et se réunir sur le même terrain ! On le sentait. Cependant on priait, et le Seigneur n'a pas dit en vain : *Demandez et il vous sera donné*. On lisait la Parole ; on en appelait à son autorité. Cette Parole, en effet, qui pourvoit si magnifiquement à nos besoins individuels, pourvoit de même à nos besoins collectifs.

Pour qui sait lire et veut faire en toute chose la volonté de Dieu, il y a, dans le Nouveau Testament, une doctrine de l'Église. Ce qu'on y trouve, ce n'est certes pas un modèle d'É-

glise tout fait, un rituel minutieusement réglé d'avance, une constitution et une organisation sorties tout d'une pièce des plumes inspirées, en un mot, un type stéréotypé auquel, nouveaux Juifs, nous n'ayons plus aujourd'hui qu'à nous conformer en tout point. Outre qu'un tel code n'eût pu se réaliser, il n'eût pas été non plus dans l'esprit de la Nouvelle Alliance, cette loi de la liberté.

Le Nouveau Testament n'en renferme pas moins toutes les directions nécessaires pour fonder une Église et pour la diriger.

Pour la fonder : Elle doit reposer sur la franche et publique confession du Nom de Christ, unique et parfait Sauveur de l'homme déchu. Nul ne doit être admis dans son sein qui ne puisse faire une telle confession. Cela ressort avec évidence de tout le Nouveau Testament.

Ce divin Livre indique en même temps les grands traits de l'ordre qui doit régner dans une Église. Il nous présente d'abord, comme moyens d'organisation, les saintes institutions qui naissent des grands faits et des grandes vérités du christianisme, qui les rappellent et les proclament : le Baptême et la Cène. Il nous offre, ensuite, une longue série d'instructions, de directions particulières données aux premières Églises, à mesure que les cas surgissent, que les questions se posent, que les besoins se manifestent. Ces instructions, ces directions, infiniment précieuses, nous fournissent, sur les points les plus importants de l'ordre intérieur d'une Église, sur son ministère, son gouvernement, son culte, sa discipline, toutes les indications que nous pouvons désirer.

Toute pénétrée de l'esprit de la Nouvelle Alliance, ainsi que nous venons de le dire, la doctrine de l'Église dans le Nouveau

Testament se présente quelquefois à nous sous la forme indirecte d'exhortations ou même de simples faits; mais, adressée à des êtres intelligents et libres, elle est également comprise. Parfois elle se borne à poser des principes généraux d'ordre, et laisse, après cela, de grandes latitudes quant à leur application, latitudes bien nécessaires : que de choses, en effet, qui peuvent varier ou se modifier sans inconvénient, suivant les temps, les lieux, les circonstances ! Mais le Saint-Esprit, *qui demeure avec nous*, est toujours prêt à nous diriger, à cet égard comme à tout autre, si nous réclamons son assistance.

Voilà ce que tous les membres de la commission paraissaient admettre; voilà du moins, pensons-nous, ce que nul d'entre eux n'eût sérieusement contesté. Le scepticisme, ou simplement la routine ecclésiastique, pas plus que l'ancienne étroitesse dissidente, n'avaient parmi eux de représentant, ni surtout de défenseur obstiné. C'est dans cet esprit de conciliation fraternelle, et d'après les données générales ci-dessus indiquées et plus ou moins acceptées de tous, qu'ils rédigèrent, moyennant le secours de Dieu, la constitution qui nous régit. Ils parvinrent ainsi, sans trop de peine, à résoudre les importantes questions qui s'étaient posées devant eux dès le début de leur travail, et qui se réduisaient, comme on le sait, à deux principales.

§ 1. BASE, CARACTÈRE. — PRINCIPE D'ADMISSION.

Quelle base donnerons-nous à l'Église qu'il s'agit de former? Entre les divers principes ecclésiastiques connus, lequel préférerons-nous pour elle?

Comme nous le disons (p. 37), l'avis prévalut bientôt de prendre position entre les extrêmes, c'est-à-dire entre le multitudinisme et la dissidence telle que nous la connaissons.

La question pratique était résolue du même coup: Recevrons-nous dans notre Église toute personne indistinctement?

Non; car, ainsi que le Manifeste (p. 86)¹ l'exprimera plus tard: « Nous repoussons le système qui identifie l'Église avec la nation, système qui, hérité de Rome et trop souvent admis des protestants, a produit la confusion de l'Église et du monde. »

Mais fermerons-nous notre Église à aucun de ceux qui confessent le Nom du Seigneur?

Non, car ainsi que le Manifeste l'exprimera de même (p. 86): « Nous désirons une Église pure dans sa doctrine, libre dans son gouvernement, et (remarquez ce qui suit) composée de membres qui confessent spontanément leur foi². »

Dès les premières séances, les membres de la commission formulèrent, d'un commun accord, l'article suivant (II de la constitution):

¹ Le voir sous le n° III de l'Appendice, p. 84 et suiv.

² Le Manifeste dira encore dans le même esprit (p. 84 et 85): « L'obligation de confesser Jésus-Christ et de travailler avec son secours au rassemblement des enfants de Dieu, nous paraît aujourd'hui plus pressante que jamais... C'est le temps de nous dévouer avec un nouveau zèle à l'édification du Corps de Christ. »

« Quiconque se reconnaissant pécheur et condamné par ses œuvres, professe avec l'Église une même espérance en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, unique refuge du pécheur, et ne dément pas sa profession par sa vie, est de plein droit membre de cette Église : le jugement des coeurs étant laissé à Dieu qui seul connaît ceux qui sont siens. Cette profession se fait en présence de deux anciens. »

Comme on le voit, cet important article fait deux choses: Tout en posant le principe d'admission dans l'Église, il indique en même temps le principe qui sert de base à celle-ci; il le caractérise: c'est le professionnalisme, si le mot est admis.

Notre principe d'admission est donc une profession personnelle de foi au Seigneur Jésus, comme notre unique et parfait Sauveur — une profession sérieuse, c'est-à-dire une profession que ne démente point la vie du candidat.

Rien de moins, mais rien de plus dans le Nouveau Testament, et dans la pratique primitive ordinaire, autant qu'il nous est donné de la comprendre.

Rien de moins, mais rien de plus dans notre constitution.

Demander moins, c'eût été supprimer la ligne de démarcation que l'Écriture pose entre l'Église et le monde, et ouvrir ainsi la porte au multitudinisme, c'est-à-dire à la confusion et à tous les maux dont elle est la source.

Mais demander plus, c'eût été courir à chaque instant le risque de placer cette ligne, non plus entre l'Église et le monde, mais entre chrétiens et chrétiens dans l'Église même; c'eût été ouvrir ainsi la porte à l'ultra-dissidence, à l'esprit sectaire et à tous les maux qu'il enfante, lui aussi; c'eût été s'exposer continuellement à écarter celui qu'il faudrait accueillir, à accueillir,

au contraire, celui qu'il vaudrait mieux, pour son bien et celui du troupeau, tenir momentanément à l'écart¹.

L'article III, qui « n'admet point l'usage actuel d'une réception collective et périodique des catéchumènes, mais ne les reconnaît, comme les autres fidèles, membres de l'Église qu'après une profession personnelle de leur foi. » cet article est une conséquence de l'article précédent.

Unanime sur les articles II et III, la commission ne tarda pas à l'être également sur l'article IV :

« L'Église, considérant la table de la Cène dressée par elle non comme sa propre table, mais comme celle du Seigneur, y accueille tous les membres de la famille de Dieu. »

Le but de cet article était de laisser aux âmes pieuses qui n'étaient pas encore libres de s'unir entièrement à nous, la facilité de s'approcher immédiatement de la Cène, et de leur donner ainsi le temps nécessaire pour former leur conviction au sujet de l'Église. Il créait, chez nous, une classe particulière de personnes, celle des communians non membres effectifs. Mais, pour concilier autant que possible l'ordre avec la liberté, il fut convenu que les communians ne prendraient régulièrement la Cène qu'avec l'autorisation d'un ancien ou d'un diacre, et sur une profession personnelle et conséquente de leur foi au Seigneur Jésus, selon l'article II.

L'article V (dernier de la catégorie : *De l'Église en général*) témoigne de l'esprit qui régnait dans la commission :

¹ Voir Appendice no^e II, *Le principe d'admission dans l'Église.*

« L'Église, se rappelant que le Saint-Esprit met au nombre des œuvres de la chair les divisions et les sectes (Gal. V, 19, 20), recommande à tous ses membres de se supporter mutuellement dans la charité, sur tous les points de doctrine ou de pratique à l'égard desquels ils n'ont pas encore le même sentiment. »

La commission sentait vivement qu'une Église n'est possible qu'à cette condition-là. L'article qu'on vient de lire est tout empreint de cette sage et chrétienne pensée.

§ 2. ORDRE INTÉRIEUR.

Quelle organisation donnerons-nous à l'Église que nous allons former? quel ordre y établirons-nous?

Les quatre points suivants occupèrent successivement l'attention de la commission fondatrice :

Le ministère, — le gouvernement, — le culte, — enfin la discipline de l'Église.

I. *Le ministère de l'Église.* — On reconnut sans difficulté « le sacerdoce universel des croyants, » si clairement enseigné dans le Nouveau Testament (art. VI). Mais on reconnut de même « la nécessité d'un ministère spécial, comme une institution de Dieu, et un besoin permanent de l'Église. » En conséquence, on décida que l'Église évangélique aurait « des anciens et des diacres » (art. VII).

L'article suivant (art. VIII) ne fut admis qu'après de longues et intéressantes discussions; qu'après une étude approfondie de l'Écriture sur ce point spécial. Voici cet article :

« Les anciens... sont tous chargés de paître l'Église. On distingue parmi eux les ministres de la Parole qui, préparés par de saintes études, sont plus spécialement appelés à l'enseignement et à la prédication. »

C'est ici un trait caractéristique de notre constitution: il y a chez nous deux catégories d'anciens, les uns ministres de la Parole ou prédicateurs et docteurs, et les autres non prédicateurs. Mais tous sont également chargés, comme économies ou administrateurs de Dieu, de paître ou de présider l'Eglise; ce qui, dans le langage de l'Écriture, signifie la gouverner. Tous sont également « pasteurs, » selon la Parole de Dieu (Actes XI, 30; XV, 2; XX, 17, 28. 1 Thes. V, 12. 1 Tim. III, 5; V, 17. Tite I, 6, 7. 1 Pierre V, 1-4, etc.); mais tous ne sont pas appelés à exercer au milieu d'elle ce que l'Écriture appelle « le ministère ou service de la Parole » (Act. VI, 4), à l'exercer du moins dans la même mesure et de la même manière. Quelques-uns d'entre eux sont plus spécialement chargés, suivant la nature du don qui leur a été confié (Rom. XII), de la prédication et de l'enseignement, 1 Tim. V, 17; Héb. XIII, 7 (ils sont pasteurs et docteurs Eph. IV, 11); car il ne faut pas qu'il y ait parmi nous « beaucoup de docteurs » (Jacques III). Ce qui n'empêche pas que tous les anciens, sans distinction, ne prennent part à l'instruction et à l'exhortation dans la mesure du don qu'ils ont reçu (1 Tim. III, 2; Tite I, 9).

Il n'y a pas chez nous des anciens ecclésiastiques et des anciens laïques; tous nos anciens ont également reçu l'imposition des mains. Il ne faut donc pas appeler « pasteurs » les ministres de la Parole exclusivement. Il n'y a pas de différence entre les anciens quant à l'autorité; mais seulement quant aux dons et aux fonctions.

L'Écriture répartit entre eux la tâche pastorale avec une sagesse où l'on reconnaît le doigt de Dieu. Les anciens, ministres de la Parole, n'étant pas chargés en même temps de l'instruction, de la prédication, et de l'administration de l'Église (celle-ci comprenant la direction générale, la surveillance, la cure d'âmes, etc.), peuvent accorder plus de temps et plus de soins aux deux premières, qui leur sont plus particulièrement commises. Aussi réclamer, comme on le fait si souvent, l'intervention de nos prédicateurs dans des cas où la présence de leurs collègues, non ministres de la Parole, pourrait suffire, ce n'est pas seulement agir contre nos propres principes sanctionnés par l'Écriture; c'est encore imposer à ces mêmes frères un surcroît de travail qui ne rentre pas nécessairement dans le cadre de leurs fonctions, et qui risquerait, à la longue, de dépasser la mesure de leurs forces au détriment de l'Église elle-même.

II. Le gouvernement de l'Église. — La question du mode de gouvernement de l'Église ne présenta pas de difficultés; elle ne donna même lieu à aucun incident remarquable. Il existe, on le sait, trois formes de gouvernement ecclésiastique : l'épiscopatisme, ou gouvernement de l'Église par un épiscope ou évêque; le presbytérianisme ou gouvernement de l'Église par un pasteur, ou corps d'anciens ou pasteurs, nommés par elle et responsables; et le congregationalisme, ou gouvernement de l'Église ou congrégation par l'Église elle-même, régulièrement assemblée avec ses pasteurs et ses diacres.

D'épiscopalisme! il ne pouvait en être question parmi nous; on n'y songea pas même.

Quant au congregationalisme, c'est, comme on l'a vu, le mode

de gouvernement que le Bourg-de-Four (ensuite Pélisserie) avait adopté. Il convient mieux à un petit troupeau, où d'ailleurs le presbytérianisme serait d'une application difficile, si ce n'est même impossible. Toutefois il peut être béni pour une Église qui déjà compte un certain nombre de membres, s'il y règne un bon esprit et que l'équilibre y soit maintenu entre les droits de l'ordre et ceux de la liberté. L'expérience l'a prouvé. Mais elle a prouvé de même que l'anarchie peut s'y glisser facilement. Alors les pasteurs ne jouissent plus de l'indépendance et de l'autorité que réclame, pour être vraiment béni, l'exercice de leur ministère.

La commission adopta sans débat, pour notre Église, la forme presbytérienne (Art. XIV et suiv.). On connaissait les abus auxquels le congrégationalisme peut donner lieu. Le presbytérianisme est d'ailleurs plus conforme à la sainte Écriture. Dans ce mode de gouvernement, les noms et titres divers qu'elle donne à l'ancien : *ancien, évêque ou surveillant, pasteur ou berger, administrateur de Dieu, celui qui préside ou gouverne, conducteur* auquel on est exhorté à obéir (Phil. I; 1 Thes. V; 1 Tim. III, V; Tite I; 1 Pierre V; Hébr. XIII), — ces noms et ces titres, disons-nous, ont retrouvé leur sens. L'ancien a repris dans l'Église la place qui lui appartient. L'autorité dont il est dépositaire, et qu'il exerce librement dans les limites de la constitution qui régit l'Église, tourne généralement à l'édification et au profit de tous.

III. *Le culte de l'Église.* — L'article qui se rapporte au culte de l'Église (art. XVIII) établit, en des lieux différents, des services de diverse nature. Il consacre pour elle une variété de for-

mes qui correspond aux besoins divers du troupeau, et qui est aussi le résultat des circonstances diverses de notre réveil genevois. En conséquence de cet article la chapelle de l'Oratoire fut, comme il a été dit, affectée plus spécialement à la prédication, et celle de la Pélisserie à l'édification mutuelle.

La question du *Baptême*, qui a si souvent et si profondément divisé les chrétiens, ne souleva pas dans la commission de longs débats. La majorité était pédo-baptiste; mais, animée de cet esprit de tolérance fraternelle qu'inspire le vrai christianisme, elle offrit, sur ce point, la rédaction suivante, que la minorité baptiste accepta dans ce même esprit (art. XIX) :

« L'Église baptise les petits enfants; mais si elle a dans son sein des frères qui pensent devoir attendre pour cet acte un âge plus avancé, elle n'estime pas que cette différence doive être parmi ses membres une cause de division. »

On se rappelle que la commission avait déjà posé (art. V) le principe général du support entre frères « sur tous les points de doctrine ou de pratique à l'égard desquels ils n'avaient pas encore le même sentiment. »

Quant à la *Cène*, il fut décidé qu'elle serait donnée, dans un ou plusieurs lieux de culte, une fois par mois avec prédication; et, tous les autres dimanches, dans un ou plusieurs autres lieux de culte avec service d'édification mutuelle (art. XX).

Conformément à cet article, la Cène a dès lors été distribuée une fois par mois à l'Oratoire avec prédication, sous la forme

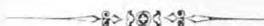
particulière à cette chapelle, et, tous les autres dimanches, à la Périsserie, également sous la forme qui lui est propre, c'est-à-dire avec service d'édification mutuelle, tous les anciens pouvant la donner. C'est en vertu de ce même article que, depuis 1868, la Cène est donnée une fois par mois à la Rive Droite, après la prédication.

IV. *Enfin, la discipline de l'Église.* — « La discipline, dit l'article XXI et dernier de la constitution, s'exerce par la réprehension fraternelle dans la charité, afin qu'en toutes choses la doctrine de Dieu, notre Sauveur, soit glorifiée au milieu de nous. Ce devoir concerne tous les frères, et plus spécialement les anciens. Dans les cas extrêmes, ceux-ci pourront avoir recours au Presbytère. »

Il eût sans doute répugné à la commission de prévoir de tels cas et de les régler d'avance. Elle savait, d'ailleurs, qu'alors le Presbytère lui-même pourrait toujours recourir à cette Parole divine qui pourvoit abondamment à tous les besoins d'une Église. Aussi ne jugea-t-elle pas nécessaire de donner à ce dernier article plus de développement. Le Nouveau Testament, en effet, dans son inépuisable richesse, ne laisse une Église désarmée, ni en présence du scandale, ni en présence de l'erreur et de l'hérésie. Le Presbytère en a fait l'expérience dans les cas disciplinaires graves — en petit nombre, grâce à Dieu ! — dont il a dû s'occuper jusqu'ici.

Tel est, en résumé, le travail de la commission fondatrice, autant que nos souvenirs personnels nous le retracent; ces lignes en donneront quelque idée. La constitution qu'elle prépara pour l'Église évangélique a, comme on le voit, bien des traits qui lui sont communs avec celles d'autres Églises évangéliques libres, car elle puise à la même source, la Parole de Dieu; elle repose sur les mêmes principes. Mais elle a aussi des traits qui lui sont propres, et qui proviennent des circonstances particulières dans lesquelles notre Église a pris naissance : c'est, à quelques égards, un vêtement taillé pour nous et qui ne saurait convenir à aucune autre Église. Nous nous sommes surtout attaché, dans cet article, à relever les points qui la distinguent de toutes les autres. Il était bon de les signaler, et d'en expliquer aussi les motifs, qui n'ont pas toujours été bien compris.

Et maintenant, puissions-nous, comme Église, obtenir de toute conscience chrétienne le beau témoignage que Paul rendait à l'Église de Colosses : « ...Je suis avec vous, me réjouissant et voyant votre ordre et la solidité de votre foi au Christ! » (Col. II).



TABLE

	Pages
Avant-propos	v
Introduction	vii

PREMIÈRE PARTIE

LE RÉVEIL	1
ÉTAT RELIGIEUX DE GENÈVE AVANT LE RÉVEIL	2
LE RÉVEIL	9
L'aurore du Réveil. — Pasteurs pieux. — Les Moraves.....	9
Robert Haldane à Genève	11
La petite Église ou le Bourg-de-Four	15
César Malan et l'Église du Témoignage	16
L'Opposition	17
Témoins de Christ dans l'Église nationale. — Étienne Coulin.—	
Louis Gaussen	21
La Société évangélique et ses œuvres	23
Autres amis de l'Évangile et du Réveil dans l'Église nationale	26
La question d'Église	28

SECONDE PARTIE

	Pages
L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE	31
Fondation de l'Église évangélique	31
Le Manifeste de l'Église évangélique	33
I. La profession de foi	35
II. La Constitution	37
Organisation de l'Église évangélique	39
Vie de l'Église	42
I. Évangélisation	43
II. Instruction religieuse de la jeunesse	47
I. Écoles du Dimanche	47
II. Catéchumènes	51
III. Enseignement religieux préparatoire	52
III. Chant sacré	53
Épreuves et Délivrances	58
Priviléges et Responsabilité	67

APPENDICE

<i>Appendice N° I.</i> — La Séparation légitime, d'après Bénédict Pictet.	77
<i>Appendice N° II.</i> — Le principe d'admission dans l'Église	80
<i>Appendice N° III.</i> — Le Manifeste de l'Église évangélique.....	84
<i>Appendice N° IV.</i> — Foi et Science.....	95
<i>Appendice N° V.</i> — La constitution de l'Église évangélique (seconde partie de son Manifeste). Travail de la Commission fondatrice	102